This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,197,302

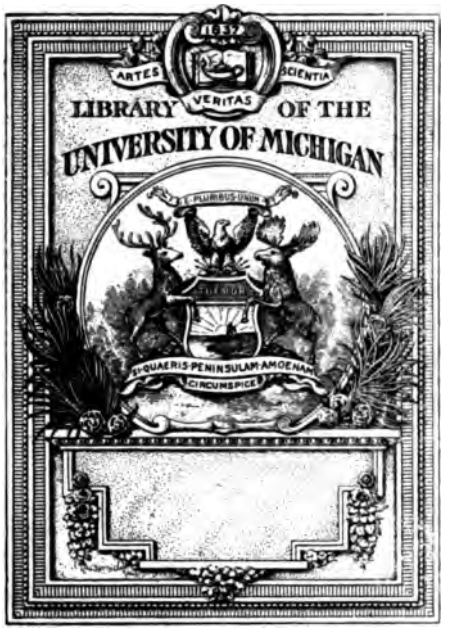
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

U
1

4438 II
1
.RC

REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

TRENTE-UNIÈME ANNÉE.

TOME QUATRE-VINGT-DIXIÈME

Janvier-Avril 1906.

PARIS
FÉLIX ALCAN, Éditeur
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1906

REVUE

HISTORIQUE

155910

LES ORDALIES EN GRÈCE

En publiant notre ouvrage *l'Ordalie dans la Grèce primitive* (Paris, Fontemoing, 1904), nous n'osions évidemment pas nous flatter d'obtenir sur tous les points traités une adhésion générale. Quelques-unes des objections auxquelles nous nous attendions se sont produites. D'autres nous ont été faites qui proviennent d'une lecture trop rapide ou d'une extension sans réserve donnée à des observations de détail justes en elles-mêmes. Pour répondre aux critiques ou pour montrer dans quelles mesures nous en tenons compte, nous voudrions exposer ici les conclusions que nous espérons faire admettre comme acquises.

Le jugement de Dieu, ou plutôt l'ordalie, c'est-à-dire le jugement par excellence, est une de ces institutions très anciennes dont l'étude doit intéresser, outre les historiens du droit, les historiens en général et même quiconque prend plaisir à rechercher dans l'humanité primitive les germes de la civilisation. Seulement, l'ordalie nous est connue surtout par les pratiques chrétiennes du moyen âge. Pour en bien comprendre l'essence et les transformations ultérieures, il convient de l'observer en des temps, dans des milieux autrement éloignés encore de nos pensées habituelles. Sans doute, il faut un certain effort pour entrer dans des conceptions si différentes de celles qui sont devenues les nôtres. Mais il vaut la peine de saisir à son origine une des coutumes qui ont exercé la plus puissante influence sur les sociétés naissantes et le plus contribué aux premières floraisons du droit, une des coutumes qui devaient par la suite se reproduire avec le plus de fécondité, sous les formes les plus diverses, par des démembrements successifs et continuels.

De la France à la Polynésie, des régions scandinaves aux extrémités de l'Afrique, il n'est peut-être pas de pays au monde où, pour faire valoir son droit ou pour faire reconnaître son inno-

cence, on ne se soit soumis à une épreuve mortelle. Épreuve de l'eau chaude ou de l'eau froide, épreuve du feu ou du poison, il n'importe; toujours, à un certain degré de développement social et religieux, on est convaincu que le meilleur moyen de terminer un litige, c'est d'exposer une au moins des personnes en cause à quelque danger très grave et de forcer ainsi la divinité à prendre parti pour la justice. L'idée qui se manifeste dans cette procédure redoutable et sacrée est clairement visible dans un rite préliminaire. Au moment suprême, ceux qui demandent au ciel d'intervenir, celui-là surtout dont le corps va être mis à l'épreuve, font une prière, appel direct et formel à la divine providence. Dans les sociétés où le sacerdoce appartient à une caste, c'est l'homme de Dieu qui s'avance pour l'invocation solennelle. Le bonze hindou s'adresse au feu qui flambe : « O feu, dit-il, semblable à un témoin, tu vis dans l'intérieur de chaque créature : toi seul connais ce que les mortels ne peuvent comprendre. Celui qui est accusé se trouve devant toi; il cherche sa justification. Fais qu'il puisse éviter le mal dont le menace l'épreuve qui va lui être appliquée. » Le chrétien s'approche de l'eau où doit plonger le patient et prononce ces mots : « *Adjuro te, aqua, in nomine Dei*, etc... Je t'adjure, eau de l'épreuve, au nom de Dieu, pour qu'en aucune façon tu ne fasses bon accueil à cet homme, s'il est coupable en quoi que ce soit[1]. » Dans les sociétés qui n'ont pas de caste sacerdotale, c'est le patient ou la patiente qui se sert d'une formule analogue. A Rome, la Vestale condamnée à l'alternative de la mort ou du miracle s'écrie : « Vesta, gardienne de la ville de Rome, si j'ai accompli envers toi mes devoirs religieux avec une piété scrupuleuse durant près de trente ans, l'âme pure et le corps sans tache, apparais-moi, viens à mon secours et ne permets pas que ta prêtresse périsse misérablement; si j'ai commis un acte impie, punis-moi, et que j'emporte les péchés de la ville[2]. » Ainsi, Hindous, Romains, chrétiens du moyen âge (et il en est de même de bien d'autres peuples) admettent sans le moindre doute qu'en faisant périr le patient ou en le sauvant contre toute espérance, Dieu lui-même a prononcé.

Mais cette conception d'un droit réalisé en ce monde par un

1. Un assez grand nombre de ces formules ont été réunies par Kovalevsky, *Coutume contemporaine et loi ancienne*, p. 397-398.
2. Denys d'Halicarnasse, II, 68.

maître souverain date d'une époque relativement avancée : il faut que les groupes primitifs se soient déjà réunis en cité, pour qu'on puisse croire à des dieux d'une essence supérieure qui patronnent l'intérêt commun et la justice. Cette conception, déjà très haute, s'est ajoutée après coup à une procédure grossière; elle ne l'a pas produite. Quelles sont donc les idées primordiales qu'on trouve à la source même de l'ordalie?

Pour répondre à cette question, il faut perdre de vue les législations écrites, les codes rédigés. Règle générale : toute coutume a subi des transformations profondes avant d'être recueillie par un document officiel. C'est dans les peuplades connues seulement par des récits de voyageurs, dans les clans encore plus ou moins sauvages, qu'on est réduit ordinairement à chercher la signification première de l'ordalie. Mais alors, on émet une hypothèse après tout bien hasardeuse, quand on établit un lien entre deux coutumes, entre deux croyances qu'on observe, non pas seulement à des stades différents de civilisation, mais dans des sociétés radicalement différentes. Il y a des esprits, et de bons esprits, qui se refusent à suivre une évolution en sautant d'un pays à un autre : ils veulent une méthode plus rigoureuse. Si l'on pouvait constater dans la même société deux façons successives de comprendre l'ordalie, l'hésitation ne serait plus possible, et à une conclusion certaine on pourrait donner la portée d'une véritable loi.

Eh bien! il existe une société sur laquelle nous avons assez de renseignements pour y trouver à la fois le jugement de Dieu selon le mode classique et des ordalies d'un caractère évidemment primitif. C'est la société hellénique.

Les Grecs de la belle époque n'ignoraient pas l'usage des ordalies. Dans l'*Antigone* de Sophocle, les gardes chargés de surveiller le cadavre de Polynice se défendent d'avoir été négligents, et voici comment parle l'un d'entre eux : « Nous étions prêts à prendre en main les fers rouges, à marcher à travers le feu et à jurer par-devant les dieux de n'avoir été ni coupables ni complices[1]. » Il y avait quelque part en Sicile des cratères remplis d'une eau bouillonnante et d'où s'échappaient des gaz méphitiques. Au bord de ces cratères consacrés aux dieux Palikes, on venait prêter des serments qui pouvaient devenir mortels, qui le devenaient, croyait-on, pour les parjures : les Palikes épar-

1. Sophocle, *Antigone*, v. 264-266.

gnaient l'innocent et tuaient le coupable[1]. Ces faits et quelques autres du même ordre sont assez connus des érudits qui ont étudié de près la vie des Grecs aux temps historiques. Mais, s'ils sont incontestés, ils sont assez rares, parce qu'ils ne se sont pas produits par ordre d'une juridiction publique.

Ce qui est remarquable, c'est la très grande quantité de documents que nous fournissent sur l'ordalie les Grecs des temps antérieurs à l'histoire. Il n'y a pas lieu d'en être surpris. La Grèce nous a laissé un énorme bagage de légendes. Longtemps on n'a voulu voir dans toute cette mythologie qu'une explication imagée, dramatique, des phénomènes naturels. Aujourd'hui on n'admet plus que des sociétés entières, surtout à l'âge des conceptions grossières et enfantines, se soient absorbées dans la contemplation du soleil et de la lune, des nuées et des éclairs, au point de ne pas connaître d'autres sujets pour leurs contes. Ces historiettes sont de l'histoire, avec des hommes, de vrais hommes, qui aiment et qui haïssent, qui triomphent et qui souffrent, qui vivent et qui meurent. Ces ombres falotes de fantoches divins, voyez-les de près : ce sont des êtres en chair et en os qui s'agitent et qui palpitent. Même dans les puissances de la nature, les imaginations primitives voient des manifestations humaines, et elles conçoivent les rapports des éléments sur le modèle des rapports hostiles ou amicaux qui existent entre les hommes. Par conséquent, même dans les mythes susceptibles d'une interprétation naturiste, se révèlent les esprits qui les ont inventés autant que les spectacles qu'ils étaient destinés à expliquer. Mais une multitude infinie de mythes n'ont certainement jamais dissimulé des forces physiques ni des êtres célestes sous les enveloppes humaines qui s'offrent à nos regards. Ils nous conservent tout simplement des vestiges de croyances très anciennes et de mœurs souvent sauvages; ils perpétuent le droit et la religion d'une société rudimentaire. Il suffit donc de dépouiller les légendes des détails qu'y ont ajoutés les générations postérieures, pour les convertir en témoignages irrécusables, pour les élever à la dignité de documents. Les recueils des mythographes grecs renferment tout un coutumier. On y peut découvrir la source de mainte institution. L'ordalie est du nombre.

Les sociétés dans lesquelles apparaît l'ordalie ne sont pas encore

1. Polémon, dans Macrobe, *Saturnales*, V, 19, 15 sq.

des cités; ce sont des *géné*, des groupes familiaux, clans ou familles patriarcales, comme on voudra. Ces petits groupes ne connaissent pas les distinctions qui seront établies par la complexité de la vie sociale : droit criminel, droit civil, droit constitutionnel, tout cela ne fait qu'un seul droit, et qui se confond avec la religion. Mais la religion elle-même n'est pas encore imbue de la morale qui prévaudra dans des sociétés plus nombreuses et plus étendues. Les dieux ne sont pas des êtres de justice, mais des êtres de force et de puissance. Ils sont les ennemis toujours malfaisants de quiconque ne fait point partie du groupe qu'ils protégent; ils sont les champions toujours prêts de quiconque a reçu d'eux le sang qui coule en ses veines.

Dans ces conditions, quand un conflit quelconque est soulevé, il ne s'agit pas de savoir de quel côté est le bon droit. On n'a même pas encore la notion qu'il puisse y avoir une solution moralement vraie, une solution juste, aux différends provoqués par les relations sociales. Pour l'emporter, il faut et il suffit qu'on détienne un pouvoir magique, qu'on soit capable de vaincre des dangers qui, dans l'ordre naturel des choses, doivent mener à la mort. Un pareil pouvoir vient des dieux et n'appartient qu'aux fils des dieux. La pureté du sang constitue la noblesse et l'innocence, tandis que les dieux font périr implacablement les créatures viles qui les invoquent sans être de leur sang.

Mais alors, quelles sont les personnes qui doivent se justifier au péril de leurs membres et de leur vie? En général, le guerrier soutenu par toute une bande de guerriers n'a pas besoin de montrer qu'il est de souche divine : c'est visible à tous les yeux. Par contre, le misérable qui végète en marge d'un groupe puissant, l'être chétif, quel qu'il soit, ne peut sauver son honneur et sa vie que s'il est en possession d'un talisman secret. Quels sont-ils donc, ces déshérités de la société primitive? Ce sont les étrangers; ce sont surtout les femmes et les enfants.

Quant aux cas susceptibles d'ordalie, ils sont innombrables en principe. Cette preuve de bonne naissance, cette démonstration du droit à l'existence et à la sécurité, le faible peut être tenu de la fournir dans toutes les circonstances. On ne peut même pas dire de lui qu'il est tantôt demandeur et tantôt défendeur : la position du faible est toujours la défensive. Cependant, en fait, les cas d'ordalie sont presque toujours les mêmes.

C'est d'abord le cas de la femme qui porte dans ses flancs ou

vient de mettre au monde la preuve de son inconduite. Elle est coupable, du moment où elle introduit dans un groupe de parents un être qui n'est pas de leur race. Elle n'est pas coupable, si elle a été séduite par un fils de dieu, si le sang qu'elle propage est celui du dieu lui-même. Que de fois, dans la légende, la fille prise en faute s'excuse en disant qu'elle s'est unie à un être céleste! Mais il faut qu'elle le prouve; il faut qu'elle soit exposée à la mort pour que le dieu la déclare sienne en la sauvant. L'exemple le plus caractéristique peut-être est celui de Danaè. Son père Acrisios l'avait enfermée vierge dans un souterrain pour que jamais elle ne fût mère. Au bout de quelques années, il entendit sortir de terre une voix d'enfant. Il amène la coupable avec son petit garçon devant l'autel et lui demande qui est le père. Elle répond : « Zeus. » Acrisios n'en croit rien. Que fait-il? Il soumet la malheureuse à une épreuve terrible : il l'expose en mer[1]. Sous le couvert de légendes presque identiques, les mêmes idées se retrouvent dans toutes les parties de la Grèce et jusqu'à Rome : la Vestale Rhéa Silvia ne donne-t-elle pas pour père de Romulus et Rémus le dieu Mars? Partout, le groupe qui laisse à une fille-mère la vie sans déshonneur admet par là qu'elle a été aimée par un homme de sang pur, par un fils de dieu. On comprend pourquoi, dans la mythologie, les dieux ont tant à faire avec les filles des mortels.

Que la fille coupable soit consacrée aux dieux et puisse en mourir, cela n'est pas trop à l'opposé de nos idées. Ce qui nous déroute davantage, et qui cependant est bien conforme aux conceptions d'un temps où l'on ne distinguait pas entre accusateurs et accusés, mais entre forts et faibles, c'est le cas de la jeune fille qui s'offre à l'ordalie pour échapper à la poursuite d'un ravisseur, pour sauver son honneur d'une passion brutale. Elle est bien connue, cette histoire de la vierge qui, requise d'amour, sur le point d'être violentée par un roi, se précipite dans la mer : c'est l'histoire de la Crétoise Britomartis-Dictynna. Il n'y a là ni une fantaisie absurde ni un mythe météorologique, mais le geste d'une pauvre fille qui accepte l'alternative de mourir ou de se rendre intangible.

Le cas de la femme coupable entraîne celui de l'enfant bâtard ou adultérin. Persée est soumis à l'épreuve avec sa mère Danaè,

1. Voir le récit de Phérékydès, conservé par le scoliaste d'Apollonius de Rhodes, IV, 1091 (*Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 75, fragm. 26).

Téléphos avec Augé, Dionysos avec Sémélé. Mais souvent aussi, tandis que la coupable est gardée dans le groupe, vouée à l'infamie et aux mauvais traitements, son enfant seul est soumis à l'ordalie. Innombrables sont les héros qui entrent dans la vie par l'épreuve de l'exposition : la légende en est pleine. Cette exposition se fait presque toujours dans des conditions telles qu'il est impossible de n'y point voir une ordalie. La plupart du temps, l'épreuve se fait par l'eau froide. On connaît l'histoire de Romulus et Rémus; c'est celle des jumeaux grecs Nélée et Pélée, celle de Moïse, celle du roi chaldéen Sargon d'Agadé. Invention fabuleuse qui se transmet de pays en pays? Non, mais coutume primitive qui, d'âge en âge, se perpétue partout. Il suffirait, pour le prouver, de rappeler qu'elle était encore pratiquée avec sa signification première, aux derniers temps de l'empire romain, par les populations celtiques et germaniques. L'empereur Julien et bien d'autres nous racontent que les femmes mariées, quand elles avaient un enfant de naissance suspecte, devaient l'exposer sur les flots du Rhin : si l'enfant se noyait, la femme était coupable d'adultère; si l'enfant survivait, il était légitime, et sa mère innocente[1].

L'ordalie primitive sert donc à résoudre, non pas seulement les questions de culpabilité, mais aussi les questions de statut personnel. Par suite, elle convient admirablement au cas où des concurrents revendiquent une succession, c'est-à-dire, sous un régime de propriété indivise et collective qui ne comporte guère de contestation successorale en matière civile, au cas où des compétiteurs briguent le commandement et le sacerdoce héréditaires. Le chef doit être fils de dieu, Διογένης. Il faut qu'il établisse sa filiation; il faut qu'il fasse sentir sa puissance magnétique, de façon qu'il n'y ait pas de doute sur ses qualités surhumaines. Ici l'ordalie est appliquée à des personnages d'une haute situation. Elle peut l'être aux deux parties à la fois. Mais, qu'elle soit bilatérale ou non, elle a le même sens. Celui-là doit l'emporter et s'habiller de pourpre comme un dieu, qui est agréé des dieux manifestement. Marcher impunément sur des braises ardentes; boire, sans tomber foudroyé, le sang vénéneux d'une victime encore chaude : ce sont des signes qui ne trompent pas.

Reste à déterminer les effets juridiques de l'ordalie primitive.

1. Julien, *Lettres*, XVI; *Discours*, II; Claudien, *Contre Rufin*, II (V), 112; Anthologie palatine, t. IX, p. 125.

Ils sont bien simples — ou très complexes —, selon le point de vue. Que le patient s'offre de lui-même à l'épreuve, qu'il relève le défi d'un adversaire ou qu'il s'exécute sur la demande d'un tiers, l'ordalie termine l'affaire définitivement. Si le patient en réchappe, il est vainqueur; s'il meurt, il n'y a qu'à constater que les maléfices ont été plus forts que les talismans. Qu'est-ce que cela signifie au fond? Cela signifie que le résultat de l'ordalie est à la fois une preuve et une sentence ayant force de chose jugée. Pas besoin de jugement rédigé par les hommes; en voici un prononcé par les dieux. Bien mieux, les dieux l'exécutent en même temps qu'ils le prononcent et, pour ainsi dire, du même coup; ils sont les juges et ils sont les bourreaux : s'ils justifient l'innocent en lui accordant la vie sauve, ils condamnent le coupable par cela même qu'ils le tuent. Ainsi, dans l'ordalie, la preuve, qui déjà ne se distingue pas de la sentence, se confond encore avec la pénalité. Pour que le supplice nous apparaisse tantôt comme un moyen de procédure et tantôt comme une peine, il suffit qu'en mettant le patient à la discrétion des dieux, on lui ait laissé des chances de survie plus ou moins grandes. De la preuve la plus anodine à la peine capitale, du salut à peu près certain à la mort inévitable, la série des ordalies présente une gradation insensible et continue de dangers et de peines. En somme, l'ordalie primitive constitue à elle seule tout un système de procédure criminelle et de droit pénal, sans aucune des catégories que l'esprit humain devait distinguer un jour.

La légende grecque ne nous renseigne pas seulement sur le côté juridique de l'ordalie primitive, sur son caractère, sur ses emplois, sur ses effets. Elle nous montre encore d'une manière frappante, avec une précision qu'on ne retrouve peut-être nulle part ailleurs, quels étaient au fond les rapports de cette institution avec les idées religieuses. On va constater, en effet, que, dans le choix des épreuves les plus usuelles, les Grecs se sont conformés parfois à des règles universelles qui tenaient aux croyances les plus anciennes de l'humanité, mais que, d'autre part, ils ont su donner à ces croyances une expression plus moderne, plus nationale aussi, et que, par suite, ils se sont complu à des pratiques plus originales.

Dans tous les pays du monde, le patient doit faire éclater aux yeux qu'il peut sans danger approcher des êtres tout-puissants

ou les recevoir en lui, affronter leur présence redoutable ou absorber leur force de destruction, faire passer sur son corps ou dans son corps leur fluide mortel. Il y a ainsi des ordalies pour l'usage externe et d'autres pour l'usage interne. On voit le patient s'immerger dans l'eau froide, plonger la main dans l'eau bouillante, marcher à travers le feu ou sur des charbons ardents, tenir quelque temps des fers rouges. On le voit aussi manger ou boire les mets et les liquides réservés aux dieux et par là imprégnés de vertus divines, choses démoniaques, sacrées et maudites, capables de rendre immortel et de tuer sur place, substances vénéneuses que la foi confond avec des substances, également pleines de divinités, où l'expérience reconnaîtra effectivement des poisons.

Toutes ces épreuves ont été connues des Grecs. Elles le sont même encore à l'époque classique. Témoin les gardes que fait parler Sophocle et qui proposent de traverser la flamme ou de porter des masses de fer rougi. Aux deux extrémités du monde hellénique, en Italie et en Cappadoce, des hommes et des femmes méritaient des privilèges héréditaires et le sacerdoce en marchant sur des braises ardentes, tandis qu'en Achaïe la prêtresse de Gaia buvait devant l'autel du sang fumant de taureau[1]. L'épreuve par l'eau de Styx, par l'eau mortelle au parjure, avait été si fréquente dans le passé, qu'un grand nombre de sources en conservèrent le nom, entouré d'une réputation mystérieuse et terrible. C'est encore une ordalie du même genre, cette procédure dramatique décrite par Plutarque et qui a pour théâtre Syracuse. Un nommé Callippos, soupçonné de conjuration, accepte de se disculper par le « grand serment ». Il se rend au temple des Thesmophores. Après le sacrifice, il jure, une torche enflammée à la main, le corps enveloppé dans la pourpre de Perséphoné. Callippos prêtait un faux serment : il le paya de la vie[2]. Voilà une épreuve par le sacrilège, et, si déformée qu'elle soit par l'apport des idées nouvelles, elle se rattache directement aux croyances les plus vieilles et les plus communément répandues.

Mais, si les Grecs pratiquèrent ce genre d'ordalies, leurs préférences allèrent à d'autres. Ayant pour objet de démontrer qu'un mortel est plus fort que la mort, les ordalies ont une tendance à se mettre en harmonie avec les croyances sur le destin des tré-

1. Strabon, V, 2, 9, p. 226; XII, 2, 7, p. 537; Pausanias, VII, 25, § 13.
2. Plutarque, *Vie de Dion*, 56, 58.

passés. Il s'agit de placer le patient entre la vie et la mort, à la limite même du monde habitable et du monde infernal, de telle façon que les lois de la nature le poussent vers l'au delà, mais qu'il puisse pourtant être retenu en deçà par la magie d'une naissance divine ou par la protection d'un dieu. Le mode et le lieu de l'épreuve varient donc selon la conception que les peuples se font de la vie future. Dans les sociétés primitives, un système d'ordalies renferme parfois toute une doctrine d'eschatologie.

Or, les Grecs, en marins qu'ils étaient, c'est-à-dire en hommes attirés et tout ensemble effrayés par la mer, se figuraient le pays des morts loin, bien loin par delà tous les pays habités par les vivants, sur les bords du fleuve Océan, du côté où le soleil s'évanouit dans les flots. Il suffisait donc, pour mettre un être humain en présence de la mort, de l'exposer sur cette mer qui était en communication avec le fatal Océan. De deux choses l'une : ou bien le patient était emporté vers les rives d'où l'on ne revient pas, ou bien, sauvé des eaux, il était justifié, légitimé, consacré par le miracle.

Ainsi s'explique l'aventure de tous ces malheureux qu'on voit enfermer dans un coffre et jeter à la mer. En Chaldée, Sargon est couché dans une caisse enduite de bitume; chez les Hébreux, Moïse est couché dans une corbeille; chez les Romains, Romulus et Rémus sont couchés dans une auge; chez les Celtes, les nouveau-nés de filiation douteuse sont couchés sur un bouclier; — et dans tous ces cas le dieu qui prononce c'est un fleuve. En Grèce, le patient est généralement placé dans un coffre à couvercle, une λάρναξ, et livré au jugement de Poseidôn. Tel est le traitement infligé par le père de famille à la fille coupable, quelquefois au fils qu'il croit criminel, mais surtout aux enfants de l'amour. Pour que l'épreuve tourne si souvent en faveur du héros et de l'héroïne exposés, il faut autre chose que le goût du merveilleux; il faut que cette solution ait eu à un moment donné quelque vraisemblance. Sinon, pourquoi la fille-mère, quand elle voulait soustraire son enfant aux colères homicides, l'eût-elle mis en coffre? Le sauver d'une mort immédiate pour l'abandonner ainsi, c'eût été prolonger ses souffrances avec une cruauté par trop horrible pour une mère, si cette mère n'avait pas eu l'espérance d'une intervention divine. On couvrait le pauvre petit de talismans, on l'enveloppait de pourpre, on prenait les précautions nécessaires pour que la mort ne fût pas irrémissible, pour que le

coffre pût atterrir sur une plage hospitalière ou être recueilli par des pêcheurs.

Les mêmes croyances expliquent le plongeon dans la mer, cette variante de l'ordalie habituelle par l'eau froide. Le patient était amené au large sur un bateau et devait se précipiter dans les flots. Un exemple précieux nous est fourni par un poème récemment découvert de Bacchylides. Le héros de l'épreuve, c'est Thésée. Il avait voulu être embarqué avec les jeunes gens et les jeunes filles destinés au Minotaure. Or, donc, tandis que voguait vers la Crète la nef de malheur, le roi Minos, séduit par l'éclatante blancheur de la vierge Eriboia, voulut la caresser. Thésée accourt. Il flétrit un si lâche attentat et justifie son intervention en disant que, si Minos est fils de Zeus, il est né, lui, de Poseidôn. Mais il doit le prouver, qu'il est de souche divine. Qu'à cela ne tienne : il propose un duel au miracle. « Ça, dit-il, déployons la force de nos bras : advienne ce que Dieu jugera » (τὰ δ'ἐπιόντα δαίμων κρινεῖ). Minos accepte. Il commence. Il prie Zeus de le reconnaître pour fils par un signe éclatant. Zeus répond par un coup de tonnerre. Au tour de Thésée à montrer qu'il est protégé par celui qu'il appelle son père. Son adversaire jette un anneau dans les flots : qu'il aille le chercher dans les profondeurs de la demeure paternelle! Il n'hésite pas, il ne fait même pas de prière, il s'élance, et la mer le recouvre. Le héros pénètre dans le palais de Poseidôn; il s'approche d'Amphitritè. La déesse l'enveloppe de pourpre et lui pose sur la tête sa propre couronne. Il peut remonter à la surface : il a de quoi confondre quiconque le traiterait d'imposteur[1]. Sauf le dénoûment, qui est idéalisé par la poésie, cette légende est pleine de réalités. Qu'on la rapproche d'autres légendes crétoises, on verra comment l'épreuve pouvait réellement laisser au patient quelques chances de salut. Lorsque Minos se fut emparé de Mégare par la trahison de l'amoureuse Skylla, pendant qu'il s'en retournait dans son île, il fit jeter la misérable à la mer. Mais de quelle façon? Il la fit attacher au gouvernail ou à la poupe de son bateau[2]. Ce détail n'a aucun sens, s'il s'agit purement et simplement de mettre à mort une coupable. Il s'explique parfaitement, au contraire, si l'on se figure, au lieu d'une exécution, une espèce de procédure proba-

1. Bacchylides, XVII.
2. Scolie d'Euripide, *Hippolyte*, 1200; Apollodore, III, 15, 8, 3.

toire. Minos veut savoir si l'amour doit être récompensé ou la trahison punie : il a recours à l'ordalie maintenant avec Skylla, comme tout à l'heure avec Thésée. Skylla périt; mais à Skylla « la chienne » s'oppose, toujours dans la légende crétoise, Phronimè, « la vierge sage ». Accusée par une marâtre, la pauvre fille est remise par son propre père à un marchand nommé Thémisôn, le Justicier. Celui-ci met à la voile, et, une fois en pleine mer, il attache la patiente par des cordes, la lance dans les flots et la retire vivante[1]. La même épreuve qui tue la vierge folle sauve la vierge sage. De là ce dicton que les Grecs répéteront toujours : « Pour plonger dans la mer, il faut que les femmes aient encore leur virginité, » καταδύονται ἐς θάλασσαν γένους τοῦ θήλεος αἱ καθαρῶς ἔτι παρθένοι[2].

Mais il n'est même pas besoin de coffre ni de corde pour l'épreuve par la mer. Les Grecs croyaient que le royaume des morts était annoncé par une borne gigantesque, la Roche Blanche, la roche déjà éclairée par la lumière blafarde qui enveloppe les âmes des morts, en un mot, la Roche Leucade[3]. Cette roche, on la montrait sur le littoral grec un peu partout. Il suffisait qu'un être humain se jetât dans l'abîme du haut d'une falaise quelconque pour qu'il y eût une roche Leucade de plus. Cela se faisait par manière d'expiation, cela se faisait aussi par manière d'épreuve. On peut suivre tout le long de la Méditerranée le culte d'Ino-Leucothéa, l'épouse criminelle qui se jeta dans la mer pour devenir après sa mort « la déesse blanche », ou bien le culte de Britomartis-Dictynna, « la bonne vierge » qui se jeta dans la mer pour sauver son innocence et devenir « la vierge au filet », la vierge du salut. Partout ces deux héroïnes personnifient et consacrent le saut de la roche blanche, le saut dans la mort, le saut du châtiment ou de la glorification. Avant de se restreindre à une cérémonie religieuse célébrée dans l'île qui en garda le nom, le saut de Leucade servit sur une foule de points à des opérations d'un caractère juridique autant que religieux.

L'impression que produisirent sur la conscience hellénique les ordalies par la mer fut profonde et durable. Cette notion de géographie mystique : l'Océan mène au royaume des morts, aboutit

1. Hérodote, IV, 154.
2. Pausanias, X, 19, 2.
3. *Od.*, XXIV, 11.

à cette notion morale : il y a une justice de la mer. De Thétis à Thémis, la différence n'est pas grande; sous une forme plus ou moins détournée, constamment les deux déesses sont réunies dans la légende. D'une vieille croyance la tradition fit une sorte de dogme. Jamais les miracles de justice attribués à la mer ne trouvèrent d'incrédules en Grèce. Depuis bien longtemps les tribunaux fonctionnaient sans faire usage de l'ordalie douloureuse, que l'on continuait de considérer une heureuse traversée comme une forte présomption d'innocence. A la fin du ve siècle, un accusé, se demandant devant les juges athéniens quelles sont les preuves « les plus grandes et les plus dignes de foi », déclarera que ce sont les signes envoyés par les dieux et alléguera pour sa défense qu'il a souvent voyagé sur mer sans jamais causer de naufrage[1].

Dans un pays où la mer était proche presque partout, les ordalies par la mer devaient prendre une très grande extension. Cependant les gens de l'intérieur ne pouvaient pas descendre sur la côte chaque fois qu'ils avaient à régler un litige. Pour des terriens, les rivières, qui émanaient de l'Océan et qui par la mer y retournaient, convenaient aux mêmes épreuves que la mer. Il y eut un grand nombre de Styx, dont les eaux noyaient les coupables ou leur donnaient la gangrène. Et puis, il n'était même pas indispensable de passer par la mer pour aller au monde infernal. Nous sommes dans un pays hérissé de montagnes et criblé de trous : partout des gouffres ténébreux par où les eaux disparaissent et reparaissent, partout d'effrayants précipices et des grottes souterraines. Nous sommes aussi au milieu de petites sociétés qui tenaient à leur autonomie au point de localiser, de nationaliser les idées les plus générales. Chaque promontoire avait sa roche Leucade; chaque vallée, chaque plateau avait son entrée de l'enfer, sa bouche de l'Hadès. Pour livrer un être vivant aux divinités de la mort, les moyens ne manquaient pas : on pouvait l'immerger dans l'eau d'une source mal famée, l'exposer aux émanations méphitiques d'un cratère, le précipiter du haut d'un rocher à pic, l'emmurer au fond d'une caverne.

C'est ainsi que par la diversité de leurs ordalies, comme par leur prédilection pour la justice de la mer, les Grecs des temps primitifs nous révèlent, avec les traits les plus saillants de leur vie juridique, sociale et même économique, leurs croyances les

1. Antiphon, *Sur le meurtre d'Hèrodès*, 81-83.

plus intimes sur l'existence des morts. Ils nous permettent même de comprendre comment les règles auxquelles se conformait une ordalie pouvaient et devaient changer avec les idées sur l'au-delà. Chez presque tous les peuples qui ont laissé des documents écrits, l'épreuve par l'eau froide est favorable au patient quand il reste au fond, et le condamne quand il surnage. L'archevêque Hincmar, au IXe siècle, parle là-dessus comme la loi de Manou : *Innoxii submerguntur aqua, culpabiles supernatant*[1]. Et cependant à Babylone, d'après le vieux code d'Hammourabi, c'est le coupable que garde la divinité du fleuve et c'est l'innocent qu'elle renvoie à la surface[2]. D'où vient cette différence? Est-elle l'œuvre capricieuse du hasard? Nous fournit-elle une ligne de démarcation entre deux races humaines, un nouveau moyen de distinguer les Indo-Européens des Sémites? Nullement. Les Grecs sont là pour nous apprendre que cette différence tient, non pas à des caractères ethniques, mais à des degrés de civilisation. Longtemps ils s'en étaient remis aux éléments divinisés du soin de laisser la vie au patient ou de la lui prendre : c'était la solution primitive, simple, réaliste, qui expliquait la disparition par la mort et la mort par l'indignité. Le roi Minos et le justicier Thémisôn appliquaient l'épreuve à la façon d'Hammourabi. Mais, plus tard, dans les temps qui nous sont connus par les parties les plus récentes de l'*Odyssée*, quand se répandit l'idée que les dieux pouvaient attirer à eux les plus méritants des hommes pour leur faire partager leur immortelle félicité, les Grecs admirent que, dans l'ordalie par immersion, la divinité de l'eau retenait les personnes qui lui étaient chères et repoussait les autres. Cette solution, plus idéaliste et plus raffinée par ses origines morales, est celle de Manou. En Grèce, elle finit par fournir un procédé de divination et subsista toujours dans la consultation des oracles[3]. Changement significatif. Un simple détail de procédure se transforme sous nos yeux : n'y voyons pas une modification arbitraire et futile dans la règle du jeu ; c'est l'âme même d'un peuple que nous discernons dans ce qu'elle a de plus profond, dans l'image qu'elle se fait de l'autre monde.

1. Hincmar, *De divortio Lotharii et Tetbergae*, 6 (Migne, t. CXXV, col. 665).
2. Hammourabi, col. V, l. 33 et suiv.
3. A Épidaure-Liméra, on jetait dans un étang des gâteaux comme on y jetait jadis des femmes, et, si les gâteaux surnageaient, c'était signe de malheur (Pausanias, III, 23, 8).

Toutes ces ordalies, qui se prêtaient à des emplois si variés, que sont-elles devenues dans la période historique de la Grèce? Si l'on admet que cette coutume juridique et religieuse a pris naissance en des temps où le droit et la religion étaient une seule et même chose et où les institutions politiques étaient encore enfermées dans le cercle étroit de la famille, on ne doit pas être surpris qu'au fur et à mesure que se séparaient plus nettement l'une de l'autre la justice, la religion et la politique, elles aient également recueilli et perpétué la vieille coutume en l'adaptant à des fonctions de plus en plus différentes.

Quand la justice de l'État eut assez d'autorité pour dicter des sentences de condamnation exécutoires, la preuve et la peine cessèrent d'être confondues. L'ordalie sous sa forme primitive n'existe donc pas dans la procédure des tribunaux grecs. Si on la voit encore pratiquée dans les siècles classiques et jusque dans les derniers temps de la Grèce ancienne, cette persistance s'explique seulement par la faculté qu'eurent toujours les parties de terminer une affaire, même criminelle, en dehors des tribunaux. Mais devant la justice de l'État, les ordalies, au lieu d'être à la fois des peines et des preuves, devinrent ou des peines ou des preuves. Les plus formidables, celles qui amenaient la mort sauf un miracle, servirent aux exécutions capitales : en Grèce, comme à Rome, le condamné à mort fut jeté à la mer dans un sac, s'il expiait un crime exceptionnellement atroce, et précipité dans un gouffre, s'il était l'auteur d'un crime ordinaire. Pour la preuve, on se contenta, en règle générale, d'un simple simulacre, puis d'un symbole oral : le serment remplaça l'ordalie et la rappela toujours par la terrible imprécation dont il s'accompagnait et qui n'était qu'une ordalie en paroles. Mais les personnes qui n'étaient pas admises à jurer, les *capite minores*, continuèrent d'être soumises à l'ordalie réelle : ce fut la torture inquisitoriale. Comment se fait-il que chez tant de peuples, et non pas seulement chez les Grecs, on trouve toujours aux débuts de la procédure probatoire l'obligation alternative du serment et de la question? Entre ces deux moyens de preuve il n'existe d'autre lien logique que l'imprécation, et leur origine commune, la source où ils prennent leur puissance meurtrière, ne peut être que l'ordalie primitive.

De son côté, la religion grecque a conservé l'ordalie dans un grand nombre de consultations mantiques et de solennités rituelles.

Parmi les cérémonies de ce genre, la plus connue c'est le saut de Leucade, parce que l'île de ce nom concentra peu à peu et s'appropria définitivement toutes les légendes de sauts leucadiens. Mais il y avait bien d'autres endroits où les prêtres sautaient pour honorer un dieu, imitant les prêtres du temps passé qui sautaient pour établir leur droit au sacerdoce; il y avait même bien d'autres procédés qui servaient au même usage, par exemple les charbons ardents.

Enfin, dans la vie publique, plusieurs institutions sont des ordalies mitigées. Tel est le tirage au sort des magistratures; tel est ce curieux examen des magistrats qui se place entre la nomination et l'investiture et qui s'appelle la mise à l'épreuve ou *docimasie*. Le tirage au sort, Fustel de Coulanges a démontré suffisamment qu'il est en rapport avec les croyances les plus antiques de la race grecque. Mais la véritable origine de la coutume, du rite, est fixée par ces deux faits, que la question de succession aux magistratures, primitivement héréditaires, était jadis une pure question de statut personnel et que bien des peuples de par le monde ont eu recours pour toutes sortes de contestations à l'ordalie par le sort. Quant à la *docimasie*, elle est restée manifestement une ordalie dans le cas des prêtres et des prêtresses qui, avant d'entrer en fonctions, devaient boire du sang de taureau ou s'exposer à mourir brûlés. Elle l'est, par conséquent, aussi dans le cas des magistrats, puisque le pouvoir sacerdotal et le pouvoir politique sont restés longtemps réunis entre les mêmes mains. De la *docimasie*, comme du tirage au sort, on peut dire avec Platon, mais en donnant à ce mot une signification rétrospective et profondément historique : « C'est un jugement de Zeus, » Διὸς γὰρ δὴ κρίσις ἐστί[1].

Et maintenant, après avoir dégagé de la fiction toute une série de faits pour les relier par des hypothèses aussi vraisemblables que possible et les projeter dans l'histoire, de toutes ces anecdotes, de tous ces rapprochements, de toutes ces explications, que faut-il retenir? Consultée sur la question de l'ordalie, la fable antique nous a donné des réponses précieuses. Elle nous a confirmé une fois de plus l'identité primordiale du droit avec la religion, mais avec une religion fruste, plus voisine de la magie

1. Platon, *Lois*, p. 757 B.

que de la morale. Elle nous a fait voir avec une netteté unique les rapports de la procédure criminelle et du droit pénal avec les croyances sur l'autre monde. Elle nous a rendu ce service inestimable de nous placer, dans les groupes inférieurs, au début d'une évolution qu'on peut suivre jusqu'à son dernier terme dans les cités parfaitement organisées. Mais allons au fond des choses. D'où vient que pour la connaissance d'une coutume universelle, on ait tant à gagner au contact d'une société particulière? C'est que le peuple grec, avec sa mythologie pleine de réalités vivantes et drues, fournit aux études de droit comparé un point de départ tellement reculé que, pour en retrouver l'équivalent, il faudrait rechercher dans l'anthropologie des milliers de documents fragmentaires. C'est que le peuple grec a toujours su donner aux conceptions communes de l'humanité ce qui est la qualité maîtresse et la marque distinctive de son génie, la précision. C'est qu'enfin le peuple grec est le seul qui, dans l'espace de quelques siècles, avec une incroyable rapidité, nous mène des origines barbares à la civilisation la plus raffinée. Dès lors, la question de l'ordalie n'est pas la seule dont on puisse chercher la solution dans les légendes et les textes historiques de la Grèce. Chaque fois que les juristes, les historiens et les sociologues voudront connaître les coutumes et les croyances des sociétés primitives, chaque fois qu'ils voudront comprendre comment de la superstition la plus grossière ont pu sortir par des ramifications infinies les institutions parfois les plus délicates, ils feront bien de regarder vers un pays dont le droit présente en un puissant raccourci le tableau complet des transformations sociales.

Gustave Glotz.

L'AFFAIRE DE SAVOIE

EN 1860

ET L'INTERVENTION ANGLAISE

La Savoie du Nord se trouve dans une situation unique en Europe. Au point de vue politique et administratif, elle appartient à la France, et ceux qui la visitent n'auraient aucune raison de supposer qu'elle n'est pas française au même titre que tout autre territoire du centre, de l'est ou de l'ouest. Mais, en même temps, elle ressortit au système défensif de la Suisse. Qu'une guerre éclate, les troupes cantonnées sur la rive sud du Léman doivent se retirer et faire place aux fusiliers fédéraux; ainsi le veut le traité de Vienne.

Mais, si le principe est formel, l'application n'en a pas été réglée; on n'est même jamais tombé d'accord sur l'étendue des droits et des devoirs des deux nations voisines. De là une question ouverte qui, depuis quelque quatre-vingt-dix ans, a fait couler l'encre à flots. Elle a été discutée avec passion entre la Suisse et la Sardaigne, entre la France et la Suisse, et, une fois au moins, en 1860, elle a occupé l'Europe et provoqué des incidents et manœuvres diplomatiques qui ne manquent pas d'intérêt et dont le récit peut être tenté aujourd'hui[1].

1. La principale source utilisée pour cette étude est la correspondance des agents diplomatiques de la Confédération suisse dans l'année 1860. Cette correspondance, que j'ai pu consulter grâce à une autorisation bienveillante, se trouve aux archives fédérales de Berne; elle est répartie dans six portefeuilles marqués d'une étiquette portant la rubrique *Savoyerfrage, politische Akten* et la désignation du mois ou des mois. Dans l'intérieur de chaque carton, les pièces sont rangées par ordre chronologique. Dans ces conditions, je ne crois pas nécessaire d'indiquer constamment en note la provenance de mes documents. Il est entendu que toutes les lettres citées dans le texte, accompagnées de la date et sans autre indication, viennent des archives fédérales suisses.

I.

Le 29 mars 1815, les plénipotentiaires des puissances, réunis au congrès de Vienne, signaient un protocole, dont le premier article était ainsi conçu : « Que les provinces du Chablais et du Faucigny et tout le territoire au nord d'Ugines, appartenant à S. M., fassent partie de la neutralité de la Suisse garantie par toutes les puissances, c'est-à-dire que, toutes les fois que les puissances voisines de la Suisse se trouveront en hostilités ouvertes ou imminentes, les troupes de S. M. le roi de Sardaigne, qui pourraient se trouver dans ces provinces, se retireront et pourront, à cet effet, passer par le Valais, si cela devient nécessaire; qu'aucunes autres troupes armées d'aucune puissance ne pourront y stationner, ni les traverser, sauf celles que la Confédération suisse jugerait à propos d'y placer. Bien entendu que cet état de choses ne gêne en rien l'administration de ces provinces, où les agents civils de S. M. le roi pourront aussi employer la garde municipale pour le maintien du bon ordre[1]. »

Chose curieuse, cette clause, qui paraît éminemment avantageuse à la Suisse, était demandée par le Piémont; elle figurait parmi les concessions que le gouvernement sarde réclamait en échange d'un certain nombre de communes savoisiennes qu'il cédait au canton de Genève. Il est compréhensible que les contemporains aient éprouvé quelque embarras et que la postérité ait discuté sur le sens d'un article aussi singulièrement encadré et rédigé.

Aujourd'hui, le secret n'est pas absolument éclairci; peut-être les archives de Turin ou de Rome nous réservent-elles encore quelques surprises. Mais, d'après la publication des lettres de Pictet de Rochemont[2], le principal des négociateurs genevois au congrès de Vienne, les grandes lignes de cette affaire apparaissent assez bien.

Pendant la campagne de 1814, les puissances alliées, désireuses de créer dans l'Europe centrale une barrière solide,

1. Tous les actes et documents concernant la question de Savoie à l'époque du congrès de Vienne sont exposés dans le livre de Gonzenbach : *la Suisse et la Savoie considérées dans leurs relations de neutralité.*

2. *Biographie, travaux et correspondance diplomatique de C. Pictet de Rochemont,* par Ed. Pictet.

capable d'arrêter dans l'avenir les offensives de la France, songèrent à rectifier les frontières de la Suisse. Cette intention est exprimée dans plusieurs notes. Le 22 avril, encore, les plénipotentiaires d'Autriche, de Russie et de Prusse accrédités auprès de la Diète fédérale, Schraut, Capodistria et Chambrier, déclaraient : « Qu'il était dans l'intention des puissances d'assurer à la Suisse une frontière naturelle et forte, qui pût toujours être défendue avec succès, même contre des forces supérieures[1]. »

Ces desseins ne se réalisèrent pas. Le long du Jura, la frontière resta très défectueuse; le pays de Gex, entre autres, que tous les militaires considéraient comme indispensable à la défense de la Suisse, demeura français. Au sud du Léman, cependant, les plénipotentiaires des puissances projetèrent une innovation : tandis que le premier traité de Paris rendait à la Sardaigne les anciennes provinces de Maurienne et de Tarentaise, il ne stipulait rien quant au Chablais et au Faucigny. Ces territoires, dans l'opinion de plusieurs diplomates, devaient passer à la Suisse; ils seraient occupés par des troupes autrichiennes jusqu'à ce que le congrès de Vienne eût fixé leur sort.

Il est donc compréhensible que le gouvernement de Turin, déçu dans quelques-unes de ses espérances, ait cherché une combinaison qui lui permît de recouvrer une possession ancienne sur laquelle il avait fermement compté. Mieux valait grever d'une servitude ces provinces, d'ailleurs presque impossibles à défendre, que de ne pas les avoir du tout. C'est l'envoyé sarde à Vienne, Saint-Marsan, qui, le premier, parla d'étendre au Chablais et au Faucigny la neutralité suisse, et, sans doute par un effet de cette négociation[2], les Autrichiens évacuèrent la Savoie du Nord que les Piémontais occupèrent à leur place.

La proposition sarde, lentement ébruitée, reçut l'appui des délégués genevois. Ceux-ci, désireux de remédier aux défectuosités géographiques de leur territoire par l'adjonction de quelques districts savoisiens, entrevirent une ingénieuse combinaison. En

1. Cf. Gonzenbach, *la Suisse et la Savoie*, p. 41.

2. Je ne connais aucun document qui établisse que la démarche du gouvernement sarde ait provoqué l'évacuation de la Savoie. Mais la parfaite coïncidence dans le temps entre la proposition de Saint-Marsan et le retrait des troupes autrichiennes est caractéristique; elle permet de supposer un rapport de cause à effet. Schweizer exprime cette opinion dans son ouvrage : *Geschichte der schweizerischen Neutralität*, p. 889.

échange de la protection dont la Suisse couvrirait la Savoie du Nord, le roi de Sardaigne céderait un certain nombre de communes destinées à arrondir le nouveau canton de Genève.

Ainsi, pour les principaux intéressés, la neutralisation de la Savoie a été un moyen plutôt qu'un but. Ils ne se sont pas occupés de savoir en faveur de qui cette clause était établie[1]. Les représentants des puissances, qui voulaient du bien à la république de Genève comme au roi de Sardaigne, admirent ce projet; ils y voyaient un expédient heureux, propre à concilier des engagements contradictoires et à fermer à la France les voies d'accès du Simplon. La résistance vint plutôt des délégués de la Diète suisse, Reinhard, Wieland et de Montenach, qui, liés par des instructions assez étroites, voulaient, par-dessus tout, éviter de jeter leur pays dans des aventures. C'est probablement pour calmer les appréhensions de ces hommes et ne pas exposer tout l'arrangement à un refus de la Diète que l'occupation militaire de la Savoie, d'obligatoire qu'elle était d'abord, devint facultative.

Une seule chose paraît singulière : comment le gouvernement sarde a-t-il pu signer un acte qui lui imposait, en cas de guerre, l'abandon d'une partie de son territoire, alors qu'il n'était pas sûr que d'autres en assureraient la défense? Peut-être faut-il tenir compte d'une pression exercée par les puissances; mais cela s'explique surtout par le trouble où le retour de Napoléon jeta toutes les cours de l'Europe et l'idée que de nouvelles stipulations interviendraient à bref délai qui infirmeraient toutes les dispositions déjà arrêtées.

Le second congrès de Paris, en effet, donna au Piémont la Savoie occidentale; mais il ne changea rien à la situation des territoires neutralisés et se borna à en augmenter la surface. D'après le traité du 20 novembre 1815, « la neutralité de la Savoie sera étendue au territoire qui se trouve au nord d'une ligne à tirer depuis Ugines, y compris cette ville, au midi du lac d'Annecy, par Faverge jusqu'à Lécheraine, et de là au lac du Bourget jusqu'au Rhône, de la même manière qu'elle a été étendue aux provinces de Chablais et de Faucigny, par l'article 92 de l'acte final du congrès de Vienne[2] ». Cette zone était étroite-

1. Il n'en a pas été de même de la postérité; cette question est encore discutée aujourd'hui.

2. Le protocole du 29 mars forme l'article 92 de l'*Acte final*.

ment liée à la Suisse : « ... Les puissances reconnaissent et garantissent également la neutralité des parties de la Savoie désignées par l'acte du congrès de Vienne du 29 mars 1815 et par le traité de Paris de ce jour, comme devant jouir de la neutralité de la Suisse de la même manière que si elles appartenaient à celle-ci. »

Un nouveau règlement des questions intéressant le roi de Sardaigne et la Confédération suisse devait à la vérité intervenir. Il était d'autant plus nécessaire que, dans les derniers mois de 1815, déjà, des difficultés s'étaient élevées entre le gouvernement sarde et le Directoire fédéral relativement à l'interprétation du protocole du 29 mars. L'un prétendait voir une obligation là où l'autre ne se reconnaissait qu'un droit. Quant à la fixation exacte des circonstances où la Savoie du Nord pourrait ou devrait être occupée; quant au mode d'évacuation ou d'introduction des troupes, aux rapports entre les pouvoirs civils et les autorités militaires, à l'entretien des soldats, etc., rien n'avait été arrêté... Mais le traité que les plénipotentiaires des deux États signèrent à Turin le 16 mars 1816 ne résolut guère que des questions territoriales; les négociateurs, constatant qu'ils ne pouvaient tomber d'accord, laissèrent de côté les points litigieux et se bornèrent à rappeler, dans un article assez singulièrement conçu, les stipulations des traités de Vienne et de Paris que la Suisse comme la Sardaigne s'engageaient à respecter exactement. C'était transformer une difficulté temporaire en un conflit permanent.

Ainsi, la Savoie du Nord a été placée, par une décision de l'Europe, dans une situation sans précédent en droit international; mais cette situation a été insuffisamment précisée. Les puissances se sont promptement désintéressées de leur œuvre; pendant près d'un demi-siècle, le mot de Savoie n'a paru que rarement dans des notes de chancellerie. Le gouvernement sarde, sans contester à la Suisse son droit d'occupation, ne s'est pas mis d'accord avec elle sur les points contestés. En Suisse, malgré quelques velléités d'intervention, on ne s'est jamais décidé à envoyer des troupes en Savoie; mais l'idée est demeurée très ferme que les districts du Chablais et du Faucigny sont un pays à part, sur lequel la Confédération possède des droits et qui est nécessaire à sa défense.

II.

La guerre de 1859 éclata. Elle fut une surprise pour bien des gens, et le grand public, qui ignorait l'arrangement de Plombières, n'en vit que tardivement se dessiner les conséquences. Mais, dès l'abord, il parut évident à chacun que de grands changements territoriaux allaient s'opérer : les uns parlaient de la formation imminente d'une Confédération italienne de vingt millions d'âmes; d'autres, d'une réunion de la Savoie à la France. En Suisse, un courant d'opinion assez fort poussait le gouvernement à agir; le moment était venu, semblait-il, de sortir d'une situation fausse, de transformer ce qui n'avait été jusque-là qu'un droit d'occupation en une possession effective.

Le Conseil fédéral n'était pas en fort bonne posture. Quoi qu'il advînt, les rapports entre la Suisse et la Savoie du Nord devaient changer. L'occupation militaire, exécutable à la rigueur en face du petit Piémont, devenait beaucoup plus difficile à réaliser si la Savoie ressortissait à la grande Confédération italienne, parfaitement en état de la défendre. Si elle passait à la France, la différence se marquait encore mieux, car elle devenait alors partie intégrante de la puissance contre laquelle, précisément, la Suisse avait mission de la protéger; quant aux clauses secondaires du protocole du 29 mars, aux réserves faites en faveur du roi de Sardaigne, à la retraite des troupes par le Valais..., tout cela ne serait plus qu'un non-sens. Le gouvernement fédéral pouvait donc élever des réclamations en invoquant la logique; il pouvait, comme il le fit dans l'automne 1859, par une circulaire adressée aux puissances signataires du traité de Vienne, demander à être entendu dans toute conférence qui s'occuperait des affaires de Savoie. Mais dérivait-il de là que la Suisse eût un droit positif sur une partie de cette province, qu'elle pût en interdire le transfert d'une nation à une autre ou réclamer une augmentation de territoire?... Rien dans les protocoles de Vienne ou de Paris ne justifiait une pareille prétention. Il fallait donc, du côté suisse, procéder avec infiniment de tact et de prudence, éviter de s'engager à fond dans une affaire aussi peu sûre.

A la fin de janvier 1860, il devint nécessaire de prendre une décision. Le doute n'était plus permis : la Confédération italienne, avec laquelle le Conseil fédéral avait un peu trop compté,

rentrait dans l'ombre; Napoléon III, qui avait essayé quelque temps d'enrayer les conséquences de sa guerre, rendait la main à ses protégés. Mais il exigeait le prix du combat auquel il avait renoncé au moment de Villafranca; la Savoie et Nice devaient être la rançon des agrandissements du Piémont en Italie. Et Cavour, qui revenait aux affaires après une courte éclipse, se prêtait à l'exécution de ces projets.

Alors, le gouvernement suisse intervint; il chargea son ministre à Paris, M. Kern, d'exposer à l'empereur le grand intérêt que la Confédération portait à la Savoie et d'insister pour obtenir une cession de territoire au cas où le *statu quo* ne serait pas maintenu. C'était entrer un peu vivement en matière; mais, au début du moins, le succès parut répondre à cet effort. Napoléon III, en effet, avait de vives sympathies pour la Suisse, son ancien pays d'adoption, qui, en 1838, avait pris les armes en sa faveur; de plus, il s'inquiétait du mauvais vouloir de l'Europe et ne demandait pas mieux que de se la concilier en prouvant sa modération par des actes.

Les ouvertures de Kern furent donc bien accueillies :

L'empereur m'a chargé de vous dire, lui répondait le ministre Thouvenel au commencement de février, que, si l'annexion devait avoir lieu, il se ferait un plaisir, par sympathie pour la Suisse, à laquelle il porte toujours un intérêt particulier, de lui abandonner comme son propre territoire les provinces du Chablais et du Faucigny.

Des déclarations semblables furent faites aux cabinets de Turin et de Londres, ainsi qu'au président de la Confédération suisse, par le chargé d'affaires de France à Berne. Napoléon III ne fit aucune difficulté pour confirmer les paroles de son ministre[1].

1. Cf. le message présenté par le Conseil fédéral aux Chambres le 28 mars 1860 et le rapport de gestion lu au commencement de l'année suivante (*Feuille fédérale*, 1860, t. I, p. 464; 1861, t. I, p. 854). — Dans une note écrite, déposée aux archives, le président Frey Hérosée reproduit comme suit une déclaration que vient de lui faire Tillos, chargé d'affaires de France à Berne, — 6 février, — « Je suis chargé de dire verbalement, et d'une manière très confidentielle, au président de la Confédération suisse, que la question de Savoie n'est nullement sur le tapis actuellement, mais qu'elle pourrait pourtant devenir bien importante pour la France dans le cas où le Piémont, par l'annexion de plusieurs provinces, deviendrait une puissance plus forte. Alors, la

L'empereur était-il sincère quand il prenait des engagements si explicites? On lui a prêté de noirs desseins; on a dit qu'il ne voulait que leurrer la Suisse, paralyser son opposition jusqu'au moment où les protestations du Conseil fédéral se heurteraient à un fait accompli; ou, mieux encore, qu'il cherchait, en l'engageant avec lui, à la compromettre aux yeux de l'Europe afin d'enlever toute valeur à ses réclamations futures. Mais ce ne sont là que des suppositions dont la preuve n'a jamais été faite. Au contraire, plusieurs contemporains ont affirmé que Napoléon III avait été un moment résolu à céder la Savoie du Nord à la Suisse[1], et, s'il n'en avait pas été ainsi, l'empereur n'aurait-il pas procédé avec plus de prudence? Aurait-il informé de ses intentions la diplomatie étrangère?

Mais, réelles ou non, ces intentions généreuses ne durèrent pas. Dès la fin du mois de février, Napoléon III se refroidit visiblement à l'égard de la Suisse. Le 1er mars, en ouvrant les séances du Corps législatif, il parle de la réunion probable des versants nord des Alpes à la France, mais ne souffle mot des demandes de la Confédération. Presque en même temps, le ministre Kern, qui sollicite une confirmation écrite des engagements oraux pris quelques semaines auparavant, se heurte à un refus catégorique de la part de Thouvenel. Le 9 mars, le Conseil fédéral, dont l'inquiétude augmente, renouvelle sa démarche; il invoque un vieux traité passé en 1564 entre la république de Berne et le duc de Savoie, par lequel les deux parties s'interdisent de céder à un autre État les districts voisins du Léman; il déclare que les provinces neutralisées ne peuvent changer de maître sans l'assentiment de la Suisse et demande à prendre

France aurait à prétendre à une bonne frontière militaire de ce côté; et, dans ce cas, S. M. l'empereur ne se refuserait pas à une cession à la Suisse des provinces du Chablais et du Faucigny qui lui seraient abandonnées. »

1. Thouvenel, ministre des Affaires étrangères, le dit au cours de sa correspondance avec Gramont. Il lui envoie entre autres, à titre confidentiel, une pièce préparée pour lord Cowley, où se trouvent ces lignes : « ... La soustraction de la Savoie aux possessions du roi de Sardaigne ne devrait pas entraîner l'abolition des clauses relatives à la neutralisation éventuelle du Chablais et du Faucigny, et, dans le but de les entourer d'une force nouvelle, il nous semblerait désirable que ces pays pussent être réunis d'une façon définitive à la Suisse. » Ce mémoire porte la date du 7 février 1860. Cf. *le Secret de l'empereur*, par L. Thouvenel, t. I, p. 29. — Le prince de La Tour d'Auvergne, ambassadeur de France à Berlin, exposait, au mois d'avril, la même opinion à l'Envoyé extraordinaire Dapples. Cf. la lettre de Dapples du 25 avril 1860.

part à toute négociation qui s'ouvrira à ce propos. Quelques jours après, sur de mauvaises nouvelles qui lui viennent de la Savoie, il proteste à Paris et à Turin contre toute annexion du territoire neutralisé qui se ferait sans entente avec la Confédération et sans le consentement des puissances.

Du côté français, les refus se succèdent. Aux notes du Conseil fédéral, le ministre Thouvenel répond par d'autres notes. Il récuse absolument le traité de 1564, reprend l'ancien point de vue sarde et soutient que la neutralité de la Savoie du Nord a été décrétée en faveur du Piémont comme une charge imposée à la Suisse. C'est une véritable polémique qui se poursuit pendant des semaines et des mois. Et le cabinet de Turin, qui tire ses inspirations de Paris, développe les mêmes arguments et oppose aux demandes fédérales les mêmes fins de non-recevoir. Que s'était-il passé?

Napoléon III ne brilla jamais par l'esprit de suite. A part un certain nombre d'idées, ou plutôt de sentiments, qui lui tenaient particulièrement au cœur et qu'il faisait reparaître avec un « doux entêtement », il se laissait volontiers porter et réglait sa conduite sur les circonstances autant et plus que ce n'est le devoir d'un chef de grand État. Ses fluctuations, quant à la Savoie, n'ont donc rien qui doive surprendre. En 1860, l'empereur expliquait le brusque changement de son attitude par les dispositions des Savoisiens eux-mêmes, qui, disait-il à lord Cowley, ne pouvaient se décider à devenir Suisses[1]. Ce n'était pas exact : les Savoisiens du Sud, qui formaient majorité, manifestaient une grande répugnance en face d'une dislocation possible de l'ancien duché; mais ceux du Nord se seraient volontiers ralliés à la Suisse, à laquelle les rattachaient presque tous leurs intérêts; ils l'avaient déjà demandé en 1814; ils pétitionnèrent de nouveau dans ce sens en février 1860.

Plus importante était l'opinion de la France. Les projets annexionnistes de l'empereur avaient été bien accueillis; mais la perspective d'un partage possible provoquait la plus vive désapprobation. Et, tandis que les journaux officieux célébraient le succès de l'empereur et le voulaient complet, éclatant, l'opposition n'était que trop disposée à taxer de faiblesse les actes de con-

1. C'est ce que, sur les indications fournies par son ambassadeur à Paris, Lord John Russel déclarait, dans un discours aux Communes, le 23 juin 1860.

descendance[1]. Or, Napoléon III, qui, en annexant la Savoie, voulait, avant tout, agir sur l'opinion, devait éviter ce désaveu.

Enfin, il est probable que l'attitude du gouvernement suisse, son insistance à réclamer la confirmation des premières promesses, la hâte avec laquelle il recourut aux protestations écrites indisposèrent l'empereur et compromirent toute la négociation. Mais, ici, des éléments nouveaux interviennent; en adoptant cette ligne de conduite, le Conseil fédéral subissait des influences du dehors.

III.

Les velléités annexionnistes de Napoléon III provoquaient une certaine émotion en Europe; elles semblaient justifier sur le tard les inquiétudes que le second empire français avait inspirées à son début. N'était-ce pas là un retour à la politique de conquête si naturelle chez un Bonaparte?

Ces inquiétudes n'existaient pas au même degré partout. La Russie, très éloignée du théâtre des événements, en coquetterie avec la France officielle, ne s'émut pas. Elle déclara, à plus d'une reprise, faire cause commune avec l'Europe, mais ses sympathies allaient plutôt au gouvernement de Napoléon III; elle lui rendit même quelques petits services[2].

L'Autriche ne pouvait éprouver aucun plaisir d'un agrandissement de la France. Mais, après tout ce qui s'était passé, sa diplomatie était décidée à ne plus s'émouvoir de rien, et l'embarras de certaines puissances, qui, peu auparavant, l'avaient très gaillardement lâchée dans le malheur, n'était pas sans provoquer chez elle un peu de satisfaction[3].

1. Le diplomate russe Budberg, qui revenait d'un séjour à Paris, citait à Dapples un mot de Thiers qu'on répétait dans tous les salons : « Vous verrez qu'il est trop bête pour savoir nous rendre seulement la Savoie. C'est la seule bonne chose qu'il aurait faite. » Cf. lettre de Dapples du 16 mai 1860.

2. Thouvenel écrivait à Gramont le 8 avril : « La Russie nous est tellement secourable dans la question de Savoie que je commence à m'inquiéter de la récompense qu'elle nous demandera » (*le Secret de l'empereur*, t. I, p. 120).

3. « Il serait vraiment absurde, disait l'*Ostdeutsche Post* du 18 mars, que l'Autriche fût là pour protéger les traités quand d'autres sont attaqués, tandis qu'on la laisse sans aide ni protection quand elle l'est elle-même. » — « De quel œil verrez-vous les annexions françaises en Savoie et à Nice? » demandait l'ambassadeur anglais, Lord Loftus, à M. de Rechberg, « du même œil que les annexions dans l'Italie centrale, » répliqua froidement le chef du cabinet de Vienne. Cité par P. de La Gorce, *Histoire du second Empire*, t. III, p. 207.

En Prusse et en Allemagne, l'émotion était beaucoup plus grande. La théorie des frontières naturelles, qu'on ne se faisait pas faute d'invoquer à Paris à propos de la Savoie, paraissait menaçante pour la rive gauche du Rhin. Des bruits d'annexions françaises couraient les rédactions de journaux et agitaient désagréablement le public. Des craintes s'exprimaient jusque dans le monde diplomatique et princier[1]. Mais ces protestations devaient rester platoniques; seul le gouvernement prussien aurait eu la force d'agir, et les discussions qui s'étaient élevées l'année précédente quand on avait parlé d'entrer en campagne contre la France, comme aussi les embarras inséparables d'une régence le condamnaient à une prudence extrême.

Plus blessée encore était l'Angleterre. La brusque intervention de Napoléon III en faveur des Italiens l'avait surprise et inquiétée; mais, quand l'empereur s'était arrêté, après Villafranca, Lord John Russel, chef du *Foreign office,* le remplaça aussitôt comme conseiller et protecteur des Italiens et se fit sans frais aucuns une remarquable popularité dans la péninsule. Les événements se dessinaient alors de la façon la plus favorable pour l'Angleterre : Napoléon créant de ses propres mains sur ses frontières un grand État, qui, un jour, pourrait lui devenir hostile, et cet État se plaçant de prime abord dans la clientèle britannique...! que pouvait-on rêver de plus magnifique sur les bords de la Tamise?

Cette satisfaction prit fin quand il fut question de céder la Savoie à la France. A l'inquiétude que cette annexion ne correspondît à un changement dans la politique impériale se joignait un mécontentement très vif mêlé de mauvaise humeur; on aurait dit que la France, tirant des avantages de sa guerre victorieuse, commettait à l'égard de sa voisine un acte de félonie. La reine ne faisait que devancer les sentiments de son peuple quand, à la date du 5 février, elle écrivait à Russel, qui venait de lui annon-

1. Le 4 mars 1860, le prince régent de Prusse écrivait au prince Albert à propos de la Savoie : « ... Personne n'est plus intéressé à la question que la Prusse et l'Allemagne, à cause de la rive gauche du Rhin, qui correspond exactement à ce que les versants des Alpes seraient comme ligne géographique de protection, en cas d'une invasion par les défilés des Alpes. A ce point de vue, nous sommes plus intéressés et forcés de protester hautement contre tout projet d'annexion de ce genre que toutes les autres grandes puissances... » Cf. *le Prince Albert de Saxe-Cobourg*, par Théodore Martin. Édition française, t. II, p. 373.

cer l'annexion de la Savoie et de Nice : « Nous avons été complètement dupés... Le retour à l'alliance anglaise, à la paix universelle, au respect des traités, à la fraternité commerciale, etc., n'était qu'un masque pour cacher à l'Europe une politique de spoliation... » Puis viennent des accusations d'injustice, de mauvaise foi, etc.[1].

Cette mauvaise humeur instinctive s'aggravait, chez les ministres, d'une crainte très justifiée quant à leur maintien au pouvoir. Le cabinet Palmerston-Russel avait été accusé plus d'une fois de francophilie. En 1851, déjà, son chef avait dû résigner ses fonctions de ministre des Affaires étrangères pour avoir approuvé, d'une façon qu'on taxait de cynique, le coup d'État de Louis Napoléon. Depuis, la guerre de Crimée était venue, l'alliance française avait fait ses preuves; mais l'opinion publique n'avait pas été absolument persuadée. Un peu d'inquiétude était resté au cœur des fidèles sujets de la reine; et quand, au mois de janvier 1860, on avait appris la signature du traité de commerce, bien des gens s'étaient écriés qu'on livrait l'industrie anglaise à la France, cela au moment même où, de l'autre côté du détroit, on accusait le gouvernement d'ouvrir la France aux produits anglais.

L'opposition, sans avoir des idées très arrêtées en matière économique, se préparait à attaquer le ministère lors de la discussion du traité de commerce. La nouvelle de l'annexion de la Savoie ne pouvait que fortifier son offensive, qui s'inspirerait de cette idée maîtresse : les ministres hypnotisés par l'alliance française, exclusivement occupés d'affaires commerciales, ne veillent plus aux intérêts du pays et de l'Europe.

L'accusation était d'autant plus redoutable qu'elle contenait une part de vérité. Palmerston et Russel, revenus au pouvoir en juin 1859, avaient longtemps ignoré la « conspiration » de Plombières, et le brusque revirement de Napoléon III, qui, d'une entreprise purement désintéressée, tentée pour le triomphe d'une idée, avait fait une « affaire », les avait surpris comme tout le monde. Rien ne montre mieux l'embarras des ministres que leur attitude devant les Chambres : alors qu'ils sont dûment informés par leurs agents des intentions françaises, ils continuent

1. *Le Prince Albert de Saxe-Cobourg*, par Théodore Martin. Édition française, t. II, p. 370.

de déclarer qu'aucun fait nouveau n'est venu confirmer les craintes de l'opposition, de nier ce que chacun sait[1]. On dirait qu'ils veulent gagner du temps.

Le pis était que les moyens d'action manquaient. Le gouvernement anglais était trop engagé avec la France, au point de vue commercial, par le traité dont les détails restaient à fixer, en politique par l'expédition de Chine, pour rompre en visière avec elle sur une question relativement secondaire. A Turin, rien à faire! Cavour ne pouvait céder que la mort dans l'âme le berceau de la dynastie royale; mais sa fermeté et sa décision étaient suffisamment connues; si l'abandon de la Savoie lui paraissait indispensable pour la réalisation de ses vastes plans, il était homme à aller jusqu'au bout et à se charger de toutes les responsabilités. L'Europe restait passive; elle pouvait exprimer des craintes, mais aucun de ses représentants ne tenterait une démarche comminatoire à Paris. Un seul pays, la Suisse, paraissait s'émouvoir sérieusement. Dans sa première circulaire aux puissances, au mois de novembre 1859 déjà, elle avait invoqué les traités de Vienne; ses démarches à Paris n'étaient pas restées inaperçues; faute de mieux, le gouvernement anglais pouvait encourager ses réclamations, se les approprier, greffer sur la protestation helvétique tout un plan de résistance.

Il était tout à fait dans la méthode de Palmerston de faire servir à ses fins les États secondaires. La Suisse elle-même, en 1847, lui avait fourni l'occasion d'un éclatant triomphe sur l'Europe

1. Le 7 février, à la Chambre haute, Lord Normanby interpelle le gouvernement à propos de la Savoie; il invoque de soi-disant engagements de Napoléon III et somme les ministres d'empêcher toute annexion. Lord Granville répond que le gouvernement a reçu l'assurance que la France n'a pour le moment aucune velléité d'annexion; Cavour a dit également qu'il n'avait pas l'intention de vendre, de céder, pas plus que d'échanger la Savoie. — Lord Normanby reprend son interpellation le 23 avril. Il reproche à Lord Cowley d'avoir manqué de vigilance, mais constate qu'il a informé Lord John Russel de la cession de Nice et de la Savoie le 5 février déjà. Cette dépêche du 5 a été enregistrée comme reçue le 8, et Normanby rappelle la réponse négative qu'on lui a donnée le 7 février. Le pays a donc été tenu systématiquement dans l'ignorance jusqu'à ce qu'il ne fût plus temps d'agir..., etc., etc. — La lettre de la reine, datée du 5 février, citée plus haut, prouve que, sur un point au moins, les reproches du noble lord étaient fondés. — N'ayant pas disposé d'une collection de journaux anglais pour l'année 1860, je me suis servi, pour les débats du Parlement, des compte-rendus très détaillés, allant parfois jusqu'à la reproduction intégrale des discours, que donne le *Moniteur universel*.

réactionnaire et le ministère Guizot. Une pareille campagne pouvait se renouveler; si elle aboutissait à un échec, de précieuses semaines n'en seraient pas moins gagnées et la barque ministérielle aurait le temps d'atteindre des eaux plus tranquilles. Après cela, le chef du cabinet et ses collègues étaient-ils sûrs d'agir pour le plus grand bien du petit pays dont ils allaient épouser la cause...? C'est douteux; mais comment exiger cela d'un homme qui mettait sa gloire à poursuivre en toute chose le profit de sa seule nation! L'intérêt du ministère anglais pouvait être adéquat à celui de ses protégés; il pouvait aussi, sans inconvénient aucun, y être opposé. A l'époque du *Sonderbund*, l'Angleterre rendit à la Suisse de signalés services; en 1860, il ne devait pas en être de même, tant s'en faut.

En effet, il était quasi impossible à la Confédération de recueillir des avantages en Savoie, et, en même temps, de faire le jeu du gouvernement anglais. Il était dans l'intérêt de la Suisse de rester en bons termes avec l'empereur des Français; seul Napoléon III avait le pouvoir et peut-être le désir de lui assurer de nouvelles frontières. Se lier avec l'Angleterre était beaucoup plus chanceux. Pour plaire à sa protectrice, la Suisse devrait réclamer le maintien du *statu quo*, invoquer les traités, demander une intervention de l'Europe. Mais tout cela ne pourrait que mécontenter Napoléon III et rendre très difficiles les négociations à l'amiable avec le gouvernement français. Il faudrait alors emporter de haute lutte ce qu'on n'aurait pu obtenir de la bienveillance de l'empereur; mais les dispositions de l'Europe permettaient-elles d'espérer un tel résultat? Les puissances qui laissaient s'accomplir en Italie tant d'événements contraires aux anciens traités allaient-elles, pour faire triompher les droits assez discutables de la Suisse, secouer leur torpeur et s'engager à fond, jusqu'à la démonstration armée si cela devenait nécessaire?

Le Conseil fédéral devait donc, sous peine de marcher à un échec, épuiser tous les moyens d'entente directe avec la France avant d'appeler l'Europe à son aide; il devait surtout se garder d'utiliser deux modes d'action, dont l'un paralysait l'autre.

Mais c'est un fait souvent constaté que les hauts magistrats de la Suisse, qui s'acquittent de leurs fonctions administratives avec une précision et une conscience remarquables, se trouvent fréquemment, dans la négociation diplomatique, en dessous de leur

tâche[1]. Les conseillers fédéraux de 1860 ne faisaient pas exception. Le président Frey Hérosée, très honnête homme assurément, était tout juste capable de diriger les relations extérieures de son pays dans une période de calme plat; à côté de lui, le Bernois Staempfli, qui paraît avoir été le membre influent de ce cénacle, manquait de souplesse et de prudence; parmi leurs collègues, personne ne semble avoir possédé la connaissance profonde des choses de l'Europe qu'une négociation aussi compliquée rendait indispensable. Et, pour comble de malheur, les agents improvisés que la Confédération employa se laissèrent plus d'une fois circonvenir par des interlocuteurs plus habiles qu'eux-mêmes; leur dévouement et leur bonne volonté ne suffirent pas à les mettre à la hauteur de diplomates de carrière. De là de nombreuses erreurs.

IV.

La bienveillance de l'Angleterre à l'égard de la Suisse se marqua dès le mois de janvier 1860. Peut-être était-ce une mesure préventive, car, à cette époque, on niait énergiquement à Paris comme à Turin qu'il fût question de céder la Savoie à la France, et les ministres anglais n'éprouvaient aucune inquiétude. Cependant, le 12 janvier, M. Harris, envoyé extraordinaire de Grande-Bretagne à Berne, informe le Conseil fédéral que son gouvernement est disposé à soutenir les droits de la Suisse. Le 20 janvier, Kern écrit de Paris que l'Angleterre encourage le gouvernement fédéral à s'occuper de la Savoie; Lord Cowley, l'ambassadeur britannique en France, lui a dit qu'à Londres on suit la chose de près. Cette assurance est confirmée dans une lettre du 27 janvier : « L'Angleterre, déclare Cowley, fera tout ce qui est en son pouvoir pour sauvegarder l'indépendance de la Suisse. »

Bientôt l'action anglaise se précise. Au commencement de février, le Conseil fédéral avait envoyé à Turin le conseiller d'État Tourte de Genève, que ses relations d'amitié avec Cavour désignaient pour ce poste. Tourte devait agir dans le même sens

1. Aujourd'hui encore, les principaux journaux de la Suisse ne cessent de déplorer cette infériorité. Les fluctuations du Département politique, qui est toujours dirigé par le président de la Confédération et change de titulaire chaque année, l'expliquent en partie.

que Kern à Paris, et, au cas où la cession de la Savoie serait inévitable, réclamer des garanties pour la Suisse et obtenir soit l'abandon direct des districts du nord, soit la promesse que les habitants du Chablais et du Faucigny seraient mis à même d'exprimer, dans une votation spéciale, leurs sympathies pour la Confédération.

L'envoyé suisse trouva le ministre sarde dans un grand embarras. Cavour, comme on pouvait s'y attendre, n'admettait pas qu'il eût quoi que ce soit à céder à la Suisse[1]. Au cas où il serait obligé de renoncer à la Savoie, il ne voulait pas diminuer la valeur de son enjeu en le livrant amoindri ou en le reconnaissant grevé d'une servitude. Mais lui, qui s'emparait si volontiers du bien d'autrui, ne pouvait se décider à lâcher une parcelle du territoire de son souverain. Il se plaignait des ministres intérimaires, auxquels il venait de reprendre le pouvoir, qui n'avaient pas su exploiter l'attitude désintéressée de la France après Villafranca pour rendre à tout jamais impossible l'abandon de l'ancien duché de Savoie[2]. Il espérait encore, par des prodiges de diplomatie, éloigner cette coupe amère de ses lèvres. Les réclamations de la Suisse, jointes à la mauvaise humeur de l'Angleterre, pouvaient devenir un élément de résistance; il fallait unir ces deux actions, les fortifier par un mouvement en Savoie même... Peut-être y aurait-il là de quoi faire lâcher prise à l'empereur.

Ces dispositions se font sentir dès le début dans la correspondance de Tourte. Le 9 février, il écrit que Cavour, tout en lui

1. Cavour écrivait, le 23 janvier 1860, au chevalier Des Ambrois, ministre sarde à Paris : « Je ne vous parlerai pas aujourd'hui de la question de Savoie... La seule chose qui me paraisse à faire, c'est de s'opposer à toute cession à la Suisse, car ce serait là un contrat de dupe, où il y aurait tout à perdre et rien à gagner. » Cf. *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, t. III, p. 185. — Il va sans dire que les objections de Cavour tombaient si c'était Napoléon qui était le donateur. Il est même probable que ce partage l'aurait plutôt contenté. C'est ce qu'il a l'air de dire dans une lettre du 28 février au comte Arèse. Cf. *Ibid.*, t. III, p. 221.

2. Cavour disait à sir James Hudson : « ... Jamais je n'y aurais consenti si j'avais trouvé la question intacte; mais, pendant le ministère Ratazzi, le roi, laissé trop seul pour les Affaires étrangères, s'est laissé entraîner dans une correspondance particulière à ce sujet avec l'empereur, avec lequel il se trouve lié d'honneur » (lettre de Tourte du 16 février 1860). — Cette assertion de Cavour, un an et demi après l'entrevue de Plombières, est caractéristique et amusante aussi.

faisant un excellent accueil, a refusé, soit de céder directement des districts à la Suisse, soit d'y assurer une votation distincte. Mais il est possible que Napoléon III fasse quelque chose : il peut céder 80,000 Savoisiens à la Confédération. Il faut s'appuyer sur l'Angleterre et provoquer des manifestations dans la Savoie du Nord. La question est à Paris et à Londres, non plus à Turin.

Le lendemain, Tourte visite le ministre de Grande-Bretagne auprès de la royauté sarde, Sir James Hudson, et du coup, sans que cela, semble-t-il, ait souffert de difficulté, il tombe sous son influence au point de ne plus voir les choses que par les yeux de son respectable collègue. Entre les deux hommes, la conversation paraît avoir erré un peu; l'envoyé anglais estime qu'il ne faut pas trop récriminer, surexciter les Français et provoquer une campagne victorieuse de l'opposition contre le ministère britannique. Mais, aussi, il encourage la Suisse à s'opposer à toute espèce de cession. « Ce n'est pas pour rien, écrit Tourte, que Cavour m'a tant prié d'aller voir Sir James Hudson; il savait bien qu'il m'offrirait, comme il l'a fait, de nous allier et de marcher parfaitement unis pour contrecarrer toutes les velléités envahissantes de la France. Voyez tous les représentants des puissances, m'a-t-il dit; intéressez-les à la Suisse; elles sont déjà bien disposées pour elle. Ameutez-les contre les prétentions de l'empereur; ce sera facile, car elles ont peur. Je vous aiderai de toutes mes forces... » Sir James recommande encore à Tourte de faire « autant de bruit que possible » et de partir pour Londres pour prendre contact avec les ministres anglais. Tourte accepte de faire campagne à deux, « sous réserve qu'on éviterait toute démarche évidemment hostile à la France ».

Le 11 février, Tourte écrit ces lignes caractéristiques :

Sir Hudson (*sic*) recommande de demander pour la Suisse tout le territoire neutralisé; il explique qu'avec cette réserve et celle de conserver à la Sardaigne la Haute-Maurienne, la cession du reste de la Savoie est sans grande importance... Je persiste à conseiller de s'adresser à Londres, parce que nous n'aurons rien d'assuré jusqu'à ce que nous ayons un arrangement de l'empereur avec l'Angleterre. Il est tout à fait erroné de croire que l'empereur s'entête dans une question parce qu'on lui fait opposition. Il a, au contraire, montré dans mainte occasion, et maintenant, assure-t-on, à cause de l'Italie centrale, qu'il sait fort bien modifier ses intentions premières.

Un peu plus loin, Tourte reconnaît que cette affaire « nécessairement prend plus ou moins l'apparence d'une opposition à la France ».

Rapprochons les dates : au commencement de février, Napoléon III montre les meilleures dispositions à l'égard de la Suisse. Le 6, Kern est informé qu'en cas de cession de la Savoie, les districts du nord seront abandonnés en toute propriété à la Confédération; cette résolution est immédiatement transmise aux cabinets de Londres et de Turin. Rien ne pouvait être plus favorable à la Suisse que cette combinaison qui redressait la situation fausse créée par les traités de Vienne et de Paris. Or, c'est à ce moment même que Sir James Hudson, qui devait connaître exactement les intentions de l'empereur, engage l'envoyé par trop confiant et inexpérimenté du Conseil fédéral à réclamer le maintien du *statu quo*, à ameuter l'Europe contre les prétentions françaises et, en fin de compte, à réclamer toute la Savoie neutralisée, c'est-à-dire un territoire considérable, inutile à la défense de la Suisse et dont la seule revendication devait rendre tout arrangement à l'amiable impossible. Il faut reconnaître que le ministre de Grande-Bretagne exploitait de singulière façon l'alliance qu'il avait fait accepter à son collègue nouveau venu.

Cette attitude, du reste, ne se dément pas : le 16 février, Tourte exprime l'opinion que les offres françaises ne tendent qu'à endormir la Suisse, et toute une série de lettres postérieures renouvellent le même conseil : il faut agir énergiquement, s'opposer à la France, s'appuyer sur l'Angleterre.

D'autre part, le professeur genevois de La Rive, que sa grande réputation scientifique avait mis en rapports avec une foule de hautes personnalités européennes et qui connaissait intimement plusieurs hommes d'État anglais, exprimait la même opinion dans une succession de lettres au Conseil fédéral. Il écrivait le 5 mars : « Me permettez-vous de vous dire qu'on se défie un peu en Angleterre de M. Kern, qu'on regarde comme un peu trop dévoué à la politique de l'empereur, tout en reconnaissant qu'il sert très bien les intérêts suisses...? » et quelques jours après[1] : « Lord John Russel me fait dire qu'il faut tâcher de faire voter les Savoisiens en faveur du Piémont. »

1. Le 17 mars 1860. Ces lettres sont antérieures à la mission de M. de La Rive à Londres; elles sont datées de Genève.

Les résultats de cette action se font promptement sentir. Il suffit, pour le constater, de mettre en regard, en respectant strictement la chronologie, les lettres que reçoit le Conseil fédéral et les instructions qu'il envoie à ses agents. Au début, il attendait tout de sa négociation avec l'empereur; brusquement, sur les avis qui lui arrivent du dehors, il prépare des protestations, insiste sur le maintien du *statu quo*, conteste à la France et à la Sardaigne le droit de disposer de la Savoie du Nord sans une décision de l'Europe; et, le 19 mars, il élargit la question et par une circulaire réclame l'intervention des puissances signataires des traités de Vienne[1]. Peu après, cédant aux conseils de son délégué à Turin[2] et à l'impulsion de nombreuses sociétés patriotiques ou autres qui déclamaient et demandaient des mesures énergiques, le gouvernement suisse discute l'opportunité d'une occupation militaire du Chablais et du Faucigny, et, afin d'avoir des troupes sous la main, hâte, dans les cantons occidentaux, la date des cours de répétition[3].

En France, c'est le contre-coup. Le 20 février déjà, Kern écrit que les faits et gestes de son collègue de Turin rendent sa position difficile et que Tourte est considéré à Paris « comme tirant en sens inverse de la France ».

Le 11 mars, Kern précise : l'empereur se plaint de ce qu'on n'ait pas eu de confiance en lui et qu'on ait travaillé contre lui à Turin et à Londres. Le 16, Tillos s'exprime dans les mêmes

1. Kern télégraphie le 19 mars : « Cowley recommande : accélérez note aux puissances. »

2. Tourte écrit le 21 mars : « Hudson, au nom de son gouvernement, déclare que le roi n'a pas le droit de céder le territoire neutralisé sans l'assentiment des puissances. Si nous n'appuyons pas immédiatement cette protestation de l'Angleterre et n'occupons pas le territoire neutralisé en même temps que les Français occuperont le reste de la Savoie, je considère notre cause comme perdue. » — Il est probable que Tourte dépassait encore les intentions de son conseiller.

3. Cette mesure, autour de laquelle on fit beaucoup de bruit, était en elle-même fort peu de chose. Dans son message du 28 mars aux Chambres, le Conseil fédéral disait : « Il est aussi hors de doute que l'armée française se retirera de l'Italie en France en passant par la Savoie. Dans ces conjonctures, on ne saurait adresser à la Suisse un reproche si, dans l'intérêt de sa sûreté et pour calmer la population, elle a avisé à quelques dispositions militaires... Dans ce but..., nous avons appelé un peu plus tôt que cela n'aurait eu lieu sans cela, à un cours de répétition, quelques détachements de troupes des cantons de Berne, Glaris, Fribourg, Vaud, Valais et Neuchâtel » (*Feuille fédérale*, 1860, t. I, p. 471).

termes par-devant le chef du Département politique : la Suisse, par ses démarches, témoigne de sa défiance à l'égard du gouvernement impérial. Entre-temps, les journaux officieux français, la *Patrie* en tête, ouvrent une violente campagne contre les prétentions helvétiques.

Le 22 mars, le général Dufour, envoyé à Paris pour tenter une démarche suprême auprès de Napoléon III, écrit : « Il, — l'empereur, — se plaint de menées et d'expressions excessivement blessantes pour lui, en un mot de dispositions hostiles à son égard... » Le 27, le même correspondant constate que l'opinion française est très montée. L'empereur a été froissé de « quelques propos qui lui sont revenus et qui étaient l'expression d'une grande malveillance à son égard ». Dufour ajoute cependant que Napoléon aurait été disposé à faire quelque chose pour la Suisse si l'état de la France et de la Savoie le lui avait permis.

L'affaire prenait donc un tour fâcheux. Certes, on peut adresser de justes reproches à l'empereur Napoléon III : quels que fussent son désir de contenter absolument l'opinion française ou ses griefs contre la Suisse, il y a des contraditions auxquelles un chef d'État ne s'expose pas. On ne voit pas fort bien pourquoi la remise à la Confédération de la Savoie du Nord, que l'empereur et ses ministres disaient très facile au mois de février, était devenue impossible au mois de mars, et le fait qu'un journal officieux comme la *Patrie* avait ouvert la polémique et continuait de crier plus fort que tous les autres, tend à prouver, qu'au début du moins, le mouvement de l'opinion publique n'était pas très redoutable.

Mais, du côté du Conseil fédéral, quelle remarquable série de maladresses! Alors que les négociations avec le gouvernement impérial sont dans la phase la plus heureuse, il prête l'oreille à des suggestions hostiles et prépare à ses interlocuteurs un excellent prétexte pour se soustraire à leurs engagements. Il abuse des notes écrites, invoque une intervention européenne quand il conserve l'espoir de s'arranger avec Napoléon et se donne enfin l'émotion d'une petite agitation militaire, qui ne devait pas le conduire à une guerre dont il repoussait jusqu'à la pensée, mais n'en pouvait pas moins envenimer les choses et provoquer des complications sérieuses.

Le traité de cession de la Savoie, signé le 24 mars à Turin après une bruyante résistance de Cavour, semblait devoir donner

le signal des « mesures énergiques ». Heureusement, une autre influence intervint. En vertu de la constitution suisse, le droit de disposer de l'armée n'appartient pas à l'Exécutif, mais à l'Assemblée fédérale. Les Chambres furent donc convoquées en session extraordinaire. Elles se réunirent le 28 mars et eurent bientôt fait de diminuer l'ardeur belliqueuse du Conseil fédéral. Contrairement à lui, elles estimèrent que la série des ressources diplomatiques n'était nullement épuisée; et l'article 2 du traité de Turin, que Tillos venait justement de communiquer à Berne, leur paraissait ouvrir des perspectives d'entente :

Il est entendu, disait cet article, que S. M. le roi de Sardaigne ne peut transférer les parties neutralisées de la Savoie qu'aux conditions auxquelles il les possède lui-même et qu'il appartiendra à S. M. l'empereur des Français de s'entendre à ce sujet, tant avec les puissances représentées au congrès de Vienne qu'avec la Confédération helvétique, et de leur donner les garanties qui résultent des stipulations rappelées dans le présent article.

Le Conseil fédéral avait demandé des pleins pouvoirs; les Chambres les lui accordèrent; mais elles en fixèrent d'avance l'usage et prescrivirent au gouvernement de poursuivre les négociations dans le calme avec la France et les autres puissances européennes.

V.

L'intervention de la diplomatie anglaise fait donc entrer l'affaire de Savoie dans une phase nouvelle. Avec le commencement du mois d'avril, les négociations à l'amiable entre Suisse et France sont devenues très difficiles; mais le Conseil fédéral, modéré par les Chambres, doit renoncer à l'attitude belliqueuse qu'il a prise un instant. Il en a appelé à l'Europe; désormais, sa seule ressource est de provoquer la réunion d'une conférence européenne qui discutera la question dans son ensemble et assurera peut-être à la Suisse les cessions territoriales que l'empereur Napoléon lui a, en fin de compte, refusées. C'est exactement ce que, dès le début de l'affaire, le gouvernement anglais attendait et désirait de la Confédération.

Il ne laisse d'ailleurs aucune trêve au Conseil fédéral. Le 3 avril, Kern écrit que Cowley recommande d'envoyer une circulaire aux

puissances en vue d'une conférence ; le 4, il télégraphie : « Accélérez note pour conférence, Russel le désire. » Des avis semblables arrivent de Londres et le gouvernement suisse s'exécute : par des circulaires du 5 et du 11 avril, il demande la convocation d'une conférence, insiste pour que, en attendant la décision de l'Europe, le *statu quo* soit maintenu en Savoie et proteste contre toute votation qui ne donnerait le choix qu'entre le Piémont et la France. Thouvenel répond immédiatement : dans des notes du 7 et du 16 avril, il discute les textes des traités cités par la Suisse, soutient que la Savoie du Nord n'a pas de valeur pour elle et qu'elle n'a d'ailleurs aucuns droits à invoquer sur les territoires neutralisés. Et la conversation continue[1].

D'autre part, le Conseil fédéral donne l'ordre à ses agents, Kern à Paris, Tourte à Turin, de Steiger à Vienne, de faire leur possible, soit auprès du gouvernement, soit par leurs rapports avec les représentants d'États étrangers, pour provoquer la conférence. Il élargit son action : à Londres, il a envoyé, dès la seconde moitié de mars, le professeur de la Rive, qui, depuis longtemps, dans ses lettres privées au chef du Département politique, insistait sur l'utilité d'une mission en Angleterre. A Berlin, c'est le conseiller national Dapples, de Lausanne, qui est délégué au commencement d'avril. Quant à Pétersbourg, le Conseil fédéral aurait voulu y accréditer l'illustre général Jomini, qui vivait près de Paris dans une retraite complète. Mais celui-ci refuse : il est trop malade, trop vieux. C'est Dapples qui, sa mission à Berlin terminée, est chargé de pousser jusqu'en Russie. Ces agents reçoivent des instructions identiques : intéresser l'Europe aux demandes de la Suisse, préparer la réunion d'une conférence.

Mais, quelle que soit la peine que la plupart de ces hommes se donnent pour servir leur pays, leur action se réduit à peu de chose. C'est à Londres, au *Foreign office*, qu'aboutissent tous les fils de la négociation ; le Conseil fédéral qui, depuis longtemps, subit l'influence des ministres britanniques, s'attache à eux d'un lien indissoluble jusqu'au moment où, l'affaire de Savoie ayant perdu toute importance aux yeux de ses puissants protecteurs, ceux-ci cherchent à bâcler une solution quelconque et préconisent

1. Ces notes ont été reproduites par les journaux de l'époque. Elles se trouvent dans la *Feuille fédérale*, 1860, t. I, p. 547 et suiv.; t. II, pièces annexes placées après la page 314.

exactement les procédés qu'ils ont empêchés d'aboutir au début.

La personnalité de l'agent de la confédération à Londres facilite la tâche du cabinet anglais. De la Rive est convaincu d'avance : pour lui, c'est le gouvernement de la reine qui seul veut du bien à la Suisse; il faut le laisser faire en toutes choses, le suivre fidèlement. Dès ses premières lettres, il s'étend sur la bonne réception dont il a été l'objet, sur les faveurs dont le comblent les ministres. Mais c'est aussi la politique anglaise qu'il recommande; à la date du 25 mars, il écrit : « Il faut chercher à agir auprès de toutes les puissances signataires des traités de 1815 en employant pour cela les hommes et les moyens les plus propres à réussir auprès de chacune d'elles... » Le 31, après une conversation avec Russel, il déclare que les quatre grandes puissances sont d'accord pour peser sur la France en vue de sauvegarder la neutralité helvétique. Le noble lord admet que la possession du Chablais et du Faucigny est indispensable à la Suisse; mais il faut marcher droit et se garder de toute concession : « Le ministre est revenu sur la manière fâcheuse dont, suivant lui, la Suisse aurait engagé l'affaire en s'adressant à la bienveillance de l'empereur pour obtenir un morceau du gâteau au lieu de rester appuyée sur son droit. » Cette attitude a, paraît-il, excité la mauvaise humeur des Anglais.

Le 3 avril, de la Rive, de plus en plus satisfait, constate que les dispositions à l'égard de la Suisse deviennent toujours meilleures. La reine fait chorus : « Il est impossible de témoigner des sympathies plus réelles et plus éclairées pour la Suisse que ne l'ont fait les deux personnes royales... » Le prince Albert recommande une attitude modérée, mais ferme. Russel est d'avis que la Confédération doit insister plus qu'elle ne l'a fait pour la conférence. Les quatre puissances l'approuvent; seule la Russie n'est pas absolument sûre.

Pourquoi le gouvernement anglais tenait-il si fort à cette procédure? La conférence présentait évidemment de grands avantages; elle reprendrait la question dans son ensemble, imposerait sans doute à la France des conditions ou des servitudes qui diminueraient la valeur de son acquisition nouvelle, et, surtout, elle serait un succès moral, elle prouverait la puissance de l'Angleterre qui fait aboutir toutes choses par les voies et moyens qu'elle a recommandés... Mais cette conférence était-elle probable?

Comme le prouve l'histoire diplomatique, des assises euro-

péennes se réunissent, non pas pour trancher une difficulté, mais lorsque cette difficulté est déjà à peu près résolue. Elles supposent une entente préalable sur les points fondamentaux, car les grands États n'exposent pas leurs représentants à un échec dont les conséquences peuvent être fort graves. Or, rien de pareil n'avait été fait en 1860; des oppositions redoutables existaient entre plusieurs gouvernements; toute discussion sur les affaires courantes menaçait de faire surgir des divergences irréductibles. La conférence remettrait forcément en question des résultats acquis, mais elle serait aussi, par sa réunion même, comme la reconnaissance implicite d'un nouveau *statu quo;* elle ne devait donc tenter ni les États révolutionnaires ni les puissances conservatrices.

Les conseillers fédéraux, plutôt novices en diplomatie, pouvaient se faire illusion; mais comment admettre que les hommes d'État anglais, de vieux routiers de la politique comme Palmerston et Russel, aient pu s'y tromper? la conférence restait très problématique; si, par hasard, elle se réunissait, son programme serait limité de telle sorte que rien d'important n'en sortirait jamais.

Mais si, en lui-même, le projet n'avait pas grande valeur, au point de vue parlementaire, il assurait aux ministres anglais de précieux avantages; le compte-rendu des séances suffit à le prouver. Pendant le mois de mars, la question de Savoie provoque dans les deux Chambres, et surtout aux Communes, d'incessantes discussions. Peu à peu l'opposition fait dévier son attaque. Au lieu de soutenir que l'annexion de la Savoie par la France est un malheur pour l'Angleterre, — ce qui ne devait pas être très facile à démontrer! — elle insiste sur le préjudice que vont subir les traités existants; la Suisse étant désormais ouverte à la France, l'équilibre européen est menacé et le gouvernement qui, aveuglé par sa francophilie, laisse perpétrer des attentats pareils, est infidèle à son devoir et néglige les intérêts anglais. Les ministres s'efforcent de diminuer l'importance du dommage; ils témoignent de leur vigilance et proclament en termes excellents leur intérêt pour la Suisse. Ils se sentent cependant sur un mauvais terrain, et, à plus d'une reprise, évitent le débat.

Le 23 mars, un changement se marque : Lord John Russel, qui a connaissance de la circulaire fédérale du 19 et peut croire

par là même que la Suisse a définitivement adopté le point de vue anglais, le prend de beaucoup plus haut. L'affaire de Savoie, dit-il, est devenue matière à négociation entre les puissances; le gouvernement ne s'expliquera pas davantage.

Trois jours après, répondant à une interpellation de M. Horsman, Lord John Russel développe sa thèse : la Suisse en a appelé à l'Europe; tout s'arrangera avec l'assentiment des puissances. Il faut attendre les renseignements qui viendront de Berlin, Vienne et Pétersbourg. Le ministre juge assez sévèrement l'attitude ambitieuse de Napoléon; mais il affirme que l'Angleterre saura veiller à ce que cette ambition ait des limites et à ce que la paix européenne soit maintenue.

Le 23 avril, la même argumentation reparaît. L'Angleterre n'a pu empêcher un arrangement particulier entre Napoléon III et Victor-Emmanuel, — il faudrait pour cela risquer une guerre; — mais elle veille sur les intérêts généraux de l'Europe et s'occupe de la Suisse, dont les légitimes revendications seront satisfaites. La conférence qui se réunira très probablement saura concilier les faits accomplis avec les traités de Vienne. Quant au programme qu'elle suivra, le gouvernement ne peut rien en dire, sous peine de manquer à son devoir.

Même discours, à peu de chose près, le 27 avril. Le ministère est de nouveau maître de la situation.

Malheureusement, cette haute protection de l'Angleterre ne laissait pas que d'être pesante. Le Conseil fédéral y perdait toute liberté d'action; il passait à l'état d'instrument et se voyait obligé de repousser les propositions quelles qu'elles fussent qui pouvaient lui venir d'ailleurs; les ministres anglais ne badinaient pas sur ce point.

A la date du 9 avril, en effet, le président Frey Hérosée déclare dans une note déposée aux archives que Harris lui a montré une dépêche de Russel disant que le *Foreign office* a eu connaissance d'une négociation directe entre Kern et Thouvenel et que, si pareille chose se reproduit, l'Angleterre abandonnera la Suisse à son sort.

Frey Hérosée lui répond qu'il y a malentendu, que le gouvernement fédéral ne désire que la conférence. Mais il paraît que l'alerte a été chaude, car, le 11 avril, de la Rive en fait le principal objet d'une lettre :

J'ai réussi à diminuer, écrit-il, sans pourtant complètement l'effacer, la mauvaise impression que cette affaire a laissée dans l'esprit du ministre anglais. Je crois que ce qu'il y aurait de mieux, c'est que, jusqu'à la conférence, M. Kern n'eût point, ou le moins possible, de rapports avec M. Thouvenel...

Le 14 avril, ce mécontentement est à peine calmé; Naville, le secrétaire de M. de la Rive, écrit :

Il, — Russel, — écouta avec satisfaction quelques nouvelles assurances que nous pûmes lui donner que M. Kern n'avait nullement prêté l'oreille à des négociations directes avec la France... et que la Suisse n'entendait avoir affaire à la France que par l'intermédiaire des autres puissances...

VI.

Le Conseil fédéral savait donc à quoi s'en tenir. Il n'est pas probable qu'il ait eu la moindre intention de prêter l'oreille à des propositions françaises; mais, désormais, il s'interdit jusqu'à l'apparence de pareilles incartades[1]. Dans une circulaire datée du 16 avril, il donne l'ordre à ses agents de protester vigoureusement contre l'assertion que la Suisse joue un double jeu et traite séparément avec la France.

Les mauvais jours étaient venus pour le gouvernement fédéral; il n'en était plus à compter les déceptions : la population savoisienne, consultée sur sa réunion à l'empire, l'avait acceptée à la presque unanimité[2], et les journaux français, que l'opposition

1. Entre Kern et Thouvenel, les pourparlers n'avaient pas cessé; cela ressort des nombreuses lettres que le ministre de Suisse à Paris envoyait au Département politique. Kern était d'ailleurs *personna grata* auprès de l'empereur, auquel l'unissait une amitié de jeunesse. Mais de là à prétendre que la Suisse songeait à fausser compagnie à ses protecteurs de Londres, il y a loin. Il n'y a qu'à comparer les rapports et dépêches qui arrivent d'Angleterre avec les décisions du Conseil fédéral pour savoir d'où viennent les inspirations auxquelles ce corps obéit.

2. Il n'est pas dans le cadre de cette étude de décrire la votation savoisienne du 22 avril. Je dirai seulement qu'elle est un des nombreux exemples de la dextérité avec laquelle les Bonaparte ont toujours manié le suffrage universel. La Savoie n'était nullement unanime dans sa sympathie pour la France; or, sur 135,449 électeurs inscrits, 130,553 votèrent pour l'annexion; 235 contre. On peut se demander où se trouvaient les 12,000 citoyens qui, peu de semaines auparavant, pétitionnaient en faveur de la Suisse.

suisse avait l'art d'exaspérer, montaient le ton jusqu'à devenir menaçants. Plus que jamais, la conférence lui apparaissait comme le seul moyen d'en finir honorablement.

C'était tout jouer sur une seule carte, et la carte pouvait être mauvaise. Les avis dans ce sens ne manquaient pas. Le 10 avril, Tourte télégraphie de Turin que la Russie est favorable à l'annexion de la Savoie, l'Autriche timorée et que la Prusse ne bougera pas. Le même jour, Kern télégraphie de Paris que M. de Kisselef, ambassadeur de Russie, déclare que Napoléon ne veut ni ne peut céder la Savoie du Nord à la Suisse et qu'il faut transiger. Dapples, qui a été bien accueilli à Berlin, mais ne reçoit aucune assurance positive, se montre en général pessimiste. Dans une lettre du 23 avril, il va jusqu'à mettre en doute l'appui de l'Angleterre : « J'ai vu Lord Bloomfield qui, à côté d'une réception fort amicale, m'a paru moins explicite que M. de Schleinitz. L'Angleterre n'attache, dit-il, qu'une importance secondaire à ce qui se passe sur le continent. Elle aime cependant beaucoup la Suisse et fera pour elle tout ce qui sera en son pouvoir. Voilà d'excellentes paroles, mais il ne m'a pas paru qu'il y eût une intention marquée d'aller au delà. La bonne intelligence avec la France paraît être au fond la principale préoccupation de l'Angleterre. »

Et tandis que ces doutes se font jour, voici le gouvernement français qui se remet à faire des avances. Malgré les déclamations des journaux officieux, l'opposition décidée de la Suisse et le bruit que cette affaire produisait en Europe ne laissaient pas que de le troubler un peu[1]. L'empereur, comme Persigny l'avait dit à de la Rive[2], désirait éviter la conférence dont il n'attendait rien de bon. Enfin, même après le vote de la population savoisienne, il restait à obtenir l'approbation du Parlement sarde et, à Turin, l'opinion était assez montée pour faire craindre, surtout si l'Angleterre s'en mêlait, une opposition sérieuse.

De là une série de propositions tendant à un arrangement aussi prompt que possible. Le 13 et le 15 avril déjà arrivent des dépêches de Kern : « Thouvenel offre une petite cession territo-

1. Thouvenel écrivait à Gramont, le 8 avril : « La Savoie et la Suisse m'absorbent et le reste s'en ressent un peu. » Cf. *le Secret de l'empereur*, t. I, p. 119.

2. « La France craint une conférence; elle en voit naître de l'aigreur surtout entre l'Angleterre et elle... » (lettre du 3 avril).

riale près du lac. » En même temps ou quelques jours plus tard, le ministre des Affaires étrangères envoie à ses agents diplomatiques en Europe une circulaire confidentielle, dont un exemplaire parvint au Conseil fédéral sans que celui-ci dise comment. Thouvenel y expose les concessions ou satisfactions que la France peut faire à la Suisse; il rappelle sa thèse sur les traités de 1815, repousse l'idée d'une cession territoriale, mais admet l'hypothèse d'une rectification de frontières, de Meillerie au col Ferret, par exemple. Après cela, il est juste de ménager les susceptibilités helvétiques en s'engageant à ne pas avoir de flottille sur le lac, de lui accorder des avantages commerciaux par l'établissement d'une zone douanière dans la Savoie du Nord. L'auteur admet que, pour racheter une servitude plus étendue, on s'en impose une autre sur une partie plus exiguë de la Savoie.

Bientôt les propositions françaises se précisent; elles viennent par voie anglaise, soit que le gouvernement impérial en informe son représentant à Londres, Persigny; soit plutôt par l'entremise de Lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre à Paris.

Dans une lettre du 16 avril, de la Rive mentionne ces ouvertures : la France propose une rectification de frontières vers Meillerie et la cession à la Suisse de la rive gauche du petit lac. De la Rive estime cela insuffisant et Russel est de son avis.

Le 21 avril, de la Rive, après avoir décrit les agitations du Parlement et la faveur dont y jouit la Suisse, raconte que Russel lui a montré une lettre de Persigny offrant à peu près les mêmes avantages. Le point capital, c'est que Thonon et Évian doivent rester français. De la Rive a fait remarquer au ministre que cela ne suffisait pas : « Au lieu de me répondre, continue-t-il, Lord John Russel tira d'un carton pour m'en donner lecture la copie d'une réponse faite aux ouvertures de M. de Persigny par le premier ministre, réponse qui me frappe par la fermeté et l'habileté avec lesquelles elle est rédigée. Dans cette remarquable dépêche, les cessions proposées sont réputées tout à fait insuffisantes pour la sûreté de la Suisse[1]. » En terminant, de la Rive déclare que la conférence aura lieu à coup sûr.

Le 1er mai encore, il accentue le même point de vue : « Quant

1. Cette lettre de Palmerston à Persigny se trouve, datée du 17 avril, dans l'ouvrage d'Augustus Craven : *Lord Palmerston; sa correspondance intime*. Traduction française, t. II, p. 583.

au fond, Lord John persiste à encourager la Suisse à demander une bonne et suffisante frontière militaire... »

Pourtant, il y aurait eu là matière à entente; d'autant plus qu'en entrant dans la voie des négociations on aurait pu obtenir davantage de la France. Celle-ci devait encore élargir ses offres. Il ressort, en effet, du *Blue book* que le ministère anglais publia en juillet 1860 sous le titre : *Affairs of Italy, Savoy and Switzerland*, qu'en mai de la même année le gouvernement français offrit par l'intermédiaire de Lord Cowley : 1° une rectification de frontières de Meillerie au col Ferret, exécutée par une convention internationale, pour assurer la défense des passages conduisant de Savoie en Valais; 2° la cession de la rive gauche du petit lac jusqu'au promontoire de Douvaine; 3° l'engagement de ne pas tenir de flottille sur le lac et de ne pas élever de fortifications dans la Savoie neutre; 4° l'extension du libre échange à toute la zone neutralisée.

Sans doute la Confédération avait désiré davantage, et ces concessions ne l'auraient guère fortifiée au point de vue stratégique; mais elles lui auraient assuré, en plus de quelques districts complétant avantageusement les cantons de Genève et du Valais, une satisfaction morale; c'était la reconnaissance implicite du bien fondé des réclamations fédérales, et, aussi, c'était un règlement définitif de cette affaire de Savoie sur laquelle, depuis près d'un demi-siècle, on ne pouvait s'entendre. Et comme les offres étaient faites par l'entremise de l'Angleterre, la Suisse pouvait y accéder sans manquer à aucun engagement ou s'exposer à aucun reproche.

Mais le Conseil fédéral considère comme insuffisantes les propositions françaises dont il n'a, du reste, qu'une connaissance imparfaite[1]. Il est visiblement influencé par la diplomatie anglaise

1. Il est intéressant de constater qu'il y a une différence marquée entre les propositions du *Blue Book* et celles contenues dans les lettres de M. de la Rive. Ces dernières sont moins avantageuses que les premières. Le 20 mai, alors que l'attitude de l'Angleterre s'est déjà modifiée, Frey Hérosée fait un rapport sur les propositions françaises; mais les éléments lui manquent; il ne dispose que de la circulaire de Thouvenel et des lettres de l'envoyé suisse à Londres et il résume comme suit les concessions offertes : « 1° Cession einer kleinen Berglinie von Meillerie nach dem Col de Ferret; 2° Verpflichtung keine bewaffneten Schiffe auf dem Genfersee zu halten und keine Festungswerke im Neutralgebiet zu errichten, dieses unter Vorbehalt der Reciprocität. » Dans ces conditions, le Conseil fédéral conclut au rejet et, le 23, envoie

qui lui a toujours déconseillé les concessions. Il compte fermement sur la conférence que son représentant à Londres lui a promise et répond à chaque offre nouvelle qu'il s'en tient à ses demandes primitives.

Et, tout à coup, un langage absolument nouveau se fait entendre.

VII.

Les honorables magistrats qui présidaient aux destinées de la Suisse durent éprouver une surprise profonde quand, dans leur séance du 8 mai, ils prirent connaissance d'une dépêche de M. de la Rive datée de la veille et ainsi conçue :

Lord John Russel demande si la Confédération persiste à traiter par l'intermédiaire des puissances ou si elle préfère traiter directement avec la France. J'ai répondu que le Conseil persiste pour l'intermédiaire des puissances. Russel désire confirmation positive de cette réponse par vous. L'Angleterre est toujours très favorable à la Confédération.

Peu après arrive une lettre datée du 5 : Russel paraît ébranlé; il engage la Suisse à traiter directement avec la France, « comme les autres puissances le lui ont déjà conseillé ». De la Rive, lui, opine pour la fermeté : la Confédération est assurée de la bienveillance de la Prusse et de la Grande-Bretagne, et les journaux de Londres la soutiennent vivement; une guerre entre la France et l'Angleterre est d'ailleurs probable. Et l'Envoyé fédéral, que les idées et les passions des gens qui l'entourent paraissent entraîner un peu loin, ajoute :

J'ai le sentiment que la conférence ne pourra rien faire à cause de la mauvaise volonté de la France. Elle nous sera néanmoins très utile, quand ce ne serait que pour constater cette mauvaise volonté et obtenir une protestation des puissances en notre faveur.

Une autre lettre du 8 mai accentue la reculade; Russel désire

une note dans ce sens à ses agents. — Ainsi, ou bien Russel ne transmet pas à de la Rive toutes les concessions françaises, ou bien celui-ci ne rapporte pas à son gouvernement tout ce que lui dit le ministre. Il est regrettable que le Conseil fédéral n'ait pas envoyé Kern aux renseignements. S'il ne l'a pas fait, c'est sans doute pour ne pas s'exposer au reproche de négocier directement avec la France.

que la Suisse examine la convenance de proposer une frontière plus rapprochée du lac. La France maintient ses offres.

A ces mauvaises nouvelles de Londres se joignent des renseignements désastreux qui viennent un peu de partout. Le 3 mai, Tourte écrit qu'il doute que la conférence ait lieu, vu le refus de l'Autriche de siéger avec le Piémont. Il confirme cet avis le 11 : Cavour compte fort peu sur la conférence. Le 9 mai, de Steiger télégraphie de Vienne : Lord Loftus lui a déclaré que, vu le manque d'entente des puissances, il y avait bien peu de chances pour que la conférence se réunît. Kern écrit le 6 mai que l'ambassadeur d'Autriche, Metternich, conseille au gouvernement suisse de se rapprocher de la France. Il ne faut pas s'attendre à la réunion d'une conférence; les puissances y joueraient un rôle ridicule; aucune d'elles d'ailleurs ne veut faire la guerre, et, avec de simples représentations, on n'obtiendra rien de la France. Deux jours plus tard, Kern insiste sur le changement d'attitude de l'Angleterre; Kisselef l'a rendu attentif à la nouvelle manière de Cowley : « Auparavant, résistance contre tout agrandissement de la France; maintenant, pacification, transaction pour finir cette affaire. » Dapples, enfin, que son voyage en Prusse et en Russie met en rapports avec beaucoup de gens, donne une note uniforme : la cause de la Suisse provoque des sympathies, mais la Confédération aurait tort de compter sur un appui effectif.

Le Conseil fédéral fait face comme il peut. Il répond à de la Rive que les puissances n'ont aucunement engagé la Suisse à s'arranger avec la France, — ce qu'il pouvait à la rigueur croire encore le 8 mai, — et qu'il entend comme par le passé traiter par l'intermédiaire de l'Europe. Il écrit à chacun de ses agents que la Suisse maintient son point de vue, qu'elle ne réclame, comme elle l'a toujours fait, qu'une bonne frontière militaire qui lui permette de défendre sa neutralité.

Mais il y a évidemment quelque chose qui ne va plus. Le 16 mai, de la Rive reconnaît que Russel devient « très froid sur la conférence » et que l'Angleterre se rapproche de la France. Il faut que Kern « redouble ses instances à Paris » (!). Russel veut que les propositions françaises qui suivent soient transmises au Conseil fédéral : 1° rectification de frontières de Meillerie au col Ferret; 2° engagement de ne pas entretenir de flottille et de ne pas construire de forteresses sur une partie du territoire neutra-

lisé[1]. Et de la Rive continue : « Il me paraît bien qu'il n'y a aucun espoir d'obtenir la frontière militaire que nous demandons. La France s'y refuse absolument et les puissances se contenteront de protester et de ne pas reconnaître le traité fait à Turin le 24 mars... » Il est vrai que, sans doute pour rester conséquent avec lui-même, le savant professeur termine par cette conclusion certainement inattendue : « ... Il me semble que notre véritable intérêt est de faire de même et que nous ne devons faire aucune concession sur ce qui est notre droit. »

Le 21, il est un peu moins pessimiste. Russel, qu'il a été voir à la campagne, parle encore de conférence, mollement il est vrai. Mais le ministre, que son éloignement momentané de la politique courante prédispose visiblement aux grandes envolées, a traité de questions générales avec l'envoyé suisse; la situation selon lui est fort grave, et il prononce cette phrase à laquelle de la Rive a l'air de tenir beaucoup : « Du reste, vous êtes dans la même position que toute l'Europe; ou elle sera asservie et vous le serez aussi; ou l'Angleterre restera indépendante et la Suisse le sera avec elle, je vous en réponds. »

Mais ce n'est qu'une éclaircie; d'après une lettre du 26 mai, Russel insiste plus que jamais pour que les propositions françaises soient soumises au Conseil fédéral. On ne peut s'y tromper : cette insistance, d'ailleurs superflue, du noble lord, indique le désir de voir le gouvernement suisse accepter les offres françaises. C'est la reculade sur toute la ligne.

Pour expliquer cette étrange volte-face, il est nécessaire de consulter les journaux de l'époque. Au mois de mai, le ministère continue d'être interpellé sur les affaires de Savoie; mais l'effort paraît moins soutenu, moins violent; évidemment, la question d'existence ne se pose plus pour le cabinet. Et, surtout, l'attaque a dévié; ce que Russel a dit d'une guerre à la France, qui seule ferait renoncer Napoléon III à ses projets, a sensiblement refroidi les membres du Parlement; la grande majorité se résigne à l'inévitable et ne parle plus d'interdire l'annexion de la Savoie. Mais

1. Le Conseil fédéral ne connut évidemment pas d'autres propositions que celles-là. C'est là-dessus que se base le rapport du chef du Département politique (voir la note de la page 46). Il est extraordinaire que la concession la plus importante, celle de la rive gauche du petit lac jusqu'au promontoire de Douvaine, ne soit parvenue que trop tard à la connaissance des premiers intéressés.

il faut régler l'affaire suisse; on s'est tant servi de la Confédération depuis quelques mois, on en a tant parlé, qu'il est impossible de la laisser en plan; elle a, d'ailleurs, dans les deux Chambres, des amis dévoués : Sir Robert Peel, par exemple, qui a longtemps représenté son pays à Berne et qui ne néglige aucune occasion de stimuler le zèle des ministres et de demander ce qu'on fait pour sauvegarder la neutralité suisse.

Les membres du gouvernement pouvaient donc espérer que, si la Confédération se déclarait satisfaite et s'il était dûment constaté que seule l'intervention anglaise lui avait assuré des avantages qu'elle n'aurait pas obtenus sans cela, toute cette ennuyeuse affaire de Savoie, si mal engagée, si féconde en déboires, serait liquidée. A défaut du grand succès diplomatique qu'ils avaient un instant entrevu, ce serait un avantage modeste dont les vieillards qui dirigeaient la politique britannique étaient hommes à se contenter. D'ailleurs, des affaires d'une bien autre importance sollicitaient leur attention. L'expédition de Chine dégénérait en une vraie guerre; en Syrie, de graves symptômes apparaissaient; peut-être la question d'Orient allait-elle se rouvrir, et surtout Garibaldi, l'aventurier incomparable dont le nom seul annonçait des troubles immenses, était en action. Il s'était embarqué à Gênes au commencement de mai; le 11, il occupait Marsala; dès lors, tous les regards se tourneraient vers ces parages du sud où la révolution italienne, dont, un instant, on avait cru arrêter le cours, reparaissait plus bruyante, plus redoutable que jamais. En présence de semblables conjonctures, n'était-ce pas une mauvaise politique que de provoquer et d'irriter sur une question secondaire la France impériale, dont l'influence se faisait sentir dans toutes les grandes affaires de l'époque et à qui chacun prêtait alors une force irrésistible?

L'erreur du gouvernement suisse fut de ne pas comprendre cette situation nouvelle. Un instant, quand au nom de la neutralité helvétique menacée il s'opposait aux ambitions de la France, il avait représenté la cause des puissances conservatrices et justifié la résistance de l'Angleterre. Mais cet instant était passé; la diplomatie européenne avait d'autres soucis.

Pourtant, les rapports continuaient d'arriver, et il faut rendre aux agents du département politique cette justice que, s'ils manquaient souvent d'habileté dans le choix des voies et moyens, ils

déployaient un zèle très louable en renseignant leur gouvernement aussi bien que cela leur était possible. Que dire par exemple de cette lettre, un peu fantaisiste peut-être, mais pleine d'aperçus ingénieux, d'idées hardies dont plusieurs se sont réalisées depuis, que Tourte écrivait le 21 mai au sortir d'une longue conversation avec Cavour :

... A peine les Français auront-ils quitté Rome qu'un conflit s'engagera avec les Piémontais. Si le gouvernement ne marche pas, les corps d'armée déserteront en masse. « C'est immanquable », me disait le ministre en prenant sa tête à deux mains. Le roi ne se gêne pas pour dire qu'il compte passer l'hiver à Rome.

Garibaldi a fait son expédition de l'aveu de l'empereur et à l'insu de ses ministres. Ce que je vous ai dit des intentions de la France à l'égard de la Prusse est sur le point de se réaliser. Mecklembourg, Hanovre, Hesse et les petits duchés contre la rive gauche du Rhin, ou, sinon, la guerre. Quant à l'Autriche, il faut qu'elle cède la Vénétie, quitte à l'indemniser en Orient et à calmer aussi l'Angleterre en la laissant occuper et garder l'Égypte. Tout cela est sur le tapis...

Mettez-vous avec nous, répétait le ministre. Pourquoi vous cramponner à une neutralité qui ne sert plus que l'Autriche? — Et que gagnerions-nous à en sortir? — Eh! le Tyrol et le Vorarlberg, peut-être mieux encore. — Oui, contre la Suisse française incorporée à l'empire et le Tessin au Piémont. — Non, non, la Suisse n'existe qu'à la condition de ne pas devenir un pays exclusivement allemand... Puis il riait et se frottait les mains. « Ah! ajoutait-il, j'ai des soucis énormes... »

Le ministre piémontais, dans la terrible crise où il se trouvait, ne pouvait évidemment vouer qu'une attention très distraite aux prétentions de la Suisse sur le Chablais et le Faucigny. C'est ce qu'on disait ailleurs avec moins de ménagements. Dans une lettre du 6 juin, Dapples rapporte que Gortchakoff lui a déclaré qu'il avait à s'occuper d'affaires plus graves que celle de Savoie. Et l'envoyé suisse termine par cette phrase dont nous ne pouvons qu'admirer l'entière sagesse : « S'il en est ainsi, convient-il à la Suisse de continuer plus longtemps des négociations qui ne paraissent pas devoir aboutir? »

VIII.

Mais le Conseil fédéral s'entête. Il ne cesse de répéter, dans toutes les lettres qu'il envoie à ses représentants, que sa ligne de conduite reste la même. Au mois de juin, il tente un effort suprême. C'était le moment ou jamais. Le gouvernement français, quelles que fussent ses préventions, ne s'était pas opposé à la conférence en principe; mais il avait réservé le moment : elle ne pourrait avoir lieu qu'après le vote du Parlement sarde. Or, le 30 mai, la Chambre de Turin avait ratifié le traité de cession; le 10 juin, c'était le tour du Sénat, et, le 11, le roi avait sanctionné le marché. Il fallait donc agir et agir vite, vu l'attiédissement graduel de l'Europe en face de cette affaire.

Sur l'ordre de son gouvernement, de la Rive s'engage à fond avec Lord John Russel. Les circonstances avaient bien changé : dans une lettre du 13 juin, l'envoyé reconnaissait que l'Angleterre s'occupait de Garibaldi et du Reform-Bill plus que de la Savoie. Il conseillait néanmoins à son pays de persévérer dans son attitude pour conserver les sympathies de l'Europe. Le 14, il rend compte de sa mission. Il s'est plaint au ministre des lenteurs de Lord Cowley et de l'attitude nouvelle de l'Angleterre, et, au cours de l'entretien, il a dit, semble-t-il, le mot de la situation : « J'ai insisté sur ce fait que l'Angleterre, après nous avoir lancés dans la demande de conférence, était tenue de nous soutenir jusqu'au bout. » Lord John répond en homme qui cherche à concilier son attitude présente avec des engagements anciens qui lui sont à charge; il parle des services rendus, des nombreuses démarches de l'Angleterre : « Ce sont nos dépêches sur vos affaires, dit-il, qui ont le plus irrité le gouvernement français contre nous... » Sur les instances de son interlocuteur, le noble lord admet la conférence; mais, visiblement, l'affaire de Savoie ne l'intéresse plus guère.

Quelques jours après, de la Rive a une conversation avec Persigny qui lui expose de nouvelles propositions de la France. Russel, de son côté, en est informé par son ambassadeur à Paris. Le gouvernement impérial, qui manifestement veut en finir, propose trois méthodes : 1° une conférence; 2° un échange de notes entre les puissances; 3° une entente directe avec la Suisse. A Paris,

on préfère la troisième méthode. Le ministre anglais, qui connaît les intentions du Conseil fédéral et auquel de la Rive ne laisse trêve ni repos, admet que la conférence est encore le meilleur moyen de terminer l'affaire; mais il recommande une singulière procédure : la Suisse s'entendra directement avec la France, et la conférence ne fera que donner au résultat obtenu la haute sanction de l'Europe[1].

Le Conseil fédéral, qui procède maintenant avec une logique admirable, veut rester fidèle à sa ligne de conduite et remettre toute la question aux représentants des puissances.

L'évolution de Lord John Russel se marque aussi dans les séances du Parlement. Le projet de conférence continue à lui rendre des services; il en parle aussi longtemps qu'il le croit nécessaire pour l'édification de la Chambre, puis, brusquement, il laisse tout tomber. Les propositions françaises arrivent juste à temps au ministre pour réfuter, le 23 juin, une assertion de Sir Robert Peel, qui reproche au gouvernement de ne plus rien faire pour la Suisse. Le 10 juillet encore, répondant à M. Griffith, qui demande si l'Angleterre pourra soutenir son point de vue devant la conférence ou si la France a exclu d'avance tout débat sur des remaniements territoriaux, Russel déclare que la discussion pourra porter sur tous les sujets. Mais, le 13 juillet, il constate que, si le gouvernement de la reine admet la conférence, la France et les autres puissances ne bougent pas. Les ministres français estiment que la seule chose à faire est de concilier l'article 92 du traité de Vienne avec le récent traité de Turin, et l'Angleterre admet ce point de vue. Enfin, le 3 août, Russel déclare que la Russie et l'Autriche s'opposent à la conférence; donc tout reste en suspens. Et la Chambre, aussi lasse sans doute que le ministre, ne proteste plus.

En ce moment, d'ailleurs, l'affaire de Savoie pouvait être considérée comme close. Dès le commencement du mois de juillet, le Conseil fédéral avait reçu de ses représentants des avis si décourageants que, pour persévérer dans la même voie, il lui aurait fallu une obstination allant jusqu'à l'aveuglement.

Le 2 juillet, Tourte écrit que, dans un dîner, Cavour a parlé de la conférence comme d'un mythe. Le 5, il dit qu'il n'y a

1. Cf. les lettres du 23 et du 30 juin et celle du 4 juillet.

plus rien à faire; Hudson lui-même conseille, en présence de la prostration de l'Europe, de « carguer les voiles et louvoyer jusqu'à l'heure du règlement des comptes ». De la Rive reconnaît, le 12, que la conférence se heurte à une mauvaise volonté regrettable. Dapples, de retour de sa mission, se présente, le 17 juillet, dans une séance du Conseil fédéral et ne peut que confirmer les rapports plutôt pessimistes qu'il a envoyés de Berlin et de Pétersbourg. Enfin, le 19, de Steiger déclare au président de la Confédération que les divergences entre la Suisse et la France sont trop fortes pour que la conférence se réunisse. Sur toute la ligne, l'Europe se dérobe, il n'y a plus rien à attendre d'elle.

D'autre part, il est trop tard pour revenir à la France. Les propositions du mois de juin paraissent avoir épuisé la bonne volonté du gouvernement impérial, et, dans tous les milieux où l'on fait de la politique, on manifeste un vif mécontentement à l'égard de la Suisse. Le 19 juin, Kern écrit que Thouvenel, avec qui il vient de s'entretenir, se plaint vivement de ce que le Conseil fédéral ait divulgué dans une circulaire à ses agents les offres confidentielles qui lui sont venues par la voie de Londres; cela rend, dit le ministre, les rapports avec la Confédération très difficiles. La publication du *Blue book* anglais, qui eut lieu quelques semaines plus tard, ne fit qu'augmenter cette mauvaise humeur; elle révélait, en effet, de la part du gouvernement français, des concessions aussi inattendues qu'inutiles. Enfin, un singulier incident s'était produit. Il paraît qu'au début de son séjour à Londres, de la Rive, un peu imprudemment peut-être, aurait dit à l'ambassadeur d'Autriche, Apponyi, que l'attitude de la France aurait pour effet de jeter la Suisse dans les bras de l'Allemagne[1]. De là une démarche du gouvernement autrichien qui proposa officiellement de mettre la neutralité suisse sous le couvert de la Confédération germanique. Cette offre, qui aurait eu pour effet de réduire la souveraineté helvétique à ce qu'elle était avant le traité de Westphalie, fut repoussée d'emblée; mais les journaux en parlèrent et la France y vit un acte d'hostilité à son égard.

D'ailleurs, rien ne permet de supposer que le Conseil fédéral ait eu, ne fût-ce qu'un instant, la pensée de renouer avec le gou-

1. Cet incident tient une assez grande place dans la correspondance entre le Conseil fédéral et de la Rive. Dans des lettres du 16 et du 19 mai, l'envoyé suisse déclare qu'on a dépassé sa pensée et qu'il n'a jamais parlé d'alliance.

vernement français les négociations qu'il avait rompues sur le conseil, pour ne pas dire sur l'ordre, des ministres anglais. Quand il fut bien persuadé de l'échec de sa campagne diplomatique, il procéda avec correction et sagesse et décida, dans sa séance du 19 juillet, de laisser tomber l'affaire pour le moment[1], tout en chargeant le département politique de ne pas la perdre de vue. Il est juste d'ajouter que, soit les sociétés patriotiques, soit les journaux suisses acceptèrent cette décision tranquillement et ne songèrent pas à en augmenter l'amertume par des reproches inutiles.

IX.

Ainsi, toute cette campagne, au cours de laquelle la Suisse avait rompu avec ses traditions de prudence et d'effacement pour parlementer avec les grandes puissances, ordonner des mesures militaires et concentrer un instant sur elle l'attention générale, aboutissait à un échec complet. En eût-il été autrement si la Confédération, persévérant dans sa conduite première, avait tout attendu de la bienveillance de Napoléon III? C'est possible sans être certain. Par contre, et ceci n'est que trop certain, elle n'obtint rien de l'appui intermittent de l'Angleterre et de la tiédeur de l'Europe.

Je ne reviens qu'en peu de mots sur les erreurs du gouvernement suisse et les contradictions de l'empereur des Français. Si les honorables conseillers fédéraux se livrèrent à un examen de conscience, ils durent reconnaître qu'ils étaient les premiers responsables de cette fâcheuse aventure. Partis d'une base insuffisante au point de vue historique et juridique, peu au fait de la vraie situation politique, ils avaient usé maladroitement de leurs moyens d'action, ne s'étaient pas rendu compte que certaines de leurs démarches étaient contradictoires et quand, après plusieurs allées et venues, ils avaient enfin fixé leur ligne de conduite, il s'était trouvé que cette voie n'était pas la bonne; leur intransigeance avait fait le reste. Quant à Napoléon III, il est impossible de ne pas être frappé, pour ne rien dire autre, de la facilité avec

1. « ... Die Sache für einstweilen beruhen zu lassen. » Cette décision fut prise à la majorité des membres du Conseil fédéral contre le préavis du Département politique.

laquelle il revint sur des engagements formels, et l'on peut se demander s'il eût déployé en face d'une grande puissance européenne le sans-gêne dont il usa impunément à l'égard de la petite Suisse.

Mais l'Angleterre, comment faut-il apprécier son intervention dans l'affaire de Savoie? Il est intéressant de connaître sur ce point l'opinion de quelques-uns des négociateurs de 1860.

De la Rive paraît n'avoir jamais changé d'avis. Dans son rapport sur sa mission à Londres daté du 20 octobre 1860, il parle encore des services constants, mais malheureusement impuissants, rendus par l'Angleterre, considère comme un grand succès qu'elle n'ait pas reconnu l'annexion de la Savoie par la France et conseille à la Suisse de conserver son attitude d'expectative qui lie ses intérêts à ceux de toute l'Europe indépendante et lui assure la considération générale. Quelques mois après, le 21 janvier 1861, il répond au Département politique qui, dans le but sans doute de préparer son rapport de gestion sur l'année écoulée, lui a demandé des éclaircissements : « Ce serait, à mon avis, commettre une grave erreur que d'attribuer au gouvernement anglais le peu de réussite de nos efforts. » D'après lui, l'Angleterre a été trompée par l'attitude du gouvernement sarde, qui avait toujours déclaré ne vouloir rien céder. Si elle avait connu plus tôt les désirs de la Suisse, il est possible qu'au lieu de s'opposer si longtemps à toute annexion elle aurait consenti à une transaction. Quand elle fut mieux informée, c'est-à-dire depuis la fin du mois de mars, elle chercha constamment à faire triompher les vœux du Conseil fédéral ; mais le moment était passé.

Cette opinion est insoutenable aujourd'hui ; nous savons que, dès le commencement de février, le ministère anglais ne conservait aucune illusion sur la résistance du gouvernement sarde aux désirs de Napoléon. De la Rive était d'ailleurs seul de son avis ; à Paris, Kern resta toujours assez sceptique quant à l'efficacité de l'action anglaise ; parfois même il a l'air de la croire dangereuse. Dans une lettre du 8 mai 1860, il rend compte d'une conversation avec Thouvenel ; le ministre lui aurait dit : « L'affaire de Savoie aurait pris sans doute un autre tour si la Grande-Bretagne, après que l'empereur eut informé le gouvernement fédéral et le ministère anglais de son intention de céder le Chablais et le Faucigny à la Suisse, n'avait persévéré dans son opposition contre

toute espèce d'annexion. Le gouvernement français a dû se persuader alors que, malgré l'abandon de ces deux provinces à la Suisse, l'Angleterre continuerait à s'opposer à l'annexion de la Savoie par la France, et cela a eu de l'influence sur ses plans. »

Sans doute, l'empereur et ses ministres avaient eu d'autres raisons que celle-là pour ne pas céder la Savoie du Nord; Thouvenel le savait mieux que personne. Cette opinion n'en est pas moins intéressante à connaître. Du reste, l'idée que l'Angleterre jouait sa protégée plus qu'elle ne la servait était fort répandue dans le monde diplomatique en 1860. Le 20 mai, Dapples écrivait de Pétersbourg, en réservant, il est vrai, son impression personnelle :

... En second lieu, on est généralement convaincu ici que la Suisse a été dans cette affaire excitée par l'Angleterre dans un but qui n'était point celui de l'intérêt helvétique. Le ministère anglais, dont la popularité était en danger par suite de sa condescendance à propos de l'annexion de la Savoie, aurait voulu la rétablir en étalant une grande sympathie pour la Suisse, mais tout cela n'était qu'une comédie plus propre à compromettre qu'à servir la cause de notre pays.

Quant à Tourte, il répond le 3 avril 1861 à une demande de renseignements du Conseil fédéral et réfute le point de vue de de la Rive, dont probablement on lui avait donné connaissance :

Je ne crois pas que le ministère anglais ignorât l'intérêt immense qu'avait la Suisse à acquérir le Chablais et le Faucigny. Dès mon arrivée à Turin, au commencement de février, Sir James Hudson écrivit à ce sujet à son gouvernement la dépêche la plus claire, la plus positive, la plus pressante. Le ministère était donc bien renseigné...

Seulement, dit Tourte, Russel, qui ne voulait pas mécontenter l'empereur Napoléon III et craignait de nuire à la négociation du traité de commerce, a joué un double jeu; au début, il s'est renfermé dans de vagues protestations, n'admettant la possibilité d'aucune cession, ce qui ne pouvait avoir aucune portée pratique et ne gênait en rien la France; une fois le traité de cession signé, « il a fait beaucoup de bruit en notre faveur, bien certain qu'il était alors de crier dans le désert ». Cavour a défendu les droits

de la Confédération, car l'Italie a le plus grand intérêt à ce que la Savoie du Nord devienne Suisse. Rebuté, le ministre a dit à Tourte : « Quant à moi, je sais bien que, si on refuse de vous céder le Chablais et le Faucigny, c'est qu'on veut tenir l'Italie par le Simplon et par Milan. »

Comme on le voit, les renseignements fournis par ces agents diplomatiques ne brillaient pas précisément par l'unité de vues. Une opinion doit être encore citée, c'est celle du Conseil fédéral lui-même. Ce corps paraît être revenu assez vite de la confiance aveugle qu'il avait témoignée quelque temps au ministère britannique : en effet, dans le rapport que le Département politique présenta aux Chambres, au printemps 1861, sur sa gestion de l'année précédente, se trouve un passage assez caractéristique où l'on discerne à la fois le regret de n'avoir point accédé aux offres de la France et l'impression que l'appui de l'Angleterre a été plus funeste qu'utile à la Suisse[1].

Et, quand on a parcouru la série des pièces, quand on a comparé les notes transmises par les envoyés suisses avec le compte-rendu des débats du Parlement britannique, il est difficile de ne pas être de cet avis : le gouvernement anglais, très mécontent de l'abandon de la Savoie à la France, s'est servi de la Suisse, d'abord dans l'espoir de suspendre ce marché, dans un intérêt purement parlementaire ensuite; il lui a inspiré de résister énergiquement à la France, pour lui conseiller de s'arranger avec cette même France et la livrer à ses seules ressources quand l'affaire a perdu de son acuité et que l'opposition a modéré ses attaques. Il y a là un spécimen intéressant des procédés diplomatiques de la puissante Angleterre.

Ce conflit devait laisser quelques traces. Entre la France et la

1. « En terminant ce chapitre, nous croyons que l'impartialité nous fait un devoir de ne pas passer sous silence que, de la part de la France, il a été à réitérées fois affirmé que l'opposition absolue de l'Angleterre à toute annexion a mis la France dans l'obligation de retirer la parole donnée en février... » Puis, après avoir établi que le gouvernement anglais a connu exactement et en temps utile les vœux de la Suisse, le rapporteur continue : « Toutes les tendances de la France avaient évidemment pour but d'obtenir que la Suisse ouvrît des négociations directes avec elle et que le résultat en fût soumis purement et simplement à la ratification des puissances » (*Feuille fédérale*, 1861, t. I, p. 866). Le chargé d'affaires de Grande-Bretagne à Berne, Harris, protesta contre ce paragraphe dans une note du 13 juin 1861.

Suisse, le mécontentement fut d'abord très vif; mais il ne dura pas. D'un pays à l'autre, les rapports sont trop fréquents, trop étroits pour qu'une hostilité prolongée soit possible. Les masses, d'ailleurs, n'avaient été que peu atteintes par la polémique des journaux, et les événements politiques d'une importance exceptionnelle qui se succédèrent jusqu'en 1871 donnèrent bientôt aux pensées une tout autre direction.

Les années ont passé et la courte querelle de 1860 est presque sortie des mémoires. Pour la Suisse, la cession de la Savoie n'a pas eu les funestes conséquences que beaucoup de gens prédisaient; elle n'est pas tombée sous la dépendance de la France, sa neutralité n'a pas été menacée ou affaiblie. Sans doute, le protocole du 29 mars 1815, dont plusieurs clauses sont devenues inapplicables, n'est plus qu'une vieillerie et gagnerait fort à être sinon revisé, — ce qui ne pourrait se faire sans un appel à l'Europe, — au moins interprété d'une façon claire, de manière à éviter tout conflit futur; mais la France s'est toujours efforcée d'en respecter l'esprit et d'appliquer exactement l'article 2 du traité de Turin. En 1883, encore, sur des représentations du Conseil fédéral, le ministère Ferry ne donna pas de suite au projet de fortifier le Vuache, et, depuis, aucune difficulté ne s'est élevée à propos du territoire neutralisé[1].

Chose curieuse, c'est en Angleterre que les suites du conflit de Savoie se marquent le mieux. Rien ne fait supposer que Palmerston et Russel ne se soient pas aisément consolés du mécompte de

1. L'incident diplomatique de 1883 a provoqué, tant en France qu'en Suisse, l'éclosion d'un certain nombre de brochures sur la question de Savoie. Aujourd'hui encore, la discussion ne paraît pas épuisée, car de temps à autre, comme des fusées retardées, des articles sur ce sujet paraissent dans les revues et journaux. Cette littérature présente peu d'intérêt; elle ressasse de vieilles histoires, — la neutralité de la Savoie a-t-elle été décrétée en 1815 en faveur de la Suisse ou de la Sardaigne? la France a-t-elle le droit de construire des forteresses et de maintenir des garnisons dans la zone neutralisée...? etc., etc., — et ceux qui la signent, non seulement n'apportent aucun élément nouveau au débat, mais paraissent souvent ignorer jusqu'aux bases de la question. Pour mettre un terme à ces efforts honnêtes, mais stériles, comme aussi pour régler l'attitude de la France et de la Suisse vis-à-vis de la Savoie neutralisée au cas, assez improbable aujourd'hui, d'une nouvelle guerre sur les Alpes, il serait temps d'élaborer enfin la convention qui n'a été arrêtée ni en 1815 ni en 1860. C'est dans une période de bons rapports que de telles affaires doivent être abordées, car c'est alors qu'elles peuvent aboutir.

leur petite alliée ; mais ils oublièrent moins facilement la surprise fâcheuse qu'ils avaient eux-mêmes éprouvée, leur impuissance à empêcher l'annexion et tous les désagréments qui en avaient résulté. Désormais, rien ne put les affranchir de la pensée que le second empire était rentré dans les traces du premier et visait à de nouvelles conquêtes en Europe ; ils gardèrent en face de lui une attitude défiante et chagrine dont leurs successeurs ne se départirent pas ; et, quoi qu'il arrivât, les deux gouvernements ne réussirent plus à se mettre d'accord pour agir en Europe.

L'entente cordiale qui avait été pour le second empire français comme une lettre d'introduction dans le monde et qui s'était affirmée triomphalement lors de la guerre de Crimée subit quelques accrocs au moment du congrès de Paris, fléchit brusquement quand Napoléon s'engagea en Italie, pour prendre fin en 1860 avec l'affaire de Savoie.

Ed. ROSSIER.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LE GÉNÉRAL DUPONT

ET LA CAPITULATION DE BAYLEN

D'APRÈS UN OUVRAGE RÉCENT.

M. le lieutenant-colonel Titeux[1] a publié sur ce néfaste épisode de la guerre d'Espagne une énorme enquête de plus de deux mille pages. C'est bien, comme le dit l'auteur à la première ligne de l'ouvrage, « un livre de vérité ».

Écrit sans animosité contre l'Empereur par « un admirateur fervent de son génie et de sa gloire », il est né d'une étude minutieuse des événements qui se sont produits avant, pendant et après la capitulation de Baylen, signée le 19 juillet 1808. L'examen plus approfondi des détails de ce fait de guerre a donné à M. le colonel Titeux la conviction profonde et raisonnée qu'à l'égard du général Dupont il a été commis plus qu'une erreur, presque un crime; et, constatant que, près d'un siècle plus tard, cette « légende, fausse de tout point, créée par l'Empereur, amplifiée par ses fidèles, » subsistait toujours, il a voulu la prendre corps à corps, pour ainsi dire, l'anéantir à force de preuves contraires et venger à la fois un brave général, indignement outragé, et la vérité historique, non moins indignement méconnue.

Cette légende, on la connait, car, jusqu'à nos jours, on la ren-

1. M. le lieutenant-colonel Eugène Titeux, *le Général Dupont, une erreur historique*, d'après des documents inédits, avec de nombreuses cartes et fac-similés. Puteaux-sur-Seine, Prieur et Dubois, 1903, 3 vol. in-4°, 594, 785, 724 p. Nous devons prévenir les lecteurs que l'étude de ce livre n'est pas faite pour donner des vues optimistes sur l'état moral des esprits durant l'ère impériale. Non pas seulement Alceste, mais même un Philinte modérément honnête sortira, de la lecture des dossiers réunis par M. Titeux, passablement écœuré, tant on y coudoie de généraux hâbleurs et menteurs, d'hommes d'État lâches et serviles, de magistrats acharnés à masquer ou à détruire la vérité, d'historiens superficiels se laissant guider par des sources apocryphes et des souvenirs erronés, égarer par les passions politiques.

contre à peu près partout dans tous les récits de l'épopée impériale; aussi, je n'en rappelle que les traits principaux. Après avoir pillé Cordoue en mars 1808, Dupont se retire avec son énorme butin à Andujar, puis il se laisse couper dans la sierra Morena par les troupes espagnoles, négligeant d'occuper les défilés qui auraient assuré sa retraite sur Madrid. Quand il se décide enfin à reprendre sa marche sur Baylen, ses précieux bagages retardent sa marche; préoccupé de sauver ce bien mal acquis, il montre une indécision lamentable, il met une mollesse impardonnable dans l'attaque quand il est obligé de combattre, et il finit par se rendre à un ramassis de paysans à peine armés et de recrues inhabiles avec tous ses drapeaux et ses canons. Il aggrave encore ce malheur en englobant dans sa capitulation les divisions Dufour et Vedel, qui auraient eu la possibilité de se retirer en bon ordre et qui même avaient été victorieuses dans un des épisodes de la lutte; il ajoute la honte au malheur en prenant ses précautions dans cette capitulation indigne, « éternel déshonneur du nom français », pour sauvegarder le produit de ses pillages, et il insulte au nom français en promettant de rendre les vases sacrés volés dans les églises; c'est à bon droit que l'Empereur, exaspéré de cette conduite d'un homme en lequel il avait mis sa confiance, l'a flétri à jamais de la triple épithète de « voleur, de traître et de lâche ».

Tel est le thème officiel; formulé dès le lendemain du désastre de Baylen, confirmé par la soi-disant enquête de 1812, il a été repris, avec des variations partielles, par tous les panégyristes de Napoléon, et, malgré ses protestations répétées, le malheureux Dupont n'a guère trouvé, même après sa mort, les juges qu'il réclamait pour reviser la sentence ignominieuse qui l'avait frappé. Était-elle méritée pourtant? N'y avait-il pas dans la catastrophe d'un des divisionnaires les plus marquants de la Grande Armée, depuis longtemps célèbre par mainte action d'éclat, une injustice révoltante de la part du maître d'abord, de la part de l'histoire aussi, servile ou désorientée? En compulsant avec une inlassable patience les nombreux dossiers de cette triste affaire, M. le colonel Titeux a vu se fortifier de plus en plus ses convictions à cet égard; après avoir, durant plusieurs années, consacré tous ses loisirs à scruter les documents, à refaire l'enquête, à visiter le théâtre même de la lutte, à peser les arguments des accusateurs et les défenses des accusés, il a étendu peu à peu ses recherches à tout le passé militaire du *capitulard* de Baylen, afin de juger plus impartialement ses malheurs, ses erreurs ou ses fautes. De ses recherches persévérantes et si consciencieusement conduites est sorti le présent travail, qui fait grand honneur à celui qui osa l'entreprendre et sut le mener à bonne fin; ceux-là

même qui ne suivront pas l'auteur jusqu'au bout de ses démonstrations et n'accepteront pas absolument *toutes* les conclusions de son étude devront rendre hommage à l'énorme labeur de l'écrivain comme à l'entière loyauté de l'homme qui n'a plaidé la cause de Dupont avec une si généreuse insistance que parce qu'il le croyait absolument innocent.

Dans l'intérêt même du général malheureux qu'il défend, il aurait été désirable que le livre de M. Titeux fût de proportions notablement plus restreintes; peu de lecteurs, même parmi les professionnels (historiens et militaires), auront, je le crains, les loisirs nécessaires et même un amour de la vérité assez ardent pour étudier avec l'attention voulue ces 2100 pages de texte et de notes compactes. Je me permettrai même d'ajouter, sans vouloir méconnaître en rien la courageuse patience de l'auteur, que bon nombre de ses développements n'étaient pas indispensables; le but qu'il poursuivait aurait été atteint tout de même s'il n'avait consacré, par exemple, qu'une centaine de pages au passé de Dupont, avant sa nomination au commandement du deuxième corps d'observation de la Gironde, en novembre 1807, au lieu d'y employer tout un gros volume. Cela suffisait largement pour que le lecteur fît connaissance avec ce jeune bourgeois de souche charentaise, officier au service de la Hollande dès l'âge de dix-neuf ans, lieutenant-colonel à Valmy à vingt-sept, chef de brigade l'année suivante, chef du Cabinet topographique sous Carnot après vendémiaire, général de division en 1797, ministre de la Guerre par intérim après le 18 brumaire. Chef de l'état-major général de l'armée de réserve en mars 1800, il se distinguait à Marengo, à Pozzolo; plus tard, on signalait ses actions d'éclat à Haslach, à Halle, à Braunsberg, à Friedland. Grand aigle de la Légion d'honneur après Tilsit, il était désigné à ce moment par l'opinion compétente de la plupart de ses compagnons d'armes comme un des prochains maréchaux de l'Empire; loin de lui sembler hostile, Napoléon lui accordait encore, après l'ouverture de la campagne d'Espagne, une pension de 20,000 francs, qui ne lui fut, il est vrai, jamais servie. Il ne semblerait donc pas qu'au moment de son entrée dans la péninsule il y eût dans l'esprit du généralissime un grief sérieux contre un lieutenant qui lui était dévoué de longue date, qui s'était attaché à sa fortune dans les heures, indécises encore, des dernières crises politiques de la Révolution, et qui conserva, vis-à-vis du maître, même après les criantes injustices qu'il dut subir, une attitude si humble et si soumise que nous la trouvons aujourd'hui choquante[1]. Pourtant, sept mois de campagne

1. C'est là l'opinion très arrêtée et très compétente de M. Titeux. Oserai-je avouer que de la lecture de son livre s'est plutôt dégagée l'impression, toute

dans la péninsule ibérique allaient aboutir à l'anéantissement de cette réputation militaire si solidement établie et aux accusations les plus infamantes pour son courage et son honneur. Comment ce changement si brusque a-t-il pu se produire? C'est à l'élucidation de ce problème que M. Titeux a consacré un deuxième volume.

Il commence par établir les préliminaires; il montre ce qu'était le « deuxième corps d'observation de la Gironde » au moment où Dupont en prenait le commandement. Les jeunes soldats des trois divisions Barbou, Vedel et Malher qui le composaient, récemment appelés sous les drapeaux, n'avaient, pour la plupart, jamais fait d'exercice à feu ni tiré à la cible (II, 63); néanmoins, le général réussit à les discipliner, à les dresser au métier de la guerre, à les maintenir ensuite en un état relativement satisfaisant; Murat dans sa correspondance avec Napoléon, Belliard en écrivant à Berthier en font l'éloge (II, 116), et c'était beaucoup, car les récriminations sont fréquentes autour de lui, et il faut voir comment Moncey, par exemple, ne cesse de se plaindre de ce que ses soldats soient malingres, mal tenus, qu'ils aient tous la gale, et, en général, de ce que « l'armée soit une pétaudière ». Seulement, ce corps d'armée, discipliné au prix de tant d'efforts, est à peine arrivé à Valladolid, en janvier 1808, qu'on le disloque pour la marche sur Madrid, et, depuis lors, Dupont ne l'aura plus jamais tout entier sous sa main. Cependant, le général, après l'occupation, j'allais écrire l'escamotage, de la capitale espagnole par le grand-duc de Berg, vraie « fourberie de Scapin », avait pénétré jusqu'à Tolède quand le soulèvement madrilène du 2 mai, réprimé avec une extrême rigueur, vint donner le signal de l'insurrection générale. Nous n'avons pas à l'apprécier ici dans son ensemble; il nous suffit que Napoléon lui-même, dans un accès de franchise, ait dit ces paroles : « Cette malheureuse guerre d'Espagne a été la cause première des malheurs de la France..., l'immoralité dut se montrer trop patente, l'injustice par trop cynique, et le tout demeure fort vilain[1]. »

C'est à ce moment que Dupont reçoit l'ordre de marcher sur Cadix pour y délivrer l'amiral Rosily, bloqué par les Anglais; il avait à ce moment sous ses ordres (mai 1808) 8,800 Français, plus environ 1,800 hommes de troupes suisses au service de l'Espagne, qui déser-

subjective il est vrai, et que je ne saurais appuyer sur des preuves bien solides, que Napoléon, depuis la campagne de Marengo peut-être, « battait froid » au général Dupont, lui préférant des lieutenants plus jeunes et pas plus distingués et qu'il n'eut à vaincre aucun sentiment d'amitié, de sympathie ni d'estime spéciale à son égard pour le sacrifier à ce qu'il considérait comme les nécessités de sa politique et ce qui était avant tout son intérêt égoïste.

1. *Mémorial*, IV, 284.

teront bientôt; c'était donc un total maximum de 10,600 hommes[1]. La tâche qu'on lui imposait était irréalisable avec d'aussi faibles effectifs; alors que la révolte éclatait partout, que les bandes d'insurgés massacraient les isolés ou faisaient périr dans des supplices affreux les prisonniers qui tombaient entre leurs mains, il fallait un aveuglement absolu, un entêtement sans bornes pour s'imaginer que ces quelques régiments pourraient se maintenir au sud de la sierra Morena et pénétrer jusque sur les bords de l'Atlantique[2]. Le général ne se faisait aucune illusion à ce sujet. Dès le 8 et le 9 juin, il demandait de la façon la plus pressante des renforts à Belliard et Murat, se disant complètement enveloppé par l'insurrection : « Il est instant et très instant que le corps de la Gironde soit réuni, etc.[3]. » Le 4 juillet, il s'adressait encore, d'Andujar, à Rovigo pour le supplier d'envoyer tous les secours dont il pourrait disposer pour contenir l'ennemi[4]. Dupont sentait fort bien le péril extrême de sa situation[5], et, s'il est resté si longtemps à Andujar, c'est sur les ordres formels du duc de Rovigo, paraphrasant ceux que l'Empereur envoyait de Bayonne[6], et qu'il était d'ailleurs peu capable d'interpréter[7]. « Il ne faut engager Dupont à revenir sur Madrid que dans un cas extrêmement impérieux », écrit-il à Berthier le 29 juin, et Dupont, pour le tranquilliser, lui promet : « Nous tiendrons la position d'Andujar » (II, 329). Le 2 juillet encore, Belliard écrit à ce dernier : « Le général en chef désire que vous ne fassiez pas de marche rétrograde au delà de la sierra Morena, » et, toute une semaine plus tard, Savary déclare à Berthier : « Je fais expédier à Dupont l'ordre de ne point sortir de la position d'Andujar à moins d'y être forcé » (II, 352). Et, le 9 juillet, il faisait parvenir au général l'ordre « de ne rien entreprendre et de

1. Le 21 juin, il ne lui restait même, d'après les états de situation exacts fournis par M. Titeux, qu'un effectif de 9,274 officiers et soldats en état de combattre.

2. Cela n'empêchait pas l'Empereur d'écrire à Champagny qu'il « avait mis tant de moyens à la disposition » de Dupont!

3. Titeux, II, 262-263.

4. Titeux, II, 342.

5. A ce moment même, Napoléon racontait à Talleyrand que Dupont était entré à Séville et Moncey à Valence! (lettre du 9 juin 1808). Le roi Joseph, lui, écrivait le 18 juillet : « Il faudra renforcer beaucoup le général Dupont » (Ibid., III, 11).

6. Notons dans une lettre à Dupont, du 19 juillet, ce mot de Rovigo : « L'Empereur... regarde comme peu important pour les affaires d'Espagne ce qui pourrait vous arriver » (Ibid., III, 7), pour pouvoir le comparer ensuite aux éclats de colère du souverain quelques jours plus tard.

7. Napoléon, dans une lettre intime au roi Joseph, appelait Savary, le 18 juillet, un « homme incapable » (Ibid., III, 12).

faire des efforts pour vivre dans la position où vous êtes » (II, 356). Il s'agissait en effet pour lui « d'efforts à faire », car ses pauvres soldats, mis à la demi-ration, n'ayant à boire que l'eau tiède du Guadalquivir (le vin manquait même pour les malades), crevaient de faim par une température de quarante degrés à l'ombre et de soixante au soleil, tandis que la dysenterie, amenée par l'absorption de fruits non mûrs, faisait parmi eux les plus grands ravages. Si Dupont évacue finalement ses positions si longtemps tenues d'Andujar, dans la nuit du 18-19 juillet, ce n'est pas tant que la situation soit devenue intenable par suite de l'arrivée des Espagnols de Castaños, mais parce que son propre subordonné, le général Vedel, avait abandonné la position de Baylen, qu'il devait garder à tout prix. Ce mouvement de retraite ne fut nullement paralysé d'ailleurs par l'évacuation du butin de guerre des généraux français, comme le veut la légende. Dupont n'est jamais resté pendant cinq heures assis sur un tambour à voir défiler sous ses yeux ses caissons bourrés d'objets précieux. Ce sont les *Mémoires* absolument apocryphes du capitaine de vaisseau Baste[1] qui ont propagé cette historiette calomnieuse; sur les cinq cents voitures qui se suivaient sur la route et qui mirent en effet plusieurs heures à défiler, il y en avait plus de trois cents qui emmenaient de 1,800 à 2,000 blessés et malades. Elles marchaient au milieu de la colonne, réglant en effet la marche, mais c'était là un arrangement qui s'imposait à tout bon général dans les circonstances présentes. Sauf les quelques compagnies de marins et deux bataillons de la garde de Paris, tous les soldats de Dupont étaient des conscrits de moins de vingt ans; ils marchèrent, sac au dos, durant toute la nuit du 18-19 juillet, huit heures durant, par une chaleur accablante, et arrivèrent au point du jour en face d'un ennemi trois fois supérieur en nombre, comptant presque exclusivement des troupes régulières et ayant disposé trois grandes batteries de douze sur son front[2]. Ces conscrits n'avaient que des pièces de quatre, qui, à peine mises en place, étaient écrasées par l'artillerie

1. M. Titeux nous semble avoir établi, hors de toute contestation possible, que ces Mémoires de Baste (mort comme général de brigade à Brienne en 1814) ont été fabriqués par un faussaire d'après des ouvrages qui ne parurent en partie qu'en 1823 et n'ont, par conséquent, aucune valeur critique (Ibid., II, 572-576).

2. L'auteur a longuement et scrupuleusement étudié sur place le terrain des environs de Baylen et donne une description fort lucide de ce village, devenu trop fameux, où la route de Madrid serpente entre des cerros de 320 à 420 mètres. Sur le plus élevé d'entre eux, le San-Christobal, les Espagnols étaient solidement établis avec une forte artillerie, tirée des arsenaux de Séville et de Cadix et très bien servie.

espagnole; néanmoins, ils se battirent pendant dix heures, la cavalerie chargea vaillamment, poursuivit l'adversaire jusque dans un bois d'oliviers, prit des canons et deux drapeaux[1]; trois fois, Dupont mena bravement l'infanterie à l'assaut des positions ennemies sans pouvoir les emporter[2]. Ses pauvres soldats épuisés restaient étendus sur le sol brûlant, exposés au soleil du midi, sans une goutte d'eau pour apaiser leur soif; c'est alors que la brigade suisse passe aux Espagnols[3]. Il ne restait plus que 2,000 hommes valides autour des drapeaux. Ayant derrière lui Castaños, ne voyant pas arriver Vedel, qu'il croyait tout près et qui aurait dû courir au canon, Dupont, persuadé que les Espagnols allaient renouveler l'attaque, qu'il serait écrasé par leur masse (ils avaient 40,000 hommes en tout) et que tous ses malades et blessés seraient égorgés, crut devoir demander une suspension d'armes au général Reding, l'un des divisionnaires de Castaños, ainsi que la liberté de se retirer sur Madrid. Reding accorda la première demande et renvoya pour le second point au général en chef. Cela se passait peu après midi; à une heure et demie, deux autres sous-ordres de Castaños, Jones et Lapeña, vinrent prendre position sur le torrent du Rumblar avec 10,000 hommes et se disposèrent à forcer les lignes françaises, sans se soucier de l'armistice consenti par Reding. Finalement, Lapeña consentit pourtant à s'arrêter pendant que le capitaine de Villoutreys se rendrait auprès de Castaños, à condition que *toute* l'armée française (les troupes de Vedel et de Dufour comme les autres) serait englobée dans l'armistice.

Pendant ces heures de suspens et d'angoisse, le malheureux Vedel avait erré par le pays durant la journée et la nuit du 18 et revenait enfin le 19, à quatre heures du matin, vers Baylen, occupée depuis la veille par les Espagnols[4]. Il marchait avec une lenteur incroyable et sans se préoccuper du canon qu'il entendait gronder au loin, malgré les objurgations exaspérées de ses officiers. Quand il arrive à cinq heures du soir devant Baylen, où les Espagnols, conflants en

1. Ce n'étaient nullement des paysans, mais les gardes wallonnes, que chargèrent ces cavaliers; ils y perdirent beaucoup de monde.

2. La troisième fois, il menait lui-même l'ultime réserve, les marins de la Garde, marchant en tête, l'épée à la main, et reçut un coup de feu dans les reins.

3. De tout le contingent suisse (1,300 hommes), 170 seulement restèrent fidèles à leur serment.

4. Dupont avait écrit à Vedel, dès qu'il avait appris son départ, le 18, à sept heures du matin : « J'espère que votre retour à Baylen sera *très prompt.* » Et le malheureux mit vingt-quatre heures à sa promenade! M. Titeux décrit toutes ces vicissitudes d'après la correspondance saisie et retrouvée aux archives du ministère de la Justice.

l'armistice, se gardaient mal, il lui avait fallu *treize* heures pour faire *sept* lieues de chemin! Comme il ignorait tout ce qui s'était passé depuis vingt-quatre heures, il se jette sur les troupes de Reding, les débande, fait prisonniers deux de ses bataillons et s'empare de plusieurs canons. Le général espagnol s'empresse de réclamer auprès de Dupont ses soldats et son artillerie. La loyauté la plus élémentaire en même temps que le bon sens commandait au général en chef français d'accéder à cette demande, car il était évident que Lapeña n'avait consenti à s'arrêter tantôt qu'à condition que la division de Vedel fût comprise dans l'armistice, et qu'en cas de refus de la part de Dupont il aurait été à même d'écraser les restes harassés des régiments cernés par lui depuis bien des heures déjà. Ajoutons que, même au cas où Vedel eût refusé d'obéir à son supérieur, il n'aurait certainement pas pu se frayer un passage vers Madrid, car il aurait dû traverser pour cela Baylen, où se trouvaient les 25,000 hommes de Reding, la brigade suisse désertée, et il aurait en même temps eu à ses trousses les 10,000 hommes de Lapeña.

C'est dans cette situation tragique que Dupont réunit, le 20 juillet, un conseil de guerre; les généraux réunis déclarèrent à l'unanimité qu'il avait le devoir de traiter avec l'ennemi « pour éviter la ruine entière des troupes », tout en ajoutant que ce traité ne devait « violer en rien l'honneur de l'armée[1] ». Un nouvel incident se produit alors dans la nuit du 20 au 21, Vedel quitte ses positions devant Baylen pour tenter de continuer la retraite sur Madrid, Reding déclare alors que, s'il ne les reprend pas immédiatement, il fera passer la division Barbou au fil de l'épée, et, en même temps, les troupes de Lapeña viennent envelopper les régiments de cette division, qu'ils dominent de toutes parts, et qui est hors d'état d'opposer la moindre résistance, à moitié morte qu'elle est de soif et de faim, car, depuis trois jours, ces infortunés n'ont rien eu à boire ni à manger[2]. Peut-on vraiment reprocher à Dupont d'avoir voulu sauver au moins les pauvres soldats de la division Barbou, puisqu'il

1. M. Titeux nous donne (II, 510) le fac-similé du texte original de la délibération du conseil de guerre tenu au camp devant Baylen le 20 juillet 1808. Les généraux Chabert, Marescot et le capitaine de Villoutreys furent chargés de demander la permission de se retirer sur Madrid pour les divisions Barbou, Vedel et Gobert; ils acceptaient d'évacuer l'Andalousie par la Manche; Vedel et Gobert, avec armes et bagages, Barbou, plus enserré, sans armes. Ce qui est à peine croyable, c'est que Chabert voulut nier, en 1812, avoir assisté au conseil de guerre, alors que sa signature était au bas de la pièce.

2. « Ces enfants râlaient sur le sol, dit un officier, témoin de la catastrophe, tirant la langue comme des chiens. » De plus, les herbes sèches étaient enflammées par les obus et les blessés rôtissaient sur place.

était convaincu que Vedel ne réussirait jamais à se frayer un passage vers le nord? La convention fut donc signée le 20 juillet, à quatre heures du soir. Au risque de paraître un peu trop raffiner sur les mots, on a le droit de dire que Dupont n'a pas *capitulé*, dans le sens actuel de ce mot, c'est-à-dire qu'il ne s'est pas *abandonné à la discrétion du vainqueur;* il lui a déclaré, au contraire, qu'il se ferait tuer jusqu'au dernier homme plutôt que de se livrer pieds et poings liés. Cette *Convention d'Andujar*[1], à laquelle il a consenti[2], n'avait rien de *déshonorant* en vérité[3]; son corps d'armée devait être ramené sur le sol natal avec tous les honneurs de la guerre et pouvait être immédiatement employé de nouveau contre d'autres ennemis de la France[4]. Les bagages des officiers et des généraux qui furent soustraits, a-t-on dit, à l'examen des Espagnols par ladite convention, pour mieux cacher leurs odieux pillages, étaient en réalité si peu volumineux qu'aux chefs eux-mêmes n'était attribué qu'un unique fourgon. Et M. Titeux fait observer qu'en étudiant toutes les nombreuses capitulations imposées par Napoléon et ses généraux à leurs ennemis vaincus, on constate que *toutes* règlent la question des bagages comme elle le fut à Andujar. C'est le procureur de la Haute-Cour impériale qui, le premier, a qualifié de honteuses les mesures de précaution prises par Dupont. Quant au fameux article 15 sur les vases sacrés (II, 555-556) volés dans les sanctuaires et qu'on promettait de restituer, il est certain que la rédaction en est tout à fait *hypothétique*, que la recherche de ces vases devait être d'ailleurs faite par les seuls Français, et il est certain aussi qu'il était difficile de repousser absolument une demande de ce genre, puisque, incontestablement, des soldats avaient pillé les églises à Cordoue[5]. Il

1. Ce n'est pas une des moindres surprises dans l'étude de cette triste question que d'avoir à constater qu'il n'y a jamais eu de *capitulation de Baylen*.

2. Dupont n'a pris d'ailleurs aucune part à la *rédaction* de la convention, qui fut négociée par les seuls généraux Marescot et Chabert.

3. Dupont avait si peu le sentiment d'avoir forfait à ses devoirs qu'il écrivait à Savary, le 22 juillet, en lui rendant compte des événements : « L'honneur est sauvé; des circonstances impérieuses ne peuvent l'altérer; j'espère que Sa Majesté daignera les juger favorablement » (II, 544).

4. Castaños avait d'abord accordé le passage libre vers Madrid. M. le colonel Clerc l'a nié, récemment encore, dans son livre sur la *Capitulation de Baylen* (1902); pourtant, il ressort bien de la discussion des textes et des dépositions par M. le colonel Titeux (II, 512-514) que primitivement le général espagnol s'était prononcé d'une façon favorable à ce sujet. Mais, quand on se fut saisi, sur le capitaine de Fénelon, d'une lettre que Rovigo écrivait à Dupont, Castaños déclara qu'il ne pouvait aider à *concentrer* l'armée française et que le corps tout entier devait être transporté *par mer* en France.

5. Voir le texte *exact* du traité d'Andujar, t. II, p. 545. M. Titeux relève les

nous semblerait inutile de nous étendre, comme le fait le colonel Titeux, sur toutes les autres capitulations célèbres du XIXe siècle (celle de Kléber et de Desaix à El-Arisch; celle de Sérurier à Verderio; celle de l'amiral Rosily à Cadix; celle de Mack à Ulm; celle de Blücher à Ratkau; celle de Robert Lee à Appomatox-Court-House, etc.), pour démontrer qu'une capitulation n'est pas nécessairement un « acte infâme » et qu'en tout cas l'héritier des traditions napoléoniennes et le chef du second Empire n'hésita pas à consentir à celle de Sedan[1]. La convention d'Andujar fut indignement violée à peine conclue. Ce n'est pas la faute de Castaños peut-être, mais, en tout cas, ce fut encore bien moins la faute de Dupont si la Junte de Séville refusa de ratifier la convention militaire conclue, *bona fide*, par les combattants et si les généraux espagnols n'osèrent pas s'opposer à ce manque de foi. Ce fut bien moins encore sa faute si la bestialité furieuse des masses espagnoles fit bientôt de l'existence de nos pauvres soldats, vrais captifs désormais, une torture quotidienne qui devait se terminer pour la plupart d'entre eux par une mort affreuse sur les pontons de Cadix ou les rochers de Cabréra. Il est peu de lectures aussi écœurantes, aussi capables de faire douter de l'humanité que celle des chapitres de l'auteur où nous sont exposés les agissements des autorités et de la populace à l'égard de ces infortunées victimes (II, 598-678)[2]. Mais comment notre indignation ne se reporterait-elle pas, des assassins vulgaires de Lébriza, de Palma, et de bien d'autres lieux, vers l'homme dont l'ambition sans frein avait voué tant de malheureux aux plus cruels supplices?

Voilà donc les faits indiscutables qui se sont produits avant et après la signature de la convention d'Andujar, ou, si l'on veut à toute force conserver la désignation traditionnelle, moins correcte, de la capitulation de Baylen[3].

altérations du texte dans certaines traductions et réimpressions, notamment aux paragraphes 11 et 15. Pour ce dernier, il est malheureusement indéniable que les chefs, supérieurs et subalternes, tout comme les simples soldats, ont commis trop de déprédations durant ces guerres d'Espagne pour qu'on ait le droit de s'étonner de la demande de Castaños.

1. « Aucune des armées de France, dit le colonel Titeux, n'obtint en 1870 des conditions aussi honorables et avantageuses que celles faites en 1808 aux troupes de Dupont » (II, 551).

2. M. Titeux donne des détails d'une bestialité presque incroyable (par exemple t. II, p. 621). Sur environ 10,000 hommes qui furent internés à Cabréra, les Anglais délivrèrent les officiers survivants en juillet 1810; les soldats durent y végéter jusqu'en mai 1814. Alors on rapatria 2,000 prisonniers. Tout le reste (7,000 hommes) avait péri; les deux tiers de ces malheureux appartenaient à l'armée de Dupont.

3. Je dis les *faits*, mais, à côté des faits, les *légendes* pullulent; une des

Elle aurait pu, elle aurait dû exciter en France et dans l'armée, surtout dans le cœur de son chef, un sentiment de compassion véhémente auquel aurait pu se mêler à bon droit quelque remords. Mais il n'y avait pas seulement la France sympathique; il y avait l'Europe hostile, épiant chaque démarche du vainqueur du monde, cherchant d'un œil vigilant les défauts de son armure, l'Europe plus altérée de revanche après chaque nouvelle défaite que son génie militaire infligeait aux coalitions renaissantes. Cet échec, le premier en date, précédant celui d'Aspern de toute une année, fit, à distance surtout, une impression prodigieuse sur les esprits; on en exagéra les conséquences immédiates et futures, on n'analysa pas les causes locales de ce malheur assez réparable; on ne vit, à Londres comme à Vienne et à Berlin, que le fait brutal de l'anéantissement d'un corps de la Grande Armée, de la capture d'un des plus connus parmi les vieux généraux de la République et de l'Empire. On en conclut que ce colosse avait, lui aussi, des pieds d'argile, que tout espoir de vaincre l'éternel adversaire n'était pas encore perdu et qu'il était nécessaire de ne pas renoncer encore à la lutte. Napoléon, qui surveillait l'Europe d'un regard méfiant, se rendit compte bien vite de cette vibration de joie profonde qui avait retenti au fond du cœur de ses ennemis; il en éprouva le contre-coup dans son âme altière; ce grand réaliste raisonna, lui aussi, les conséquences de la journée du 20 juillet; il vit d'un coup d'œil rapide tout le danger qui en résulterait pour la solidité de l'édifice impérial si son prestige était sérieusement entamé de par le monde, et, du coup, il résolut d'enrayer à tout prix ce courant hostile à sa gloire et à sa puissance en faisant d'une infortune un crime et en écrasant le malheureux Dupont et ses subordonnés sous les éclats terribles de sa colère et tout le poids de sa disgrâce.

On peut faire valoir, à sa décharge, que les premières nouvelles qu'il reçut ne pouvaient lui donner une idée bien exacte de ce qui s'était passé; la première lettre de Savary à l'Empereur, datée du 28 juillet, relative à la capitulation de Baylen, est en effet remplie d'erreurs; il y eut donc, au début, une irritation profonde et sincère dans son attitude, mais il y eut aussi, dès les premiers jours, beaucoup de calcul[1], et il trouva tout autour de lui des instruments

plus persévérantes, c'est le récit des prouesses d'un chef de bataillon, nommé Saint-Église, immortalisé par Thibaudeau, *qui n'a jamais existé*, la retraite glorieuse du 116e régiment de ligne à travers l'armée ennemie, racontée par le général Thoumas et M. Lorédan Larchey, et que M. Titeux déclare « une prodigieuse mystification dont pas un mot n'est vrai » (III, 43-44).

1. Il en mettait déjà dans la scène de tragédie que nous décrit Champagny,

dociles pour servir sa colère et ses calculs, sans souci d'étouffer la vérité, qu'ils connaissaient pourtant, et que le maître pouvait connaître comme eux. Savary seul, un instant, essaya de la faire comprendre à l'Empereur, et, vraiment, il y était tenu plus qu'un autre, puisqu'il avait donné l'ordre formel à Dupont de ne point quitter Andujar, mais, quand il voit que Napoléon ne *veut* pas l'entendre, il s'empresse de se dérober à toute responsabilité. Berthier, qui savait si bien flagorner jadis Dupont, alors qu'il était au ministère, déclarait qu'il avait fait « une sottise inconcevable » en s'acculant à des montagnes sans débouchés[1]. Aucun d'eux n'osait dire ce que le général Thiébault devait écrire plus tard, que « la première faute, celle qui conduisait à toutes les autres, inculpe Napoléon[2] ». Et cette faute, impardonnable pour un homme de guerre de son envergure, était de n'avoir envoyé d'abord dans la péninsule que de petits paquets de troupes, les jugeant suffisants contre la racaille, une fois cette odieuse et absurde campagne d'Espagne décidée. Au milieu d'un pays hérissé de difficultés naturelles, en face des forces supérieures d'une nation fière et sauvage, bien décidée à périr plutôt qu'à servir, il n'y avait aucune *honte* à être vaincu. Mais il fallait des victimes expiatoires pour que le prestige impérial ne semblât pas diminué, et, pour qu'il y eût des victimes, il fallait des coupables. C'est en vue de ce résultat que tout fut combiné désormais; la célèbre note du *Moniteur* du 5 septembre formula le thème officiel, et, pendant cinq ans, on s'ingénia à des mises en scène qui rappelaient, de temps à autre, et le courroux du maître trompé et les méfaits des généraux avilis[3]. On comprend, après avoir étudié dans ses plus

le 2 août, à Bayonne (« Il me semblait entendre ce cri d'Auguste : « Varus, « rends-moi mes légions! »), alors qu'il osait dire au ministre « qu'il avait mis tant de moyens dans les mains de Dupont! » (III, 417).

1. Ce même Berthier, si cassant à l'heure du reniement, entrait, en 1814, dans le cabinet de Son Excellence M. le comte Dupont, ministre de la Guerre, et lui tendait les deux mains avec un bon sourire; trahissant pourtant quelque embarras assez naturel, il lui disait, comme alléguant la meilleure des excuses : « Vous savez bien comment il était. » Plaidoyer également peu flatteur et pour l'Empereur et pour son major général!

2. Et, pourtant, l'auteur est bien sévère pour cette mauvaise langue de Thiébault, dans certains récits duquel il n'y a « pas un mot qui ne soit contraire à la vérité » (II, 559).

3. Ainsi s'explique la scène incroyable faite au général Legendre à la revue de Valladolid sur le « produit de ses rapines », très bien appréciée par M. Titeux (III, 201-209), celle, plus répugnante encore, où il chassa Mme Marescot des Tuileries (ce qui ne l'empêcha pas d'embrasser le général quand il revint de l'île d'Elbe); de là encore ces emprunts lamentables aux journaux espagnols pour mieux déshonorer des généraux français, en renchérissant encore sur les

menus détails le procès de Dupont, de Marescot, de Vedel et de Chabert, que l'auteur se soit écrié, dans un mouvement d'indignation généreuse, que « l'unique honte qui pesait sur le nom français » en cette affaire, c'est le rôle qu'y joua Napoléon dès le premier jour[1]. Cependant, si nous sommes entièrement d'accord avec l'auteur sur l'appréciation morale de l'attitude de l'Empereur, nous aurions voulu qu'il élargît un peu plus le cercle des motifs qui ont pu la déterminer et dicter sa conduite. M. Titeux ne croit pas, par exemple, que le désir de contenir désormais des inférieurs trop souvent insoumis par une crainte salutaire, en statuant un exemple, y ait été pour quelque chose. Et, pourtant, c'était une raison d'agir fort naturelle et l'une des plus respectables après tout. Assurément, son égoïsme immense, bien décidé à subordonner toute autre personnalité à la sienne, n'a jamais reculé devant l'action coupable de donner le change sur ses propres fautes en accablant un innocent ou un instrument malheureux; on se souvient de sa façon d'agir avec Villeneuve après Trafalgar. Mais il ne serait pas impossible, nous l'avons déjà dit plus haut, qu'il y ait eu dans son esprit quelque vieille rancune contre le général républicain d'autrefois et dont nous ignorons les motifs tout en en constatant les résultats. Pourtant, la supposition la plus vraisemblable reste toujours, pour moi, que les premiers rapports, incomplets, contradictoires et mensongers, qui lui parvinrent sur les événements accomplis autour de Baylen lui donnèrent réellement la conviction momentanée d'une forfaiture véritable. Une fois qu'il eut manifesté sa colère devant l'Europe, une fois surtout qu'il eut constaté l'agitation profonde que cet échec produisait parmi ses ennemis, il ne voulut plus revenir sur la flétrissure tombée de si haut, et son indifférence absolue pour toute morale l'empêcha de ressentir aucun remords d'un acte qu'approuvait la raison d'État.

En tout cas, il ne montra pas la moindre hésitation dans sa façon d'agir, et ses ordres montrèrent à tous qu'il entendait être sans pitié. Dès que les officiers généraux mentionnés tout à l'heure eurent été

données des ennemis; les feuilles de Cadix avaient raconté que dans les bagages des officiers supérieurs pillés au port Sainte-Marie on avait trouvé un million de *réaux* (c'est-à-dire 250,000 francs), la caisse du corps d'armée. Napoléon fit imprimer qu'on avait saisi dans les fourgons français une somme de *un million de francs!*

1. Il ne faut pas oublier non plus que Napoléon, vrai méridional sous ce rapport, était prompt aux paroles violentes et que les plus grossières injures s'échappaient de ses lèvres au milieu du tumulte des passions. M. Titeux rappelle à bon droit certains mots, comme celui sur la « conduite infâme » de Bernadotte, le 14 octobre 1806, celui sur Pie VII, « fou furieux qu'il faut renfermer », l'ordre de fusiller l'évêque d'Udine, etc.

débarqués à Toulon, ils furent arrêtés, leurs papiers confisqués et eux-mêmes emprisonnés à l'Abbaye (septembre 1808). L'Empereur avait décidé d'abord qu'ils seraient traduits devant la Haute-Cour impériale, puis, quand il apprit par Cambacérès que, sans doute, ceux dont il voulait faire aux yeux de leurs concitoyens des traîtres et des lâches seraient acquittés par ce tribunal, quelque docile qu'il fût, il renonça non seulement à toute publicité, à tout jugement régulier, mais même à tout jugement quelconque, et, pendant plus de trois ans, les accusés restèrent en prison, et dans quelles prisons[1]! C'est en février 1812 seulement, alors qu'ils étaient oubliés depuis longtemps par le public, qu'ils furent traduits devant une commission d'enquête exceptionnelle, dont la composition même excluait toute chance d'acquittement[2]. Le 18 février, elle tint sa première séance; il ne lui en fallut que six pour vider l'affaire. Il est vrai qu'aucun des témoins appelés par Dupont et ses inférieurs ne fut entendu[3], qu'on ne leur rendit pas, pour se défendre, plusieurs des plus importants parmi leurs papiers. Sur le vote quasiment unanime de ces hauts fonctionnaires civils et militaires[3], un décret impérial du 1er mars dégradait les accusés, leur enlevait leurs titres et leurs décorations et les condamnait à rester en prison. Dupont fut incarcéré au fort de Joux jusqu'en 1813, puis mis à la citadelle de Doullens; il était encore interné à Dreux quand le Gouvernement provisoire alla l'y chercher, en avril 1814, pour en faire

1. Trois au plus de ces membres étaient compétents pour une affaire purement militaire comme la présente ; cependant, la grande majorité était formée de civils, car elle se composait de Berthier, Talleyrand, Régnier, Clarke, Moncey, Lacépède, La Place, Defermon, Boulay de la Meurthe, Muraire et Cessac. Dès le premier jour, Cambacérès écrit à Regnault : « Rien dans cette affaire ne doit être publié... Expédier le plus tôt possible l'affaire qui nous occupe... Veuillez ne point parler de cette lettre » (III, 371).

2. Un des traits les plus édifiants de cette procédure secrète et partiale, c'est la constatation faite par M. Titeux des aveux (?) arrachés au capitaine de Villoutreys par Clarke, probablement en présence de l'Empereur (novembre 1809), afin qu'on pût substituer à la première déposition de cet officier, toute favorable à Dupont, une seconde qui l'inculpait. Mais on en refusa la communication au général, tandis que le procureur de la Haute-Cour, le comte Regnault de Saint-Jean-d'Angély, l'utilisait comme un document capital (III, 312).

3. Le dossier absolument complet de l'affaire Dupont, avec toutes les pièces originales, a été retrouvé par M. le colonel Titeux au ministère de la Justice, où il avait été placé après les premiers agissements de la Haute-Cour impériale. La calomnie, poursuivant Dupont, longtemps après encore, avait dit et répété qu'il avait profité de son passage au ministère de la Guerre pour y faire disparaître toutes les pièces compromettantes pour lui; il n'existe guère en effet aux archives de ce ministère qu'une copie assez incomplète du dossier de la commission d'enquête.

un ministre de la Guerre. Dans ce gouvernement, on le sait, celui qui jouait le rôle principal c'était le prince de Bénévent, qui avait prononcé contre le général le jugement que nous citons en note. Leur première entrevue au Conseil ne dut pas être absolument cordiale[1].

La seconde moitié du troisième volume est consacrée à la carrière subséquente du général Dupont. J'avoue franchement que j'aurais autant aimé que M. Titeux nous laissât sous l'impression des dénis de justice infligés à l'homme dont il s'est constitué le défenseur et le biographe. Les succès de Dupont sous la Restauration, son activité comme ministre de la Guerre (1814), comme député de la Charente (1815-1830), comme gouverneur de la quatrième division militaire à Nancy nous font quelque peu oublier les injustices du sort à l'égard du général de l'Empire; l'on ne peut s'empêcher, d'autre part, de songer à toutes les métamorphoses qu'ont dû subir ses convictions politiques du règne de Louis XVI à celui de Louis-Philippe. A ce point de vue, il est d'une catégorie de martyrs, fort nombreuse jadis, que nous avouons avoir quelque peine à vénérer, alors même que nous parvenons à les comprendre. La mort elle-même ne rendit pas l'estime générale du public au capitulé de Baylen. Quand il mourut, le 9 mars 1840, le général Marchand s'écria sur sa tombe, au Père-Lachaise : « Jamais le général Dupont, le plus beau caractère d'homme rencontré dans ma vie militaire, n'a pu en rien forfaire à l'honneur. Non, il a été malheureux, rien que malheureux[2]! » Mais ce témoignage chaleureux et sincère ne réussit point à convaincre alors des haines aveugles ou des esprits routiniers épris de la légende. C'est en vain que son fils unique (mort dès 1843) et que sa veuve ont essayé de lutter contre ces diffamations presque inconscientes de la postérité, que des historiens très honnêtes

1. On trouvera le vote de ce grand artiste en trahisons t. III, p. 466 : « L'exposé des faits, dit Talleyrand,... la défense même des accusés m'ont convaincu que la capitulation de Baylen est un acte honteux. *Son influence sur les affaires d'Espagne, et, conséquemment, sur les affaires générales d'Europe a été immense. Par cette capitulation, ce qui a été décidé a été remis en question;* des succès que la sagesse (!) avait préparés et qu'elle allait obtenir ont été retardés... » Il y a certainement, dans les mots en italique, comme un écho des arrière-pensées de l'Empereur, que le prince de Bénévent, toujours courtisan, s'ingéniait à traduire par son vote. Il voulait oublier, ce jour-là, l'heure de la vengeance n'étant pas encore venue, la sanglante ironie de la lettre impériale du 9 mai 1808 qui le désignait comme geôlier des souverains espagnols : « Votre mission est assez honorable; recevoir trois illustres personnages pour les amuser est tout à fait dans le caractère de la nation et dans celui de votre rang. »

2. Titeux, III, 631.

répètent encore aujourd'hui[1]. Souhaitons que la démonstration si ample, si fortement et si minutieusement établie de M. Titeux produise un effet meilleur sur les générations qui nous succèdent et qu'elles acceptent le verdict de cet honnête chef de jury, — si je puis l'appeler ainsi, — quand il s'écrie : « Au nom de la Vérité, qui est la vie de l'esprit, au nom de la Justice, loi éternelle et absolue..., au nom de l'Histoire, qui... ne saurait connaître de lâches complaisances, je proclame solennellement que le général Dupont s'est conduit à Baylen en homme d'honneur et que son nom doit être considéré par l'armée et par la France comme celui d'un des meilleurs serviteurs de la patrie. »

C'est un désir assurément légitime de convertir ainsi ses contemporains et de gagner à sa façon de voir les épigones eux-mêmes; seulement, il faut amener les uns et les autres à étudier le dossier, et, pour y arriver, il faut le rendre abordable même aux gens un peu pressés, qui ne sauraient consacrer des semaines, et peut-être des mois, à l'étude de ces trois énormes volumes, qui renferment bien des documents, non pas inutiles, non pas sans intérêt, à coup sûr, mais sans rapport direct avec la question capitale discutée par l'auteur. Un volume in-8°, de trois à quatre cents pages, suffirait, à notre avis, pour résumer avec lucidité tous les points de quelque importance et pour convaincre des lecteurs disposés à rendre hommage à la vérité; c'est ce volume que nous demanderions encore à M. le colonel Titeux; ce sera pour lui chose bien facile de l'extraire de son grand ouvrage en élaguant les développements d'ordre secondaire. Il rendrait de la sorte un nouveau service à cette vérité historique qui a tant de peine à se dégager et à surgir du milieu des légendes naïves, des mensonges voulus et des erreurs du passé.

Rod. Reuss.

1. C'est le cas par exemple pour M. Desdevize du Désert dans l'*Histoire générale* de MM. Rambaud et Lavisse, et pour M. Guillon dans ses *Guerres d'Espagne*. M. le colonel Clerc a été l'un des premiers, dans son livre sur *la Capitulation de Baylen*, à réagir, dans une certaine mesure, contre la légende.

CORRESPONDANCE.

A Monsieur le Directeur de la « Revue historique ».

Poitiers, 27 octobre 1905.

Monsieur,

Le bulletin historique de votre *Revue*, des mois de juillet et août 1905, contient, sous l'apparence d'un compte-rendu de l'*Histoire des comtes de Poitou* que j'ai fait paraître récemment, une vive critique de l'auteur et de ses procédés d'historien; j'aurais pu recourir à votre courtoisie à l'effet de relever ce qui avait dans cet article un caractère par trop personnel, mais, convaincu que vos lecteurs s'intéresseraient fort peu à ces questions, qui sont en quelque sorte d'intérêt privé, je me suis contenté d'en faire juges mes confrères de la *Société des Antiquaires de l'Ouest*. Je m'en serais tenu là si l'auteur de l'article, M. Ph. Lauer, n'avait cru devoir élargir le cercle de ses critiques en mettant en cause M. Paul Meyer, le savant directeur de l'École des chartes, dont il oppose les affirmations aux miennes dans des questions qui sont d'intérêt général, et c'est à leur occasion que je viens vous demander de donner dans votre *Revue*, d'où l'attaque est partie, place à la réponse que je crois utile d'y faire.

Il s'agit du surnom sous lequel Aliénor, notre duchesse d'Aquitaine, la femme d'Henri II, roi d'Angleterre, était connue de ses contemporains. Les historiens du temps, écrivant en latin, la qualifiaient d'*Aquila*, mais on ne connaissait pas l'équivalent exact de cette expression en français : il nous est, selon moi, révélé par un vers de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal*, éditée, traduite et minutieusement annotée par M. Paul Meyer. Voici le fait.

Guillaume le Maréchal ayant débarqué en Angleterre au moment où la reine sortait de la prison dans laquelle son mari l'avait retenue pendant plusieurs années, son historien rapporte cet événement en ces termes :

E la reïne Alienor
Qui out le nom d'ali e d'or
Trova delivrée à Wincestre
Plus a ese k'el ne sout estre.
(*Histoire de Guillaume le Maréchal*, t. I, vers 9507-9510.)

Au second de ces vers, M. Meyer mit la note suivante : « Je ne sais comment entendre *ali*. Est-ce une forme d'*aloi*, alliage? L'auteur veut-il

dire qu'en elle l'or (les bonnes qualités) n'était pas sans alliage? Il n'aurait pas tort » (*Histoire*, t. III, p. 121, n. 2).

Cette appréciation ne me parut pas historiquement vraie ou du moins être d'accord avec l'opinion que les contemporains de la reine avaient de sa personne et en particulier avec celle de l'historien-poète en question qui ne parle jamais en mal d'Aliénor, et qui, au contraire, dans un autre passage (vers 1882), s'exprime ainsi en parlant d'elle :

Quer molt fu vaillante et cortese.

Pour combattre l'opinion de M. Meyer, il me fallait trouver au mot *ali* une autre signification que celle qu'il lui avait attribuée, et je la cherchai dans celui que les chroniqueurs employaient pour désigner la reine sous une forme figurée, c'est-à-dire dans *Aquila*, qui s'adaptait à une célèbre prophétie de Merlin. Je m'inquiétai donc de savoir si ce mot avait des équivalents; or, j'en rencontrai un dans *Alietus*, qui est ainsi interprété dans le Glossaire de Du Cange : *avis similis aquilae sed major*, et je trouvai dans le Glossaire de l'ancienne langue française de Godefroy l'expression *Aillier*, à laquelle il donne la signification d'aigle pêcheur, d'aigle de mer.

Fort de ces deux relevés qui me semblaient répondre à l'objet de mes recherches, je me hasardai, dans une note de mon *Histoire des comtes de Poitou* (t. II, p. 258, n. 1), à dire qu'au XIIe siècle le nom vulgaire de l'aigle de mer pouvait fort bien avoir été *ali*, lequel aurait été appliqué à la reine d'Angleterre.

M. Lauer a trouvé que cette interprétation était inadmissible, et il me tance vertement en disant qu' « on ne peut que s'étonner de voir un historien vouloir apprendre la philologie à un maître tel que M. Paul Meyer ».

La philologie, comme il est facile d'en juger, n'a rien à voir dans cette discussion, qui est toute du domaine de l'histoire, et cela est si vrai que, si M. Meyer a commis une double faute : 1° en éditant le texte de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal* tel qu'il l'a fait; 2° en le commentant dans un sens défavorable à la reine Aliénor, c'est qu'il y était entraîné par une impression personnelle. En effet, mon savant confrère a eu soin de nous avertir dans son introduction que le texte de l'écrivain qu'il publiait est fort incorrect dans le manuscrit qu'il a eu à sa disposition, lequel est le seul que l'on connaisse, et qu'il n'est pas de page où il n'ait eu à faire des corrections souvent assez graves qui intéressent le sens ou la mesure (*Histoire*, t. III, p. CXXXVI). Or, donc, c'est à bon escient qu'il a publié le vers « qui out le nom d'ali e d'or » sous cette forme, et, en ce faisant, il avait évidemment en vue l'interprétation qu'il entendait donner au mot *ali*. Si, au contraire, il s'était attaché à l'appréciation de la personne de la reine caractérisée par le mot *Aquila*, il aurait, nous n'en doutons pas, orthographié autrement qu'il ne l'a fait le vers en question, et, en particulier, il n'aurait pas

mis au jour le mot *ali*, qui nous a fait si bien chercher, car ce mot n'existe pas, ou du moins il n'a pas encore été rencontré.

Cette conviction s'est faite inopinément en moi, lorsqu'après avoir pris connaissance de l'article de M. Lauer je relus l'*Histoire de Guillaume le Maréchal*. Il ne m'était pas venu jusque-là à l'idée de mettre en doute l'exactitude du texte publié par M. Meyer; or, le contraire m'apparut, et je reconnus sans hésitation que l'œuvre originale du poète-historien, au lieu du vers :

Qui out le nom d'ali e d'or,

devait contenir celui-ci :

Qui out le nom d'alié d'or,

c'est-à-dire que la séparation du mot *alié* en deux parties était un acte arbitraire, tout du fait de M. Meyer.

Je puis donc dire qu'ALIÉ, ou plutôt ALIET, est la véritable forme française du nom de l'aigle de mer, en latin *alietus*, en grec ἁλίαετος. et par voie de conséquence que j'avais eu grandement raison de rejeter l'interprétation que l'éditeur de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal* avait donnée du vers 9508.

Après la rectification de texte que je propose et que je crois avoir suffisamment établie, il ne semble pas qu'il puisse venir à l'idée de personne de contester que le surnom donné à Aliénor par ses contemporains ait été celui de Grand Aigle d'or, d'ALIET D'OR. De ce fait, l'histoire tirera cette conséquence que la reine Aliénor était, en son temps et en particulier pendant la dernière période de son existence, hautement considérée, et que nous, les écrivains modernes, nous avons à en tenir grand compte pour asseoir les jugements que nous pouvons avoir à porter sur cette princesse.

Je passe maintenant à un autre fait, intéressant aussi l'histoire générale, où mon texte, comme historien des comtes de Poitou, et celui de M. Meyer, comme annotateur de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal*, sont absolument en désaccord. J'avais, à la date du 17 août 1153 (t. II, p. 115), rapporté la naissance d'un enfant, premier-né de l'union de Henri II et d'Aliénor, auquel fut donné le nom de Guillaume; j'ai ensuite raconté (t. II, p. 120) que les grands d'Angleterre, après le couronnement du roi Henri, advenu le 15 décembre 1154, avaient reconnu cet enfant, alors âgé de plus de vingt mois, comme futur héritier de la couronne de son père, et enfin qu'il succomba à l'âge de trois ans, c'est-à-dire en 1156 (t. II, p. 121). Or, l'historien de Guillaume le Maréchal ayant dit (vers 739-743) que Henri, lors de son couronnement, avait déjà femme et enfants, M. Meyer crut devoir contester la véracité de l'écrivain par la note suivante (t. III, p. 13, n. 4) : « Ceci n'est pas exact. Henri II épousa Éléonore de Guyenne le 18 mai 1152, et son premier-né, Henri, naquit le 28 février 1155. »

Cette affirmation me troubla et me fit craindre d'avoir commis une succession d'erreurs issues de la qualité de premier-né que je donnais au jeune Guillaume, mais je fus vite rassuré. Tous les historiens du temps (ils sont nombreux, et je ne crois pas devoir les énumérer), étant unanimes pour relater les faits tels que je les avais énoncés, et par suite étant d'accord avec l'historien de Guillaume le Maréchal pour reconnaître l'existence de cet enfant lors du couronnement de son père, il est évident qu'il n'y a pas lieu de tenir compte de la note de M. Meyer.

Je n'avais pas cru devoir relever cette faute dans mon *Histoire des comtes de Poitou,* où je n'ai donné place qu'à des indications essentielles, venant à l'appui de mon récit; mais l'insistance inexplicable de la part de M. Lauer à m'opposer M. Meyer et à lancer contre moi à son sujet des insinuations inexactes m'a obligé de justifier mes dires; en ce faisant, du reste, ce critique, on doit le reconnaître, a rendu service à la science historique, car les erreurs commises par le savant éditeur de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal* pouvaient, vu sa haute personnalité, passer dans l'histoire et devenir bien difficiles à déraciner par la suite; en me contraignant de recourir à la grande publicité de la *Revue historique,* il aura hâté le moment des rectifications qui s'imposaient.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés, l'expression des mes sentiments respectueux.

Alfred Richard,
Archiviste de la Vienne.

La rectification de texte, dans le passage de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal,* proposée ici pour la première fois par M. Richard, vient modifier heureusement la note de son ouvrage relative à l'étymologie du mot *ali.* Il était donc exact de dire que cette note, telle que M. Richard l'avait d'abord conçue et formulée, ne pouvait être admise.

P. L.

celles sur le point de départ de l'année de l'incarnation et sur les années de l'épiscopat de Joscelin sont, en revanche, vraiment originales.

Il appartient aux philologues de critiquer l'édition du poème de Courtois d'Arras par M. E. Faral. Rappelons seulement que ce poème avait été publié par Méon au tome I de ses *Contes et Fabliaux*. La forme très particulière qu'il affecte, un dialogue entremêlé de vers narratifs, a soulevé la question de savoir s'il s'agissait d'un conte ou d'un jeu, d'une pièce à dire ou d'une œuvre dramatique. M. Faral penche pour cette seconde hypothèse, contraire à celle de Creizenach, selon lequel cette pièce est du genre des pièces latines, comme le *Pamphilus* et le *Babio*, qui devaient être débitées par un jongleur unique sur des tons différents, appropriés aux personnages. Le poème paraît être d'origine picarde, composé vers le milieu du XIIIe siècle. Rien ne confirme l'attribution que Caylus et Dinaux en faisaient au trouvère Courtois d'Arras. Ces auteurs s'étaient déterminés sur la seule foi du titre. Au reste, ce ne serait pour nous qu'un nom, car on ne sait rien de ce jongleur sinon qu'il composa le conte *Boivin de Provins*.

Dans la note additionnelle de M. J. Beyssier, on a la description d'un nouveau manuscrit de la chronique de Guillaume de Puylaurens, retrouvé par M. Luchaire dans le manuscrit latin 12714 de la Bibliothèque nationale. Ce manuscrit est de la même famille que le latin 5212 et n'apporte que des variantes insignifiantes.

Nous recevons le premier fascicule des *Mémoires et travaux* « publiés par des professeurs des Facultés catholiques de Lille[1] ». Il est tout entier occupé par une étude sur *la Hiérarchie épiscopale (provinces, métropolitains, primats) en Gaule et Germanie, depuis l'époque de saint Boniface jusqu'à la mort d'Hincmar (742-882)*, par M. l'abbé Lesne. L'église franque, tombée dans l'anarchie à la fin de l'époque mérovingienne, a été réformée par le missionnaire anglo-saxon Boniface et les princes francs Pépin et Carloman. L'œuvre que continuèrent Charlemagne et Louis le Pieux fut néanmoins sans durée. Le désordre que les premiers rois carolingiens ont fait cesser reparut dans l'église au fur et à mesure que la féodalité se développa, et cet état de choses ne fit qu'empirer jusqu'à la réforme du XIe siècle. Entre ces deux époques de crise, le droit qui s'établit au IXe siècle dans l'église des Gaules et de Germanie fut assez différent de l'ancien droit disciplinaire qu'on prétendait restaurer, celui des grands conciles du IVe et du Ve siècle, consacré par les

1. Paris, Picard, 1905, in-8°, XV-350 p.

« vierscaires » et d'échevins « empruntés », c'est-à-dire de témoins privilégiés qui, bien que ne figurant pas sur les listes du Magistrat, reçoivent néanmoins les contrats avec le titre d'échevins de Saint-Omer. M. J. de Pas a dressé en outre la chronologie des prieurs et procureurs de la Chartreuse du Val de Sainte-Aldegonde de 1299 à 1792 et a donné, en appendice, un certain nombre d'actes concernant la Chartreuse, non relevés dans le cartulaire ou postérieurs à sa rédaction, tirés des diverses archives de Saint-Omer. Une très bonne table termine cette publication digne de tout éloge.

Étrange édition que celle du *Cartulaire de Berdoues*[1], par M. l'abbé Cazauran, publiée à La Haye chez Martinus Nijhoff[2]. Elle est due à la libéralité de Mlle Pellechet, la regrettée bibliophile. Plus de mille pages, dont la moitié à peine occupée par le texte du cartulaire. Le reste est rempli par une introduction, des notes et trois tables. Cette introduction est pleine de choses dont beaucoup sont sans grand rapport avec le cartulaire de Berdoues. Nous ne sommes pas en mesure de contrôler la plupart des citations, empruntées en général aux archives du grand séminaire d'Auch, mais on ne peut s'empêcher d'être frappé de l'inutilité d'un grand nombre d'entre elles, et, notamment, des extraits de la correspondance de l'auteur, qui y sont rapportés tout au long! Les remarques nécessaires sont noyées dans un fatras où l'on a peine à les découvrir. Encore que nous devions aux érudits locaux la plus grande reconnaissance lorsqu'ils se livrent à des travaux d'éditions de textes où les noms d'hommes et de lieux de leurs pays abondent, parce qu'ils sont plus à même que quiconque de les interpréter exactement, il nous semble cependant que M. l'abbé Cazauran a voulu faire ici étalage d'une érudition trop touffue pour n'être pas obscure. Ses notes nous entraînent en effet bien loin du texte du cartulaire, et, dans l'introduction, les biographies des abbés de Berdoues, désespérément complètes, paraissent longues, comme aussi toute l'histoire de cette abbaye jusqu'en 1904. Les vues d'ensemble sur la féodalité sont à la fois simplistes et surprenantes. Oublions néanmoins toutes ces imperfections pour remercier très sincèrement M. l'abbé Cazauran de nous avoir donné le texte des huit cent vingt-cinq chartes qui composent ce cartulaire, très utile à l'étude des XIIe et XIIIe siècles dans cette région de la France. Nous voyons, il est vrai, dès à présent, diverses corrections à proposer dans ce texte, et, si nous étions à même de le collationner, nous pourrions probablement en ajouter quelques autres.

1. Gers, canton de Mirande.
2. Et à Paris, chez A. Picard, 1905, in-8°, XII-270 et 877 p.

La Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers a publié, il y a quelques années, comme tomes I à III des *Documents historiques sur l'Anjou*, le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers*, édité par M. Bertrand de Broussillon et suivi d'une table par M. Eugène Lelong. Dès 1896 et 1899, les tomes I et II ont été mis en distribution, mais le tome III, qui contient la table alphabétique si précieuse, due à M. Lelong, et les fac-similés de quelques originaux, n'a paru qu'en 1903 avec les deux premiers volumes, pourvus cette fois de titres spéciaux et précédés d'une introduction[1]. Cette édition définitive du Cartulaire de Saint-Aubin nous parvient seulement à présent, et c'est pourquoi nous nous permettons de rappeler l'attention sur cette importante publication, bien qu'elle ait été déjà annoncée en temps et lieu. Le tome I est exclusivement consacré à la reproduction du cartulaire de Saint-Aubin, conservé à la bibliothèque d'Angers (n° 829 du catalogue d'Auguste Molinier), rédigé vers 1175 et renfermant trois cent quatre-vingt-douze documents, depuis le viiie siècle jusqu'au xiiie. Le tome II, plus original, est un recueil factice de six cent cinquante-quatre documents, que M. de Broussillon a tirés de la série H des archives de Maine-et-Loire et de la Sarthe, des copies de la Bibliothèque nationale et aussi des cabinets de M. Charles d'Achon, à La Roche-de-Gennes, et de MM. J. Chappée et Hucher, au Mans. Le classement des pièces, au lieu d'y être chronologique, comme on s'y serait attendu, est géographique. C'est une faute, à notre point de vue, car le travail d'un éditeur actuel de chartes médiévales est loin de ressembler à celui d'un moine compilant le cartulaire de son abbaye. Le premier doit uniquement envisager le but historique et scientifique, alors que le second était guidé par des considérations absolument utilitaires qui l'amenaient à choisir un classement commode des titres de propriété de son abbaye. Nous ne comprenons donc pas le « parrallélisme » qui a pu décider M. de Broussillon à suivre cette méthode. Il est aussi à regretter que, pour les actes déjà édités, les renvois aux éditions ne soient pas toujours donnés, ou, lorsqu'ils le sont, qu'ils ne le soient qu'imparfaitement. Les dates assignées à certains actes dépourvus de notes chronologiques seraient aussi à justifier. Enfin, nous aurions désiré plus d'identifications de noms d'hommes, seigneurs laïques et ecclésiastiques qui peuvent être connus par d'autres textes. Malgré ces imperfections de détail, nous croyons que cette volumineuse publication est appelée à rendre de très grands services, surtout si l'auteur se décide quelque jour à publier les

1. Paris, Picard, 1903, 3 vol. in-8°.

nombreuses chartes du XIIIe siècle conservées aux archives d'Angers, qui concernent la même abbaye et qui formeraient le complément naturel du présent cartulaire.

A côté des cartulaires, on peut placer un recueil de lettres royales. La collection des *Lettres de Louis XI*, publiées par MM. VAESEN et CHARAVAY pour la Société de l'Histoire de France, a été commencée en 1883. Elle compte actuellement neuf volumes. Le tome IX, paru tout récemment[1], embrasse les années 1481-1482. Conçu sur le même plan que les précédents, il est tout entier l'œuvre de M. Vaesen, qui y a ajouté quelques pièces annexes, notamment une lettre de la Chambre des comptes d'Anjou à Louis XI au sujet des droits des ducs d'Anjou sur le Roussillon et divers arrêts du Parlement. Les dépouillements ont été des plus étendus, mais, malgré tout le soin qui y a été apporté, il est à prévoir que M. Vaesen n'est pas absolument complet et qu'il sera contraint, quelque jour, de publier un supplément. Pour le moment, ce recueil est difficilement utilisable, à cause du manque de table alphabétique. La liste chronologique des pièces avec le relevé des séjours royaux et les noms des correspondants n'est pas toujours suffisante pour y retrouver ce qu'on cherche. Il est vraiment à souhaiter que cet utile recueil s'achève rapidement.

M. Godefroid KURTH s'est décidé à donner au public, probablement à l'occasion des divers congrès réunis à Liège cette année, un livre sur *Notger de Liège et la civilisation au Xe siècle*[2], qu'il avait gardé, dit-il, en portefeuille environ une quinzaine d'années, après l'avoir ébauché à son cours avec ses élèves. Il l'avait donc commencé avant l'*Histoire poétique des Mérovingiens*. A son avis, le retard apporté à la publication de l'ouvrage lui aurait plutôt nui que profité; en toute sincérité, nous ne voyons pas pourquoi. Notger est une des plus remarquables figures du xe s.; il occupe un des premiers rangs parmi les prélats hommes d'État de son temps. Il fut, en effet, un des instruments les plus intelligents de la politique civilisatrice des empereurs de la maison de Saxe. Il sauva le trône d'Otton III et fut le négociateur de la paix entre Henri II et le roi de France. C'est en grande partie à lui qu'est dû l'affermissement du pouvoir impérial dans la province de Liège; prince-évêque de Liège, il a créé sa principauté. Il a acquis un domaine considérable, comprenant jusqu'à deux comtés entiers, et il en

1. *Lettres de Louis XI, roi de France, publiées d'après les originaux*, par Joseph Vaesen et Étienne Charavay; t. IX : *Lettres de Louis XI*, 1481-1482, publiées par Joseph Vaesen. Paris, Renouard, 1905, in-8°, 373 p. (*Soc. de l'Hist. de France.*)

2. Paris, Picard, 1905, 2 vol. in-8°, XXI-391 et 87 p.

a organisé le gouvernement. Son œuvre d'enseignement est aussi très importante. Grâce à lui, les écoles de Liège ont été florissantes. Il a enrichi sa cité de livres précieux et d'objets d'art. Bien plus, il a reconstruit en grande partie Liège et y a presque tout renouvelé. La cathédrale avec ses dépendances, quatre églises collégiales nouvelles, deux églises paroissiales, les cloîtres, le palais, l'hospice, l'enceinte fortifiée ont été son œuvre. Avant de retracer cette histoire dans tous ses détails, principalement d'après la *Vita Notgeri* et la chronique d'Anselme, M. Kurth a eu à démolir celle qu'il a plu aux chroniqueurs d'accréditer, et ce n'est peut-être pas la partie la moins originale de son œuvre. Gilles d'Orval avait commencé à défigurer les faits en interpolant ses deux principales sources. Jean d'Outremeuse, dans le *Myreur des Histors*, a achevé d'embrouiller l'historiographie liégeoise en y semant les anachronismes et les légendes. Parmi ces dernières, il faut définitivement ranger : la généalogie royale de Notger, l'histoire d'Henri de Marlagne et des 256 brigands pendus avec lui par ordre de Notger, la régence du royaume d'Allemagne confiée à Notger par Otton Ier, qui le nomme vicaire impérial, la colère de l'empereur quand Notger lui rend ses comptes à Nuremberg et la manière dont Notger l'apaise, etc. On pourrait allonger encore cette liste. Enfin, après ces deux chroniqueurs, un historien ou prétendu tel, Ferdinand Henaux, a continué à travestir cette histoire en se servant uniquement de livres de seconde main, dont la source était la chronique de Gilles d'Orval ou celle de Jean d'Outremeuse. L'œuvre de M. Kurth est des plus remarquables, malgré les assertions un peu hasardées ou trop absolues qu'on y relève de temps à autre. L'auteur est quelquefois emporté par son style. Son tome II, qui renferme les appendices et le catalogue des actes de Notger, n'est pas moins important que le tome I, bien qu'il soit de dimensions beaucoup plus modestes. On y pourra faire une abondante moisson de constatations très neuves et des plus utiles.

Le vingtième fascicule de la Bibliothèque de la Faculté des lettres de l'Université de Paris contient les quatrièmes mélanges d'histoire du moyen âge, publiés sous la direction de M. A. Luchaire[1]. Ces mélanges se composent de deux travaux, de dimensions inégales, l'un de M. L. Jacquemin, *Annales de la vie de Joscelin de Vierzi, cinquante-septième évêque de Soissons (1126-1152)*, l'autre de M. E. Faral, *Courtois d'Arras*, édition critique, avec une introduction et

1. *Bibl. de la Faculté des lettres*, t. XX. Paris, Alcan, 1905, in-8°, 234 p.

un glossaire, enfin d'une note additionnelle de M. Beyssier, destinée à compléter l'étude publiée par lui dans le fascicule XVIII sur Guillaume de Puylaurens.

La vie de Joscelin de Vierzi ou de Berri, évêque de Soissons, le célèbre théologien qui fut témoin des disputes d'Abélard avec Guillaume de Champeaux, méritait d'être étudiée en détail. Nous en étions réduits aux notices du *Gallia christiana* et de l'*Histoire littéraire*. Le régeste de sa vie, dressé par M. Jacquemin, est une tentative des plus heureuses, de nature à encourager des travaux analogues pour les biographies d'autres personnages. Joscelin, originaire de Vierzi, petit village de l'ancien Soissonnais, dut quitter de bonne heure son pays natal afin de parcourir, sous la direction de maîtres réputés, le *trivium* et le *quadrivium*. Quand il fut en état de faire lui-même des leçons publiques avec succès, il établit sur la montagne Sainte-Geneviève une de ces écoles privées que tolérait le chancelier de l'église de Paris plutôt qu'il ne les autorisait. C'était l'asile où se réfugiait l'esprit d'indépendance. Quoi qu'en dise Jean de Salisbury, Joscelin paraît avoir été nominaliste. Au concile de Sens, il combattit en tout cas vigoureusement le conceptualisme, et c'est son disciple favori Gosvin qui finit par vaincre Abélard. Vers 1115, il dut quitter son école et fit quelque temps partie du chapitre de Soissons, puis il remplit les fonctions d'archidiacre à Bourges. Par suite de quelles circonstances fut-il ensuite élu évêque de Soissons? C'est un point que n'a pu éclaircir M. Jacquemin. Mais, à partir de ce moment, les actes émanés de lui se multiplient, et l'on peut très exactement se représenter quel homme était Joscelin. Énergique, et cependant d'un caractère facile, il fut plus d'une fois choisi comme arbitre par les évêques, ses voisins, dans leurs différends. Il fut en rapports amicaux avec saint Bernard et l'abbé de Saint-Denis, Suger, qui lui dédia sa *Vie de Louis le Gros*, mais il poursuivit de sa rancune l'abbé de Chézy, qui l'avait offensé. Le régeste que M. Jacquemin a dressé est très clairement disposé, les sources de chaque notice sont indiquées avec soin. On regrettera toutefois de ne trouver dans certains cas qu'un renvoi à un livre imprimé sans y voir indiqué s'il s'agit d'un acte, d'une lettre ou d'une chronique. Cela étonne d'autant plus qu'ailleurs on aura les cotes d'archives des actes originaux et même de leurs copies. L'appendice sur la chancellerie de l'évêché de Soissons aurait pu donner lieu à un développement un peu plus considérable : une description minutieuse des originaux aurait été intéressante, quoi qu'en pense M. Jacquemin. Les remarques sur les chanceliers Robard et Normand, qui alternent entre eux,

celles sur le point de départ de l'année de l'incarnation et sur les années de l'épiscopat de Joscelin sont, en revanche, vraiment originales.

Il appartient aux philologues de critiquer l'édition du poème de Courtois d'Arras par M. E. Faral. Rappelons seulement que ce poème avait été publié par Méon au tome I de ses *Contes et Fabliaux*. La forme très particulière qu'il affecte, un dialogue entremêlé de vers narratifs, a soulevé la question de savoir s'il s'agissait d'un conte ou d'un jeu, d'une pièce à dire ou d'une œuvre dramatique. M. Faral penche pour cette seconde hypothèse, contraire à celle de Creizenach, selon lequel cette pièce est du genre des pièces latines, comme le *Pamphilus* et le *Babio*, qui devaient être débitées par un jongleur unique sur des tons différents, appropriés aux personnages. Le poème paraît être d'origine picarde, composé vers le milieu du XIIIe siècle. Rien ne confirme l'attribution que Caylus et Dinaux en faisaient au trouvère Courtois d'Arras. Ces auteurs s'étaient déterminés sur la seule foi du titre. Au reste, ce ne serait pour nous qu'un nom, car on ne sait rien de ce jongleur sinon qu'il composa le conte *Boivin de Provins*.

Dans la note additionnelle de M. J. Beyssier, on a la description d'un nouveau manuscrit de la chronique de Guillaume de Puylaurens, retrouvé par M. Luchaire dans le manuscrit latin 12714 de la Bibliothèque nationale. Ce manuscrit est de la même famille que le latin 5242 et n'apporte que des variantes insignifiantes.

Nous recevons le premier fascicule des *Mémoires et travaux* « publiés par des professeurs des Facultés catholiques de Lille[1] ». Il est tout entier occupé par une étude sur *la Hiérarchie épiscopale (provinces, métropolitains, primats) en Gaule et Germanie, depuis l'époque de saint Boniface jusqu'à la mort d'Hincmar (742-882)*, par M. l'abbé Lesne. L'église franque, tombée dans l'anarchie à la fin de l'époque mérovingienne, a été réformée par le missionnaire anglo-saxon Boniface et les princes francs Pépin et Carloman. L'œuvre que continuèrent Charlemagne et Louis le Pieux fut néanmoins sans durée. Le désordre que les premiers rois carolingiens ont fait cesser reparut dans l'église au fur et à mesure que la féodalité se développa, et cet état de choses ne fit qu'empirer jusqu'à la réforme du XIe siècle. Entre ces deux époques de crise, le droit qui s'établit au IXe siècle dans l'église des Gaules et de Germanie fut assez différent de l'ancien droit disciplinaire qu'on prétendait restaurer, celui des grands conciles du IVe et du Ve siècle, consacré par les

1. Paris, Picard, 1905, in-8°, XV-350 p.

synodes mérovingiens, et aussi du droit qui prévalut plus tard, après la réforme du XIe siècle, dont le décret de Gratien et le *Corpus juris* firent le droit officiel de l'Église d'Occident. M. l'abbé Lesne s'est proposé de déterminer le caractère particulier que prit l'organisation ecclésiastique dans les pays francs après la réforme carolingienne et avant les bouleversements de l'époque féodale. La date de la mort de l'archevêque Hincmar (882), qui eut un rôle si considérable dans la définition de ce droit, est choisie comme terme de l'étude; elle marque, en effet, le moment où recommence le désordre qui ruina cette organisation. M. l'abbé Lesne n'étudie en réalité que la hiérarchie des évêques et les juridictions supérieures à celles qui fonctionnent dans chaque église franque particulière. Après avoir fait l'histoire de la restauration de la discipline en Gaule, il décrit l'organisme provincial au IXe siècle et précise les points de droit qui furent débattus entre métropolitains et suffragants, entre archevêques et primats. La *Hiérarchie épiscopale* a été le titre adopté pour cette étude, parce qu'il marque le trait qui caractérise l'organisation de l'église franque à ce moment. On institua des archevêques, surveillants et chefs de l'épiscopat avant de rétablir les métropoles, et précisément parce qu'on ne pouvait songer au début de la réforme à restaurer l'ancienne organisation provinciale. Quand celle-ci put reparaître, le cadre ancien ne fut rempli que d'accord avec la conception nouvelle des chefs hiérarchiques de l'épiscopat, très supérieurs en fait aux métropolitains d'autrefois. L'égalité sous la présidence de l'évêque de la métropole n'est plus la règle au XIe siècle, comme cela était à l'époque mérovingienne. Ce qu'on aperçoit alors au premier plan, c'est la hiérarchie des évêques : l'archevêque au-dessus de ses suffragants, et, s'élevant au-dessus des archevêques, les primats, les vicaires du pape et le pape lui-même.

La première partie de l'étude, qui concerne la restauration de la hiérarchie épiscopale, comprend un tableau de la ruine de l'organisation provinciale romaine et de l'anarchie de l'église franque au VIIIe siècle. On passe ensuite à la réforme de saint Boniface, qui essaie de faire prévaloir les idées anglo-saxonnes, mais aboutit finalement à un échec quand il essaie de rétablir les métropolitains et d'en faire des archevêques. Enfin, on assiste au rétablissement des métropoles sous Charlemagne. L'explication du titre « d'archevêque des Gaules » porté par Wilchaire de Sens, que M. Lesne identifie avec l'évêque de Nomentum du même nom, envoyé du Saint-Siège, est très plausible. Quand Charlemagne eut rétabli les anciennes circonscriptions ecclésiastiques et restauré les métropoles, celles-ci furent occupées par des métropolitains, qui étaient en même temps des archevêques. Au pré-

sident d'un groupe d'évêques égaux, qu'avait connu l'ancien droit ecclésiastique, succède, au IXe siècle, le métropolitain « archevêque », qui dispose d'un pouvoir personnel et à qui ses suffragants obéissent. Cette nouvelle conception du pouvoir des métropolitains, dont Hincmar s'est fait le champion, a été attaquée dès le milieu du IXe siècle. Les Fausses Décrétales, fabriquées au temps de la plus grande puissance des archevêques, leur opposent les droits du siège apostolique, la juridiction supérieure des primats, l'indépendance de chaque évêque dans son diocèse; elles subordonnent l'action des métropolitains au concours de leurs suffragants, réagissent contre une autorité grandie qu'elles tiennent pour usurpée et ne connaissent les archevêques que sous les traits des métropolitains d'autrefois. Du vivant d'Hincmar, le pouvoir métropolitain fut le plus fort. Les deux évêques qui osèrent lui résister, Rothad et Hincmar de Laon, furent désavoués et déposés par leurs collègues. Les tentatives faites pour établir des primats au-dessus des archevêques n'eurent point de succès. Les progrès de l'intervention pontificale portèrent atteinte à l'autorité des synodes provinciaux et nationaux, non aux privilèges des archevêques. Mais, après Hincmar, la décadence du pouvoir archiépiscopal fut provoquée en grande partie par les Décrétales pseudo-isidoriennes, dont l'illustre archevêque avait pu momentanément enrayer les effets. Ces Décrétales sont nettement favorables aux primats, à la papauté, et hostiles aux archevêques qui, au Xe siècle, se font les défenseurs d'abus qu'ils ont mission d'empêcher. Aussi le titre d'*archiepiscopus* est-il de moins en moins usité après Hincmar; il parait inconnu à certains auteurs du milieu du Xe siècle.

Ces résultats sont exposés avec méthode et clarté par M. l'abbé Lesne, qui doit en grande partie aux leçons de ses maîtres de l'École des hautes-études d'avoir entrepris et achevé cette fine analyse d'une évolution des plus intéressantes de l'Église franque.

La thèse de M. Roger sur *l'Enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin*[1] nous est présentée comme une introduction à l'histoire des écoles carolingiennes. C'est l'étude approfondie et consciencieuse de cette période de décadence qu'ont traversée en Gaule les études classiques du IVe au VIIIe siècle. Il aurait fallu, pour être complet, suivre la destinée des écoles romaines d'arts libéraux non seulement en Gaule, mais encore en Italie, en Grande-Bretagne, en Espagne, en Afrique et dans toute l'étendue de l'ancien empire romain. Le sujet ainsi entendu eût été encore plus attachant. On aurait mieux compris les transformations locales et les influences successives des divers

1. Paris, Picard, 1905, in-8°, XVIII-457 p.

pays les uns sur les autres. Il ne suffit pas que la Gaule aux deux termes de la période envisagée, au IVe et au VIIIe siècle, ait joué dans le monde des lettres un rôle prépondérant, pour justifier le choix de cette longue période d'histoire comme formant un tout bien complet. Les deux parties de l'ouvrage ne sont pas nettement distinguées : d'une part, les lettres classiques en Gaule du IVe au VIIe siècle, et, d'autre part, les lettres classiques en Bretagne et en Irlande pendant la même période. On comprend très bien qu'il était impossible de s'occuper des lettres en Gaule au VIIe et au VIIIe siècle sans parler de l'influence des Irlandais et des Anglo-Saxons. Mais consacrer la moitié d'un livre à une étude accessoire au sujet, destinée à préparer un chapitre de la fin, n'est-ce pas là un peu manquer de proportion? Cette critique sur le plan général une fois faite, nous n'aurons plus que des éloges à adresser à M. Roger pour le zèle avec lequel il a recherché, lu et étudié les textes de nature à lui fournir des renseignements ou des données utilisables. Son chapitre sur les *Hisperica Famina* est entièrement nouveau, et il ajoute beaucoup aux études si remarquables de Thurot sur les grammairiens. Il accorde toutefois un peu trop d'importance au grammairien Virgile, et il ne nous a pas convaincus lorsqu'il a voulu prouver qu'on n'enseignait que les éléments de la grammaire, à l'exclusion des « arts libéraux », dans l'école palatine mérovingienne. Nous ne croyons pas non plus qu'on puisse affirmer, en l'absence de textes, que les écoles gallo-romaines du Ve siècle aient complètement disparu au VIe. Le travail de M. Roger, si solide et si remarquable à tant d'égards, eût encore gagné si l'auteur se fût préoccupé davantage de la tradition manuscrite et s'il eût essayé de dresser la liste des manuscrits exécutés durant cette période pour les étudier de très près au point de vue de la graphie et de la langue. Nous regretterons aussi quelques légères imperfections dans la bibliographie. Si les pages consacrées à Fortunat et à Grégoire de Tours ne sont pas très neuves, et si des vues d'ensemble sur les caractères généraux de la romanisation de la Gaule manquent un peu au début, où l'on voudrait voir citée la jolie brochure de M. Novati, ce livre n'en représente pas moins une somme d'efforts considérables de critique pour pénétrer plus avant dans la connaissance de la civilisation mérovingienne en tant qu'elle se rattache à la culture classique. C'est le résultat d'investigations scientifiques aussi nombreuses que fécondes, dont les conclusions sont présentées en un style suffisamment imagé et varié en même temps que sobre.

L'abbaye des Célestins de Villeneuve-lès-Soissons, fondée par le dernier des sires de Coucy, Enguerrand, à la fin du XIVe siècle, n'a été illustrée par aucun événement saillant de nature à solliciter l'at-

tention des historiens; c'est précisément cette obscurité de son histoire qui a décidé M. l'abbé R. Roussel à tenter d'en reconstituer les annales[1]. Cette entreprise sera spécialement appréciée des érudits qui s'occupent de l'histoire du Soissonnais, car cette abbaye, par suite d'un concours de circonstances adverses, a disparu sans laisser grande trace dans les documents. L'incendie d'abord, les destructions inconscientes des hommes ensuite ont supprimé ses archives, et c'est à grand' peine que les quelques pièces justificatives qui terminent l'ouvrage ont pu être réunies. Plusieurs proviennent de la Bibliothèque nationale et de la bibliothèque de Troyes. Nous ne pouvons signaler tous les passages critiquables de cette consciencieuse étude; nous nous bornerons à appeler l'attention sur les pages intéressantes consacrées au duc Louis d'Orléans, « second fondateur de l'abbaye », et aux guerres de religion en Soissonnais.

M. Eugène Sol avait annoncé en 1903 la publication des *Archives de l'histoire d'Italie à Paris*, travail parallèle à celui de M. Édouard Rott pour la Suisse. Les circonstances ne lui ont malheureusement pas permis de mener à bonne fin cette vaste entreprise. Il a dû se borner à publier le dépouillement d'une série des Archives nationales, la série K[2]. Les documents classés touchent à une foule de questions. Les uns concernent les élections des papes, le conclave, le cérémonial ecclésiastique, l'état politique et religieux de Rome, les autres ont trait aux rapports de la France avec le Saint-Siège, à l'action des papes en France, à l'affaire des quartiers de Rome, au moment où Lavardin remplissait la charge d'ambassadeur de Louis XIV auprès de la cour pontificale. On y trouve en outre des extraits de la correspondance de Bouillon, des documents relatifs aux rapports de la France avec Monaco au XVIIe siècle, des notes laissées par le frère Léonard, des dossiers relatifs au Montferrat, à la succession de Mantoue, aux Jésuites, aux relations de la France avec Gênes, Venise, Milan, la Sardaigne et le Piémont. Tous ces documents sont compris entre le XIIe et le XIXe siècle. Un excellent index des noms de lieux et de personnes achève ce très utile répertoire qui comprend plus de cinq cents articles. On ne peut trop déplorer, en bonne équité, le sort de l'infortuné érudit auquel nous devons cette utile publication : il se trouve actuellement l'objet, de la part de ses supérieurs ecclésiastiques, d'une méfiance qu'il n'a en

1. *Histoire de l'abbaye des Célestins de Villeneuve-lès-Soissons*, par l'abbé R. Roussel. Soissons, Nougarède, 1904, in-16, IV-266 p.

2. *Les Rapports de la France avec l'Italie du XIIe siècle à la fin du premier Empire*, d'après la série K des Archives nationales, par Eugène Sol. Paris, Champion, 1905, in-8°, 165 p.

rien méritée, exilé en un pays absolument perdu, loin de tout dépôt scientifique, privé de toute ressource pour continuer des travaux brillamment inaugurés.

Dans son important ouvrage sur l'histoire du commerce et de la navigation à Bordeaux, Francisque-Michel donnait des détails intéressants sur la « coutume » de Royan, qui était perçue par le connétable de Bordeaux, et il émettait en même temps l'opinion que cette coutume devait vraisemblablement son origine aux frais nécessités par la garde de l'embouchure de la Gironde. Les navires chargés étaient obligés de s'arrêter à Royan. Des réclamations s'étant élevées, la perception de cette coutume fut transportée au château de Bordeaux et réunie aux autres, de telle façon que les marchands pussent acquitter en même temps tous les « droits du roi ». La coutume avait d'abord été perçue, sans contestation, à Royan même, comme son nom l'indique, et probablement depuis un temps immémorial, à l'origine, par les officiers du fisc, puis par les seigneurs de la terre. Lors de l'occupation de la Guyenne par les Anglais, les rois d'Angleterre jugèrent bon pour maintenir leur autorité et pour éviter les tracasseries des officiers de Royan de confisquer ce droit à leur profit et de le joindre aux autres impôts qu'ils percevaient à Bordeaux. Après cette confiscation, une tentative fut faite pour lever le même tribut à Royan, sans tenir compte du paiement opéré à Bordeaux. Le maire et les jurats firent contre ces abus des réclamations auprès du roi, qui renvoya l'affaire au sénéchal de Gascogne. L'historique et le développement de ces contestations vient d'être singulièrement éclairci par la publication faite par M. Georges Musset[1] de documents tirés des archives de M. de la Trémoille : fragments d'états des coutumes perçues à Royan sur les navires aux XIVe et XVe siècles, lettres patentes du sénéchal de Guyenne accordant au soudan de Preyssac le droit de percevoir à Bordeaux la coutume de Royan, avec une enquête des plus curieuses relative à ce droit (13 février 1367), nouvelle enquête faite en 1487-1488 au sujet des droits des seigneurs de Royan, etc. De l'examen de toutes ces pièces, il résulte évidemment que la coutume de Royan, en ce qui concerne les vins, était bien, comme les autres coutumes, un droit du seigneur de cette ville. Des circonstances particulières avaient pu, à un moment donné, en faire exercer la perception au château de l'Ombrière; mais ce droit aurait dû être rendu à Royan, où les seigneurs entretenaient à grands frais

1. *La Coutume de Royan au moyen âge*, par Georges Musset. La Rochelle, impr. Noël Texier, 1905, in-8°, 116 p. — Cf., du même, *Note sur les ports francs et les zones franches. La nécessité de leur création à la Rochelle-Pallice*. La Rochelle, impr. Masson, 1905, in-8°, 16 p.

des châteaux destinés à protéger l'embouchure du fleuve, comme les témoins le déclarent formellement dans leurs enquêtes. La perception du droit à Bordeaux constituait un double emploi qui était un véritable abus et causait aux marchands un préjudice contre lequel ils ne cessèrent de protester pendant tout le moyen âge.

L'*Espagne chrétienne,* par Dom H. Leclercq[1], fait pendant à l'*Afrique chrétienne*, du même auteur, paru dans la même collection, la *Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique,* qu'édite Lecoffre. Sous ce titre, Dom Leclercq a enfermé une période qui s'étend depuis l'introduction du christianisme en Espagne jusqu'à la ruine de la monarchie visigothique en l'année 711. Les documents relatifs à cette partie de l'histoire espagnole ne sont pas nombreux, et Dom Leclercq, qui s'en plaint, est certainement éloigné de les avoir tous mis à contribution. Néanmoins, le chapitre préliminaire sur les sources est intéressant. C'est un très bon résumé de l'historiographie en Espagne aux ve, vi^e^ et viie siècles, depuis Eusèbe, dont il expose très bien la nouvelle méthode historique, jusqu'au continuateur de Jean de Biclar, en passant par Idace, Isidore de Séville, l'Anonyme de Cordoue, sans oublier l'*Akhbâr Madjmoua*. Ses appréciations sont en général au courant et assez critiques : il tient compte des conclusions de Mgr L. Duchesne sur le prétendu séjour de saint Jacques en Galice et les maintient contre les attaques du P. Fidel Fita. Les canons du concile d'Elvire sont analysés avec pittoresque, le rôle d'Osius de Cordoue sous Constantin est dégagé avec soin, et ce n'est pas sans à-propos qu'il fait remarquer une de ces coïncidences, comme il s'en rencontre dans l'histoire : l'arianisme vivement combattu par l'évêque de Cordoue devait conquérir l'Espagne. Le manque d'un ouvrage analogue aux « Fastes épiscopaux de la Gaule » se fait bien sentir pour cette phase de l'histoire espagnole. Florez et Gams ont eu trop peu de critique. Dom Leclercq restitue à l'espagnole Égéria le curieux journal de voyage en Palestine connu sous le nom de *Peregrinatio Silviae,* suivant en cela l'opinion dernièrement émise par M. Férotin. Les pages qu'il consacre au poète Prudence, qu'il met au tout premier rang des poètes de second ordre, dénotent une connaissance approfondie de cet auteur.

La naissance du priscillianisme marque le premier éveil des esprits dans l'église d'Espagne. Jusque-là, rien d'original : des noms, point d'idées. L'heureuse fortune qui a fait découvrir en 1886 les écrits de Priscillien permet à Dom Leclercq de donner un aperçu assez net sur le priscillianisme, que saint Jérôme hésita à condamner et que saint Martin défendit, au risque d'être accusé d'hérésie par quelques-

1. Paris, Lecoffre, 1906, in-12, xxxv-396 p.

uns de ses contemporains. La partie qui a trait aux invasions germaniques, à la conversion des ariens et à l'invasion arabe présente moins de nouveauté, parce qu'elle concerne une époque mieux connue et plus étudiée que la précédente. L'ensemble du travail de Dom Leclercq est, en résumé, des plus satisfaisants. Si l'auteur avait supprimé ses digressions sur l'ethnographie de l'Espagne, dans lesquelles il y aurait bien à reprendre, son livre serait, semble-t-il, encore meilleur.

Les *Légendes hagiographiques*, par Hippolyte Delehaye, S. J., bollandiste[1], est une de ces productions qui ne laissent pas de surprendre au premier abord. C'est, en effet, un traité destiné surtout à montrer les « côtés faibles » de la littérature hagiographique. Dû à la plume d'un bollandiste aussi informé que le P. Delehaye, ce travail prend une signification particulière. C'est le terme d'une lente évolution qui s'est produite dans l'esprit des Bollandistes au cours de leurs études hagiographiques. Après avoir édité un si grand nombre de légendes de saints, ils ont été frappés du caractère peu digne de foi de beaucoup d'entre elles, et les études critiques, ébauchées déjà depuis longtemps, qui se sont multipliées en ces dernières années, ont fait à ces érudits une obligation de sortir du cadre nécessairement restreint des comptes-rendus des *Analecta Bollandiana* et d'exposer l'ensemble des conclusions générales auxquelles ils avaient été amenés par leur libre esprit d'examen scientifique, en dépit des protestations nombreuses que soulevaient dans un certain public ces « nouveautés ».

La connaissance très approfondie que le P. Delehaye possède de la littérature hagiographique rend cette étude des plus riches en exemples des mieux choisis. Le style n'est pas aussi léger ni aussi brillant qu'on aurait pu le souhaiter, mais il est clair et en général simple. Ses premiers chapitres comprennent des définitions. En quoi le document hagiographique diffère-t-il du document historique? Quelles sont ses rapports avec le roman, le mythe, le conte et la légende? Les deux grands facteurs de ce document sont d'une part le travail inconscient de la légende, élaboré par la foule, et d'autre part le travail des hagiographes, auteurs de mérites inégaux, dont les procédés ont le plus souvent profondément modifié les récits traditionnels. La classification des textes hagiographiques présente de très grandes difficultés; le P. Delehaye pense les résoudre en proposant une division en six classes, d'après le degré de sincérité et l'historicité du document. Il arrive ainsi à répartir ces documents en six catégories, depuis « les procès-verbaux officiels de l'interrogatoire des martyrs » jusqu'aux faux proprement dits, c'est-à-dire

1. Bruxelles, impr. Polleunis et Ceuterick, 1905, in-16, 264 p.

intentionnels, en passant par les romans historiques. Un chapitre très neuf est celui qu'il intitule « le Dossier d'un saint », où il examine spécialement les actes de saint Procope, dont il explique la genèse. Il restait cependant à aborder l'examen d'une question essentielle dans cette étude, celle des réminiscences ou survivances païennes dans le culte des saints. Là le P. Delehaye se montre très critique; il met en garde contre les analogies fortuites et prouve le mal fondé d'un grand nombre. Il n'a pas de peine à faire ressortir le ridicule du raisonnement de M. Rendel-Harris, qui, dans *The Dioscuri in the Christian legends*, s'efforce de retrouver dans les dates des fêtes de divers saints, qu'il estime identifiables avec Castor et Pollux, la preuve d'une fête mensuelle des Dioscures dans l'antiquité. Mais il nous paraît bien sévère pour des analogies, trop nombreuses pour être fortuites, entre le vocable d'une église et le nom du dieu païen dont cette église a remplacé le temple. Par exemple, l'église de saint Démétrius sur l'emplacement du temple de Déméter à Éleusis et tant d'autres. En matière iconographique, il est aussi évident que les premiers artistes chrétiens se sont beaucoup inspirés des représentations figurées des divinités païennes, et que, avec le traditionalisme inhérent à cette branche de l'art, ils ont copié plus ou moins servilement les statues ou peintures de leurs prédécesseurs, dont les sujets se rapprochaient le plus des saints ou saintes qu'ils avaient l'intention de représenter. Ce livre, malgré quelques faiblesses, est plein de vues très justes et de faits admirablement bien groupés. Son intérêt est tel que nous l'aurions voulu un peu plus développé. Il contribuera puissamment à ébranler l'aveugle confiance de certains auteurs ecclésiastiques dans la valeur historique des *Acta Sanctorum*.

M. l'abbé Eug. Martin, dont nous analysions ici même le *Saint Léon IX*, il y a peu de temps, nous offre aujourd'hui dans la même collection de « Vies de Saints » un *Saint Colomban*[1], où nous retrouvons les mêmes qualités et les mêmes défauts que dans son volume précédent. Faut-il avouer que la présente biographie s'accommode mieux que la précédente de ces défauts? Le manque de documents et l'éloignement des personnages permettent en effet de supporter les développements oratoires qui tiennent plus de l'éloquence sacrée que du genre historique. Il est certain, néanmoins, que, malgré ses efforts de styliste, M. l'abbé Martin nous donne une idée de Colomban bien inférieure à celle que laisse la lecture de la *Vita S. Columbani*, par le moine contemporain Jonas, éditée en dernier lieu par M. Krusch; s'il a montré une sérieuse préoccupation de se mettre au courant des derniers résultats de la critique historique, il ne tire

1. Paris, Lecoffre, 1905, in-12, VI-199 p.

point de ces résultats tout ce qu'il pourrait et ne cherche jamais à les étendre. Aussi bien son ouvrage rentre-t-il dans la catégorie des œuvres d'édification religieuse plus que dans celle des travaux de vulgarisation historique.

Le *Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme* a publié en 1903-1904 une histoire de la ville de Tain (Drôme), dont l'auteur, M. Charles Bellet, réunit aujourd'hui les fragments en un volume à part (t. I : *Moyen âge et Ancien régime*)[1], où il a ajouté tout un long chapitre sur la vie économique, le vin de l'Hermitage, les séjours d'illustres voyageurs, ainsi que des pièces justificatives. M. Bellet a dépouillé les archives communales de Tain, spécialement les fonds des délibérations communales et des élections consulaires (BB 1-BB 10) qui s'étendent de 1533 à 1745, et que M. A. Lacroix, archiviste de la Drôme, avait déjà fait connaître par son Inventaire. Il a aussi utilisé les comptes consulaires de 1391 à 1790, et les diverses séries relatives aux privilèges, aux états provinciaux, aux biens communaux, à la navigation, aux édifices publics, à la guerre, à la justice, au clergé, à l'agriculture et aux familles; enfin, il a eu à sa disposition la collection formée par feu Anatole de Gallier, ancien président de la Société d'archéologie de la Drôme, et les archives des Bergier, notaires à Tain du XVIe au XVIIIe siècle. Avec ces éléments, et en faisant usage des derniers travaux concernant sa région, M. Bellet est parvenu à retracer une histoire très documentée, qui, à défaut de l'intérêt général que ne peut comporter l'historique d'une si petite localité, apporte une contribution précieuse sur plusieurs points de détail à l'histoire générale et des termes de comparaison très utiles à l'histoire des institutions. Pourquoi faut-il qu'il ait voulu parfois trop élargir le cadre qu'il s'était tracé, et qu'il ait alors emprunté des appréciations contestables à divers auteurs sans les avoir suffisamment contrôlées, par exemple dans le chapitre sur la Réforme! La première des pièces justificatives est la charte des franchises de Tain (5 mai 1309), publiée d'après l'original, un rouleau de parchemin de plus de quatre mètres de long. Cette charte octroyée par Guy, seigneur de Tournon et de Tain, aurait dû être comparée avec celles des localités de la même région, Châtillon-en-Diois, Chabeuil, La Tour-du-Pin, La Mure, Allevard, etc. (dont M. Bellet donne la liste), afin de déterminer, s'il est possible, à quel type de ces chartes celle-ci se rattache. Ces imperfections ne suffisent pas à effacer le mérite très réel de cette monographie habilement composée.

1. *Histoire de la ville de Tain en Dauphiné depuis la domination romaine jusqu'à nos jours*, par Charles Bellet; t. I : *Moyen âge et Ancien régime*. Paris, Picard, 1905, in-8°, 510 p., avec pl.

Bien inférieur à tous égards est l'ouvrage de M. Haumonté, revu par M. Jean Parisot, *Plombières ancien et moderne*[1]. Quoiqu'il témoigne de recherches, l'ouvrage est assez incohérent. C'est une source de renseignements aussi nombreux que variés pour la période antique et la période moderne, mais le moyen âge y est spécialement sacrifié. L'illustration est très soignée; en même temps qu'un livre d'histoire pourvu d'une ample bibliographie, ce volume est un guide de Plombières moderne.

La *République de Marseille* (1211-1257), par M. E. Brémond[2], est un livre infiniment moins documenté, mais qui a toutefois son mérite. Après un rapide coup d'œil sur les origines de la cité, l'auteur montre comment les vicomtes de Marseille, puis les seigneurs des Baux, vendirent par fractions la liberté aux Marseillais. Il examine alors l'administration et l'organisation de la république marseillaise, définit les attributions des fonctionnaires, podestats, viguiers, recteurs, syndics ou consuls, clavaires, donne la composition et étudie les rôles respectifs du conseil général de la communauté et du conseil des cent « chefs de métiers ». Cette exposition claire et en même temps précise et nourrie nous incite à souhaiter que M. Brémond reprenne quelque jour, avec l'ampleur qui conviendrait, un sujet qu'il a ébauché d'une main très expérimentée. Ph. Lauer.

P.-S. — Nous ne pouvons qu'annoncer aujourd'hui le cinquième volume du bel ouvrage de M. Joseph Reinach sur l'*Affaire Dreyfus* (Fasquelle). Il est consacré au procès de Rennes; il s'ouvre par la loi de dessaisissement, qui a été un des actes les plus illégaux et les plus désastreux de toute l'Affaire Dreyfus, et nous conduit jusqu'à la grâce de Dreyfus. On y voit revivre les scènes inoubliables du Conseil de guerre de Rennes, où l'audace des organisateurs du crime de 1894 sut aveugler ou séduire des juges ignorants ou prévenus, où une main restée inconnue alla jusqu'au meurtre pour protéger le général Mercier contre un interrogatoire qui l'aurait confondu, où enfin la faiblesse du gouvernement laissa le commissaire qui devait parler en son nom ne s'inspirer que de conseils étrangers à tout souci de vérité et de justice et arracher à la majorité des juges un verdict de condamnation en invoquant comme seul motif l'opinion des chefs dont ils dépendaient et en avouant que toute preuve de culpabilité faisait défaut : *Excidat illa dies!* Gabriel Monod.

1. J.-D. Haumonté, *Plombières ancien et moderne*, éd. refondue et augmentée, avec grav. et plans. Paris, Champion, 1905, in-8°, III-423 p.
2. Marseille, Aubertin et Rolle, 1905, in-8°, 72 p.

ALLEMAGNE.

ÉPOQUE MODERNE.

(Année 1904.)

Cette année a amené le quatrième centenaire du réformateur Bullinger, et, à cette occasion, le professeur Émile Egli a publié le journal de cet ecclésiastique, comprenant toute sa vie, jusqu'à quelques mois avant sa mort, en 1575[1]; le tout accompagné de notes explicatives par l'éditeur. Rédigé tantôt en allemand, tantôt en latin, le journal raconte bien des choses intéressantes, non seulement sur la vie de l'auteur, mais encore sur les événements contemporains, sans donner une grande idée de la capacité et des intérêts intellectuels de Bullinger. Nous y cherchons en vain des éclaircissements sur le développement de la réforme religieuse en Helvétie; le nom de Calvin n'y est même pas mentionné. Plus important est ce que Bullinger raconte sur les guerres de religion en France.

La publication de documents concernant le concile de Trente, par le Père Theiner, est malheureusement incomplète et inexacte. La Société de Goerres a donc commencé, dès l'an 1901, l'édition des procès-verbaux originaux de ce concile[2], et l'Institut historique d'Autriche à Rome imprime la correspondance des légats du concile avec la cour papale, ainsi que la correspondance de cette cour et des mêmes légats avec les agents diplomatiques du pape, concernant la haute assemblée, mais seulement pour la troisième et dernière période, de 1561 à 1563, les documents n'étant suffisamment complets que pour cette époque[3]. Ce sont les actes les plus secrets et les plus confidentiels qui nous font regarder derrière les coulisses et nous permettent de juger sainement les intentions des personnages dirigeants. Plus de doute que le but du concile fût uniquement de réaliser les intentions du souverain pontife. Ce premier volume ne

1. *Quellen zur schweizerischen Reformationsgeschichte, hrsg. vom Zwingliverein in Zürich*, unter Leitung von Prof. Em. Egli. Vol. II : *Heinrich Bullingers Diarium.*

2. *Concilium Tridentinum. Diariorum pars prima.* Edidit Seb. Meckle. Fribourg-en-Brisgau.

3. *Die rœmische Kurie und das Konzil von Trient unter Pius IV.* Vol. I, par Jos. Šusa (*Actenstücke zur Geschichte des Konzils von Trient. Im Auftrage der Œsterreichischen Histor. Kommission*). Vienne, Hoelder.

comprend que l'année préparatoire, depuis janvier 1561 jusqu'à janvier 1562. Dans l'introduction, M. Šusa décrit les matériaux qui ont servi à l'édition et caractérise la personne des légats qui y jouent leur rôle. C'est une publication modèle, vrai guide du chercheur, à qui l'on ne fournit pas seulement le texte des documents, mais encore les explications et les compléments nécessaires, donnés avec une connaissance admirable de ces négociations compliquées. Les rapports entre Rome d'une part, Madrid et Paris de l'autre, ainsi que l'état religieux de la France y sont éclairés d'une vive lumière.

Une conséquence du concile de Trente fut le redoublement des persécutions religieuses. Le duc Albert V de Bavière y excella, et un épisode de ce drame historique fut le procès dirigé par lui contre le comte d'Ortenburg et ses partisans, coupables d'avoir adhéré à la confession d'Augsbourg, de 1563 à 1566. M. Karl Hartmann, qui raconte ces faits[1], se pose à un point de vue rigoureusement catholique, en taxant de *conjuration* la lutte ouverte et légale de ces gentilshommes protestants de Bavière pour leur liberté religieuse. Chaque visite entre amis est pour M. Hartmann une preuve de la *conjuration*. Procédé de procureur plutôt que d'historien!

Un excellent travail, au contraire, unissant la plus parfaite impartialité à la connaissance des sources tant manuscrites qu'imprimées, est l'histoire de l'élément allemand en Posnanie sous la domination polonaise, par Erich Schmidt[2]. C'est la première fois que l'on traite historiquement ce sujet, encore aujourd'hui très actuel. Il y a eu deux colonisations allemandes : l'une au XIIIe, l'autre aux XVIe et XVIIe siècles. Les villes de la Grande-Pologne et de la Cujavie avaient été presque entièrement allemandes jusqu'à l'avènement de la dynastie jagellone, mais le réveil de la nationalité polonaise et la suprématie de la noblesse y ont tué les cités germaniques, détruit la liberté et la nationalité des paysans allemands. Le second flot germanique fut moins fort et moins étendu, mais il s'est conservé dans le nord et dans l'ouest jusqu'à la prise de possession prussienne. Tous les côtés de la vie allemande en Posnanie sont dépeints par M. Schmidt, le terrain économique et social aussi bien que le terrain politique, juridique et administratif, et tout cela sous une forme littéraire et soignée.

La guerre de Trente ans a fait éclore une foule de chansons et de

1. *Der Prozess gegen die protestantischen Landstænde in Bayern unter Herzog Albrecht V.* Munich, Manz.

2. *Geschichte des Deutschtums im Lande Posen unter polnischer Herrschaft.* Bromberg, Mittler.

pamphlets, qui ne forment point de récits véridiques des événements, mais qui reflètent les impressions produites par ceux-ci sur l'esprit des populations. M. Jules Becker y a consacré des études consciencieuses[1]. Ainsi, ces productions fugitives, ornées en grande partie de gravures sur bois caractéristiques, ont une valeur considérable pour l'histoire des sentiments, des idées et des mœurs de cette époque.

Un épisode important de la guerre de Trente ans, la diète des électeurs à Mulhouse, en Thuringe, du 18 octobre au 12 novembre 1627, est traité par M. Karl Breuer, dans une excellente thèse fondée sur les matériaux des archives de Dresde, de Coblence et de Munich[2]. La diète fut convoquée par les quatre Électeurs catholiques, qui désiraient à la fois gagner une influence plus considérable sur la politique impériale, qui penchait trop vers l'Espagne et menaçait d'impliquer l'empire dans les guerres de cette puissance, et décider les questions restées douteuses dans la paix de religion de 1555, dans un sens favorable au catholicisme, cela va sans dire. Le véritable auteur de la réunion fut l'Électeur de Mayence. La diète fut une défaite et pour la politique des Habsbourg et pour le parti protestant, très mal représenté par les Électeurs incapables de Saxe et de Brandebourg.

Un disciple de Gustave Droysen, M. Hans Teitge, examine avec beaucoup de pénétration la question, très souvent débattue, du véritable auteur de l'incendie qui a dévoré la ville de Magdebourg lors de sa conquête par Tilly, le 20 mai 1631[3]. Contrairement à l'opinion de Wittich, qui a prévalu dans ces derniers temps, Teitge prouve que ce ne sont pas les citoyens qui ont brûlé leur propre ville, pour contenir l'assaillant, mais qu'un des généraux impériaux, le fameux Pappenheim, a fait mettre le feu à quelques maisons, afin de vaincre la résistance des bourgeois. Les soldats ligueurs, ivres de colère et de haine contre les hérétiques opiniâtres, ont imité son exemple en plusieurs endroits, et un fort vent de nord-est a généralisé le désastre. Dans aucun cas, Tilly lui-même ne peut être accusé d'avoir voulu détruire Magdebourg.

Comme introduction à une histoire de la Ligue de Heilbronn, M. Joh. Kretzschmar publie le récit et les documents des négociations

1. *Ueber historische Lieder und Flugschriften aus der Zeit des dreissigjæhrigen Krieges*. Rostock, Winterberg.

2. *Der Kurfuerstentag zu Muehlhausen, 1627*. Bonn, Georgi.

3. *Die Frage nach dem Urheber der Zerstœrung Magdeburgs, 1631*. Halle, Niemeyer (*Hallesche Abhandlungen zur neueren Geschichte*, hrsg. von Gust. Droysen).

de Gustave-Adolphe avec les ducs de Brunswick et de Lunebourg[1]. L'existence même de la Suède obligeait son roi à garantir le protestantisme allemand contre les attaques du monde catholique; en outre, la Suède désirait s'assurer ainsi la domination de la Baltique et les revenus des impôts commerciaux dans les ports de cette mer. Enfin, Gustave-Adolphe rêvait, dès le principe, d'établir sa domination sur les princes protestants de l'empire. Après ses succès en Allemagne, il exigea de ces princes de se soustraire à la suzeraineté impériale et de devenir les vassaux de la Suède. Ainsi s'explique la résistance que les princes protestants d'Allemagne ont longtemps opposée aux projets du roi.

Le partage des pays welfs en plusieurs principautés et la faiblesse personnelle de leurs princes ont eu, pendant la guerre de Trente ans, la conséquence d'anéantir pour eux à jamais la possibilité de rivaliser en puissance avec leur voisin, le Brandebourg. En désarmant après le traité de neutralité de Goslar, la maison des Welfs se priva de toute influence sur les négociations de la paix définitive de Westphalie. M. Wilh. Langenbeck expose ces faits[2] dans une de ces monographies bien documentées, rédigées en parfaite connaissance de cause et avec une juste appréciation des caractères et des événements qui rendront un jour possible l'histoire définitive de la guerre de Trente ans.

Le chef du parti catholique dans cette guerre, Maximilien Ier de Bavière, a eu pour secrétaire un protestant converti, Christophe Gewold, polémiste pour sa nouvelle religion, publiciste officiel, dont Anton Dürrwaechter a écrit la biographie[3]. Gewold, plein de fanatisme et de superstition, persécuteur aveugle de sorcières, est un vrai type de sa triste époque.

Georg-Friedrich Preuss s'occupe d'un sujet maintes fois débattu : Mazarin a-t-il réellement songé à faire élire Louis XIV comme roi des Romains en 1657[4]? Preuss conclut négativement. D'après lui, ce ne fut qu'une manœuvre diplomatique pour arracher l'empire aux Habsbourg. Mais il ne prouve nullement sa thèse. Si, à la fin, Maza-

1. *Gustav Adolfs Plæne und Ziele in Deutschland und die Herzoge zu Braunschweig und Lueneburg*. Hanovre et Leipzig, Hahn (*Quellen und Darstellungen zur Geschichte Niedersachsens*, vol. XVII).

2. *Die Politik des Hauses Braunschweig-Lueneburg in den Jahren 1640 und 1641*. Hanovre et Leipzig, Hahn (*Quellen und Darstellungen zur Geschichte Niedersachsens*, vol. XVIII).

3. *Christoph Gewold*. Fribourg-en-Brisgau, Herder (*Studien und Darstellungen aus dem Gebiete der Geschichte, hrsg. von der Gœrres-Gesellschaft*, vol. IV, livr. 1).

4. *Historische Vierteljahrschrift*, 1904.

rin a renoncé à son projet, ce fut parce qu'il en voyait la réalisation impossible. M. Preuss s'est attaqué aussi à un sujet plus vaste : les rapports entre Guillaume III d'Angleterre et la maison de Wittelsbach[1]. Le premier demi-volume contient deux parties bien différentes : une introduction historique, étayée d'une masse vraiment formidable de citations, mais peu originale; et l'exposé des relations extérieures de la Bavière sous Ferdinand-Maria, plus large que l'ouvrage de Dœberl, que nous mentionnerons tout à l'heure. C'est un bon travail, fait avec un certain art psychologique, donnant des idées nouvelles sur les personnages et sur les tendances de la cour de Munich de cette époque. Ce fut alors que la Bavière perdit la haute position, acquise sous Maximilien Ier, et descendit au second rang, tandis que le Brandebourg, sous le Grand Électeur, inaugurait son étonnante carrière.

Nous voici arrivés à l'époque du Grand Électeur, aimée actuellement des historiens allemands et français. Ernst Salzer compare les deux ouvrages de Pufendorf sur Charles-Gustave de Suède et sur Frédéric-Guillaume de Brandebourg, quant au renversement des alliances de ce dernier prince dans la première guerre du nord[2]. C'est assez bien travaillé. Mais était-il vraiment nécessaire de publier cet exercice de séminaire historique, relatif à un vieil historien pédant et partial, dont la biographie du Grand Électeur a perdu presque toute valeur par les récentes publications de documents?

Beaucoup plus importante est la description de la campagne d'Alsace, dans l'hiver de 1674 à 1675, par le lieutenant-colonel von Kortzfleisch[3]. C'est un excellent exposé d'une des plus glorieuses campagnes de Turenne, basé sur les études les plus étendues et sur des recherches importantes et nouvelles. M. von Kortzfleisch est un des rares militaires qui ont l'étoffe d'un historien. Seulement, il est trop défavorable au Grand Électeur, parce qu'il n'a pas suffisamment égard à la méfiance des généraux impériaux envers leurs alliés protestants, si funeste déjà dans les campagnes d'Allemagne, en 1672, et des Pays-Bas, en 1674. L'auteur prouve définitivement que, pour livrer la bataille de Turkheim, Turenne n'a pas passé, au cœur de

1. *Wilhelm III von England und das Haus Wittelsbach im Zeitalter der spanischen Erbfolgefrage.* 1er demi-volume. Breslau, Trewendt et Garnier.

2. *Der Uebertritt des Grossen Kurfuersten von der schwedischen auf die polnische Seite wæhrend des ersten polnischen Krieges.* Heidelberg, Winter (*Heidelberger Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte*).

3. *Der oberelsæssische Winterfeldzug von 1674-1675 und das Treffen bei Türkheim.* Strasbourg, Heitz (*Beitræge zur Landes-und Volkskunde von Elsass-Lothringen,* livr. 19).

l'hiver, les montagnes des Vosges, mais qu'il en a côtoyé le pied, ce qui est moins romanesque, mais plus en rapport avec une bonne tactique.

M. Max Doeberl publie les documents relatifs à son volume sur les relations de la Bavière, sous l'Électeur Ferdinand-Marie, avec la France[1], dont nous avons rendu compte dans la *Revue historique*, année 1901.

L'évêque de Bamberg et archevêque de Mayence, Lothar von Schoenborn, de 1693 à 1729, fut une exception dans la dégénérescence des princes ecclésiastiques en Allemagne vers la fin du XVIIe siècle. M. Karl Wild en a écrit la biographie[2]. Schoenborn suivait les tendances absolutistes de son époque en cherchant à détruire l'influence des chapitres métropolitains, à fonder la centralisation et la pleine puissance princière. Au point de vue économique, il était le disciple de Colbert, plutôt dans l'intérêt du prince que des sujets. Partisan des Habsbourg, il défendit néanmoins contre eux les « libertés » des princes et surtout les prétentions de l'archichancellerie de l'empire, qui appartenait à l'Électeur de Mayence. Le travail de M. Wild est louable et satisfaisant.

Le baron Friedrich von Schroetter expose le système monétaire des rois de Prusse Frédéric Ier et Frédéric-Guillaume Ier et décrit les monnaies de Frédéric II, non seulement les monnaies prussiennes de ce souverain, mais encore ses falsifications des monnaies saxonnes[3]. (Voir *Revue historique*, vol. LXXXIV.)

Autre côté de la vie sociale : l'instruction publique en Allemagne, depuis le milieu du XVIIe siècle, dont M. Alfred Heubaum nous raconte le développement[4]. Le premier volume de cet ouvrage nous mène jusqu'à Frédéric le Grand, dont le règne ne fait pourtant point époque à cet égard. D'ailleurs, c'est un triste livre, défiguré par le plus étroit confessionalisme, qui fait de l'auteur l'adversaire de toute tendance novatrice, même d'un Leibniz. M. Heubaum est partisan du système qui n'accorde aux enfants du peuple qu'une instruction

1. *Bayern und Frankreich, vornehmlich unter Kurfuerst Ferdinand-Maria.* T. II. Munich, Haushalter, 1903.

2. *Lothar Franz von Schœnborn, Bischof von Bamberg und Erzbischof von Mainz, 1693-1729.* Heidelberg, Winter (*Heidelberger Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte*, livr. 8).

3. *Acta Borussica. Denkmæler der preussischen Staatsverwaltung im XVIII. Jahrhundert. Hrsg. v. d. Kgl. Akad. der Wissenschaften. Muenzwesen. Darstellender Teil*, livr. 1; *Beschreibender Teil*, livr. 2. Berlin, Parey, in-4°.

4. *Geschichte des deutschen Bildungswesens seit der Mitte des XVII. Jahrhunderts.* Berlin, Weidmann.

rudimentaire, soigneusement placée sous la surveillance de l'Église. L'auteur tire les plus profondes révérences à l'administration actuelle de l'enseignement en Prusse. Espérons qu'il en récoltera beaucoup d'avantages personnels.

Le bon journalisme est un des meilleurs éléments d'éducation publique. M. Ernst Consentius donne un travail très méritoire sur les gazettes de Berlin jusqu'au règne de Frédéric II[1]. La première gazette berlinoise dont nous ayons connaissance date de 1617. Le roi Frédéric-Guillaume Ier se servait déjà des gazettes pour des notes officieuses. C'est ce qui résulte également de l'histoire du plus ancien journal berlinois existant, la *Gazette de Voss*, par Arend Buchholtz, à l'occasion de son deuxième centenaire[2]. Très instructif pour l'histoire du journalisme prussien, cet ouvrage nous montre de nouveau Frédéric le Grand méprisant les gazettes et les contenant dans les plus étroites limites. Mais la coopération de Lessing imprima alors pour toujours à la *Gazette de Voss* des tendances de tolérance et de liberté intellectuelle. L'existence devint un peu plus facile aux journaux sous Frédéric-Guillaume II, malgré la défense d'imprimer rien de favorable à la Révolution française. La censure ne disparut qu'en 1848. Pendant la réaction de 1849 à 1858, la *Gazette de Voss* devint un des éléments les plus importants de l'opposition libérale. Encore aujourd'hui, elle reste fidèle au libéralisme politique, religieux et scientifique, dont elle est un des organes les plus estimés.

Le conflit entre Frédéric II et son père est le sujet du livre de M. Reinhold Brode[3]; c'est plutôt une *broderie* sur un canevas assez mince; beaucoup de littérature, beaucoup d'imagination, beaucoup d'à peu près, peu d'esprit, une prolixité souvent insupportable; des révérences de tous les côtés à ceux qui, par eux-mêmes ou par leur école, possèdent une influence littéraire ou scientifique. Parfois de bonnes observations; le tout de peu de valeur, ressemblant plutôt à une collection de conférences ou d'extraits de lectures qu'à un livre sérieux et qui se tient.

La conduite de Frédéric le Grand envers les catholiques est exposée par M. Ottomar Hegemann, mais seulement dans les parties de son État soumises à l'empire[4], auxquelles l'auteur ajoute la Prusse

1. *Die Berliner Zeitungen bis zur Regierung Friedrichs d. Gr.* Berlin, Haude et Spener.

2. *Die Vossische Zeitung. Geschichtliche Rückblicke auf drei Jahrhunderte.* Berlin, Reichsdruckerei.

3. *Friedrich der Grosse und der Konflikt mit seinem Vater.* Leipzig, Hirzel.

4. *Friedrich d. Gr. und die katholische Kirche in den reichsrechtlichen Territorien Preussens.* Münster, Lehmann.

orientale, on ne sait pas pourquoi. Le résultat de ces recherches est que le roi a gouverné ses sujets catholiques non pas d'après des principes généraux, mais d'après le droit local et selon son caprice. Il méprisait tellement les religions positives qu'il ne se donnait pas la peine d'avoir, à leur égard, des maximes constantes. Seulement, il évitait de placer des catholiques dans les hautes fonctions de l'État, les croyant peu favorables à sa monarchie protestante.

Le grand état-major prussien continue sa grande publication sur la guerre de Sept ans; le sixième volume s'occupe de la bataille de Leuthen[1]. Ce travail est d'autant plus instructif et précis qu'il n'a rien à faire avec la politique, mais seulement avec les faits militaires. Nous y trouvons les chiffres exacts pour les armées en présence à Leuthen : 35,000 Prussiens, 65,000 Autrichiens. La partie la plus neuve est celle qui décrit l'armée suédoise pendant la guerre de Sept ans; elle est l'œuvre d'un historien militaire distingué, le capitaine Jany.

M. Gust.-Berth. Volz, depuis de longues années éditeur de la Correspondance politique de Frédéric le Grand, en publie le vingt-neuvième volume[2], qui comprend les onze mois depuis août 1769 jusqu'à juin 1770. Le sentiment principal qui s'y manifeste est celui de la crainte et de l'antipathie envers l'alliée indispensable, la Russie. L'impératrice Catherine, flattée comme une divinité dans les lettres que Frédéric lui adresse personnellement, est raillée impitoyablement dans ses épitres intimes (p. 331). Il croit la Russie « funeste à ses voisins et dangereuse à toute l'Europe » (p. 336). Il appelle les Russes des « barbares sur la mer glaciale » (p. 474). C'est pour s'affranchir de cette alliance et pour tenir en bride la superbe tsarine qu'il recherche l'amitié de l'Autriche par les entrevues de Neisse et de Neustadt; mais il se méfie du jeune empereur Joseph II et de son ministre, Kaunitz. En attendant, il favorise secrètement les adversaires de la Russie en Turquie et en Suède. Quant à la Pologne, le ministre d'Autriche à Berlin, le général Nugent, lui proposa, dès 1770, le partage de cette malheureuse république. Nouvelle preuve que Frédéric n'en a pas été l'auteur.

Malgré son génie, Frédéric fut quelquefois trompé systématiquement par sa bureaucratie, qui, dans ses voyages d'inspection, lui créait des *villages de Potemkine*. Pourvu qu'on lui répondit ce qu'il désirait entendre, il se laissait trop souvent berner par les rapports

1. *Die Kriege Friedrichs d. Gr.* 3e partie : *Der Siebenjæhrige Krieg.* Vol. VI.
2. *Politische Korrespondenz Friedrichs d. Gr.* Vol. XXIX. Berlin, Alexandre Duncker, 1903.

de ses ministres et de leurs subalternes. Même sous un souverain hors ligne, l'absolutisme bureaucratique fut un malheur. C'est ce que prouve M. Ernst Pfeiffer dans son excellente étude sur les voyages d'inspection de Frédéric II en Silésie[1]. L'auteur constate, en outre, les graves défauts du ministre de Silésie, le comte Hoym, que dernièrement on a voulu laver des reproches que l'histoire lui avait adressés depuis longtemps.

La politique saxonne à l'époque de Frédéric II n'a pas encore été considérée dans son ensemble, malgré l'énorme littérature concernant cette période. M. Johann Ziekursch[2] a eu l'heureuse idée de l'étudier dans les documents saxons, encore inconnus, pour les années de 1740 à 1744. Il en résulte que la politique du comte de Brühl fut moins arbitraire et moins confuse qu'on l'a prétendu; que la Saxe ne pouvait alors se développer politiquement et surtout économiquement qu'en prenant possession de la Basse-Silésie, sa seule communication avec la Pologne, dont la couronne appartenait à l'Électeur de Saxe; et, comme la Prusse l'en empêchait, le conflit entre les deux États devenait inévitable. Dans le livre fort instructif et finement écrit de M. Ziekursch, Brühl paraît actif, très rusé, intrigant consommé, concentrant dans ses mains tout le pouvoir du faible monarque Auguste III. Lorsque Frédéric II de Prusse eut pris possession de la Silésie, il chercha à couper le commerce très considérable entre la Saxe et la Pologne et le dériver vers ses propres États. Voilà pourquoi Brühl devint, après quelques hésitations, l'ennemi de la Prusse. Composé exclusivement avec des matériaux saxons, cet ouvrage montre cependant la conduite de la Saxe sous un jour trop favorable.

L'autobiographie de Goethe nous a fait connaître le lieutenant du roi, comte Thorenc, pendant l'occupation française de Francfort-sur-Mein, de 1759 à 1763. Henri Grotefend publie les documents concernant les rapports de l'administration française avec les autorités communales de la ville libre[3]. Thorenc y paraît juste, humain, patient et bienveillant, ne cherchant pas seulement à rendre aussi agréables que possible les relations entre occupants et occupés, mais réformant encore l'administration assez arriérée de la ville et y introduisant nombre de réformes salutaires.

1. *Die Revuereisen Friedrich d. Gr. und der Zustand Schlesiens, 1763-1786* (*Historische Studien*, veroeffentlicht von E. Ebering, livr. 44). Berlin, Ebering.

2. *Sachsen und Preussen um die Mitte des XVIII. Jahrhunderts.* Breslau, Marcus.

3. *Der Kœnigsleutnant Graf Thoranc in Frankfurt-a.-M.* Francfort, Voelcker.

L'allié de Frédéric le Grand, Pitt l'aîné, a trouvé un consciencieux biographe dans M. Albert DE RUVILLE[1]. Cette volumineuse publication expose pour la première fois la vie du grand *commoner* d'après tous les documents connus. Mais elle est peu satisfaisante sous d'autres rapports. Elle ressemble plutôt à un journal qu'à une œuvre scientifique. L'auteur ne peut apprécier sainement la carrière de Pitt, parce qu'il méconnait l'essence même du parlementarisme, jusqu'à le mépriser. Son jugement n'est pas moins prévenu sur d'autres points; il considère les hommes politiques, et Pitt en premier lieu, en théologien protestant et en cuistre. Rien n'est plus comique que le bon ou mauvais certificat qu'il délivre à chaque discours de Pitt : si le discours est exact, bien fait, utile à la cause commune, moral ou non. Avec une pareille tournure d'esprit, un écrivain est incapable de comprendre un génie politique tel que Pitt. Il lui attribue des calculs mesquins et personnels là où cet homme d'État suivait des idées élevées et justes et des principes glorieux. Pitt n'était point autocrate, il était partisan sincère du gouvernement représentatif et d'un libéralisme modéré. L'auteur croit encore aux plans offensifs de Frédéric II contre l'Autriche, en 1755 et en 1756, malgré les nombreuses réfutations foncières de cette thèse aventureuse. Bref, la biographie de Pitt est à refaire.

Pour ne pas entrer en concurrence avec l'état-major prussien, l'historiographie officielle d'Autriche passe provisoirement sur la guerre de Sept ans et, après avoir raconté la guerre de Succession d'Autriche, sur le point d'être terminée, elle entreprend le récit des guerres de Joseph II, traité par un historien militaire bien connu, Oskar KRISTE[2]. Il a composé un ouvrage bien documenté et impartial, mieux préparé, il est vrai, pour opérer sur le terrain militaire que sur celui de l'histoire politique, qui aurait dû être réduite à un minimum. L'auteur démontre que Frédéric II, — semblable ici à Napoléon, — a su former de bons généraux de division, mais pas de chefs d'armée, ces deux grands capitaines étant trop impérieux pour laisser se développer, à côté d'eux, de fortes individualités et des initiatives personnelles. Le succès relatif obtenu en 1778 par la *défensive* des Autrichiens leur devint fatal; il leur a inspiré la conviction de l'excellence du *système des cordons*, système qui leur a procuré les terribles défaites des campagnes de Turquie et surtout de la Révolution.

M. Karl WAAS[3] nie que Napoléon ait fait fusiller les 2,500 prison-

1. *William Pitt, Graf von Chatham.* 3 vol. Stuttgard et Berlin, Cotta.
2. *Kriege unter Kaiser Josef II.* Vienne, Seidel.
3. Dans la *Historische Vierteljahrschrift*, années 1903 et 1904 : Bonaparte à Jaffa.

niers turcs de Jaffa parce qu'il y aurait eu parmi eux des gens ayant violé leur serment de ne pas servir contre les Français; ces malheureux ont été tués parce qu'ils incommodaient l'armée française. Bonaparte fut moins blâmable dans l'affaire des pestiférés. Lors de la retraite de Syrie, il y avait, dans les lazarets français, à peu près 1,200 blessés et malades. On les emmena avec les plus grands soins, sauf les pestiférés mourants, dont le nombre était de vingt-cinq à trente. Ceux-ci, on les empoisonna avec du laudanum, pour les soustraire aux tortures que les Turcs n'auraient pas manqué de leur infliger; Bonaparte a toujours considéré cet acte, qu'il avait personnellement ordonné, comme étant juste et miséricordieux.

C'est avec une profonde douleur que nous rendons compte d'un nouveau travail sorti de la plume infatigable du regretté Hermann Hüffer, de Bonn, si apprécié des lecteurs de cette *Revue*, et qui, il y a quelques mois, a été enlevé à la science et à ses amis par une terrible maladie qui ne pardonne jamais. Jusqu'au dernier moment, il a continué vaillamment, au milieu des souffrances atroces, ses travaux concernant l'histoire de la période révolutionnaire; la preuve en est son ouvrage sur la guerre de l'an 1799 et la deuxième coalition[1], dont le mérite scientifique est égalé par celui de l'élégance et de la correction du style. Hüffer donne la solution définitive de la question du meurtre de Rastatt, d'après des documents nouveaux et indubitables; il fut la conséquence de l'exécution trop violente d'un ordre donné par les chefs suprêmes de l'armée autrichienne de se saisir des papiers des diplomates français. Même l'ordre de les tuer vint d'en haut, au moins du colonel Barbacy (p. 96), dont les hussards furent les vrais meurtriers. La prétendue enquête militaire sur ces tristes événements ne fut qu'un simulacre. Voilà les faits constatés par M. Hüffer selon les papiers officiels; il nous semble que, dans ces conditions, le jugement porté par l'auteur sur les chefs autrichiens (p. 95 et suiv.) est beaucoup trop indulgent. — Au contraire, les défauts militaires de l'archiduc Charles sont caractérisés par Hüffer de la même manière que nous l'avons souvent fait nous-même dans cette *Revue*. La destruction de la république parthénopéenne, en 1799, est également racontée d'après des sources récemment découvertes. La reine Marie-Caroline semble être innocente de la rupture infâme du traité intervenu entre les républicains de Naples et le cardinal Ruffo. — Dans le second volume, notons la belle description de la campagne de Souvarov en Suisse, avec beau-

1. *Der Krieg des Jahres 1799 und die zweite Koalition*. 2 vol. Gotha, Perthes.

coup de détails nouveaux dus aux recherches longues et patientes de Hüffer.

Depuis de longues années, M. Auguste Fournier s'occupe surtout de l'histoire de Napoléon Ier. Il a comparé aux lettres imprimées les 830 lettres de ce souverain qui se trouvent aux archives de l'État à Vienne, en partie originales, en partie sous forme de bonnes copies[1]. On y reconnaît les premières dispositions de Napoléon, l'impression immédiatement produite sur lui par les événements, le travail intellectuel qui a amené la rédaction définitive. Parfois, le texte de Vienne est plus correct que celui des éditions imprimées. Il serait à souhaiter qu'en France, où les richesses épistolaires du grand empereur sont incomparablement plus grandes, un travail semblable fût entrepris sur une vaste échelle; il contribuerait beaucoup à nous faire connaître le caractère intime et la manière de penser de Napoléon.

Le capitaine autrichien Veltzé fait l'historique de l'offensive autrichienne en Italie, du 10 au 30 avril 1809[2]. Au lieu d'appuyer modestement l'armée principale, combattant en Allemagne sous l'archiduc Charles, l'archiduc Jean obtint de son frère, l'empereur François II, d'entreprendre, avec des forces détachées de l'armée principale, une offensive dans l'Italie supérieure. En effet, son adversaire, le prince Eugène, bienveillant, actif, mais de capacités médiocres et d'un caractère irrésolu, fut constamment battu, malgré sa supériorité numérique, et rejeté sur l'Adige. Victoires presque uniques des Autrichiens d'alors sur les troupes napoléoniennes! Cependant, les défaites de l'archiduc Charles en Bavière obligèrent son frère d'abandonner tous ses avantages et de se retirer vers l'Autriche intérieure.

L'importance du *Tugendbund* a été fort exagérée. Paul Stettiner donne là-dessus de nouveaux éclaircissements[3]. Sortie des loges maçonniques de Koenigsberg, cette Société n'a jamais compté que des hommes d'une médiocre importance. Hardenberg, Gneisenau, Scharnhorst, Blücher n'y ont point participé. Stein a favorisé le *Tugendbund*, mais seulement pendant quelques mois. Les agissements du *Bund* ont été purement théoriques; il a diminué la haine existant entre civil et militaire et favorisé les réformes intérieures, si nécessaires à la Prusse. Tout cela est très bien exposé par M. Stettiner, documents en main.

1. *Zur Textkritik der Correspondenz Napoleons I* (*Archiv für œsterr. Geschichte, hrsg. von d. Kaiserl. Akademie der Wissenschaften*, t. XCIII, vol. I, p. 41 et suiv.). Vienne, Gerold.

2. *Mitteilungen des Kais. und Kœnigl. Kriegsarchivs*. 3e série, vol. III. Vienne, Seidel.

3. *Der Tugendbund*. Kœnigsberg-i.-Pr.

Une bonne histoire de la Confédération du Rhin est commencée par M. Théodore Bitterauf[1], travail distingué par l'abondance des sources, la sagesse de la critique et l'originalité de la narration. L'auteur montre qu'il ne faut pas juger les faits des princes moyens et petits de l'Allemagne d'il y a cent ans d'après les idées nationales actuelles; ils ont été jetés dans les bras de Napoléon par les fautes de l'Autriche et de la Prusse. Montgelas, le ministre dirigeant de la Bavière, de même que son souverain, Maximilien-Joseph, désiraient ardemment placer l'Allemagne sous la protection de la Prusse (voir p. 110 et suiv., 163); mais l'incapacité et la faiblesse de Frédéric-Guillaume III les firent reculer devant une tâche pareille. L'Autriche flottait entre le désir d'annexer la Bavière et la crainte d'une guerre. De même, le Württemberg, qui craignait et haïssait la France révolutionnaire, se voyait abandonné et maltraité par la Prusse et par l'Autriche. Au lieu de s'unir pour sauver l'Allemagne des mains de Bonaparte, Berlin et Vienne se combattaient sans cesse. C'est malgré eux, obéissant à la seule nécessité, que les chefs de la Bavière, du Württemberg et de Bade finirent par se soumettre à l'inéluctable volonté de Napoléon; autant que leurs sujets, ils ne subirent son joug terrible qu'avec un regret douloureux. Ce sont ses exactions intolérables qui ont créé le sentiment national en Allemagne. — Cette première histoire politique documentée et scientifique de la Confédération du Rhin complète heureusement son histoire militaire, entreprise par le général Pfister.

Un lieutenant de la brigade badoise, Steinmüller, a rédigé, en 1817 ou en 1818, le journal de sa participation à la campagne de Russie, en 1812; M. Karl Wild vient de le publier[2]. Steinmüller, qui, d'ailleurs, ne montre aucune sympathie pour Napoléon, raconte comme témoin oculaire les combats des Badois, passés entièrement sous silence par les bulletins de la grande armée. Écrit au jour le jour, au milieu des périls et des misères, ce récit est curieux et digne de créance.

L'importante histoire des guerres de délivrance en monographies, entreprise par la librairie Mittler, de Berlin, se continue sans interruption. Le général von Holleben traite de la campagne du printemps de 1813[3]; le premier volume, seul publié jusqu'à présent, va jusqu'au 26 avril, commencement de l'offensive de Napoléon. L'auteur

1. *Geschichte des Rheinbundes*. Vol. I. Munich, Beck.

2. *Tagebuch Joseph Steinmüllers ueber seine Teilnahme am russichen Feldzuge, 1812*. Heidelberg, Winter.

3. *Geschichte der Befreiungskriege, 1813-1815. Geschichte des Fruehjahrsfeldzugs, 1813*. Vol. I. Berlin, Mittler.

a réuni des matériaux très complets, mais il n'a pas su en faire un ensemble : ce sont des extraits de documents, laissés presque sans commentaire et coordonnés sans aucun travail personnel. Le résultat le plus important, c'est la preuve définitive de la nullité du roi Frédéric-Guillaume III dans le déchaînement de l'enthousiasme guerrier. Il n'a eu aucune part à la convention de Tauroggen. Il conseilla à la Russie une guerre purement défensive : Napoléon s'enfoncerait de nouveau dans l'intérieur de cet immense pays, et alors la Prusse et l'Autriche le prendraient traîtreusement par derrière. Conseil né de la pusillanimité et de la mauvaise foi! Pendant de longues semaines, il fut impossible de pousser ce pauvre roi à aucune résolution virile et honnête; ce furent ses généraux qui, en avançant sans son ordre, le forcèrent enfin à se déclarer, pour ne pas perdre définitivement la direction des affaires.

Bien supérieur est le deuxième volume de l'histoire de la campagne d'automne de 1813, par le major FRIEDERICH[1], dont le premier volume a été apprécié dans la *Revue historique* (t. LXXXVI, p. 350). Le volume nouveau nous mène de la bataille de Kulm (1er septembre) jusqu'à la veille de la bataille de Leipzig. Il montre les mêmes qualités que le précédent : sûreté de jugement, entière impartialité, intérêt du récit; mais aussi les mêmes défauts de style. En outre, l'auteur a négligé les ouvrages non militaires concernant son sujet. Fier d'avoir réfuté les reproches injustes faits au prince royal de Suède (Bernadotte), il ne se doute pas que, dès 1893, M. WIEHE s'est servi des mêmes arguments dans la même cause (voir notre bulletin dans la *Revue historique*, 1894). Tout le monde alors craignait le génie supérieur de Napoléon; seuls les généraux prussiens, inspirés par leur patriotisme et par leur haine, osaient suivre une conduite plus courageuse et plus décisive. Le major Friederich justifie la *landwehr* des injures proférées contre elle par les écrivains trop militaristes (p. 298). Il détruit la légende du prétendu *grand dessein* de Napoléon, en octobre 1813, de vouloir marcher, avec toute son armée, sur l'Oder et sur la Vistule et de déplacer vers l'est le théâtre de la guerre. Avec cela s'évanouissent aussi les scènes dramatiques, souvent racontées, où les maréchaux auraient forcé l'empereur à renoncer à ce plan extraordinaire.

Enfin, l'Histoire de 1815, par le général VON LETTOW-VORBECK[2], est

1. *Geschichte der Befreiungskriege, 1813-1815. Der Herbstfeldzug, 1813.* Vol. II. Berlin, Mittler.

2. *Geschichte der Befreiungskriege, 1813-1815. Napoleons Untergang.* Vol. I. Berlin, Mittler.

l'œuvre la plus faible du regretté historien militaire, mort il y a un an. Le premier volume, seul paru, va jusqu'à la bataille de Waterloo. L'auteur n'a pas suffisamment exploré les archives prussiennes, et il cherche trop à pallier les fautes commises par l'armée prussienne et par ses chefs, en 1815, pour les décharger sur Wellington. L'exposition est pédante, faible et pleine de contradictions. Pourtant, l'ouvrage donne quelques résultats importants. La retraite sur Wavre, après la bataille de Ligny, ne fut pas une inspiration de Gneisenau, mais la direction du choc de l'ennemi poussa les Prussiens naturellement vers Tilly, et la marche sur Wavre fut décidée par Blücher, contre le conseil de Gneisenau. Les troupes prussiennes étaient mal nourries, mal équipées et en partie mal exercées; la campagne de 1815 ne les montre nullement à la hauteur qu'elles ont atteinte avant ou après cette date. D'autre part, Napoléon était ébranlé, non pas par la maladie, mais par la notion des immenses dangers qui l'entouraient, et par la crainte d'une fin malheureuse, presque inévitable, de son entreprise.

L'histoire militaire et politique de la guerre de 1813 par le baron VON DER OSTEN-SACKEN UND VON RHEIN[1] est complètement manquée. Deux énormes volumes, qui ne nous mènent que jusqu'à Gross-Gœrschen, forment un fatras de détails et de redites où il n'y a de neuf que les tableaux des forces militaires, superflus en grande partie par leur continuelle répétition. Avec cela une sévérité de jugement bien exagérée, facile un siècle après coup. Le résultat le plus important de ce travail, le voici : Napoléon n'a pas été surpris, le 2 mai 1813, à Gross-Gœrschen, par l'attaque des alliés; il s'y attendait et avait tout préparé pour les entourer et les écraser. S'il n'y réussit pas entièrement, ce fut la conséquence du manque d'exercice et de force physique de ses soldats improvisés et trop jeunes, ainsi que de la bravoure désespérée des Prussiens.

Franz RÜHL publie un supplément aux documents concernant le règne de Frédéric-Guillaume III, consistant surtout en papiers laissés par Staegemann[2] (voir notre bulletin, *Revue historique*, t. LXXXIV). Ce sont, dans le nouveau volume, des lettres datant de 1806 à 1815. Elles ont peu d'importance, pour la plupart. C'est actuellement une manie d'imprimer les moindres bouts de papier, même de personnages de troisième ou de quatrième rang, et qui n'ont rien d'intéressant à nous dire.

1. *Militärisch- politische Geschichte des Befreiungskrieges im Jahre 1813.* Vol. I-II, 1. Berlin, Voss, 1903-1904.
2. *Aus der Franzosenzeit.* Leipzig, Duncker und Humblot.

Cette observation ne se rapporte pas à la publication des Papiers de la famille de Schweinitz[1]. La première partie de ce recueil contient des détails biographiques et des documents concernant un parent par alliance de cette famille, le général Ruehle von Lilienstern, qui fut le bras droit de Gneisenau pendant la campagne de 1813, officier distingué, excellent mathématicien et même philosophe, à tort oublié dans notre époque, pourtant si friande des choses du passé. La seconde partie donne des souvenirs et des papiers de deux Schweinitz, l'un ministre, l'autre président de régence sous Guillaume Ier. Elle est surtout destinée à réfuter les calomnies dont Bismarck, dans ses Mémoires, a accablé le ministre de Schleinitz, ami personnel de Guillaume Ier et de la reine-impératrice Augusta, homme modéré et libéral, et qu'il n'a pu renverser, malgré des efforts réitérés. En réalité, Schleinitz, ministre de la maison royale, ne donnait d'avis politiques que quand le roi lui en demandait. Il soutint même Bismarck pendant les années critiques de 1866 et de 1870. Bref, le caractère haineux et vindicatif du chancelier de fer et son mépris absolu pour la vérité, en tant que ses intérêts se trouvaient en question, apparaissent de nouveau dans cette intéressante publication.

Originaire des provinces baltiques de la Russie, M. Théodore Schiemann s'est fait un spécialiste de l'histoire russe. Il vient de commencer une œuvre de longue haleine, l'histoire de Russie sous l'empereur Nicolas Ier. Le premier volume, qui vient de paraître[2], expose l'histoire d'Alexandre Ier, autant qu'elle semblait nécessaire pour comprendre le développement ultérieur de la Russie. L'auteur a fait des études approfondies dans les grandes archives européennes; il y a joint des communications de savants et d'hommes d'État russes, le dépouillement de la littérature russe qui se rapporte à son sujet, et sa connaissance de la vie intime de la nation moscovite. L'ensemble du volume est imposant et intéressant, malgré une certaine prolixité. Alexandre Ier est finement caractérisé, et l'évolution de ses idées est tracée avec soin. Ce prince était beaucoup plus un sentimental et un raisonneur qu'un homme d'action, et le mépris dans lequel il tenait son propre peuple le paralysait entièrement. L'auteur donne, pour la première fois, l'histoire exacte des relations du grand-duc Constantin avec la Pologne constitutionnelle depuis 1815, ainsi que des sociétés secrètes dans ce pays à la même époque, bien que son antipathie envers les Polonais leur attribue une trop grande part de responsabilité dans la catastrophe de 1830. De même,

1. *Aus den Papieren der Familie von Schweinitz.* Berlin, Trewendt.
2. *Geschichte Russlands unter Kaiser Nicolaus I.* Vol. I. Berlin, Reimann.

la politique orientale de la Russie, après 1821, est mieux exposée par M. Schliemann. Au fond, Alexandre Ier a échoué partout, sauf dans les guerres contre la France.

M. von Zwiedineck-Südenhorst publie deux plaquettes sur la question si ardemment débattue en 1848 et 1849 : de quelle manière rattacher la polyglotte Autriche au nouvel empire d'Allemagne projeté par l'assemblée constituante de Francfort[1] ? Basées sur les archives de l'archiduc Jean, chef provisoire de l'empire éphémère, elles montrent que les hommes d'État autrichiens furent prêts, pendant quelques moments, à tenter d'unir l'Autriche à cet empire par une alliance permanente. Mais les défaites de la cause libérale et nationale, tant en Autriche qu'en Allemagne, les firent bientôt renoncer à une telle idée et retourner purement et simplement à l'ancienne diète fédérale de 1815. La solution définitive n'est venue qu'en 1866, « par le fer et par le sang ».

Le second volume des *Souvenirs* du comte Jos.-Alex. von Hübner[2], sur les années 1857 à 1859, comprend surtout la préparation diplomatique de la guerre d'Italie. Hübner n'a pas su prévoir les tendances belliqueuses de Napoléon III contre l'Autriche : il fut surpris, comme le moins instruit des mortels, par l'apostrophe foudroyante du jour de l'an 1859. Fortement irrité par cette déception et par la blessure faite à son amour-propre, le diplomate peu sagace excita sa cour à la guerre. L'auteur du texte allemand de l'ouvrage commet malheureusement d'innombrables erreurs.

La nouvelle édition de la *Campagne d'Italie en 1859*, par feu le maréchal de Moltke[3], est enrichie de nombreuses notes explicatives et rectificatives, par un homme qui connaît à fond les ouvrages relatifs au sujet.

De la même époque à peu près (1856 à 1863) date le deuxième volume des Souvenirs du prince Kraft zu Hohenlohe-Ingelfingen[4]. On n'y trouve guère que des anecdotes sur les personnages dirigeants de la Prusse. Les données historiques sont pour la plupart erronées et montrent que ces mémoires n'ont été écrits que bien après coup. Un exemple, entre autres : Guillaume Ier aurait désiré depuis longtemps de faire Bismarck président du Conseil; en vérité, le roi nour-

1. *Mitteilungen des Instituts fuer œsterr. Geschichtsforschung.* Vol. XXIV : *Œsterreich und der deutsche Bundesstaat. — Eine deutsch- œsterreichische Bundesakte.*

2. *Neun Jahre der Erinnerungen eines œsterreichischen Botschafters in Paris, 1851-1859.* Vol. II. Berlin, Paetel.

3. *Moltkes Militærische Werke.* Série 3, vol. III, 2e édition. Berlin, Mittler.

4. *Aus meinem Leben.* Vol. II. Berlin, Mittler.

rissait contre Bismarck une profonde antipathie et ne concéda sa nomination aux instances de Roon que lorsqu'il ne trouva personne d'autre qui voulût continuer la lutte contre la chambre des députés. De même, Hohenlohe donne une idée entièrement fausse du conflit entre le roi et son fils, lors de la fameuse harangue du prince au bourgmestre de Dantzig, en juin 1863, et de la victoire remportée par Bismarck sur son propre souverain à l'occasion de l'assemblée des princes à Francfort, en août 1863.

La correspondance de Bismarck avec le ministre baron de Schleinitz[1] est tout à fait inédite, sauf quelques lettres publiées dans les *Pensées et souvenirs* du chancelier. Elle appartient au dernier mois de l'ambassade de Bismarck à Francfort et à son ambassade à Saint-Pétersbourg, de novembre 1858 à juin 1861. Schleinitz était alors ministre des Affaires étrangères et est appelé « très cher ami et protecteur » par Bismarck qui, plus tard, vit en lui son pire adversaire. Dans cette très intéressante correspondance, le futur chancelier exprime déjà sa haine contre la diète et la Confédération germanique et son désir ardent de les détruire. Sur cette question, il se sépare de ses anciens amis de la *Gazette de la Croix;* de même aussi dans la question italienne, où il prône une alliance avec le Piémont, avec la *révolution*, abhorrée même par les ministres libéraux de la Prusse d'alors. Bismarck déclare, avec sa désinvolture ordinaire, qu'il n'est légitimiste qu'en Prusse, mais que, quant aux autres pays, il s'allierait au diable s'il le croyait de l'intérêt de sa patrie. Quel contraste avec la politique cauteleuse et de courte vue du pauvre Schleinitz! Dans ses rapports de Saint-Pétersbourg, Bismarck relève les premiers vestiges du *panslavisme.*

L'excellent officier d'état-major autrichien — malheureusement anonyme — qui avait écrit les *Journées critiques d'Olmütz*, rend compte de la dernière opération de l'armée du nord autrichienne[2], du 15 au 22 juillet 1866. La partie la plus importante du livre est le récit du combat de Blumenau, interrompu par la conclusion de l'armistice, d'après les différentes archives de la Guerre et beaucoup de témoins actifs des événements.

Le lieutenant-général von Jena, officier d'état-major à la division Gœben pendant la campagne du Mein, en 1866, décrit les actions de cette division[3]. Il prouve de nouveau que Gœben, qui, physique-

1. *Bismarcks Briefwechsel mit dem Minister Freiherrn von Schleinitz.* Stuttgard et Berlin, Cotta.

2. *Die letzte Operation der Nordarmee 1866.* Von einem Generalstabsoffizier. Vienne, Seidel.

3. *General von Gœben im Feldzuge 1668 gegen Hannover und die süddeutschen Staaten.* Berlin, Eisenschmidt.

ment, ressemblait plutôt à un professeur de collège qu'à un grand capitaine, a eu le principal mérite des victoires prussiennes dans l'Allemagne méridionale. En sept jours, sa division, tout en parcourant 150 kilomètres et en traversant deux chaînes de montagnes, a remporté trois victoires et empêché la réunion de l'armée ennemie. C'est contre les ordres de son général en chef, le fameux Manteuffel, qu'il a battu les Badois et les Wurtembergeois sur la Lauter. Gœben jugeait peu favorablement Manteuffel : vrai gentilhomme, mais manquant de coup d'œil militaire et de résolution.

Le rôle glorieux, mais infortuné, joué par l'armée hanovrienne en 1866, est décrit par G. Wolfram, d'après les mémoires du colonel Cordemann, ancien chef d'état-major du Hanovre[1]. Rédigés sur les documents officiels, ces mémoires rectifient beaucoup d'erreurs et montrent l'inextricable confusion qui régnait au quartier général du roi aveugle, influencé par mille éléments divers et changeant de résolution de minute en minute.

L'histoire de la guerre de 1870-71, par l'état-major français, a été examinée au point de vue critique par le colonel E. von Schmid dans un ouvrage spécial[2], dont les trois premières livraisons embrassent les préparatifs de la guerre et les combats du 4 et du 6 août. La critique du colonel me paraît beaucoup trop acerbe. Parfois, il est vrai, l'état-major français est amené par ses sources mêmes à se montrer injuste envers les troupes et les chefs allemands. Mais c'est contre sa volonté. En général, les auteurs reconnaissent, dans les termes les plus expressifs, les grandes qualités des généraux et des soldats allemands. Dans l'intérêt de la vérité historique et des bons rapports entre l'Allemagne et la France, il serait à désirer que l'ardeur littéraire des officiers en retraite se modérât un peu.

Un des plus féconds parmi eux est le major Kunz, qui continue le récit détaillé de la bataille de Woerth[3], d'après les archives de la Guerre de Berlin et de nombreuses communications d'officiers ayant pris part à la bataille. Ces études sont très intéressantes, mais elles font disparaître l'ensemble des faits dans une foule inextricable de détails, attribuent à ceux-ci une trop grande importance, selon le

1. *Die hannoversche Armee und ihre Schicksale in der Katastrophe von 1866* (*Quellen u. Darstellungen z. Gesch. Niedersachsens*, vol. XV). Hannover et Leipzig, Hahn.

2. *Das französische Generalstabswerk ueber den Krieg von 1870-1871.* Livr. 1, 2 et 3. Berlin et Leipzig, Luckhardt, 1903-1904.

3. *Kriegsgeschichtliche Beispiele aus dem deutsch-französ. Kriege von 1870-1871.* Livr. 17 : *Die Kæmpfe bei Frœschweiler und die Verfolgung der Franzosen.* Berlin, Mittler.

hasard des avis donnés à l'auteur, et font entièrement disparaître le rôle de la direction supérieure.

M. Wilhelm Busch ressuscite l'accusation lancée contre le prince de Prusse et contre le général Blumenthal d'avoir cédé aux inspirations anglaises en se déclarant contre le bombardement de Paris par les Allemands[1]. Malheureusement, l'auteur procède comme un avocat retors : de quelques indications, qu'il avoue lui-même être « très incertaines », il fait bientôt des certitudes pour baser sur elles un échafaudage fantaisiste. La vérité vraie sur ce sujet, la voici. Une attaque formelle n'était pas possible au commencement du siège, parce que les 150,000 hommes dont les Allemands disposaient, et dont une grande partie devait servir à protéger le siège contre l'attaque de la province, ne suffisaient pas à compléter l'investissement et à former en outre une troupe assez considérable pour l'attaque et la prise de Paris. Plus tard, quand l'armée de Metz fut devenue disponible, les fortifications de Paris étaient tellement augmentées et renforcées que l'attaque n'aurait eu aucune chance de réussir. Puisque Sébastopol avait coûté plus d'un an pour être pris, quelles auraient été les difficultés et les longueurs d'une attaque de Paris, avec son énorme étendue et ses 500,000 défenseurs! Un bombardement des maisons, afin de terrifier les habitants, semblait aux généraux allemands une barbarie inutile et par cela même nuisible, qui ne ferait qu'exciter la colère et le fanatisme des assiégés, ce que le résultat a confirmé. Le prétendu triomphe final des *bombardeurs* sur leurs adversaires est une invention ridicule, l'état-major prussien sachant très bien d'avance, par l'expérience de Strasbourg, ce dont l'artillerie était capable. D'ailleurs, nous savons par les mémoires de Trochu, de Faverot de Kerbrech et d'autres généraux français, que le bombardement n'a pas avancé la reddition de Paris d'un seul jour. Où est le triomphe des *bombardeurs?* M. Busch m'accuse de confusion (p. 29, note), parce que, dans ma biographie de l'empereur Frédéric, j'ai dit que ce prince avait commencé par conseiller une attaque *immédiate* de Paris, mais que plus tard il fut l'adversaire d'une attaque formelle et du bombardement. Ce reproche retombe sur son auteur. Une attaque subite, après la défaite complète des troupes françaises régulières à Châtillon et lors de la profonde dépression produite par ce fait dans Paris, aurait eu beaucoup de chance; mais puisque l'on avait laissé aux Parisiens le temps de retrouver leur sang-froid, de s'armer, de s'exercer et de se fortifier, il ne restait plus que le blocus et la famine.

1. *Das deutsche grosse Hauptquartier in der Bekæmpfung von Paris im Feldzuge 1870-1871.* Stuttgard et Berlin, Cotta.

M. Henri Schneegans a rédigé et partiellement traduit du français en allemand les multiples matériaux biographiques laissés par son père Auguste, homme politique bien connu en Alsace[1]. On ne saurait dire que le personnage et son œuvre soient bien sympathiques et dignes de confiance. L'autobiographe juge très sévèrement tous les autres, tandis que lui, qui a commencé par opter pour la France et par prêcher la revanche, s'est fait imperceptiblement particulariste alsacien pour finir par se jeter dans les bras du gouvernement prussien et par accepter une espèce de sinécure consulaire fort bien rétribuée. La manière dont il outrage des personnages hautement estimables, tels que Scheurer-Kestner, est écœurante. On trouvera dans son livre un certain nombre de renseignements intéressants sur l'époque de transition par laquelle l'Alsace a passé entre 1870 et 1880.

Encore un ouvrage du regretté Hüffer : la biographie d'Alfred von Reumont[2], historien diplomate, ami intime de son biographe. Catholique convaincu, mais plein de tolérance et d'équité, Reumont devint l'interprète aussi fin qu'érudit du passé glorieux de l'Italie auprès de l'Allemagne. Le volume est écrit avec une chaleur de sentiment communicative, mais qui n'exagère pas les qualités de Reumont, avec une juste appréciation des hommes et des événements et avec une noblesse d'idées et de formes qui font aimer l'auteur autant que le sujet.

A l'occasion d'une exposition en 1903, l'archiviste de la ville de Dresde, Otto Richter, en a écrit l'histoire, depuis la fondation de l'empire d'Allemagne[3]. Nous y retrouvons l'image de l'essor merveilleux des villes allemandes qui, à cette époque, a surpassé en partie même le développement américain, non seulement quant à l'accroissement de leur population, mais encore dans la beauté et la richesse de leurs constructions et dans le perfectionnement de leur administration. En 1832, Dresde comptait 70,000 habitants; actuellement, il en a plus d'un demi-million. Dans son travail consciencieux, M. Richter traite aussi de l'évolution économique et sociale, ne cachant nullement les ombres du tableau. Peut-être accentue-t-il trop sa propre position politique. Si l'auteur se plaint, avec raison, du peu de développement intellectuel des habitants de Dresde, il aurait pu en citer, comme cause, l'esprit étroitement piétiste et réactionnaire des classes supérieures de cette capitale.

1. *August Schneegans. Memoiren* (*1835-1898*). Berlin, Paetel.
2. *Alfred von Reumont.* Cologne, Boisserée.
3. *Geschichte der Stadt Dresden in den Jahren 1871-1902.* Dresde, Zahn et Iaensch, 1903.

Le colonel Hans Klaeber consacre au prince Alexandre de Bulgarie un livre assez bien écrit[1]. Mais l'auteur ne connaît pas suffisamment la littérature de son sujet, il est trop élogieux et trop peu psychologue et politique.

Le *Hohenzollern-Jahrbuch*, publié par Paul Seidel[2], demeure un chef-d'œuvre d'impression et d'illustration. Le texte est surtout intéressant pour l'histoire spéciale de la famille des Hohenzollern. Comme importance plus générale, nous trouvons les essais de Reinhold Koser sur la fuite du jeune Frédéric (II) dans la nuit du 4 au 5 août 1730 et sur les derniers jours de Frédéric-Guillaume Ier. L'éducation de ce dernier prince est dépeinte par Henri Borkowski : nous y voyons de nouveau combien Frédéric-Guillaume, comme enfant et comme jeune homme, était rude, grossier, inculte et profondément désagréable. M. Fritz Arnheim continue la biographie, presque inconnue avant lui, de l'épouse de Gustave-Adolphe, Marie-Éléonore de Brandebourg, tante du Grand Électeur dont l'histoire reçoit également, en passant, quelques nouveaux éclaircissements.

Un champ peu exploré est cultivé par M. Franz Arens[3], qui cherche dans les livres de droit populaire la manière de penser et de sentir, ainsi que les institutions sociales et politiques du peuple tyrolien, depuis le XIIIe jusqu'au XIXe siècle. C'est un travail bien fait, aussi intéressant qu'instructif, qui mérite d'être imité pour d'autres pays allemands.

L'administration des archives de Prusse continue ses *Communications*[4]. Dans la septième livraison, Reinhold Koser raconte comment le chancelier d'État prince Hardenberg a consacré aux archives un travail minutieux et infatigable. En 1822, il a centralisé les archives à Berlin. Il avait l'idée d'ouvrir largement ces établissements aux chercheurs et de les utiliser comme écoles de paléographie. Mais ces beaux projets moururent avec lui. La huitième livraison contient un travail de Rich. Knipping sur les documents, en partie assez importants, qui sont relatifs à l'histoire des districts rhénans de la Prusse, et qui se trouvent à la Bibliothèque et aux Archives nationales de Paris. Nous y relevons surtout les dossiers du régime napoléonien dans ces contrées.

1. *Fuerst Alexander von Bulgarien*. Dresde.
2. 8e année (1904). Berlin et Leipzig, Giesicke et Devrient.
3. *Das Tiroler Volk in seinen Weistuemern* (*Geschichtliche Untersuchungen*, *hrsg. von* K. Lamprecht, 3e livr.). Gotha, Perthes.
4. *Mitteilungen der Königl. Preussischen Archivverwaltung*. Livr. 7 et 8. Leipzig, Hirzel.

De même, l'administration des archives de Bavière a sa publication régulière. Dans le volume de 1904[1], M. Alb. Gümbel parle du diplomate anglais comte Arundel comme collectionneur et connaisseur d'œuvres d'art à Nuremberg, en 1636. Hans Schoner disserte sur un dénombrement de la population dans l'électorat de Bavière qui n'a pas duré moins de dix ans, — de 1771 à 1781, — à cause de la méfiance de la population et même des autorités pour les vues fiscales du gouvernement. Enfin, le volume contient le règlement, fort libéral, des archives bavaroises : l'accès aux documents est permis régulièrement jusqu'à l'année 1800; les documents postérieurs à cette date sont également accessibles, sauf pour des motifs graves de refus. Il n'y a aucune limite rédhibitoire.

Les deux premiers volumes des Archives pour la *Kulturgeschichte* ont paru sous la direction de George Steinhausen[2]. Nous y rencontrons, entre autres, un essai de Joh. Müller sur le commerce et les routes commerciales entre Augsbourg et Venise, à l'époque de la guerre de Trente ans. Ce travail fait voir l'incapacité économique du conseil municipal d'Augsbourg, typique pour les villes allemandes de cette période. Walter Friedensburg détaille le voyage d'un prêtre italien, Vincent Laurefici, à travers l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre, en 1613. Malheureusement, ce voyageur était dépourvu de connaissances historiques, artistiques et économiques. Otto Winckelmann publie un de ces recueils de lettres familières, si importantes pour la connaissance de la vie privée, de la pensée et du sentiment dans le passé. C'est la correspondance de femmes de notables strasbourgeois du xvie siècle, surtout de réformateurs, intéressante aussi pour leurs biographes. Julius von Pflugk-Harttung extrait du cabinet de Frédéric le Grand des suppliques adressées au roi par des particuliers et abondamment motivées : elles offrent ainsi une fidèle image de la vie dans la Prusse d'alors.

Un nouvel essai pour assimiler l'histoire aux sciences naturelles, en la réduisant à des lois inéluctables, a été tenté par Kurt Breysig[3]. L'auteur s'y prend d'une manière nouvelle : il soumet tous les peuples du monde, selon le degré de leur développement politique, social et religieux, aux types de l'âge primitif, antique, médiéval, moderne et contemporain, sans aucun égard pour le temps ni pour le lieu où ils ont existé. Mais ce n'est qu'en violant et en déna-

1. *Archivalische Zeitschrift, hrsg. durch das Bayerische Allgemeine Reichsarchiv in München.* Nouv. série, vol. XI. Munich, Ackermann.
2. *Archiv fuer Kulturgeschichte.* Vol. I et II. Berlin, Duncker, 1903-1904.
3. *Der Stufenbau und die Gesetze der Weltgeschichte.* Berlin, Bondi.

turant les faits qu'il parvient à réunir dans la même phase d'évolution les Hindous de la première conquête de l'Inde, les Égyptiens de la période thébaine, les Israélites sous les rois, les Arabes du kalifat et le moyen âge chrétien, ou les Athéniens depuis le IVe siècle, les Romains des derniers temps de l'empire et la civilisation moderne, cette civilisation d'un développement et d'une force expansive incomparables et absolument nouveaux. Énoncer une telle théorie, c'est en démontrer l'inanité. Les « lois » que M. Breysig tire de ce système ne sont valables, d'après lui-même, qu'à des conditions d'un caractère trop vague et indéterminé pour avoir aucune valeur générale; elles sont la simple expression du fait, — incontestable et jamais contesté, — que des conditions historiques qui se ressemblent engendrent des phénomènes qui se ressemblent également. Quelques-unes de ces « lois », d'ailleurs, ne répondent nullement à la réalité. Bref, plus M. Breysig est homme de vastes connaissances et d'un esprit réfléchi et original, plus cet essai démontre péremptoirement l'impossibilité de construire des lois pour l'histoire et de ranger l'immense variabilité de l'évolution humaine sous des catégories uniformes et tyranniques. Nous ne reconnaitrons la possibilité de lois historiques qu'au moment où l'on pourra les soumettre à l'*expérimentation*, comme dans les sciences physiques.

M. Philippson.

BOHÊME.

(1899-1904.)

(Suite[1].)

Avant de m'occuper de l'histoire des institutions politiques et des conditions sociales, en particulier dans la période plus ancienne, c'est-à-dire celle qui précède le mouvement hussite, je mentionnerai en première ligne deux publications de M. Hermenigild Jireček, qui, malgré son grand âge, a gardé son activité infatigable. Ces deux ouvrages ont pour base les matériaux que l'auteur avait recueillis pour ses travaux antérieurs. Le premier est un dictionnaire de l'histoire du droit; il contient des biographies d'auteurs qui ont étudié l'histoire du droit en Bohême ou dont les livres ont de l'importance au point de vue de cette histoire, et des articles ayant trait aux sources du droit ou à des institutions juridiques[2]. Ce qui diminue la valeur de certains articles, — cette observation concerne également le second ouvrage que j'ai à mentionner, — c'est que l'auteur tient pour authentique non seulement le manuscrit de Kràlové Dvůr, mais encore le « Jugement de Libussa », qui est généralement abandonné aujourd'hui, et que tout ne répond pas à l'état actuel de la science. Malgré cela, ce livre pourra rendre de bons services. Le second ouvrage, dont on peut dire la même chose, est un *glossarium* non seulement du droit bohême, mais de tout le droit slave[3], sujet dont l'existence, en tant qu'il s'agit d'une unité réelle et d'un droit unique, doit être considérée par nous comme un problème scientifique[4].

Dans mes bulletins antérieurs, en ce qui concerne l'histoire du droit, il n'est pas de nom que j'aie eu l'occasion de nommer plus souvent que celui de Jaromír Čelakovský. Son livre[5], qui n'est pas encore terminé, ne se renferme pas dans une période de l'histoire juridique

1. Voir *Revue hist.*, t. LXXXVIII, p. 352-378, et t. LXXXIX, p. 124-140.
2. *Právnický život v Čechách a na Moravě.* Prague, 1903. Voyez les comptes-rendus de J. Pekař, *Č. Č. H.*, t. IX, et de J. Kapras, *Čas. Mat. Moravské*, 1904.
3. *Prove. Historický slovar slovanského práva.* Prague, 1904 (Prove est le nom d'une divinité slave). Cf. J. Pekař, dans *Č. Č. H.*, t. X.
4. Cf. K. Kadlec, dans *Sborník věd právních a státních*, I.
5. *Povšechné dějiny práni.* Prague, 1900-1904.

de la Bohême; il embrasse presque tout le domaine de cette histoire. Jaromír Čelakovský a rassemblé, dans cet ouvrage, les résultats des nombreuses monographies qu'il a publiées précédemment, et il fait faire des progrès à la science. La première moitié, qui est la plus courte, contient l'histoire du droit public et de la constitution; la seconde se compose d'une série de monographies dont quelques-unes sont d'assez ancienne date et paraissent ici, pour la plupart, refondues et augmentées[1]. Nous ne nous étonnerons pas que l'éditeur du *Codex municipalis* ait consacré le travail le plus considérable à l'histoire constitutionnelle des villes.

Deux publications nous renseignent sur la propagation du droit de Magdebourg dans le nord de la Moravie, où Olmütz (Olomouc) était le siège du tribunal supérieur (*Oberhof*)[2]. — W. de Brünneck a traité une question spéciale du vieux droit privé bohémien[3]. — Fr. Vacek a terminé son travail, mentionné dans mon dernier *Bulletin*, sur l'histoire intérieure de la Bohême dans les temps anciens, en particulier sur le développement de la Société et de l'État[4]. Ce travail mérite d'être examiné, parce qu'il soumet à une nouvelle revision des questions qui, déjà, étaient considérées comme entièrement résolues et qu'il approfondit des questions qui, jusqu'ici, n'avaient pas été traitées d'une manière satisfaisante; mais ce n'est pas un livre définitif ni propre à nous ouvrir de nouveaux horizons.

A.-N. Jasinskij est un historien russe qui s'occupe avec prédilection de l'histoire de Bohême. J'ai parlé, dans mon dernier

1. Le commencement du livre est aussi un développement de l'article que Jar. Čelakovský a écrit pour l'Encyclopédie, dont il a été question plus haut (*Slovník Naučný*). Voici le contenu de la seconde moitié : les « tabulae terrae » des pays du royaume de Bohême; histoire du droit minier en Bohême; histoire constitutionnelle de la ville d'Egre (Cheb) et de son territoire, le tribunal : *judicium Cameræ* sous Vladislas II. La fin comprend une monographie sur l'histoire des institutions municipales au moyen âge en général. Les fascicules qui paraîtront plus tard traiteront de cette même histoire dans les villes de Bohême et de Moravie en particulier. Je citerai encore une monographie de l'auteur sur « la plus ancienne constitution de Prague » (*Sborník věd.*, pr. IV).

2. V. Prasek, *Organisace práv magdeburských na sev. Moravě a v Rak. Slezsku* (Olom., 1900). — Alfred Fischel, *Die Olmützer Gerichtsordnung* (Brünn, 1903).

3. *Das Heimfallsrecht und die Gütervereinigung im älteren böhmisch-mæhrischen Recht*, dans la *Zschr. der Savigny-Stiftung*, 1899. — Un compte-rendu, favorable en général, de Jos. Kalousek (*Sborník*, t. I), nous montre que l'auteur eût bien fait d'étudier les nombreux travaux historiques tchèques publiés sur la matière, en particulier un important article de Kalousek lui-même (Publications de l'Académie, 1894).

4. *Vývoj society a práva slovanského v Čechách* (revue *Aletheia*, t. I-V).

Bulletin, d'un de ses livres; en 1901, il a fait paraître le premier volume d'un second ouvrage[1], consacré, suivant les indications de l'auteur, à des recherches sur l'histoire sociale et économique de la Bohême au moyen âge. L'histoire agraire[2], c'est-à-dire les rapports juridiques entre l'homme et le sol, la répartition du sol entre les propriétaires et les cultivateurs, y occupe la première place. Il y a là, comme dans l'ouvrage allemand plus ancien de J. Lippert, une tentative pour esquisser la formation de la société depuis ses origines; ce n'est pas absolument une « creatio ex nihilo », quoique l'auteur remonte à un état de choses hypothétique, qui ne laisse pas d'être une base assez peu solide. Souvent aussi, il nous est difficile de comprendre des développements, très sagaces sans doute, mais non moins compliqués, pour lesquels, il est vrai, l'auteur a utilisé les sources qui, peu à peu, se présentaient à lui, en particulier les cartulaires. A.-N. Jasinskij connaît, en effet, les sources, comme, en général, les publications récentes sur l'histoire agraire; il est également au courant de ses problèmes et sait prendre parti. Malgré cela, on ne saurait dire que le savant russe nous ait fourni une histoire agraire de la Bohême, des origines au XIVe siècle, reposant sur des bases certaines. Je renvoie à la critique détaillée et approfondie que Joseph Pekař a publiée en 1901 (*Č. Č. H.*, VII) et qui est en général défavorable. Il serait désirable que des savants tchèques, qui s'occupent de ces questions « ex professo », se fussent également, dans un sens ou dans un autre, prononcés sur ce livre. Le nouvel ouvrage de M. A.-N. Jasinskij a la même tendance ou, plutôt, le même programme que celui qu'il a publié auparavant; il veut prouver que l'évolution sociale de la Bohême à l'époque primitive a été aussi indépendante d'influences étrangères et notamment d'influences allemandes que l'évolution des institutions politiques de la période historique dont on vient de parler. Nous nous trouvons ici en présence d'une question très importante, la plus importante, sans contredit, de toute l'histoire ancienne de la Bohême. Le point de vue auquel se place A.-N. Jasinskij est le contre-pied de celui qui a été adopté par Jos. Šusta, dans un article[3] où, étudiant les origines de la grande

1. *Očerki i izslědovanija po socialnoj i ekonomičeskoj istorii Čechii v srednie věka*, t. I. Jurjev (Dorpat), 1901.

2. V. Prasek a créé en 1902 un organe spécial pour l'histoire agraire de la Bohême et de la Moravie, intitulé : *Selský Archiv*.

3. Cet article (*Č. Č. H.*, t. V) est intitulé : *Otroctví a velkostatek v Čechách* (l'Esclavage et les grands domaines en Bohême); ce n'est qu'une esquisse, qui effleure d'autres questions encore. Pour résoudre du mieux possible cette question, il faudrait un ouvrage considérable; mais, en somme, le point de vue de l'auteur me paraît exact.

propriété en Bohême, il cherche à montrer que cette très importante question se rattache à l'histoire de l'Europe occidentale, non pas seulement par des analogies, mais par des liens directs, et où il suit la grande propriété franque, le *latifundium* médiéval, dans son développement vers l'est jusqu'en Bohême.

Un article de Č. Klier (*Čas. Musea Česk.*, 1902) contient une esquisse sur le régime des impôts en Bohême jusqu'à la fin du XIVe siècle.

On s'est beaucoup occupé, dans les derniers temps, de l'histoire du droit minier dans les pays bohêmes. Nous citerons en particulier l'ouvrage en deux volumes d'Adolphe Zycha[1]; dans la première partie, consacrée à l'histoire et au système du droit minier, il dépasse, en beaucoup de points, les limites du moyen âge et s'étend jusqu'au XVIIe siècle; la seconde partie contient les documents[2]. Le droit minier en Bohême a une grande importance, non seulement pour la Bohême et la Moravie, il a aussi été adopté dans d'autres pays, et l'on peut poursuivre jusqu'au delà des mers les traces de sa réception. Il a sa source à Iglau (Moravie); c'est d'Iglau qu'il s'est répandu dans le reste de la Bohême; c'est ainsi qu'on pourrait formuler la thèse, déjà indiquée dans le titre de l'ouvrage, à laquelle est consacrée la première moitié du premier volume. Freiberg (en Misnie) et son droit minier si important appartient, dans les débuts, à la sphère de réception du droit d'Iglau, au lieu d'être, comme on l'a enseigné jusqu'à présent, la source de ce dernier. A un autre point de vue encore, le nouvel ouvrage est en opposition avec l'opinion courante; ceux qui, à Iglau, ont remplacé les mines primitives par des travaux techniques plus perfectionnés ne sont pas venus du nord, de Freiberg ou de Misnie, mais du sud, des pays des Alpes, dont les mines avaient conservé les procédés romains; avec ces procédés vinrent aussi les principes de ce droit minier, dont l'avenir devait être si brillant. Il suffit d'indiquer tous ces points pour faire comprendre que l'ouvrage de Zycha, si souvent en contradiction avec ce qui était généralement admis, ait donné lieu, tout en récoltant beaucoup de témoignages favorables, à bien des critiques[3]. — Le *Jus regale montanorum* de

1. *Das böhmische Bergrecht des Mittelalters auf Grundlage des Bergrechts von Iglau*, t. I-II. Berlin, 1900.

2. Parmi les comptes-rendus, nous relèverons particulièrement un aperçu critique des publications récentes (1897-1900), par Čelakovský (*Sborník*, t. I), qui se rapporte également à la littérature concernant la Silésie; la question du droit régalien sur les mines dans ce dernier pays y est mise au premier plan. Voyez aussi l'article de Jos. Pekař sur le livre d'Ad. Zycha (*Č. Č. H.*, t. VII).

3. Voyez de nouveau l'article de Jar. Čelakovský. La différence est, ici, principalement relative aux questions ayant trait à l'origine du droit de régale

Wenceslas II a été traduit en allemand, au commencement du XVe siècle, par le greffier de la ville d'Iglau, Jean de Gelnhausen, qui avait été longtemps auparavant, sous Charles IV, fonctionnaire de la chancellerie royale. Les dates de la biographie de cet auteur et sa valeur comme écrivain ont été, pendant des années, l'objet d'une controverse que l'on peut, j'espère, considérer comme close, au moins quant aux points principaux, par l'article de B. Bretholz[1].

Parmi les travaux ayant trait aux questions ecclésiastiques, une étude assez longue de Camille Krofta mérite d'être citée tout particulièrement. C'est à mon sens une des contributions les meilleures et les plus importantes à l'histoire intérieure de la Bohême qui aient paru dans ces dernières années. Comme le titre l'indique, cette étude a pour objet l'influence de la cour de Rome sur l'administration ecclésiastique de la Bohême jusqu'à la fin du XIVe siècle[2]; mais, en réalité, le contenu en est bien plus étendu, non seulement les rapports de la cour de Rome, mais encore ceux des princes du pays avec l'église bohême sont mis en lumière.

L'auteur de cet excellent travail remonte partout aux sources et utilise, pour leur interprétation, les résultats acquis dans les travaux récents, en France par Imbart de la Tour, en Allemagne par U. Stutz. — Anton. Breitenbach[3] traite, d'une façon détaillée, une question, celle de l'influence des princes du pays sur le choix des évêques de Prague et d'Olmütz (Olomouc) jusqu'au XIIIe siècle. Ce travail mérite également des éloges. J'arrive au XVe siècle, auquel le hussitisme donne un caractère particulier[4].

en matière de mines, ainsi qu'à l'importance, indéniable, qu'a eue, pour le développement postérieur du droit des mines bohêmes, à côté d'Iglau en Moravie, la ville minière de Kuttenberg (Kutná Hora), en Bohême, qu'Ad. Zycha a traitée d'une manière trop succincte. — Le compte-rendu de B. Bretholz (*Mitt. d. Inst. f. œsterr. Gesch.*, 1902) porte principalement sur le second volume et sur les textes qu'il renferme.

1. *Johannes von Gelnhausen* (*Zeitschrift für Geschichte Mährens*, t. VII). — La controverse eût été épuisée plus tôt si M. Kaiser avait tiré parti des recherches d'historiens tchèques tels que Čelakovský, Tadra, etc. Cf. Jar. Čelakvoský (*Čas. Mus. Č.*, 1898) et F. Tadra (*Mitt. d. Inst. f. œsterr. Gesch.*, t. XX). M. Kaiser a écrit d'abord, en 1898, une dissertation sur un formulaire rédigé par J. de Gelnhausen et a, ensuite, édité à nouveau ce formulaire (*Collectarius perpetuarum formarum Johannis de Geylnhusen*. Innsbruck, 1900).

2. *Kurie a církevní správa zemí českých* (*Č. Č. H.*, t. X). Le travail n'est pas encore terminé.

3. *Die Besetzung der Bistümer Prag und Olmütz bis zur Anerkennung des ausschliesslichen Wahlrechtes der beiden Domkapitel*, dans la *Zeitschr. f. Gesch. Mährens*, t. VIII. — Dans l'introduction, les controverses au sujet de la fondation de l'évêché de Prague sont soumises à un examen.

4. V. Novotný a donné un aperçu des publications récentes concernant l'his-

En ce qui concerne les œuvres latines de Jean Hus, nous en sommes réduits à consulter de vieilles éditions insuffisantes. C'est donc, pour nous, une grande satisfaction de signaler une édition des œuvres latines qui répondra, nous avons tout lieu de l'espérer, à ce que nous attendons, de nos jours, d'éditions de ce genre. Les quatre écrits de Jean Hus[1], qui ont paru jusqu'à présent, ont été publiés par V. Flajšhans. Dans ces dernières années, le nom de cet auteur s'est très souvent rencontré associé à des publications relatives à Jean Hus et à ses œuvres. J'ai déploré, dans mon dernier Bulletin, que les recherches sur la période hussite soient rendues très difficiles par suite du défaut, dans les bibliothèques de la capitale de la Bohême, de catalogues contenant des renseignements suffisants sur les manuscrits qui y sont conservés. D'autant plus grand est le mérite de V. Flajšhans d'avoir, malgré ces conditions tout à fait défavorables, choisi comme sujet d'études l'activité littéraire de Jean Hus. Jos. Truhlář a, comme je l'ai annoncé déjà, entrepris le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Université et étendu ainsi le cercle de nos connaissances sur les écrits de Hus[2].

A la suite de longues recherches dans les bibliothèques de Prague et d'autres bibliothèques nationales et étrangères, V. Flajšhans a essayé, dès l'année 1900, dans une monographie, de donner un tableau complet de l'activité littéraire de Jean Hus, c'est-à-dire d'énumérer tous ses ouvrages, leurs nombreux manuscrits, les

toire du xve siècle (*Č. Č. H.*, t. V, 1899). Je mentionnerai aussi la préface que J. Pekař a écrite pour la traduction tchèque d'une étude de Bezold, *Zur Geschichte des Hussitentums*, publiée en 1874 (*K dějinán husitství*. Prague, 1904).

1. Avec ces écrits commence l'édition d'une grande collection de sources relatives à l'histoire des mouvements religieux aux xive et xve siècles, laquelle est publiée avec l'aide de l'Académie et sous la direction d'une commission spéciale à la tête de laquelle se trouve J. Kalousek. Ont paru jusqu'à présent (1903-1904) trois petits traités de Huss : *Expositio Decalogi*, *De corpore Christi*, *De sanguine Christi*, et la première partie d'un ouvrage plus important : *Super IV Sententiarum I*. Il y a deux éditions parallèles, l'une avec une introduction en langue tchèque, l'autre avec une introduction en langue allemande ; dans cette dernière, on trouvera les trois premiers des traités que nous venons d'indiquer (*Mag. Jo. Hus Opera Omnia*, fasc. 1-12. Prague, 1903. Jar. Burrik. A partir du 3e fascicule, l'ouvrage paraît chez J.-R. Vilémek. Ce fascicule ne contient pas d'indication de date, omission qu'on ne saurait blâmer trop sévèrement).

2. Cf. mon dernier bulletin. Jos. Truhlář a fait, dans le bulletin (*Věstník*) de l'Académie et dans la revue *Č. Č. H.*, un rapport sur les nouvelles découvertes. Le premier volume du catalogue des manuscrits latins a paru en 1905 (*Catalogus Codicum manuscriptorum Latinorum*. Auctore Jos. Truhlář. Prague, 1905. Sumptibus Regiae Societatis Scientiarum Bohemiae).

éditions qu'on en a données, les parties qui sont encore inédites, en un mot de nous donner un catalogue raisonné des œuvres de Hus et même plus[1]. Pourtant, il faut dire que ce livre a été publié trop tôt, comme le prouvent les nombreux suppléments que l'auteur a fait paraître depuis[2]. J'en dirai autant d'une *Biographie de Jean Hus*, dont V. Flajšhans est l'auteur. Ce livre, écrit en vue du grand public, est détaillé et nous fournit des renseignements nouveaux. Mais l'auteur sacrifie trop au désir de plaire à ses lecteurs, surtout dans son premier chapitre[3]. — Il est hors de doute que le hussitisme est, en même temps, du wyclyfisme. Parmi les historiens modernes, personne ne s'est occupé de cette question aussi souvent et d'une manière aussi approfondie que J. Loserth[4]. Mais il ne faut pas aller jusqu'à ne chercher dans le hussitisme que du wyclyfisme. Les « précurseurs » de Hus, Waldhauser, Milič, Janow, prouvent qu'il y avait là un mouvement tout à fait indépendant d'influences anglaises et antérieur à elles. Pendant les années que comprend mon Bulletin, il n'y a pas eu de nouveaux travaux sur les prédécesseurs de Hus. Mais nous avons appris à mieux connaître un partisan de Matthieu de Janow, qui fut obligé, en 1389, de rétracter quelques articles ayant trait au culte des saints. Jusqu'ici, nous ne connaissions que son nom, — Jacques, — et nous savions seulement qu'il fut prêtre. Nous apprenons maintenant par une lettre de Boniface IX, datée de 1390, que le pape a ordonné, sur sa

1. Václav Flajšhans, *Literární činnost Mistra Jana Husi*. Prague, 1900 (Académie). — Il est regrettable que V. Flajšhans appartienne également à la catégorie des auteurs qui, presque toujours, parlent de leurs prédécesseurs sur un ton agressif, même là où ce ne serait pas nécessaire, et qui, lorsqu'ils font des découvertes ou qu'ils soutiennent des opinions nouvelles, reprochent aux autres, en termes aussi blessants que provocants, de ne pas avoir réussi à le faire avant eux. Aussi ses publications donnent-elles lieu à des polémiques qui, tout en profitant parfois à la science, sont presque toujours très oiseuses. Le livre de Flajšhans a donné lieu à une critique détaillée de Novotný, dans *Listy Filologicke*, 1900.

2. La plupart ont paru dans le *Věstník* de l'Académie qui a aussi publié des suppléments analogues de J. Truhlář. — Dans le *Věstník* de la Société des Sciences, 1903, V. Flajšhans mentionne un manuscrit contenant un commentaire tchèque de l'Apocalypse qui aurait, selon lui, été rédigé de 1420 à 1421; mais Jos. Pekař (*Č. Č. H.*, t. X) a indiqué des raisons en faveur d'une rédaction postérieure.

3. *Mistr Jan řečený Hus z Husince*. Prague, s. d. (la préface est datée de 1901).

4. Le compte-rendu que Loserth nous a donné de la nouvelle édition des œuvres de Huss (*Mitt. d. Vereins f. d. Gesch. d. Deutschen in B.*, t. XLII) porte seulement sur l'*Expositio decalogi*. Il prouve que, là aussi, Huss s'est inspiré d'un écrit de Wyclyffe.

demande, une revision de son procès, et nous sommes mis au courant du contenu de ses prédications dans lesquelles il exposait seulement ce que Matthieu de Janow avait enseigné avant lui[1]. — Lorsque l'ami de Hus, Jérôme de Prague, se rendit à Vienne en 1410, il fut mêlé à un procès dont les débats ont été relatés par Lad. Klicman[2] à l'aide de sources qu'il a publiées précédemment (voir mon dernier Bulletin).

Le travail publié par Jaroslav Fikerle sur les Bohémiens au concile de Constance[3] ne parle ni de Jérôme ni de Hus, mais décrit en détail la participation des membres bohémiens aux débats du concile, notamment dans la mesure où ils devaient amener une réforme de l'Église. Parmi eux, il y avait notamment Stefan Páleč, un ancien ami, plus tard un adversaire de Jean Hus, et maître Maurice de Prague, qui a joué un rôle important lors du concile. L'article dont il est question nous donne leur biographie et un aperçu de leur activité littéraire.

La situation troublée de la Bohême pendant les dernières années du règne de Wenceslas IV est très bien mise en lumière par un article de Jos. Kalousek qui décrit les désordres et les petites guerres qui eurent lieu dans la Bohême orientale au commencement du xve siècle et à l'occasion desquelles l'hostilité des laïques et des ecclésiastiques éclata au grand jour; nous en trouvons un témoignage tout particulier dans un épisode qui eut pour théâtre le cloître d'Opatovic, lequel disparut entièrement, bientôt après, dans la tourmente de la période hussite[4].

1. Cam. Krofta, *C. Č. H.*, t. VI.

2. *Mitt. d. Inst. f. œsterr. Gesch.*, t. XXI.

3. *Čechové na koncilu Kostnickém* (*Č. Č. H.*, t. IX). — Jos. Truhlář donne (*Č. Č. H.*, t. X) des suppléments aux écrits de Maurice et de Páleč. — Le livre de J. A. Wylie, *The Council of Constance to the death of John Huss* (London, 1901) est une espèce de chronique et d'histoire anecdotique du concile. — A mentionner le livre de H. B. Workman, *The Dawn of the Reformation;* vol. II : *The Age of Huss* (London, 1902). Cf. *The Engl. Hist. Review*, 1904. H. B. Workman a publié, en outre, une traduction anglaise des lettres de Jean Hus.

4. *Zásti ve východních Čechách (1402-14) a přepadení kláštera Opatovického (1415)* (*Čas. Česk. Mus.*, 1903). Une bulle se rapportant à ce cloître a été publiée par J.-V. Nováček dans *Č. Č. H.*, t. IX. — Je mentionnerai encore trois bulles de Jean XXIII que Cam. Krofta communique dans *M. I. Œ. G.*, t. XXIII, et qui mettent également en lumière les rapports tendus entre laïques et ecclésiastiques. Il en est de même, en partie, des extraits de bulles du même pape qui ont trait à l'interdit de Prague, en 1411, et qui ont été publiées par J.-V. Nováček (*Č. Č. H.*, t. IX). Nous voyons que l'interdit ne fut pas généralement observé par les ecclésiastiques de la capitale, par crainte de violences de la part des fonctionnaires royaux et des courtisans.

En ce qui concerne la période de la guerre hussite, qui commence à la mort du roi Wenceslas, en 1419, et se termine par la bataille de Lipan, en 1434, bataille dans laquelle les Hussites conservateurs firent cause commune avec les catholiques[1], je note le récit par G. Juritsch[2] de la troisième croisade contre les Hussites, en se basant principalement sur les sources contenues dans la collection des actes de la diète d'empire, et les deux mémoires de S. Binder sur l'hégémonie de la ville de Prague pendant la guerre hussite[3], qui ne font pas ressortir le sujet indiqué par le titre et, en général, ne fournissent pas beaucoup de renseignements essentiellement nouveaux[4]. — On sait que le roi Sigismond conserva, non sans de grands sacrifices, à sa couronne et à l'Église la fidélité d'une partie de la noblesse bohême; J.-V. Novaček a publié une série de chartes du roi Sigismond qui en sont la preuve[5].

Pour l'état anarchique de la Bohême après la guerre, surtout dans sa partie méridionale, un article de Fr. Mareš[6] a une importance comparable à celle de l'étude, précédemment citée, de Jos. Kalousek pour les années antérieures.

J'arrive à un travail qui a trait aux négociations entamées avec les Hussites pour les décider à envoyer des représentants au concile de Bâle et au début des pourparlers engagés avec eux à Bâle même[7]. Je ne puis transcrire le nom de l'auteur sans une douloureuse émotion : Ladislas Hofman, un jeune historien de grand talent et d'une culture très étendue, est mort en novembre 1903[8]. — Roky-

1. Sur cette bataille, une des plus tragiques de l'histoire, nous ne possédons que des données peu nombreuses et incertaines. La bataille de Lipan a donné lieu à une controverse entre H. Kuffner (*Čas. Česk. Mus.*, 1900) et C. Pinsker (*Věstník* de la Société des Sciences, 1903).

2. *Der dritte Kreuzzug gegen die Hussiten.* Leipzig, 1900.

3. *Die Hegemonie der Prager im Hussitenkriege* (*Prager Studien*, t. VIII-IX. Prague, 1901-1903). Si j'ai soumis la première partie à une critique assez longue, en langue allemande, sous le titre *Zur Geschichte des Hussitenkrieges*, dans les *Berichte* de la Société des Sciences, en 1901, — c'est que cet auteur, lui aussi, dès qu'il fait une découverte, même au sujet de détails sans importance, prend un ton blessant à l'égard de ses prédécesseurs, de Tomek entre autres. Cette faute n'a pas été commise dans la seconde partie, grâce à moi, je puis bien le dire.

4. Voyez aussi H. Herre, dans *Hist. Vierteljahrschrift*, 1904.

5. *Sigismundi regis Bohemiae litterae donationum regalium* (*Věstník* de la Société des Sciences, 1903).

6. *Jan ze Srlina* (*Čas. Česk. Mus.*, 1902).

7. *Husité a koncilium Basilejské v l. 1431 a 1432* (*Č. Č. H.*, t. VII). K. Joetze a étudié le *Tractatus de reductione Bohemorum*, de Jean de Raguse, dans la *Festgabe K. Th. von Heigel gewidmet* (Munich, 1903).

8. Lad. Hofman a passé, pendant l'été de l'année 1901, quelques mois à Paris,

cana, archevêque utraquiste élu de Prague qui n'a jamais été reconnu par la cour de Rome, et son époque, ont été étudiés par un autre historien de la plus jeune génération, Zdeněk Nejedlý, dont nous rencontrerons encore une fois le nom dans ce bulletin[1]. Rokycana est, en même temps, le représentant de l'utraquisme modéré, opposé aux radicaux, aux Taborites, dont il est pourtant moins éloigné que Přibram, qui est ultra-conservateur[2].

Au cours du xve siècle, on a beaucoup combattu les armes à la main en Bohême, mais on a aussi livré bien des combats de paroles. Non seulement les catholiques et les Hussites, mais ceux-ci mêmes s'attaquaient les uns les autres dans des « disputationes » publiques; en outre, les deux grands partis hussites, les modérés, ou utraquistes, et les radicaux, ou Taborites, organisèrent souvent des synodes, où ils fixèrent leurs dogmes. A cette occasion, Přibram et Rokycana se distinguèrent tout particulièrement parmi les théologiens du parti modéré. On peut dire qu'ils sont, en opposition avec les théologiens des Taborites, les représentants de l'utraquisme orthodoxe. Les documents de cette lutte théologique, principalement ceux des synodes des deux partis hussites susnommés qui ont eu lieu de 1441 à 1444, ont été rassemblés et publiés, avec des explications qui augmentent la valeur de cette édition, par Zd. Nejedlý[3].

où il a suivi des cours. Qu'il soit permis à l'auteur de ce bulletin de citer un passage d'une lettre qui lui fut adressée par E. Denis : « J'apprends avec une vive tristesse la mort de votre pauvre ami Hofman, dont j'avais conservé un très vivant souvenir et qui m'avait fait l'impression d'un cœur noble et pur. » — Deux amis de L. Hofman, J. Glücklich et Cam. Krofta, ont publié un recueil de ses travaux (*Sebrané spisy*, t. I. Prague, 1904); je mentionnerai surtout une belle étude d'histoire littéraire sur Adam Mickiewicz, un article sur l'organisation des études historiques à Paris, un essai sur Bismarck, rédigé sous l'inspiration du livre de Max Lenz. Avant d'aller à Paris, L. Hofman avait travaillé dans le séminaire du professeur berlinois. Les comptes-rendus de Lad. Hofman, dont la plupart ont paru dans *Č. Č. H.*, ont aussi été insérés dans le recueil de ses œuvres. Il y en a, entre autres, un sur l'*Histoire politique de la Révolution française*, de A. Aulard, et sur la *Guerre de Sept ans*, de R. Waddington.

1. Un article paru dans *Čas. Česk. Mus.*, 1899 (*Mládí Jana z Rokycan*), examine d'une façon critique les dates de la biographie de Rokycona jusqu'en 1424; un autre article de la même revue traite de la mission en Bohême de Jean de Capistrano. — Deux études de T. Kalina (*Č. Č. H.*, t. V) s'occupent de deux adversaires catholiques de Rokycana : Hilarius et Wenc. Křižanowský.

2. Cam. Krofta étudie quelques écrits de Přibram et de Rokycana dans *Čas. Česk. Mus.*, 1899 et 1903.

3. *Prameny k Synodám strany Pražské a Táborské, 1441-1444*. Prague, 1900 (Société des Sciences).

Parmi les Hussites, les Taborites sont de vrais Wycliffistes; ce qui les distingue, dans certaines questions dogmatiques, des Hussites de Prague, est presque toujours leur attachement plus complet aux doctrines de Wyclif; Wyclif est surtout, pour eux, le *doctor evangelicus*, comme il a si souvent été appelé en Bohême au XVe siècle. Petr. Chelčický appartient à la catégorie des Wycliffistes, mais il est, en outre, sous l'influence des doctrines des Vaudois. Et, pourtant, il est le plus original d'entre les Hussites du XVe siècle et a de l'importance pour l'avenir par son influence sur les fondateurs de l'unité des Frères bohêmes, la création la plus précieuse du hussitisme[1].

Il est regrettable qu'on n'ait pas encore d'édition complète des œuvres de Chelčický[2]. On a bien, il est vrai, imprimé un certain nombre de ses écrits au cours des dernières années, mais sans lien et pas d'une façon uniforme. L'édition d'une de ses œuvres principales, la *Postille*, par E. SMETANKA[3], ne remonte pas à un manuscrit, puisque nous n'en possédons pas, mais à un livre imprimé dans la première moitié du XVIe siècle. N. JASTREBOV a fait paraître en 1903, dans les publications de l'Académie de Péters-

1. Qu'il soit permis à l'auteur de ce bulletin de prononcer quelques paroles *pro domo*. En 1903 a paru le livre de Fr. Thudichum, *Papsttum und Reformation im Mittelalter, 1143-1157* (Leipzig, 1903), où il est aussi question de Hus, du hussitisme, de la communauté des Frères bohêmes. En parlant, à la page 252, de mes *Quellen und Untersuchungen zur Geschichte der Böhmischen Brüder*, l'auteur dit que mes développements sur les Vaudois, les Picards, les Taborites et Wyclif pèchent par une connaissance très imparfaite du sujet et manquent de clarté. Il faut que je proteste énergiquement contre cette condamnation sommaire, qui n'est justifiée par aucun argument. Lorsqu'on arrive à raconter les origines de l'unité des Frères bohêmes sans citer Chelčický, que le livre ignore entièrement, lorsqu'on prétend que les Frères ont adopté en 1457 la doctrine taborite de la sainte Cène, on n'a pas le droit de se prononcer d'une façon si tranchante sur les autres. Ce que Thudichum nous raconte des origines de l'unité des Frères bohêmes est insoutenable.

2. Chelčický n'était pas un savant et ses connaissances latines ne lui permettaient pas d'utiliser directement les écrits de Wyclif. Il y avait, au XVe siècle, des traductions tchèques de ces œuvres. V. Flajšhans a attiré dernièrement (dans le *Věstník* de l'Académie) l'attention des savants sur le manuscrit d'une traduction du *Dialogus*. — Chelčický invoque les écrits de Jean Protiva et en cite des passages; Cam. Krofta a trouvé (*Čas. Mus. Česk.*, 1900) des parallèles à toutes ces citations dans les œuvres de Wyclif. Les écrits de Protiva ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Nous ne savons donc pas pourquoi Chelčický ne mentionne pas du tout Wyclif, se rapportant uniquement à Protiva, alors que, d'habitude, il parle de lui avec un grand respect.

3. En deux volumes, 1901-1903.

bourg, un traité assez court de Chelčický[1]. Ant. Lenz[2] a exposé toute la doctrine de Chelčický, en prenant pour base ses écrits tant inédits qu'édités. Dans le premier bulletin que j'ai rédigé pour la *Revue*, il y a déjà longtemps, en 1878, j'ai cité A. Lenz comme étant l'auteur d'un livre paru en 1875 sur la doctrine de Jean Hus. Ant. Lenz est mort, très âgé, en 1901. Il a écrit jusqu'à sa fin; maintenant encore des revues publient de lui des travaux posthumes. Ses études ont porté de préférence sur l'histoire des dogmes hussites. La plupart du temps, il ne se contente pas d'exposer systématiquement les doctrines de l'un ou de l'autre des partis, mais il les compare avec celles de leurs adversaires ou de Wyclif. Il y a plus. L'auteur, partant du point de vue du dogme catholique, attaque partout ces doctrines dans des termes si violents que l'on croirait se trouver en présence d'un controversiste du moyen âge. En tant que théologien, l'auteur s'intéresse à un grand nombre de questions qu'il aborde avec des connaissances qu'on trouverait difficilement chez un simple historien. On peut dire de tous ses travaux postérieurs ce qu'on pouvait dire déjà de son livre paru en 1875 : l'auteur considère le dogme catholique comme immuable et comme n'ayant pas d'histoire.

Depuis quelque temps déjà, des historiens russes se sont occupés de Chelčický, de l'unité des Frères bohêmes, de l'histoire de la période hussite. En 1904, Ivan Palmov a publié le premier volume d'un grand ouvrage qui doit être consacré à l'histoire de la doctrine des Frères bohêmes au xve siècle et au commencement du xvie jusqu'à l'époque où les Frères se rapprochent toujours davantage du protestantisme, sans s'y convertir entièrement. Ce premier volume[3] a trait aux sources et à la littérature, non seulement des doctrines, mais, en général, de l'histoire de l'unité durant cette période et examine la question d'une façon consciencieuse et approfondie. On sait que l'unité des Frères bohêmes eut une activité littéraire intense. Parmi ses meilleurs écrivains figure, au xvie siècle, Jean Blakoslav, qui, à côté de sa Somme latine, très brève, a écrit en tchèque un ouvrage plus considérable sur la très ancienne histoire de l'unité. Ce livre était, il y a peu de temps encore, considéré comme perdu. N. Jastrebov vient de mon-

1. *O trojiem lidu rzec.* Là, Chelčický cite directement un écrit de Wyclif traduit par maître Jacob. Je croyais que c'était le traité *De Christo et Antichristo* (*Quellen*, t. II, p. 36). Jastrebov a montré depuis qu'il s'agit du *Dialogus*. La traduction est, par conséquent, l'œuvre de Jacobell (Jacobus de Miza).

2. *Soustava učení Petra Chelčického*, dans *Sborník hist. Kroužku*, 1900-1901.

3. *Česskie bratja v svoich Konfessijach*, t. I. Prague, 1904.

trer que nous le possédons encore et qu'il est contenu dans un manuscrit acquis dans ces dernières années par le Musée du royaume de Bohême[1]. N. Jastrebov a aussi publié[2] cet écrit de Blakoslav. De cette manière, une lacune dans l'ancienne historiographie de l'unité a été comblée; nous savons maintenant quelle a été la principale source de l'*Historia Fratrum* du Polonais Jean Lasicius, là où il parle des premiers temps de l'unité.

L'ouvrage dont je vais parler maintenant nous mène au delà des frontières de Bohême, en Pologne. Ce sont les deux premiers volumes d'une Histoire de l'unité des Frères bohêmes lors de leur premier exil[3]. Le gros de l'unité resta en Bohême et en Moravie, mais s'augmenta, vers le milieu du XVIe siècle, d'un rameau polonais, formé par une partie de ses membres qui décida d'émigrer lorsque les persécutions commencèrent dans la patrie. L'auteur de cet ouvrage, dont le second volume va jusqu'en 1672, mais qui doit être continué, Jaroslav Bidlo, s'est occupé déjà, auparavant, des rapports entre l'histoire bohême et l'histoire polonaise. Un travail antérieur[4], moins considérable que celui qu'il vient de commencer, a trait aux débuts de la période hussite; nous y faisons la connaissance d'un Jérôme qu'on a souvent confondu, dans la littérature moderne, avec son homonyme, qui fut l'ami de Hus; ce Jérôme-là a prêché le christianisme en Lithuanie, lorsque ce pays fut réuni à la Pologne, sous Vladislas Jagellon. Quoique le rameau polonais ait toujours conservé des relations avec la mère patrie, son histoire appartient plus à l'histoire de Pologne qu'à l'histoire de Bohême. Les deux volumes du nouvel ouvrage se rapportent à une époque où la Pologne se trouvait placée vis-à-vis d'une question menaçante pour le catholicisme lui-même dans un pays où il semblait que tous les éléments non catholiques dussent se réunir en une grande association, sans prendre, toutefois, un caractère uniforme. A cette époque, on discuta aussi, et très vivement, des questions dogmatiques. De là la grande variété du livre de Bidlo, qui intéresse, en partie, l'histoire de la théologie. Tout un chapitre du premier volume est consacré aux rapports de

1. *Č. Č. H.*, t. VIII.

2. Dans les publications de l'Académie de Pétersbourg, 1902. Dans un article intitulé *Zur Brüdergeschichte des Blahoslaw* (*Věstník* de la Société des Sciences, 1904), W. Schmidt a émis l'hypothèse qu'outre la Somme latine et l'ouvrage tchèque édité par Jastrebov, il a existé une histoire plus détaillée de l'unité par Blahoslaw.

3. *Jednota Bratrská v prvním vyhnanství*, t. I, 1548-1561; t. II, 1561-1572. Prague, 1900-1903.

4. *Čas. Mus. Česk.*, 1895.

l'unité et de Jean Laski. A la variété des matières traitées, correspond la variété des sources; elles ne sont, en grande partie, que manuscrites; ce sont, notamment, des correspondances des Frères avec des théologiens étrangers; l'auteur a dû rechercher ces sources dans un grand nombre d'archives et de bibliothèques, dans l'ouest, à Zurich et à Bâle, et dans l'est, à Pétersbourg. Un article paru dans *Č. Č. H.*, t. IX, forme un chapitre détaché du livre. L'unité des Frères ne fut pas réduite, en Pologne, aux émigrés et à leurs descendants, elle fit des prosélytes dans la population indigène et trouva des protecteurs dans la noblesse de la Grande-Pologne. Le seigneur de Leszno (Lissa), où se trouvait le siège principal de l'unité, fit partie de la grande mission qui se rendit en 1570 à Moscou; dans sa suite, se trouvait un théologien distingué de l'unité, Jean Rokyta; le tsar Ivan le Terrible, qui était très imbu de son érudition théologique, entama une discussion avec lui. L'article, cité plus haut, de Bidlo, raconte cet intéressant épisode[1].

I. Goll.

(*Sera continué.*)

1. *Br. Jan Rokyta u cara Ivana Hrozného.*

SUISSE.

TRAVAUX RELATIFS AUX SOURCES DE L'HISTOIRE DU MOYEN AGE.

(Suite et fin [1].)

Descriptions de la Suisse. — Les plus anciens essais d'une description topographique et ethnographique de la Suisse remontent à la fin du xve siècle[2]. Le premier est celui que l'humaniste Albert de Bonstetten écrivit en 1479, en latin et en allemand[3]; il en dédia des exemplaires au doge de Venise, à Sixte IV et à Louis XI. Conrad Türst, dont l'œuvre était restée jusqu'ici inédite, exerça successivement la médecine à Berne et à Zurich et fut quelque temps au service de l'empereur Maximilien. Sa description de la Suisse[4], écrite vers 1495-1497, est accompagnée d'une carte intéressante pour l'histoire de la cartographie en Suisse. L'œuvre du Milanais Balcus[5], rédigée quelques années plus tard, a peu de valeur; elle repose en grande partie sur Bonstetten. Mentionnons enfin la brève description, en vers, de l'humaniste Henri Loriti, dit *Glareanus*[6], qui parut à Bâle en 1514 et fut accueillie avec faveur.

Registres municipaux. — Si ces registres ne remontent pas à une

1. Voy. la *Revue historique*, t. LXXXIX, p. 364.

2. Rappelons ici la description de la ville de Bâle au temps du concile, due à Æneas Sylvius Piccolomini, et dont on connaît deux versions différentes. La première fut écrite en 1433, sous forme de lettre au cardinal Cesarini (éd. R. Wackernagel, dans *Concilium Basiliense*, t. V, p. xxvii-xxxi et 363-373); la seconde, dédiée en 1438 à l'archevêque de Tours, Philippe de Coetquen (éd. Éd. Preiswerk, dans *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, t. IV, p. 1-17, 1904). — Très brève et incomplètement conservée est la description de Bâle par André Gatari, de Padoue, dans son Journal du concile (éd. G. Coggiola, dans *Concilium Basiliense*, t. V, p. 389-390).

3. Les deux versions ont été publiées par A. Büchi, *ouvr. cit.* (ci-dessus, t. LXXXIX, p. 359, n. 2), p. 217-267.

4. *De situ Confoederatorum descriptio*, versions latine et allemande, éd. G. de Wyss et H. Wartmann, dans *Quellen zur Schweizer Geschichte*, t. VI (1884), p. 1-72, avec un fac-similé de carte. Cf. p. 311-333.

5. *Descriptio Helvetiæ*, éd. A. Bernoulli (*Ibidem*, p. 73-105). — La *Descriptio Sueviæ* du dominicain zuricois Félix Fabri (éd. partielle par H. Escher, *Ibidem*, p. 107-229) est un ouvrage d'histoire plutôt que de géographie; les premiers chapitres seuls sont consacrés à une description de l'Alémanie, qui intéresse la Suisse.

6. *Descriptio Helvetiæ*, éd. C.-C. Bernoulli, dans *Denkschrift zur Erinnerung an den Bund der Eidgenossen vom 1. august 1291*. Bâle, 1891, p. 1-48.

époque assez ancienne pour éclairer l'origine de la commune urbaine, ils constituent du moins une source précieuse pour l'histoire du droit et de l'administration municipale pendant la dernière partie du moyen âge, souvent aussi pour l'histoire politique; enfin, l'archéologie, l'histoire des mœurs et la philologie y trouvent beaucoup à glaner. La première série des registres de la ville de Zurich, dont M. H. Zeller-Werdmüller a entrepris la publication[1], est le recueil officiel où le secrétaire de la ville insérait le texte de la plupart des décisions des conseils dans l'ordre administratif et politique. On doit à M. E. Rivoire le tome Ier des *Registres du Conseil de Genève* (1409-1461)[2]; ce sont les procès-verbaux des séances des différents conseils. M. A. Piaget a publié les plus anciens arrêts du Conseil de la ville de Neuchâtel (1420 environ à 1481)[3]. A Berne, les registres de délibérations des conseils se sont conservés à partir de 1465. Les extraits que M. B. Haller[4] en a tirés, et qu'il a groupés méthodiquement, sont instructifs, mais ils sont loin d'avoir la valeur d'une publication intégrale.

Chartes et lettres. — Grâce au travail considérable accompli dans ce domaine, on peut entrevoir le moment où, pour le moyen âge, l'historien disposera d'un ensemble de recueils suffisamment critiques, embrassant toutes les parties du territoire actuel de la Confédération[5].

La Suisse n'est pas restée en arrière dans l'exploration des archives du Vatican, que poursuivent en ce moment les historiens de tous pays. Entreprises au profit de l'histoire de Bâle, les recherches de M. J. Bernoulli ont été étendues à la Suisse entière. Les résultats en sont réunis dans les *Acta pontificum helvetica*[6], dont le premier volume reproduit in extenso ou en analyse les lettres relatives à la Suisse, contenues dans les registres des papes, de 1198 à 1268; ce sont en tout 757 pièces, dont 140 étaient inconnues. La proportion

1. *Die Zürcher Stadtbücher des XIV. und XV. Jahrhunderts*, t. I et II, 1314-1428. Leipzig, 1899 et 1901, in-8°. — M. Aug. Bernoulli a donné des détails sur les plus anciens registres du conseil de Bâle (dès 1357) dans *Basler Chroniken*, t. IV, p. 109-131.

2. Genève, 1900, in-8°.

3. *Les Manuels du Conseil de la ville de Neuchâtel*, dans *Musée neuchâtelois*, t. XXXVIII (1901), p. 160-176, 253-262; t. XXXIX (1902), p. 72-87.

4. *Bern in seinen Rathsmanualen, 1465-1565*. Berne, 1900-1902, 3 vol. in-8°.

5. Voir un aperçu des publications de documents parues en Suisse pendant le XIXe siècle, dans l'Avant-Propos que G. de Wyss a placé en tête du tome I de l'*Urkundenbuch* de Zurich, cité plus bas.

6. *Quellen schweizerischer Geschichte aus dem pæpstlichen Archiv in Rom*, publ. par la Société d'histoire et d'archéologie de Bâle, t. I. Bâle, 1891, in-4°.

des pièces inédites sera sans doute plus forte dans le second volume, qui conduira la publication jusqu'à la fin du pontificat de Benoît XI (1304). Dès 1892, les Archives fédérales ont confié à M. G. Wirz le dépouillement systématique, en vue de l'histoire suisse, des archives Vaticanes et des principales archives d'Italie. L'effort principal de ce travail, qui se poursuit encore, a porté sur le XVIe siècle et l'époque moderne, sans négliger entièrement le moyen âge. C'est ainsi que, dans un volume de *Bulles et brefs tirés des archives italiennes (1116-1623)*, M. Wirz a fait connaître une quantité de pièces intéressantes pour la seconde moitié du XVe siècle[1].

En entreprenant une enquête dans les principales archives d'Autriche, la Société générale d'histoire pouvait se flatter de découvrir quelque document capital pour l'histoire politique de la Suisse. Cet espoir ne s'est pas réalisé, mais la riche collection de pièces recueillies et publiées avec soin par M. R. Thommen[2] constitue une source précieuse pour l'histoire des possessions autrichiennes en Suisse au XIVe et au XVe siècle et pour l'histoire locale de la Suisse orientale et septentrionale.

Deux recueils cantonnaux, encore inachevés, méritent de servir de modèle aux publications de chartes en Suisse. Le premier est l'*Urkundenbuch der Stadt und Landschaft Zürich*, publié par MM. J. Escher et P. Schweizer[3]. Il comprendra les chartes relatives au territoire actuel de ce canton jusqu'à l'avènement de la constitution démocratique de 1336; le tome VI, dernier paru, s'arrête à l'année 1296. L'annotation historique et topographique qui accompagne chaque pièce est un service inappréciable rendu aux travailleurs. — La richesse des archives d'État bâloises assure au *Recueil des chartes relatives à la ville de Bâle*, entrepris par la Société d'histoire de cette ville, une place importante parmi les publications de même nature faites en pays allemand[4]. Une première partie renferme

1. *Bullen und Breven aus italienischen Archiven, 1116-1623* (*Quellen zur Schweizer Geschichte*, t. XXI, 1902). Voir *Revue historique*, t. LXXXIII, p. 447.

2. *Urkunden zur Schweizer Geschichte aus œsterreichischen Archiven*, t. I-II. Bâle, 1899 et 1900, in-4°. Ces deux volumes contiennent 1,513 pièces; le troisième et dernier embrassera la période de 1411 à 1500.

3. Sous les auspices de la Société des Antiquaires de Zurich. T. I-VI. Zurich, 1888-1905, in-4°. Ces volumes renferment 2,400 pièces, douze planches de facsimilés de chartes et une carte du territoire actuel du canton de Zurich vers 1264, due à M. H. Zeller-Werdmüller. — P. Schweizer et H. Zeller-Werdmüller, *Sigelabbildungen zum Urkundenbuch der Stadt und Landschaft Zürich*, livr. 1-5. Zurich, 1891-1902, in-4°, 40 pl., avec texte.

4. *Urkundenbuch der Stadt Basel*, t. I-III (751-1300), éd. R. Wackernagel et R. Thommen (à chaque volume est annexée une livraison des *Abbildungen*

toutes les chartes antérieures à l'année 1301, ainsi qu'un certain nombre de statuts de l'évêché, du chapitre et d'autres institutions ecclésiastiques bâloises. Pour la période de 1301 à 1501, les éditeurs ont été amenés, par l'abondance des matériaux, à répartir ceux-ci en deux séries parallèles : l'une, à peu près achevée, contient les chartes d'intérêt général et politique; l'autre sera réservée aux chartes de droit privé. Cette répartition ne va pas sans quelque arbitraire dans le choix des pièces; elle a permis, du moins, de pousser rapidement la série la plus intéressante au point de vue historique. L'annotation, si remarquable dans le recueil de Zurich, manque dans celui de Bâle, mais on doit louer sans réserve, dans l'un comme dans l'autre, l'exactitude avec laquelle les textes sont établis, l'excellence des tables, des cartes et des reproductions de sceaux qui accompagnent les deux publications.

L'attention des lecteurs de la *Revue historique* a été attirée à plusieurs reprises sur les *Fontes rerum Bernensium*, où sont réunis les documents relatifs à l'histoire ancienne du grand canton de Berne. Interrompue après la mort du promoteur de l'entreprise, le chancelier M. de Stürler, la publication des *Fontes* a été reprise par É. Blœsch et rapidement amenée au terme qui lui avait été provisoirement assigné : le traité d'alliance de 1353 entre Berne et les Waldstätten[1]. Le recueil bernois est loin de supporter en tout point la comparaison avec ceux dont nous venons de parler. Mais en y constatant certaines défectuosités en ce qui concerne l'établissement et la critique des textes, il faut se souvenir que l'entreprise des *Fontes* a été décidée dès 1855 et que le dernier éditeur a vu sa liberté entravée par les règles d'édition fixées alors et par les travaux préparatoires exécutés avant lui. L'histoire de Berne et de toute la Suisse occidentale n'en a pas moins retiré un profit considérable de cette publication. Aussi doit-on se féliciter que le gouvernement bernois ait décidé de la poursuivre. Le premier volume de la série nouvelle embrasse la période de 1353 à 1366 et contient 1,732 pièces, publiées pour la plupart en analyse[2].

Oberrheinischer Siegel); t. IV-V (1301-1408), éd. R. Wackernagel; t. VI-VIII (1409-1484), éd. A. Huber, J. Haller, R. Thommen; t. IX, 1re partie (1485-1501). Bâle, 1890-1904, in-4°. En tout jusqu'ici : 4,531 pièces.

1. T. IV-VII, et *Chronologisches Verzeichniss der Urkunden für die Bände I-VII*. Berne, 1889-1893, gr. in-8°.

2. T. VIII, publié par M. H. Türler, avec la collaboration de MM. W.-F. de Mulinen et Aug. Plüss (Berne, 1903). On remarquera la longue liste des archives publiques et privées explorées par les éditeurs. La table des noms est très supérieure à celle des volumes précédents.

Les chartes de la ville de Baden en Argovie ont été mises au jour par M. E. Welti[1]. — Pour la Suisse centrale, il faut citer le recueil des chartes de l'abbaye d'Engelberg, que publie le P. A. Vogel[2], archiviste de l'abbaye; à partir du xiiie siècle, un grand nombre de pièces étaient restées inédites. Le curé A. Denier a réuni les chartes du canton d'Uri jusqu'à l'année 1300[3]; bien au courant de l'histoire de son pays, il n'a pas la préparation nécessaire à l'édition des sources diplomatiques. Ne serait-il pas temps, d'ailleurs, de renoncer à ces recueils de chartes dispersés dans une série de volumes d'une collection de Mémoires et dépourvus de toute table? M. Th. de Liebenau l'a compris, et les chartes de la collégiale de Beromünster[4], au canton de Lucerne, dont il a entrepris la publication dans le *Geschichtsfreund*, paraissent avec une pagination spéciale et seront pourvues de tables. Un certain nombre de documents relatifs à l'abbaye d'Ensiedeln, la plupart du xive et du xve siècle, ont été publiés par le P. O. Ringholz[5]. — La Société glaronaise d'histoire a chargé M. G. Heer de poursuivre la *Collection des documents pour servir à l'histoire du canton de Glaris*[6], arrêtée, après la mort de J.-J. Blumer, à l'année 1443. Un tome III achèvera la période de la guerre de Zurich, jusqu'en 1450.

Il n'est plus besoin de faire l'éloge du recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Gall[7]. Après une longue interruption, M. H. Wartmann a ajouté à cette œuvre remarquable un quatrième volume qui permet, en particulier, d'étudier l'extension de la sphère d'influence

1. *Die Urkunden des Stadtarchivs zu Baden im Aargau* (1286-1499). Berne, 1896-1899, 2 vol. in-4°. — Pour l'Argovie, il faut encore citer plusieurs séries de documents ou régestes relatifs aux comtes de Homberg (1041-1534, par E.-L. Rochholz), aux comtes de Habsbourg-Laufenbourg (supplément : 1198-1408, par A. Münch) et aux sires d'Arbourg (1123-1499, par M. W. Merz), publiés dans *Argovia*, t. XVI, XVIII-XIX et XXIX (1885, 1887-1888, 1901).

2. *Urkunden des Stiftes Engelberg* [1122-1428], dans *Geschichtsfreund*, t. XLIX, LI-LIII, LV et LVII (1894-1902).

3. *Urkunden aus Uri* [1196-1500] (*Ibidem*, t. XLI-XLIV, 1886-1889).

4. *Urkundenbuch des Stiftes Bero-Münster* (*Ibidem*, à la suite des t. LVIII et LIX, 1903, 1904).

5. Comme Pièces justificatives de ses deux mémoires sur les abbés Anselm et Jean de Schwanden (*Ibidem*, t. XLII et XLIII, 1887, 1888).

6. *Urkundensammlung zur Geschichte des K. Glarus*, t. III. Paraît, avec pagination séparée, à la suite du *Jahrbuch des histor. Vereins des K. Glarus*, livr. 27, 29 et 32 (1891-1897).

7. *Urkundenbuch der Abtei Sanct Gallen*, 4e partie, publiée par la Société d'histoire de Saint-Gall, [1892-]1899, in-4°. Au point de vue pratique, ce volume de iv-1265 pages, qui contient 1,301 pièces y compris l'appendice général, aurait gagné à être coupé en deux.

des Confédérés jusqu'au lac de Constance et au Rhin. En effet, la période que ce volume embrasse, de 1360 à 1411, est caractérisée par le profond déclin politique et économique de l'abbaye, par les tentatives d'émancipation de la ville de Saint-Gall et du pays voisin d'Appenzell, tentatives qui provoquèrent la guerre d'Appenzell et aboutirent aux premiers traités d'alliance de Saint-Gall et des Appenzellois avec les Suisses. Dans les documents de cette période, l'histoire de la ville prend une place importante à côté de celle de l'abbaye. Bornons-nous ici à signaler le début du tome V[1], dont la rédaction a été confiée successivement à M. Pl. Bütler, puis à M. T. Schiess. Les documents y sont publiés sous forme d'analyses dans une proportion de plus en plus forte.

On doit encore à M. H. Wartmann d'excellentes éditions d'un petit cartulaire de Frédéric VII, dernier comte de Toggenbourg († 1436)[2], et d'une collection importante de chartes des années 1251 à 1498, provenant des archives des comtes de Werdenberg-Sargans et relatives à leurs possessions dans l'ancienne Rhétie[3]. — Comme suite au *Codex diplomaticus* rhétien de Th. et C. de Mohr, arrêté à l'année 1400, la Société d'histoire et d'archéologie des Grisons a publié, dans ses rapports annuels, plusieurs séries de documents ayant trait à l'histoire constitutionnelle des Grisons, à leurs relations avec la Suisse et avec la France, et des lettres pontificales recueillies aux archives du Vatican[4].

Il n'a pas été possible à l'abbé J. Gremaud († 1897) d'achever l'œuvre qui a tenu une si grande place dans sa carrière d'érudit. La collection des *Documents relatifs à l'histoire du Valais*[5], qui devait

1. Livr. 1 (1412-1420). Saint-Gall, 1904, in-4°.

2. *Das Lütisburger Copialbuch in Stuttgart*, dans les *Mitteilungen* de la Société d'histoire de Saint-Gall, 3e série, t. V, p. 103-178 (1891).

3. *Rätische Urkunden aus dem Centralarchiv des fürstl. Hauses Thurn und Taxis in Regensburg*, dans *Quellen zur Schweizer Geschichte*, t. X (1891), p. 1-448. — Voir aussi la série de régestes publiée par M. E. Krüger à la suite de son mémoire intitulé : *Die Grafen von Werdenberg-Heiligenberg und von Werdenberg-Sargans*, dans les *Mitteilungen* de la Société d'histoire de Saint-Gall, 3e série, t. II (1887), p. I-CXXXII.

4. C. Jecklin, *Urkunden zur Verfassungsgeschichte Graubündens* [1367-1814], à la suite du *Jahresbericht* de la Société, années 1882, 1883, 1885. Tiré à part : Coire, 1886, in-8°; — le même, *Urkunden zur Staatsgeschichte Graubündens*. 1° *Graubünden und die Schweiz* [1319-1707]; 2° *Staatsverträge mit Frankreich* [1496-1663] (*Ibidem*, 1890, 1891); — J.-G. Mayer, *Vaticano-Curiensia* [XIIIe-XVe siècle] (*Ibidem*, 1887). Voir encore la série de documents insérés dans le *Jahresbericht* de 1900.

5. T. V-VIII, soit t. XXXIII et XXXVII-XXXIX des *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande* (1884, 1893-1898). Le

être continuée jusqu'au commencement du XVIe siècle, s'arrête à l'année 1457; elle comprend 3,080 pièces. Dans des cas trop fréquents, l'éditeur a dû, faute des originaux, se contenter de copies ou d'extraits défectueux; ce fait, joint à l'absence presque complète de notes, impose à l'historien un travail de critique particulièrement attentif. Il n'en reste pas moins que, par son consciencieux labeur, l'abbé Gremaud a fourni à l'histoire du Valais pendant le moyen âge la base scientifique qui, avant lui, manquait entièrement.

On doit aussi à l'abbé J. GREMAUD une édition du *Livre des anciennes donations faites à l'abbaye de Hauterive, de l'ordre de Cîteaux*[1], qui fut fondée en 1138 sur les bords de la Sarine, non loin du lieu où la ville de Fribourg devait s'élever quarante ans plus tard. Ce cartulaire contient la copie de 320 résumés d'actes du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe.

Après avoir passé en revue les recueils de chartes, généraux et territoriaux, il faut citer trois collections de régestes publiées hors de Suisse. Ce sont d'abord les *Regesta episcoporum Constantiensium*, que l'on doit à la commission badoise d'histoire[2]; on sait que l'ancien diocèse de Constance embrassait la plus grande partie de la Suisse alémanique. Il est à peine nécessaire de relever l'importance capitale, pour l'histoire de la Suisse, de la seconde collection, celle des *Régestes des comtes de Habsbourg et des ducs d'Autriche de la maison de Habsbourg,* dont l'Institut historique autrichien vient de commencer la publication[3]. La troisième collection intéresse la Suisse romande, sur laquelle les comtes de Savoie exerçaient au XIIIe siècle leur domination ou leur influence; ce sont les *Regesta comitum Sabaudiæ*, que M. D. CARUTTI a réunis jusqu'à l'année 1253[4].

dernier volume a été achevé par les soins de Ch. Holder. L'introduction placée en tête du tome V renferme un bon aperçu de l'histoire et des institutions du Valais jusqu'à la fin du XIVe siècle. — Dans les *Quellen zur Schweizer Geschichte*, t. X (1891), p. 478-508, M. H. Wartmann a publié quelques chartes provenant de l'église paroissiale de Naters, dans le Haut-Valais, et dont les originaux sont conservés au Musée germanique de Nuremberg.

1. *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, t. VI, p. I-VI et 1-168 (1896). — Sur le manuscrit original de ce registre, retrouvé dès lors dans une bibliothèque privée, à Cheltenham, voir une note de M. K. Hampe dans *Neues Archiv*, t. XXII (1897), p. 692.

2. *Regesten zur Geschichte der Bischöfe von Constanz, 517-1496*, t. I, éd. P. Ladewig et Th. Müller; t. II, éd. A. Cartellieri et K. Rieder. Innsbruck, 1895 et 1905, in-4°.

3. *Regesta Habsburgica*, publiés sous la direction de M. O. Redlich. 1re série : *Die Regesten der Grafen von Habsburg bis 1281*, éd. H. Steinacker. Innsbruck, 1905, in-4°.

4. Turin, 1899, in-4° (*Biblioteca storica italiana*, t. V); — le même, *Supple-*

Parmi les travaux consacrés à la critique de documents isolés ou de certaines catégories de documents, nous citerons l'étude dans laquelle M. Scheffer-Boichorst[1] a prouvé l'authenticité de plusieurs diplômes impériaux concernant la Suisse, celle de M. H. Bresslau[2] sur les diplômes impériaux de Payerne, enfin le rapport que M. A. Brackmann[3] a présenté à la Société royale des sciences de Gœttingue, sur les anciennes bulles des papes conservées en Suisse. Ce rapport contient la liste de ces bulles, classées par dépôt, quelques textes inédits et une série de dissertations fort intéressantes sur les caractères et la valeur d'un certain nombre de bulles.

Sources juridiques. — De nouvelles éditions des lois germaniques qui intéressent particulièrement la Suisse ont paru dans la série des *Leges* des *Monumenta Germaniæ;* on doit à M. L.-R. de Salis celle des lois burgondes[4], à M. K. Lehmann celle du pacte et de la loi des Alémans[5], à M. K. Zeumer celle de la *Lex romana rætica Curiensis*[6]. — M. Zeumer a publié dans la même collection les recueils de formules saint-gallois[7].

mento ai « Regesta comitum Sabaudiæ », dans *Miscellanea di storia italiana*, 3e série, t. IX (1904), p. 1-56.

1. *Ueber einige Kaiserurkunden in der Schweiz*, dans *Mittheilungen des Instituts für œsterreichische Geschichtsforschung*, t. IX, p. 191-208; réimprimé dans *Zur Geschichte des XII. und XIII. Jahrhunderts*. Berlin, 1897.

2. *Zur Ueberlieferung der Kaiserurkunden für Peterlingen*, dans *Anzeiger*, 1894, t. VII, p. 79-83.

3. *Papsturkunden der Schweiz, mit kritischen Exkursen von P. Kehr und A. Brackmann*, dans *Nachrichten von der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, Philologisch-historische Klasse, année 1904, p. 417-517. L'étude des bulles provenant du couvent de Muri conduit M. Brackmann à des conclusions beaucoup moins favorables sur la valeur des *Acta Murensia* que celles de MM. Hirsch et Steinacker, indiquées ci-dessus, t. LXXXIX, p. 357, n. 6.

4. *Leges Burgundionum*, dans *Legum sectio I*, t. II, pars I. Hanovre, 1892, in-4°. Cf. K. Zeumer, *Zur Textkritik und Geschichte der Lex Burgundionum*, dans *Neues Archiv*, t. XXV (1900), p. 257-290. — Nous n'avons pas vu l'édition donnée par J.-E. Valentin-Smith, *la Loi Gombette, reproduction intégrale de tous les manuscrits connus*. Lyon, 1889 et suiv.

5. *Leges Alamannorum*, dans *Legum sectio I*, t. V, pars I. Hanovre, 1888, in-4°.

6. *Legum sectio I*, t. V (éd. in-fol.), p. 289-452 (1889). Voir E. Mayer, *Zur Entstehung der Lex Utinensis* (*Mittheilungen des Instituts für œsterreichische Geschichtsforschung*, t. XXVI, p. 1-44, 1905). L'auteur de ce mémoire reprend la thèse de l'origine italienne de cette loi et cite les travaux récents relatifs à ce débat. De son côté, M. K. Zeumer annonce qu'il réfutera de nouveau, sous peu, les arguments des adversaires de l'origine rhétienne, dont il reste le partisan convaincu.

7. *Legum sectio V, Formulæ*. Hanovre, 1886, in-4°, p. 378-437. L'un de ces recueils, connu sous le nom de l'évêque de Constance Salomon III, aurait été rédigé par le moine Notker le Bègue.

La *Revue de droit suisse* s'est appliquée dès sa fondation (1859) à mettre au jour les sources de l'histoire du droit national ; elle a fait paraître une série de collections cantonales, dont les plus récentes sont celles des Grisons[1], du Valais[2], du Tessin[3] et de Fribourg[4]. En 1894, la Société suisse des juristes décida de réunir dans un même corps de documents l'ensemble des sources juridiques suisses, postérieures aux lois germaniques, jusqu'au XVIIIe siècle. Cette publication monumentale se subdivisera en autant de sections qu'il y a de cantons, et chaque section en un certain nombre de groupes méthodiques, tels que les statuts des villes, ceux des territoires (*Landrechte*) ou des seigneuries (*Herrschaftsrechte, Amtsrechte*), enfin les coutumes rurales (*Weissthümer, Oeffnungen, Hofrechte, Dorfrechte, Genossenschaftsrechte*). Des cinq volumes parus jusqu'ici, trois sont consacrés à l'Argovie et contiennent les sources juridiques des villes d'Aarau[5], de Baden et de Brugg[6], de Kaiserstuhl et de Klingnau[7]. Un quatrième volume inaugure la série des coutumes rurales du canton de Saint-Gall[8]. Le cinquième contient les plus anciens codes de la ville de Berne[9].

A côté de ces collections, nous ne pouvons citer qu'un petit nombre des travaux spéciaux relatifs aux sources juridiques. Dans le domaine

1. Éd. R. Wagner, L.-R. von Salis et G. Soldan, dans *Zeitschrift für schweizerisches Recht*, nouv. série, t. III-VI, XI et XIV (1884-1895). — Dans le tome XXIII (1904), M. P. Siegfried a commencé la publication des sources juridiques de Bormio, dans la Valteline.

2. Éd. A. Heusler, *Ibidem*, t. VII-IX (1888-1890).

3. Éd. A. Heusler, *Ibidem*, t. XI-XIV, XVIII-XX, XXII (1892-1903).

4. Éd. J. Schnell, *Ibidem*, t. XV-XVII (1896-1898). — Citons encore, dans les tomes XXI et XXII (1902-1903), le *Coustumier et plaict général de Lausanne*, éd. L.-R. von Salis (rédaction de 1618 d'un plaid rédigé pour la première fois au XIVe siècle).

5. *Die Rechtsquellen des Kantons Argau.* Ier Teil : *Stadtrechte;* Ier Band : *Das Stadtrecht von Arau*, éd. W. Merz. Aarau, 1898, in-8°.

6. Même série, t. II : *Die Stadtrechte von Baden und Brugg*, éd. F.-E. Welti et W. Merz. Aarau, 1900, in-8°.

7. Même série, t. III : *Die Stadtrechte von Kaiserstuhl und Klingnau*, éd. F.-E. Welti. Aarau, 1905, in-8°.

8. *Die Rechtsquellen des Kantons St. Gallen.* Ier Teil : *Oeffnungen und Hofrechte;* Ier Band : *Alte Landschaft*, éd. M. Gmür. Aarau, 1903, in-8°. — On doit au même érudit un aperçu excellent des sources juridiques saint-galloises : *Uebersicht der Rechtsquellen des K. St. Gallen bis zum Jahre 1798.* Saint-Gall, 1897, br. in-8°.

9. *Die Rechtsquellen des Kantons Bern.* Ier Teil : *Stadtrechte;* Ier Band : *Das Stadtrecht von Bern, I (1218-1539)*, éd. F.-E. Welti. Aarau, 1902, in-8°. L'éditeur se prononce contre l'authenticité de la *Handfeste* de 1218, dont MM. A. Zeerleder et B. Hidber avaient pris la défense dans la *Festschrift zur VII. Säkularfeier der Gründung Berns.* Berne, 1891, in-4°, avec fac-similé.

du droit municipal, mentionnons le mémoire de M. A. Zeerleder sur les franchises de Thoune (1264)[1], la publication du plus ancien droit de la petite ville thurgovienne d'Arbon (1255)[2] et celle des *Coutumes de Payerne*[3], d'après un texte en vieux français du début du xve siècle. Signalons aussi les intéressantes remarques de M. P. Schweizer sur les origines et la filiation des chartes de franchises concédées ou confirmées par les Habsbourg[4]. — Les nombreuses pièces inédites dont M. L. Stouff a accompagné son étude sur *le Pouvoir temporel des évêques de Bâle*[5] ont trait au droit féodal, municipal et rural de l'ancien évêché de Bâle. Par l'exemple du canton de Zurich, M. P. Schweizer a montré combien le grand recueil des rôles de villages, formé jadis par Jacob Grimm, est incomplet et insuffisant en ce qui concerne la Suisse[6].

A l'occasion du 600e anniversaire de la Confédération, le curé J.-J. von Ah a publié les chartes d'alliance des anciens confédérés (1291-1513)[7]. On possédait déjà des reproductions de plusieurs de

1. A. Zeerleder, *Mittheilungen über die Thuner Handfeste*, dans *Neujahrsblatt des histor. Vereins des K. Bern*, année 1896, avec fac-similé.

2. *Ælteste Oeffnung der Stadtgemeinde Arbon*, éd. J. Meyer, dans *Thurgauische Beiträge zur vaterländischen Geschichte*, livr. 41 (1901), p. 129-139. Voir le commentaire de K. Beyerle, *Grundherrschaft und Hoheitsrechte des Bischofs von Konstanz in Arbon*, dans *Schriften des Vereins für Geschichte des Bodensees*, livr. 32 (1903), p. 31-116. — M. K. Beyerle a aussi étudié l'histoire constitutionnelle de la ville de Constance, dont la charte municipale a exercé une grande influence sur le droit des villes suisses de Schaffhouse, de Saint-Gall et de Zurich (*Zur Verfassungsgeschichte der Stadt Konstanz im 12. und 13. Jahrhundert* (*Ibidem*, livr. 26, 1897, p. 33-52).

3. Éd. B. Dumur, dans *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, 2e série, t. IV (1902), p. 207-244 (la première rédaction, en latin, date de 1347). — Voir aussi H. Carrard, *les Statuts de Pierre de Savoie et la charte de Moudon* [1285], dans *Miscellanea di storia italiana*, 2e série, t. X (Turin, 1887), p. 307-366.

4. *Habsburgische Stadtrechte und Städtepolitik*, dans *Festgaben zu Ehren Max Büdingers*. Innsbruck, 1898, in-8°, p. 225-252.

5. Paris, 1891, in-8°. — Du même, *le Régime colonger dans la Haute-Alsace et les pays voisins*, dans *Nouv. Rev. hist. de droit français et étranger*, t. XVII (1893), p. 45-131.

6. *Beitrag zur Kritik und Ergänzung der Grimm'schen Weisthümer*, dans *Anzeiger*, 1890-1891, t. VI, p. 105-116, 142-149 (liste de 78 *Weisthümer* du canton de Zurich, ignorés ou publiés incomplètement par Grimm). — M. J. Meyer a dressé la liste des *Weisthümer* thurgoviens dans *Thurgauische Beiträge*, livr. 29 (1890), p. 51-66. — Des *Weisthümer* isolés ont été publiés par G. et F. de Wyss dans les *Mitteilungen* de la Société d'histoire de Saint-Gall, 3e série, t. V, p. 179-185 (1891); par R. Hoppeler, dans *Anzeiger*, 1896, t. VII, p. 313-317; par P. Schweizer, dans *Jahrbuch*, t. X (1885), p. 26-31; etc.

7. *Die Bundes-Briefe der alten Eidgenossen, 1291-1513*. Einsiedeln, 1891, in-8°.

ces chartes. M. J. Ehrbar a eu l'heureuse idée de former un recueil des fac-similés phototypiques reproduisant, en grandeur originale, les onze pactes perpétuels qui sont la base de la Confédération des treize anciens cantons. Le texte qui accompagne ces planches est dû à M. R. Durrer[1].

Le plus ancien des pactes fédéraux, celui de 1291, mentionne, pour la confirmer, une *antiqua confœderatio* que l'on estimait avoir été conclue dans les années 1245 à 1252, au cours de la lutte qui divisait alors l'empire et la papauté. M. H. Bresslau[2] a combattu cette opinion en se basant sur des arguments d'ordre historique et diplomatique. Il a montré que l'*antiqua confœderatio* a probablement été insérée mot à mot dans le pacte de 1291 et qu'elle devait être une simple ligue de paix et de protection mutuelle, nullement dirigée contre l'Autriche, et telle que l'époque de l'interrègne en vit naître un grand nombre. Le seul article révolutionnaire et antihabsbourgeois (celui par lequel les confédérés s'engagent à ne pas accepter de juge qui ait acheté sa charge ou qui soit un étranger) aurait été ajouté en 1291. Sans aboutir à des résultats absolument certains, cette étude, remarquablement conduite, a éclairé d'un jour nouveau l'histoire des Waldstætten au XIIIe siècle.

Documents économiques. — Le terrier de la maison de Habsbourg, dressé sur l'ordre du roi Albert Ier au commencement du XIVe siècle, énumère les revenus des domaines que les Habsbourg possédaient alors dans la Haute-Allemagne et le produit des impôts qui leur étaient dus comme comtes territoriaux, comme avoués de nombreux établissements ecclésiastiques, comme détenteurs de péages et d'autres droits régaliens. Riche en enseignements sur la situation politique du pays à l'époque de la Confédération naissante, ce document est avant tout une source précieuse pour l'histoire d'une administration territoriale, pour celle du droit et des finances au XIIIe et au XIVe siècle. L'édition donnée par Pfeiffer, en 1850, ne répondait plus aux exigences de la critique. Celle dont la Société générale d'histoire a confié le soin à R. Maag repose sur les rouleaux originaux partout où cela était possible; la valeur en est accrue par la publication, dans un second volume, d'une série de terriers et d'autres documents de

1. *Die Bundesbriefe der alten Eidgenossen, 1291-1513.* Zurich, 1904, in-8° br., et un atlas de 10 pl. in-fol. (paru dès 1901). — Pour la critique des premiers pactes, on consultera W. Oechsli, *Die Anfänge der schweizerischen Eidgenossenschaft.* Zurich, 1891, in-8°. — Voir aussi P. Schweizer, *Zürichs Bündniss mit Uri und Schwyz,* dans *Turicensia.* Zurich, 1901, in-8°, p. 43-51.

2. *Das älteste Bündnis der Schweizer Urkantone,* dans *Jahrbuch,* t. XX (1895), p. 1-36.

même nature, relatifs aux possessions des Kibourg et des Habsbourg, dès le milieu du XIIIe siècle jusqu'au commencement du XVe. Tous ces textes sont accompagnés d'un riche commentaire historique et topographique. La *Revue* a déjà signalé la remarquable introduction par laquelle M. P. SCHWEIZER a complété l'œuvre de R. Maag[1].

A côté de ce document capital, le petit terrier du dernier baron de Vaz en Rhétie († 1336-37)[2] et celui du comté de Sargans (1398)[3] n'offrent qu'un intérêt restreint. On sait que les terriers d'église ont été conservés en beaucoup plus grand nombre que ceux des dynasties féodales. Les archives de l'abbaye d'Einsiedeln en possèdent plusieurs; on doit au P. O. RINGHOLZ de bonnes éditions de deux d'entre eux, rédigés au XIVe siècle[4]. C'est à la même époque qu'appartiennent les quatre petits rôles des revenus que l'abbaye de Sæckingen possédait dans la vallée de Glaris, publiés par M. A. SCHULTE[5]. Le terrier du couvent de Marienberg, en Tyrol (fin du XVe siècle), et les deux terriers de l'abbaye de bénédictines de Münster, dans les Grisons (1322, 1394), intéressent la partie orientale de ce canton[6]. Enfin, M. J.-C. MUOTH a réuni et commenté un certain nombre de documents relatifs à l'administration de l'évêché de Coire au XIVe et au XVe siècle : listes de châteaux et de seigneuries, de charges ecclésiastiques et laïques, registres de fiefs et terriers[7].

L'une des plus riches collections de comptes administratifs du

1. *Das Habsburgische Urbar*. T. I : *Das eigentliche Urbar*; t. II, 1 : *Pfand- und Revokationsrödel zu König Albrechts Urbar, frühere und spätere Urbaraufnahmen und Lehenverzeichnisse der Laufenburger Linie*; t. II, 2 : *Register, Glossar, Wertangaben, Beschreibung, Geschichte und Bedeutung des Urbars* (soit t. XIV et XV, 1re et 2e parties des *Quellen zur Schweizer Geschichte*, 1894-1904).

2. Éd. H. Wartmann, *Ibidem*, t. X (1891), p. XIII et 469-477. — Voir *Ibidem*, p. IX et 451-468 : *Bruchstücke eines rätischen Schuldenverzeichnisses*.

3. Éd. R. Thommen, dans les *Mitteilungen* de la Société d'histoire de Saint-Gall, t. XXVII, p. 681-690 (1900).

4. *Geschichtsfreund*, t. XLV (1890), p. 1-200; t. XLVII (1892), p. 1-115.

5. *Gild Tschudi, Glarus und Säckingen*, dans *Jahrbuch*, t. XVIII (1893), p. 59-67. L'auteur a fait la preuve des falsifications dont l'historien Tschudi s'est rendu coupable dans le but de procurer à sa famille une antiquité remarquable. Il a démontré, en particulier (p. 37-52), l'inauthenticité d'un rôle de Sæckingen, qui a longtemps servi de base à l'histoire ancienne de la vallée de Glaris. Le rôle authentique que Tschudi a utilisé pour ce faux et les quatre petits rôles déjà mentionnés ont été imprimés de nouveau par G. Heer, *ouvr. cit.* (ci-dessus, p. 140, n. 6), p. 75-100.

6. Éd. E. Schwitzer, dans *Tirolische Geschichtsquellen*, t. III (1891), Innsbruck, in-8°.

7. *Zwei sogenannte Aemterbücher des Bistums Chur*, à la suite du 27e *Jahresbericht* (1897) de la Société d'histoire et d'archéologie des Grisons.

moyen âge est celle qui provient des pays possédés jadis par la maison de Savoie et que conservent les archives d'État de Turin. Ces comptes sont précieux pour la connaissance de la situation économique et sociale du pays, du milieu du XIIIe au début du XVIe siècle; ils apportent aussi mainte contribution à l'histoire politique. Parmi les châtellenies savoyardes qui font aujourd'hui partie du territoire de la Suisse, celle de Chillon avait une importance spéciale, parce qu'elle était le siège habituel du bailli de Chablais. E. CHAVANNES a publié, d'après une copie contemporaine existant aux archives cantonales vaudoises, à Lausanne, les *Comptes de la châtellenie de Chillon* pour l'année 1402-1403 et le *Subside accordé au comte de Savoie dans la même châtellenie en 1402*[1]. — Si les comptes de Chillon intéressent surtout l'économie rurale, les documents publiés par M. F.-E. WELTI sont une source importante pour l'histoire de l'administration et des finances urbaines à la fin du moyen âge : ce sont les comptes de la ville de Berne pendant les années 1375 à 1384 et 1430 à 1452[2], et les registres d'impôt de la même ville pour l'année 1389[3]. Dans ses introductions, l'éditeur a étudié l'organisation de la comptabilité municipale, la valeur des monnaies et les différentes sources de revenus de la ville; il a mis en lumière les renseignements que contiennent les comptes des années 1382 à 1384 sur la guerre, dite de Bourgdorf, que Berne soutint alors contre les comtes de Kibourg[4]. — Mentionnons encore le mémoire de M. F. BUOMBERGER sur le registre d'impôt de la ville de Fribourg pour l'année 1445 et sur les curieuses listes des habitants de la ville et de la campagne fribourgeoise au milieu du XVe siècle; ces listes sont parmi les plus anciens recensements de population que l'on connaisse[5].

1. *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, 2e série, t. II (1890), p. 1-150. L'éditeur a ajouté en note le produit des différents articles dans les comptes des années voisines.

2. *Die Stadtrechnungen von Bern aus den Jahren 1375-1384; Die Stadtrechnungen..., 1430-1452*. Berne, 1896 et 1904, 2 vol. in-8°. Les quatre plus anciens comptes ont aussi paru dans *Archiv des histor. Vereins des K. Bern*, t. XIV, p. 389-503 (1895).

3. *Die Tellbücher der Stadt Bern aus dem Jahre 1389. Ibidem*, p. 505-704, 1896. — Les principales sources de l'histoire économique de Zurich au moyen âge sont utilisées et citées dans le mémoire de M. C. Keller-Escher, *Das Steuerwesen der Stadt Zürich im XIII., XIV. und XV. Jahrhundert*. Zurich, 1904, in-4°.

4. Voir aussi H. Türler, *Die Rechnung über den Savoïischen Hülfszug im Burgdorfer Krieg, 1383* (texte et commentaire), dans *Archiv des histor. Vereins des K. Bern*, t. XV, p. 275-293 (1899).

5. *Bevölkerungs- und Vermögensstatistik in der Stadt und Landschaft Freiburg (im Uechtland) um die Mitte des XV. Jahrhunderts*, dans *Freibur-*

On sait quel profit l'histoire économique du XIVe et du XVe siècle a retiré, depuis quelques années, de l'étude des documents provenant des archives de la Chambre apostolique. M. J.-P. KIRSH a fait connaître les *Comptes d'un collecteur pontifical du diocèse de Lausanne sous le pape Jean XXII*[1]; dans l'édition qu'il a donnée des comptes de ces collecteurs en Allemagne, on trouvera plusieurs documents intéressant la Suisse, en particulier le diocèse de Bâle.

L'ouvrage de M. A. SCHULTE[2] sur les relations commerciales entre l'Allemagne et l'Italie au moyen âge est accompagné d'un volume de documents, tirés des archives italiennes, suisses et allemandes, et dont un grand nombre ont trait à la Suisse. Dans le même domaine, il faut encore signaler les pièces justificatives du mémoire de M. F. BOREL sur *les Foires de Genève au XVe siècle*[3].

SOURCES DIVERSES. — M. E. EGLI a réuni les inscriptions chrétiennes de la Suisse, du IVe au IXe siècle, au nombre de cinquante-deux, en les accompagnant d'un excellent commentaire[4]. — Le tome Ier de la série *Necrologia* des *Monumenta Germaniæ*[5] renferme les obituaires des principaux couvents et chapitres des diocèses de Constance et de Coire. Le second obituaire de Saint-Gall a été publié par M. H. WARTMANN[6]. Pour la Suisse romande, on peut mentionner l'édition, due à l'abbé GONTHIER, du *Registre des anniversaires des Macchabées de Genève, de 1406 à 1535*[7], et une note de M. A. PIAGET[8] sur le « Livre de vie » du chapitre des chanoines de l'église collégiale de Neuchâtel. — Enfin, les Livres des confraternités de Saint-Gall, de

ger Geschichtsblätter, t. VI-VII (1900), p. I-XV et 1-258. L'auteur présente sous forme de tableaux le contenu du registre d'impôt; il imprime, en appendice, les six petits recensements des années 1444-1448.

1. *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, t. VIII, p. 65-91 (1903). — Du même, *Die päpstlichen Kollektorien in Deutschland*. Paderborn, 1894, in-8°. — On peut encore citer R. Thommen, *Eine bischöfliche Steuer in der Diözese Konstanz*, dans *Festgaben zu Ehren Max Büdingers*, p. 273-286.

2. *Geschichte des mittelalterlichen Handels und Verkehrs zwischen Westdeutschland und Italien*. Leipzig, 1900, 2 vol. in-8°.

3. Genève et Paris, 1892, in-4°.

4. *Die christlichen Inschriften der Schweiz*, dans *Mittheilungen der antiquar. Gesellschaft in Zürich*, t. XXIV, p. 1-64, 4 pl. in-4° (1895).

5. Éd. F.-L. Baumann. Berlin, 1888, in-4°. Comp. un article de l'éditeur réimprimé dans ses *Forschungen zur schwäbischen Geschichte*. Kempten, 1899, in-8°.

6. *Das zweite St. Galler Totenbuch*, dans les *Mittheilungen* de la Société d'histoire de Saint-Gall, t. XIX, p. 369-463 (1884).

7. *Mémoires et documents* de l'Académie salésienne, t. XVII (1894), p. 197-314.

8. *Musée neuchâtelois*, 1898, p. 204-211.

Reichenau et de Pfäffers ont été publiés par M. P. Piper[1]; celui de Saint-Gall l'a aussi été par M. E. Arbenz[2].

En terminant ce bulletin, rappelons que l'étude des sources de l'histoire nationale a aussi bénéficié des travaux suscités par les nombreux anniversaires historiques célébrés en Suisse durant ces vingt dernières années. C'est ainsi qu'à la fin de son ouvrage capital sur *les Origines de la Confédération suisse*[3], M. W. Oechsli a placé une série de plus de huit cents analyses de chartes ou d'autres documents, qui facilite beaucoup l'étude de l'histoire des Waldstætten jusqu'au début du xve siècle. Les sources de toute nature de l'histoire des batailles de Sempach et de Näfels ont été réunies par MM. Th. de Liebenau[4] et G. Heer[5]. Enfin, les multiples anniversaires des journées de la guerre de Souabe ont provoqué la publication de plusieurs recueils de documents, dont le plus important est celui où M. A. Büchi[6] s'est efforcé de rassembler toutes les pièces capables d'éclairer l'histoire de la glorieuse campagne.

La part réservée à l'histoire sérieuse dans ces fêtes anniversaires que les Suisses aiment à célébrer est un trait du caractère national intéressant à relever. Il semble prouver que, malgré les changements survenus dans l'organisation politique et sociale, le peuple suisse a su, mieux que d'autres, garder l'intelligence sympathique du temps passé, et qu'il sait quel profit et quelle jouissance il y a à étudier ce passé et à le connaître avec une exactitude toujours plus grande.

Victor van Berchem.

1. *Monumenta Germaniæ. Libri confraternitatum Sancti Galli, Augiensis, Fabariensis.* Berlin, 1884, in-4°.

2. *Das St. Gallische Verbrüderungsbuch und das St. Gallische Buch der Gelübde,* dans les *Mittheilungen* de la Société d'histoire de Saint-Gall, t. XIX, p. 1-194 (1884).

3. Zurich, 1891, in-8°.

4. *Die Schlacht bei Sempach. Gedenkbuch zur fünften Säkularfeier.* Lucerne, 1886, in-8°. — Le même érudit a réuni les sources de l'histoire de la bataille de Morgarten dans *Mittheilungen des histor. Vereins des K. Schwyz,* livr. 3 (1884), p. 1-86.

5. *Zur 500 jährigen Gedächtnisfeier der Schlacht bei Näfels.* Glaris, 1888, in-8°.

6. *Aktenstücke zur Geschichte des Schwabenkrieges,* dans *Quellen zur Schweizer Geschichte,* t. XX (1901), p. 1-551. — Aux recueils de documents utilisés et cités par M. Büchi, il faut ajouter : K. Horner, *Regesten und Akten zur Geschichte des Schwabenkriegs (Aus dem Staatsarchiv Basel),* dans *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde,* t. III, p. 89-141, 143-241 (1903-1904).

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

J.-R. DIETERICH. **Streitfragen der Schrift- und Quellenkunde des deutschen Mittelalters. Mit zwœlf Schriftproben.** Marburg, Elwert, 1900. In-8°.

Le nouvel ouvrage de M. Dieterich est un ouvrage de critique et surtout de polémique dans lequel l'auteur étudie de nouveau après beaucoup d'autres : 1° la question des annales de Hersfeld et de Hildesheim ; 2° les rapports entre les annales bavaroises et autrichiennes d'une part, et Hermann de Reichenau de l'autre. Dans le premier mémoire, il combat avec une véhémence extraordinaire les théories émises avant lui ; son grand ennemi parait être M. H. Bresslau[1]. M. Dieterich examine non seulement les *Annales Hersfeldenses* et *Hildesheimenses*, mais encore toutes les sources apparentées. La dissertation est de lecture pénible ; l'auteur, dans son amour de la brièveté, désigne par des lettres chacune de ces sources ; ce qui donne à son exposé l'apparence, non plus de la critique historique, mais de la mathématique. Le morceau le plus important et le plus nouveau est l'étude paléographique du fameux manuscrit de Paris et l'histoire de l'école d'écriture créée par l'évêque Bernard de Hildesheim. Pour les autres questions traitées, on ne peut que signaler le mémoire à ceux qui ont fait une étude particulière des annales saxonnes des xe et xie siècles ; c'est un nouveau factum à joindre à tous les travaux antérieurement publiés. A signaler comme d'un intérêt plus général quelques pages sur la méthode à suivre en matière de critique des sources et une remarque fort juste, bien qu'exprimée avec une regrettable brutalité (p. 112) ; évidemment, certains critiques, en France et en Allemagne, abusent des rapprochements de textes, et on conclut trop souvent à un plagiat quand il y a la moindre parité entre les termes ou même entre les faits. Il y a là un abus contre lequel il est bon de protester.

Dans le second mémoire, M. Dieterich, qui a étudié tout particulièrement les écrits historiques composés à Reichenau, examine plusieurs textes apparentés à ces écrits, notamment les annales de Salzbourg, d'Admont et de Garsten ; il cherche à montrer que toutes ces annales et en général celles de la Bavière, de la Haute-Autriche et de la Styrie ont eu une source commune s'étendant jusqu'à 907, et dont il s'attache à déterminer les éléments. Enfin il étudie la seconde rédaction de la

1. Qui a répondu avec plus de calme dans un mémoire paru au t. XXVI du *Neues Archiv*.

Chronique du fameux Hermann de Reichenau. C'est en somme une utile contribution à la biographie de ce pauvre moine contrefait, qui chercha à oublier ses maux en composant, à l'aide de la riche bibliothèque de l'abbaye alamannique, de longs travaux d'histoire[1].

Auguste MOLINIER.

Vito LA MANTIA. **Statuti di Olevano Romano del 15 gennaro 1364.** Rome, Bocca, 1901. In-8°, XXXVI-44 pages.

— **Le Tonnare in Sicilia.** Palerme, Giannitrapani, 1901. In-8°, 51 pages.

— **Testo antico delle Consuetudini di Messina adattato in Trapani (1331).** Palerme, Giannitrapani, 1902. In-8°, XXVIII-63 pages.

Dans le premier de ces travaux, M. L. M. a donné le texte des statuts qui furent octroyés par les Romains aux habitants d'Olevano en 1364. L'auteur prend soin de nous avertir qu'il a fait cette publication non pas d'après le manuscrit original conservé aux archives municipales d'Olevano, mais d'après une copie qui en a été faite, en 1853, d'après les ordres du cardinal Mertel, copie qui est aujourd'hui aux archives d'État de Rome. Il n'a pas même vu le manuscrit et c'est d'après des renseignements qui lui ont été fournis par le maire d'Olevano qu'il nous le décrit. On pourrait donc désirer plus de rigueur scientifique pour l'établissement de sa publication. Dans la Préface, après un chapitre sur les statuts de Rome et les travaux qu'ils ont inspirés à M. L. M., — chapitre qui pourra sembler hors du sujet et inutile, — l'auteur trace une histoire rapide d'Olevano, nous montrant comment, propriété tout d'abord de l'abbaye de Subiaco, ce pays devint tour à tour une dépendance des Frangipani, des Colonna et de la commune de Rome, pour revenir aux Colonna et passer enfin entre les mains d'autres familles seigneuriales. Il aurait pu ajouter que c'est l'histoire de la plupart des villages et des bourgs de la campagne romaine qui furent usurpés par les barons féodaux sur les églises ou les monastères qui les avaient créés ou reconstitués. Ces statuts furent accordés à Olevano lorsque, dans la seconde moitié du XIVe siècle, cette commune se trouvait sous la dépendance de la « République romaine » sans doute depuis les victoires de Cola di Rienzi sur les Colonna.

1. Dans un appendice, M. Dieterich étudie quelques passages d'Aventinus et essaie d'en retrouver les sources. Aventinus cite plusieurs fois deux anciens historiens, *Frethulphus* et *Schritovinus;* de ce dernier il fait, en supposant une grosse faute de lecture, *Secundus, episcopus Tridentinus*, auteur d'une histoire perdue, employée par Paul Diacre. L'hypothèse paraît peu admissible. Quant à *Frethulphus*, ce serait *Freculphus*, évêque de Lisieux au IXe siècle, auteur d'une Chronique universelle bien connue; la correction paraît certaine, mais elle a été, croyons-nous, indiquée avant M. Dieterich.

M. L. M. a eu l'heureuse pensée de comparer cette charte municipale avec celles d'autres pays de la province romaine, tels que Campagnano, Civita-Vecchia, Montelibretti, Nemi, Tecchiana et Rome même, et il en a tiré cette conclusion que ces statuts procèdent les uns des autres. Il serait intéressant d'en étudier les différents articles; remarquons en particulier celui qui interdisait l'usage de la torture pour les instructions judiciaires.

L'étude sur les *tonnare* semble avoir été désignée à M. L. M. par un procès qu'il eut à rapporter, en 1890, devant la Cour de cassation de Palerme (p. 44). Dès les temps les plus reculés, la pêche du thon a été pratiquée sur les côtes de Sicile. L'auteur cite les textes juridiques qui, depuis le Digeste jusqu'à nos jours, en passant par les ordonnances byzantines, normandes, angevines, espagnoles, en ont réglé l'exercice. La *tonnara* était l'étendue de mer côtière où la pêche du thon était réservée au gouvernement ou à ceux qui l'avaient reçue de lui. L'auteur décrit plusieurs de ces *tonnare,* en particulier celles des environs de Termini et de Palerme.

Sa troisième étude est un nouvel appendice à ses travaux sur l'antique législation des cités siciliennes. Il y démontre que les anciennes coutumes de Messine furent adoptées en 1331 par Trapani, de même qu'elles fournirent un grand nombre d'articles aux statuts de Grigente, Patti et Noto. Il en publie ensuite le texte.

Jean GUIRAUD.

Mag. Joannis Hus Super IV. sententiarum, édité par FLAJSHANS et Marie KOMINKOVA. Prague, 1905. In-8°, XL-371 pages.

Palacky, il y a fort longtemps déjà, avait insisté sur l'intérêt que présenterait la publication des sources de l'histoire religieuse de la Bohême au moyen âge. Mais à ce moment, en dehors même des résistances qu'une semblable entreprise aurait rencontrées dans le gouvernement, les ressources du pays étaient insuffisantes pour s'attaquer à une œuvre aussi longue et aussi coûteuse. Il légua du moins son désir à ses continuateurs et l'Académie de Prague, soutenue par la municipalité, a commencé la publication des œuvres de Hus.

Le plan de la publication même a donné lieu à quelques objections. On s'est plaint que l'on eût procédé un peu au hasard, et il semble bien en effet que l'on a été déterminé surtout dans le choix des textes qui ont été édités tout d'abord par des raisons personnelles. Pourquoi a-t-on commencé par l'*Expositio decalogi* et le *De sanguine Christi?* Évidemment parce que M. Flajshans était en mesure de fournir la copie. Après tout, ce n'est pas très grave, et mieux vaut encore quelques incertitudes dans le plan plutôt que de se perdre dans des discussions interminables. Tout le monde aussi n'a pas été satisfait du choix de

M. Flajshans, à qui l'on reproche quelques incertitudes de pensée et une certaine inconstance d'opinions. Les adversaires de M. Flajshans reconnaissent d'ailleurs sans peine qu'il est fort bien doué, que son érudition est très étendue et qu'il était préparé à la lourde tâche qu'il a commencée par de longues études spéciales.

L'œuvre qu'il nous donne aujourd'hui, le Commentaire de Hus sur le livre des Sentences, est absolument capital pour l'histoire du réformateur. Le Manuel de Pierre Lombard était alors la base de l'enseignement théologique et les explications du maître de Prague nous fournissent ainsi les indications les plus précieuses sur l'origine et le développement de sa pensée. Le Commentaire a été composé de 1417 à 1419, c'est-à-dire au moment du plein développement de l'esprit de Hus, à la veille du jour où les événements allaient le pousser au premier plan et attirer sur lui l'attention générale. « La destinée, écrit très justement M. Flajshans, ne lui permit pas, comme à Thomas d'Aquin et Wiclif, qui avaient aussi commencé par commenter le livre des Sentences, d'exposer ensuite lui-même son système dans une œuvre d'ensemble analogue à la *Somme* ou au *Trialogus*, mais son opinion sur le Macrocosme et le Microcosme n'en apparait pas moins claire et précise dans son Commentaire. »

Un des faits qui résultent de la publication de Flajshans, c'est que l'action de Wiclif a été très forte sur Hus, beaucoup plus profonde que je ne l'avais cru jadis. Loserth avait d'ailleurs déjà attiré l'attention sur les emprunts très nombreux qu'il a faits au célèbre théologien anglais. Faut-il en conclure que Hus n'est pas autre chose qu'un disciple de Wiclif? Il est certain, au contraire, qu'il a subi d'autres influences. Lesquelles? Peut-être celles de Stanislas de Znaym, pense l'éditeur, mais la question demeurera sans doute longtemps obscure, parce que nous ne possédons plus l'œuvre de Stanislas. D'ailleurs, même si on retrouve le Commentaire de Stanislas, il resterait toujours à expliquer pourquoi ce fut précisément en Bohême que les doctrines hérétiques, — qui étaient en somme à peu près partout également répandues, — aboutirent à une révolte. En histoire, il importe moins de connaître le sens exact des livres que de savoir comment ils ont été lus et interprétés. Ce qui ne veut pas dire que nous devions moins de reconnaissance à M. Flajshans. C'est seulement quand il aura terminé son œuvre que nous pourrons espérer avoir une étude vraiment scientifique et complète des origines de la réforme tchèque.

E. Denis.

Lord Edmond Fitz-Maurice: **Charles William Ferdinand, Duke of Brunswick.** An historical Study (1735-1806). London, Longmans Green and Co., 1901.

Le livre de Lord Edmond Fitz-Maurice est sorti d'un essai fort distin-

gué, publié dans l'*Edinburgh Review*. L'auteur a mis à contribution les Mémoires de Massenbach, de Boyen, de Mallet du Pan, de Frédéric II, de Ségur, de Beauchamp, les vies de Scharnhorst, de Hardenberg, de Stein, les livres de Carlyle, de Sybel, de Sorel, de Chuquet. Son travail, destiné au grand public, ne contient rien d'inédit. Il n'en est pas moins fort utile. La vie politique et militaire de Brunswick, présentée avec une élégante sobriété, nous paraît appréciée avec justesse. Nous reconnaissons bien le représentant du despotisme éclairé, capable de s'élever jusqu'à la conception du libéralisme aristocratique de l'Angleterre, mais que Custine trouvait si éloigné de la démocratie (p. 47).

Sans préjugés religieux (p. 19), d'un esprit élevé et très pénétrant, il ne voyait que trop tous les côtés d'une question, surtout les mauvais; de là son impuissance à prendre une résolution ferme. Il finissait ainsi par adopter les plans des autres, bien qu'il en sentît parfaitement les inconvénients. Plein de mépris pour les émigrés (p. 51, 56), il avait percé à jour leur ignorance de la force révolutionnaire de la France. C'est l'explication de sa prudence et de ses hésitations, si fort incriminées, mais inévitables. Massenbach (cité à la page 63 par Lord Edmond Fitz-Maurice), a trouvé le mot : « Ceux, dit-il, qui, après la chute de Verdun, ont affirmé que l'armée pouvait immédiatement marcher sur la forêt de l'Argonne, avaient appris l'art de la guerre chez les Iroquois. »

La faiblesse avec laquelle Brunswick se laissa arracher la signature du fameux manifeste est plus étonnante. On sait combien il a regretté d'avoir endossé les sottises de Limon et de Calonne (p. 57). Aujourd'hui cependant, nous avons toute raison de croire que les idées principales du manifeste avaient été fournies par la cour de France; le duc doit donc bénéficier de circonstances très atténuantes, sur lesquelles Lord Edmond Fitz-Maurice aurait pu insister.

Rien n'est plus curieux que l'ambition intermittente de cet homme excellent et très intelligent. D'aucuns, en France, le regardaient comme le sauveur attendu. Par timidité, par une défiance assez naturelle de l'opinion, il a refusé, par deux fois, en 1791, lors de la mission de Custine, et en 1799, d'être l'arbitre des destinées de notre pays (p. 47, 89).

Et quelle fin lamentable! Obligé, lors de sa belle campagne du Palatinat, de se défendre contre des intrigues de cour, malheureux dans ses fils et dans sa fille, la pauvre et folle Caroline, alors princesse de Galles, il mourait misérablement dans l'effondrement d'Auerstædt sans pouvoir rendre le dernier soupir dans sa capitale.

Lord Edmond Fitz-Maurice, rappelant une phrase du général von Boyen qui comparait Brunswick à Napoléon, s'est servi du mot de Lucain, « non coiere pares » (p. 99). C'est trop évident. Mais je ne crois pas qu'on puisse jamais faire de Napoléon un homme de conscience et d'abnégation. Lord Edmond Fitz-Maurice a montré nettement que

Brunswick avait été cet homme à plusieurs reprises. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de lui et du livre qui lui est consacré.

P. Bondois.

Pierre Boyé. **Les travaux publics et le régime des corvées en Lorraine au XVIIIe siècle.** Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1900. 1 vol. in-8°, 87 pages. (Extrait des *Annales de l'Est.*)

C'est une fort intéressante contribution à l'histoire des travaux publics et de la corvée en France au XVIIIe siècle. M. Boyé montre très nettement que l'administration royale en Lorraine n'a fait que suivre les errements du duc Léopold, qui, dans le premier tiers du siècle, avait déjà fait construire un grand nombre de routes. Pendant le règne de Stanislas, on exécute une plus grande quantité encore de chaussées et de travaux d'art; vers 1750, tout un réseau de chemins sillonne la Lorraine et la fait communiquer avec les provinces limitrophes.

Ce sont les corvées qui ont permis d'exécuter ces immenses travaux. L'auteur prouve qu'elles ne sont pas d'importation française : elles ont été établies régulièrement par un acte de Léopold, du 12 mars 1699, qui oblige les communautés à fournir les manœuvres, les voitures, les bois nécessaires aux entrepreneurs; ainsi, la Lorraine a devancé la France, où le régime des corvées ne devient général qu'à partir de 1737.

Pas plus en Lorraine qu'en France, les corvées ne pèsent sur les membres des ordres privilégiés : l'arrêt du conseil des finances, du 7 décembre 1737, en exempte les ecclésiastiques, les nobles, les commensaux du souverain; quant aux bourgeois, ils peuvent se faire remplacer par leurs domestiques ou par des préposés quelconques. En réalité, toute la charge des corvées retombe sur les paysans, et ce sont les plus misérables d'entre eux, les journaliers, qui en souffrent le plus violemment.

M. B. prouve encore qu'en aucune région les corvées ne furent exigées avec plus de dureté qu'en Lorraine de 1743 à 1759. Ainsi, pour les travaux des « ponts de Toul, » dans la forêt de Haye, on mobilisa les corvéables des communautés qui se trouvaient à dix ou quinze lieues à la ronde. On les astreignait au plus pénible labeur pendant plusieurs semaines, au grand détriment des travaux agricoles; ils devaient se nourrir à leur compte, et beaucoup d'entre eux se trouvaient réduits véritablement à la mendicité. L'intendant, M. de La Galaizière, se montrait d'une dureté hautaine à l'égard de ces malheureux, réprimant impitoyablement la moindre négligence, et ses subordonnés, ingénieurs, conducteurs, piqueurs, se permettaient des exactions de toutes sortes. Mais, à partir de 1759, le régime des corvées s'est nota-

blement adouci, grâce à l'influence du nouvel intendant, M. de La Galaizière fils, dont la douceur et l'équité contrastaient étrangement avec la violence et l'injustice de son père. Il regardait la corvée comme la contribution la plus fâcheuse et la plus inique; il s'efforça tout d'abord d'en atténuer les effets en Lorraine, faisant exécuter à prix d'argent les travaux les plus difficiles, protestant contre les réquisitions qui astreignaient les Lorrains à effectuer des corvées en dehors de la province, dans les Trois-Évêchés. Malgré les résistances que son initiative généreuse rencontra à Versailles, il fut un des intendants qui réclamèrent avec le plus d'énergie la suppression des corvées en nature, leur remplacement par une taxe pécuniaire. En 1770, Terray l'autorisa, dans des cas exceptionnels, à permettre le rachat des corvées; mais les populations étaient si misérables, manquaient à tel point d'argent qu'elles se montrèrent peu favorables aux tentatives de La Galaizière et à la réforme radicale de Turgot. Une preuve, c'est qu'en 1777, sur 2,400 communautés, 200 seulement se prononçaient pour le rachat; et, lorsque la déclaration du 27 juin 1787 vint définitivement abolir la prestation en nature, en la remplaçant par une taxe pécuniaire, de nombreuses protestations s'élevèrent contre cette transformation, qui nous semble si bienfaisante.

La corvée royale, qui infligea de si vives souffrances aux populations agricoles, assurait-elle au moins d'une façon satisfaisante l'entretien des routes? M. B. montre, au contraire, que la périodicité des travaux de corvées était un obstacle à cet entretien, qui demande des soins continus.

Henri SÉE.

Le président Th. ROOSEVELT. **La conquête de l'Ouest. Des Alleghanys au Mississipi, 1769-1777**, trad. par Alb. SAVINE. Paris. Dujarric et Cie, 1905. In-12, XVIII-345 pages.

M. Th. Roosevelt a voulu expliquer comment ses compatriotes, dès avant la Révolution, ont commencé cette marche vers l'Ouest qui devait les mener au Pacifique. « Ils créaient dans le désert un foyer pour leurs enfants, et, en travaillant ainsi, ils préparaient l'avenir d'une nation continentale. »

Le livre est animé d'un ardent enthousiasme pour l'œuvre civilisatrice des Anglo-Saxons : « Pendant les trois derniers siècles, l'expansion des peuples de race anglaise ... a été ... le trait le plus frappant de l'histoire du monde ». Il respire une vivifiante senteur de forêt et de bruyères, et c'est avec amour que l'ancien *rough rider* nous décrit les scènes de cette « vie de la frontière » qu'il a en partie revécue lui-même un siècle plus tard : « Nous gardions nos troupeaux de bêtes à cornes marquées au fer rouge et de chevaux à long poil; nous chassions l'ours,

le bison, l'élan, le daim ; nous établissions le gouvernement civil et abattions les individus malfaisants, blancs ou rouges, ... exactement comme l'avaient fait les pionniers qui, cent ans auparavant, avaient construit leurs cabanes en troncs d'arbres le long de la Kentucky... »

Ce n'est pas le livre d'un sentimental. A diverses reprises, M. R. revient sur les rapports des colons avec les Peaux-Rouges. Il ne dissimule ni n'excuse les sauvageries commises par les civilisés, mais il proclame le droit supérieur de l'homme blanc, le droit du travailleur sur la terre inexploitée : « Il était absolument impossible d'éviter les conflits avec la race faible, à moins que nous eussions consenti à voir le continent américain tomber aux mains de quelque autre grande puissance. Et, lors même que nous eussions adopté une politique *aussi grotesque,* les Indiens nous auraient néanmoins fait la guerre. On ne saurait trop répéter *qu'ils n'étaient point possesseurs du sol,* ou du moins que leur titre à sa possession était tout simplement du même ordre que celui qu'alléguaient nos chasseurs blancs. » Voilà qui est net. Et, si l'on résiste tout d'abord à cette voix impérieuse et mâle, elle finit par vous subjuguer.

Mais, si ce livre est un document sur la psychologie d'un des hommes les plus remarquables de ce temps-ci, ce n'est guère, malgré la masse énorme de documents consultés, un livre d'histoire. C'est plutôt un livre d'*histoires,* histoires de chasse et de scalp, de courses sur le sentier de la guerre, à la Maine Reid ou à la Fenimore Cooper. Aucun ordre dans ces chapitres, où les Algonquins, les Chérokees, Logan, Boon et les Longs chasseurs accaparent toute l'attention, où les anecdotes et les récits d'aventures se succèdent d'une façon vraiment fatigante.

Henri HAUSER.

L'Assistance sous la Législative et la Convention (1791-1795), par M. Ferdinand DREYFUS. Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1905.

Cet ouvrage est le fruit des études faites par M. Dreyfus en vue d'un cours libre, professé à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, pendant l'année 1903-1904. Bien qu'une partie du sujet traité par M. Dreyfus ait déjà été traité par M. Lallemand dans son excellent livre sur *la Révolution et les Pauvres,* l'ouvrage qui nous est offert présente, pour la première fois, une étude complète, d'après des documents originaux conservés dans nos archives et bibliothèques et dans les collections du British Museum, de l'œuvre de nos grandes Assemblées républicaines en matière d'assistance publique et des vicissitudes par lesquelles ont passé nos institutions charitables et hospitalières pendant la grande crise de 1791 à 1795.

M. F. Dreyfus a exposé successivement, dans les trois premiers chapitres, l'œuvre de la Législative et celle de la Convention, puis en a montré, dans un quatrième chapitre, les résultats pratiques au point de vue de l'assistance publique en général. Les trois derniers chapitres, qui sont particulièrement neufs et remarquables, sont consacrés à l'Assistance publique à Paris, qui a eu, dès lors, et qui a conservé depuis, une organisation spéciale. On trouvera dans ces chapitres un récit des plus intéressants de la concurrence et des conflits entre deux organismes qui se sont succédé à Paris et qui ont agi simultanément en vue de l'assistance des pauvres, la Commission municipale et les Commissions de paroisse d'une part, la Commission centrale élue et les Commissions de sections d'autre part.

M. Dreyfus a mis en lumière, avec une grande vigueur et une abondance convaincante de preuves, d'un côté, la noblesse des idées et des sentiments qui ont inspiré les Assemblées révolutionnaires en matière d'assistance publique; de l'autre, la ruine de toutes nos institutions charitables et hospitalières de l'année 1791 à l'année 1795. Ce résultat désastreux a été dû en partie à l'anarchie qui a accompagné la crise révolutionnaire et aux nécessités de la guerre étrangère; mais il a été dû aussi à l'exagération des idées étatistes et centralistes en matière d'assistance publique.

La ruine de nos institutions charitables et hospitalières est venue, avant tout, de la diminution de la richesse publique par suite des désordres intérieurs, de la guerre, de l'émigration; la suppression des dîmes et des droits féodaux, réclamée par le tiers état tout entier, a supprimé des revenus appliqués à des œuvres charitables; la sécularisation des biens du clergé et des corporations a eu des résultats plus funestes encore. L'État, sans doute, a prétendu se substituer aux paroisses et aux congrégations pour l'assistance des pauvres; mais la dépréciation des biens nationaux et des assignats qui les représentaient a mis l'État dans l'impossibilité de remplir, à cet égard, son devoir.

Mais ce n'est pas tout. L'État, qui avait pendant quelque temps laissé aux départements, aux communes et aux établissements hospitaliers la disposition de revenus spéciaux, fut bientôt amené à vouloir supprimer tous les organismes locaux ou autonomes et confier au pouvoir central seul toute l'assistance publique.

Le Comité de mendicité de l'Assemblée constituante, dirigé par La Rochefoucauld-Liancourt, avait posé, avec une grande fermeté et une grande hauteur de vues, les principes qui, depuis cent vingt-cinq ans, ont inspiré tous les progrès accomplis dans ce domaine. Il avait mis « au rang des devoirs les plus sacrés de la nation l'assistance des pauvres », et ses projets embrassaient les secours publics dans les campagnes, l'administration des hôpitaux, l'assistance médicale à domicile, les enfants abandonnés, les ateliers de charité, les dépôts de mendicité, les maisons de correction, la transportation des mendiants récidivistes.

Le Comité des secours publics de la Législative a essayé de mettre en pratique les principes posés par le Comité de mendicité de la Constituante, mais s'est vu rapidement aux prises avec des difficultés pratiques presque insurmontables. La Convention crut y remédier en fortifiant la centralisation. La loi du 19 mars 1793 détermina, d'après l'article 23 de la déclaration des droits, qui proclamait le droit au travail et le droit à la vie, la base des secours publics; la loi du 28 juin organisa, dans les départements, les secours aux enfants et aux vieillards; la loi du 24 vendémiaire prétendit supprimer la mendicité en organisant la répression de la mendicité, les travaux publics, les secours à domicile.

Enfin, la loi du 11 mai 1794 (22 floréal an II) prétendit supprimer toutes les institutions charitables dues à l'initiative privée, tous les hôpitaux, toute activité libre des départements ou des communes, pour organiser le secours direct de toutes les misères et de tous les besoins individuels par l'État, aux dépens des biens des riches. Ce beau rêve, si toutefois ce rêve était beau, fut cruellement démenti par les faits. La Convention était aux prises avec les besoins formidables de la défense nationale. Elle mit la main sur tout ce qui restait des biens et des revenus hospitaliers et charitables, et aussi sur les biens d'une partie des riches qui, du reste, disparaissaient de jour en jour; et comme, d'autre part, la misère allait croissant, l'assistance publique, aussi bien que l'assistance privée, malgré les admirables efforts faits par un certain nombre d'administrateurs qui sacrifièrent souvent leur propre fortune au soulagement des pauvres, se trouva réduite bientôt presque à rien. Il fallut revenir au principe de la liberté de la charité, et à la reconstitution des institutions charitables dépendant des associations privées, de l'Église, des congrégations, des communes, des départements et enfin de l'État, pour que, lentement, la France réparât les ruines faites par la Révolution au point de vue de l'assistance des pauvres, des malades, des vieillards.

La conclusion qui ressort du beau livre de M. Dreyfus, et qu'il a indiquée trop brièvement à notre avis, c'est que la Révolution a, avec raison, posé les principes généraux qui imposent à l'État l'obligation de remédier, dans la plus large mesure possible, aux maux causés par l'indigence, l'invalidité, la maladie, la vieillesse; mais en même temps que l'État ne doit pas se substituer pour cette œuvre aux organisations locales, ni aux efforts de la charité privée; qu'en effet, si l'État centralise entre ses mains toute l'assistance publique et tous les revenus qui doivent y pourvoir, une crise grave, comme celle de 1793, entrainerait presque fatalement la spoliation de l'assistance publique dans l'intérêt de la défense nationale et la ruine de toutes les institutions charitables.

Gabriel Monod.

R. M. JOHNSTON. **The napoleonic empire in southern Italy and the rise of the secret societies.** London, Macmillan and Co., 1904. 2 vol. in-8°, XIX-408 pages et 232 pages.

D. SPADONI. **Sètte, cospirazioni e cospiratori nello stato pontificio all' indomani della Restaurazione. — L'occupazione napolitana, la restaurazione e le sètte.** Roma-Torino, Roux et Viarengo, 1904. In-8°, CXLV-191 p.

O. DITO. **Massoniera, carboneria ed altre società segrette nella storia del Risorgimento italiano, con appendice ed illustrazioni.** Torino-Roma, Roux et Viarengo, [1905]. In-8°, X-441 pages. (*Biblioteca storica*, 119.)

Si l'on a tort de s'exagérer l'importance du rôle des sociétés secrètes dans la préparation et le développement de la Révolution française[1], on peut penser que les associations italiennes du XIXe siècle, en rapport de filiation avec nos sociétés secrètes, ont, dans une large mesure, préparé le *Risorgimento*. A l'égard de ces dernières, nous sommes en général mieux informés que pour la France, les documents publiés, textes officiels, rapports de police[2], confidences d'affiliés nous offrant des indications que les *carteggi* privés ne serviront qu'à préciser. Les livres récents de MM. Dito, Spadoni et Johnston sont à ce point de vue à retenir.

M. Dito a voulu écrire un ouvrage d'ensemble sur les rapports des sociétés secrètes italiennes avec le *Risorgimento*. Outre qu'il n'a peut-être pas fait toutes les recherches désirables, qu'il n'a pas été servi par les monographies absentes, il a eu le tort de ne pas nous prévenir qu'il ne considérait ces rapports qu'au temps de la floraison du carbonarisme, de 1815 à 1820. C'est donc à la première période du *Risorgimento* qu'il s'est consacré. Sur l'origine des sociétés secrètes en Italie, son enquête n'est pas très nouvelle. Dans une Introduction un peu longue, il montre, d'après Clavel, la maçonnerie sortant du compagnonnage, qu'il décrit sans utiliser le livre de M. Martin Saint-Léon[3], se développant au XVIIIe siècle en France avec l'aide, qu'il croit systématique, de l'Angleterre[4], tandis qu'en 1747 un groupe sorti du compagnonnage, la charbonnerie, se réorganise sur des bases nouvelles. La maçonnerie entra en Italie et y prit une large extension, malgré les

1. H. Hello, *l'Action maçonnique au XVIIIe siècle* (coll. *Science et religion*). Paris, 1905, 2 vol. in-16.

2. Parmi les plus anciennes publications, citons les *Carte segrete ed atti uffiziali della polizia austriaca in Italia*, éd. Manin. Capolago, 1851.

3. *Le Compagnonnage*. Paris, 1901, in-18.

4. Cf., dans ce sens, le livre récent : ***, *le Secret de la franc-maçonnerie*. Paris, Perrin, 1905, in-18.

efforts de Clément XII et de Benoît XIV, et c'est évidemment pour la terroriser que la papauté monta le procès de Cagliostro. A Naples, grâce à Marie-Caroline[1], la maçonnerie, d'abord persécutée, se développa si vite, à partir de 1783[2], que les idées de réforme purent s'épanouir librement, pour aboutir à la création d'une Société de jacobins à Naples[3], à une tentative républicaine à Palerme, en 1795[4], à la fondation de la République parthénopéenne[5], puis, finalement, à la réaction féroce de 1799. Mais la maçonnerie devient sous le règne de Napoléon un instrument de règne[6] : elle est l'auxiliaire de l'administration du prince Eugène à Milan, de Joseph et de Murat à Naples, et, de fait, ses idées, que M. Dito analyse très longuement, à travers les symboles et les statuts, n'ont rien de subversif[7]. C'est la charbonnerie qui recueillit l'héritage réformiste de la maçonnerie. Malheureusement, les carbonari, qui prétendent remonter à Philippe de Macédoine, ou au pape Alexandre III, ou à saint Thibaud de Provins, ou à François Ier, n'ont pas exactement dit, s'ils la savaient eux-mêmes, l'histoire des débuts de leur secte en Italie. M. Dito n'a rien trouvé non plus; il est à croire que c'est M. Johnston qui a raison, en disant que la charbonnerie, comme la maçonnerie, est une importation française; du moins, il paraît que des régiments recrutés dans le Jura, contenant des affiliés, ont pu, en garnison à Capoue, disséminer la doctrine dans l'Italie du Sud[8]. Cette doctrine elle-même n'était pas bien révolutionnaire[9], mais, plus précise que les instructions maçonniques, elle a pu s'imposer plus rigoureusement à des esprits soucieux d'une discipline rigide pour un

1. M. Johnston signale, dans son Appendice D, et emploie les curieux *Mémoires* de Marie-Caroline, dont il a trouvé une copie à la *Biblioteca nazionale* de Naples.

2. Cf. le P. J. Rinieri, *Della rovina d'una monarchia*. Turin, 1901, in-8°. Livre tendancieux, mais contenant nombre de faits utilisables. Aucun des trois auteurs que j'examine ne l'a employé.

3. Dito, *loc. cit.*, Appendice II.

4. J. du Teil, *Rome, Naples et le Directoire*. Paris, 1901, in-8°; B. Croce, *Relazioni dei patriotti napolitani col Direttorio e col Consolato, e l'idea dell' Unità italiana, 1799-1801*. Napoli, 1902, in-8°.

5. E. del Cerro, racontant, dans la *Rivista d'Italia*, 1905, fasc. 3, la tentative du jurisconsulte Fr. P. Di Blasi.

6. Dito, *loc. cit.*, p. 63, n. 2. Pour Rome, en particulier, je renvoie à un texte que j'ai publié dans la *Révolution française*, 14 mai 1905, p. 412-436. Sur la maçonnerie en France en 1810, cf. mon article, 14 juillet 1905. *Ibid.*, p. 45-78.

7. Cf., entre autres, l'analyse par M. Dito du poème *Franco*, par l'abbé Solfi, mort en 1807 (1re partie, l. I, ch. IV), et les poésies de l'abbé Jérocadès et de V. Monti à l'Appendice I.

8. *Loc. cit.*, t. II, p. 32-33.

9. Pour la France, cf. G. Bourgin, *l'Enquête de 1811*, dans la *Révolution française*, 14 juillet 1905, p. 59 et suiv.; cf. Dito, *loc. cit.*, 1re partie, l. II, ch. I-III.

but commun; de plus, elle s'est complétée par un programme politique, constitutionnel et patriotique, qui apparaît dans des textes d'allure symbolique, mais cependant clairs au fond, tels que l'*Idea del popolo costituzionale rappresentativo* et le *Patto d'Ausonia;* ce programme, ce fut, dans la dernière période du régime napoléonien, la constitution espagnole de 1812 et l'indépendance de l'Italie[1].

Comment les carbonari et les sociétés secrètes formées sur leur modèle tentèrent de réaliser ce programme complexe, c'est ce que M. Dito essaie de montrer dans sa deuxième partie. Mais n'aurait-il pas dû, au préalable, analyser la formation même de ce programme? On doit en effet penser que la constitution des idées patriotiques a précédé celle des idées constitutionnelles; comme le montrait récemment dans cette *Revue* M. Driault pour l'Italie du Nord, analysant l'action de la *Société des Amis du peuple,* des *Stillettanti,* des *Illuminés*[2], comme l'a montré M. Croce pour l'Italie du Sud[3], et, pour Rome même, M. Dufourcq[4], la domination française avait dû contribuer à l'affermissement d'un sentiment national italien, que toute l'histoire de la péninsule, pendant tant de siècles, devait faire éclore à un moment donné[5]. Le programme constitutionnel, au contraire, constitué d'emprunts faits à la philosophie française du XVIIIe s. par des imitateurs italiens, comme Spedalieri, et par les réformateurs du royaume de Naples[6], puis par les libéraux qui, comme Melzi, avaient pratiqué l'administration révolutionnaire et napoléonienne, n'est apparu clairement qu'au moment de la chute de l'empereur[7] et n'a jamais eu le caractère profond et vivant de l'autre.

C'est dans le royaume de Naples, les États pontificaux, le Piémont et le Lombard vénitien que les carbonari agirent, mais leur action fut d'autant plus continue et plus complète qu'elle opéra loin de la surveillance de l'Autriche, dont la Sainte-Alliance avait fait comme le gen-

1. Dito, *loc. cit.*, 1re partie, l. II, ch. v. Sur la littérature du sujet, sur les pamphlets, voir dans Johnston, *loc. cit.*, Appendice K, contenant la bibliographie, le groupe des pamphlets pour 1805-1815.

2. N° de sept.-oct. 1905, p. 74-77 et 281 sq.

3. B. Croce, *Relazioni... e l'idea dell' Unità italiana.* Napoli, 1902, in-8°.

4. *Le Régime jacobin en Italie. La République romaine.* Paris, 1900, in-8°.

5. Dufourcq, *Murat et la question de l'Unité italienne,* dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire,* 1898, t. XVIII. Cf. A. Sorel, *l'Europe et la Révolution française,* t. VII. Paris, 1904, in-8°, p. 473-476. Je ne connais pas l'étude de A. Dragon, *l'Unité italienne à travers les âges.* Paris, 1905, in-8°.

6. M. Hazard, en étudiant, pour une thèse de doctorat, les rapports des littératures française et italienne de 1789 à 1815, apportera certainement une contribution sérieuse à l'histoire des idées en Italie. A signaler, de cet auteur, *les Milieux littéraires en Italie de 1796 à 1799,* dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire,* 1905, t. XXV, p. 243-272.

7. Sur la formation de la légende napoléonienne, où se combineront, un peu partout, des éléments nationalistes et constitutionnels, cf. Capelletti, *la Leggenda di Napoleone, dalla Berezina a Sant' Elena.* Milano, 1903, in-8°.

darme de l'Italie. C'est donc à Naples que l'histoire du carbonarisme est la plus importante; c'est là qu'il arriva le plus près de ses desseins. Il est seulement fort regrettable que, pour exposer son action dans ce pays, M. Dito n'ait pas utilisé l'ouvrage considérable de M. Johnston, paru antérieurement, et dont il me faut ici parler.

M. Johnston, auteur d'une *Short History of Napoleon*, a compris que le *Risorgimento* était napoléonien d'origine : le régime français a amené la disparition définitive de la féodalité, préparant ainsi de nouvelles formes politiques et permettant le développement d'une opinion publique. Il a étudié ce régime et ce développement du mieux qu'il a pu, je veux dire qu'il a fort intelligemment utilisé les archives napolitaines et les archives britanniques, ainsi que la littérature immense du sujet[1]; mais il a négligé complètement les dépôts parisiens[2], où il aurait trouvé, surtout aux Archives nationales[3] et aux archives des Affaires étrangères, des documents importants, et surtout la contre-partie de ceux qu'il a employés[4]. Son livre, joliment écrit, avec de charmantes descriptions, des portraits bien venus, des récits de guerre clairs et complétés par des cartes, s'insère ainsi, à une bonne place, dans la série des ouvrages récents sur les rapports de Naples et de la France à la même époque, ceux de MM. Guardione[5], Ch. Auriol[6], J. Chavanon et Saint-Yves[7], A. Bonnefons[8], et ceux à paraître de M. J. Rambaud sur le règne de Joseph, de A. Lumbroso sur celui de Murat, et il les dépasse tous au moins par l'ampleur, puisque, s'étendant sur ces deux règnes, il comprend encore l'histoire du royaume de Naples[9] jusqu'en 1821.

1. J'ai déjà signalé sa bibliographie. Elle est divisée en sept groupes : publications périodiques, 1805-1815 et 1815-1821; pamphlets, 1805-1815 et 1815-1821; livres généraux, 1805-1821; livres pour 1805-1815 et pour 1815-1821. M. Johnston n'a pas utilisé le livre de Madelin sur Fouché, qui l'aurait éclairé sur les relations de ce personnage avec Murat (*Fouché*, t. II, p. 271-299), et il ne connaît pas les lettres du général Miollis publiées par M. P. Cottin dans la *Nouvelle Revue rétrospective*, 1904, qui intéressent l'histoire et l'occupation de Rome par Murat.

2. La *Cambridge modern History*, t. VII, contiendra un tableau de ces dépôts par M. Ch. Schmidt au point de vue de l'histoire napoléonienne.

3. En dehors de la série AF IV, à signaler particulièrement les papiers Berthier (F17 88288 et suiv.).

4. A tort, M. Johnston emploie le système de références, qui consiste à grouper, à la fin des chapitres, les indications bibliographiques et celles des sources manuscrites. Il prévient d'ailleurs le lecteur qu'il a, par accident, perdu une partie de ses notes.

5. *Gioacchino Murat in Italia*. Palerme, 1899, in-16.

6. *La France, l'Angleterre et Naples de 1803 à 1806*. Paris, 1905, 2 vol. in-8°.

7. *Joachim Murat*. Paris, 1905, in-12.

8. *Une ennemie de la Révolution et de Napoléon : Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles (1768-1814)*. Paris, 1905, in-8°.

9. M. Johnston a exclu de son histoire la Sicile, pour laquelle il faudrait pouvoir utiliser les dépêches de Lord W. Bentinck; sur ce personnage et ses

Si l'on essaie, au point de vue précis du *Risorgimento,* d'analyser cet ouvrage, voici les idées essentielles qui en ressortent[1]. Conquis pendant l'année 1806, malgré les *capomassi* et les Anglais, le royaume de Naples est administré à la française par Joseph, trop peu de temps peut-être pour donner des résultats appréciables. Murat, roi à partir d'août 1808, complète l'œuvre de son prédécesseur; sa commission féodale, dont il reste quatre-vingt-seize volumes de procès-verbaux à l'*Archivio di Stato* de Naples, détruit les restes de la féodalité déjà ruinée par les décrets de Joseph[2] et prépare ainsi les éléments d'une prospérité que le blocus continental seul empêche de se développer; le brigandage, maté par le ministre de la police Saliceti et son adjoint Maghella, se tapit un instant pour ne reparaître qu'en 1812[3]; mais Murat néglige d'appliquer le statut de Bayonne, promesse de constitution faite par Joseph en juin 1808 à ses anciens sujets, avant tout pour amadouer les nouveaux, les Espagnols. D'autre part, il s'opère dans l'esprit de Murat une transformation qui, plus ou moins latente chez d'autres généraux de l'Empire, est grave quand il s'agit de princes dépendants. Depuis l'incident de la forteresse de Wesel, Murat est mécontent de Napoléon, dont, par ailleurs, il craint les projets mégalomanes à partir de Tilsitt. L'échec de l'expédition contre la Sicile dû en partie à Napoléon, les rapports de l'Empereur avec Marie-Caroline, ajoutent à ce mécontentement; c'est une guerre à coups d'épingle entre Paris et Naples; Murat intrigue avec Fouché, sur qui M. Johnston ignore la thèse de M. Madelin; Napoléon fait arrêter le général Aymé, pour lequel M. Johnston eût dû consulter le dossier de F[7] aux Archives nationales, et l'on a l'impression que seuls les événements de 1812 détournent l'Empereur de s'occuper davantage de Naples. Tout cela explique parfaitement comment Murat en vient, après la retraite de Russie, à la défection; il sent l'édifice napoléonien trembler; il prend ses sûretés du côté de l'Autriche et entame des pourparlers avec Bentinck. A la fin de 1813, Murat, — par quels intermédiaires, on ne sait pas bien[4], — a conçu l'idée de l'unité italienne; il offre alors à Napoléon de marcher avec 40,000 hommes, à

rapports avec Murat, il a écrit un article dans l'*English historical Review*, t. XIX, pour lequel il n'a pas employé les archives privées du duc de Gallo, comme l'a fait récemment le comte Weill (dans la *Correspondance hist. et archéol.*, 1904).

1. Je rappelle que le t. II est consacré à *The rise of secret societies*.

2. Ce qu'était ce régime, M. A. Agostino l'a récemment montré pour la Sardaigne, à la veille de la Révolution française, dans les *Atti del Congresso internazionale di scienze storiche*, t. IX, 1904.

3. Les brigands infligeaient aux soldats français pris des supplices atroces, dont il est donné un exemple t. I, p. 251, n. 1. A ce point de vue, M. Johnston a peut-être insuffisamment utilisé les lettres de P.-L. Courier.

4. Peut-être par celui de la maçonnerie, qu'il soutint officiellement à Naples, et où les éléments carbonariques avaient pénétré, puisque, dès 1813, la loge *Giuseppina* donne des symptômes d'activité révolutionnaire; sans doute par celui de Maghella.

condition que ce dernier proclame l'indépendance de l'Italie, et, devant l'obstination de son beau-frère, il signe avec l'Autriche le traité du 11 janvier 1814, par lequel la possession de son royaume lui est légitimée. Mais cette année 1814 est pleine des intrigues diplomatiques les plus compliquées, pour Murat des incertitudes les plus complexes et les plus douloureuses. Il part cependant. Sa marche vers le Pô est facilitée par l'enthousiasme des Italiens criant : « Viva il re d'Italia! » Mais il n'ose attaquer les troupes du prince Eugène; les Autrichiens, au nord-est, Bentinck, à Gênes, lui font concurrence en nationalisme unitaire; le pape, rendu machiavéliquement à la liberté par Napoléon, revient en Italie, et Murat, forcé de lui rétrocéder ses États, moins les Marches avec Ancône, Macerata et Fermo, se voit obligé de briser lui-même le faisceau de l'unité. On sait la suite, et comment le Congrès de Vienne marque une série de défaites diplomatiques pour Murat. M. Johnston croit toutefois que Metternich protégeait sincèrement Murat, et il semble ressortir des documents publiés par le P. J. Rinieri que le ministre autrichien ne cessa de se jouer du roi de Naples[1]. Enfin, c'est le retour de l'île d'Elbe de Napoléon, et la campagne de Murat en Italie pour l'indépendance nationale. Cette campagne, M. Johnston la traite d'une façon très complète et très claire, et c'est à lui qu'on aura recours pour la comprendre plutôt qu'à M. Dito[2] et qu'à M. Spadoni[3], lequel s'en est également occupé[4]. Elle aboutit à la chute de Murat, à son exil en Provence, puis, après Waterloo, dans l'île de Corse, dont M. Johnston aurait mieux compris la situation politique, s'il avait consulté aux Archives nationales le dossier du général Simon[5], à sa tentative folle dans son ancien royaume, à la tragédie enfin du Pizzo[6].

La domination française dans le royaume de Naples est donc marquée par deux faits : la destruction de l'ancien régime, le développement de l'esprit national. Mais elle n'a point donné satisfaction aux désirs d'indépendance unitaire, pas plus qu'aux désirs de liberté constitutionnelle, qui en sont les corollaires. Les Napoléonides, en effet, en

1. *Corrispondenze inedita dei cardinali Consalvi e Pacca nel tempo del Congresso di Vienna (1814-1815).* Torino, 1903, in-8°. Cf. Welschinger, dans le *Journal des Débats*, 1er août 1905, et la *Correspondance du comte de Jaucourt...* Paris, 1905, in-8°. A noter que le P. Rinieri prépare un ouvrage d'ensemble sur *il Congresso di Vienna e la Santa Sede* (voir la *Civiltà cattolica* du 3 sept. 1904).

2. *Loc. cit.*, 2e partie, l. I, ch. I-II. M. Dito annonce (p. 221) l'apparition d'un livre sur la *Campagna dell' Indipendenza italiana di G. Murat, secondo i rapporti del ministro di Polizia ed altri documenti ufficiali.*

3. *Sètte*, etc., ch. I.

4. Cf. sur ce point les critiques de Lemni dans l'*Archivio storico italiano*, 1905, t. XXXVI, p. 313 et suiv.

5. F7 6791, dr. 310.

6. Il n'a pas utilisé A. Pellegrini, *Il Capitano Trentacapilli, a proposito dell' arresto di Gioacchino Murat.* Monteleone, 1904, in-8°.

opprimant la population italienne, ont créé un courant révolutionnaire qui s'est alimenté avant tout dans les sociétés secrètes[1]. Pour l'histoire de ces sociétés pendant les règnes de Joseph et de Murat, M. Johnston, plus clair, est moins complet[2] que M. Dito[3]. Laissons la maçonnerie de côté, qui est plus faite, — surtout en 1814, avec l'établissement à Naples d'une grande loge écossaise, — pour surveiller les autres sociétés à la faveur d'un symbolisme analogue, de sorte que beaucoup de gens sincères la quitteront pour s'affilier à des sociétés plus agissantes. Laissons aussi les *Patriotti*, dont Saliceti est le chef, et qui, par l'intermédiaire de Maghella, tentent d'agir sur Murat pour la réalisation de leurs desseins unitaires[4]. La charbonnerie, elle, a pris une extension énorme, favorisée simultanément par les libéraux, les Anglais, les Bourbons, de façon qu'il y a des carbonari *murattini, britannici, borbonici*. Dans la charbonnerie ont même pénétré les éléments violemment réactionnaires de 1799, les anciens *Sanfedisti*, sous les noms de *Trinitarii* puis de *Calderari*, bientôt réunis tous en une *Riforma della Carboneria sotto gli auspicii della S. Trinità*[5]. A la faveur de cet enchevêtrement de programmes, c'est le brigandage, ce sont les révoltes locales qui se développent, aboutissant à une désaffection de plus en plus grande de la population à l'égard du régime napoléonien, tandis que les *Sanfedisti* eux-mêmes, important de Sicile les idées constitutionnelles en partie réalisées par Bentinck, servent à l'élaboration d'un idéal parlementaire qui devient commun à toute la charbonnerie[6]. En effet, Ferdinand n'emploie pas dans son royaume retrouvé le système de Bentinck et, bien qu'acceptant la plupart des conquêtes modernes faites par l'administration française sur la société ancienne, il donne l'impression d'être un réacteur. La protection que son ministre de la police Canosa[7] donne aux *Trinitarii* et *Calderari* ne sert qu'à indisposer la charbonnerie libérale et à faire naître ou renaître des sociétés telles que les *Filadelfi*, les *Patriotti*, et aussi les *Decisi*, véritables crimi-

1. Dito, *loc. cit.*, p. 207, n. 1.

2. *Loc. cit.*, t. I, ch. x; t. II, ch. ii, avec trop de considérations inutiles sur l'histoire générale des sociétés secrètes et du symbolisme.

3. *Loc. cit.*, 2e partie, l. I, ch. ii et suiv.

4. Maghella demanda à Murat, au retour d'une mission à Rome, de proclamer l'indépendance italienne, et Napoléon se vengea de Maghella en l'emprisonnant à l'occasion d'une mission en France. Sur ces faits, d'ailleurs connus, on trouvera des indications dans les papiers récemment versés par le ministère de la Justice aux Archives nationales.

5. Cf. Dito, *loc. cit.*, Appendice IV.

6. Le P. Rinieri prouve que le général Lahoz, réactionnaire antifrançais, a contribué à la formation des idées unitaires (*Il Generale Lahoz, il primo propugnatore della indipendenza italiana*, dans la *Civiltà cattolica*, 5 avril-16 juillet 1904).

7. Réacteur dont les idées apparaissent dans sa *Lettera dell' esperienza ch' egli rivolse a' re della terra* (Dito, *loc. cit.*, p. 224).

nels de droit commun, que le général Church[1] a bien de la peine à dompter dans les Pouilles en 1818. La charbonnerie possède d'ailleurs un élément particulier de force. Les armées napoléoniennes ont été remplies d'associations secrètes, surtout celles des peuples dépendants, ainsi en Espagne, ainsi à Naples. Le carbonarisme s'y développa facilement, surtout quand la fin des guerres, et, par suite, le manque de promotions, y sema le mécontentement. C'est ainsi que, déterminé par la révolte militaire et constitutionnelle d'Espagne, put éclater le mouvement de 1820, mouvement révolutionnaire par le but, pacifique quant à la forme, qu'étudient également MM. Johnston et Dito. Immédiatement après, et malgré la mauvaise volonté du roi, des réformes sont accordées, et bientôt, dans un enthousiasme que salit à peine l'opposition brutale des *lazzaroni* bourbonistes, le Parlement est élu. Mais l'abus de la rhétorique, si flagrant déjà dans les ventes, se développe à l'Assemblée, paralysant les forces réelles de la nation, tandis que les réacteurs, effarés de cet état carbonarique constitué de toutes pièces, s'assemblent à Troppau, convoquant Ferdinand à Laybach. Enfin, l'Autriche est chargée d'exécuter la volonté de la Sainte-Alliance et de prévenir une tentative unitaire, possible, malgré la défiance qu'on a dans le reste de l'Italie, de la duplicité et de la lâcheté napolitaine; devant ses bataillons, les armées de Pepe et de Carascosa, affaiblies par l'indiscipline, se débandent et fuient (mars 1821); la révolution napolitaine est close. M. Johnston s'arrête là; M. Dito va un peu plus loin et expose certains points de la réaction anticarbonique : les poursuites rigoureuses contre la *Lega europea*, les *Cavalieri di Tebe*, les *Cavalieri europei riformati*, toutes sectes sorties de la charbonnerie, la dernière et héroïque tentative de Rosaroll à Messine[2], le retour des Jésuites et la réorganisation de la police, lourde machine qui comprimera tous les élans populaires.

Après le mouvement napolitain, M. Dito aborde les essais de révolte dont les Etats pontificaux ont été le théâtre. Mais là, il n'explique pas les causes profondes de ces essais. Nous n'avons pas, il est vrai, encore de monographie sur les départements romains pendant l'Empire, et il faut souhaiter que le livre de M. Madelin, s'il utilise tous les documents des Archives nationales[3] et de Rome, nous apporte prochainement des lumières sur les rapports de l'administration française et de la population papaline. En remontant plus tôt, le régime républicain établi à Rome sous le Directoire, pour lequel on peut utiliser, quoique un peu

1. Generale Church, *Brigantaggio e società segrete nelle Puglie*. Firenze, 1899, in-8°.

2. M. Dito a-t-il utilisé le livre de F. Guardione, *Il Generale Giuseppe Rosaroll nella rivoluzione del 1820-1821 in Sicilia?* Palerme, 1900, in-16.

3. Un état de ces documents paraîtra bientôt par mes soins dans l'*Archivio della Società di storia patria romana*. Sur l'administration française à Rome, voy. L. Madelin, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1905.

tendancieux, le livre de M. Dufourcq[1], doit également servir à interpréter ces essais. Dès maintenant, on saisit que ce régime, que cette organisation, détruisant tout le système ancien de gouvernement, abolissant l'arbitraire judiciaire et le *complexus* inouï des droits féodaux, renversant la théocratie et dressant une organisation rigoureuse, mais simple, mais adaptée aux besoins des populations, a pu paraître comme un idéal, lorsque la réaction pontificale survint. Consalvi le notait d'une façon très fine et très sincère dans une lettre au cardinal Pacca, du 12 juin 1815[2]. M. Spadoni, dans son livre relatif aux sociétés secrètes dans les États romains, ne voit pas mieux, à ce point de vue, que M. Dito, car, de l'occupation napoléonienne, il ne retient que l'introduction des sociétés secrètes, qui, en réalité, et là comme ailleurs, n'ont été que le véhicule naturel des idées réformatrices sous un régime oppressif.

M. Spadoni, déjà connu par une étude sur la tentative de Macerata[3], a publié le premier volume d'une série de documents concernant l'organisation et le rôle des sociétés secrètes, empruntés aux archives municipales de Macerata (Marches) et au fond du *Tribunale supremo della sacra Consulta, Commissione speciale pei processi politici, 1804-1849*, qui est conservé à l'*Archivio di Stato* de Rome[4]. Il est évident que les archives secrètes du Vatican contiennent d'autres documents que ceux-là, mais il est pour le moment à peu près impossible de les atteindre, puisque les seules communications autorisées concernent les documents anterieurs à 1815. A cette publication de documents[5], M. Spadoni a joint une longue introduction de 145 pages, souvent confuse, parfois erronée, mais intéressante.

1. *Le régime jacobin en Italie. La République romaine*. Paris, 1900, in-8°.

2. Voici quelques extraits intéressants de cette lettre : « Bisogna persuadersi che in quelli paesi, comprese anche le Marche, benchè siano perdute da 8 anni et non da 20 come le Legazioni, il modo di pensare è cambiato affatto. Le abitudini, gli usi, le idee, tutto è cambiato in quei luoghi. I giovanni quasi non hanno idea del governo de Papa, o, se l'hanno, l'hanno corrottissima, o pessima. Si vergognano persino d'essere sudditi dei Preti... Non dico che i vecchi e parte della plebe pensi così, ma non è questa quella parte della nazione, che presto o tardi finisce per dar la legge... Io ne concludo dunque, che se si hà intenzione di rimettere, comprese le Marche, le cose come erano prima, è un pretendere l'impossibile, e non le conserveno... 6 mesi... La maggior parte di quelli, coi quali avremo da fare, non pensano come noi e sono di cuore contrarj a noi... Quando il torrente è di tanta forza, che è impossibile resistergli, è meglio di procurare di regolarlo e dirigerlo che lasciarsi trasportare da lui. »

3. *La Cospirazione di Macerata nel 1817, ossia il primo tentativo patriottico italiano dopo la Restaurazione*. Macerata, 1895, in-8°.

4. Les références de M. Spadoni sont malheureusement très vagues; il ne dit point exactement la source de chacun des documents qu'il publie.

5. Ces documents sont répartis en cinq groupes : documents sur la maçonnerie, la charbonnerie, les *Guelfi*, correspondance d'affiliés (à et de G. Papis, d'Ancône, en particulier) pour les années 1808-1817, les révélations des affiliés Pellegrini et Sarti, arrêtés en 1817-1818.

Il en ressort que les sociétés secrètes dans les États pontificaux remontent à l'occupation des Marches (départements du Tronto, du Musone et du Métaure) en 1814 par les troupes napolitaines, où, on l'a vu, le carbonarisme était florissant[1]; puis à l'organisation du Bolonais par Murat, au moment de sa dernière campagne, avec Pellegrino Rossi, le futur ministre de Pie IX, comme surintendant des trois départements du Reno, du Rubicon et du Bas-Pô. Le mouvement, d'ailleurs, reste alors purement sectaire, limité à une portion minime de la bourgeoisie lettrée, la masse populaire étant indifférente, depuis si longtemps qu'elle attend sa libération. L'opposition s'affirma par la faute même du gouvernement pontifical. Dès mai 1814, Mgr Rivarola, le sombre inquisiteur du procès de 1825, abolit à Rome le Code civil et toute la législation napoléonienne; les privilèges sacerdotaux, le Saint-Office, les ordres religieux, la Compagnie de Jésus sont rétablis. Sans doute, Consalvi essaie, en août 1814, d'ouvrir les yeux au gouvernement[2]; sans doute, il réalise ses idées d'amnistie par un édit du 5 juillet 1815, où est proclamé l'oubli du passé et annoncée une administration toute dévouée au bonheur du peuple. Mais le parti réactionnaire accable Consalvi de ses sarcasmes[3]; le gouverneur des Marches, Mgr Tiberi, renouvelle contre les sociétés secrètes les bulles pontificales; le cardinal Brancadoro refuse la pâque aux acheteurs de biens ecclésiastiques. Le *motu proprio* du 6 juillet 1816 est un compromis entre les idées de Consalvi et les théories théocratiques; il réalise en tout cas l'unification administrative par la suppression des statuts locaux. Mais l'esprit d'opposition travaille déjà, animé par les poésies de Leopardi, d'insulteur de Murat devenu l'aède de la liberté, et par les écrits politiques d'Angeloni de Frosinone, exilé en France, et il agit dans les Marches[4], pénètre dans l'administration pontificale, contagionne jusqu'aux carabiniers papalins. En Romagne, les carbonari tiennent des ventes (*vendite* ou *baracche*) à Césène et Forli, probablement aussi à Ravenne et Faënza; dans les Marches, un centre d'*alte luci* est constitué à Ancône, et les ventes tendent à donner la main aux associations du nord. Dans le Bolonais, il y a, en face des carbonari, les *Guelfi*, qui poussent plutôt vers le sud. D'après certains textes, cette société ne serait que la maçonnerie réorganisée par Bentinck, qui travaillait en effet pour la liberté italienne et pour la réforme constitutionnelle, et qui créait à Gênes, en 1814, la société des *Neri;* d'autres ont pensé qu'elle est le

1. La maçonnerie impériale, dont il a existé des loges en plusieurs endroits (Spadoni, *loc. cit.*, p. CI, n. 1), et à Rome même (G. Bourgin, dans la *Révolution française*, 14 mai 1905), était trop fonctionnarisée dans les départements romains pour servir immédiatement de lieux de réunion aux partisans de l'unité et des réformes.

2. Spadoni, *loc. cit.*, p. LX.

3. E. del Cerro, *Roma che ride*. Rome, 1904, in-18, p. 119 et suiv.

4. Murat avait interdit ces ventes, qui continuèrent sous des noms divers : *Greci in solitudine, Cinque in famiglia, etc.*

produit de l'épuration faite par Murat dans la maçonnerie et dans la charbonnerie, d'autres enfin qu'elle est une des formes des *Centri* lombards[1]. Peu importent ces origines, que les affiliés, comme toujours, ont voulu faire ou étranges ou glorieuses; ce qui est sûr, c'est que les *Guelfi* adoptèrent, comme les *Centri*, les statuts de la société des *Raggi*, créée au temps du Directoire contre la domination française, et animée, par suite, de sentiments profondément patriotiques. Comment sur ces sentiments se greffa un programme constitutionnel, c'est ce que j'ai montré pour Naples; mais, mieux que MM. Johnston et Dito n'ont fait pour ce dernier pays, M. Spadoni explique avec beaucoup de critique de quelle façon s'est opérée, autour de Bologne et de Ferrare, la propagation de la société, dont il suit plusieurs des agents (Falcari, Mallio, Pomili) et dont il expose le symbolisme, les idées, l'organisation. Au printemps de 1817, on songea à réunir les deux sociétés, ce qui fut fait, après la tentative de Macerata, par l'institution de l'*Unione* ou *Costituzione latina*[2], d'où, plus tard, sortira, par l'influence de Gioberti et de Balbo, le néo-guelfisme[3]. A ces sociétés, les plus considérables, il faut joindre celle des *Fratelli seguaci dei protettori repubblicani*, d'origine marseillaise, — quoique, à la façon de la loge de Cagliostro, on ait voulu la faire venir d'Égypte, — et qui tendait à un idéal républicain et internationaliste[4]. A l'action de ces groupements réformateurs s'oppose celle des *Sanfedisti*, non organisés en secte comme dans le royaume de Naples[5], et celle des *Concistoriali*, encore plus mal connus[6].

M. Spadoni, dans son exposé, n'a pas absorbé l'étude des tentatives faites par les sectaires pour réaliser leur programme. C'est M. Dito qui nous donne là-dessus certaines indications sommaires, et pour lesquelles on s'étonne qu'il n'ait pas utilisé le livre d'E. del Cerro sur les conspirations romaines[7]. Déjà M. Spadoni avait étudié la tentative de Macerata, dans la nuit de la Saint-Jean 1817, faite pour donner au peuple italien le signal de la révolte constitutionnelle, et qui échoue misérablement. C'est alors qu'est créée l'*Unione latina*, au moyen de laquelle les sectaires espèrent concentrer davantage leur activité et éviter un nouvel échec, et qui est favorisée par Ferdinand de Toscane et son ministre, l'aimable Fossombroni; mais elle n'agit point. Et ici, M. Dito s'arrête trop vite, n'essaie pas d'expliquer le pourquoi des

1. Spadoni, *loc. cit.*, p. CXVII-CXVIII.
2. Cf. Dito, *loc. cit.*, 2e partie, l. II, ch. II et III.
3. Spadoni, *loc. cit.*, p. CXL, n. 2.
4. Spadoni, *loc. cit.*, p. CXXXV, n. 2.
5. Spadoni, *loc. cit.*, p. CXLI.
6. M. Dito suppose, sans donner de preuve formelle, que les premiers datent du temps de la suppression des Jésuites, les seconds du temps de l'enlèvement de Pie VII.
7. *Le cospirazione romane*. Rome, 1899, in-18. Cf., du même, *Fra le quinte della storia*. Turin, 1903, in-18, ch. II, et *Roma che ride*. Rome, 1903, in-18, p. 153 et suiv.

choses. Les événements de 1820-21 n'ont qu'une répercussion infime dans les États pontificaux, et, jusqu'au moment où, grâce à des influences nouvelles, parmi lesquelles il faut compter le romantisme littéraire[1], éclatera en 1831 la révolte des Romagnes, l'esprit sectaire se dissémine en d'infiniment petits groupements, tous en rapport avec la maçonnerie, mais tous jaloux les uns des autres, — *Turba, Siberia, Fratelli artisti, Dovere, Difensori della Patria, Figli di Marte, Ermolaïsti, Massoni riformati, Bersaglieri Americani, Adelfi, Illuminati*, etc., — et se heurte, à Ravenne[2], à Rome[3], à la rigueur du gouvernement pontifical. Sans l'aide des baïonnettes autrichiennes, les juges des tribunaux théocratiques suffisent, pour le moment, à terrasser l'esprit sectaire.

Pour l'Italie du Nord, nous n'avons plus à suivre que M. Dito, vraiment ici trop sommaire, et négligeant par trop la préhistoire des sectes; il aurait fallu en effet expliquer leur action à partir de 1814 par leur formation sous le régime français, remonter, en particulier, aux *Raggi*, et, plus haut encore, aux loges maçonniques du XVIIIe siècle, dont les idées purent se développer à la faveur de la politique joséphiste et fébronianiste des princes réformateurs. Quand le royaume d'Italie croula, dans le *tumulte* du 20 avril 1814, sous la poussée de forces très diverses[4], la régence crut un instant que les puissances allaient réaliser au moins l'indépendance de l'Italie lombarde et piémontaise. L'Autriche répondit à ces espérances par l'occupation du pays et par le décret du 26 août 1814 contre les sociétés secrètes. Celles-ci ripostèrent par un complot militaire, où entrèrent plusieurs généraux de l'*Esercito italiano*, et qui, dénoncé par le ministre des Affaires étrangères sarde, échoua. Ce fut alors la lourde domination policière de l'Autriche, qui voulait peut-être organiser en Italie une confédération dont elle aurait été la tête, et, contre cette domination, l'opposition incessante des sociétés secrètes. Ici encore, M. Dito ne dépasse pas 1820. Du moins, il expose les événements de 1818, et leurs causes, très obscures et encore mal connues.

Les carbonari, introduits dans la province de Rovigo (*Polesine*) par le Dr Foresti[5], avaient institué des ventes actives à Crespino, Pobiella,

1. Bolton-King, *Histoire de l'Unité italienne*, trad. franç. Paris, 1901, t. I, p. 121.

2. *Sentenza pronunciata da S. E. R. il signor Cardinale Agostino Rivarola legato a latere della città e provincia di Ravenna il giorno 31 agosto 1825 negli affari politici*, in-fol., 29 p., dont on trouve un exemplaire aux Archives nationales (F7 6976, dr. 13093). Un Français, Denis Girod, de Grenoble, fut impliqué dans l'affaire, d'où l'intervention du ministre des Affaires étrangères, qui obtint sa libération, bien qu'il n'eût fait que quatre années de prison sur vingt.

3. Cf. le compte-rendu du procès de 1825, *Alla commissionne speciale romana di lesa maestà, e ferita qualificata contro Angelo Targhini*, etc... Rome, 1825, 2 vol. in-4° (un exemplaire est conservé aux Archives nationales, F7 6976, dr. 13090).

4. Dito, *loc. cit.*, p. 311, n. 1.

5. Cf. ses *Ricordi*, publiés par A. Vannucci en appendice à ses *Martiri della libertà italiana dal 1794 al 1814*.

Fratta. A Milan, le comte Confalonieri, maçon de la loge de Cambridge, organisait également un groupement. Ces carbonari, d'ailleurs, ajoutaient à leur programme patriotique et constitutionnel quelques idées sociales d'une espèce nouvelle, grâce à l'introduction dans la secte de certains *maestri perfetti* ou *filadelfi*, plus ou moins touchés par la propagande du babouviste Buonarotti[1] et du jacobin Angeloni[2]. A eux, s'agrégèrent les membres d'une société d'origine française, l'*Épingle noire*, la *Spilla nera*. Sur cette société, on ne sait pas grand'chose, sinon qu'elle agit en France, contre le gouvernement de la Restauration, en 1816, sous le nom d'*Association des Amis de la patrie*[3]; les dossiers de la police ne nous renseignent nommément que sur l'un des affiliés, l'adjudant Monnier, condamné à mort, puis gracié et qui inonda les ministres de petitions sans intérêt[4]. Elle fut importée en Italie par Elena Monti, femme du général d'Arnaud, et fit une propagande active, semble-t-il, en faveur de Napoléon II[5]. La police autrichienne finit par connaître l'existence de la société, s'empara des conjurés, qu'elle jeta dans les prisons de Venise, puis, grâce à une correspondance interceptée, tomba sur l'organisation carbonarique de Milan et instaura le procès Maroncelli-Pellico, dont M. Luzio a récemment publié les actes[6]. Dès lors, quand éclatera le mouvement révolutionnaire de 1820, les sectaires lombards seront désorganisés, et Confalonieri hésitera à donner la main aux révoltés piémontais, pour finir par être lui-même arrêté en décembre 1821.

Dans le Piémont, en effet, la restauration de Victor-Emmanuel Ier avait abouti au renouvellement de tous les anciens privilèges, de tous les anciens errements. La charbonnerie, comme dans le Lombard vénitien, avait des ventes en plusieurs villes, et elle s'appuyait sur la société des *Adelfi*, partagée en 1817 entre les *Liberi Italiani* et les *Federati*, puis réunifiée en *Federati italiani*, en relation avec l'*Épingle noire*, et dirigée par le général Gifflenga. Le programme de ces sectaires se rapprochait assez de celui des sectaires napolitains, car ils voulaient comme roi constitutionnel le prince de Carignan, que Gifflenga avait mis en rapport avec Confalonieri et Angeloni, et, comme charte, la charte espagnole de 1812. A la nouvelle de la révolution napolitaine, et sur le même mode qu'à Naples, éclata, en 1821, un *pronunciamiento*, qui aboutit à l'abdication du roi, à la défection de Charles-Albert et à la défaite de Novare, où

1. Cf. G. Romano Catania, *Filippo Buonarrotti*, 2e éd. Milan, 1902, in-8°.
2. Dito, *loc. cit.*, p. 329 et suiv.
3. De Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, t. IV, p. 167.
4. Arch. nat., F7 6824, dr. 2636.
5. Sur cette société, cf. un article non utilisé par M. Dito, de G. Livi, *la Società della Spilla nera in Italia*, dans la *Revue napoléonienne*, 1904, t. III, p. 198-214, d'après certains documents de l'*Archivio* de Bologne.
6. *Processo Pellico-Marocelli*. Milan, 1903, in-8°. On trouvera au t. VIII des *Atti del Congresso internazionale di Scienze storiche*, t. IV, 1903, une contribution de M. D. Chiattone à la biographie de S. Pellico.

les Autrichiens accomplirent à l'égard des constitutionnels piémontais ce qu'ils avaient accompli à Rieti à l'égard des constitutionnels napolitains.

Ainsi, les livres de MM. Dito[1], Spadoni et Johnston nous montrent que partout les tentatives sectaires ont échoué. Bien plus, elles amènent une réaction qui s'exerce partout également, et Metternich, en 1822, ayant vu que le cardinal Rivarola sait en Romagne égaler dans la poursuite des sectaires les gouvernements de Modène, de Parme et de Plaisance, propose d'organiser un tribunal fédéral qui poursuivra toutes les sociétés secrètes, de la même façon que, dans ces dernières années, un ministre italien proposa de constituer une police internationale pour la recherche des anarchistes. Pourquoi cet échec? Aucun de ces auteurs ne le dit clairement. Mais la vraie raison semble bien être que l'esprit national n'était pas en Italie complètement formé, qu'il n'existait pas également dans toutes les classes de la société; dans chacun des états, où les populations sont encadrées dans des institutions particularistes en partie rénovées, les sociétés secrètes travaillent pour la constitution et pour l'unité au profit du personnel proprement local, de sorte qu'elles couvrent l'Italie d'un réseau, sans doute, mais d'un réseau brisé en plusieurs parties, et que les divergences de leurs statuts et de leurs symboles empêchent de réaliser l'association des efforts. A partir de 1820, les idées révolutionnaires s'orientent dans une nouvelle direction. Plusieurs hommes, comme Angeloni, comme Confalonieri, avaient compris la nécessité d'une éducation profonde de l'esprit populaire, trop passif. La *Giovine carboneria dei veri Italiani,* fondée par le Toscan Gherardi et le Parmesan Mussi[2], la *Giovane Italia* du Génois Mazzini[3], avec leur doctrine démocratique, leur sens de l'éducation par l'association, préparèrent l'Italie moderne, à laquelle le régime français, en détruisant bonne partie des institutions anciennes, les sociétés secrètes, même en échouant, avait travaillé. Quant au vieux carbonarisme, revenu dans son pays d'origine, la France, il y recruta des adhérents non moins héroïques, qui luttèrent pendant la Restauration, mais se perdirent, à partir de 1830, dans les groupements républicains et socialistes[4].

Georges Bourgin.

1. Le livre de M. Dito se termine par divers appendices, dont j'ai signalé plus d'un en passant. Le dernier comprend les reproductions, fort curieuses, de sceaux de loges et ventes napolitaines et d'insignes carbonariques. En dehors des livres de seconde main, notons que M. Dito a utilisé les archives de Lecce.

2. Cf. N. Rodolico, dans l'*Archivio storico italiano,* 1905, p. 481 et suiv.

3. Sur Mazzini, on consultera les numéros spéciaux de la *Rivista popolare* du 22 juin 1905 et de la *Rivista d'Italia* de juin 1905.

4. C'est ce que les livres de G. Weill et de Tchernoff nous ont montré, en attendant la thèse de M. A. Thomas.

Paul MATTER. **Bismarck et son temps.** T. I : *la Préparation, 1815-1862.* Paris, Alcan, 1905. In-8°, III-534 pages.

Le volume de M. Matter est le premier d'un ouvrage qui en aura trois : il conduit l'histoire de Bismarck jusqu'au moment où celui-ci devint président du Conseil, en septembre 1862. M. M. prend Bismarck à sa naissance, le 1er avril 1815. Dans un premier chapitre, il résume même à grands traits l'histoire de la famille et note chez quelques aïeux du chancelier certains goûts qu'il leur doit peut-être, certaines idées que la tradition et le milieu lui ont imposées d'abord. Rapidement aussi, il nous raconte l'enfance d'Otto en Poméranie, ses souffrances à l'institution Plamann, la liberté de ses études auprès d'un professeur indulgent et enthousiaste, M. Bonnell; les beuveries et les duels du séjour à Göttingen, où la vie de *Korpsstudent,* au milieu des jeunes hobereaux de la *Hanovera,* ancra plus fortement en Bismarck les préjugés de sa caste. Puis nous suivons le jeune homme dans ses premiers postes de fonctionnaire, où la paperasse le rebute; à Kniephof, où il reconstitue le bien paternel, non sans peine, mais non sans joie aussi, car cette vie de gentilhomme campagnard fut peut-être celle qu'il aima le mieux. Et nous en venons bientôt au début de sa vie publique : l'entrée de Bismarck, alors membre suppléant de l'ordre équestre au landtag de Saxe, dans la diète unie de 1847.

Jusqu'en 1851, il gardera la même attitude, celle du *Junker* dévoué à la monarchie de droit divin, défenseur acharné des privilèges nobiliaires, conservateur et Prussien exclusif, que le mouvement national inquiète et irrite doublement, par son caractère libéral, et parce que, dans l'Allemagne ainsi unifiée, la Prusse ne serait pas maîtresse. Dans les diètes de 1847 et 1848, à la Gazette de la Croix, à la Chambre prussienne, au Parlement d'Erfurt, enfin dans la Chambre encore, pendant les sessions de 1850 et 1851, il reste le champion ardent et hardi de ses convictions étroites : *Junkerthum* et *Preussenthum,* voilà tout son programme. En mars 1848, il s'indigne des concessions du roi et de la retraite des troupes devant l'émeute; il essaie de provoquer la répression. En mars 1849, il est de ceux qui poussent Frédéric-Guillaume à refuser la couronne impériale, offerte par des mains roturières. En décembre 1850, il prend la parole à la Chambre pour justifier la convention d'Olmütz, où la *camarilla,* et Bismarck avec elle, voyait moins alors une humiliation de la Prusse qu'une victoire sur la Révolution. Jusqu'à la nomination à Francfort, rien, semble-t-il, dans les idées de Bismarck, n'a changé encore.

Puis, dans les chapitres X à XIV, M. M. suit, au cours des événements qui la déterminent, la transformation si remarquable de Bismarck après 1851. En quelques mois de séjour à la diète, Bismarck devient l'adver-

saire irréconciliable de l'Autriche, après avoir applaudi à son triomphe. Gallophobe de naissance, il en vient presque à conseiller une entente avec Napoléon III, ou, tout au moins, ne voit-il de salut pour la Prusse que dans une neutralité bienveillante à l'égard de la France, en même temps que de la Russie; en 1854, pendant la guerre de Crimée, en 1859, pendant la guerre d'Italie, il tremble que son pays n'intervienne à la remorque de l'Autriche. Enfin, instruit par l'expérience, ce « réactionnaire rouge » finit par admettre que l'Allemagne, selon l'expression de M. Andler, pourra, sans danger, « s'assimiler la démocratie bourgeoise » : l'idée d'une représentation du peuple ne l'effraie plus. Mais, en 1858, survient la régence du prince Guillaume et l'*ère nouvelle* commence; c'en est fait de la *camarilla*, de la faveur de Bismarck, qui, par moments, avait presque dirigé, par l'intermédiaire de Gerlach, la politique générale de la Prusse. On l'éloigne d'abord à Saint-Pétersbourg, ensuite à Paris, demi-exil dont il sut à merveille tirer profit. Enfin, en 1862, le conflit s'aggrave entre Guillaume, devenu roi, et la Chambre de Prusse. Roon a besoin de Bismarck et l'appelle. Le premier volume de M. M. s'arrête là, au seuil des années décisives, que nous racontera le second.

Je n'ai, dans cette brève analyse, parlé que de Bismarck, et peut-être le titre de l'ouvrage : *Bismarck et son temps*, semble-t-il promettre un peu plus que nous n'y trouvons. M. M. nous raconte, il est vrai, les événements qu'il faut connaître pour comprendre les idées et les actes du futur chancelier, mais sommairement, et les pages qu'il leur consacre ne sont pas les plus personnelles : son titre ne serait tout à fait justifié que par une œuvre énorme, qu'il n'avait nullement l'ambition de nous donner. Du moins nous offre-t-il un livre très sérieux, utile, que plusieurs autres études ont précédé et préparé[1], et dont la lecture est agréable, ce qui ne nuit pas. M. M. a lu de près, dans les meilleurs recueils, les lettres de Bismarck; il a soigneusement dépouillé les *Bismarck-Regesten* et le *Bismarck-Iahrbuch*. Ses sources sont abondantes et toujours indiquées en note de façon précise. Les vues sont moins pénétrantes que dans le petit livre d'Andler, mais elles sont justes. Peut-être les idées maîtresses pourraient-elles se dégager parfois avec plus de relief encore, à travers la suite chronologique et nombreuse des faits. Mais le ton est réellement impartial, ce qui, dans une étude aussi délicate, prouve un vrai tempérament d'historien; le récit est toujours simple et net. Enfin, le style n'est jamais indifférent; avec quelques hardiesses d'expression, une nuance un peu familière par moments, il

1. Quelques articles : *Un parlement d'un mois : Erfurt* (*Annales des Sciences pol.*, sept. 1904). *Les Missions de M. de Persigny à Berlin* (*Rev. d'hist. dipl.*, 1898). *L'Incident d'Olmütz* (*Rev. hist.*, nov. 1904). Un volume : *la Prusse et la Révolution de 1848*. Paris, 1903.

est toujours rapide, coloré et vivant. Il fait lire avec plaisir un livre qui mérite tout à fait d'être lu[1].

G. Pagès.

1. Je relève en passant quelques négligences. P. 11, l. 3, lire *guerre de Trente ans*, au lieu de *guerre de Cent ans;* p. 52, l. 7, *thermomètre*, au lieu de *baromètre;* p. 65, l. 10, *biens*, au lieu de *liens;* p. 64, l. 4, *Novare*, au lieu de *Navare;* p. 204, note, *1656*, au lieu de *1666;* p. 330, l. 25, *rhénans*, au lieu de *rhénaux;* p. 479, l. 24, *Kladerradatsch*, au lieu de *Kladerratsch*. P. 445 et 472, M. M. décrit de façons contradictoires une blessure que Bismarck se fit en tombant de cheval. P. 320, *une bouteille de vin froid de Sect;* l'expression *Sectwein* signifie simplement un vin sec et se dit, par exemple, d'un champagne sec. Tout cela a d'ailleurs bien peu d'importance.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

---

1. — **Revue d'histoire moderne et contemporaine**. Tome VII, n° 1, octobre 1905. — G. Lanson. La formation de la méthode historique de Michelet (métaphysicien et romantique, Michelet puisa sa méthode surtout dans Dugald Stewart, dans Vico et dans Herder; « cette méthode n'oblige pas à choisir des faits exacts, à les contrôler rigoureusement; elle invite à ne voir dans les faits que des symboles qui seront vrais dès qu'ils représenteront bien l'idée, et par conséquent à placer dans ce seul rapport de fait à l'idée le critérium de la vérité historique »). — Henri Prentout. Le travail d'histoire moderne en province : la Normandie, année 1904. = Comptes-rendus : *J. Baudry*. Étude historique et biographique sur la Bretagne à la veille de la Révolution, à propos d'une correspondance inédite, 1782-1790 (recueil de lettres d'un intérêt historique très restreint). — *Edmond Parisot*. Un éducateur mystique : Jean-Frédéric Oberlin, 1740-1826 (très intéressant). = N° 2, novembre. A. Mathiez. Coup d'œil critique sur l'histoire religieuse de la Révolution française (très intéressant; cherche à démontrer que, jusqu'à la fin de la Constituante et même après la Législative, les patriotes essayèrent d'organiser une Église, même en dehors du catholicisme, de réaliser l'unité religieuse au profit de l'État. C'est plus tard seulement, comme l'a déjà dit A. Aulard, que l'idée de la séparation commença de se faire jour). — J. Calmette. Le travail d'histoire moderne en province : la Bourgogne, année 1904. = Compte-rendu critique : *U.-V. Chatelain*. Le surintendant Nicolas Fouquet, protecteur des lettres, des arts et des sciences (beaucoup de faits; mais l'auteur a singulièrement exagéré le rôle de Fouquet; d'assez graves défauts de méthode).

2. — **Revue des Études historiques**. 1905, septembre-octobre. — Félix Aubert. Le Parlement et la ville de Paris au XVIe siècle; fin (les hôpitaux et la médecine, l'instruction publique, l'administration de la ville de Paris). — Marcel Marion. Le garde des sceaux Lamoignon et la réforme judiciaire de 1788; suite (la réforme en Bretagne et en Dauphiné). = Comptes-rendus critiques : *Demimuid*. Vie du vénérable Justin de Jacobis (bonne biographie d'un lazariste; né en Basilicate en 1800, Jacobis fut le premier vicaire apostolique de l'Abyssinie). — *Pierre Noël*. Les rapports de la France et du Maroc (bon).

3. — **La Correspondance historique et archéologique**. 1905, août-septembre. — Eug. Welvert. La querelle du prince Napoléon et du comte d'Haussonville (à propos de l'*Église romaine et le premier*

Empire, dont certains passages avaient vivement irrité le prince. Il s'efforça d'interdire à son contradicteur l'accès des Archives impériales et le droit d'y chercher des documents sur l'histoire qu'il étudiait. Détails intéressants sur l'administration des Archives vers la fin de l'administration du marquis de La Borde. La lutte se termina par le déplacement de ce dernier, qui fut nommé sénateur et remplacé par Alfred Maury). = Octobre. Réorganisation des archives de France. Le rapport parlementaire et le projet de loi.

4. — Revue des Études rabelaisiennes. Tome III, 1905, 3e fascicule. — Abel Lefranc. Picrochole et Gaucher de Sainte-Marthe (les événements de la guerre picrocholine, en 1532, ont pour origine un fait réel, celui d'un procès intenté à Gaucher de Sainte-Marthe, docteur en médecine, seigneur de Lerné, par plusieurs particuliers et marchands de la région saumuroise et chinonaise, à propos des obstacles que ce Gaucher avait apportés à la navigation sur la Loire en construisant des moulins, barrages à poisson, etc. Le père de Rabelais, Antoine, qui possédait des terres près de celles de Gaucher, sur la Loire et ailleurs, fut partie au procès, dont les pièces ont été retrouvées par M. Lefranc aux archives d'Orléans. Gaucher de Sainte-Marthe est devenu le Picrochole du roman de Rabelais). — J. Barat. L'influence de Tiraqueau sur Rabelais; fin (avant d'achever son IIIe livre, Rabelais a connu et utilisé le *De legibus* de Tiraqueau, paru en 1546; il lui doit la plupart de ses idées sur la femme et le mariage). — Dr de Santi. Le cours de Rabelais à la Faculté de Montpellier, 18 octobre 1537-1538. — Abel Lefranc. Nouveaux documents sur la famille de Rabelais.

5. — Revue d'histoire, rédigée à l'État-major de l'armée. 1905, octobre. — Études sur la tactique de l'infanterie au XVIIIe siècle. — La campagne de 1793 à l'armée du Nord et des Ardennes. De Valenciennes à Hondschote; 1er art.; suite en novembre. — La guerre de 1870-1871. L'armée de Châlons; 2e partie : la Marche vers Montmédy; chap. III : Journée du 25 août; chap. IV (novembre) : Journée du 26 août. = Novembre. La course de Benavente (on donne ce nom à la marche de Napoléon Ier qui, en décembre 1808, manœuvra pour couper l'armée anglaise. Histoire, jour par jour, de cette course à l'ennemi qui n'eut, d'ailleurs, aucun résultat pratique).

6. — Journal des Savants. 1905, octobre. — J. Guiffrey. Inventaire des monuments d'art en France et en Allemagne. — É. Berger. Innocent III et les Albigeois (à propos de l'ouvrage d'A. Luchaire). — S. Lévi. L'Inde ancienne (à propos de l'ouvrage de Vincent-A. Smith, « ouvrage d'ensemble qui sera pour un long temps le guide nécessaire du grand public et même des indianistes, » mais le système chronologique de l'auteur est chancelant ou fragile). — Th. Reinach. L'Égypte sous les Lagides (à propos de l'ouvrage de Bouché-Leclercq; explication rationnelle de la conduite de Cléopâtre); fin en novembre. — A. Luchaire. Un document retrouvé (c'est une liste détaillée des évêques qui

assistèrent au concile du Latran en 1215. Cette liste se trouvait consignée sur le registre d'Innocent III qui contenait les lettres de la dix-huitième et de la dix-neuvième année, mais qui est perdu ; M. Luchaire l'a retrouvée dans un manuscrit de Zurich. Il dresse à la suite le tableau méthodique des diocèses qui y sont notés et termine en publiant un autre morceau inédit : c'est le complément d'une lettre adressée en 1213 par Innocent III au soudan d'Égypte). = Novembre. E. Pottier. L'art antique en Espagne. — P. Puiseux. Les dernières années de la Correspondance de Huygens. — L. Leger. Le cycle épique de Marko Kraljevic.

7. — **Bulletin critique**. 1905, n° 29. — *A. Dufour*. Saint Irénée (remarquable). = N° 30. *Henri Gravier*. La colonisation de la Louisiane à l'époque de Law, 1717-1721 (excellent). = N° 31. Mémoires du maréchal de Villars ; publ. p. le *marquis de Vogüé;* t. VI. — Le Catalogue de Zoega (histoire du *Catalogus codicum copticorum mss.*, qui était achevé en 1805 et qui vient seulement de paraître chez Hinrichs, à Leipzig). = N° 32. *Paul Foucard*. Le culte de Dionysos en Attique (très intéressant). = N° 33. *G.-M. de Fruges*. J.-J. Olier, 1608-1657, curé de Saint-Sulpice et fondateur des séminaires. Essai d'histoire religieuse sur le XVIIe siècle (ouvrage agréable, érudition abondante, mais peu précise). — *Mgr Baunard*. Ernest Lelièvre et les fondations des Petites Sœurs des pauvres, 1826-1889 (d'après la correspondance d'E. Lelièvre, qui fut vraiment un saint ; très attachant). — *A. Cartellieri*. Ueber Wesen und Gliederung der Geschichtswissenschaft (bon).

8. — **Revue critique d'histoire et de littérature**. 1905, 30 septembre. — *A. Erman*. Die ægyptische Religion (très bon résumé, bien illustré). — *F. Jacoby*. Das Marmor Parium (nouvelle édition, accompagnée d'un précieux commentaire). — *André Bonnefons*. Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles (bon). = 7 octobre. *Fr.-W. de Bissing*. Die Mastaba des Gemni-Kai (excellentes reproductions par la photogravure). — *H.-R. Hall*. Nitokris-Rhodopis (ingénieuse tentative pour établir que la Rhodopis d'Hérodote est l'original de la Nitokris de Manéthon). — *Th. Mommsen*. Reden und Aufsætze. Gesammelte Schriften. — *Général Canonge*. La campagne de 1769 en Corse et le maréchal de Vaux (excellent. La valeur de Paoli comme général sort de cette étude très amoindrie). — *Rod. Reuss*. Jean Hermann. Notes historiques et archéologiques sur Strasbourg (se rapportant aux années 1796-1799). — *K.-G. Bockenheimer*. Kurmainz im Fürstenbunde. Franz Konrad Macke, Bürgermeister von Mainz, 1756-1834 (deux excellents travaux). — *Dr Miquel Dalton*. Les médecins dans l'histoire de la Révolution (bon). — *Dr Alf. Guillois*. Étude médico-psychologique sur Olympe de Gouges (très intéressant). — *O. Christe*. Feldmarschall Johannes Fürst von Liechtenstein (excellente biographie admirablement éditée). — Inventaire sommaire des archives historiques du ministère de la Guerre ; III, 1 (F. Brun analyse la correspondance du 1er janvier 1710 au 1er janvier

1722). — Inventaire sommaire des archives du département des Affaires étrangères. Correspondance politique; t. I (relatif à l'Allemagne, l'Angleterre, la république Argentine et l'Autriche). — *Mauss*. L'origine des pouvoirs magiques dans les sociétés australiennes (bon). = 14 octobre. *Sophus Müller*. Urgeschichte Europas (manuel qui est, en réalité, une critique de l'enseignement de Montelius; Copenhague contre Stockholm. Dans son ensemble, ce manuel « ne peut qu'induire en erreur les commençants auxquels il est destiné »). — Novaesium; das im Auftrag des Rheinischen Provinzialverbandes vom Bonner Provinzialmuseum 1887-1900 ausgegrabene Legionslager (bonne contribution à l'histoire de l'armée romaine). — *Paul Granié*. Une commune du Quercy pendant la Révolution (Saint-Céré, dans le Lot; intéressant). — *H. Coutanceau*. La campagne de 1794 à l'armée du Nord; 1re partie : Organisation; t. II (contient une foule de renseignements et de documents). — *Vicomte du Breil de Pontbriand*. Un chouan : le général du Boisguy (apologie du général, faite d'ailleurs avec soin; un des meilleurs livres que nous ayons sur l'histoire de la chouannerie). — *Patrice Mahon*. Études sur les armées du Directoire; 1re partie : Joubert à l'armée d'Italie, Championnet à l'armée de Rome (excellent). — *Vicomte de Meaux*. Souvenirs politiques, 1871-1877 (remarquable). — *Karl Jacob*. Bismarck und die Erwerbung Elsass-Lothringens (bon). = 21 octobre. *R. Weil*. Recueil des inscriptions égyptiennes du Sinaï (travail très méritoire). = 28 octobre. *O. de Lemm*. Koptische Studien, 26-45 (remarquable). — *H.-J. Heyes*. Bibel und Ægypten, Abraham und seine Nachkommen in Ægypten (livre bien documenté et qui se lit avec plaisir; l'auteur, qui est un prêtre, se propose surtout d'illustrer par les monuments égyptiens les passages des livres saints qui se rapportent à l'Égypte, afin de montrer l'exactitude des renseignements qu'ils contiennent). — *A. Luchaire*. Innocent III. La croisade des Albigeois (remarquable). — *K. Hœhlbaum*. Der Kurverein von Rense im Jahre 1338 (travail excellent et définitif). — *W. Brecht*. Die Verfasser der Epistolae obscurorum virorum (la première partie est l'œuvre de Crotus Rubianus et la seconde, de Hutten. La démonstration est péremptoire). — *Ad. Vautier*. Voyage de France. Mœurs et coutumes françaises, 1664-1665. Relation de Sébastien Locatelli, prêtre bolonais (très amusant et intéressant, surtout pour Paris et pour Lyon). — *Dr F. Desmons*. Études historiques, économiques et religieuses sur Tournai pendant le règne de Louis XIV (bon). = 4 novembre. *A. H. Gardiner*. The inscription of Mes, a contribution to the study of ægyptian judicial procedure (excellent). — *N. de G. Davies*. The tombs of Panehesy and Meyrira II (planches excellentes). — *M. Rostowzew*. Römische Bleitesseræ (bon). — *Hans Freiherr von Soden*. Die Cyprianische Briefsammlung (travail critique très méritoire). = 11 novembre. *Wilhelm Meyer*. Die Legenden des heiligen Albanus (excellente étude sur la légende du « protomartyr » d'Angleterre et même sur un groupe de légendes qui intéressent la France). — *Br. Krusch*. Ionae, Vitae sanctorum Columbani, Vedastis, Joannis (remarquable édition).

— *Abbé E. Lesne.* La hiérarchie épiscopale, provinces, métropolitains, primats, en Gaule et en Germanie, depuis la réforme de saint Boniface jusqu'à la mort d'Hincmar, 742-882 (très bon travail critique). — *F. Dumas.* Étude sur le traité de commerce de 1786 entre la France et l'Angleterre (bon. Charles Schmidt montre combien ce traité fut mal accueilli par les industriels et quelles protestations ils ne cessèrent de renouveler jusqu'à la création de l'Empire et même plus tard. « Si l'on fait la preuve que le régime douanier inauguré en 1791 et continué après 1815 développa l'industrie française, on aura établi, du même coup, que ce traité fut une erreur »). — *Albert Meynier.* La Révellière-Lepeaux, 1753-1795 (La Révellière fut député angevin à la Constituante et à la Convention; l'auteur a donc esquissé une histoire de l'Anjou à cette époque, mais il n'a réussi à bien traiter ni l'histoire de la province ni la biographie de son héros, dont il entreprend l'apologie). = 18 novembre. *M. Steichen.* Les Daimyô chrétiens ou Un siècle de l'histoire religieuse et politique du Japon, 1549-1650 (intéressant). — *Sébéos.* Histoire d'Héraclius, traduite de l'arménien et annotée par *F. Macler* (édition très utile; on regrette que l'annotation historique ne soit pas plus abondante ni exacte). — *F. Hirsch.* Das Tagebuch Dietrich Sigismund von Buchs, 1674-1683; t. I (important pour l'histoire du grand Électeur; ce journal, rédigé par Thierry de Buch, gentilhomme d'origine mecklembourgeoise, est en français). — The Cambridge modern history; t. VIII : The french Revolution (consciencieux, inégal; l'histoire intérieure de la France sous la Révolution, peu originale, est assez souvent fautive dans le détail. L'ensemble est fort digne d'estime). — *F. Uzureau.* Histoire du Champ des martyrs. — *Abbé Ch. Boutard.* Lamennais; sa vie et sa doctrine; t. I, 1782-1828 (intéressant, un peu gris; n'a pas bien saisi le principe de l'évolution qui conduisit Lamennais d'une doctrine de théocratie chrétienne au mysticisme démocratique). — *J. Bourdeau.* Socialistes et sociologues (très intéressant). = 25 novembre. *W. Erman* et *E. Horn.* Bibliographie der deutschen Universitæten (très copieuse bibliographie des travaux relatifs aux cinquante universités, actuelles ou disparues, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Suisse, des provinces baltiques et de la Russie). — *Dahlmann-Waitz.* Quellenkunde der deutschen Geschichte; 7e Aufl. (édition améliorée et très augmentée). — *H. Harrisse.* Le président de Thou et ses descendants, leur célèbre bibliothèque, leurs armoiries et les traductions françaises de J.-A. Thuani « Historiae sui temporis » (excellent). — *Edm. Parisot.* Un éducateur mystique : J.-Fr. Oberlin, 1740-1826 (remarquable). = 2 décembre. Recueil de mémoires et de textes publiés en l'honneur du XIVe Congrès des orientalistes par les professeurs de l'École supérieure des lettres et des Médersas. — *Suitbert Bæumer.* Histoire du bréviaire; trad. p. *dom R. Biron* (traduction utile d'un répertoire excellent, qui est une notable contribution à l'histoire). — *J. Loserth.* Geschichte des spæteren Mittelalters, 1197-1492 (beaucoup de faits clairement exposés, bibliographie abondante, pas d'idées).

— *H. Vignaud*. Études critiques sur la vie de Colomb avant ses découvertes (Colomb est un mystificateur; ses biographes ont accrédité des erreurs et des faux que Colomb lui-même a dictés. Tout de même, il a découvert l'Amérique). — *W. Irvine*. The army of the indian Moghuls; its organization and administration (bon). — *N. Bain*. Scandinavia; a political history of Denmark, Norway and Sweden, 1513-1900 (insuffisant et paradoxal).

9. — Bulletin de littérature ecclésiastique. 1905, avril-mai. — A. Degert. Les origines de la Réforme (quelques pages d'après l'ouvrage d'Imbart de la Tour). — La valeur historique du dogme. Répliques de MM. Blondel, Laberthonière et d'un lecteur du *Bulletin*. = Juin. Pierre Batiffol. Pour l'histoire des dogmes (parle de quelques publications françaises récentes). = Juillet-octobre. Louis Saltet. La formation de la légende des papes Libère et Félix (distingue, dans l'élaboration de cette légende, trois moments successifs, représentés par quatre lettres apocryphes attribuées au pape Libère et contenues dans les *Fragmenta ex opere historico* de saint Hilaire de Poitiers, par la Vie de Libère et par celle de Félix dans le *Liber Pontificalis*). — Rivière. Histoire du dogme de la Rédemption (analyse d'une thèse pour le doctorat en théologie soutenue à l'Institut catholique de Toulouse).

10. — Bulletin hispanique. Tome VII, n° 4, octobre-décembre 1905. — H. de la Ville de Mirmont. Cicéron et les Espagnols; suite. — Alfred Morel-Fatio. La duchesse d'Albe, Dª Maria Enriquez, et Marie de Médicis (publie plusieurs lettres de la duchesse relatives à la maladie et à la mort de la reine d'Espagne Élisabeth, fille de Catherine de Médicis, ainsi qu'à l'éducation des filles laissées par la défunte, 1567-1570).

11. — Mélanges d'archéologie et d'histoire (École française de Rome). 25e année, fasc. 3-4, mai-août 1905. — T. Ashby. Monte Circeo (description des monuments antiques qui subsistent en cet endroit, situé sur le territoire de S. Felice-Circeo, avec une carte). — J. Calmette. Épitaphes et poèmes sur Charles VII, extraits des Manuscrits de la reine, au Vatican. — Dom R. Ancel. Les tableaux de la reine Christine de Suède. La vente au régent d'Orléans. — P. Hazard. Les milieux littéraires en Italie, de 1796 à 1799. — Martin Chabot. Le registre des lettres de Pierre Ameil, archevêque de Naples, 1363-1365, puis d'Embrun, 1365-1379. — A. Grenier. La transhumance des troupeaux en Italie et son rôle dans l'histoire romaine.

12. — Revue archéologique. 1905, juillet-août. — Salomon Reinach. Xerxès et l'Hellespont (explique par l'histoire comparée des superstitions antiques les trois épisodes de la vengeance exercée par le roi des Perses sur l'Hellespont : la flagellation des eaux, le jet des entraves, la malédiction). — Jean Ebersolt. Miniatures byzantines de Berlin. — Th. Reinach. Une monnaie de Dodone au type de Zeus Naos.

— M. Chabert. Histoire sommaire des études d'épigraphie grecque en Europe; suite.

13. — Nouvelle Revue historique de droit. 1905, septembre-octobre. — L'ancien coutumier du pays de Berry (sous sa forme primitive, ce coutumier a été rédigé vers 1312; l'auteur, anonyme, était sans doute officier du roi, très au courant des usages de Bourges. Catherinot paraît en avoir vu le manuscrit original, contenant les 80 premiers articles. Nombreuses interpolations subséquentes. Publie en appendice les Annotations de Jehan de la Loë sur les articles 62, 81-168). — A. Dumas. Le conseil des prises sous l'ancien régime; fin (pièces justificatives, 1624-1790). = Comptes-rendus critiques : *R. di Ruggiero.* Studî papirologici sul matrimonio e sul divorzio nel Egitto greco-romano (apporte un certain nombre de faits nouveaux). — *Th. Kipp.* Geschichte der Quellen des römischen Rechts (2e édit.; très améliorée).

14. — Annales de géographie. 1905, 15 mai. — P. Vidal de la Blache. La conception actuelle de l'enseignement de la géographie. — L. Gallois. Les programmes d'enseignement de la géographie dans les lycées et les collèges et leur application. — Paul Dupuy. Les procédés et le matériel de l'enseignement de la géographie dans les lycées et les collèges. = 15 juillet. Antoine Vacher. L'océanographie moderne. — Capitaine Levainville. Les Mauges. Notes de géographie humaine. — Fernand Maurette. État de nos connaissances sur le nord-est africain.

15. — Revue de géographie. 1905, 1er juillet. — Louis Dop. Leipzig (le commerce à Leipzig; en particulier la foire, son caractère actuel et ses organes). = 1er août. Paul Barré. La Nouvelle-Zélande (histoire de la colonisation anglaise; état actuel); fin le 1er septembre. — Rouire. Les récentes annexions de l'Angleterre en Arabie (annexion de l'Hadramaout; la situation actuelle à Mascate et démembrement de cet État; agissements des Anglais à Koueit, au Nedjed et dans l'Yemen, et l'insurrection actuelle). = 1er octobre. La guerre russo-japonaise; fin (la paix). = 1er novembre. La guerre russo-japonaise : le traité anglo-japonais. — Paul Barré. Le Canada (aspect physique, organisation politique, population). — Gustave Regelsperger. La délégation française en Perse : mission de Morgan (résumé de l'ouvrage de J. de Morgan). — L. Arqué. L'essor économique de l'Allemagne au xixe siècle (d'après l'ouvrage du Dr Sombart).

16. — Le Bibliographe moderne. 1904, novembre-décembre. — Emm. de Margerie. A propos de la *Bibliographia geologica* de MM. Mourlon et Simoens. — Th. Legrand. Notes sur l'organisation des archives municipales de Guipuzcoa. = 1905, janvier-avril. Roserot. Catalogue des actes royaux conservés dans les archives de la Haute-Marne; fin (en tout 566 numéros; le catalogue s'arrête à l'année 1501). — Henri Stein. La collection Duviert à la Bibliothèque nationale (département des

Estampes; c'est une collection de vues, plans et gravures concernant les villes de France. Catalogue de cette collection).

17. — La Revue de Paris. 1905, 1er octobre. — Gustave FLAUBERT. Lettres à ma nièce; suite le 15 octobre, le 1er et le 15 novembre; fin le 1er décembre (1871-1880; très intéressant, surtout au point de vue littéraire). — Lieutenant-colonel PÉROZ. Débuts de soldat : 1870 (le futur soldat n'avait alors que douze ans; raconte ses impressions à Vesoul depuis la déclaration de guerre jusqu'à l'arrivée des Allemands et ses tentatives pour combattre, à sa manière, l'envahisseur). — G. GLOTZ. L'étude du droit grec (montre que cette étude permet de tracer l'évolution du droit depuis les plus anciennes formes de la société primitive jusqu'aux formes les plus compliquées des sociétés démocratiques). — Daniel MASSÉ. Un candidat au trône de Pologne, 1759-1764 (avant la mort d'Auguste III, son fils, Xavier de Saxe, appuyé par sa sœur la dauphine et poussé par son ancien précepteur, maintenant son aide de camp, Boué de Martanges, intrigua pour obtenir la couronne de Pologne. Après la mort d'Auguste III, ses intrigues continuèrent, mais sans succès; Choiseul ne voulut pas affronter seul l'hostilité de Catherine II, qui patronnait ouvertement Poniatovski. L'article a été fait à l'aide de la correspondance même de Xavier de Saxe, aujourd'hui déposée aux archives de l'Aube). = 15 octobre. L. SÉCHÉ. Les manuscrits de Lamartine. — Lieutenant-colonel PÉROZ. Débuts de soldat : la guerre carliste; fin le 1er novembre (croquis colorés et vivants; ils font revivre moins les faits militaires que l'état d'esprit des carlistes, en particulier leur haine contre les Français). = 1er novembre. Frédéric MASSON. Partie carrée à Naples, janvier 1812 (différend entre le baron Durant, envoyé extraordinaire de Napoléon auprès de Murat, et le prince Dolgorouki, ambassadeur de Russie; simple affaire de préséance en apparence, en réalité c'était une lutte diplomatique très serrée où Murat jouait sous main sa partie, avec le désir d'affirmer son indépendance à l'égard de l'empereur). — BILLOT. Un mariage princier en Portugal, 1886 (ce qui fait l'intérêt de cet article, c'est l'attitude que le gouvernement français et son ambassadeur durent observer pendant la négociation et surtout pendant les fêtes de ce mariage, qui unissait l'héritier du trône portugais à une fille du comte de Paris, au moment où le comte de Paris tenait une cour presque royale à Paris et faisait officiellement acte de prétendant à Lisbonne. L'ambassadeur étant l'auteur même de l'article, celui-ci en devient plus significatif). = 15 novembre. Victor HUGO. Le Neckar, Heilbronn, Stuttgart. — Arvède BARINE. L'enlèvement de M. le Premier (raconte agréablement comment M. de Beringhen, premier écuyer du roi, fut, en 1707, enlevé près du pont de Sèvres par un parti ennemi, composé d'ailleurs en majorité de Français et commandé par un Français, le colonel Guethem). — Charles LESAGE. L'achat des actions de Suez, 1875 (raconte comment l'affaire ne put être conclue par la France et comment elle le fut par l'Angleterre, ce que l'opération coûta et rapporta au gouvernement anglais).

= 1er décembre. Étienne DEJEAN. Beugnot, préfet du Consulat (d'après les papiers de Beugnot).

18. — Académie des sciences morales et politiques. Séances et travaux. *Compte-rendu.* 1905, 9e et 10e livr. — Louis MICHON. Le gouvernement parlementaire au début de la deuxième Restauration (expose comment fut constitué et comment fonctionna le premier cabinet de Louis XVIII après la Restauration; de l'influence exercée par l'étranger sur la formation d'un cabinet homogène). — Ch. PETIT-DUTAILLIS. Un nouveau document sur l'Église de France à la fin de la guerre de Cent ans; le registre des visites archidiaconales de Josas (voir *Rev. hist.*, LXXXVIII, 296-316). — WEISS. Note sur les recherches des restes de l'amiral Jones. = 11e livr. A. CHUQUET. Négociations de Dugommier avec l'Espagne en 1794. — Léon LALLEMAND. De l'admission et du soin des malades dans les Maisons-Dieu du moyen âge. — Ad. LAIR. Un coup d'État académique (en 1854, pour répondre à l'élection d'O. Barrot par l'Académie des sciences morales et politiques, le ministre de l'Intérieur, Fortoul, fit prendre un décret qui créait à cette académie une section nouvelle, de « Politique, administration et finances », et en nommait directement les membres). — Fr. PICAVET. Deux directions de la théologie et de l'exégèse catholiques au XIIIe siècle : Roger Bacon et saint Thomas d'Aquin.

19. — Annales de l'Est et du Nord. 1905, octobre. — Souvenirs du baron André SERS, préfet de la Moselle sous le règne de Louis-Philippe, 1830-1838 (ces souvenirs ont été écrits longtemps après les événements, sous le second Empire). — Raoul BLANCHARD. Sur la date de l'invasion marine dans la plaine maritime de Flandre, à l'époque historique (cette plaine a été inondée vers la fin du IVe siècle de notre ère). — Georges LE GENTIL. La Flandre jugée par un Castillan (d'après les *Recuerdos* de don Ramón de Mesonero-Romanos, mort en 1882). — F. LENNEL. Le siège de Calais par les Espagnols, 1596 (Calais fut enlevée par surprise et pillée; elle fut restituée au traité de Vervins). = Bibliographie : *P. Boyé.* La milice en Lorraine au XVIIIe siècle (bon; l'auteur semble avoir épuisé le sujet). — *G. Kurth.* Notger de Liège et la civilisation au Xe siècle (très remarquable).

20. — Annales du Midi. 1905, octobre. — J. ADHER. Les biens patrimoniaux du diocèse de Rieux au XVIIIe siècle (on entend par « biens patrimoniaux » l'une des deux sources de revenus des communautés, l'autre, pour les villes, étant l'octroi; étude sur la nature et la quotité de ces biens, d'après les archives locales). — A. THOMAS. Isarn de Fontiès, archiprêtre de Carcassonne, archevêque de Riga, de Lund et de Salerne, mort en 1310 (cet Isarn « de Fontiano », qui est un Français et qui mourut archevêque de Riga, doit être distingué d'Isarn ou plutôt Isnard Tacconi, Italien, né à Pavie, qui fut archevêque de Thèbes en 1308 et mourut en 1329. Rectifie en passant la série des évêques de Carcassonne à la fin du XIIIe siècle). — A. VIDAL. Les comptes consu-

laires de Montagnac, Hérault (première moitié du xve siècle ; publication fragmentaire). = Comptes-rendus critiques : *E. Roschach.* Histoire graphique de l'ancienne province de Languedoc (histoire graphique, c'est-à-dire exposé, sous forme d'album, des témoignages que la province a laissés d'elle-même par les monnaies, les médailles, les sceaux, les pierres gravées et les dessins des anciens livres). — *Abbé J. Aulagne.* Un siècle de vie ecclésiastique en province. Henri et Raymond de La Martonie, François de La Fayette, Louis de Lascaris d'Urfé. La Réforme catholique dans le diocèse de Limoges au xviie siècle (beaucoup de faits nouveaux et d'assez grandes lacunes).

21. — Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Tome XXXIII, 1905, 2e trimestre. — Comte de Gironde. Rubens. Souvenir d'un voyage dans les Flandres. — Jean Fourgous. Notice sur les fresques de l'église de Rampoux, arr. de Gourdon. — Dr Boé. Les domaines de la commanderie de Lavilledieu au xviiie siècle. — Abbé Galabert. Les écoles d'autrefois dans le pays du Tarn-et-Garonne; suite. — Abbé de Reyniès. Procès-verbal du siège et destruction du château de Reyniès et ses dépendances (26 juin 1679).

22. — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne. 1904, août-novembre. — J. Bonneton. Étude sur les statues dites « Pédauques » du moyen âge. La « reine pédauque » d'Auvergne. = 1905, janvier. Fr. Mège. Les populations de l'Auvergne au début de 1789; suite en mars; fin en avril (article très fouillé). = Février. Marcellin Boudet. Le domaine des dauphins de Viennois en Auvergne.

23. — Revue de Gascogne. 1905, septembre-octobre. — C. Tauzin. Les débuts de la guerre de Cent ans en Gascogne, 1327-1340 (article intéressant, à noter). — J. Dedieu. Le prieuré de Saint-Lézer-sur-l'Adour en 1402 (d'après le procès-verbal de la visite de Guillaume Rigaud, abbé de Lézat, de qui dépendait Saint-Lézer). — A. Degert. L'ancien diocèse d'Aire ; suite (à noter une étude sur les évêques d'Aire « évêques de Gascogne »). — V. Auriol. La coutume de Cadeilhan (publie le texte latin fourni par un manuscrit des archives départementales de la Haute-Garonne ; ce manuscrit est du xve siècle. Traduction française en regard et commentaire). — C. Cézérac. L'abbé de Montesquiou-Fezensac, prieur de Saint-Orens.

24. — Société des Antiquaires de l'Ouest. *Bulletin.* 1905, 1er trimestre. — Lot. Réponse à la défense de M. Alfred Richard et réplique de M. Alfred Richard à cette réponse. = 2^e trimestre. Ernault. Nouvelles notes sur l'inscription du Vieux Poitiers (propose une nouvelle traduction de cette inscription celtique qui a subi assez fortement l'influence latine). — G. Caillard. Le Castrum Araldi (histoire de la formation de Châtellerault).

---

25. — Revue d'Alsace. 1905, novembre-décembre. — Rod. Reuss.

Londres et l'Angleterre en 1700, décrites par un commis négociant strasbourgeois : Jean-Éverard Zetzner (détails assez piquants sur la vie à Londres). — H. Adam. Nos chaudronniers ; fin. — Mgr Chèvre. Les suffragants de Bâle au xviie siècle ; suite. — Ch. Hoffmann. Les élections aux états généraux ; Colmar-Belfort ; suite.

---

26. — Analecta Bollandiana. 1905, n° 3. — H. Quentin. Passio S. Dioscori. — A. Poncelet. La date de la fête des saints Félix et Regula. — P. Peeters. Historia S. Abramii ex apographo arabico. — E. Hocedez. Lettre de Pierre Ranzano au pape Pie II sur le martyre du B. Antoine de Rivoli. = Comptes-rendus : *Rady*. Geschichte der katholischen Kirche in Hessen, vom heil. Bonifatius bis zu deren Aufhebung durch Philipp den Grossmutigen, 722-1526 (non dénué de mérite ; l'auteur n'a pas tenu suffisamment compte des publications scientifiques relatives à son sujet). — *S. Schiwietz*. Das morgenländische Mönchtum (quelque peu suranné). = N° 4. H. Moretus. Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecae Bollandianae. — H. Delehaye. Hesychii Hierosolymorum presbyteri laudatio S. Procopii persae. — A. Poncelet. Une source de la vie de saint Malo par Bili. = Comptes-rendus : *Lucius*. Die Anfänge des Heiligenkults in der christlichen Kirche (ne peut être recommandé comme un guide sûr). — *B. Krusch*. Ionae vitae sanctorum Columbani, Vedastis, Johannis (excellente édition). — *G. Kurth*. Notger de Liège et la civilisation du xe siècle (solide et excellent, fait justice des légendes accumulées par Jean d'Outremeuse et F. Henaux). — *E. Klein*. Der heilige Benno, Bischof von Meissen. Sein Leben und seine Zeit (beaucoup de recherches faites avec soin). — *W. Gœtz*. Die Quellen zur Geschichte des hl. Franz von Assisi. Eine kritische Untersuchung (l'auteur fait preuve de beaucoup de sagacité ; il combat la thèse de Muller, de Mandonnet et de Lempp sur la dénaturation de l'œuvre de saint François par le Saint-Siège en 1220). — *P. Suau*. Saint François de Borgia, 1510-1572 (beaucoup de choses inédites).

27. — Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. 1905, n° 2. — V. Barbier. Obituaire du chapitre de Saint-Pierre au château de Namur (détails sur l'organisation de cette collégiale qui datait du xiie siècle et fut détruite en 1775). = N° 3. J. Laenen. Documents concernant Dominique de Pradt, archevêque nommé de Malines, 1808-1815 (rapport adressé au pape par le chanoine Van Helmont, en 1814, sur l'état du diocèse de Malines ; il contient des plaintes amères contre de Pradt. Lettre contre D. de Pradt adressée à Pie VII par une partie du chapitre). — L. Verriest. Professions des moines de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai (de 1568 à 1791). — G. Van Caster. Le chef de saint Guillaume, abbé de Mala-Valle (le dernier prieur du monastère guillemite de Fraentzen, près de Duren, céda cette relique, en 1573, au prieur des Carmes d'Alost ; on publie cet acte sans dire où il est conservé). — J. Wils. La congrégation des théolo-

giens campinois de l'ancienne Université de Louvain (intéressant pour l'histoire des mœurs universitaires).

28. — Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique. 1905, nos 1-2. — J. Van den Gheyn. Peiresc et Cobergher (détails intéressants sur un manuscrit de Peiresc volé jadis à la bibliothèque de Carpentras par Libri, et aujourd'hui déposé à la Bibliothèque royale de Bruxelles). — A. Blomme. Un oculiste gallo-romain (description des objets trouvés dans la tombe de Fonvielle). — F. Desmons. Les cloches de Tournai (description et histoire détaillée, d'après les archives communales). = N° 3. F. Donnet. Notes artistiques et archéologiques sur la province d'Anvers (inventaire des objets d'art conservés dans les églises). — J. Laenen. Étude sur la suppression des couvents par l'empereur Joseph II dans les Pays-Bas autrichiens et plus spécialement dans le Brabant, 1783-1794 (excellent travail fondé sur les documents des archives du Vatican, de l'État à Bruxelles et de l'archevêché de Malines).

29. — Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique. T. XVII, 1re partie. — A. Rutot. Le préhistorique dans l'Europe centrale (étude sur l'état des connaissances relatives aux industries de la pierre, en 1903, à l'exclusion du néolithique). — A. de Loë. Les marchets (amas de pierre fort anciens recouvrant des sépultures à inhumation ou à incinération ; exposé des résultats de l'exploration des marchets de plusieurs localités du Luxembourg). — G. Fournier. Le Trou-Félix à Falmignoul (ossuaire de la première partie de l'époque néolithique). — J. Jonckheere. Chemins antéromains de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

30. — Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre. 1905, n° 2. — E. Rembry. F.-J. de Mulder, le dernier esclave brugeois (histoire curieuse du rachat, par la confrérie de la Trinité, d'un Brugeois détenu en Algérie au XVIIIe siècle). = Comptes-rendus : *J. Warichez.* Les origines de l'église de Tournai (c'est la meilleure étude que l'on possède sur la question). — *L. Van der Kindere.* La chronique de Giselbert de Mons (excellente édition critique). — *P. Kalkoff.* Die Anfänge der Gegenreformation in den Niederlanden (beaucoup de sens critique et d'objectivité). — *A.-C. de Schrevel.* Les gloires de la Flandre maritime et de la Flandre gallicante au XVIe siècle (contient une foule de renseignements intéressants). — *Id.* Remi Drieux, évêque de Bruges, et les troubles des Pays-Bas (ne se borne pas à la biographie, mais apporte une contribution de valeur à l'histoire générale). — *Cauchie* et *Maere.* Recueil des instructions générales aux nonces de Flandre (documents inédits d'un intérêt considérable). = N° 3. L. Ryelandt. La révolution de 1830 à Bruges (détails pittoresques). — L. de Wolf. La plus ancienne charte connue de Bruges (Van Brugge's eerstbekende geschreven Keure. Étude sur une charte de 1127). = Comptes-rendus : *L. Gilliodts.* Cartulaire

de l'ancienne estaple de Bruges (révélations sur le commerce et l'histoire économique de la ville). — *P. Bergmans*. L'imprimeur-libraire brugeois J.-J. Van Praet (biographie du père de J.-B.-B. Van Praet, conservateur de la Bibliothèque royale à Paris).

31. — Les Archives belges. 1905, n° 5. — Comptes-rendus : *Marc Van Vaernewijck*. Mémoires d'un patricien gantois sur les troubles religieux en Flandre (éd. de Smet de Naeyer. Témoignage intéressant d'un contemporain). — *Blok*. Histoire du peuple néerlandais; t. VI : Geschiedenis van het Nederlandsche volk (excellent tableau d'ensemble). — *H. Melis*. La Belgique indépendante, 1830-1905 (Onafhankelyk België) (n'a qu'une valeur littéraire). — *De Trannoy*. Jules Malou, 1810-1870 (l'auteur a utilisé les papiers de cet homme d'État). — *H. Verhaegen*. La lutte scolaire en Belgique (intéressant, mais manque de références; il y a aussi absence de proportions, et l'auteur se laisse influencer par ses prédilections politiques; ce livre est un mémoire à consulter plutôt qu'une histoire). = N° 6. *Gilliodts Van Severen*. Cartulaire de l'ancienne estaple de Bruges; t. II (775 documents datés de 1451 à 1554; ils donnent une idée de la lutte poursuivie par le commerce de Bruges contre la décadence). — *L. Delehaye*. Les légendes hagiographiques (tient le juste milieu entre les exagérations pieuses et le scepticisme. Un peu de désordre). = N° 7. *Olschlewsky* et *Garsou*. Léopold II, roi des Belges; sa vie et son règne (rien de neuf). — *P. Deslandres*. L'ordre des Trinitaires pour le rachat des captifs (montre les légendes de l'historiographie trinitaire et reconstitue la biographie véritable de saint Jean de Matha). — *J.-B. Weckerlin*. Le drap « escarlate » au moyen âge (très important par les explications techniques qu'il fournit). — *J. Perquy*. La typographie à Bruxelles au début du XXe s. (tableau plein d'intérêt). — Bibliographie complète des travaux de M. H. Schuermans (archéologue et épigraphiste distingué, 1825-1905. Cette bibliographie compte 9 pages et près de 300 numéros). = N° 8. *A. d'Hoop*. Inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant; t. I : Églises collégiales (très méthodique). — *A. Salcedo-Ruiz*. El cornel Cristobal de Mondragon (biographie, d'après les sources espagnoles, d'un des chefs militaires les plus distingués du XVIe siècle). — *E. Gossart*. L'auberge des princes en exil. Anecdotes de la cour de Bruxelles au XVIIe s. (donne des aspects peu connus de la civilisation bruxelloise il y a deux cents ans). — *F.-C. Wittichen*. Preussen und die Revolutionen in Belgien und Lüttich (expose bien les fluctuations de la politique prussienne en 1789 et 1790; cette politique est intéressée, cauteleuse et jalouse). — *A. de Robiano*. Le baron Lambermont; sa vie et son œuvre (panégyrique). — *Ch. Lucas*. Mgr Doutreloux (intéressante biographie de l'évêque liégeois des ouvriers; document précieux pour l'histoire de la démocratie chrétienne).

32. — Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique. 1905, n° 1. — J.-B. Stockmans. Les margraves ou écoutêtes

d'Anvers et du pays de Ryen et les écoutêtes de Lierre, Contich et Santhoven de 1350 à 1401 (rectifie les travaux de Mertens et Torfs). = Comptes-rendus : *Pirenne*. Dinant dans la Hanse teutonique (a découvert que cette ville, si éloignée des côtes, était entrée dans la puissante association). — *U. Berlière*. Inventaire analytique des *Libri obligationum et solutionum* des archives du Vatican (éclaircit mainte difficulté de l'histoire religieuse de plusieurs diocèses belges). — *J.-F.-D. Blöte*. Das Aufkommen der Sage von Brabo Silvius den brabantischen Schwanritter (établit que cette légende est née entre 1320 et 1330). = N° 2. Comptes-rendus : *Soil de Moriamé*. L'habitation tournaisienne (bonne étude d'archéologie locale). — *U. Berlière*. Les évêques auxiliaires de Cambrai et de Tournai (précieuse contribution à l'histoire de ces diocèses). = N° 3. H. Hymans. Le séjour de Van Dyck en Italie. — Comhaire. Le séjour du marquis de Ximenès à Liège en 1702 (ce personnage, gouverneur de la ville au nom de Louis XIV, se fit bien voir de ses administrés; ils firent frapper une médaille à son effigie et élever à sa mémoire un monument lapidaire qui vient d'être retrouvé). = Compte-rendu : *Boissonnet*. Le parlement de Flandre (détails très neufs). = N° 4. E. Geudens. La confrérie de Saint-Yves à Anvers au xviie s. (bonne contribution à l'histoire des mœurs et coutumes anversoises). = Comptes-rendus : *Laenen*. Les Lombards à Malines (très favorisés par l'autorité scabinale depuis le xiiie s., ils se voient retirer tous leurs privilèges à la fin du xve. L'institution des monts-de-piété les fait disparaître). — *Monchamp*. Van Bommel et la révolution belge (détermine la part prise par cet évêque de Liège aux événements de 1830).

33. — Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique. 1905, n° 1. — U. Berlière. Causes belges en cour de Rome, 1259-1263 (extrait d'un *Registrum causarum Alexandri IV* du Vatican; il relate onze causes relatives aux diocèses de Cambrai, de Liège et de Trèves). — L. Devillers. Participation des États du Hainaut aux assemblées des états généraux des Pays-Bas, 1483-1790 (résume les travaux de ces assemblées et donne les noms des députés qui y ont pris part). = N° 2. A. Hansay. Les fiefs du comté de Looz sous Englebert de La Marck (d'après un registre du dépôt des archives de l'État à Hasselt). — E. Fairon. Supplément à l'inventaire analytique des chartes de l'abbaye du Val-Saint-Lambert-lez-Liège (complète l'inventaire publié en 1875-1880 par Schoonbroodt). — L. König. Die Politik des Grafen Balduin V von Hennegau (suit un peu trop fidèlement Gislebert de Mons; beaucoup de soin et d'exactitude).

34. — Bulletin de l'Institut archéologique liégeois. 1905, n° 1. — J. Paquay. Regestes de Renier, écolâtre de Tongres, vicaire général de Henri de Gueldre (ce fut un des hommes les plus marquants de son époque). — D. Brouwers. Relations entre la Prusse et le pays de Liège au xviiie s. Recrutement d'ouvriers armuriers et de soldats

(détails très curieux sur les procédés vexatoires des recruteurs du roi de Prusse dans la principauté. La possession de Herstal par la maison de Hohenzollern facilitait singulièrement ces opérations. C'est également de Liège que le roi fit venir un grand nombre d'armuriers qui établirent la grande manufacture de Spandau). — Baron J. de Chestret de Haneffe. La maison de Jean du Chesne ou le mobilier d'un chanoine de Saint-Lambert au xve siècle (d'après un inventaire conservé aux archives de Liège, Jean du Chesne joua un rôle important sous le règne de Louis de Bourbon et immédiatement après). — Th. Gobert. Un antique nom topographique de Liège : Merchoul (Kurth dit qu'au xiiie s. ce ruisseau emprunte son nom au quartier qu'il traverse et qui s'appelle *Matricula,* c'est-à-dire le quartier des pauvres soutenus par la matricule de la cathédrale. Gobert y voit une corruption de *Merdecuel*).

35. — Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique. 1905, n° 3. — E. Discailles. Le prince de Ligne ambassadeur en Italie en 1849 (d'après des correspondances inédites). = Comptes-rendus : *A. Rodriguez-Villa.* Charles-Quint et sa cour (recueil de dépêches relatives aux années 1522 à 1539). — *H. Delehaye.* Les légendes hagiographiques (code des lois de critique appliquées par les Bollandistes). — *E. Gossart.* Espagnols et Flamands au xvie s. L'établissement du régime espagnol dans les Pays-Bas et l'insurrection (grande érudition). = N° 4. F. Cumont. Le gouvernement de Cappadoce sous les Flaviens (d'après les résultats des fouilles d'Éphèse). — G. Kurth. Encore Renier de Huy (complète l'étude publiée en 1903, où il démontrait que Lambert Patras est un personnage inventé de toutes pièces par Jean d'Outre-Meuse, et que l'auteur des fonts baptismaux de Saint-Barthélemy de Liège s'appelle Renier de Huy). — P. Fredericq. Antoine de Montchrétien comme source de l'histoire économique des Pays-Bas au commencement du xviie s. (étude sur le *Traicté de l'Œconomie politique* réédité en 1889 par Th. Funck-Brentano). = Compte-rendu : *Baron de Trannoy.* Jules Malou, 1810-1870 (biographie attachante d'un des chefs marquants du parti catholique belge). = N° 5. G. Monchamp. L'évêque Van Bommel et la révolution belge (d'après les documents des archives épiscopales de Liège). — H. Pirenne. Une crise industrielle au xvie s. La draperie urbaine et la « nouvelle draperie » en Flandre (l'attitude presque constamment hostile des artisans urbains à l'égard du gouvernement s'explique par la décadence industrielle des grandes villes). = N° 6. F. Cumont. La destruction de Nicopolis en 499 après Jésus-Christ (d'après le récit de la chronique syriaque attribuée à Josué le Stylite). = N° 7. V. Brants. Une page de sémitisme diplomatique et commercial (incidents de la vie d'Amsterdam au xviie s., d'après des pièces inédites). = N° 8. G. Monchamp. Deux réunions conciliaires en Gaule en 346 (un concile antiarien s'est tenu en Gaule, à Trèves ou à Troyes, au mois d'avril ou de mai 1346, et une réunion conciliaire antimarcelliste s'est tenue à Cologne, sous la présidence de saint Maximin, le 12 mai 1346. La sentence rendue à Cologne

est une proscription synodale du marcellisme et la première en date dans l'Église d'Occident). — E. Marchal. L'ancien palais de Bruxelles et ses hôtes princiers (histoire du palais et de ses hôtes de passage depuis 1150 jusqu'à 1905). = Comptes-rendus : *H. Van de Werdt.* Étude historique sur deux légions romaines du Bas-Danube (il s'agit de la Ve Macedonica et de la XIe Claudia. L'auteur a puisé aux sources épigraphiques, numismatiques et littéraires).

36. — Bulletin de la Société d'art et d'archéologie de Gand. 1905, n° 2. — V. Fris. Notes historiques sur les endiguements et les défrichements de la côte flamande par les moines des grandes abbayes cisterciennes et clunisiennes du xie et du xiie s. (Oudenbourg-les-Dunes-Ter-Doest). = N° 3. V. Van der Haeghen. Les exhibitions et ventes de tableaux et objets d'art à la foire de la mi-carême à Gand, xvie-xviiie s. (détails curieux sur les mesures prises pour maintenir les privilèges des artistes gantois contre leurs confrères étrangers). — V. Fris. La conspiration de Pierre Tyncke à Gand en 1541 (épisode de la lutte soutenue par la commune de Gand contre Philippe le Bon). = N° 4. A. Van Werveke. Étude sur le beffroi de Gand, son horloge et ses cloches. = Nos 5-16. P. Fredericq. Thorbecke à Gand (Professor Thorbecke te Gent) (l'éminent homme d'État hollandais fut professeur à l'Université de Gand pendant les années 1825-1830. L'auteur fonde son étude sur la correspondance de Thorbecke; elle contient beaucoup de lettres sur la révolution belge de 1830 qu'il put observer de près).

37. — Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme belge. N° 1. — P. Fredericq. Le protestantisme belge au xvie s. (tableau d'ensemble).

38. — Bulletin du Cercle historique et archéologique de Courtrai. 1905, n° 2. — Th. Sevens. Notes sur la seconde moitié du xvie s. (documents des archives communales de Courtrai relatifs aux troubles religieux). — G. Caullet. Essai sur l'histoire et le commerce des almanachs à Courtrai (description d'une importante collection d'almanachs datés de 1560 à 1786; contribution à l'histoire de la librairie et de l'imprimerie aux xviie et xviiie siècles). — J. Béthune. Un botaniste courtraisien : Guillaume Quackelbeen (ce savant accompagna Auger Busbecq, ambassadeur de l'empire, auprès de Soliman II, et introduisit en Occident de nombreuses plantes orientales). = N° 3. L. Van Dorpe. Un procès de concussion à Courtrai en 1822 (il s'agit du procès intenté de ce chef au bourgmestre L. Pycke, qui fut acquitté). = N° 4. Th. Seven. Le poète Blieck (biographie d'un poète flamand de mérite, 1805 † 1880). — E. de Gryse. Histoire de la paroisse de Saint-Martin de Courtrai (on fait remonter son établissement au viie s.).

39. — Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi. T. XXVII. — L. Darras. La prévôté d'Hanzinnes (dépendance de l'abbaye Saint-Médard de Soissons; étude fondée sur les documents des

archives). — L. Jacquemin. Monographie de la ville de Fleurus (documentation abondante; lacunes pour l'histoire religieuse).

40. — Gazette numismatique. 1905, n° 1. — E. Van den Broeck. Recherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles postérieurs à la charte de 1421. — A. de Witte. Le graveur Théodore-Victor Van Berckel (biographie du célèbre artiste et catalogue de son œuvre). — F. Alvin. Victor Lemaire, graveur en médailles (1826 † 1905). — J. Justice. Le graveur P.-J.-J. Tiberghien (1755 † 1810; il est surtout connu par son talent d'orfèvre). — F. Alvin. Documents inédits relatifs à Philippe Roëttiers, graveur général des monnaies des Pays-Bas et médailles inédites de cet artiste (1640 † 1718).

41. — Leodium. 1905, n° 6. — C. de Borman. Le prince d'Orange à Maeseyck en 1544 (il s'agit de René de Nassau, qui fut tué le 18 juillet 1544 au siège de Saint-Dizier en Champagne). — J. Ceyssens. Les derniers Visétois à Rome (détails biographiques sur plusieurs dignitaires de la cour romaine originaires de Visé au pays de Liège : le cardinal de Sluse; l'official Jean Cloes, † 1698; le substitut cardinal F. Le Cocq, † 1734, etc.). = N° 7. G. Simenon. L'église abbatiale de Saint-Trond (étude archéologique sur cet édifice construit au xe siècle et détruit en 1794). = N° 8. J. Ceyssens. Les abbés de Val-Dieu (importante abbaye cistercienne du pays de Liège, encore existante). — E. Schoolmeesters. Liste des prévôts et des doyens de l'église Saint-Lambert pendant les xie, xiie et xiiie s. (il s'agit de la cathédrale de Liège). — G. Monchamp. A propos de l'exégète J.-H. Janssens de Maeseyck (rapport du nonce Capaccini au cardinal secrétaire d'État, en 1829, au sujet de ce théologien distingué, auteur d'une *Histoire des Pays-Bas,* où il manifeste des sentiments joséphistes et orangistes, et qui occupa une chaire au fameux collège philosophique érigé à Louvain par le roi Guillaume Ier). = N° 9. E. Maréchal. Hartger Henot, de Limont en Hesbaye (biographie d'un dignitaire de la cour électorale de Cologne, chargé à différentes reprises d'importantes missions diplomatiques. En 1627, il fut poursuivi comme sorcier; il échappa au bourreau, mais sa sœur périt sur le bûcher, 1571 † 1637).

42. — Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. 6e série, t. VI. — J. Declève. Le wallon montois et le vieux français. Le glossaire de Philibert Delmotte (bonne dissertation). — E. Dony. Le village de Bourlers (modèle de monographie. Détails intéressants sur les défrichements de la Thiérache par les moines de l'abbaye de Saint-Michel).

43. — Le Musée belge. 1905, n° 3. — Th. Lefort. Notes sur le culte d'Asklepios (il n'y a pas de trace de médecine dans ce culte). — N. Hohlwein. La papyrologie grecque; suite et fin (droit, médecine, mathématiques, astrologie, métrologie, numismatique, curiosités, paléographie). — J.-P. Waltzing. Une lettre de faire part de la mort du philologue Gevartius (philologue et poète latin natif d'Anvers, 1593-

1666). — P. Graindor. Le bas-relief de Tralles (cherche à interpréter la scène qu'il représente). — W. Lermann. Les sanctuaires de la Grèce; suite (notes sur les temples de Phigalie, de Lykosoura, de Tégée et l'Héraion d'Argos). — J.-P. Waltzing. Une nouvelle inscription romaine d'Arlon (découverte le 12 mai 1905 dans le cloître des Capucins). — L. Maes. Contributions à l'histoire de l'humanisme en Belgique. Une lettre d'A. Schott à Abr. Ortelius (datée de Tarragone, 1585. L'original est conservé à la bibliothèque de l'Université de Leyde; cette lettre a trait aux études de Schott). = Compte-rendu : *Renel*. Cultes militaires de Rome. Les enseignes (œuvre de science solide et clair; on relève quelques inexactitudes). = N° 4. L. Delaruelle. Une amitié d'humanistes (étude sur les relations de Budé et d'Érasme, d'après leur correspondance, 1516-1531). — A. Bloch. Le « Praefectus fabrum »; 2e part. — W. Lermann. Les sanctuaires de la Grèce (Calaurie, Égine). — E. Drerup. Inscriptions attiques (sur la question des frais de publication des décrets du peuple athénien; textes copiés au musée épigraphique d'Athènes). — N. Hohlwein. La police des villages égyptiens à l'époque romaine.

44. — Le Muséon. 1905, n° 1. — A. Roussel. Les idées religieuses et sociales du Mahābhārata. = Comptes-rendus : *Bel*. Histoire des Beni' Abd-el-Wâd, rois de Tlemcen jusqu'au règne d'Abou H'ammou Moûsa II (beaucoup de critique). — *A. Cour*. L'établissement des dynasties des chérifs au Maroc et leur rivalité avec les Turcs de la régence d'Alger, 1509-1830 (étudie de près une des périodes les plus difficiles de l'histoire de l'Afrique du Nord). — *Casartelli*. Biographie de E.-W. West (orientaliste distingué, 1824 † 1905). = N° 2. A. Wiedemann. Quelques remarques sur le culte des animaux en Égypte. — L. Gry. Le Roi-Messie dans Hénoch. = Comptes-rendus : *S. Levy*. Le royaume indou du Népal (journal de voyage et description du pays d'après de nombreux documents orientaux). — *Van Berchem*. Matériaux pour un *Corpus inscriptionum arabicarum* (le premier volume contient les inscriptions historiques des musées et des monuments du Caire, plus quelques inscriptions des autres villes d'Égypte). — *J. Pargoire*. L'église byzantine de 527 à 847 (très complet pour l'organisation de la hiérarchie, du clergé, de la liturgie et du culte).

45. — Publications de la Société archéologique et historique du duché de Limbourg. T. XL. — A. Pompen. Jacques Ier, comte de Hornes (père de Jean de Hornes, prince-évêque de Liège; † 1488. Beaucoup de choses nouvelles; étude bien documentée). — J. Paquay. « Codex documentorum » de l'abbaye de Kloosterrade (71 documents; Paquay établit que l'auteur des *Annales Rodenses* est l'abbé N. Heynedal, † 1733). — P.-H. Van der Kemp. Les autorités provinciales et communales à Maestricht à l'époque de la Révolution (détails curieux sur les événements de 1830 dans le chef-lieu du Limbourg).

46. — Revue belge de numismatique. 1905, n° 3. — B. de

JONGHE. Les monnaies de Guillaume de Bronckhorst, baron de Gronsveld, 1559-1563 (détails sur l'histoire de la seigneurie). — Ed. VAN DEN BROECK. Numismatique bruxelloise. — Les jetons des trésoriers de Bruxelles au XVIIe s., 1620-1698 (important au point de vue de l'histoire locale). — F. LOMBAERTS. Le sceau de M. F. Van Camp, évêque nommé de Bois-le-Duc (fait connaître des particularités inédites sur l'histoire religieuse de la Belgique sous le règne de Napoléon). = N° 4. Baron DE CHESTRET DE HANEFFE. Monnaies inédites du XIe et du XIIe s. découvertes à Maestricht. — P. BORDEAUX. Lettres de la fin du XVIIIe s. relatives à la collection de l'abbé Ghesquière (célèbre numismate belge dont les ouvrages furent très remarqués). — A. DE WITTE. Biographie de Hermann Dannenberg (savant numismate allemand † 1905). = Compte-rendu : *Hœpli*. Atlantino di monete papali moderne (excellent recueil qui va d'Urbain VIII (1623) à Pie IX).

47. — Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous. 1905, n° 3. — U. BERLIÈRE. Les chapitres généraux de l'ordre de Saint-Benoit. Notes supplémentaires (d'après les documents du Vatican). = Comptes-rendus : *P. Egidi*. Histoire de l'abbaye de Subiaco (important). — *J. Bæumer*. Histoire du Bréviaire (très complète et bien au courant des travaux modernes). — *H. Delehaye*. Les légendes hagiographiques (on y voit comment se sont formées la plupart des légendes hagiographiques et combien peu de documents reproduisent en ce genre la pure vérité historique). — *L. Gry*. Le millénarisme dans ses origines et son développement (peu de choses neuves). = N° 4. R. ANCEL. La disgrâce et le procès de Carafa (cherche à compléter les études de G. Duruy sur ce sujet, grâce à un manuscrit du Vatican). = Comptes-rendus : *B. Monod*. Le moine Guibert et son temps (étude simplement ébauchée, mais sérieuse et promettant un historien de valeur). — *O. Ringholz*. Geschichte des fürstlichen Benediktinerstiftes von Einsiedeln (monographie monastique de premier ordre). — *Pijnacker-Hordijk*. Willelmi Capellani in Brederode postea monachi et procuratoris Egmondensis Chronicon (intéressants détails sur l'histoire de cette chronique). — *S. Merkle*. Concilium tridentinum (le premier volume contient une magistrale introduction sur les sources). — *J. Van den Gheyn*. Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique; t. IV : Jurisprudence et philosophie (excellent). — *J. Hitier*. La doctrine de l'absolutisme (bien documenté). — *Cramer* et *Pijper*. Bibliotheca reformatoria Neerlandica (reproduit les écrits des réformés néerlandais du XVIe s. et certains traités de polémique des tenants de l'ancienne religion contre les novateurs; c'est une source de premier ordre pour l'histoire de la Réforme). — *J. Tixeront*. Histoire des dogmes. La théologie anténicéenne (bonne synthèse). — *J. Pargoire*. L'Église byzantine de 527 à 847 (vaste accumulation de noms et de faits sans vue d'ensemble). — *P. Deslandres*. L'ordre des Trinitaires pour le rachat des captifs (érudition solide et étendue). — *Denifle*. Luther und Luthertum (insiste sur

JONGHE. Les monnaies de Guillaume de Bronckhorst, baron de Gronsveld, 1559-1563 (détails sur l'histoire de la seigneurie). — Ed. VAN DEN BROECK. Numismatique bruxelloise. — Les jetons des trésoriers de Bruxelles au XVIIe s., 1620-1698 (important au point de vue de l'histoire locale). — F. LOMBAERTS. Le sceau de M. F. Van Camp, évêque nommé de Bois-le-Duc (fait connaître des particularités inédites sur l'histoire religieuse de la Belgique sous le règne de Napoléon). = N° 4. Baron DE CHESTRET DE HANEFFE. Monnaies inédites du XIe et du XIIe s. découvertes à Maestricht. — P. BORDEAUX. Lettres de la fin du XVIIIe s. relatives à la collection de l'abbé Ghesquière (célèbre numismate belge dont les ouvrages furent très remarqués). — A. DE WITTE. Biographie de Hermann Dannenberg (savant numismate allemand † 1905). = Compte-rendu : *Hœpli*. Atlantino di monete papali moderne (excellent recueil qui va d'Urbain VIII (1623) à Pie IX).

47. — Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous. 1905, n° 3. — U. BERLIÈRE. Les chapitres généraux de l'ordre de Saint-Benoît. Notes supplémentaires (d'après les documents du Vatican). = Comptes-rendus : *P. Egidi*. Histoire de l'abbaye de Subiaco (important). — *J. Bæumer*. Histoire du Bréviaire (très complète et bien au courant des travaux modernes). — *H. Delehaye*. Les légendes hagiographiques (on y voit comment se sont formées la plupart des légendes hagiographiques et combien peu de documents reproduisent en ce genre la pure vérité historique). — *L. Gry*. Le millénarisme dans ses origines et son développement (peu de choses neuves). = N° 4. R. ANGEL. La disgrâce et le procès de Carafa (cherche à compléter les études de G. Duruy sur ce sujet, grâce à un manuscrit du Vatican). = Comptes-rendus : *B. Monod*. Le moine Guibert et son temps (étude simplement ébauchée, mais sérieuse et promettant un historien de valeur). — *O. Ringholz*. Geschichte des fürstlichen Benediktinerstiftes von Einsiedeln (monographie monastique de premier ordre). — *Pijnacker-Hordijk*. Willelmi Capellani in Brederode postea monachi et procuratoris Egmondensis Chronicon (intéressants détails sur l'histoire de cette chronique). — *S. Merkle*. Concilium tridentinum (le premier volume contient une magistrale introduction sur les sources). — *J. Van den Gheyn*. Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique; t. IV : Jurisprudence et philosophie (excellent). — *J. Hitier*. La doctrine de l'absolutisme (bien documenté). — *Cramer* et *Pijper*. Bibliotheca reformatoria Neerlandica (reproduit les écrits des réformés néerlandais du XVIe s. et certains traités de polémique des tenants de l'ancienne religion contre les novateurs; c'est une source de premier ordre pour l'histoire de la Réforme). — *J. Tixeront*. Histoire des dogmes. La théologie anténicéenne (bonne synthèse). — *J. Pargoire*. L'Église byzantine de 527 à 847 (vaste accumulation de noms et de faits sans vue d'ensemble). — *P. Deslandres*. L'ordre des Trinitaires pour le rachat des captifs (érudition solide et étendue). — *Denifle*. Luther und Luthertum (insiste sur

documentation diplomatique antérieure à 1066 a disparu; l'éditeur s'est livré à un travail des plus délicats pour en reconstituer une partie et a fait preuve d'une critique pénétrante). — *G. Kurth.* Notger de Liège et la civilisation au xe s. (détruit beaucoup de légendes et trace un remarquable tableau de la civilisation liégeoise). — *Cramer* et *Pijper.* Bibliotheca reformatoria Neerlandica (collection des écrits les plus rares et les plus intéressants du xvie siècle concernant la Réforme aux Pays-Bas). — *G. Doublet.* Le jansénisme dans l'ancien diocèse de Vence (d'après les documents des archives; érudition solide). — *A. Mathiez.* La théophilanthropie et le culte décadaire, 1796-1801 (écrit d'une manière très objective). — *Lanzac de Laborie.* Paris sous Napoléon. Consulat provisoire et Consulat à temps (bien documenté).

51. — Revue générale. 1905, n° 4. — M. Damoiseaux. Les origines de la révolution belge. = N° 6. F. de Lannoy. Une page d'histoire diplomatique (détails nouveaux sur l'attitude prise par la Russie à l'égard de la révolution belge, d'après les publications récentes de Fr. de Martens). — O. Grojean. Sainte-Beuve à Liège (d'après des correspondances et des documents inédits). = N° 7. L. Dupriez. Soixante-quinze ans d'indépendance (considérations de politique courante). — C. Woeste. Le second Empire (d'après l'ouvrage de P. de la Gorce). — P. Poullet. Un essai de séparation de l'Église et de l'État, 1794-1802 (les rapports des cultes et de l'État avant la Constitution de l'an III; l'organisation légale des cultes sous le régime de la séparation). — Baron de Borchgrave. Un barbier flamand de Louis XI : Olivier le Dain (détails nouveaux sur la biographie de ce personnage). — Comte A. de Robiano. Le baron Lambermont (particularités sur la jeunesse du célèbre diplomate belge, † 1905). = N° 8. Baron L. de Béthune. L'élection du premier roi des Belges (utilise surtout les journaux de l'époque et les correspondances des hommes politiques). — P. Verhaegen. A propos du comte de Neny (conteste le jugement élogieux porté sur ce ministre de Joseph II par le procureur général Janssens). = Compte-rendu : *De Trannoy.* Jules Malou (bien documenté). = N° 9. F. Carez. Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul (étude très intéressante sur cet éminent bibliographe-collectionneur). = N° 10. Comptes-rendus : *E. Daudet.* Mémoires du comte Valentin Esterhazy (permettent de se rendre compte de l'état d'âme d'un gentilhomme à la fin du xviiie s.). — Mémoires du comte Golowkine (beaucoup d'anecdotes sur la fin du xviiie s. et le commencement du xixe). = N° 11. Th. Gollier. Herbert Spencer. = Comptes-rendus : *Challan de Belval.* Au Tonkin (contient de bien tristes tableaux). — *Khann.* Journal d'un correspondant de guerre en Extrême-Orient (assez partial en faveur des Russes). — *J. Sottau.* Histoire de la Compagnie des Indes orientales (bien documenté). — *Barbey.* Une amie de Marie-Antoinette. Mme Atkyns et la prison du Temple (ébranle singulièrement la thèse de Beauchesne sur la mort de Louis XVII au Temple). — *Chavanon* et *Saint-Yves.* Joachim Murat (fait bien connaître le carac-

tère du personnage). — *A. Bonnefons.* Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles (détails intéressants sur l'action politique de la reine). — *G. Servières.* L'Allemagne française sous Napoléon (ne réalise pas complètement les promesses de son titre).

52. — Revue de l'Instruction publique en Belgique. 1905, nos 3-4. — M. Laurent. De l'architecture chrétienne à Rome et en Orient (discute les travaux d'Enlart et de G. Millet). = Comptes-rendus : *P. Foucart.* Le culte de Dionysos en Attique (remarquable). — *H. Grégoire.* Saints jumeaux et dieux cavaliers (publie la version cappadocienne du martyre des trois saints jumeaux : Speusippe, Elasippe et Mélésippe; puis il établit la filiation des divers récits et cherche à mettre en lumière les origines de la légende; travail qui prouve des connaissances étendues et une grande sagacité). — *H. Van de Weerd.* Étude historique sur deux légions romaines du Bas-Danube, suivie d'un aperçu général sur l'armée romaine de la province de Mésie inférieure (beaucoup d'ordre et de méthode). — *M. Bauchond.* La justice criminelle du magistrat de Valenciennes au moyen âge (tableau achevé). — *E. Gossart.* Espagnols et Flamands au xvie s. L'établissement du régime espagnol dans les Pays-Bas et l'insurrection (grande abondance d'information et parfaite objectivité). — *D. Simonis.* L'art du médailleur en Belgique (ce t. II constitue une excellente étude consacrée à Jacques Jonghelinck et Étienne de Hollande). — *E. Gossart.* L'auberge des princes en exil. Anecdotes de la cour de Bruxelles au xviie s. (notices sur la princesse de Condé, Marie de Médicis, Gaston d'Orléans, Emmanuel de Portugal, Charles de Lorraine, Christine de Suède, etc.; récit alerte; renseignements précieux sur la civilisation du xviie s.).

53. — Revue de l'Université de Bruxelles. 1905, no 1. — Compte-rendu : *G. des Marez.* L'organisation du travail à Bruxelles au xve s. (très complet; apporte de sérieuses contributions à la critique des théories générales du travail). = No 4. G. des Marez. Les bureaux de placement à Bruxelles en 1791 (révèle, d'après les archives, un intéressant projet dû à F. Feigneux : un bureau central et général de placement pour les domestiques et les ouvriers aurait été institué sous la surveillance de l'autorité publique). = Compte-rendu : *H. Denis.* Histoire des systèmes économiques et socialistes; I : les Fondateurs (excellent exposé). = Nos 5-6. E. Goblet d'Alviella. Le libre examen chez les Grecs (d'après le livre de P. Decharme : *la Critique des traditions religieuses chez les Grecs, des origines au temps de Plutarque*). — H. Pergameni. Ivan le Terrible et les origines de la Russie moderne (malgré ses échecs et ses folies, Ivan a posé les bases de l'État moscovite telles que Pierre le Grand les a consolidées, et telles qu'elles existent encore aujourd'hui). — M.-A. Kugener. Les brimades aux ive et ve s. de notre ère (à Athènes, à Béryte et à Constantinople). — F. Goldschmidt. La mise à l'index des œuvres de Machiavel (cherche à démon-

trer que cette proscription était imméritée). — E. Waxweiler. Biographie de Quetelet (célèbre astronome et statisticien, 1796+1874). = Comptes-rendus : *P. de Pelsmaeker*. Des formes d'association à Ypres au xiiie s. (étudie quelques contrats de société conservés aux archives communales d'Ypres). — *E. Dupréel*. Histoire critique de Godefroid le Barbu, duc de Lotharingie (a utilisé habilement les sources et suppléé à leurs lacunes par des conjectures ingénieuses). = N° 7. G. des Marez. Les Archives royales et impériales de Vienne (description pleine d'intérêt des nouvelles installations).

54. — Toxandria. Annales du Cercle historique et archéologique de la Campine. 1905, n° 1. — P. Goetschalck. Herenthals au xvie s. (bonne monographie locale). — L. Boone. Documents concernant les manufactures et les blanchisseries de Turnhout au xviiie s. (bonne contribution à l'histoire économique, fondée sur les registres des archives communales). = N° 2. L. Stroobant. La nécropole par incinération de Grobbendonck.

---

55. — Historische Zeitschrift. Bd. LVIII, Heft 2. — K. Zeumer. Le droit électoral de la Bohême et de la Bavière au xiiie s. (c'est au cours du xiiie s. que la Bohême fut confirmée dans son droit de participer à l'élection du roi des Romains et que la Bavière en fut exclue). — W. Lang. L'alliance prusso-italienne de 1866 (d'après Chiala et Govone). = Comptes-rendus : *Seeck*. Geschichte des Untergangs der antiken Welt; 2e vol. (remarquable). — *H. Finke*. Aus den Tagen Bonifaz VIII (important et favorable article de Wenck, qui complète Finke). — *J. Haller*. Papsttum u. Kirchenreform, Bd. I (le meilleur tableau de la réforme ecclésiastique à la fin du moyen âge). — *W. Fraknoi*. Papst Innocenz XI. — *P. Richter*. Gesch. des Rheingaues. — *A. Brachet*. Pathologie mentale des rois de France (M. Riezler critique la thèse de Brachet sur Louis XI). — *Hassall*. Mazarin. — *D. Schæfer*. Kolonialgeschichte. — *Harry H. Johnston*. A history of the colonization of Africa by alien race. — *H. E. Egerton*. The Origin and Growth of the English Colonies and of their system of Government. — *Lucas*. A historical Geography of the british Colonies. — *A. N. Harth*. The Foundations of American Foreign Policy. — *Binger Herman*. The Louisiana Purchase. = Heft 3. W. Kœhler. Bigamie du landgrave Philippe de Hesse (plaide avec ingéniosité, et une ingéniosité comique, les circonstances atténuantes). — O. Hintze. Stein et l'État prussien (compte-rendu des deux premiers volumes de la belle biographie de Lehmann). = Comptes-rendus : *E. Meyer*. Zur Theorie u. Methodik der Geschichte (art. de Below). — *H. Nissen*. Italische Landeskunde; II : Die Stædte. — *K. Müllenhof*. Deutsche Alterthumskunde (très important article d'Erhardt sur la nouvelle édition par M. Rœdiger). — *G. Schnürer*. Die ursprüngliche Tempelregel (excellent). — *A. Schulte*. Die Fugger in Rom; 2 vol. — *Steinberg*. Studien zur Geschichte der Juden in der Schweiz

wæhrend des Mittelalters. = Bd. LIX, Heft 1. J. Kromayer. La bonne et la mauvaise critique des faits (polémique contre Delbrück, à qui Kromayer reproche de juger des choses antiques sur de fausses analogies avec les modernes). — R. Holtzmann. Le procès de Jean Sans-Terre et les origines de la cour des Pairs (accepte les conclusions de Bémont. C'est Roger de Wendover qui, le premier en 1230, parle d'un collège des douze pairs; mais, dans un poème de 1181 sur la mort du comte de Champagne, Henri Ier, il est qualifié de *pair*. Il est vraisemblable qu'en 1202, la Normandie, la Guyenne, la Bourgogne et Reims comptaient déjà comme pairies; en 1216, il y avait au moins neuf pairs, et, entre cette date et 1230, la Flandre, Toulouse et Laon sont comptés aussi comme pairies. Ainsi, la fiction des douze pairies se forme de 1180 à 1230, et le procès de 1202 contribua beaucoup à sa formation). — A. Wahl. L'entrevue de Bismarck avec le duc Frédéric d'Augustenbourg du 1er juin 1864 (montre très bien comment Bismarck a réussi, en enveloppant d'obscurité sa pensée, à pousser Augustenbourg à de fausses démarches qui devaient le perdre, sans qu'il pût accuser Bismarck de fausseté. Bismarck prie Dieu d'aveugler Augustenbourg et Dieu l'exauce. Précieuse illustration du machiavélisme piétiste de la *Deutsche Redlichkeit*). = Heft 2. Dehio. L'art dans l'Italie méridionale au temps de Frédéric II (à propos des ouvrages de Bertaux, Venturi et Avena). — K. Brandi. Le traité de Passau et la paix religieuse d'Augsbourg. — Trois lettres de A. de Treitschke à L. Vulliemin, publ. p. *W. Michael* (très belles lettres. Dans la première, Treitschke expose la nécessité pour l'Allemagne de se soumettre à la Prusse pour être une et libre; dans la seconde, il affirme qu'elle n'a pas désiré la guerre, mais que, victorieuse, elle doit garder l'Alsace-Lorraine comme garantie de la paix européenne; dans la troisième, il prononce un jugement favorable sur Frédéric-Guillaume III et condamne Frédéric-Guillaume IV). — J. Loserth. Nouvelles publications sur Wiclif (à propos des nouvelles éditions du *De Civili dominio* et du *De Veritate sacrae scripturae* de Wiclif). = Comptes-rendus : *Luschin v. Ebengreuth*. Allgemeine Münzkunde und Geldgeschichte des Mittelalters u. der neueren Zeit. — *Goldmann*. Beitræge zur Gesch. der germanischen Freilassung durch Wehrhaftmachung. — *E. Schmidt*. Deutsche Volkskunde im Zeitalter des Humanismus u. der Reformation. — *Rott*. Friedrich II von der Pfalz u. die Reformation. = Heft 3. K. Hæbler. Sur l'histoire des *Comunidades* castillanes. — H. Ulmann. Les accusations de jacobinisme en Prusse en 1815 (curieux détails sur les dissentiments entre Hardenberg et Blücher, qui regrettait, entre autres choses, de n'avoir pas réduit Paris en cendres). — Mémoire de Niebuhr sur la conquête de la Hollande en 1813, publ. p. *F. Meinecke*. = Comptes-rendus : *Gœtz*. Die Quellen z. Gesch. des hl. Franz von Assisi. — *Bitterauf*. Gesch. des Rheinbundes. — *Lettow-Vorbeck*. Gesch. des Krieges v. 1866 in Deutschland; 3 vol. — *Salomon*. W. Pitt; Bd. I.

56. — Historische Vierteljahrschrift. 1905, Heft 2. — O. Ditt-

RICH. Sur les limites de l'histoire (expose, dans une forme effroyablement obscure et abstraite, des idées très simples sur les relations de l'histoire avec les sciences naturelles et la sociologie. On prévoit le moment où les Allemands mettront la méthodologie historique en formules mathématiques et croiront l'avoir éclaircie). — J. PFLUGK-HARTTUNG. Sur les journées des 17 et 18 juin 1815 (Grouchy a fait ce qu'il a pu et n'est pas responsable de la défaite). — A. GŒTZE. Encore sur Christian Schappeler et les douze articles. — L. JORDAN. Machiavel et Catherine de Médicis (ce n'est qu'après la Saint-Barthélemy que Catherine s'est posée en disciple de Machiavel). = Comptes-rendus : *L. Arndt.* Quellensætze zur Gesch. unseres Volkes von der Reformation bis zur Gegenwart. — Philipp der Grossmuthige. Beitræge zur Gesch. seines Lebens u. seiner Zeit. — *H. von Petersdorff.* Friedrich der Grosse. = Heft 3. G. SEELIGER. Recherches sur l'histoire de la souveraineté territoriale au moyen âge (revient sur un très beau mémoire paru dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Saxe* en 1903; expose les idées de tous les savants sur le sujet et indique ses conclusions, d'après lesquelles le droit de justice de l'immuniste, comme le droit de justice patrimoniale sur les classes inférieures, ne sont pas des institutions de droit privé, mais tirent leur force de leur caractère d'institutions d'État; il sépare le droit de justice municipale du droit de justice patrimoniale). — W. STRUCK. L'assemblée des notables de 1787 (a repris les conclusions de Ranke en se servant des recherches de Wahl). = Comptes-rendus : *Meyer v. Knonau.* Jahrbücher d. d. Reiches unter Heinrich IV v. Heinrich V. — *Bauch.* Die Universitæt Erfurt im Zeitalter des Frühhumanismus. — Concilium Tridentinum; Diariorum, actorum, etc., nova Coll. ed. *St. Ehses.* = Heft 4. L. ERHARDT. La migration des Germains en Allemagne et la résidence primitive des Saxo-Germains (ils ont résidé d'abord dans le Caucase, particulièrement en Transcaucasie, d'où ils s'étaient réfugiés de Scandinavie à la suite des bouleversements cosmiques qui avaient transformé la Scandinavie en glacier; c'est du Caucase qu'ils sont revenus en Germanie. Vaines hypothèses). — K. HAMPE. Description d'un séjour d'été de la curie romaine à Subiaco en 1201 (texte et commentaire d'une lettre adressée par un employé de la chancellerie à son ami [l'archevêque désigné : Rainald de Capoue?] et qui est conservée à la Bibliothèque nationale de Paris, lat. 11867). = Comptes-rendus : *Grill.* Das Primat des Peters. — *Herrmann.* Marengo (Bonaparte a été battu à Marengo, qu'on se le dise!). — *H. Oncken.* Lassalle.

57. — Byzantinische Zeitschrift. Bd. XIV (3 et 4), 22 août 1905. — C. DE BOOR. La chronique de Skylitzès; suite (voy. Bd. XIII, p. 356, étude importante sur le texte de Skylitzès. Avant de publier son édition du *Continuateur de Théophanes,* l'auteur a étudié les parties de Skylitzès qui dérivent de cette chronique. Il a examiné dix-huit manuscrits de Skylitzès, dont plusieurs inconnus jusqu'ici et dont il donne la description; sur ce nombre, dix sont des copies, un est écrit en grec vul-

gaire; parmi les sept autres, le Vindob. 35 et le Coislinian. 136 fourniront les principaux éléments de l'édition grecque de Skylitzès). — Horna. Remarques métriques et critiques sur les poésies d'Eugène de Palerme (voy. Bd. XI, p. 406, le texte de ces poésies, importantes pour l'histoire de la culture grecque en Italie). — Præchter. L'imitation de l'antiquité dans l'oraison funèbre de Jean Ducas, par Georges Akropolites. — Graf. Texte arabe de la vie de saint Abramios (publie une intéressante traduction de ce texte qui provient du monastère de Saint-Sabas). — Papadopoulos-Kerameus. Canon inédit du mélode Kosmas. — Haury. Sur la force des Vandales en Afrique (concilie contre Schmidt les témoignages de Victor de Vita et Procope. Le dénombrement ordonné par Genséric donna 80,000 têtes de sexe masculin et 50,000 guerriers). — Id. Pierre le Patrice Magister et Pierre le Patrice Barsymes. — Buk. L'ancienne chronographie chrétienne de l'Islam. — A. Struck. La prise de Thessalonique par les Sarrasins en 904 (récit détaillé de cet événement d'après le témoignage de Jean Kameniatès). — Papadopoulos-Kerameus. Xiphilin, « protoproèdre » et « pronoetes » de Lacédémone (publie d'après un manuscrit de Saint-Pétersbourg une lettre inédite adressée à un certain Xiphilin, « protoproèdre » et « pronoetes » de Lacédémone. Ce Xiphilin parait être celui qui est qualifié de protoproèdre sur un sceau publié par Schlumberger, *Sigillographie*, p. 572, et le même que le célèbre philosophe, ami et correspondant de Psellos). — A. Muñoz. Un ivoire byzantin au musée de Vich (Catalogne). — Wilpert. Les peintures de l'église S. Maria Antiqua. — Stéphanidès. Les manuscrits du gymnase grec d'Andrinople (textes importants parmi lesquels se trouvent plusieurs chrysobulles). = Comptes-rendus : *E. Bertaux*. L'art dans l'Italie méridionale (œuvre monumentale, puissante par la masse et par l'ordonnance, neuve par les matériaux et par les idées). — *J. Strzygowski*. Mschatta (montre l'importance des influences persanes dans la genèse de l'art byzantin et de l'art roman). — *A. Vaschalde*. Three letters of Philoxenus bishop of Mabbôgh (485-519). — *M. Peisker*. Severus von Antiochen. — *F. Nau*. Les maronites inquisiteurs de la foi catholique du vi^e au viie s. — Procopii Caesariensis opera recognovit, *J. Haury* (propose des corrections). — *Don Placido de Meester*, O. S. B. L'inno acatisto. Ἀκάθιστος ὕμνος. — *Fr. Settegast*. Quellenstudien zur gallo-romischen Epik. — *G. Schlumberger*. L'épopée byzantine à la fin du xe siècle; 2e et 3e parties.

58. — K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Gœttingen. Philologisch-historische Klasse. *Abhandlungen*. N. F. VIII, n° 3. — Friedrich Schulthess. Fragments de littérature chrétienne de Palestine trouvés à la mosquée oméïade de Damas (le Dr Bruno Violet a trouvé en 1900 et 1901 des fragments de manuscrits contenant des textes palestino-araméens et arabes, et qui sont en partie palimpsestes; ils sont des ixe-xiiie s. et contiennent des textes de la Bible, les *Acta Andreae et Mathiae*, des morceaux d'évangiles apocryphes, des hymnes, etc.

Édition de ces textes). = N° 4. Adolf Schulten. Numance, étude de topographie et d'histoire.

59. — **Nord und Süd**. Bd. CIV. — K.-W. Goldschmidt. L'historiographie philosophique. — Oskar Wilda. Elisa von der Recke (biographie de cette femme spirituelle qui fut l'amie de Tiedge et qui démasqua Cagliostro; écrite d'après les notes et les lettres d'Élisa, publiées par Paul Rachel). — Bernard Fischer. Les noces de Cana; leur importance pour la civilisation des peuples européens. — Rud. Lindau. Osman Hamdy bey (esquisse biographique de cet éminent archéologue). — Julius von Pflugk-Harttung. Le Berlin de Frédéric le Grand (d'après les lettres adressées par un Français, voyageant en Allemagne, à son frère, à Paris; l'auteur de ce livre est l'Allemand Kaspar Riesbeck). — Ola Hansson. Le journal d'une reine suédoise (Hedvige-Élisabeth-Charlotte, dernière reine suédoise de la maison de Holstein-Gottorp, plus tard mère adoptive de Bernadotte, a laissé de copieux mémoires qui couvrent quarante-deux ans; ils ont été publiés à Stockholm). = Bd. CV. Lettres inédites de Fr.-G. Klopstock, publiées par Ad. Kohut. — Bruno Gebhardt. Les papiers de Guillaume de Humboldt (publie des lettres, inconnues jusqu'ici, qui furent adressées à G. de Humboldt; elles sont très intéressantes. La première partie des lettres est de l'époque où Humboldt était encore au pouvoir et complète l'ouvrage de Gebhardt, *W. von Humboldt als Staatsmann*. La seconde partie se rapporte à des faits personnels et littéraires). — Fedor von Kœppen. De cadet à feld-maréchal (biographie du ministre de la Guerre de Prusse, le comte Abrecht de Roon, né le 30 avril 1803, mort le 23 février 1879). = Bd. CVI. Otto Schiff. Charles de Holtei et Charles Weinhold (d'après des lettres inédites). — Sigmund Münz. Le pape Léon XIII. — Ernst von Sommerfeld. Une maison de santé au temps de Louis le Pieux (parle des guérisons obtenues à Seligenstadt, sur le Mein, fondation de Einhard, par les ossements de saint Pierre et de saint Marcellin). = Bd. CVII. Hans Lindau. Herder. — Alfred Friedmann. L'arbre dans l'ancien et dans le nouveau monde (dans la saga, la légende et l'histoire). = Bd. CVIII. W. Bauchmüller. La vie rurale dans la Marche brandebourgeoise aux temps passés (organisation économique et juridique au xviie et au xviiie siècle). — E. Sabel. Sur le nombre sept (du rôle important que ce nombre joue dans les superstitions, les contes et les usages des peuples). — Kurd von Strantz. Les plus intéressantes populations de l'empire allemand (parmi les habitants de l'Allemagne qui ne parlent pas l'allemand, la plupart sont d'origine germanique : les Lorrains et les Wallons sont des Francs; les habitants du Slesvig septentrional qui parlent danois sont des Bas-Allemands; les Wendes, Moraves et Lithuaniens, à l'orient de l'empire, sont en grande partie des colons germaniques). — A. Rogalla von Bieberstein. La Russie et le Japon au début de la guerre. = Bd. CIX. Von Kunhardt. A la cour de Jacques Ier d'Angleterre (publie une relation de l'an 1613 qui décrit le

roi et sa cour). — Karl BLIND. Le péril jaune et la diplomatie russe (la race mongolique en Russie; la Russie et l'Angleterre en Orient). — W. STAVENHAGEN. La marine allemande à l'époque antérieure à la Hanse (depuis le commencement de notre ère jusqu'au XIIIe siècle).

60. — Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft. Bd. LVIII, Heft 1. — Johann KRÉSMÁRIK. L'Islam et le droit criminel; la théorie et la pratique en Turquie; fin dans Heft 2 et 3. = Heft 2. Moritz STEINSCHNEIDER. La littérature alchimique des Arabes. — Th. BLOCH. Un théâtre grec en Inde (dans une grotte de la colline de Ramgash, dans l'état de Sirguja, se trouve un petit théâtre construit sur le modèle grec et décoré de peintures et d'inscriptions qui célèbrent la poésie. Ces peintures et ces inscriptions ont environ 2,000 ans d'existence). = Heft 4. Vincent-A. SMITH. Les rois indiens appelés Siladitya et le royaume de Mo-la-po. = Bd. LIX, Heft 1. D. MUELLER et H. ZIMMERN. Notes critiques sur la loi d'Hammourabi. — Franz PRÆTORIUS. L'inscription de Mésa. = Heft 2. Ed. KŒNIG. L'inscription de Mésa est-elle un faux? (l'opinion qu'elle serait un faux se heurte à une série d'invraisemblances et d'impossibilités). = Heft 3. Wolf Wilhelm, Cte BAUDISSIN. Le dieu phénicien Esmun (ce dieu paraît en relation avec Astarté et est identifié avec Asclépios; c'est donc le dieu de la nature qui s'éveille et qui apporte aux hommes le salut). — Berthold COHN. Le second Elul (repousse l'opinion de l'abbé Mémain, que le calendrier juif, avant la réforme opérée par Hillel, a connu un second mois intercalaire, un second Elul qui devrait prendre place avant le mois Tischri).

61. — Zeitschrift des deutschen Palæstina Vereins. Bd. XXVIII, Heft 1. — W. ŒHLER. Les lieux et les frontières de la Galilée selon Josèphe (étude de topographie et de linguistique); fin dans fasc. 2-3. = Heft 2-3. H. GUTHE. L'image de Jérusalem sur la carte en mosaïque de Madeba (commentaire topographique).

62. — Zeitschrift für Assyriologie. Bd. XVII, Heft 1. — J. OPPERT. Six cent trois et cinquante; tablette magique de Babylonie (pour servir à la cabalistique chaldéenne). — Eug. MITTWOCH. Étymologie du nom des Esséniens. — Th. NŒLDEKE. Idris (le prototype de ce nom est celui de l'apôtre André). = Heft 2-3. R. GOTTHEIT. Une légende chrétienne de Bahira (suite de la traduction du texte arabe, commencée dans les vol. XIII, XIV et XV). — Fr. THUREAU-DANGIN. Le cylindre A. de Goudéa; suite; fin dans Bd. XVIII, 2. — F.-X. KUGLER. Une mystérieuse inscription astronomique en caractères cunéiformes (Strassmeier, inscription de Cambyse, 400). = Heft 4. Enno LITTMANN. Mention d'une guerre contre les Perses dans les inscriptions de Safa. = Beiheft : Ibn Qutaiba 'Ujûn al Ahbâr (publié d'après les manuscrits de Constantinople et de Saint-Pétersbourg par *Carl Brockelmann;* 2e partie). = Bd. XVIII, Heft 1. G. KEWITSCH. Doutes sur le fondement astronomique et géométrique du système 60 (ce système repose sur des nombres et non sur des mesures). = Heft 2. Maximilian STRECK. Remarques sur les

Annals of the kings of Assyria, I. — S. Daiches. Commentaire sur la loi d'Hammourabi. = Heft 3-4. L.-J. Delaporte. Tablettes de comptabilité chaldéenne. — M. Horten. Le livre des cercles de pierre de Fârâbî ; avec des extraits du commentaire de l'émir Ismâîl el Hoseinî el Fârâni (texte et commentaire). — C.-H. Becker. L'origine des pays d'Urser Harag en Égypte. Pour servir à l'histoire de la propriété foncière et à l'histoire économique dans l'Égypte ancienne.

63. — Beitræge zur Bayerischen Kirchengeschichte. Bd. XI, Heft 1. — Karl Schornbaum. Leutershausen au début de l'époque de la Réforme, et la mort d'Eberlin de Günzburg (Eberlin fut l'écrivain populaire le plus important de l'époque de la Réforme). = Heft 2. Th. Kolde. Arsacius Seehofer et Argula de Grumbach (deux partisans de la Réforme qui firent parler d'eux bien au delà des frontières du duché de Bavière ; leur biographie) ; suite dans Heft 3, fin dans Heft 4. = Heft 4. Th. Kolde. Catéchismes de l'Allemagne du sud de 1530 à 1600 (d'après l'ouvrage de J.-M. Reu, *Quellen zur Geschichte des Katechismusunterrichts,* I). = Heft 5. Friedrich Roth. Kaspar Huberinus et l'Interim d'Augsbourg (Huberinus, qui prit une part si énergique à la Réforme, conseilla cependant d'accepter l'intérim, parce qu'inconsciemment il tenait encore au catholicisme par de forts liens). — K. Schornbaum. L'inspection ecclésiastique au Brandebourg et à Nuremberg en 1528 (publie quelques fragments des actes, aujourd'hui perdus, de cette visite). = Heft 6. Th. Kolde. Un catéchisme crypto-calviniste pour le comté d'Ortenburg en 1598 (d'une tentative faite pour introduire subrepticement le calvinisme dans une communauté luthérienne).

64. — Forschungen zur Brandenburgischen und Preussischen Geschichte. Bd. XVII, 2e Helfte. — Johannes Kretzschmar. Les négociations de Gustave-Adolphe avec le Brandebourg en mai et juin 1631 (d'après les actes. C'est à contre-cœur que le Brandebourg, sous la pression de Gustave-Adolphe, consentit à resserrer son alliance avec la Suède ; de son côté, le roi, jusqu'à sa mort, a nourri de la défiance à l'égard de l'Électeur, qu'il n'a lié à lui que par un projet de mariage entre sa fille Christine et le prince électoral, et en lui laissant entrevoir la succession à la couronne suédoise. De la conclusion d'une alliance positive nous ne savons rien). — Hans Plehn. Pour servir à l'histoire des institutions agraires dans la Prusse orientale et occidentale (colonisation, propriété du sol, administration domaniale au moyen âge, servage). — Mlle Klinkenborg. Études sur les traités de Frédéric II (la convention postale, non ratifiée, entre la Prusse et la Saxe électorale du 22 avril 1767. Négociations avec l'Espagne en vue d'un traité de commerce, en 1765 et en 1782). — Reinhold Steig. La *Sonntagszeitung* de Stettin (ce journal patriote est, pour l'époque napoléonienne, un fidèle miroir du mouvement politique qui s'agita dans le peuple ; il n'a pas été sans influence). — Friedrich Thimme. La mission de Knesebeck à Pétersbourg en 1812, d'après de nouveaux documents (le fond du récit, donné par Knesebeck dans ses Mémoires sur son ambassade à Péters-

bourg, subsiste, malgré les objections de la critique). — Wilhelm Stolze. Les testaments de Frédéric-Guillaume Ier (on en publie toutes les parties). — H. von Petersdorff. Un programme de Bismarck pour la fondation d'un journal conservateur en 1847. — Fried. Holtze jun. Documents nouveaux sur le procès de Müller Arnold (le procès de Frédéric II avec Arnold est particulièrement intéressant pour l'histoire du droit en Prusse). — Fried. Thimme. Le général Prittwitz et la journée des 18-19 mars 1848 (contre Rachfahl. L'attitude de Prittwitz parle plutôt contre que pour sa sujétion au parti militaire ; néanmoins, ce n'est pas lui, c'est la faiblesse du roi qui fut la cause de la victoire remportée par la Révolution).

65. — Zeitschrift der historischen Gesellschaft für die Provinz Posen. Jahrg. XIX, Heft. 1. — Adolf Warschauer. Le pays de Posen et les époques de son histoire (discours de réception à l'Académie de Posen ; dans la première époque, jusqu'en 1638, Posen est le centre intellectuel et mondain du royaume naissant de Pologne. Suit l'époque où Posen forma un duché indépendant, puis celle où elle fut une province du royaume de Pologne. Après la Réforme, survient l'immigration de colons allemands, la période de déclin depuis 1655 et enfin l'occupation du pays par la Prusse). — Oswald Collmann. La chevauchée du landgrave Frédéric de Hesse, de Posen à Kosten (pour servir à l'histoire de l'occupation de la Pologne par les Suédois en 1655). = Heft 2. Kurt Schottmüller. La Prusse, son projet pour la paix en 1712 et le roi Stanislas Leszczynski (la Prusse employa comme intermédiaires le théologien polonais Daniel Ernest Jablonski et le bourgmestre de Lissa, Arnold. Il dépendait de la Prusse d'empêcher, par opposition à la Suède, le retour du roi Stanislas sur le trône ; à cet effet, elle s'efforça d'agir directement sur Stanislas par ces deux intermédiaires). — Ernst von Schœnfeldt. Notes journalières et lettres datant de l'époque des troubles en Pologne en 1793 et 1794 (lettres des frères Guillaume et Charles de Pannwitz en 1794 ; elles donnent un vivant tableau de la campagne et de la vie à l'armée).

66. — Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen. Jahrg. 1905, Heft 1. — Fr. Wichmann. Recherches sur l'histoire ancienne de l'évêché de Verden ; suite ; fin dans Heft 2 (les évêques au xie et au xiie siècle ; leur place dans l'histoire de l'empire). = Heft 2. Le lieutenant général hanovrien baron de Bussche-Ippenburg et son Journal sur les guerres de la Révolution en 1793-1795, publié par le capitaine Schwertfeger (intéressant ; le futur général fit ces campagnes en qualité d'adjudant).

---

67. — Mitteilungen des Vereins für Geschichte der Deutschen in Bœhmen. Jahrg. XLIII, n° 1. — Paul Gantzer. Torstenson ; sa campagne en Bohême jusqu'à la bataille de Jankau ; suite (la bataille de Jankau ; la défaite de l'armée impériale eut pour causes les fautes du généralissime impérial, l'insubordination et l'étourderie de ses

généraux, les talents de Torstenson, la mobilité supérieure de ses troupes et leur meilleur emploi de l'artillerie); fin au n° 2. — Karl Siegl. Dépenses de la ville d'Eger pour Wallenstein (d'après des pièces d'archives). = N° 2. Friedrich Steuer. Les pamphlets relatifs à la mort de Wallenstein; étude critique (les seuls qui aient de la valeur au point de vue historique sont ceux qui ont été publiés par des adversaires de Wallenstein, témoins oculaires de sa mort. Raconte d'après eux le dernier jour de Wallenstein à Pilsen, sa marche vers Eger et son assassinat); suite et fin dans les nos 3 et 4. — L. Schœnach. Documents relatifs à l'histoire de la Bohême sous le roi Henri de Carinthie (onze documents de 1307 à 1330). — G. Sommerfeldt. Mathieu de Cracovie et Albert Engelschalk (étude sur deux traités concernant le schisme : le *De squaloribus curiae romanae* et le *Speculum aureum de titulis beneficiorum*). = N° 3. L. Schœnach. Les années de jeunesse du roi Charles IV d'après des documents d'archives (d'après les livres de comptes conservés aux archives d'Innsbruck, de Munich et de Vienne. 64 numéros pour les années 1334-1355). = N° 4. Heinrich Rauchberg. La population en Bohême au xixe s. — L. Schœnach. Le projet d'échange entre le Tirol et le Brandebourg (on a prétendu que le roi Jean de Bohême avait voulu échanger son pays contre le Brandebourg; ce bruit est démenti par les actes de Jean. Publie le texte même de ces actes et un accord, passé sous serment, entre les seigneurs du Tirol, d'un côté, et les fils de Jean, Charles et Jean, d'autre part).

68. — Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes. Bd. XVIII, Heft 3. — Louis-H. Gray. Kai Lohrasp et Nebuchadrezzar II. = Heft 4. Aloïs Musil. La province d'Arabie, par R.-E. Brünnold, A. von Domaszewski et J. Euting (à l'occasion du t. I de *Provincia Arabia,* ouvrage paru à Strasbourg en 1904). = Bd. XIX, Heft 1-2. L. von Schrœder. La croyance en un être souverainement bon chez les Ariens (c'était le Dieu du ciel). — A. Büchler. Les cheveux coupés, moyen qu'employaient les anciens sémites pour punir l'adultère. — D.-H. Müller. Le code de droit syro-romain et Hammourabi (contre L. Mitteis).

69. — Zeitschrift des deutschen Vereines für die Geschichte Mæhrens und Schlesiens. Jahrg. IX, Heft 1-2. — Karl Berger. La colonisation des villages allemands de la Moravie septentrionale (d'après les documents du *Codex diplomaticus Moraviae*). — B. Bretholz. Cosmas et Christian (on ne sait exactement en quel temps a vécu l'auteur de la légende de Venceslas et Ludmilla; mais Cosmas ne l'a certainement pas connue ni utilisée. Contre Pekař). — J. Eschler. Les noms de territoires dans la région de la Moravie méridionale qu'arrose la Thaya).

---

70. — Jahrbuch für Schweizerische Geschichte. T. XXX, 1905. — A. Ströbele. Contribution à l'histoire constitutionnelle de

l'évêché de Coire jusqu'au xve s. — P. von Sprecher. La révolution neuchâteloise de 1831, d'après les lettres privées du commissaire fédéral J.-U. de Sprecher de Jenins. — G. Gautherot. La grande révolution dans le val de Saint-Imier, 1792-1797 (l'Erguel ou val de Saint-Imier relevait du prince évêque de Bâle; il participa jusqu'à la fin de 1797 à la neutralité de la Suisse et fut réuni alors au département français du Mont-Terrible). — A. Büchi. Les chroniques et les chroniqueurs de la ville de Fribourg en Suisse (étude remarquable sur l'historiographie fribourgeoise jusqu'à la fin du xviie s.). — Annexe : Table des t. XXI-XXX du *Jahrbuch*.

71. — Société d'histoire et d'archéologie de Genève. *Mémoires et documents*. T. XXVIII, livr. 1 (1902). — L. Dufour-Vernes. Les défenseurs de Genève à l'Escalade (recueil de biographies où les traits de mœurs intéressants abondent). = Livr. 2 (1904). F. Gardy. « Histoire de la supervenue inopinée des Savoyards en la ville de Genève en la nuict du dimanche 12, jour de décembre 1602, » par Melchior Goldast (réimpression de cet opuscule, avec une introduction sur le séjour et les études de Goldast à Genève, de 1599 à 1603). — E. Chatelan. Le syndic Philibert Blondel (1555-1606), étude sur sa vie et son procès (l'auteur renonce à établir avec certitude la culpabilité ou l'innocence de ce magistrat, accusé de trahison au moment de l'escalade de 1602, et qui fut condamné et mis à mort en 1606). = *Bulletin*. T. II, livr. 4-9 (1901-1904). — A. Cartier. Les idées politiques de Théodore de Bèze d'après le traité : *Du droit des magistrats sur leurs sujets*. — Liste des publications relatives aux sciences historiques, faites par les membres de la Société de 1890 à 1900. — C. Favre. Corniches romaines et enceintes du moyen âge (2 pl.). — E. Doumergue. L'emplacement du bûcher de Michel Servet (3 pl.). — Ch. Seitz. Théodore Mommsen; son activité littéraire à Zurich et sa correspondance avec Charles Morel.

72. — Bulletin de l'Institut national genevois. T. XXXVI (1905). — Eug. Ritter. V. Cherbuliez; recherches généalogiques (notes sur plusieurs ascendants de l'écrivain, qui ont une place dans l'histoire littéraire de Genève, et sur les nombreuses familles d'origine française dont Cherbuliez descend). — P. Oltramare. Les épigrammes de Martial et le témoignage qu'elles apportent sur la société romaine. — B. Reber. De l'importance des monuments à sculptures préhistoriques. — Eug. Pittard. Les progrès de l'anthropologie en Suisse. — Eug. Ritter. Saint François de Sales et la nouvelle édition de ses œuvres. — Id. Les quatre dictionnaires français (notes sur les dictionnaires de l'Académie, Littré, Hatzfeld et Godefroy, suivies de quelques centaines de remarques « sur des mots qu'on trouve ou qu'on devrait trouver dans l'un ou l'autre de ces quatre recueils »).

73. — Basler Zeitschrift für Geschichte und Kunst. T. III (1903-1904). — J. Schneider. Un mémoire sur l'activité des réfugiés politiques allemands de 1848 et 1849 en Suisse. — E.-A. Stückelberg.

Le culte de sainte Euphrosyne à Bâle. — A. Burckhardt-Finsler. A propos des origines de la constitution de la « Médiation » (1801). — A. Bernoulli. De la plus ancienne liste des évêques de Bâle. — Mélanges. — K. Horner. Recueil d'actes relatifs à la guerre de Souabe, tirés des archives d'État de Bâle (a réuni 321 pièces de l'année 1499). — W. Merz. Le château de Schenkenberg en Argovie (après avoir relevé des Habsbourg, il passa au xve siècle entre les mains de Berne; il est aujourd'hui en ruine). — A. Rieder. A propos de la construction de la cathédrale de Bâle. = T. IV (1904-1905). E. Preiswerk. Une seconde description de la ville de Bâle par Énéas Silvius (publie ce curieux morceau, écrit en latin en 1438 et dédié à l'archevêque de Tours, Philippe de Coetquen, envoyé par le roi de France et qui occupait alors la première place au concile). — D. Burckhardt-Werthemann. Trois œuvres de Holbein, appartenant au début de son séjour à Bâle (1520-1522). — Th. Burckhardt-Biedermann. Le pamphlet intitulé : *Luther als Hercules Germanicus* (rédigé en 1522 sous l'influence d'Érasme et dirigé contre Luther). — Th. von Liebenau. Extraits du *Diarium* de Jean Rütiner (gendre du réformateur saint-gallois Jean Kessler), de 1529 à 1539. — D. Burckhardt-Werthemann. Un épisode inexpliqué des troubles politiques de 1830. — A. Huber. Bâle et la querelle de la succession du château de Röteln en 1503. — H. Joneli. Projet d'une constitution bâloise, rédigé en 1798 par le bourgmestre P. Burckhardt. — F. Holzach. Les relations politiques de la Suisse avec Olivier Cromwell (première partie d'un mémoire important). — A. Burckhardt. La famille juive des Eberler, dit Grünenzwig, à Bâle pendant le xive et le xve s. — Mélanges.

---

74. — The Athenæum. 1905, 5 août. — *Mary Browne.* The diary of a girl in France in 1821, edit. by *H. N. Shore* (souvenirs ingénus d'une fillette de quatorze ans qui demeura en France pendant cinq mois, qui n'y trouva que déceptions et ennuis et qui critique tout). — *Lady Knight.* Letters from France and Italy, 1776-1795 (insignifiant). = 12 août. *Pollard.* Thomas Cranmer (excellent). — Jeanne, « le fou » de la reine (Marie Tudor eut « un fou », qui était une femme. Détails sur cette personne, d'après les comptes de la reine). = 19 août. *A. Lang.* John Knox and the Reformation (remarquable biographie critique. M. Lang admire Knox et ne craint pas de le blâmer, parfois même avec une rigueur excessive). — The book of the Cinque Ports (ce volume comprend la table des décrets rendus par les « cours de fraternité » de ces villes depuis 1433 jusqu'à l'avènement d'Édouard VII). = 26 août. *J. Wilson.* The Victoria history of the county of Cumberland; vol. II. — *Ch. Bigg.* The church's task under the roman Empire (intéressant). = 2 sept. *J. E. Cutler.* Lynch law (très bonne étude. La loi de Lynch doit son nom au colonel Charles Lynch, du comté de Bedford, en Virginie, qui prit des mesures expéditives pour combattre les malandrins du pays, dans le dernier quart du

XVIIIe s.). = 16 sept. *A. Little*. The far East (admirable ouvrage sur la Chine). = 23 sept. The Victoria history of the county of Buckingham; vol. I (à noter le chapitre de R. A. Smith sur les antiquités anglo-saxonnes et celui de Round sur le Domesday book). — *Thos. Coryat*. Coryat crudities (notes de voyage d'un lettré qui, en 1608, visita la France, l'Italie, les Grisons, une partie de l'Allemagne; texte curieux, superbement publié). = 30 sept. *Vida D. Scudder*. St Catherine of Siena as seen in her letters (bon choix, bonne traduction, bonne introduction). — *F. M. Capes*. St Catherine de' Ricci; her letters, her community (adaptation un peu trop prolixe de la vie de sainte Catherine par le P. Hyacinthe Bayonne). — *W. B. Wood* et *Major Edmonds*. The civil war in the United states (fait avec un soin exact et scrupuleux, mais sans apporter ni faits nouveaux ni idées originales). = 7 octobre. Espagne; revue des publications littéraires et historiques, en 1904-5, par R. Altamira. — *W. J. Watson*. Place names of Ross and Cromarty (bon). = 14 oct. *Lord Edmond Fitzmaurice*. The life of Lord Granville (intéressante et importante biographie du second comte Granville, 1805-1891). — *G. Cirot*. Études sur l'historiographie espagnole; Mariana l'historien (excellente étude; mais l'auteur a tout de même surfait le célèbre historien). — Russie; revue des publications littéraires et historiques en 1904-5, par Valerii Briusov. = 21 octobre. *Julian S. Corbett*. Fighting instructions, 1530-1816 (recueil très intéressant qui montre le soin avec lequel les Anglais ont, pendant tout le XVIIIe siècle, perfectionné leur tactique navale, et qui explique la victoire de Trafalgar). — *Henry Newbolt*. The year of Trafalgar (intéressant). — *Sir Archibal C. Laurie*. Early scottish charters prior to A. D. 1153 (remarquable; la critique négative de Sir Archibald est parfois poussée à l'excès). — Nelson et ses études sur la tactique navale. Ses manuscrits officiels. — *Wertheimer*. The duke of Reichstadt, Napoléon II (bonne traduction anglaise d'un livre excellent). = 28 oct. *Florence A. Mac Cunn*. Mary Stuart (bon résumé, sobre et intelligent). — *William Hunt*. The political history of England; vol. X : 1760-1801 (excellent exposé). — *R. G. Wilberforce*. Bishop Wilberforce (très bonne biographie). = 4 nov. *Martin Hume*. The wives of Henry VIII (très intéressant). = 11 nov. *L. Gomme*. The Gentleman's Magazine library. London, 3 vol. (curieuse réédition). — *W. E. Curtis*. Modern India (écrit par un Américain pour des Américains; curieux mélange de plaisanterie et de sagesse, d'ignorances et d'erreurs, mais où le bon l'emporte en somme sur le mauvais). — *G. Vigfusson* et *F. York Powell*. Origines islandicae (important). = 18 nov. Le mouvement littéraire en Allemagne en 1904-1905, par Ernst Heilborn. = 25 nov. *Andrew Lang*. The secret of the Totem (remarquable). = 2 déc. *J. G. Frazer*. Lectures on early kingship (très attachant et savant; addition importante au *Golden bough*, qui prendra sa place dans la troisième édition de cet ouvrage, un des chefs-d'œuvre de l'anthropologie contemporaine).

75. — The english historical Review. 1905, oct. — Prof. E. H.

PARKER. La Chine et l'ancienne vallée de Caboul (histoire de l'État que les Chinois ont appelé Ki-Pin et les Grecs Cophen). — W. T. VAUGH. Sir John Oldcastle; 2e partie (son arrestation et sa fuite; arrêté une seconde fois vers la fin de novembre 1417, il fut traduit devant le Parlement, condamné à mort et brûlé comme traître au roi et à Dieu). — Prof. Edward P. CHEYNEY. Le droit international sous la reine Élisabeth (négociations de la reine, à partir de 1580, avec les puissances maritimes, concernant la contrebande de guerre et la liberté des mers). — R. W. RAMSEY. Les archives de Houghton-le-Spring, 1531-1771 (étude sur les finances de ce bénéfice, le plus riche de toute l'Angleterre, situé au comté de Durham). — J.-E. FIELD. Les origines de l'abbaye d'Abingdon. — F.-M. STENTON. « Godmundeslaech » (nom du lieu où fut délivré, en 749, le diplôme connu sous le titre de « Donation d'Ethelbald »; c'est aujourd'hui Gumley, village du comté de Leicester, non loin de Market-Harborough. Il était situé à peu près au centre du royaume de Mercie, tel qu'il était constitué au temps du roi Offa). — W. O. MASSINGBERD. Les « sokemen » du comté de Lincoln (histoire de cette classe de petits paysans propriétaires, depuis le temps du « Domesday book » jusqu'au XIIIe s.). — T. D. PRYCE et Mrs. E. ARMITAGE. La prétendue origine normande des « châteaux » en Angleterre (discussion sur ce point entre les deux auteurs). — H. W. C. DAVIS. Une charte inconnue des libertés anglaises (c'est un document qui se trouve dans les *Layettes du Trésor des chartes*, I, 423. Quand et pour quel but a-t-il été rédigé? Sans doute en 1215, à la suite d'une conférence où avaient été discutés les « Articuli baronum »). — Prof. TOUT. De quelques combats oubliés entre Crécy et Poitiers (pour servir à l'histoire de la tactique appliquée par l'armée française). — John WILLCOCK. Le chiffre employé dans le Journal de Monmouth. — C. Litton FALKINER. Correspondance de l'archevêque Stone et du duc de Newcastle; 2e partie : janvier 1754 à mars 1755. — L'exécution du général Torrijos et de Robert Boyd, 1831 (fusillés le 11 décembre 1831 après avoir été pris dans leur tentative d'invasion en Espagne). = Bibliographie : Atti del Congresso internazionale di scienze storiche. Roma, aprile 1903. — *C. H. Turner*. Ecclesiae Occidentalis monumenta juris antiquissimi; fasc. 1-2 (admirable édition). — *C. Bugiani*. Storia di Ezio, generale dell' impero sotto Valentiniano III (bon). — Libri sancti Patricii. The latin writings of saint Patrick, edited by *N. J. D. White* (excellent). — *J. Périer*. Vie d'Al-Hadjdjadj Ibn Yousof, d'après les sources arabes (bonne biographie d'Hajjaj, qui fut pendant une vingtaine d'années vice-roi de l'Irak et dont les lieutenants conquirent l'Asie centrale). — *Gudbrand Vigfusson* et *F. York Powell*. Origines islandicae (recueil de tous les textes relatifs à la colonisation et à l'histoire primitive de l'Islande. Important). — *L. Pastor*. Ungedruckte Akten zur Geschichte der Pæpste; I : 1376-1464 (bon choix de documents édités avec beaucoup d'érudition). — *Dom Bede Camm*. Lives of the english martyrs declared blessed by Pope Leo XIII in 1885 and 1895; t. II :

Martyrs under Elizabeth (intéressant). — *J. R. Magrath.* The Flemings in Oxford, being documents selected from the Rydal papers; t. I : 1650-1680 (il s'agit des papiers conservés dans les archives de la famille Fleming; ils n'ont guère qu'un intérêt privé, local et universitaire). — *B. Curran.* The despatches of William Perwich, english agent in Paris, 1669-1677 (correspondance d'un intérêt assez restreint et médiocrement éditée). — The chronicles of an old Campaigner, M. de La Colonie, 1692-1717; trad. du français par *W. C. Orsley* (intéressant). — *A. Friis.* Bernstorfferne og Danmark, 1750-1835. Bernstorffsche papiere, 1732-1835 (beaucoup de faits nouveaux, mais qui, cependant, importent moins à l'histoire du Danemark qu'on ne pouvait s'y attendre). — *Conrad de Mandach.* Le comte Guillaume de Portes, 1750-1823 (intéressant). — *Fr. Herrmann.* Die Geschichtsauffassung Heinrich Ludens im Lichte der gleichzeitigen geschichtsphilosophischen Strömungen (intéressant).

76. — The Nineteenth Century. 1905, février. — A. Vambéry. L'éveil des Tartares (de la condition des Musulmans qui vivent en Russie). = Mars. Lady Wimborne. Rome ou la Réforme (réplique à l'article de M. Jackson). = Avril. A. Vambéry. Le Japon et le monde musulman. — J. Malcolm. Le Thibet et l'India Office. — Sidney Lee. La commémoration de Shakespeare. = Mai. Ameer-Ali. L'Angleterre et la Russie dans l'Afghanistan. = Juin. Wilfrid Ward. Un Fabius Maximus politique (M. Balfour). — Sir Martin Conway. Le Parlement est-il autre chose qu'une foule? (ce n'est plus le Parlement anglais qui délibère, c'est le Cabinet; la Chambre des communes a, par sa faute, perdu ses pouvoirs d'initiative et de contrôle; elle n'est plus qu'une assemblée d'hommes, une foule; comme telle, « privée de religion, privée de morale humaine, non gouvernée par la raison »; il faut qu'elle soit dirigée et contrôlée par un homme. Là désormais est le principal problème du parlementarisme). — Sir George T. Lambert. Le scandale de l'éducation universitaire en Irlande (de la nécessité de réorganiser un système qui néglige les intérêts des trois quarts de la population). — J. E. C. Welldon. Ce que sont devenus les restes de Cromwell (en 1661, le corps, déterré de sa sépulture à Westminster, fut conduit à Tyburn; il y fut décapité et enseveli; la tête, après avoir été exposée à Westminster-Hall pendant vingt ans, a disparu. Des ossements, il ne reste plus aujourd'hui aucun vestige reconnaissable). — C. Fortescue Yonge. De quelques lettres d'amour (celles d'Anne Boleyn). — G. Villiers-Hemming. La fête des fous. — G. G. Coulton. L'autobiographie d'un frère mendiant (la chronique de Salimbene). = Juillet. A. N. Cumming. L'histoire secrète du traité de Berlin; une conversation avec feu Lord Rowton (rapporte un exemple de la duplicité de la diplomatie russe). — Dr Jessopp. Un « curé de campagne » au XVIIIe siècle (d'après la correspondance d'Edmond Pyle, chapelain de Georges II et « vicar » de Dersingham). — Mrs Corner-Ohlmütz. Rites et superstitions païennes à Ceylan. — W. F. Lord. Le comte de

Saint-Paul à Paris (il y fut ambassadeur d'Angleterre pendant quatre ans, 1772-1776; mais il est pour ainsi dire un inconnu). = Août. D. Daly. Madame Tallien (après le 9 thermidor). — W. Saint-Clair Tisdall. Les cosmologies hébraïque et babylonienne. — Michael Mac Donagh. « Mr Speaker » (les fonctions et le rôle du président de la Chambre des communes au xixe s., de cet « orateur » du Parlement, dont la première fonction est de ne jamais prendre la parole). = Sept. Sir William E. Garstin. Quelques problèmes du Haut-Nil, avec une carte (irrigation). — Mrs. W. Kemp-Welch. Agnès Sorel. — D. C. Lathbury. La Commission sur la discipline ecclésiastique (il ne faut pas regarder de trop près les anomalies du système d'après lequel fonctionne l'Église établie ni prétendre la soumettre à des règles logiques; on aboutirait bientôt au « disestablishment »). = Oct. C. H. K. Marten. L'enseignement de l'histoire dans les écoles publiques (cet enseignement devrait être plus large, se renfermer moins dans les limites étroites de l'histoire d'Angleterre et chercher à faire mieux connaître, comprendre, estimer les autres pays). — Baronne Suzette de Zuylen de Nyevelt. Un épisode de la vie de cour à Vienne au xviiie siècle (rapports de l'empereur Joseph II avec la princesse Éléonore de Liechtenstein).

77. — Quarterly Review. Vol. 202, janvier-avril 1905. — William Stubbs, ecclésiastique et historien (conservateur en religion comme en politique, mais assez impartial pour ne jamais traduire ses opinions dans ses livres; d'ailleurs persuadé qu'il est peu de questions où l'on n'ait autant à dire en faveur d'un parti que de l'autre, Stubbs regardait le développement interne des institutions comme une étude essentielle en histoire parce que le succès de ces institutions est presque le seul résultat positif qui ne risque point d'induire l'historien en erreur sur la valeur d'une époque. Il croyait, en même temps, que le progrès est plutôt accidentel, spontané, que l'œuvre des théoriciens et de leurs préconceptions. A ses yeux, le xiiie siècle était fort au-dessus du xvie, et, dans celui-ci, le règne de Charles-Quint l'intéressait plus que les guerres de religion ou la libération des Pays-Bas. Quoique peu sympathique aux nations latines et très porté vers les peuples teutons, il a toujours pris résolument parti pour la maison d'Autriche contre l'Allemagne du Nord, et son anglicanisme religieux ne l'empêchait pas d'être énergiquement sévère pour les excès du protestantisme). — Rowland Prothero. Horace Walpole et William Cowper (très intéressant tableau de l'Angleterre mondaine et rurale au xviiie siècle, d'après les correspondances de deux hommes fort dissemblables de goûts, de mœurs et de caractère; leurs lettres sont les plus brillantes que possède la littérature anglaise, et les éditions que viennent d'en donner M. Toynbee pour Walpole, M. Wright pour Cowper, sont excellentes). — La fondation des États-Unis (complète une étude, parue en juillet 1899, sur les colonies de la Nouvelle-Angleterre et qui les montrait animées, dès le début, d'une antipathie systé-

matique contre la métropole. Les historiens américains commencent à reconnaître loyalement les défauts de leurs pères et les exagérations de leurs réclamations politiques. Notons ici que Washington, on l'avoue maintenant, était dans son tort lors de l'affaire de Jumonville, d'où est sortie la guerre de Sept ans). — Les Tudors et la marine (Henri VII est le premier souverain d'Angleterre qui ait osé se montrer franchement *insulaire*, et de lui date l'organisation systématique, régulière, de la marine, continuée sous Henry VIII et même sous Marie. Élizabeth, malgré le triomphe de ses navires contre l'Armada, a plutôt desservi la marine par son étroite parcimonie, ses demi-mesures, son incapacité de prendre une décision ferme, bien qu'elle eût à sa disposition des hommes de haute valeur). — La guerre en Extrême-Orient. — Lord Dufferin (analyse de sa biographie par Sir Alfred Lyall, qui était mieux qualifié que personne pour écrire la vie de ce brillant diplomate. Lord Dufferin, petit-fils de Sheridan, eût fait un littérateur de mérite s'il se fût consacré aux lettres. On admirera qu'il fût capable de répondre dans la même langue à une adresse universitaire en grec et de causer en persan avec le shah de Perse. La seule critique que l'on adresse au livre de Sir Alfred Lyall est la trop grande discrétion de l'auteur à se servir des documents dont il a eu communication). — Gilbert Murray. Les voyages d'Ulysse (discute le livre de M. Bérard. « Ce serait l'aveuglement de l'admiration que refuser d'y relever des erreurs... Mais les erreurs sont telles qu'on les trouve en beaucoup d'autres livres, tandis que les mérites sont personnels à l'auteur et vraiment extraordinaires »). — H. Dodwell. Hippolyte Taine, philosophe et critique (« nous savons avec quelle amertume une certaine classe d'esprits a attaqué son enseignement, non seulement en littérature et en art, mais encore plus en politique. Peut-être le traitement impersonnel, scientifique, des questions morales sera-t-il un jour remplacé, jugé aussi inutile que la philosophie scolastique qu'il avait lui-même reléguée dans l'ombre... Aujourd'hui, les conclusions de Taine semblent moins satisfaisantes, moins convaincantes, moins consolantes, qu'elles ne l'étaient pour sa génération; mais la calme beauté de sa vie reste et restera toujours ». Si, toutefois, on abandonne l'étude scientifique des questions sociales et politiques, comme il est prédit ici, sera-ce bien un progrès?). — Deux grands ecclésiastiques, le chanoine Liddon et l'évêque Creighton (consacré surtout à ce dernier, qui a su écrire l'histoire avec le sens pratique d'un homme d'action. Il savait même, dans les questions de politique religieuse, se montrer supérieur aux hommes politiques de carrière tels que Sir William Harcourt). — Nos monuments à l'abandon (négligence et vandalisme des municipalités anglaises; nécessité d'une législation protectrice comme il en existe en France et ailleurs). — H. Pelham. Les premiers empereurs romains (travaux récents et points de vue nouveaux sur Jules César, par Rice Holmes et Frank Scott; sur Auguste, par Shuckburgh, Gardthausen et Otto Seek; sur Tibère, par Tarwer; sur

Caligula, par Willrich; sur Néron, par Henderson et Samuel Dill. L'auteur paraît avoir systématiquement omis tout livre français). — La situation de la Russie (très hostile au tsar).

---

78. — Archivio della r. Società romana di Storia patria. Anno XXVII, 1904, fasc. 3-4. — M. Antonelli. La domination pontificale dans le patrimoine de Saint Pierre en Toscane et ses vicissitudes, depuis la translation du Saint-Siège jusqu'à la restauration par Albornoz; suite et fin (appendice de vingt-trois documents, 1318-1357). — A. Monaci. Regeste de l'abbaye de Sant' Alessio sur l'Aventin; 1er art. (le plus ancien document est du IVe s.). — P. Fedele. La famille d'Anaclet II et de Gélase II. — G. Ferri. Les chartes de l'Archivio Liberiano, du Xe s. au XVe; suite (26 janvier 1133-12 décembre 1193). — G. Tommassetti. La campagne romaine; suite (Via Labicana et via Prenestina). — P. Tacchi-Venturi. Pour servir à l'histoire de l'église neuve et des rapports entre saint Philippe de Néri et Anne Borromeo (cette église neuve, autrement appelée « di S. Maria in Vallicella », est celle où siège la Société d'histoire de Rome depuis 1883. Publie deux lettres d'Anne Borromeo au cardinal Alexandre Farnèse, 15 janvier et 4 mars 1580). — V. Federici. Un fragment du statut de Tivoli en 1305. — Id. Chartes du moyen âge avec signatures en vers. — G. Radiciotti. L'imprimerie à Tivoli aux XVIe et XVIIe s. = Bibliographie : *E. Rocchi*. Le piante iconografiche e prospettiche di Roma nel secolo XVI. = Anno XXVIII, 1905, fasc. 1-2. P. Fedele. De quelques rapports entre les comtes de Tusculum et les princes de Salerne (Xe et XIe s.). — G. Ferri. Les chartes de l'Archivio Liberiano, du Xe au XVe s.; suite (du 1er mai 1208 au 1er octobre 1255). — P. Fedele. Les archives de Sainte-Praxède; fin (publie en tout quatre-vingt-dix chartes, dont la dernière est du 21 juillet 1365). — G. Tommassetti. La campagne romaine (suite des recherches sur les voies Labicana et Prenestina). — A. Monaci. Regeste de l'abbaye de Sant' Alessio sur l'Aventin; suite (chartes du XIIIe s.). — P. Piccolomini. Deux lettres inédites de Bernardino Ochino (ces deux lettres sont adressées de Genève, le 2 octobre et le 7 décembre 1542, la première au cardinal Al. Farnèse, la seconde à la seigneurie de Venise; telle est du moins l'attribution donnée par le manuscrit, mais sans doute à tort. Il est plus vraisemblable que les destinataires véritables sont le cardinal Pole et un ami inconnu de Venise). — P. Fedele. Le léopard et l'agneau de la maison Frangipane (publie deux chartes de 1209 et 1230). — N. Barone. L'abbaye de Grottaferrata sous la protection des rois angevins de Naples (d'après un acte du 24 juin 1276). = Bibliographie : I libri commemoriali della repubblica di Venezia. Regeste, t. VI. — *G. Baraconi*. I rioni di Roma (3e édition, qui aurait gagné à être revisée de plus près). — Biblioteca del senato del regno. Bollettino delle pubblicazioni di recente acquisto. — R. Archivio di stato in Lucca. Regesti. — *Marco Besso*. Roma e il papa nei proverbî e nei modi di dire (intéressant).

79. — Archivio storico italiano. 1905, disp. 1. — Fr. Labruzzi. Le comte Humbert aux Blanches-Mains fut-il connétable du royaume de Bourgogne? (conteste l'interprétation donnée par G. de Manteyer d'une charte d'Aoste de 1032). — Eugenia Montanari. Parme et l'agitation de 1831; 1re partie. — Carlo Cipolla. L'histoire des Scaliger aux archives de Sienne (publie quelques documents des années 1388-1432). — Ferdinando Gabotto. Les origines véritables des communes (réponse aux objections de G. Volpe; maintient ce qu'il a dit sur l'origine « seigneuriale » des communes). — Fr. Savini. Sur les flagellants, sur les fraticelles et sur les « Bizochi » du pays de Teramo pendant les XIIIe et XIVe s., et sur une bulle de Boniface VIII en 1297 contre les « Bizochi », qui s'y étaient réfugiés (de la confraternité des flagellants à Teramo en 1318; les fraticelles dans les Marches et l'Ombrie; la congrégation des « Clareni » ou fraticelles institués par Clareno à Montorio en 1294. Examen de la bulle de Boniface VIII contre les « Bizochi » ou fraticelles réfugiés dans la région montagneuse du pays de Teramo et texte de cette bulle). — E. Robiony. Une mission ignorée d'un envoyé du duc de Parme, Francesco Farnèse, auprès du grand-duc Côme III, à propos des négociations relatives à la succession d'Espagne (publie le texte d'une instruction donnée au P. Rossi, de Plaisance, le 15 avril 1698). — Arnaldo Della Torre. Le sixième centenaire de la naissance de Pétrarque. Compte-rendu des publications parues en 1904 (copieux article de 85 pages). = Bibliographie : *N. Rodolico.* Cronaca fiorentina di Marchionne di Coppo Stefani (chronique importante pour l'histoire florentine, surtout au XIVe s. Les bases de l'édition ne sont pas aussi larges qu'on l'eût désiré). — *Jos. Schnitzer.* Bartolommeo Cerretani (Cerretani écrivit une *Storia fiorentina,* publiée dans le tome III des *Fonti e Ricerche per la storia di Savonarola;* elle va des origines à 1385, puis de 1494 au sac de Prato en 1512. Important pour l'histoire de Savonarole). — *G. Chinali.* Il castello di Caprese e Michelangelo Buonarroti (des faits et des documents intéressants pour l'histoire d'une localité fort modeste. L'auteur prouve qu'elle est la patrie de Michel-Ange; il y naquit le 6 mars 1475). — *F. Ciccaglione.* Manuale di storia del diritto italiano (travail estimable, malgré d'assez nombreuses lacunes et des erreurs). = Disp. 2. Arrigo Solmi. Les chartes en langue vulgaire des archives archiépiscopales de Cagliari (publie vingt et une chartes, de 1070 à 1226, très intéressantes au point de vue linguistique et juridique, avec un lexique des mots les plus remarquables). — F. Tocco. Les fraticelles (important travail d'ensemble sur l'histoire de cette secte). — Attilio Mori. Études, traités et propositions pour l'établissement d'une carte géographique de la Toscane dans la seconde moitié du XVIIIe s. — Emilio Costa. Gerolamo Cardano à l'Université de Bologne, 1569-1570. — E. Lasinio. Fragments d'un registre de paiements ordonnés par l'ancienne Trésorerie de la commune de Florence, 1259. — Lod. Frati. Souvenirs laissés par deux papes (Paul III, Farnèse, mort en 1549, et Innocent IX, Fachinetti, élu et mort en

1591). = Bibliographie : *P. Villari*. I primi due secoli della storia di Firenze (remarquable). — *D. Valla*. Vita di Carlantonio Dal Pozzo, arcivescovo di Pisa, fondatore del Collegio Puteano. — *Fr. Boncompagni-Ludovisi*. Le prime due ambasciate dei Giapponesi a Roma, 1585-1615. — *Gius. Romano-Catania*. Filippo Buonarroti; 2e édition (augmentée de documents inédits. Buonarroti fut l'adversaire de Mazzini, après avoir été son ami).

80. — Archivio storico lombardo. 4e série, fasc. 4, anno XXXI, 31 décembre 1904. — Attilio Simioni. Un humaniste milanais : Piattino Piatti; suite et fin (mort en 1508; liste de ses œuvres manuscrites et imprimées). — Gerolamo Biscaro. Notes et documents relatifs à la basilique de Saint Ambroise (1° documents de la fin du xie s. publiés par Giulini; 2° les « allegationes juris » de 1144 et autres actes des procès entre les deux clergés de la basilique, celui du monastère et celui du chapitre; texte de ces actes, qui étaient presque entièrement inédits; 3° les diplômes faux). — Zanino Volta. Notes de Bartolomeo Morone sur l'histoire politique de son temps, 1411-1449. Publie, avec un commentaire, le texte de ces notes, rédigées en latin). — Edmondo Solmi. Documents inédits concernant le séjour de Léonard de Vinci en France en 1517 et en 1518. — Giuseppe Gallavresi. Fragments de la correspondance du comte Giuseppe Prina (quelques lettres assez insignifiantes de Prina, ministre des Finances de la république italienne, à Paravicini, préfet du département de l'Agogna). = Bibliographie : *G. Miglioli*. Le corporazioni Cremonesi d'arti e mesteri nella legislazione statutaria del medio evo (utile analyse des sources crémonaises; mais il est évident que l'auteur manque de préparation scientifique). — *M. Campori*. Epistolario di L.-A. Muratori; vol. IV et V, 1711-1721. = Fasc. 5, anno XXXII, 31 mars 1905. M. Roberti et L. Tovini. La partie inédite du plus ancien recueil de statuts de Brescia (se rapporte à la seconde moitié du xiiie s.; analyse détaillée). — Gerolamo Biscaro. Notes et documents relatifs à la basilique de Saint-Ambroise; suite (1° la « superstantia », ou « labor ecclesiae », autrement dit la fabrique de l'église depuis le xiie s.; 2° l'autel d'or et sa garde; 3° les stalles du chœur). — Emanuele Greppi. Une œuvre inédite d'Alessandro Verri sur l'histoire d'Italie (Verri commença d'imprimer son Histoire d'Italie en 1767; cette publication fut bientôt suspendue pour des raisons politiques. Puis Verri fut pris de scrupules divers et l'œuvre ne fut jamais achevée). — Louis Delaruelle. Le séjour à Milan d'Aulo Giano Parrasio (Parrasio était un humaniste, rhéteur de profession; à Milan, il se trouva en contact avec les Français, qu'il commença d'initier aux belles-lettres et à l'antiquité). — Giuseppe Petraglione. Une édition officielle d'historiens milanais (1622-1630). = Bibliographie : *Enrico Casanova*. Dizionario feudale delle provincie componenti l'antico stato di Milano all' epoca della cessazione del sistema feudale, 1796 (très intéressant). — *G. Visconti-Venosta*. Ricordi di gioventù; cose vedute o sapute, 1847-1860 (beau et bon livre, très instructif).

81. — Archivio storico per le provincie napoletane. Anno XXIX, 1904, fasc. 4. — F. Nicolini. Lettres inédites de Bernardo Tanucci à Ferdinando Galiani; suite dans anno XXX, fasc. 1 (août 1764-avril 1765). — G. Gentile. Le fils de G.-B. Vico et les débuts de l'enseignement de la littérature italienne à l'Université de Naples (Vico, marié le 12 décembre 1699, eut huit enfants : quatre filles et quatre fils. De ces derniers, deux ont porté le nom de Gennaro; c'est du second, né en décembre 1715, qu'il est ici question. Sa vie et ses œuvres; il mourut en 1806); suite dans anno XXX, fasc. 1. — P. Fedele. D'un prétendu duc de Gaète au xviiie s. (d'après un acte qu'on a daté de 787, mais qui serait au plus tôt de la fin du ixe siècle; de ce document, on ne saurait tirer l'existence d'un Anatolius, duc de Gaète, qui est un être imaginaire). = Anno XXX, 1905, fasc. 1. Bibliographie : *Thomae de Chaula.* Siculi, patria Claramontis, Gestorum per Alphonsum, Aragonum et Siciliae regem, libri V (Thomas de Chaula, né à Chiaramonte, dans le comté de Modica, vécut dans la première moitié du xve siècle; ses *Gesta,* qui se rapportent aux années 1420-1424, n'ont que peu de valeur; c'est de la déclamation en hexamètres). — *A. Lombroso.* L'agonia di un regno : Gioacchino Murat al Pizzo, 1815; t. I : l'Addio al regno di Napoli (recueil de matériaux qui ne forment pas un livre). — Ouvrages sur les *Carbonari.* — *E. Gaspar.* Roger II und die Gründung der Normannisch-Sicilischen Monarchie (excellent). — *B. Musolino.* La rivoluzione del 1848 nelle Calabrie (récit écrit en 1859 à Paris, où l'auteur s'était réfugié).

82. — Studi storici. Vol. XIII, 1904, fasc. 1. — F. Filippini. La deuxième légation du cardinal Albornoz en Italie, 1358-1367 (suite des documents). — G. Volpe. *Lambardi* et *Romani* dans les campagnes et les villes. Notes pour servir à l'histoire des classes sociales, de la nation et de la Renaissance italiennes, xie-xve s. (dans les documents toscans et lombards des xie, xiie et xiiie s., on trouve de fréquentes mentions de *Lambardi* ou *Longobardi;* ce mot désigne la petite aristocratie rurale des vassaux inférieurs, des vavasseurs, chevaliers, châtelains, « gastaldi », etc. Notes pour servir à l'histoire de cette classe de personnes qui disparait dans les premières années du xive s.). — S. Pellini. Le testament d'Alfonse Fieramosca (6 novembre 1526. Texte latin). = Comptes-rendus : *St. Lottici* et *Gius. Sitti.* Bibliografia generale per la storia parmense (utile; mais les auteurs ont eu le tort de mêler l'indication des ouvrages manuscrits à celle des imprimés. Ce sont deux départements distincts qu'on ne peut traiter d'après la même méthode et qu'il faut tenir soigneusement séparés). — *G. Scaramella.* Il lodo del duca di Ferrara tra Firenze e Venezia (bonne étude sur l'accord prononcé, le 6 avril 1499, par le duc de Ferrare, Hercule Ier, pour mettre fin à la guerre que se faisaient Florence et Venise à propos de Pise). — *Al. Luzio.* Il processo Pellico-Maroncelli secondo gli atti officiali segreti (important pour l'histoire des procès autrichiens de 1821). — *Dominici.* Documenti Livornesi inediti sulla guerra dell' Indipendenza Ameri-

cana (correspondance échangée par le gouverneur de Livourne et son gouvernement au sujet d'un navire de guerre anglais qui prétendait se faire livrer un bateau marchand suspect de porter de la poudre aux « Insurgents »). = Fasc. 2. G. Manacorda. Études sur l'histoire des écoles et des universités (notes bibliographiques et résumé des travaux). — G. Volpe. *Lambardi* et *Romani* dans les campagnes et dans les villes; 2e art. (naissance de la petite aristocratie féodale au xie s.). — Seb. Nicastro. Lucques dans les dernières années de la République aristocratique; fin dans le fasc. 4 = Comptes-rendus : *G. Brizzalora.* La Francia dalla Restaurazione alla fondazione della terza Repubblica, 1814-1870 (insuffisant). — *V. Lazarini.* I titoli dei dogi di Venezia (bon). — *A. Amelli.* Quadernus de excadenciis et revocatis Capitanatae, de mandato S. M. Friderici II (très belle édition d'un texte important). = Fasc. 3. G. Volpe. *Lambardi* et *Romani* dans les campagnes et dans les villes; 3e art. (de la formation du droit propre aux diverses classes de la population aux degrés divers de l'aristocratie; formation et droits de la classe des *Lambardi*). — A. Crivellucci. Les évêchés d'Italie et l'invasion lombarde (réponse aux critiques faites à Crivellucci par Mgr Duchesne). — Pio Pecchiai. Un sirventois gibelin inédit concernant la bataille de Montecatini (en italien; avec un appendice de documents inédits). = Fasc. 4. G. Volpe. *Lambardi* et *Romani* dans les campagnes et dans les villes; 4e art. (tendance qui, à partir du xie s., pousse les Italiens à se rattacher aux institutions de l'ancienne Rome; l'élément romain croît dans les villes au xiie s.; il s'y forme une classe consulaire, d'où sortent les juges et les recteurs des communes. Mais, en même temps, les différents éléments ethniques de la population se fondent dans une unité qui trouvera sa plus ancienne forme dans les ligues, si nombreuses au xiie et au xiiie s.). — F.-E. Comani. Une correction au texte du *Chronicon Regiense* (concernant les événements de l'année 1315). = Comptes-rendus : *Caggese.* Su l'origine della parte guelfa e le sue relazioni col comune (dissertation ingénieuse, intéressante, mais peu convaincante). — Memorie sulle società segrete dell' Italia meridionale, e specialmente sui Carbonari (trad. italienne, par *A.-M. Cavallotti,* d'une très intéressante brochure anonyme publiée d'abord en anglais. Nombreux documents en appendice sur l'obscure question de l'origine de la Charbonnerie). — *E. Casa.* I Carbonari Parmigiani e Guastallesi, cospiratori nel 1821, e la duchessa Maria Luigia Imperiale (gros volume avec de nombreuses illustrations). = Vol. XIV, 1905, fasc. 1. A. Crivellucci. Les origines de l'État pontifical; fin (le désir d'échapper à la domination lombarde ou à la prédominance de l'aristocratie conduisit la papauté à faire de graves altérations à l'organisation de l'Église; elle se soumit à l'alliance des Francs et finit par leur transférer la couronne impériale que les Italiens avaient essayé vainement de ramener en Italie). — F. Filippi. La deuxième légation du cardinal Albornoz en Italie, 1358-1367; fin (publie en tout quatre-vingt-trois documents inédits). — G. Brizzalora. Cola di Rienzo et Pétrarque

(Filippini a eu tort de nier que Pétrarque ait compté sur Cola pour ramener le pape à Rome). — A. Mancini. Sur la correspondance entre Bajazet II et Innocent VIII (publie trois lettres inédites, écrites en grec). = Comptes-rendus : *G. Rodolico*. Il sistema monetario e le classi sociali del Medio evo (très intéressant). — *G. Colaneri*. Bibliografia araldica e genealogica d'Italia (fait sans méthode et très incomplet).

---

83. — Ἀκρίτας (revue bi-hebdomadaire. Athènes), n° 1, 1er mars 1904. — S. Skipis. Acritas (expose l'objet de cette nouvelle publication, qui s'est placée d'une manière significative sous le patronage du héros par excellence de l'épopée populaire et qui se propose de publier en dialecte « démotique » des poésies, des articles de critique littéraire, de philosophie, d'histoire, etc... On ne peut que souhaiter bon succès à cette initiative et féliciter les écrivains qui voient de quel côté sont les véritables intérêts du développement de la culture hellénique contemporaine). — A. Campani. Les jaunes (l'Europe en face des progrès du Japon). — G. Chatzidakis. Quelques mots sur la recherche scientifique de la langue néohellénique (historique de la question de la langue populaire depuis le moyen âge). — Nicos Veïs. Le fils d'Andronic, fragment du cycle d'Acritas, d'après un manuscrit de Monembasia (publie une version un peu différente du texte publié déjà par E. Legrand). — P. Callimachos. Les précurseurs de la Renaissance hellénique. Eustathe de Thessalonique (voit dans Eustathe un des plus purs représentants du patriotisme hellénique au moyen âge). = N° 2, 15 mars 1904. G. Chatzidakis. Quelques mots sur la recherche scientifique de la langue néohellénique; suite. — Nicos-Veïs. Courte chronique des années du monde 6903-6943 (en grec vulgaire). = Nos 3 et 4, 15 avril 1904. Politis. Le chant des fils d'Andronic (comparaison entre la version de Monembasia et celle qui se trouve dans les papiers de Villoison).

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — M. Alfred Rambaud, membre de l'Institut, professeur à l'Université de Paris, né à Besançon le 2 juillet 1842, est mort à Paris, le 10 novembre dernier, à la suite d'une longue maladie. Nous ne pouvons aujourd'hui qu'enregistrer la perte si sensible que font notre haut enseignement et la science historique par la mort d'Alfred Rambaud. Nous rappellerons dans notre prochaine livraison ce qu'a été son immense labeur et les services qu'il a rendus.

— Le 5 décembre est mort à Monaco M. Gustave Saige, conservateur des archives et de la bibliothèque de la principauté. Il était né à Paris le 20 août 1838. Il sortit de l'École des chartes (1862) avec une thèse sur *l'*honor, *seigneurie territoriale de Languedoc, et en particulier de l'*honor *des Juifs du XIe au XIVe siècle,* qui reçut l'année suivante une médaille au concours des Antiquités de la France, et qui, remaniée plus tard, devint l'étude publiée sous le titre : *les Juifs du Languedoc antérieurement au XIVe siècle* (1883); puis il entra aux Archives nationales où il resta jusqu'en 1881 ; à cette époque, il fut nommé surintendant des archives, bibliothèques et musées de la principauté de Monaco. Désormais, c'est des belles collections mises sous sa garde que Saige tira la matière de ses travaux : *Documents relatifs à la principauté de Monaco depuis le XVe siècle; Cartulaire de la seigneurie de Fontenay-le-Marmion* (1899), etc.

— Le 9 décembre est mort M. Bernard Prost, à l'âge de cinquante-six ans. Après être sorti de l'École des chartes (1870), avec une thèse sur *le Cartulaire de l'abbaye de Baume-les-Moines,* il fut nommé archiviste du Jura. Il fut ensuite rédacteur, puis sous-chef à la direction du secrétariat au ministère de l'Instruction publique, enfin inspecteur général des bibliothèques et des archives (1896). Il a publié surtout des textes relatifs à l'histoire de sa province : *Traicté de la forme et devis comme on faict les tournois, par Olivier de la Marche, Hardouin de La Jaille, Anthoine de La Salle* (1878); *Inventaires mobiliers et Extraits des comtes et ducs de Bourgogne de la maison de Valois, 1363-1477; Journal de Guillaume Durand, chirurgien à Poligny de 1610 à 1683* (1883); *le Trésor de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon* (1894), etc.

— *Programme d'agrégation d'histoire et de géographie, 1906.* — Histoire ancienne : 1° la Colonisation grecque; 2° la Vie publique et la vie privée à Athènes et à Sparte aux ve et ive siècles avant Jésus-Christ; 3° Conquête et administration du monde méditerranéen par les Romains sous la République; 4° l'Empire romain sous les Antonins. — Histoire

DU MOYEN AGE : 1° Tableau de la Gaule mérovingienne : le pouvoir royal, l'état social, économique et intellectuel; 2° l'Angleterre depuis l'avènement de Henri IV jusqu'à l'avènement d'Élisabeth; 3° l'Église d'Occident depuis l'avènement de Grégoire VII jusqu'à la mort d'Innocent IV; 4° la Noblesse, les villes et les paysans en France au XIIIe siècle; 5° les Arts en Flandre et en France depuis le début du règne de Charles V jusqu'aux guerres d'Italie exclusivement. — HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE : 1° les Pays-Bas espagnols et les Provinces-Unies, de l'avènement de Philippe II à la paix d'Utrecht; 2° la France sous Louis XV et Louis XVI jusqu'à la Révolution; 3° la France et l'Europe sous le Consulat et l'Empire (1799-1815); 4° les États-Unis d'Amérique depuis la déclaration d'indépendance jusqu'à la fin du XIXe siècle; 5° Institutions de la France de 1789 à nos jours. — GÉOGRAPHIE : 1° Géographie physique générale; 2° la France; 3° l'Allemagne; 4° l'Afrique; 5° les Produits alimentaires.

— Un bénédictin de Solesmes, dom Albert BRUNET, se propose de rééditer le *Sanctuarium seu Vitae sanctorum ex diversis codicibus collectae,* de Boninus MOMBRITIUS. Ce recueil, imprimé à Milan vers 1480, est aujourd'hui introuvable, et cependant il est toujours utile à consulter, parce que certains textes ne se trouvent publiés que là et que les éditeurs n'ont eu d'autre souci que de reproduire exactement les manuscrits mis à leur disposition. La nouvelle édition reproduira scrupuleusement l'originale; les abréviations seront résolues, mais on respectera (nous ne voyons pas trop pourquoi) la ponctuation et toutes les autres particularités du texte. Un choix de « novae lectiones » viendra aider à corriger çà et là le texte de Mombritius. Le prix de souscription est de 60 francs (s'adresser à dom Brunet, à Appuldurcombe House, par Wroxall, île de Wight, Angleterre).

— La plaquette de M. Henri CLOUZOT, *les Amitiés de Rabelais en Orléanais et la lettre au bailli du bailli des baillis* (Champion, 1905, in-8°, 19 p. Extrait de *Rev. des Ét. rab.*, III, II), établit que la lettre à Antoine Hullot est authentique. Cette lettre doit être datée de 1544 à 1545. Elle témoigne des liens qui rattachaient Rabelais aux calvinistes orléanais. — Le même M. Clouzot étudie *Un voyage à l'île de Cordouan au XVIe s.* (Niort, 1905, in-8°, 25 p. Extrait de *Bibl. Éc. des ch.*, t. LXVI). Il s'agit d'un voyage accompli en 1592 par La Popelinière pendant que Louis de Foix y construisait son phare. M. Clouzot ajoute au journal de ce voyage un Mémoire du même auteur sur les modifications du rivage du Médoc.

— Le tome V et dernier des *Lettres de Charles VIII,* de feu P. Pélicier, paraît sous le double nom de P. Pélicier et B. de Mandrot. Ce volume contient 108 lettres correspondant aux années 1496-1498, plus un supplément de 77 numéros, la table alphabétique des cinq volumes et une courte préface due à M. de Mandrot. Il n'est pas besoin de faire ressortir l'intérêt de ce nouveau volume, ni de louer le nouvel éditeur

de la façon dont il s'est acquitté d'une tâche délicate. Comme il n'est pas de collection, si bien pourvue soit-elle de suppléments, qui ne présente des lacunes, je signalerai à M. de Mandrot quelques lettres qu'il a omises : à Ludovic, 11 août 1495, p. p. L.-G. Pélissier, *Arch. st. it.*, 5e série, XV, 104; trois lettres, au sieur de Saint-Pol, de Lyon, 25 janv. 1496, aux Florentins, 26 mai et 27 nov., p. p. Champollion-Figeac, *Mél. hist.*, I, 671, 672, 674; enfin une lettre aux Florentins en faveur de Savonarole, p. dans *Arch. st. it.*, 1re série, VIII, 192 (*Soc. de l'Hist. de Fr.*, 1905, XII-343 p.). H. HR.

— MM. Abel LEFRANC et Jacques BOULENGER ont eu l'heureuse chance de mettre la main sur deux années (1515, 1522) des Comptes de Louise de Savoie, sur trois années (1512, 1517, 1524) de ceux de Charles d'Alençon, sur deux années (1529, 1539) de Marguerite. Leur publication, aussi élégante que soignée (*Comptes de Louise de Savoie et de Marguerite d'Angoulême*. Champion, 1905, in-8°, VIII-122 p.), accompagnée d'un index, est une précieuse contribution à l'onomastique du XVIe siècle.

— Les mêmes auteurs, dans la collection de la *Société des Études rabelaisiennes*, ont réimprimé l'*Isle sonante* (Champion, 1905, in-8°, XX-41 p.). Non seulement ils ont ainsi mis à la disposition des amateurs et des érudits un texte qui n'avait jamais passé tel quel sous les presses depuis l'unique édition de 1562, mais ils ont, par cette publication même, apporté de nouveaux éléments à la critique du Ve livre. Il ne paraît pas douteux, pour qui a suivi d'un peu près leur discussion critique, que l'imprimé de 1562 (et, dans une certaine mesure, le ms., postérieur à cette édition, publié par Montaiglon) n'émane de Rabelais. Si l'édition du Ve livre de 1564 contient des interpolations nombreuses, il reste que des parties essentielles, le mythe du Papegault, celui de Grippeminault et des chats fourrés seraient bien des mythes rabelaisiens. Pour peu que l'on soit au courant des controverses sur la nature et la portée de l'œuvre de Rabelais, on mesurera l'importance capitale de ces conclusions. — La question est moins claire en ce qui regarde le mythe des Apedeftes, dont M. Boulenger défend l'authenticité, tandis que M. Lefranc a donné (*Navigations de Pantagruel*) de fort bonnes raisons pour le croire interpolé, bien qu'il figure dans le texte de 1562. H. HR.

— M. F. GIROUX ajoute à ses études sur les entours de la Saint-Barthélemy une courte notice sur Pellevé (*Un cardinal ligueur au XVIe s. : Pellevé, archevêque de Sens et de Reims*. Laon, 1905, in-12, 61 p.), faite presque exclusivement avec la *Satyre*, l'Estoile et les procès-verbaux de 1593.

— M. Edmond POUPÉ, dans *les Pontevès-Bargème et la Ligue en Provence* (extrait des *Annales de la Société d'Études provençales*. Aix, 1905, in-8°, 126 p.), publie une « Correspondance relative à la prise d'armes carciste [de Carcès] de 1578-1579 », et particulièrement à la petite ville

et au château de Callas, disputés entre les *razats* (protestants royalistes) et les ligueurs.

— L'idée était bonne de publier des *Œuvres poétiques choisies* de Th.-Agrippa d'Aubigné. Le *Printemps*, les *Tragiques*, le *Discours au roy*, des pièces inédites, ont fourni à M. Ad. VAN BEVER la matière d'un élégant volume (Sansot, 1905, in-18, XLV-231 p., un portrait, un fac-similé, un croquis du château de Talcy). Le texte a été, pour le *Printemps*, établi à la fois sur les mss. Tronchin et sur le ms. Monmerqué (sans qu'on nous donne suffisamment de renseignements critiques sur ce ms.); pour les *Tragiques*, sur « l'édition sans lieu ni date », qui avait servi, en 1896, à l'édition du Ier livre donnée par des élèves de l'École normale. — La vie de d'Aubigné qui ouvre le volume ne nous apporte rien de nouveau et ne tient même pas compte de tous les travaux parus sur le personnage. H. HR.

— L'étude de M. P. BOISSONNADE sur *la Production et le commerce des céréales, des vins et des eaux-de-vie en Languedoc, dans la seconde moitié du XVIIe siècle* (extrait des *Annales du Midi*, t. XVII, 1905, in-8°, 32 p.), est, dans sa brièveté, très riche de renseignements sur l'état de l'agriculture en cette province. La routine, l'absence de capitaux, le défaut de communications avaient pour conséquence la dissémination des cultures : « Le champ de blé et le vignoble se rencontrent presque partout; nulle part ils ne forment les vastes domaines que l'on peut voir aujourd'hui. » — Le Languedoc ne peut alors vendre au dehors que ses produits de choix.

— M. Jean L'HOMER a consacré une notice détaillée, trop détaillée peut-être, à Jean-Frédéric Perregaux, né à Neuchâtel en 1744, venu à Paris en 1765 et banquier célèbre au moment de la Révolution. Mécène des artistes de son temps, il sut se concilier aussi les meneurs de la Convention elle-même, auxquels il rendit plus d'un service pécuniaire, échappa, non sans peine, aux dangers de la Terreur, fut influent encore sous le Directoire et le resta sous le Consulat, sa fille Hortense ayant épousé Marmont, l'aide de camp de Bonaparte, dès avril 1798. Devenu sénateur sous l'Empire, le banquier suisse eut après sa mort, en 1808, les honneurs du Panthéon. Le reste du volume de M. L'Homer (*Perregaux et sa fille, la duchesse de Raguse*. Paris, Lahure, 1905, VIII-149 p. in-8°, portr.) est consacré principalement aux brouilles du maréchal Marmont avec sa femme, brouilles qui succédèrent assez rapidement à la lune de miel; il nous raconte aussi le long veuvage de la duchesse de Raguse, qui n'est morte à Paris qu'en 1855. C'est une étude assurément consciencieuse, mais qui s'attarde à bien des faits d'un intérêt médiocre; un simple article de revue aurait suffi pour nous donner tout ce que le livre renferme de vraiment curieux et nous faire apprécier les deux personnages qui se trouvent au premier plan de ce récit. R.

— Dans un nouveau volume de la collection des *Saints*, publiée par la librairie Lecoffre (Paris, 1905, XXIV-188 p. in-18), M. Victor PIERRE

nous raconte le malheureux sort de seize religieuses carmélites de Compiègne qui furent condamnées à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 17 juillet 1794, et guillotinées le même jour place du Trône. En 1902, le pape Léon XIII les déclara *vénérables;* « une seconde décision, qu'il y a lieu d'espérer très prochaine, les déclarera *martyres.* C'est la première fois que, parmi les victimes de la Terreur, l'Église en choisit quelques-unes pour les élever sur les autels ». Muni du *nihil obstat* de la sainte Congrégation de l'Index, ce récit, « dernier souvenir du zèle catholique » de l'auteur, récemment décédé, est rédigé surtout d'après les témoignages recueillis par l'abbé Jauffret et l'abbé Guillon, l'abbé Villecourt et M. Alexandre Sorel; tous, à peu près, se sont servis des notes rédigées par une survivante, sœur Marie de l'Incarnation (Mme Philippe), morte en 1835. Ces pauvres religieuses furent condamnées pour avoir conspiré contre la souveraineté du peuple et pour avoir constitué des conciliabules de contre-révolution. Le fait est que, de l'aveu de l'auteur lui-même, la Mère prieure proclama à l'audience « leur attachement à Louis XVI et à son auguste famille ». On était guillotiné, en ces temps-là, pour de moindres méfaits. — L'auteur nous apprend que « plusieurs interventions surnaturelles (de ces seize saintes futures) ont été canoniquement constatées... Elles ouvrent la brèche où d'autres les suivront sans doute ». — En effet, il y a là une mine presque inépuisable à exploiter et l'on peuplera sans peine le paradis de saints royalistes; mais le peuple consentira-t-il à les prier? R.

— La littérature napoléonienne grossit sans cesse. M. Colonna de Cesari-Rocca nous donne une étude sur le *Nid de l'Aigle,* c'est-à-dire sur Napoléon, sa patrie, son foyer, sa race, d'après des documents inédits (Paris, Librairie universelle, 1905, 314 p. in-18). On y trouve d'abord une centaine de pages sur la Corse à travers l'histoire, puis une exposition critique du passé des ascendants directs et collatéraux de Napoléon, surtout du quémandeur infatigable et souple que fut son père, Charles Bonaparte. L'auteur nous montre ensuite les légendes qui furent forgées sur ce passé, quand une fois le plus illustre rejeton de la race eut ceint la couronne, et comment on parvint à le rattacher aux Paléologues, aux Comnènes et même à Charlemagne, en ignorant les humbles bouchers ou marchands de fromage, les mercenaires et les régisseurs de ce nom qui vinrent de Gênes, Sarzani ou Chiavari, s'établir en Corse et ne prirent, d'ailleurs, qu'assez tard un contact sérieux avec la population native au point de s'identifier avec elle. Il y a là toute une série de faits de détail intéressants, des glanes fructueuses dans les archives italiennes ou corses simplement racontées. Nous regrettons seulement que l'auteur se soit arrêté à jongler avec les chiffres des ascendants généalogiques de l'empereur, selon la méthode mise à la mode récemment par MM. Lorenz, Brachet et autres. Il nous apprend (p. 8) qu' « un peu plus de *onze cents milliards d'individus* ont participé, depuis le VIIe siècle, à la formation de Napoléon ». En appuyant sérieusement sur des arguments pareils, on en arrivera bien-

tôt à faire nier toute influence de race et de famille par les esprits sensés. R.

— M. le comte Joseph Greppi, sénateur du royaume d'Italie, a mis au jour le troisième et dernier volume des *Souvenirs* sur la Révolution française de son ancêtre Paolo Greppi (*la Rivoluzione francese nel carteggio di un osservatore italiano,* III. Milan, Hoepli, 1904, xv-419 p. in-18). Il débute par la triomphale entrée de Bonaparte à Milan; les lettres de Greppi adressées à son père, le comte Antoine, nous montrent avec quelle rapidité l'enthousiasme reconnaissant pour les *libérateurs* de l'Italie s'éteint devant les pillages et les exactions des agents du Directoire et se change en haine ouverte, une fois que le général vainqueur est parti pour l'Orient. Greppi lui-même, fort bien vu de Bonaparte et de Joséphine, dont il « reçoit journellement mille démonstrations de gentillesse et de courtoisie » (p. 76), est obligé de sortir de Milan pour Florence, afin de ne pas être assassiné comme ami des Français. Il quitte la Toscane en 1799, à la demande de Joseph Bonaparte et de Salicetti, pour venir à Paris y discuter avec le premier consul, en qualité de délégué de la République cisalpine, l'avenir de sa patrie. Il y est mort le 4 septembre 1800. Ses lettres, divisées en cinq chapitres, sont encadrées dans un texte courant par l'éditeur; on y remarque une lacune pour la seconde moitié de l'année 1798, le vieux comte Antonio, trop désorienté par tant de révolutions successives, ayant prié son fils de ne plus lui raconter ces bouleversements qui se précipitent et qui l'affligent. La correspondance s'arrête à la reprise de Rome, en février 1799; elle sera consultée avec fruit, ainsi que le commentaire de l'éditeur, par tous ceux qui auront à s'occuper de l'histoire de la péninsule pendant les dernières années du xviiie siècle. R.

— Un jeune savant allemand, décédé depuis, M. Paul Wittichen, a publié dans les *Quellen und Forschungen* de l'Institut historique prussien à Rome une série de lettres du futur cardinal Consalvi, alors auditeur de la rote, adressées au comte Litta, nonce à Varsovie depuis mars 1794 et plus tard préfet de la Propagande et adversaire de Consalvi, mais alors son confident et son ami. Ces lettres, qui vont du 18 juillet 1795 au 22 octobre 1796 (une seule est de juillet 1798), ont été reproduites en tirage à part (Rome, Loescher, 1904, 34 p. in-8°), et elles méritaient d'être connues par les indications qu'elles fournissent sur les rapports de la curie romaine avec la République française et sur la situation générale des États de l'Église à la date indiquée. Ce n'est pas, si l'on en croit Consalvi, le pape, mais bien le Directoire, qui a pris l'initiative des négociations avant la fin de la campagne de Bonaparte; ce dernier n'est pas nommé dans cette correspondance et ne fut chargé, d'ailleurs, que plus tard de suivre la discussion qui se termina par l'accord de Tolentino. R.

— Le cimetière de Sainte-Marguerite à Paris, établi en 1637 autour de la chapelle de ce nom, qu'avait fondée peu auparavant le curé de Saint-

Paul, Me Anthoine Fayet, a servi, pendant de longues années, de lieu de sépulture à des gens fort obscurs, et, s'il en avait toujours été ainsi, M. Lucien Lambeau, secrétaire de la Commission municipale du Vieux-Paris, n'aurait pas songé sans doute à lui consacrer tout un volume (Paris, Daragon, 1905, 238 p. in-8°, planches), maintenant qu'il va disparaître pour faire place à un nouveau groupe de bâtiments scolaires. Mais, vers la fin de la Terreur, il reçut aussi les corps des suppliciés de la barrière du Trône, en concurrence avec le cimetière de Picpus, et les hôpitaux de Paris y déversèrent, plus tard encore, leurs *maccabées,* jusqu'à ce que le préfet Frochot l'eut interdit en l'an XIII. Surtout on y ensevelit, en 1795, soit le fils de Louis XVI, mort au Temple, soit l'enfant qui lui aurait été substitué, si l'on admet l'évasion du dauphin. C'est à cette inhumation et aux exhumations successives de ses ossements, authentiques ou non, qu'est consacré le gros du travail de l'auteur; de là son sous-titre : *la Question Louis XVII.* Quel que soit l'avis du lecteur (les déclarations des médecins qui ont attribué ces restes à un individu de dix-huit à vingt ans méritent d'être retenues) sur le fond même de la question, le travail de M. Lambeau conservera tout au moins le souvenir du cadre, bientôt disparu, dans lequel s'est joué le dernier acte de la comédie macabre ou de la véritable tragédie du Temple. R.

— M. le commandant Sauzey continue ses études sur *les Allemands sous les aigles françaises au temps de la Confédération du Rhin (1806-1813).* Au fascicule sur *le Régiment de Francfort* fait suite celui sur *le Contingent badois* (Paris, R. Chapelot, 1904, IX-170 p. in-8°, avec portr. et cartes); c'est un résumé des travaux imprimés allemands de F.-X. Rigel, Krieg von Hochfelden, Roeder de Diersburg, augmenté de quelques extraits de mémoires français du temps. M. Margerand, qui a mis une préface élogieuse en tête du volume, dit avec raison « qu'on doit rechercher dans les archives des pays étrangers, dans les manuscrits, les mémoires et les livres allemands les documents qui nous font entièrement défaut ». Mais il ne semble pas que l'auteur ait tenu beaucoup à réaliser ce programme; le *Landesarchiv* de Carlsruhe, qu'il fallait explorer avant tout, ne paraît pas avoir été visité; le volumineux recueil de la *Correspondance politique de Charles-Frédéric de Bade* n'est nulle part cité. L'auteur aurait trouvé encore des détails anecdotiques sur son sujet dans l'ouvrage de Becht, *Denckwürdigkeiten der zwey Feldzüge badischer Truppen im Elsass* (Heidelberg, 1817), où l'un des appendices raconte l'historique du régiment badois de Neuenstein, en Espagne, et un autre renferme des faits divers relatifs aux campagnes de 1807-1812[1]. R.

1. M. S. ne signale pas le fait, assez intéressant pourtant, de la présence d'officiers français dans ce contingent badois. Ainsi, le lieutenant von Massenet, qu'il cite p. 51, est un fils de J.-P. Massenet, député du Bas-Rhin à l'Assemblée législative. — P. 34, lire *Kageneck* pour *Krageneck.*

— M. Edmond Pariset a consacré un travail très documenté, simplement, mais chaleureusement écrit, au célèbre philanthrope du Ban-de-la-Roche, le pasteur Jean-Frédéric Oberlin († 1826), qui, pendant un demi-siècle, fit de ce coin sauvage des Vosges un champ d'expériences bénies pour le développement intellectuel, matériel et moral des paroisses confiées à ses soins. Il a limité volontairement, comme le montre le titre de l'ouvrage (*Un éducateur mystique*. Paris, H. Paulin, 1905, 323 p. in-8°), son sujet en étudiant surtout les principes d'éducation d'Oberlin et l'application qu'il en fit dans la sphère très spéciale où il se trouvait placé, isolé de tout concours extérieur, officiel ou autre. Il nous le montre créateur de salles d'asile, organisateur d'écoles primaires, travaillant déjà, cent ans en avance, aux œuvres *d'enseignement post-scolaire* par ses conférences populaires et par ses instructions civiques adressées aux paroissiens adultes pendant la Terreur, et puisant dans la profondeur de son sentiment religieux le dévouement inlassable à son œuvre difficile, dont les résultats sont encore aujourd'hui visibles dans cette pittoresque région, si changée pourtant par l'industrie moderne, de la terre d'Alsace. R.

— Cacault nous est connu comme ambassadeur de la République française à Naples; on sait encore que, de 1764 à 1769, il fut professeur de fortifications, puis inspecteur à l'École militaire; mais que devint-il entre le moment où ce dernier emploi fut supprimé et celui où Cacault devint secrétaire du marquis d'Aubeterre, commandant en chef de la province de Bretagne (1775)? M. C. Joret nous l'apprend (*Cacault écrivain*, dans les *Annales de Bretagne*, juillet 1905, et à part, 24 p.) : il visita d'abord l'Italie (1769-1771), puis l'Allemagne (1772-1775); de ce dernier pays, il étudia la langue et la littérature avec une ardeur intelligente; il connut Lessing et, presque sous ses yeux, écrivit une traduction de la *Dramaturgie;* il connut Herder, qui l'hébergea chez lui à Bückebourg, l'année même de son mariage, etc. Ces cinq années passées à l'étranger, dans cette Allemagne qui se lançait avec une jeunesse si enthousiaste à la conquête du monde intellectuel, ont été fécondes; le futur diplomate travaillait déjà au rapprochement des peuples en leur apprenant à se mieux connaitre.

— M. de Roux, *la République de Bismarck*, ou *Origines allemandes de la troisième République* (1 broch. in-32. Paris, 1905, Bureaux de la Gazette de France. Prix : 0 fr. 25). — M. de Roux aime les thèses fortes et paradoxales. Dans une conférence sous les auspices de « la Ligue d'action française », il a tenté de démontrer aux Poitevins que la troisième République a été fondée uniquement pour le bien de l'Allemagne. Nous ignorons le succès qu'il a pu avoir à Poitiers et les conversions qu'il a déterminées, mais il nous sera permis de penser que son effort a dépassé son succès. A la suite de cette conférence, et pour l'appuyer, M. Jacques Bainville a traduit certaines lettres extraites du volume *Aus Bismarck's Briefwechsel*, notamment la correspondance du comte Henckel de Donnersmarck, qui démontrent les efforts de ce

diplomate officieux pour rapprocher Bismarck et Gambetta : on sait que leur résultat fut nul. Enfin la brochure se termine par quelques curieux articles de journaux, dont un pittoresque portrait du même comte Henckel. P. M.

— *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790.* Gironde, série E. Supplément, t. III (nos 3698 à 4657), rédigé par M. Gaston Ducaunnès-Duval et, pour les documents antérieurs à 1500, par M. Jean-Auguste Brutails (Bordeaux, Gounouilhou, 1905, in-4°, 337 p.). — Dans ce volume, on trouvera l'inventaire des archives communales des cantons de Lesparre, de Saint-Laurent, de Pauillac, de Saint-Vivien et de Libourne. Ce dernier occupe d'ailleurs à lui tout seul le volume presque entier (p. 39-337) et contient deux gros morceaux consacrés aux archives de Libourne et de Saint-Émilion. Abondant et précis, cet inventaire paraît avoir été dressé avec le plus grand soin.

— Le 6e fascicule du *Répertoire des sources historiques du moyen âge,* par Ulysse Chevalier, *Bio-bibliographie* (nouvelle édit., chez A. Picard), vient de paraître; il comprend les articles *Laurent de Rosendaël* à *Nastagio de Montalcino.*

— Il nous faut louer MM. Robert de Lasteyrie et Auguste Vidier de nous donner, si tôt après le premier, le second fascicule de leur *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France* (1902-1903). Ce recueil continue le précédent en ce sens que les numéros se suivent; mais il a sa pagination séparée; il se rapporte à l'ensemble des départements français; il a sa table des matières. Des raisons budgétaires ont empêché d'y joindre un index; celui-ci n'est que différé.

Livres nouveaux. — Documents. — Correspondance inédite de *Victor-François, duc de Broglie,* maréchal de France, avec le prince *Xavier de Saxe, comte de Lusace,* lieutenant général, pour servir à l'histoire de la guerre de Sept ans, publiée par le *duc de Broglie* et *J. Vernier;* t. IV. Michel, 729 p. — *A. Douarche.* Les tribunaux civils de Paris pendant la Révolution. Documents inédits, recueillis avant l'incendie du Palais de justice, en 1871, par Caseneuve, conseiller à la Cour de cassation; t. I. Cerf, Noblet, Quantin, ccxii-205 p. Prix : 7 fr. 50.

Histoire locale. — *Paul Granié.* Une commune du Quercy pendant la Révolution, d'après des documents inédits des archives de la mairie de Saint-Céré (Lot). Champion, 203 p. — *Gaston Noblet.* Histoire de Royan et de ses environs, précédée de l'histoire générale de la Saintonge. Fontenay-aux-Roses, Bellenaud, in-16, 294 p. Prix : 3 fr. 50. — *Abbé S. Poulet.* Histoire de Forest, arrond. d'Avesnes. Cambrai, impr. Halluin-Carion, 601 p. — *Ernest Rupin.* Roc-Amadour; étude historique et archéologique. Baranger fils, gr. in-8°, viii-418 p., avec 120 grav., 12 pl. et une chromolithographie. Prix : 20 fr. — *Docteur Georges Cardiergues.* Histoire de la seigneurie de La Capelle-Merlival jusqu'en 1789. Cahors, Girma, xc-276 p. Prix : 5 fr. — *Maurice Cadix.* Essai historique sur la Réforme à Besançon, au xvie siècle. Montauban, impr. coopérative, 175 p. — *Gaston Duchesne.* Histoire de l'abbaye royale de Longchamp,

1255-1789. Daragon, II-225 p. Prix : 4 fr. (Bull. de la Soc. hist. d'Auteuil et de Passy.)

Belgique. — M. J. Daris, ancien professeur au grand séminaire de Liège, est décédé à Looz (Limbourg) le 11 septembre dernier. Agé de quatre-vingt-quatre ans, il était l'auteur de nombreuses études sur l'histoire de la principauté de Liège, il a fourni une somme de labeur très considérable, mais, s'il connaît bien les sources, il les cite peu et mal, il manque d'esprit critique, et ses œuvres laissent beaucoup à désirer, sous le double rapport de la composition et du style. Ses travaux les plus importants sont : *Histoire de la bonne ville, de l'église et des comtes de Looz* (Liège, 1864, 2 vol. in-8°); *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège* (Ibid., 1868-1890, 10 vol. in-8°); *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège* (Ibid., 1867-1899, 17 vol. in-8°).

— Les 21, 22 et 23 août 1905 s'est tenu à Liège, sous la présidence de M. Omont, membre de l'Institut, un Congrès international pour la reproduction des manuscrits, des monnaies et des sceaux. Le nombre des adhérents s'élevait à 149, dont 82 Belges et 67 étrangers.

Nous donnons ci-après le relevé des mémoires qui ont été présentés au cours des séances, et la liste des principaux vœux émis par le Congrès : 1. Paul Bergmans, *les Tentatives antérieures d'entente internationale pour la reproduction des manuscrits;* 2. M. Prou, *l'État actuel des publications de fac-similé de chartes et autres documents d'archives;* 3. D. Van da Casteele, *l'Utilité des reproductions photographiques au point de vue des expéditions officielles des documents d'archives;* 4. J. Van den Gheyn, *les Manuscrits des bibliothèques de Belgique à reproduire;* 5. X. da Cunha, *la Législation portugaise sur la reproduction des manuscrits;* 6. A. Gaillard, *les Procédés de reproduction des sceaux;* 7. F. Alvin, *la Reproduction des médailles;* 8. M. L'Hoest, *Étude des différents papiers à employer comme support des photocollographies et phototypographies;* 9. C. Sury, *Organisation d'un bureau international d'échange des reproductions;* 10. Ch. Mills-Gayley, *Organisation d'un bureau international pour la reproduction des manuscrits au point de vue américain;* 11. H. Stein, *la Collection de moulages des sceaux de l'École nationale des chartes de Paris;* 12. H. Pirenne, *la Formation d'un album paléographique belge;* 13. L. Stainier, *Étude des procédés techniques les meilleurs et les plus économiques à recommander pour la reproduction des manuscrits, des monnaies et des sceaux;* 14. P. Francotte, *Une méthode photographique pour projections lumineuses et agrandissements destinés à l'enseignement;* 15. P. Van den Ven, *Organisation d'un système de reproduction dans les grandes bibliothèques publiques.*

Vœux : I. Le Congrès émet le vœu de voir publier des fac-similés de chartes en format réduit, à condition que l'on y joigne la reproduction, à la grandeur de l'original, de quelques lignes du document judicieusement choisies. II. Le Congrès estime qu'il y a lieu de remplacer les copies par des photographies dans l'expédition des documents d'ar-

chives demandées par des érudits. III. Le Congrès, remerciant le gouvernement belge de l'intérêt qu'il porte à la reproduction des manuscrits, des monnaies et des sceaux, émet le vœu de lui voir donner son concours à la publication des documents à reproduire. IV. Le Congrès émet le vœu de voir se fonder dans chaque pays une commission composée de spécialistes et chargée de désigner les manuscrits qu'il serait le plus utile de voir reproduire par la photographie. V. Le Congrès émet le vœu de voir les gouvernements élaborer les règlements les plus libéraux possible, pour permettre aux érudits d'obtenir la reproduction des manuscrits qui les intéressent. VI. Le Congrès émet le vœu de voir publier : 1° une liste des reproductions intégrales de manuscrits édités jusqu'à ce jour; 2° dans la mesure où le travail pourra être effectué, une bibliographie détaillée des fac-similés de manuscrits contenus dans les recueils de spécimens. VII. Le Congrès émet le vœu que les reproductions de manuscrits conservent un format égal à celui des originaux, qu'elles soient publiées sous forme de volumes reliés, et, autant que faire se peut, tirées sur les deux faces des feuillets. VIII. Le Congrès, tout en reconnaissant qu'il n'est pas nécessaire de joindre des commentaires scientifiques aux reproductions de manuscrits, désire qu'elles soient régulièrement accompagnées d'une description minutieuse des volumes reproduits. IX. Le Congrès émet le vœu de voir joindre désormais à toute reproduction de manuscrits la mention du procédé par lequel elle a été obtenue, et adopte, à cet effet, la terminologie établie par les congrès internationaux de photographie. X. Le Congrès émet le vœu de voir M. Gayley organiser aux États-Unis un bureau destiné à provoquer l'exécution de reproductions de manuscrits, de monnaies et de sceaux. XI. Le Congrès désignera un Comité international permanent. XII. Dans chaque pays, il sera établi au dépôt principal des Archives de l'État un atelier et un musée sigillographique ayant pour mission de reproduire les sceaux par le moulage. XIII. Dans chaque État, en annexe au Cabinet national des médailles, sera créé un établissement central chargé de reproduire en plâtre et en galvanoplastie toutes les pièces des collections publiques et privées dont la conservation s'impose. XIV. Le Congrès proclame l'impérieuse nécessité et l'urgence extrême de posséder dans les grands dépôts scientifiques un atelier photographique servant aux travaux de reproduction des documents. XV. Le Congrès émet le vœu de voir les gouvernements faire exécuter dans leurs collections nationales : 1° un phototype en grandeur naturelle des manuscrits, monnaies et sceaux que les commissions chargées de dresser la liste des documents à reproduire désigneront; 2° d'après ce phototype, des photocopies, par un procédé à déterminer dans chaque cas et de prix minime, pour les besoins des particuliers et des bibliothèques étrangères.

— La librairie Misch et Thron, à Bruxelles, se propose de publier, sous la direction du R. P. J. Van den Gheyn, conservateur à la section des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique, un recueil de

volumes en fac-similés, sous le titre : *Codices belgici selecti*; on annonce déjà la Chronique de Gilles li Muisis et celle de Sigebert de Gembloux, qui seront reproduites, la première pour le prix de 17 fr. 50, la seconde pour celui de 30 fr. Les souscripteurs à la collection entière bénéficieront d'une réduction de 20 °/o.

Pays-Bas. — Dr W.-P.-C. Knuttel, *Catalogus van de Pamfletten-Verzameling, berustende in de koninklijke Bibliotheek.* 5e partie (1776-95). La Haye, 1905. In-4°, 502 p. Le docteur Knuttel continue à publier le volumineux catalogue des pamphlets que possède la Bibliothèque royale de La Haye. Je n'ai pas à insister sur l'importance de cet inventaire, commencé en 1889, et dont la cinquième partie vient de paraître. Les 3,580 pièces énumérées dans le présent catalogue forment les numéros 19,114 à 22,694 de la collection et concernent les années 1776 à 1795. L'époque est fertile en événements (guerre d'indépendance des États-Unis d'Amérique, négociations actives avec l'Angleterre et la France, révolte contre le stathouder Guillaume V, invasion prussienne de 1787, Révolution française et expulsion de la Maison d'Orange). Les documents récemment catalogués ont donc un intérêt tout particulier, et l'index alphabétique des auteurs renferme, à côté des inconnus ou des pseudonymes, une foule de noms célèbres (notamment ceux de Collot d'Herbois, de Condorcet, de Mirabeau, à côté de ceux de Van de Spiegel, de Quint-Ondaatje et de Schimmelpenninck). A. W.

— Dr A.-J. Van der Meulen, *Studien over het ministerie van Van de Spiegel.* Leyde, 1905. In-8°, xi-553 p. — Comme le dit M. Van der Meulen, l'époque qui précède immédiatement la Révolution française est, dans l'histoire de Hollande, la plus impopulaire et la moins étudiée de toutes. Il faut reconnaître que c'est à juste titre, car c'est une des moins intéressantes. L'ouvrage consciencieux et solide que vient de publier M. Van der Meulen en est la preuve. Rien de plus incohérent et en même temps de plus aride que ces études qu'il a cherché à faire pivoter autour de la personnalité du grand pensionnaire, Pierre-Laurent Van de Spiegel; le personnage, du reste, qui aurait mérité d'être mis en lumière, a été laissé dans l'ombre, et le lecteur se débat au milieu de récits sans lien entre eux, qu'il s'agisse soit des conditions de la restauration orangiste de 1787, soit des alliances de 1788 avec la Prusse et l'Angleterre, soit surtout des réformes financières et commerciales qui furent tentées de 1787 à 1795 (réforme du tableau de répartition des charges entre les sept provinces, emprunts et impôts plus ou moins forcés et vexatoires, avances à la Compagnie des Indes orientales, dissolution de la Compagnie des Indes occidentales en 1791-92). Les faits et les chiffres dont le livre fourmille sont utiles et ont leur éloquence, mais rien ne vient soutenir l'attention du lecteur, fatigué par la monotonie affligeante de discussions interminables et souvent inefficaces. On ne saurait en rendre l'auteur absolument responsable. Tout récemment un jeune savant, M. H. de Peyster, publiant un travail approfondi sur *les Troubles de Hollande à la veille de la Révolution française* (1780-95),

n'a pu, malgré de réels talents, retracer sans confusion ni ennui cette période de l'histoire. C'est que la matière est par elle-même lourde et indigeste, et que ni les hommes ni les choses ne présentent un véritable intérêt à cette heure trouble de la vie du peuple hollandais.

Albert WADDINGTON.

Allemagne. — Le 12 octobre dernier est mort, trop tôt pour la science, le professeur Ernst BERLER, archiviste de la maison royale de Prusse. Il nous a laissé plusieurs bons ouvrages, parmi lesquels les suivants : *Zur Verfassungsgeschichte der Stadt Augsburg, vom Ende der Rœmerherrschaft bis 1276; Geschichte des Preussischen Staates* (2e édit., 1896); *Wilhelm der Grosse* (1897); *Aus dem Briefwechsel Königs Friedrich I von Preussen und seiner Familie* (1901); *Der Regierungsanfang des Prinzregenten von Preussen und seiner Gemahlin* (1902). Il dirigea aussi les *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft* et les *Quellen und Untersuchungen zur Geschichte des Hauses Hohenzollern*. Il avait seulement cinquante-deux ans.

— Le 17 novembre est mort à Carlsruhe le directeur des archives du grand-duché, le Dr Friedrich VON WEECH, un des meilleurs archivistes, un des plus distingués historiens de l'Allemagne. Né à Munich le 16 octobre 1837, il « s'habilita » à l'Université de Fribourg (1862), après avoir pendant deux années collaboré aux travaux de la Commission d'histoire de l'Académie de Bavière. En 1864, il fut nommé directeur de la bibliothèque de Carlsruhe, puis directeur général des archives badoises (1885). Les vingt années de sa charge directoriale ont été très fécondes : il remania complètement les archives et en renouvela l'administration. Ce qu'il a fait pour l'histoire badoise est connu de tous. C'est grâce à lui qu'en 1883 fut fondé le Comité d'histoire badoise; il en fut le secrétaire permanent et il en porta pendant près de vingt-cinq ans presque tout le poids. La plupart de ses travaux se rapportent à l'histoire badoise. Sans parler des nombreux articles publiés dans la *Zeitschrift f. d. Geschichte d. Oberrheins*, il a publié : *Ludwig der Bayer und Johann von Bœhmen* (1860); *Ministerkonferenz von Karlsbad und Wien* (1865); *Baden unter Karl-Friedrich, Karl und Ludwig* (1866); *Geschichte der badischen Verfassung* (1867); *Badische Biographieen* (5 vol., 1875-1905); *Sebastian Bürsters Beschreibung des Schwedischen Krieges* (1875); *Die Deutschen seit der Reformation* (1878); *Die Zæhringer in Baden* (1881); *Codex diplomaticus Salemitanus, Urkundenbuch der Cistercienser Abtei Salem* (3 vol., 1883-1895); *Badische Geschichte* (1890); *Karlsruhe, Geschichte der Stadt und ihrer Verwaltung* (3 vol., 1894-1902); *Rœmische Prælaten am deutschen Rhein, 1761 bis* (1898); *Siegel der Badischen Stædte* (2 séries, 1899, 1903); *Staatsminister Dr. Wilhelm Nokk* (1904).

— Le professeur Walter GŒTZ a été nommé professeur ordinaire d'histoire du moyen âge à l'Université de Tubingue. — Le Dr Hugo RIEMANN a été nommé professeur extraordinaire d'histoire et d'esthétique de la musique à Leipzig.

— Sous la direction du professeur Ludwig TRAUBE, la librairie Beck, à Munich, commence une série de travaux sur la philologie latine du moyen âge : *Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters.* La 1re livraison, qui vient de paraître, est consacrée à *Sedulius Scottus,* par S. HELLMANN; l'auteur étudie en trois chapitres le *Liber de rectoribus christianis,* le *Kollectaneum* (d'après le Cod. Cusanus C. 14, aug. 37) et les rapports de Sédulius avec Pélage (in-8°, XVI-203 p.). Viendront ensuite : *Die Kommentare des Johannes Scottus und Remigius von Auxerre zu den Opuscula sacra des Boethius,* par Edw.-K. RAND (fasc. 2) et *Untersuchungen zur Ueberlieferungsgeschichte der ältesten lateinischen Mönchsregeln,* par Heribert PLENKERS (fasc. 3).

— Sous le titre : *Die Dresdner Handschrift der Chronik des Bischofs Thietmar von Merseburg,* M. Ludwig SCHMIDT vient de publier à la librairie Brockmann, à Dresde, un fac-similé photographique du manuscrit autographe de la chronique de Thietmar. Il comprend 385 planches et est en vente au prix de 250 m.

— La 2e partie du tome V de la *Weltgeschichte,* que publie le *Bibliographisches Institut* de Leipzig sous la direction du Dr Hans-F. HELMOLT, se rapporte aux peuples des Slaves du sud : *Der Slowenische und der Serbo-Kroatische Stamm,* par le prof. Wladimir MILKOWICZ.

— La même librairie nous envoie le t. XI du *Grosses Konversations-Lexikon* de MEYER. Il va du mot *Kimpolung* au mot *Kyzikos.* Parmi les articles d'un intérêt général, on peut signaler ceux qui se rapportent à l'Église (*Kirche*), aux colonies (et en particulier aux colonies allemandes), à l'art (*Kunst*), à la guerre (*Krieg*), à la criminalité, aux maladies (avec des cartes étiologiques de l'Allemagne), au charbon (*Kohl*), à la Corée (dont l'histoire est poussée jusqu'au récent traité d'alliance entre l'Angleterre et le Japon), à la Cochinchine (*Kotschinchina*), etc.

— Dr Wilhelm BUSCH, *Die Kämpfe um Reichsverfassung und Kaisertum 1870-1871* (Tubingue, Mohr, 1905. 1 vol., 157 p. in-8°). Prix : 3 m. — Les événements de 1870-1871 sont à peine entrés dans le passé qu'ils ont déjà de nombreux historiens. M. W. Busch, professeur à l'Université de Tubingue, très connu par ses travaux sur l'histoire des Tudors et sur la révolution de 1848 à Berlin, a étudié avec un soin particulier la formation de l'empire allemand pendant les deux grandes années. Nous avions déjà loué, ici même, sa critique serrée et logique; cette qualité se retrouve dans son nouvel ouvrage. M. Busch commence par exposer l'émotion nationale qui s'empare des populations de l'Allemagne méridionale dès la déclaration de la guerre; députés et journalistes proclament à l'envi que « du sang versé doit venir l'unité allemande ». Les premières victoires ne font qu'augmenter cet enthousiasme, et les gouvernements sont amenés à préparer la naissance du nouvel empire, celui de Bade avec ardeur, les cabinets de Munich et de Stuttgart avec quelque maussaderie. Le président de l'Office fédéral du nord, Delbrück, le bras droit de Bismarck, vient à Munich le 22 septembre

pour conférer avec les ministres de Bavière et de Wurtemberg; mais on n'arrive pas à un résultat définitif. Les négociations reprennent en octobre à Versailles et se poursuivent en novembre; avec beaucoup de précision et de nombreuses références, M. Busch entre dans les détails nombreux et compliqués de ces délibérations; entre le roi, le prince royal, le parti militaire, les représentants des princes, les princes eux-mêmes, les députés du Reichstag, Bismarck évolue et louvoie, se heurtant sans cesse à de nouvelles difficultés et mettant partout sa griffe. Ainsi signe-t-il les traités avec les quatre États du sud; les Parlements des divers pays approuvent celui de la Confédération du nord en l'absence de Bismarck et sous la direction vigoureuse de Delbrück. Et le 18 janvier 1871 l'empire est proclamé. Paul MATTER.

Autriche-Hongrie. — MM. BIDLO et SUSTA, « privat docenten » pour l'histoire à l'Université bohémienne de Prague, ont été nommés professeurs extraordinaires d'histoire.

— Le comité pour l'histoire moderne de l'Autriche a tenu sa séance plénière et annuelle le 31 octobre 1905 à Vienne, sous la présidence du prince Franz Liechtenstein. Pendant l'exercice écoulé a paru le tome I de l'ouvrage de Hans UEBERSBERGER, *OEsterreich und Russland seit dem Ende des XV Jahrhunderts,* où sont exposés les rapports politiques des deux États de 1488 à 1605 (Vienne, Braumüller, 1906). On va mettre incessamment sous presse le 1er fascicule des *Materialien zur neueren Geschichte OEsterreichs,* qui contiendra des documents sur l'histoire du XVIIe siècle tirés des archives de Bohême et de Moravie. Dans la section des Traités, on a commencé l'impression du tome I des Traités entre l'Autriche et l'Angleterre jusqu'en 1748, par M. PRIBRAM; le recueil des traités avec la France a été confié à M. SCHLITTER. Le Dr Heinrich-R. VON SRBIK prépare les *Hollandica* des archives d'État jusqu'en 1701; l'introduction est à peu près terminée. Le Dr Roderich Gooss est chargé des traités avec la Transylvanie. Enfin, le Dr Ludwig BITTNER a continué le dépouillement des livres imprimés pour la seconde partie du *Chronolog. Verzeichniss der æsterr. Staatsvertræge* (de 1763 jusqu'à nos jours). Pour la correspondance de l'empereur Ferdinand Ier, le Dr Wilhelm BAUER compte avoir terminé en 1906 ses recherches dans les archives et préparé ses textes pour l'impression. On a décidé d'ajouter à la correspondance de Ferdinand Ier celle de Maximilien II. — En ce qui concerne l'histoire de l'administration centrale de l'Autriche, qui avait d'abord été confiée au Dr Thomas FELLNER, M. Heinrich KRESTCHMAYR, actuellement chargé du travail, espère pouvoir en commencer prochainement l'impression.

Grande-Bretagne. — J. P. MAHAFFY, *The progress of hellenism in Alexander's Empire* (Londres, Unwin, 1905. 1 vol. in-12, VI-149 p.). — Recueil de dix conférences faites à l'Université de Chicago. Dans la première, Xénophon nous est montré comme un précurseur de l'époque hellénistique, cet « âge d'argent » de l'art et de la littérature grecque.

La seconde étudie l'action que la Macédoine, une fois hellénisée, eut à son tour sur la Grèce. La troisième est un tableau de la vie hellénistique en Égypte, et particulièrement à Alexandrie. Dans la quatrième, une place moins brillante, mais considérable encore, est faite au royaume syrien. La cinquième présente des réflexions générales, toujours saines, souvent ingénieuses, sur l'hellénisme, et la sixième met en lumière les influences que ce même hellénisme exerça, par l'intermédiaire du monde alexandrin, sur le christianisme. C'est dans ces deux derniers chapitres, et dans le premier, que l'on trouvera le plus d'aperçus nouveaux. L'auteur, on n'en sera pas surpris, est également bien inspiré dès que son sujet ou ses prédilections le ramènent à la terre des Ptolémées. Georges RADET.

— Le tome XXVI des publications de la *Pipe roll Society* (1905) contient le rôle de la Pipe, ou grand rôle de l'Échiquier, pour la vingt-troisième année de Henri II (1176-1177); il est précédé d'une brève et substantielle introduction par M. J. Horace ROUND.

— Deux nouveaux volumes de la *Political history of England* viennent de paraître (Longmans) : le tome II, *The History of England from the Norman Conquest to the death of John, 1066-1216,* par M. George Burton ADAMS, professeur à l'Université d'Yale, et le tome III, *The History of England from the accession of Henry III to the death of Edward III, 1216-1377,* par M. T. F. TOUT, professeur à l'Université de Manchester.

— A l'histoire de la guerre civile au XVIIe siècle se rapportent deux biographies : *Archbishop Laud and priestly government,* par M. Henry BELL, avocat, ancien membre du service civil des Indes (Londres, Archibald Constable, 1905, 333 p. Prix : 10 sh. 6 d.), et *Life of Sir Henry Vane the Younger, with a history of the events of his time,* par M. William W. IRELAND (Londres, Eveleigh Nash; Édimbourg, Oliver et Boyd, 1905, XIV-513 p. Prix : 12 sh. 6 d.).

— Mentionnons enfin brièvement : 1° *The Scottish Parliament; its constitution and procedure, 1603-1707,* par M. Charles Sanford TERRY (Glasgow, Maclehose, 1905, X-228 p. Prix : 10 sh. Les pages 127-233 sont occupées par des documents inédits); 2° *Scotland and the Union, from 1695 to 1747,* par M. William Law MATHIESON (Ibid., XIII-387 p.). Ce dernier ouvrage fait suite au remarquable ouvrage du même auteur : *Politics and religion in Scotland, 1550-1695,* que la *Revue historique* a déjà signalé.

— Dans la série des *English men of Letters,* que publie la maison Macmillan (chaque volume au prix de 2 sh.), les historiens liront avec intérêt les biographies de *Sir Thomas Browne,* par Edmund GOSSE; d'*Andrew Marvell,* par Augustine BIRRELL; de *Sydney Smith,* par George W. E. RUSSELL. Né en 1605, Browne est un médecin qui fit ses études à Oxford, puis à Montpellier et à Leyde (1630-1633); peu après son retour, en 1636, il écrivit sa principale œuvre, *Religio medici,* qui parut

en 1643 et qui eut un grand succès auprès des savants européens. On lui trouvait au XVIIe siècle une dangereuse saveur de scepticisme; c'est, à vrai dire, une défense de la religion par un homme éclairé, que l'étude des sciences de la nature avait pendant un temps brouillé avec le surnaturel, mais que les croyances de son enfance ont ramené, sans souffrance d'ailleurs, à la foi. Mais cette foi n'était pas exempte de superstition : Browne croyait au diable et à la sorcellerie. Dans un procès intenté à deux prétendues sorcières (1664), alors que les juges inclinaient au doute, les déclarations de Browne, entendu comme expert, déterminèrent le verdict du jury; les deux pauvres femmes furent pendues. Sir Thomas mourut le 19 octobre 1682. — Marvell est un poète; né à Winestead-in-Holdernesse, le 31 mars 1621, il fit ses études à Cambridge, puis il voyagea en France, en Espagne, en Hollande, en Italie (1642-1646); en 1650, il entra dans la maison de Lord Fairfax comme précepteur de son unique enfant, Mary, alors âgée de douze ans; plus tard, il fut choisi par Milton, devenu aveugle, pour l'assister dans ses fonctions de secrétaire d'État pour les affaires étrangères (1657). Quoiqu'il eût chanté le retour de Cromwell d'Irlande (1650) et sa mort (1658), il était resté au fond partisan du roi et du Parlement, et il applaudit à la Restauration. Élu membre du Parlement en 1659 par la ville de Kingston-upon-Hull, et constamment réélu jusqu'à sa mort (1678), il appartient désormais à l'histoire politique, où, d'ailleurs, il ne joua qu'un rôle effacé; mais sa correspondance est une source précieuse à consulter. — Sidney Smith est un publiciste; fondateur de l'*Edinburgh Review* (1803), il fut un des champions les plus ardents de l'émancipation des catholiques, et c'est à cette question qu'est surtout consacré le recueil fameux de lettres qu'il écrivit en 1807-1808 sous le pseudonyme de Peter Plymley. L'analyse de ses œuvres et de sa correspondance se rattache étroitement à l'histoire du parti whig au temps des grandes réformes accomplies pendant le second quart du XIXe siècle. Il mourut chanoine de Saint-Paul de Londres, le 22 février 1845, à l'âge de soixante-quatorze ans. B.

— *A Register of national bibliography, with a Selection of the chief bibliographical books and articles printed in other countries,* by William Prideaux COURTNEY (Londres, Archibald Constable, 631 p. in-8° en 2 vol.). Prix : 31 sh. 6 d. — C'est une bibliographie des bibliographies tant anglaises qu'étrangères, à l'usage des personnes qui lisent l'anglais et qui ne sont pas des novices en fait de recherches bibliographiques. L'auteur s'est proposé d'indiquer, outre les ouvrages consacrés spécialement à la bibliographie, ceux qui contiennent la bibliographie d'un sujet déterminé. A ce compte, il est peu d'ouvrages d'érudition parus en Europe et en Amérique en toute matière de science, de littérature et d'histoire qui n'ait sa place marquée dans ce volume; c'est le cas, par exemple, de beaucoup de nos thèses de doctorat, de la plupart des articles publiés dans la *Revue de synthèse historique,* etc. Le cadre de l'ouvrage peut donc s'élargir presque à l'infini, M. Courtney s'interdi-

sant seulement de noter les catalogues de vente, les bibliographies de manuscrits et de cartes, les catalogues des bibliothèques libres. Même pour l'Angleterre, son répertoire ne saurait être complet, et il en avertit le lecteur dans sa Préface. Le classement par matières rend les recherches souvent hasardeuses; un excellent index atténue ce défaut inévitable. Les services qu'un tel ouvrage est appelé à rendre ne sont peut-être pas en proportion avec la peine qu'il a coûtée à son auteur; ne le chicanons pas cependant et rendons hommage à son consciencieux labeur. B.

Canada. — Une nouvelle Société historique vient d'être fondée au Canada, sous le nom de *Champlain Society*, en honneur du « Père de la Nouvelle-France ». M. Byron E. Walker, de la Banque canadienne du commerce, en est le président, avec deux secrétaires, M. le professeur Wrong, de l'Université de Toronto, et M. le professeur Colby, de l'Université de Mc Gill, à Montréal. Les membres de la Société, dont le nombre ne peut excéder deux cent cinquante, se proposent de publier des documents inédits ou rares sur l'histoire du Canada à diverses époques. On doit publier au moins deux volumes par an. Le premier volume paraîtra au mois de juin 1906 et sera une traduction anglaise des trois derniers livres de l'*Histoire de la Nouvelle-France* par Marc Lescarbot (éd. de 1618). La traduction sera faite par M. W. L. Grant et sera enrichie d'une préface et de notes par M. H. P. Biggar. Il serait fort à désirer que le texte original de l'ouvrage fût aussi réimprimé dans le même volume; une traduction, si fidèle qu'elle soit, ne remplacera jamais, aux yeux des érudits, le document lui-même.

Suisse. — Un certain nombre de professeurs de l'Université de Fribourg, parmi lesquels MM. Albert Büchi, Jean-Pierre Kirsch, Pierre Mandonnet, Henri Reinhardt, Gustave Schnürer, François Steffens, ont décidé de fonder, sous leur direction collective, un organe spécial sous ce titre : *Études historiques de Fribourg*. Ces nouvelles *Études* paraîtront en fascicules indépendants et à temps indéterminé. Chaque fascicule, d'environ cinq à sept feuilles d'impression, formera un tout et se vendra séparément. Le contenu des *Études historiques de Fribourg* embrassera à la fois l'histoire ecclésiastique et l'histoire profane, mais en accordant toutefois la préférence aux questions d'intérêt général. Pour se conformer à l'usage des trois langues usitées en Suisse, des travaux seront acceptés en allemand, français et italien. Le premier numéro contient une étude du P. Eberhard Hoffmann, S. O. C. de Marienstatt (Westerwald), intitulée : *Das Konverseninstitut des Cisterzienserordens*, avec un avant-propos du prof. J.-P. Kirsch (xii-104 p. Prix : 2 fr. 50; pour les souscripteurs à toute la série : 2 fr.). — Le numéro suivant contiendra : *Das Fragmentum Fantuzzianum*, par MM. Gustav Schnürer et Diomedes Ulivi; c'est une contribution à l'histoire des origines des États de l'Église.

Italie. — Le nouveau volume de M. Emilio del Cerro sur *Vittorio*

Alfieri e la contessa d'Albany, storia d'una grande passione (Roma-Torino, Roux e Viarengo, 1905, in-12, 318 p.) est une réhabilitation en règle, à la fois d'Alfieri et de la comtesse d'Albany. L'auteur veut laver la mémoire des deux amants des accusations portées contre eux par de récents biographes et surtout par le dernier en date, M. Bertana. Son livre est d'une lecture agréable et le plaidoyer fort habile. Peut-être M. del Cerro va-t-il cependant un peu loin dans son désir de réagir contre l'opinion de ses devanciers. Il y a, en outre, bien des longueurs; la Préface eût gagné à être allégée; le récit a de la peine à se mettre en train; au chapitre Ier, on piétine sur place; le dernier chapitre, sur la comtesse d'Albany après la mort d'Alfieri, est, lui aussi, bien long. Mais ce sont là des défauts d'exposition qui n'empêchent pas le livre d'être un des plus fins qui aient été écrits sur les amours du grand poète italien. Louis HALPHEN.

Danemark. — Le 28 octobre est mort à Copenhague M. J.-L. USSING, ancien professeur de philologie classique à l'Université; il était âgé de quatre-vingt-cinq ans. Le spirituel et sagace savant s'est créé surtout une haute réputation par ses excellents ouvrages archéologiques; il a ainsi publié des études sur le Parthénon, un livre sur Pergame, des recherches intéressantes sur la date du livre de Vitruve sur l'architecture.

ERRATUM.

M. Frédéric BARBEY, auteur d'une étude sur *Madame Atkins et la prison du Temple*, nous prie de rectifier un passage de l'article qui lui a été consacré dans notre avant-dernière livraison (LXXXIX, 107). Nous reproduisons les termes mêmes de sa lettre :

« Je n'appartiens point à la « chapelle des Nauendorffistes ». J'ai évité dans mon travail toute allusion à l'identité de Louis XVII avec Nauendorff, réservant très nettement mon opinion à cet égard. En utilisant des documents inédits, j'ai cherché à déterminer le rôle joué par Mme Atkins dans les tentatives d'évasion du dauphin du Temple et à établir le succès ou l'insuccès de ses efforts. Je n'ai pas été plus loin. »

L'un des propriétaires-gérants, G. MONOD.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

LA CHAIRE D'HISTOIRE

AU COLLÈGE DE FRANCE[1].

Messieurs,

Lorsque Madame la marquise Arconati-Visconti, dans un double sentiment, de piété filiale pour la mémoire de son père, M. Alphonse Peyrat, et d'admiration pour le caractère et l'œuvre de Jules Michelet, a offert au Collège de France les ressources nécessaires à la création d'un cours complémentaire d'Histoire générale, elle a rappelé, dans la lettre où elle proposait cette fondation, les noms des savants illustres qui ont au XIXe siècle occupé la chaire d'*Histoire et Morale* au Collège de France, Daunou, Letronne, Michelet, Guigniaut et Maury. Elle a en même temps défini le caractère du cours d'*Histoire générale et de méthode historique,* qui, dans sa pensée, fera revivre momentanément l'ancienne chaire d'*Histoire et Morale.* « On y étudiera, est-il dit dans cette lettre, d'une part les règles scientifiques de méthode et de critique qui président à l'investigation historique ; de l'autre, les grandes forces et les grandes idées qui contribuent à l'évolution historique elle-même. » C'était ce que faisait Daunou quand, après avoir exposé les principes de la critique, il essayait d'établir ce qu'il appelait « les usages de l'histoire », c'est-à-dire les idées générales et les enseignements philosophiques ou politiques qui ressortent de son étude. C'est aussi ce que faisait Michelet quand, après avoir, en 1842 et 1843, posé les principes de la philosophie de l'histoire et de la méthode his-

1. Leçon d'ouverture du cours complémentaire d'*Histoire générale et de méthode historique*, créé au Collège de France pour une durée de cinq années, grâce à une donation de Mme la marquise Arconati-Visconti, née Peyrat. Le Collège de France a accepté la donation dans sa séance du 2 avril 1905 et, dans sa séance du 5 novembre, il a désigné M. Gabriel Monod comme titulaire de la chaire. Le cours a été ouvert le 6 décembre.

torique, il prenait comme programme de ses cours l'application de ces principes à l'histoire des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

L'importance et la difficulté de la tâche proposée au titulaire du cours d'*Histoire générale et de méthode historique*, la grandeur des souvenirs laissés par les professeurs qui ont, au XIXe siècle, occupé la chaire d'*Histoire et Morale*, m'inspirent, au moment où je monte dans cette chaire, autant de crainte que de fierté. Aux sentiments de profonde reconnaissance que j'éprouve pour la généreuse donatrice qui a doté ce cours, pour les professeurs du Collège de France qui m'ont accordé leurs suffrages, pour le Ministre qui a bien voulu ratifier leur choix, se mêle l'inquiétude de savoir si je ne serai pas inférieur à ma mission et si je me montrerai digne de la confiance qui m'a été témoignée. Mon inquiétude serait peut-être moins vive, et j'aurais éprouvé moins d'hésitation à accepter la fonction nouvelle qui m'était offerte, si le maître et l'ami qui m'a suivi et encouragé pendant toute ma carrière scientifique était encore là pour me soutenir et me guider. Gaston Paris, qui a tenu dans cette maison une si grande place comme professeur et comme administrateur, en qui nous admirions l'historien aux vues originales et fécondes autant que le linguiste érudit et sagace, à côté de qui j'ai travaillé plus de trente-cinq ans à la *Revue critique* et à l'École des Hautes-Études, m'a plus d'une fois exprimé le désir de me voir appelé à enseigner auprès de lui au Collège de France. C'est certainement à son estime et à son amitié que je dois, en grande partie, la création de ce cours et l'accueil si flatteur que j'ai trouvé auprès de l'administrateur et des professeurs du Collège de France. Mais je ne me console pas de ne plus le trouver ici et de ne pouvoir plus recevoir les directions de sa large, impartiale et lumineuse intelligence.

Je ne ferai pas aujourd'hui l'histoire de la chaire d'hébreu du Collège de France, transformée en chaire d'histoire en 1769, puis retransformée en 1892 en une chaire de géographie historique de la France. Les faits essentiels de cette histoire ont été rappelés par mon collègue et confrère M. Longnon dans la leçon d'ouverture de son cours de géographie historique, en même temps qu'il retraçait, avec une admiration reconnaissante, la longue carrière de savant et de professeur du dernier titulaire de la chaire d'*Histoire et Morale*, M. Alfred Maury. Mais, si je puis vous renvoyer, pour le détail des vicissitudes par lesquelles a

passé cette chaire, à l'exposé aussi précis que complet donné par M. Longnon, je veux néanmoins attirer votre attention sur le caractère de ces vicissitudes et sur leur rapport avec l'évolution de la science, de la critique et de l'enseignement historiques dans notre pays. La création de la chaire du Collège de France marque une date importante dans l'histoire de cette évolution, et l'on trouve dans l'enseignement qui y a été donné une fidèle expression des transformations qu'a subies pendant un siècle la conception de l'histoire. Les professeurs qui se sont succédé dans cette chaire sont loin d'avoir eu une valeur égale comme érudits, comme orateurs ou comme écrivains; mais tous nous intéressent, tous prennent à nos yeux une valeur représentative et comme symbolique, si nous les étudions successivement, à leur date, et dans leurs rapports avec leur époque et leur milieu.

La chaire d'histoire du Collège de France a été créée le 17 février 1769, et rien n'est plus curieux que les termes par lesquels l'arrêt du Conseil d'État du Roi a simultanément converti une des deux chaires d'hébreu du Collège de France en une chaire d'histoire, et une des deux chaires de philosophie grecque et latine en une chaire de physique.

« Le Roi, est-il dit dans cet arrêt, s'étant fait rendre compte de l'objet pour lequel son Collège Royal a été établi et de l'état actuel des chaires qui y ont été fondées, et S. M. ayant reconnu que le Roi François Ier, voulant faire germer l'émulation et l'amour des lettres dans le cœur de ses sujets, forma, sous le nom de Collège Royal de France, une société de gens de lettres, qu'il attacha au service de sa personne, sous le nom de lecteurs ordinaires, et qu'il destina en même temps à l'enseignement public en qualité de professeurs; que le principal objet du Fondateur était que l'on trouvât dans ledit Collège Royal des secours sur toutes les branches des connaissances humaines qui ne s'enseigneraient point ou qui ne s'enseigneraient qu'imparfaitement dans l'Université; que les deux chaires d'hébreu fondées dans ledit Collège Royal sont aujourd'hui peu fréquentées, qu'une chaire y serait suffisante pour cette langue et qu'il serait expédient d'appliquer les fonds de l'autre chaire d'hébreu à un objet d'utilité publique; que l'Histoire étant une des branches des connaissances humaines les plus nécessaires à tous les ordres de citoyens, il serait à désirer que cette profession ne fût pas entièrement abandonnée à quelques mercenaires, et qu'en changeant

l'une des dites deux chaires d'hébreu, ce serait se conformer au premier vœu du Roi François Ier ; S. M. ayant reconnu que les deux chaires de philosophie grecque et latine fondées dans ledit Collège Royal ne sont presque plus fréquentées depuis que la Physique s'est enrichie des découvertes des modernes et qu'il serait très utile de convertir l'une de ces deux chaires en une chaire de physique ; ouï le rapport, le Roi étant en son Conseil, a ordonné et ordonne que la chaire d'hébreu du Collège Royal, actuellement possédée par le sieur Garnier, inspecteur de ce collège, et la chaire de philosophie grecque et latine du même collège, aujourd'hui exercée par le sieur Cousin, ... seront et demeureront dès à présent et à perpétuité converties, savoir, la première en une chaire d'histoire et la seconde en une chaire de physique. » La science expérimentale et l'histoire pénétrant ensemble dans l'enseignement supérieur aux dépens de l'hébreu et de l'antiquité classique, n'est-ce pas le signe d'une orientation nouvelle des intelligences?

L'inspirateur de cette mesure était celui même en faveur de qui la chaire d'hébreu était convertie en chaire d'histoire, l'abbé Jean-Jacques Garnier, syndic et inspecteur (c'est-à-dire administrateur) du Collège royal depuis le 27 mars 1768. L'administration de J.-J. Garnier, qui dura jusqu'en 1790, époque où il résigna ses fonctions et accepta volontairement la retraite et la pauvreté, parce que sa conscience lui interdisait de prêter serment à la Constitution, fut extraordinairement active et féconde. Le Collège royal, quand il en prit la direction, était tombé dans une profonde décadence. Les bâtiments menaçaient ruine et l'enseignement y était aussi vieilli et délabré que les locaux où il était donné. On n'avait presque rien innové depuis François Ier, et on se bornait à enseigner comme autrefois, mais avec beaucoup moins d'éclat, l'hébreu, l'arabe, le syriaque, les mathématiques, la médecine, le grec, l'éloquence latine, la philosophie grecque et latine et le droit canon. Les cours étaient désertés par la jeunesse, et les professeurs, misérablement payés, faisaient leur possible pour écarter les élèves, afin d'avoir des loisirs à défaut de traitement. Garnier savait, par son expérience personnelle, ce que valait l'enseignement du Collège royal. Issu d'une pauvre famille du Maine, arrivé à Paris à dix-huit ans, avec vingt-quatre sous dans sa poche, il avait été recueilli par charité au Collège d'Harcourt, y avait fait de bonnes études classiques,

et s'était concilié la faveur du comte de Saint-Florentin, ministre de la maison du roi, en composant pour un de ses amis un ouvrage d'érudition. Le ministre le récompensa en le chargeant, en 1760, de suppléer dans la chaire d'hébreu l'abbé Sallier, bien que ses goûts et ses travaux l'eussent porté exclusivement vers la philosophie et l'histoire. Il est vrai que l'abbé Sallier, qu'il remplaçait, était comme lui médiocre hébraïsant et s'intéressait, comme lui, beaucoup plus à l'histoire de France qu'à celle des Juifs. Aussi, dès qu'il eut reçu en 1768 la charge d'inspecteur du Collège royal en survivance de l'abbé Vatry, Garnier entreprit-il de le renouveler de fond en comble. Il était frappé de l'infériorité dans laquelle se trouvait, vis-à-vis des Universités étrangères, l'Université de Paris. L'enseignement supérieur des lettres et des sciences n'existait pas : il était réduit aux deux années de philosophie qui terminaient les études secondaires et préparaient à la maîtrise ès arts par un enseignement tout scolastique de la philosophie et de notions de sciences qui ne s'adressaient qu'à la mémoire. L'abbé Garnier voulait que le Collège royal fût pour l'Université une vraie Faculté de philosophie, semblable à celles d'Allemagne, où l'on exercerait de vrais étudiants aux recherches de l'érudition et des sciences de la nature, que les Universités françaises semblaient volontairement ignorer. Dès 1768, il faisait transformer pour l'illustre Lalande l'une des chaires de mathématiques en chaire d'astronomie, en 1769 il faisait créer les chaires d'histoire et de physique générales, en 1773 les chaires de littérature française, de mécanique, de droit de la nature et des gens, en 1774 la chaire de chimie, en 1776 la chaire de médecine pratique et la chaire de morale, qui fut unie un an plus tard à la chaire d'histoire, en 1778 la chaire d'histoire naturelle, en 1784 la chaire de turc et persan, enfin en 1787 la chaire de physique expérimentale. Aidé par Lalande, il réussissait à faire reconnaître le Collège royal comme un membre de l'Université de Paris. Il lui faisait attribuer des fonds importants accordés par Louis XV à l'Université, et avec ces fonds on restaurait les bâtiments du Collège et on portait de 600 livres à 1,000 livres les traitements des professeurs.

Dans le rapport qu'il fit le 19 mars 1769 à l'assemblée du Collège sur la création des chaires d'histoire et de physique générales, Garnier insista sur l'importance de l'étude de l'histoire qui n'avait encore aucune place dans l'enseignement public. Il fit

voir, dit le procès-verbal de l'assemblée, « que l'histoire étant une des branches de la littérature les plus utiles à tous les ordres de citoyens, la plus propre à former des sujets pour remplir des places à l'Académie des Inscriptions, et que s'enseignant déjà dans toutes les Universités d'Allemagne, de Hollande, d'Italie, de Suède et de Danemark avec tant de célébrité et de succès que plusieurs personnes des familles les plus distinguées prenaient le parti d'envoyer étudier leurs enfants dans ces écoles étrangères, il était de l'intérêt de la France en général et du Collège Royal en particulier d'en ouvrir une école publique, laquelle ne pouvait ni plus convenablement ni plus décemment être placée qu'au Collège Royal de France ».

Garnier aurait pu faire observer qu'il y avait une Université dans le royaume de France où l'histoire était représentée avec un incomparable éclat. L'histoire universelle, l'histoire d'Allemagne, les antiquités romaines, le droit public, la diplomatique et l'héraldique étaient enseignés à l'Université de Strasbourg, qui allait célébrer en 1770 le jubilé des cinquante années de professorat du grand érudit Schœpflin. Il y avait créé, depuis 1720, une École de politique et de diplomatie, comme on disait alors. Louis XV l'avait nommé historiographe de France. Mais l'Université protestante de Strasbourg n'était pas comptée par l'abbé Garnier parmi les Universités françaises. Elle était pour lui une de ces universités étrangères qu'il proposait comme modèles au Collège royal, ou du moins, pour employer le langage d'alors, une université à l'instar de l'étranger. L'Université de Strasbourg exerçait alors son action plus sur l'Allemagne que sur la France. Gœthe et Herder allaient s'y rencontrer avec Jung Stilling en 1770.

Certes on ne peut pas dire que l'histoire ait été négligée en France au XVIe, au XVIIe et au XVIIIe siècle. L'histoire nationale y avait été non moins cultivée que l'histoire ancienne ou l'histoire de l'Église. Dans aucun pays la littérature historique n'avait produit des œuvres aussi remarquables et les érudits n'avaient apporté autant d'ardeur à publier des textes historiques et à élucider tous les problèmes de l'histoire sacrée et profane. Aucun ouvrage historique paru en Allemagne, en Italie ou en Angleterre ne pouvait être comparé au *Discours sur l'histoire universelle* et à l'*Histoire des Variations* de Bossuet, à l'*Essai sur les Mœurs* et au *Siècle de Louis XIV* de Voltaire

ou à l'*Esprit des lois* de Montesquieu. Si l'Allemagne et l'Italie avaient eu de grands érudits, en tête desquels se placent Leibniz et Muratori, les publications des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur et celles des membres de notre Académie des Inscriptions l'emportaient sur celles de l'étranger par leur nombre comme par leur importance. On ne méconnaissait pas non plus en France l'utilité de l'enseignement de l'histoire pour l'éducation. Si les Cartésiens, et Malebranche en particulier, dans leur idéalisme intransigeant, méprisaient l'histoire et trouvaient « plus de vérité dans un seul principe de métaphysique que dans tous les livres historiques », Bossuet donnait à l'histoire la première place dans l'éducation du dauphin et il y voyait « la conseillère des princes, la maîtresse de la vie humaine et de la politique ». Fénelon, qui avait composé une histoire de Charlemagne pour le duc de Bourgogne, ne pensait pas différemment. Dès 1668, Mézeray publiait un *Abrégé chronologique de l'histoire de France* pour servir à l'enseignement de l'histoire nationale, et, en 1744, le *Nouvel abrégé chronologique* du président Hénault avait un tel succès que sept éditions en parurent de 1744 à 1768. Malheureusement, l'enseignement donné dans les Écoles n'avait pas suivi les progrès de l'esprit public. Les nombreux traités d'éducation qui ont été publiés au XVIIIe siècle sont presque unanimes à recommander l'étude de l'histoire et à déplorer l'ignorance où les collèges universitaires laissaient leurs élèves sur les faits les plus importants de la vie nationale. Les philosophes, Condillac, Diderot, La Condamine ou Voltaire, sont en cela d'accord avec les Jansénistes et les Jésuites.

Le bon Rollin, dans le livre VI du *Traité des Études*, après avoir montré l'utilité de l'étude de l'histoire, déplore que l'on n'ait pas le temps d'enseigner dans les classes celle de la France, « qu'il est honteux à tout bon Français d'ignorer », et il avoue en rougissant l'avoir lui-même négligée et « être, en quelque sorte, étranger dans sa propre patrie ». Guyton de Morveau, en 1764, dans son *Mémoire sur l'éducation publique*, se plaint « qu'on sorte des collèges sans connaître les principaux traits de l'histoire de son pays, qui est la principale de toutes », et d'Alembert, dans l'article *Collège* de l'*Encyclopédie*, dit « qu'il est honteux que les élèves sortent des écoles sans aucune notion

de l'histoire de leur pays, ni de la géographie, ni de la chronologie, ni de l'histoire universelle ».

Bien que les Universités eussent fait déjà des efforts dans la première moitié du XVIIIe siècle pour arracher leurs collèges à la torpeur qui les avait envahis au XVIIe, elles étaient restées attachées à la routine qui réduisait l'enseignement à l'étude des langues anciennes, des mathématiques et de la philosophie aristotélicienne sous sa forme la plus scolastique. On n'y apprenait un peu d'histoire ancienne qu'en lisant les historiens grecs et latins. Seuls un ou deux collèges universitaires dirigés par les Jésuites, comme le collège Louis-le-Grand ou celui d'Orléans, faisaient figurer l'histoire comme une matière à part dans leurs programmes. Le P. Buffier était, dès les premières années du XVIIIe siècle, professeur spécial d'histoire et géographie à Louis-le-Grand. Il avait publié à l'usage des élèves, de 1701 à 1715, une *Pratique de la mémoire artificielle pour apprendre et retenir la chronologie, l'histoire et la géographie*, et, quelques années plus tard, en 1724, le P. Daniel faisait paraître un *Abrégé de l'histoire de France*. Mais, comme le prouve le manuel du P. Buffier, qui n'est qu'un manuel de mnémotechnie versifiée, les Jésuites ne faisaient appel dans leur enseignement qu'à la mémoire, et Voltaire, leur élève, dans l'article *Éducation* du *Dictionnaire philosophique*, fait dire par un conseiller au Jésuite qui l'a instruit : « Vraiment, vous m'avez donné une plaisante éducation ! Lorsque j'entrai dans le monde, je voulus parler, on se moqua de moi. Je ne savais ni si François Ier avait été fait prisonnier à Pavie ni où est Pavie ; le pays même où je suis né était ignoré de moi ; je ne connaissais ni les lois principales ni les intérêts de ma patrie. Je savais du latin et des sottises. »

Les seuls maîtres qui fussent véritablement animés de l'esprit de réforme et de progrès étaient les prêtres réguliers de l'Oratoire, les religieux de l'ordre de Saint-Benoît et les Doctrinaires. M. l'abbé Sicard, dans son excellent livre sur les *Études classiques avant la Révolution*, nous les a fait connaître comme les précurseurs des réformateurs les plus hardis du XIXe siècle. Ils réduisaient le plus possible la part des langues grecque et latine pour introduire dans leurs écoles l'étude du français, des langues vivantes, des sciences physiques et naturelles, de l'histoire et de la géographie.

La *Bibliothèque historique de la France*, par le P. Lelong, parue en 1719, est une preuve de l'intérêt pris par les Oratoriens à l'histoire nationale. On l'enseignait dans leurs collèges d'après les cahiers d'histoire du collège de Vendôme, rédigés par le P. Lecointe, et, à Juilly, on donnait des prix d'histoire en seconde et en rhétorique. On ne s'étonnera point que les Bénédictins, qui avaient entrepris le recueil des *Monuments de la monarchie française*, le recueil des *Historiens des Gaules et de la France* et l'*Histoire littéraire de la France*, aient fait à l'histoire une large place dans leurs écoles de Sorèze et de Pontlevoy. Ils poussèrent la hardiesse jusqu'à y appliquer une méthode originale, proposée par Grotius, approuvée par d'Alembert et par Diderot, et reprise de nos jours en Allemagne comme une nouveauté : la méthode régressive, qui fait remonter aux élèves le cours des siècles. Ils enseignaient l'histoire de France en commençant par le XVIIIe siècle. Il faudra attendre chez nous tout un siècle pour trouver un ministre assez hardi pour faire figurer dans les programmes de l'enseignement public l'histoire contemporaine, qui, cent ans plus tôt, n'effrayait pas les Bénédictins.

Il fallut la grande crise produite en 1762 par la suppression des cent treize collèges des Jésuites et la nécessité où se trouvèrent les Universités et les Parlements de prendre en main la direction de leurs maisons d'éducation pour que l'enseignement des collèges universitaires entrât dans des voies nouvelles. On y fit des réformes sérieuses au point de vue du français, des sciences et de la philosophie, mais on resta bien timide en ce qui concerne l'histoire. On se contenta, comme le demande le projet de règlement de 1762, de faire lire des abrégés d'histoire grecque, d'histoire romaine et d'histoire de France dans les petites classes, et on considérait ces lectures « comme une espèce de récréation, qui procurera un délassement aux maîtres, puisque ce sont les élèves qui lisent ». On n'osera pas appliquer, sauf dans quelques rares collèges, les réformes proposées par le président Rolland dans le « compte-rendu présenté le 13 mai 1768 aux Chambres assemblées du Parlement au sujet des mémoires envoyés par les Universités du ressort relativement au plan d'études à suivre dans les collèges non dépendants des Universités et de la correspondance à établir entre les collèges et les Universités ». Rolland

voulait, non seulement qu'on étudiât dans toutes les classes les œuvres des historiens français, mais que des professeurs spéciaux d'histoire et géographie fussent chargés d'enseigner l'histoire nationale, et même, pour chaque province en particulier, l'histoire provinciale. « Les jeunes gens qui fréquentent les collèges, écrit-il, connaissent les belles actions de Thémistocle, d'Alcibiade, de Décius, d'Annibal, de Scipion; ils ne savent pas celles de Duguesclin, de Bayard, du cardinal d'Amboise, de Turenne, de Montmorency, de Sully, en un mot, des grands hommes qui ont illustré notre nation et dont les exemples et les actions, étant plus analogues à nos mœurs et plus rapprochés de nous, leur feraient plus d'impression. »

C'est seulement à partir du règne de Louis-Philippe que les idées du président Rolland seront sérieusement appliquées dans l'enseignement public. Les Écoles centrales de la République, où Destutt de Tracy et Daunou avaient institué des cours d'histoire, avaient disparu avec l'Empire. Sous Napoléon, il n'y eut dans les collèges ni professeurs ni cours d'histoire, et, comme dans l'ancienne Université, on chargeait seulement les professeurs d'humanités de faire connaître aux élèves les notions essentielles de l'histoire. Royer-Collard, en 1818, comme président de la Commission d'instruction publique, fit créer des professeurs et des cours d'histoire dans toutes les classes des principaux collèges, de la cinquième à la rhétorique, mais, après lui, M. de Frayssinous la relégua dans les classes de sixième, cinquième, quatrième et troisième, en recommandant de s'abstenir de tout commentaire sur les faits de l'histoire moderne et d'éviter tout ce qui touche à la politique. La Restauration avait hérité des traditions des anciennes Universités, qui pensaient, comme l'abbé Fleury[1], que si les princes ont besoin de savoir beaucoup d'histoire, « il n'en est pas de même des hommes de condition médiocre ». Elles redoutaient aussi, en ouvrant leurs portes à l'histoire nationale, de les ouvrir en même temps à l'esprit philosophique et aux idées de réformes constitutionnelles qui se manifestaient alors dans tous les livres relatifs aux institutions de la France, même dans ceux qui traitaient des institutions mérovingiennes.

L'abbé Garnier ne partageait pas ces craintes. Il avait

1. *Traité du choix et de la méthode des études*, ch. XXVI.

débuté en 1761 dans la carrière des lettres par un *Traité de l'origine du gouvernement français* qui l'avait fait entrer à l'Académie des inscriptions et l'avait fait choisir, en 1766, par les éditeurs de l'Histoire de France de Velly et Villaret, pour continuer leur œuvre. Dans son *Traité d'éducation*, paru en 1765, il s'était plaint que l'Université n'eût pas de chaires pour enseigner à ses élèves les droits et les devoirs du citoyen. Ce n'est pas une simple coïncidence qui fait se succéder à quelques mois de distance le compte-rendu du président Rolland et la création de la chaire d'histoire du Collège royal. Garnier posait dans l'enseignement supérieur la base d'une réforme que Rolland voulait étendre à tout l'enseignement secondaire. Ce fut naturellement l'histoire nationale qu'il enseigna, et son cours, de 1770 à 1773, fut un cours général d'Histoire de France, de Hugues Capet à Henri IV. En 1774, le succès qu'obtenait à Strasbourg Christophe-Guillaume de Koch, dans les cours de droit public dont il avait été chargé après la mort de Schœpflin, fut sans doute la raison qui poussa Garnier à changer le caractère de son enseignement et à s'occuper, d'abord des relations diplomatiques entre les nations européennes depuis la paix de Westphalie, puis, à partir de 1775, de l'histoire de la civilisation en général et de questions de droit constitutionnel. Mais, en élargissant ainsi le cadre de ses cours, Garnier restait fidèle aux idées qu'il avait exposées dans son *Traité de l'Éducation civile*, où il définissait l'histoire « un composé de critique, de politique, de morale et de rhétorique » et où il associait l'enseignement de la philosophie morale à celui des devoirs civiques.

Aussi ne s'étonnera-t-on point de voir Garnier obtenir, en 1776, pour l'abbé Pluquet, la création d'un cours de philosophie morale, et, en 1778, la réunion de ce cours à celui d'histoire en une seule chaire, qui eut pour titre : *Historia et Philosophia moralis*. En 1791, on traduisit ce titre par les simples mots : *Histoire et Morale*.

Ce titre d'*Histoire et Morale*, que la chaire d'histoire générale du Collège de France devait conserver jusqu'à sa transformation en chaire de géographie historique, a été bien souvent critiqué. On lui a reproché d'associer deux ordres de choses essentiellement différents, pour ne pas dire contradictoires, puisque la morale a la prétention de déterminer les lois idéales

et indépendantes des circonstances qui devraient régler les actions des hommes, tandis que l'histoire nous offre le spectacle de la lutte des passions humaines, où le succès est bien rarement la récompense de la vertu. Unir la morale à l'histoire, n'était-ce pas s'exposer à altérer l'histoire pour en tirer des leçons? Déjà, en 1791, La Harpe, qui était d'ailleurs un détracteur acharné du Collège de France, prétendait ne pas comprendre ce que pouvait être une chaire d'histoire et morale[1]. Ces critiques auraient été justifiées si Garnier et ses collègues, en associant la morale à l'histoire, avaient conçu l'enseignement de l'histoire à la manière de Rollin. Pour celui-ci, l'histoire n'est vraiment que de la morale en action. Il voit en elle « la maîtresse de la vie, l'école commune du genre humain; c'est elle qui fait aux rois leur procès sous des noms empruntés, fait regarder les conquérants comme des fléaux publics, des brigands des nations, qui décrie les vices, démasque les fausses vertus, détrompe des erreurs et des préjugés populaires, dissipe le prestige enchanteur des richesses et démontre par mille exemples qu'il n'y a de grand et de louable que l'honneur et la probité ».

Rien ne nous autorise à penser que ni Garnier, ni Pluquet, qui occupa la chaire d'*Histoire et Morale* de 1778 à 1782, ni l'abbé Jean-François Hugues, dit Du Tems, qui lui succéda de 1783 à à 1789, aient eu une conception aussi naïve de l'utilité morale de l'histoire. D'ailleurs, le titre de leur chaire n'était pas *Histoire et Morale*, mais *Histoire et Philosophie morale* ou *Philosophie des mœurs*, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Les sujets de leurs cours nous renseignent clairement sur la nature des rapports qu'ils établissaient entre l'histoire et la morale. De même que Garnier, pendant les deux dernières années de son enseignement, avait étudié les mœurs, la religion, les lois et les formes de gouvernement des anciens, l'abbé Pluquet, après avoir fait l'histoire du luxe et exposé les principes de la méthode historique, étudia les historiens anciens au point de vue de l'histoire des mœurs et des institutions. L'abbé Du Tems continua la même étude en recherchant dans les sources de l'histoire de France ce qui peut servir à éclairer la philosophie des mœurs, la science politique et le droit public.

1. *Mercure de France*, janvier 1791. Cf. A. Lefranc, *Histoire du Collège de France*, p. 281.

Si le cours d'histoire du Collège royal est devenu un cours d'*Histoire et Morale*, ce n'est pas à l'influence du *Traité des Études* de Rollin qu'on le doit, mais à celle de la philosophie du XVIIIe siècle, pour qui la question du *Progrès* était le centre même de l'histoire. Elle ne séparait pas l'histoire des mœurs de celle des institutions et cherchait dans les mœurs et les lois l'explication du développement et des fluctuations de la morale. L'*Esprit des lois* de Montesquieu est de 1748; le *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie* est de 1751; c'est à la même époque que Turgot écrivait un mémoire sur les *Progrès successifs de l'esprit humain* et faisait le plan d'un *Discours sur l'Histoire universelle,* qui eût été une esquisse de l'évolution philosophique de l'humanité; enfin Voltaire, l'inventeur de l'expression *Philosophie de l'histoire,* publiait en 1756 l'*Essai sur l'Histoire générale et sur l'Esprit et les mœurs des nations* où, comme il l'a dit lui-même[1], « il a moins songé à recueillir une masse énorme de faits qu'à rassembler les principaux et les plus avérés, qui puissent servir à guider le lecteur et à le faire juger par lui-même de l'extinction, de la renaissance et des progrès de l'esprit humain ». Il loue l'abbé Velly et l'abbé Garnier en France, Hume en Angleterre d'avoir suivi cette méthode. Voltaire ne se fait pas d'illusion sur les leçons de morale que donne l'histoire, car il pense que, si elle éclaire les hommes, c'est « par le tableau de leurs malheurs et de leurs sottises ». Mais pour lui, comme pour tous les philosophes d'alors, la seule histoire qui lui paraisse digne d'intérêt, c'est l'histoire de l'esprit humain; or, l'étude des institutions, des lois et des mœurs aboutit naturellement à une sorte de philosophie morale. Helvétius, dans son livre de l'*Esprit*, paru en 1758, ira jusqu'à voir dans la législation la source même des vertus et des talents.

C'est à tout ce mouvement d'idées que se rattache la transformation de la chaire d'histoire obtenue par Garnier en 1778, comme aussi la création du cours de *Droit de la nature et des gens* inauguré en 1774; et cette transformation nous apparaît comme aussi légitime qu'elle le semblait à Daunou et à Michelet, qui étaient les héritiers directs de la tradition du XVIIIe siècle. Je dirai plus; je crois qu'on ne peut étudier dans leur ensemble les

1. Troisième remarque de l'*Essai sur les mœurs*.

diverses phases de l'évolution des sociétés, sans tenir un très grand compte des idées morales qui se dégagent de l'évolution historique elle-même et qui en sont tantôt une des causes, tantôt un des résultats. Je ne parle pas seulement de l'évolution des religions, qui joue dans l'histoire humaine un rôle si considérable et qui ne peut être séparée des idées morales auxquelles les religions sont associées; je ne parle pas seulement des institutions juridiques qui sont un perpétuel compromis entre l'intérêt social ou privé et les idées de justice; je parle de toutes les manifestations de l'activité humaine. Est-il possible de faire l'histoire du travail, d'étudier le passage de l'esclavage au servage, du servage au salariat et la tendance du salariat à se transformer à son tour en associations de production sans tenir compte de l'action des idées morales qui ont collaboré avec les forces et les besoins économiques pour opérer ces métamorphoses? Ne voyons-nous pas dans les luttes de classes, qui transforment partout les sociétés aristocratiques en sociétés démocratiques, à côté de l'antagonisme des intérêts et des convoitises, un antagonisme de conceptions morales, parfois un conflit de vertus opposées? Et si nous étudions celle des manifestations de l'activité humaine qui paraît la plus étrangère aux idées morales, la guerre, ne voyons-nous pas l'action des idées morales s'y manifester constamment à côté des passions les plus aveugles? Ce sont elles qui collaborent avec les intérêts matériels pour faire sortir des conflits guerriers tout un code du droit des gens, et bientôt sans doute un système d'arbitrage pacifique, pour frapper de réprobation le prétendu droit de conquête, et pour faire de la guerre, jadis la forme la plus habituelle des relations internationales, un phénomène exceptionnel que les gouvernements les plus autocratiques considèrent comme un malheur public. La morale est inséparable de l'histoire. Les séparer, ce serait prétendre étudier les faits sans tenir compte ni des idées ni des sentiments, et cette vaine prétention enlèverait à l'histoire ce qui fait son intérêt et sa vie. L'histoire n'est certes pas une école de morale, mais elle est le grand laboratoire des idées morales. Nous voyons aujourd'hui les philosophes, dans l'ébranlement des vieilles bases métaphysiques qu'on donnait naguère à la morale, s'efforcer, comme leurs prédécesseurs du XVIIIe siècle, de trouver les fondements d'une morale dans la science des mœurs et travailler à la constitution d'une science nouvelle, la *Sociologie*, qui est à la

fois une branche de l'histoire et une branche de la psychologie morale. Nous voyons aussi les historiens donner la première place à l'histoire sociale dans leurs recherches et leurs préoccupations, et travailler par là même à l'histoire des idées morales.

Garnier n'avait donc pas tort de vouloir unir la philosophie morale à l'histoire. Malheureusement, ni l'abbé Pluquet, chanoine de Cambrai, ni l'abbé Du Tems, chanoine de Bordeaux et vicaire général de Cambrai, n'étaient des esprits assez vigoureux pour que leur enseignement au Collège royal ait exercé quelque influence. Le *Traité philosophique et politique sur le luxe*, qui peut nous donner une idée des cours de Pluquet, est une œuvre naïvement déclamatoire où le luxe est rendu responsable des impiétés de la philosophie. Le *Dictionnaire des Hérésies* de Pluquet et le livre de Du Tems sur le *Clergé de France* sont des œuvres de consciencieux compilateurs, animés d'un sincère désir d'impartialité, mais leur critique est moins ferme et moins libre que celle d'un Launoy, d'un Mabillon ou d'un Tillemont. Il suffit à Du Tems de l'affirmation de douze prélats pour admettre que saint Trophime d'Arles a été disciple de saint Pierre.

L'abbé Du Tems, comme l'abbé Garnier, sacrifia sa situation à ses scrupules religieux et se retira en 1790, lorsque la constitution civile du clergé fut promulguée. La nomination de Pierre-Charles Lévesque est un signe des temps. Jusque-là, des ecclésiastiques offrant toutes les garanties d'orthodoxie avaient seuls occupé la chaire d'histoire. Lévesque, qui avait débuté par le métier de graveur, est un laïque, un philosophe, protégé par Diderot, qui l'a fait appeler par Catherine II à Saint-Pétersbourg pour y enseigner à l'École des Cadets. Tout en publiant des livres de philosophie morale, en 1775 l'*Homme moral*, suivi d'un *Aperçu sur la civilisation*, en 1779 l'*Homme pensant*, il apprenait à fond le russe et le slavon; il composait une grande Histoire de Russie qu'il publiait aussitôt après son retour en France en 1782 et qui était suivie en 1788 d'une *Histoire des premiers Valois*. Lévesque était donc tout désigné pour enseigner la philosophie morale et l'histoire au moment où une ère nouvelle s'ouvrait pour le Collège de France. Son premier cours, celui de l'hiver 1790-1791, sur la philosophie morale, est encore annoncé en latin. Mais, en 1791, l'affiche est rédigée en français,

et Lévesque fait un cours sur l'histoire des Français. Autre signe des temps : à partir de 1791, les professeurs ne portent plus de robe, et, le 6 novembre, M. Lefèvre lit un discours sur la nécessité de faire des cours pour les ouvriers. Lévesque, du reste, ne donna que peu de place dans son enseignement à l'histoire nationale. Les travaux de traduction qu'il entreprit pour la collection des moralistes anciens et aussi l'influence des collègues au milieu desquels il se trouva d'abord à l'Académie des inscriptions, puis à l'Institut, le portèrent à ne plus s'occuper que de l'histoire grecque et de l'histoire romaine. Il ne faisait d'ailleurs en cela que suivre le courant de l'époque. Ceux qui cherchaient à créer une France nouvelle négligeaient systématiquement la tradition nationale pour chercher des exemples et des modèles dans les républiques de l'antiquité. Lévesque eut du moins cette originalité d'être un fidèle admirateur d'Athènes, et quand il s'occupa de Rome, de porter à l'extrême le scepticisme critique que Beaufort avait introduit dans l'étude des premiers siècles de la République; il se montrait aussi d'une sévérité outrée pour ces vertus romaines et ces institutions romaines qu'on admirait alors à l'excès. Si nous cherchons les motifs qui ont pu pousser Lévesque à délaisser ainsi l'histoire nationale pour l'histoire ancienne, nous sommes inclinés à penser qu'il craignait, en parlant de la vieille monarchie française, de devenir suspect de royalisme, et que son esprit à la fois modéré et libéral trouvait piquant, pendant la Révolution, d'opposer la République athénienne aux vertus inhumaines de Sparte et de Rome, et, sous l'Empire, de critiquer le César moderne sous le nom des anciens Césars. C'était une manière de faire de la philosophie morale et de la morale politique dans un temps où la liberté de la parole était devenue dangereuse; mais la morale devenait alors une compagne fâcheuse pour l'histoire. Clavier, qui succéda à Lévesque de 1812 à 1817, se renferma exclusivement dans l'étude de l'antiquité grecque, et la chaire d'*Histoire et Morale* sembla n'être plus qu'une chaire d'histoire ancienne.

C'est aux professeurs mêmes du Collège de France qu'il faut s'en prendre si l'enseignement de l'histoire contractait ainsi un caractère d'étroite spécialité, car le gouvernement impérial aurait voulu, au contraire, favoriser l'étude et l'enseignement de l'histoire de France. En 1807, Napoléon, qui n'avait pas

encore organisé les Facultés des lettres et des sciences, formait le projet grandiose de faire du Collège de France une Université de littérature comprenant une trentaine de chaires. M. Abel Lefranc a retrouvé aux Archives et publié les notes si remarquables qui furent échangées entre Napoléon et Champagny, son ministre de l'Intérieur en cette année 1807, dans un moment où Napoléon aurait dû, semble-t-il, être entièrement absorbé par sa campagne contre les Russes. Or, c'est précisément entre la bataille d'Eylau et celle de Friedland, le 19 avril 1807, au château de Finckenstein, en Prusse orientale, qu'il dicta le plan de son école de littérature et d'histoire, d'où il bannit la rhétorique et la philosophie comme suspectes d'idéologie, mais où, avec l'intuition du génie, il fait de l'histoire la base de tout l'enseignement supérieur des belles-lettres, et pose comme point de départ des études historiques la géographie physique, commerciale et statistique, étudiée scientifiquement, et la critique des sources. Il demande qu'on ajoute aux chaires d'histoire ancienne des chaires d'histoire du moyen âge, d'histoire moderne, d'histoire de France, d'histoire militaire, d'histoire de la législation, d'histoire religieuse, d'histoire littéraire et de biographie, et il exige que l'histoire contemporaine, en particulier celle de la Révolution, soit traitée en détail, sans esprit de satire ni de panégyrique.

Ce magnifique projet fut abandonné en 1808; mais on ne peut y méconnaître un pressentiment prophétique du développement que prendra l'histoire au XIXe siècle et du caractère de plus en plus historique qu'affecteront toutes les études qui ont pour objet les diverses manifestations de l'esprit humain, l'art, la littérature ou la religion, aussi bien que le droit, la science économique ou la politique.

L'enseignement historique ne devait jouer qu'un rôle effacé pendant les premières années d'existence des Facultés des lettres, mais au moment même où Guizot faisait accourir les étudiants autour de sa chaire de la Sorbonne, au Collège de France, après la chute de Napoléon, et après la courte période du professorat de Clavier, la chaire d'histoire prit tout à coup un éclat inattendu par l'enseignement de Daunou. Daunou, à lui seul, réalisa, en une certaine mesure, pendant ses onze années d'enseignement, le programme tracé par Napoléon pour son école d'histoire et de

géographie. Ce cours, fruit d'un énorme labeur, eut un succès immense. Nous en avons pour preuve les éloges que lui ont décernés Augustin Thierry, Guérard, Natalis de Wailly, Walckenaër, Mignet et Sainte-Beuve.

Sans doute, Daunou, influencé par l'exemple de Lévesque et de Clavier, a fait dans ses cours une part très large, trop large, au récit et à la critique des faits de l'histoire grecque et romaine, et, bien qu'il eût été, de 1804 à 1816, directeur des Archives de l'Empire, il n'aborda jamais l'étude de l'histoire de France, ni de l'histoire moderne; mais il donna à son enseignement le caractère le plus méthodique et en fit véritablement un cours de critique historique appliqué à l'histoire générale. Il en traça le plan dès sa leçon d'ouverture. Il commença par établir les principes de la critique et de la méthode historiques et par indiquer les usages de l'histoire, c'est-à-dire les moyens de dégager, parmi les faits, ceux qui peuvent éclairer les sciences morales et politiques. Il posa ensuite, comme bases de toutes les recherches historiques, la géographie et la chronologie, retraçant les progrès des connaissances géographiques depuis l'antiquité et les méthodes qui doivent faire de la géographie une science exacte, et discutant dans le plus infini détail tous les problèmes des diverses chronologies. Abordant enfin l'étude des faits, il fit la théorie de l'histoire considérée comme une des formes de l'art d'écrire, apprécia l'œuvre des historiens anciens et soumit leurs récits à un examen minutieux. Un exposé des systèmes de philosophie de l'histoire fut la conclusion du cours, et de même que Daunou n'hésite pas à chercher les principes de la science des mœurs dans les expériences de l'histoire plutôt que dans des doctrines théologiques ou philosophiques, il prend hardiment la défense de la philosophie expérimentale, celle d'Aristote, de Bacon, de Locke et de Condillac, seule capable de fournir de bonnes méthodes aux études historiques, contre les doctrines idéalistes et métaphysiques qu'il qualifie de contemplatives et imaginaires.

Daunou en effet est un pur représentant du XVIIIe siècle, et son arrivée au Collège de France était un triomphe pour le groupe des idéologues auquel il appartenait. Il avait débuté par entrer dans les ordres et par appartenir à cette congrégation de l'Oratoire qui avait rendu tant de services à la science comme à l'Église. Elle

avait, nous l'avons vu, pris au XVIIIe siècle l'initiative des réformes les plus hardies en matière d'instruction publique et, de plus, à la veille de la Révolution, elle s'était laissé pénétrer par les idées philosophiques. Daunou avait professé la théologie dans les collèges de l'Oratoire, et ce n'est point là une mauvaise préparation aux études historiques, pourvu qu'on sache secouer à temps le joug de l'autorité. C'est des cabinets des théologiens et des chaires de théologie qu'est sorti tout le mouvement de critique des textes et de critique historique du XVIIe au XIXe siècle, et de nos jours même on a pu voir de quel profit ont été les études théologiques à quelques-uns de nos meilleurs critiques. Le souvenir d'Ernest Renan est présent à toutes les mémoires dans ce Collège dont il a été une des gloires. Deux écrivains, très différents de Renan, mais apparentés entre eux par la même fermeté lumineuse de l'esprit, par la même sévérité un peu altière dans la critique, par le même intérêt passionné pour le rôle des idées et des institutions religieuses, Edmond Schérer et Alphonse Peyrat, ont été formés l'un par les écoles théologiques protestantes, l'autre par un séminaire catholique. Enfin, la préparation théologique que Sainte-Beuve a acquise en travaillant à son Port-Royal n'a-t-elle pas puissamment contribué à mûrir et à parfaire en lui tous les dons du psychologue, du critique et de l'historien?

A peine arraché par la Révolution à sa tranquille et laborieuse retraite du collège de Montmorency, Daunou se trouva prêt à jouer un rôle important dans nos Assemblées politiques, sans cesser un instant ses études personnelles. Le courage avec lequel il protesta contre la mise en accusation de Louis XVI, puis contre la proscription des Girondins, la part qu'il prit aux divers projets de réorganisation de l'instruction publique et à l'établissement de l'Institut, l'indépendance d'esprit avec laquelle, après avoir été exclu par Napoléon du Tribunat, il refusa la place de conseiller d'État que l'Empereur lui offrait impérieusement, mais accepta celle de directeur des Archives; tout, dans la conduite de Daunou, le montre aussi modéré que ferme. Néanmoins, il fut destitué en 1816 de sa place des Archives et, quand il fut présenté par le Collège de France en 1817 pour remplacer Clavier, le gouvernement de la Restauration, qui se méfiait, sans doute, de l'auteur de l'*Essai sur la puissance temporelle des papes*, lui fit attendre plus d'un an sa nomina-

tion. Il ne fut nommé qu'en 1818, lorsque Decazes fut ministre de l'Intérieur et lorsque Royer-Collard fut appelé à la présidence de la Commission d'Instruction. Il était d'ailleurs déjà directeur du *Journal des Savants* et l'un des rédacteurs de l'*Histoire littéraire*.

Le gouvernement n'eut pas lieu d'ailleurs de regretter la nomination de Daunou. Bien qu'il se montrât, comme nous l'avons dit, fidèle à ses convictions philosophiques et à ses principes de libéralisme politique, dont il savait trouver, avec un zèle ingénieux, la justification dans toute l'histoire, il se montrait d'une extrême prudence, ne mettait aucune hâte à quitter l'histoire ancienne pour arriver à l'époque chrétienne, et surtout ne perdait aucune occasion pour déclarer que toute la partie de l'histoire qui est considérée par l'Église comme faisant corps avec la Révélation, est en dehors du domaine de la critique historique. On éprouve aujourd'hui un certain malaise, pour ne pas dire quelque humiliation, à voir un professeur du Collège de France obligé, il y a moins d'un siècle, de dire en examinant le degré de certitude des faits historiques : « Je n'élève cette question qu'à l'égard des faits de l'histoire profane, soumis à la critique humaine. La croyance des faits révélés tient à des vérités et à des autorités d'un ordre supérieur : aucune des observations qui vont suivre ne s'appliquera ni directement ni indirectement à des points d'histoire sainte, expressément érigés en articles de foi par des textes sacrés ou par des décisions dogmatiques. » Il fallut la Révolution de 1830 pour rendre aux professeurs la liberté de penser et de parler.

Quand éclata la Révolution de 1830, Daunou était fatigué par le prodigieux travail auquel il s'était livré pendant onze ans pour composer le *Cours d'Études historiques* qui parut après sa mort en vingt volumes. Il fut heureux de reprendre sa place aux Archives et de laisser sa chaire à de plus jeunes.

Michelet fut candidat à l'élection du 10 décembre 1830; mais il était encore peu connu, n'ayant publié que son *Vico* et son *Précis d'Histoire moderne*, et n'eut qu'une voix. D'ailleurs, les esprits étaient tournés à ce moment vers l'orientalisme et l'égyptologie; on commençait à penser que la science a plus à gagner par des recherches de détail que par des travaux encyclopédiques. On avait créé en 1814 des chaires de chinois et de sanscrit, mais l'histoire de l'Asie antérieure et de l'Égypte n'était

nulle part enseignée. Ce fut un orientaliste et égyptologue, Saint-Martin, qui fut présenté par le Collège de France et par l'Académie des inscriptions. Le gouvernement, à qui les opinions de Saint-Martin déplaisaient, refusa de ratifier cette élection, sous le prétexte que les deux corps ayant porté leurs suffrages sur le même candidat, il n'y avait plus pour lui de choix possible; il créa une chaire d'archéologie pour Champollion, et le Collège de France et l'Institut présentèrent alors pour la chaire d'histoire Letronne, qui fut nommé le 19 août 1831. Il semblait que le Collège de France eût voulu, en même temps que Champollion enseignait la lecture des hiéroglyphes et l'histoire la plus ancienne de l'Égypte, faire enseigner aussi l'histoire de l'Égypte grecque et romaine sur laquelle Letronne avait fait d'admirables recherches. Il était naturel d'ailleurs que l'archéologie qui, depuis le commencement du siècle, prenait un magnifique essor en France et hors de France, fût largement représentée dans un établissement chargé d'enseigner les sciences nouvelles. Par la mort prématurée de Champollion en 1832, la chaire d'archéologie resta vacante. L'enseignement de Letronne, qui s'occupait surtout de l'histoire de l'Égypte, rendait moins sensible la vacance de cette chaire dont les fonds étaient employés au classement des collections minéralogiques. La chaire d'*Histoire et Morale* se trouva transformée en une chaire d'égyptologie.

Toutefois, le Collège de France pensait que les admirables qualités de Letronne comme érudit et archéologue seraient mieux à leur place dans une chaire d'un titre moins général que celle d'*Histoire et Morale*, qu'il était également fâcheux de laisser vacante la chaire d'archéologie et de négliger l'histoire nationale. Aussi, quand, en 1836, le ministre demanda qu'il fût pourvu à la chaire d'archéologie, deux propositions furent faites, l'une de consacrer la chaire d'archéologie à l'archéologie française, l'autre de faire passer Letronne à la chaire d'archéologie et d'appeler à la chaire d'histoire et morale un historien qui s'occuperait de l'histoire nationale. En 1837, le ministre Salvandy, tout en reconnaissant l'utilité d'une chaire d'*Antiquités nationales*, qui étudierait nos institutions et nos mœurs, déclara qu'il n'y a pas d'archéologie des peuples modernes et que l'archéologie orientale et grecque avait pris trop d'importance, depuis cinquante ans, par les découvertes dues à nos armées, pour être laissée de côté.

Sur la proposition de Thénard, le 27 novembre 1837, Letronne fut proposé pour la chaire d'archéologie et, le 8 janvier 1838, Michelet fut présenté pour la chaire d'histoire et morale, par quatorze voix contre huit données à Guérard.

Choisir Guérard, c'eût été en réalité transformer la chaire d'histoire et morale en une chaire d'antiquités nationales; le Collège s'était prononcé en faveur de l'histoire générale; mais il ne se doutait certainement pas du caractère qu'allait prendre cet enseignement entre les mains de Michelet. Celui-ci était, pour les savants qui venaient de le nommer, le chef de la section historique aux Archives, l'auteur des deux premiers volumes de l'*Histoire de France*, des *Mémoires* de Luther et des *Origines du Droit français*, c'est-à-dire un homme qui faisait revivre le passé dans un style prodigieux de coloris, de chaleur et d'imagination, mais aussi un érudit, versé dans l'étude des documents manuscrits. Le succès de son enseignement à l'École normale l'avait fait appeler par Guizot à le suppléer pendant deux ans à la Sorbonne; il était aux Archives, sous les ordres du sage Daunou, un employé modèle. Il allait évidemment continuer au Collège de France une œuvre si admirablement commencée et former au Collège, comme il l'avait fait à l'École normale, des élèves qui uniraient le goût des textes originaux et un sens critique aiguisé au sentiment de la vie et au souci de l'art. On n'avait pas vu qu'il y avait aussi en Michelet un visionnaire, un prophète, un tribun chez qui, par l'étude même de l'histoire, s'était formée une philosophie politique et religieuse hostile à la fois à la monarchie et au christianisme, et qui allait croire de son devoir de prêcher à la jeunesse un évangile social, républicain et antichrétien, dont la France serait le Messie. On se doutait encore moins que ce rôle de prophète allait développer chez Michelet une personnalité impatiente de toute règle et de tout contrôle. Si le sage Daunou eût assez vécu pour assister aux leçons de Michelet de 1843 à 1851, il aurait relu, avec la satisfaction d'avoir été bon prophète, les avertissements qu'il avait fait entendre en 1830 contre l'histoire romantique, car Daunou était resté un classique étroit et impénitent. Il ne voyait dans le romantisme que le mépris des règles et des bons modèles, une forme de mysticisme « qui substitue aux observations les intuitions, aux recherches les divinations

et les pressentiments ». « Oui, disait-il, quand je demande à l'histoire quels ont été les effets de cet enthousiasme spontané qui précède les méthodes exactes et les exclut, elle l'accuse de la plupart des erreurs et des malheurs du monde. Notre esprit ne s'éclaire que par la science, et, loin que l'enthousiasme, quand elle ne l'a pas créé, soit meilleur qu'elle, il est cent fois pire que l'ignorance[1]. »

Je veux bien croire que Daunou avait surtout en vue, en écrivant ces lignes, les extravagances d'un Marchangy dans sa *Gaule poétique* ou son *Tristan le Voyageur*, ou l'enthousiasme dévot d'un Michaud dans son *Histoire des Croisades*, mais je crains bien que les récits des deux Thierry, l'*Histoire des ducs de Bourgogne* de Barante ou les premiers volumes de Michelet n'aient inspiré que peu de sympathie à cet admirateur exclusif de la gravité thucydidéenne ou de la majesté livienne. Il n'admettait pas qu'on écrivît l'histoire autrement qu'*ad probandum*, et il trouvait les naïfs et pittoresques récits de Grégoire de Tours « utiles, mais non délectables ». Il ne voyait pas que le romantisme, malgré ses désordres et ses excès, était une première forme du réalisme, en tant qu'il était un effort pour faire revivre le passé avec ses vraies couleurs. Il était juste qu'après l'histoire idéologique, un peu froide et raisonneuse, du XVIIIe siècle, l'histoire romantique prît à son tour la parole au Collège de France. Daunou ne pouvait deviner que l'enthousiasme et le lyrisme romantiques, ce don de sympathie qui ressuscite les hommes au lieu de les juger, allaient communiquer à l'histoire une telle vie, que cette vie animera désormais tout le passé, transformera l'état d'âme de tous ceux qui l'étudient, et communiquera de la chaleur et de la couleur même aux travaux des érudits les plus hostiles à la manière d'écrire de Michelet.

Une réaction devait, toutefois, se produire contre les tentatives des historiens, philosophes et artistes du commencement du XIXe siècle. On devait considérer leurs généralisations comme prématurées et demander à l'érudition de préparer, par des travaux de classification et de critique, un terrain plus sûr pour les généralisations de l'avenir. Quand le Deux-Décembre eut mis brutalement fin à l'enseignement de Michelet, quand, après un

1. *Cours d'Études historiques*, XX, 22.

silence de quatre années qui était comme un hommage et une amende honorable au professeur dépossédé de sa chaire, on rouvrit le cours d'*Histoire et Morale*, ce furent des érudits, d'ailleurs de premier ordre, Guigniaut et Alfred Maury, qui succédèrent à l'historien de la Révolution. Guigniaut se renferma dans l'étude des civilisations antiques, et bien que Maury, avec sa prodigieuse science et son impeccable mémoire, ait parcouru pendant ses vingt-huit ans de professorat toute l'histoire des peuples modernes du XVe au XVIIIe siècle et une grande partie de l'histoire des civilisations antiques, son enseignement a été essentiellement un enseignement de faits, de détail et de critique.

Lorsque Maury mourut, tout le monde applaudit à la transformation de la chaire d'*Histoire et Morale* en une chaire de *Géographie historique*, non seulement parce que c'est la mission propre du Collège de France de fournir aux savants originaux et novateurs l'occasion de répandre leurs découvertes et d'enseigner leur méthode, mais aussi parce qu'on doutait s'il était utile de conserver au Collège de France une chaire d'histoire générale.

Les conditions de l'enseignement supérieur de l'histoire en France étaient bien changées depuis le temps où, du fond de la Prusse orientale, Napoléon voulait faire du Collège de France une école supérieure d'histoire, parce que l'histoire n'était enseignée nulle part. Le Collège de France lui-même était devenu une école supérieure d'histoire, sans cesser d'être une école supérieure de sciences et de langues. L'histoire des législations, l'histoire religieuse, l'histoire des antiquités orientales, grecques et romaines, l'histoire économique, l'histoire de l'art, l'histoire des sciences y avaient des chaires, et, de plus, l'enseignement des langues et des littératures y avait pris, selon le vœu de l'empereur, un caractère historique, si bien que l'histoire n'apparaissait plus comme un champ d'études spécial et limité, mais comme une méthode qui s'appliquait à l'analyse de toutes les formes de l'activité humaine. De plus, en dehors du Collège de France, les études historiques avaient pris partout un puissant essor. Une école tout entière, l'École des chartes, était consacrée à l'étude de nos antiquités nationales; une autre, l'École du Louvre, à l'histoire de l'art; deux des sections de l'École pratique des Hautes-Études fournissaient un admirable ensemble de laboratoires d'histoire et de phi-

lologie; enfin, l'Université de Paris, ressuscitée, voyait tous les jours s'accroître le nombre de ses chaires et de ses conférences d'histoire. C'est là que l'histoire générale, telle que l'avaient conçue Guigniaut et Maury, paraissait devoir être enseignée.

Et, cependant, le vœu de voir rétablir une chaire d'histoire générale au Collège de France s'est manifesté depuis quelques années de plusieurs côtés à la fois, et, grâce à une généreuse initiative, ce vœu a pu être réalisé.

D'où a pu venir l'idée de faire renaître un enseignement qui semblait avoir fait son temps et qui était né, comme nous l'avons vu, il y a près d'un siècle et demi, de l'absence de tout enseignement historique dans les universités françaises? Elle est née, je pense, de l'évolution même des études historiques. Après une période pendant laquelle les historiens sérieux, voués presque exclusivement à l'analyse, et à l'analyse à outrance, à la critique et à l'hypercritique, ont considéré avec méfiance, sinon avec dédain, non seulement les systèmes de philosophie de l'histoire, mais toutes les généralisations historiques et les tentatives un peu vastes d'histoire générale, on a presque partout senti le besoin de revenir à la synthèse, aux travaux d'ensemble. On a voulu, sinon reconstruire des philosophies de l'histoire, du moins se rendre compte dans quelle mesure les généralisations historiques peuvent être légitimes au point de vue scientifique, dans quelle mesure on peut distinguer en histoire le permanent de l'accidentel, quelles sont les forces durables dont l'évolution à travers les siècles a produit les transformations politiques et sociales. C'est dans le pays qui a poussé le plus loin le travail d'analyse et de critique, en Allemagne, que ce mouvement de réaction s'est produit avec le plus de force, qu'on voit en ce moment paraître le plus grand nombre d'ouvrages d'histoire générale et qu'on se livre avec le plus d'ardeur à des débats sur la méthode en histoire, sur les limites de notre connaissance en histoire, sur les lois ou, du moins, sur les éléments essentiels de l'évolution historique. Le même mouvement se produit en Italie, en France, en Angleterre, dans tous les pays où l'on travaille et où l'on réfléchit. Je suis disposé à croire que si la France n'a pas produit, comme l'Allemagne, il y a un siècle, de grands poèmes de philosophie ou de métaphysique de l'histoire, si elle n'a pas fourni, au cours du XIXe siècle, une masse de travaux de critique comparable à celle

que l'Allemagne a accumulée, si, dans ces dernières années, elle ne s'est pas jetée avec autant de passion dans la bataille des méthodes, son œuvre, plus restreinte, n'a pas une moindre portée. Au XVIIIe siècle, c'est la France qui avait le plus contribué à élaborer l'idée de progrès; au XIXe siècle, nulle part cette idée n'a été discutée avec plus de précision; nulle part on ne me semble avoir tenté avec plus de succès de déterminer les grandes lignes de l'évolution historique, les formes et les causes de cette évolution, les limites et la nature de la connaissance en histoire, les conditions de la marche des idées et des événements. Pour ne citer ici que des morts, Cournot et Auguste Comte me paraissent avoir éclairé mieux qu'on n'avait fait avant eux : le premier, la notion de causalité en histoire; le second, les phases essentielles du développement de la civilisation. C'est en France qu'on a le plus contribué à préciser le domaine et les méthodes de la sociologie, qui n'est qu'un aspect particulier de l'histoire. C'est en France qu'on a vu paraître la première revue spéciale de *Synthèse historique*, pour faire connaître et élucider ces questions de méthode, qui soulèvent aujourd'hui tant de polémiques, et pour préciser dans les diverses parties de l'histoire l'état actuel de nos connaissances et les problèmes à résoudre. C'est la France qui a produit les modèles les plus parfaits de dissertations critiques. Qu'il me suffise de rappeler les noms de Letronne, de Quicherat, de Julien Havet, d'Auguste Molinier.

Quel est donc aujourd'hui le champ d'études qui s'ouvre pour le professeur d'histoire générale au Collège de France? Il s'agit, à mon sens, de reprendre à un point de vue nouveau ce qu'a tenté Daunou, il y a un siècle, quand il a posé les principes, et a donné des exemples, de la critique historique, examiné quels pouvaient être les usages de l'histoire, quelles étaient les diverses manières d'écrire l'histoire et quelles conceptions philosophiques pouvaient le mieux guider l'historien. Nous avons d'abord aujourd'hui à examiner à nouveau quelles sont les bases scientifiques de l'investigation historique, car les progrès de toutes les sciences auxiliaires de l'histoire et l'élargissement de son domaine ont donné à cette recherche une étendue, une précision et un intérêt qu'elle n'avait pas il y a un siècle. Nous pouvons, ensuite, montrer par des exemples et les difficultés de la critique historique et les résultats que cette critique a obtenus, comment on

doit poser les problèmes et comment on arrive, sinon à les résoudre, du moins à les circonscrire. Nous avons aussi à étudier l'évolution qui s'est produite pendant les derniers siècles dans la conception de l'histoire et la manière de l'écrire, en un mot à faire l'histoire de l'histoire. Nous avons, enfin, à exposer la méthode ou plutôt les méthodes proposées pour aborder et résoudre les questions de synthèse et de généralisation historiques. Ces questions sont nombreuses, vous le voyez, et sont toutes l'objet d'infinies controverses, à commencer par celle de savoir si la succession des phénomènes historiques peut être ramenée à des lois et quels sont les éléments de l'histoire qui sont susceptibles de certitude. Mais la question qui paraît dominer aujourd'hui toutes les autres est celle-ci : quelle part doit être faite dans l'évolution historique aux facteurs matériels et économiques, quelle part aux facteurs spirituels, aux idées et aux sentiments? Un moraliste pénétrant, qui était en même temps un excellent historien, Henry Michel, dont nous déplorons la perte prématurée, s'efforçait, dans ses cours de la Sorbonne sur l'*Histoire des doctrines politiques,* de montrer l'action directrice des idées sur l'évolution des faits. J'aurais l'ambition, aujourd'hui que la chaire d'Henry Michel a disparu avec lui, d'étudier, comme il le faisait, cette action des idées. Peut-être s'exagérait-il leur puissance? Mais assurément l'histoire des idées doit être une des premières préoccupations de celui qui s'occupe d'histoire générale et de méthode. Quelle que soit la série d'événements qu'il étudie, rapports de l'Église et de l'État, transformation des formes politiques, formation des États, l'historien doit simultanément se préoccuper de la pression exercée par les appétits, les besoins, les nécessités matérielles, et de celle qu'exercent les idées, les sentiments et les passions. Le champ qui est ouvert au professeur d'histoire générale et de méthode est un champ prodigieusement vaste, même s'il se borne à exposer et à juger les principes de la critique historique, les procédés d'exposition historique, les théories sur la philosophie de l'histoire et sur la méthode historique. Je ne pourrai, sans doute, qu'effleurer un petit nombre de ces questions. Je commencerai, puisque j'ai l'honneur de monter dans une chaire qui a été celle de Michelet et le privilège d'avoir entre les mains ce qui reste des papiers du grand historien, par étudier sa vie, son œuvre et son enseignement. Ils sont encore imparfai-

tement connus; ils sont en relation étroite avec toute l'histoire politique et sociale du XIXe siècle, et ils nous obligeront à nous poser, à propos de Michelet, toute une série de questions relatives à la critique historique, à la philosophie de l'histoire et à la manière d'écrire l'histoire. Puissé-je faire revivre pour vous un homme que j'ai connu de près et que j'ai beaucoup admiré et beaucoup aimé, sans me faire pourtant son disciple! Puissé-je vous faire comprendre la nature de son génie, les services qu'il a rendus, les causes de ses défauts et de ses erreurs, les raisons profondes pour lesquelles il ne peut être un modèle, mais doit rester une source toujours jaillissante d'inspiration pour les historiens de l'avenir[1]!

Gabriel MONOD.

1. Voici le texte de la lettre adressée, le 5 avril 1905, à l'administrateur du Collège de France par Mme la marquise Arconati-Visconti, née Peyrat :

« Monsieur l'administrateur,

« J'ai l'honneur d'offrir au Collège de France une somme de cinquante mille francs, destinée à subvenir pendant cinq ans aux frais d'un cours complémentaire d'histoire générale. La commission du budget avait proposé il y a deux ans au Parlement la création de cette chaire, et vous aviez vous-même, au nom des professeurs du Collège de France, demandé au ministre de l'Instruction publique le rétablissement d'un enseignement professé au XIXe siècle par Daunou, Letronne, Michelet, Guigniaut et A. Maury. Les nécessités budgétaires ont seules empêché jusqu'ici la réalisation de ce vœu.

« Je crois répondre au désir du Collège de France et de tous ceux qui s'intéressent à notre haut enseignement; j'accomplis aussi un devoir de piété envers la mémoire de mon père, Alphonse Peyrat, admirateur de Daunou et de Michelet, ami personnel de ce dernier, et qui a consacré une grande partie de sa vie à l'étude de l'histoire, en offrant au Collège de France les moyens de créer une chaire temporaire que l'État, j'en ai la conviction, transformera bientôt en une chaire définitive.

« Le titre *Histoire générale et méthode historique* me paraît répondre au caractère à la fois analytique et synthétique du cours complémentaire que je propose de créer. On y étudierait en effet, d'une part, les règles scientifiques de méthode et de critique qui président à l'investigation historique; de l'autre, les grandes forces et les grandes idées qui contribuent à l'évolution historique elle-même. »

LE

DOSSIER SECRET DE FOUCHÉ

Il convient tout d'abord d'excuser l'indigence de la langue française. Les documents qui suivent ne sont pas, en effet, comme on pourrait le croire, émanés d'un de nos ministres de jadis. Ce sont des bulletins, comme on disait à la fin de l'Empire, des fiches, comme on dirait aujourd'hui, qui concernent le grand maître de la sûreté impériale, le rénovateur glorieux de la police française, Fouché lui-même. Ils ont, en outre, le mérite d'être presque quotidiens et de constituer, par suite, un véritable journal du personnage qu'ils visent, journal où l'on trouvera précisément ce que celui-ci eût jugé inutile de raconter. Et ce n'est pas une des moindres ironies de l'histoire de voir le duc d'Otrante en butte aux procédés qu'il appliqua si souvent à autrui. Un policier finit toujours par trouver un plus policier que lui qui l'espionne. C'est ainsi que, dans l'excès même d'un mal, se révèle le correctif nécessaire. Fouché, qui vécut de la police, devait en mourir à son heure. Le piquant de l'affaire, c'est que ce fut parmi ses propres employés qu'on chercha, — et qu'on trouva, — l'indispensable « casserole » qui devait accepter la mission audacieuse autant qu'ardue de moucharder un pareil chef.

Lorsque Fouché eut pour la deuxième fois, le 8 juillet 1815, un peu à son corps défendant, réinstallé Louis XVIII sur le trône de France, et qu'il eut accepté de conserver les fonctions de ministre de la Police générale dans la monarchie restaurée, la confiance qu'il inspirait au gouvernement du roi était telle qu'il parut aussitôt nécessaire de le surveiller de très près. Il avait eu beau donner tous les gages qui lui avaient été demandés, il n'avait pu désarmer les soupçons et les rancunes, justifiés d'ailleurs, des royalistes intransigeants. Sa souplesse même, qu'on savait infinie, en paraissait plus inquiétante. Il fallait donc que

le souverain pût être renseigné sur la vie quotidienne de son ministre, sur ses fréquentations journalières, sur les propos qui pouvaient lui échapper. Mais une surveillance de ce genre ne pouvait avoir, bien entendu, aucun caractère officiel, et il fallait en même temps que les intermédiaires employés pour l'assurer fussent d'une discrétion et d'une sûreté absolues. Il ne manquait certainement pas dans l'entourage royal de personnages dévoués pour suivre de haut une entreprise de ce genre et pour en rendre au roi un compte fidèle. Mais il était peut-être plus difficile de recruter des agents pour la surveillance immédiate et directe du ministre de la Police. Après mûr examen, la confiance royale s'arrêta tout d'abord sur le baron de Vitrolles, secrétaire du Conseil des ministres, assez bien en cour à cette époque, et qu'auréolait encore le prestige de son emprisonnement à Vincennes et à l'Abbaye pendant les Cent-Jours[1]. Il offrait, en outre, cet avantage d'avoir été en relations personnelles avec Fouché pendant la période qui avait précédé le retour du roi (il lui devait sa mise en liberté) et de n'avoir pas perdu le contact avec lui. Ce fut donc à M. de Vitrolles qu'échut le soin de rassembler les notes qui lui seraient apportées par l'espion officieux, et de les porter à la connaissance du roi dans la mesure qu'il jugerait utile et dans la forme qui lui paraîtrait convenable.

Pour l'action directe, le choix était plus délicat. Il fallait avoir recours à un professionnel de la police, c'est-à-dire à l'un des employés placés sous les ordres mêmes du personnage à surveiller. Il fallait, en outre, qu'il ne fût au regard de son chef ni trop dévoué ni trop hostile pour que les renseignements venant de lui pussent mériter quelque créance. Enfin, il devait être d'une discrétion à toute épreuve et d'une incorruptibilité tout au moins relative. Après quelques hésitations, on crut pouvoir s'adresser à Foudras, un des inspecteurs de la préfecture de police. Ce personnage, qui était le fils aîné d'une famille lyonnaise, avait été d'abord chapelier de son état. Au cours de la Révolution, il avait publié à Lyon différentes brochures de circonstance. Venu à Paris, il fut recruté par l'inspecteur général de la préfecture, Veyrat, qui se l'attacha en qualité d'auxiliaire immédiat. Lorsque le baron Pasquier fut nommé préfet, Foudras sut fort habilement se ménager ses bonnes grâces. Il fut logé à la préfec-

1. Voir Vitrolles, *Mémoires*, t. III, chap. I.

ture et remplaça Veyrat dans la confiance de Pasquier[1]. Lors de la Restauration, il était resté en fonctions. Le 16 mars 1815, à la veille de la rentrée de Napoléon à Paris, il avait été chargé par Bourrienne de procéder à l'arrestation de Fouché. On sait avec quelle « maëstria » celui-ci mystifia les émissaires du gouvernement royal et quelles furent les péripéties de son évasion par-dessus le mur de son hôtel de la rue d'Artois[2]. De ce chef, il pouvait y avoir pour Foudras quelque satisfaction d'amour-propre et de rancune dans la mission qui lui était confiée. — Il paraît, au surplus, l'avoir acceptée sans difficulté, très probablement à l'instigation de Pasquier[3].

Ce n'était pas qu'elle fût aisée en soi. Elle l'était encore moins, en outre, par suite des circonstances ambiantes. Le succès foudroyant de Napoléon à son retour de l'île d'Elbe avait laissé dans le parti royaliste une impression de défiance générale et profonde à l'égard de quiconque n'était pas pur entre les purs. De là à soupçonner partout la trahison, il n'y avait que la main. Et tout naturellement les pratiques honteuses de la délation s'étaient épanouies et développées avec vigueur dans le voisinage du gouvernement restauré pour la seconde fois. Les alliés eux-mêmes suivaient la tendance générale, et on peut dire qu'une moitié des habitants de Paris passait sa vie à espionner l'autre. Police des alliés, sous la direction du seigneur Justus Grüner, qui paraît avoir été une des plaies de l'époque, police particulière de Monsieur, frère du roi, dirigée par le comte de Bruges, police de la cour, dont le chef se trouve être un escroc du nom d'Hennecart, police de M. Hue, du duc d'Havré, du duc de Duras, sans compter la véritable police du ministre, toutes travaillaient à épaissir autour du nouveau régime, — tout en se chamaillant entre elles, — un écheveau d'intrigues détestables où les meilleurs esprits tendaient à s'enliser. Foudras, pour sa part, eut à contrôler au début un certain nombre de renseignements officieux qui accusaient l'insuffisance ou l'inaction de la police officielle du duc d'Otrante. C'est ainsi qu'à la fin de juillet on lui remettait la dénonciation anonyme suivante :

1. Sur ce policier, voir en outre Saint-Edme, *Biographie des lieutenants généraux, ministres, etc., de la police* (Paris, Costes, 1829, in-8°), et Peuchet, *Mémoires tirés des archives de la police*, t. VI, p. 174.
2. Voir Madelin, *Fouché*, t. II, p. 335 et suiv.
3. Voir Pasquier, *Mémoires*, t. IV, p. 105.

Rue des Jeûneurs, n° 3. Il a été travaillé deux mois dans les caves de ladite maison pour y faire des cachettes. On a remarqué qu'un homme blond, de la taille de quatre à cinq pouces (*sic*), en sort tous les soirs avec des sacs d'argent, et l'on dit qu'il se dirige ordinairement du côté du faubourg Saint-Antoine, où il en distribue. — Rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 20, il y a des effets appartenant à Joseph Bonaparte. Il en existe pareillement au n° 28 de la même rue. — Rue de Buffault, faubourg Montmartre, dont on n'a pu dire le numéro, une maison a été louée pour renfermer des effets appartenant à la famille Bonaparte. — Dans la maison d'un sellier, rue de la Magdeleine, vis-à-vis de la rue de la Ville-l'Évêque, il existe dans l'atelier des meubles provenant de la campagne de Neuilly appartenant à Pauline Borghèse.

Et Foudras de mettre aussitôt en campagne un homme de son choix, qui fournissait le 22 juillet la réponse que méritaient ces grotesques insinuations :

Rapport du 22 juillet 1815, n° 44. — La maison rue des Jeûneurs, n° 3, est occupée par le sieur Clary, ancien banquier, frère de Mme Joseph Bonaparte. C'est un particulier immensément riche et qui, par ses relations commerciales, fait entrer et sortir de chez lui beaucoup de fonds. Il ne doit pas paraître extraordinaire qu'on ait remarqué des sorties fréquentes d'un homme à heure fixe. Ce ne peut être qu'une personne de confiance attachée à la maison. Il est absolument faux que l'homme prétendu sorte ainsi le soir pour se diriger du côté du faubourg Saint-Antoine. Les réparations qu'on a faites dernièrement dans cette maison, et qui paraissent avoir donné lieu à la dénonciation, n'ont point eu lieu dans l'intention de construire des cachettes. Elles étaient purement et simplement pour l'entretien de l'édifice. Les maçons y ont, d'ailleurs, travaillé très peu de temps.

Les n°s 20 et 28 de la rue d'Anjou-Saint-Honoré[1] sont ceux des hôtels appartenant à Mme Bernadotte, et qu'elle occupe encore maintenant. Comme Mme Joseph Bonaparte a toujours logé avec sa sœur, il ne doit point paraître extraordinaire que ces deux hôtels renferment des meubles et effets qui lui appartiennent. Il y en a effectivement, et c'est connu de tout le monde.

Le renseignement d'une maison sans indication de numéro, rue de Buffault, paraît controuvé. Après avoir visité scrupuleusement toutes

1. Aujourd'hui détruits par suite du percement du boulevard Malesherbes.

les maisons qui annonceraient un logement tel qu'il est à peu près désigné, je n'ai pu acquérir aucun indice qui donne lieu au moindre soupçon.

Le sellier qui occupe la maison rue de la Magdeleine, vis-à-vis la rue de la Ville-l'Évêque, s'appelle Brandi. La maison porte le n° 28. Ce sellier a travaillé très longtemps pour Mme Pauline Borghèse; c'est ce qui a donné lieu aux soupçons formés qu'il devait être nanti de dépôts de meubles et d'effets de cette dame. Je me suis introduit dans l'atelier de ce sellier, je l'ai parcouru dans tous les sens. J'ai examiné avec la plus scrupuleuse attention dans l'intérieur de ses voitures et dans tous les coins de la maison. Je n'ai vu aucun effet qui puisse donner lieu à la moindre suspicion. Je n'ai même aperçu aucune caisse.

DABASSE.

Et Foudras joignait à ce rapport une note d'une écriture volontairement chevelue : « Je dois ajouter à ces détails, pour S. E. le baron de Vitrolles, qu'une partie des mêmes renseignements avaient déjà été donnés à la police il y a huit jours. »

Le métier, on le voit, n'était pas une sinécure. Quoi qu'il en soit, Foudras se mit à la tâche sans faiblesse. Le premier en date des rapports écrits qu'il remit au baron de Vitrolles, relatif au duc d'Otrante, est du 17 juillet 1815. Il convient de lui laisser la parole. En insérant chaque rapport à sa date, on en forme un mémorial qui a sa valeur :

17 juillet 1815. — Le duc d'Otrante est un peu plus rassuré depuis deux jours.

On lui a conseillé de s'éloigner de quelques hommes de son parti pour rentrer en faveur. Par exemple, de Garat, qui est tous les jours chez lui, qui rêve encore la République ou prétend qu'il nous faut un prince russe à notre tête pour recouvrer notre influence politique.

Regnault de Saint-Jean-d'Angely continue à venir chez le duc d'Otrante, un peu mystérieusement.

La division secrète de Desmarest et Patrice ne fait rien, absolument rien[1].

1. Voir sur ces deux policiers le volume de M. L. Grasilier intitulé : *Quinze ans de haute police*. Paris, Garnier, 1900, in-18. — Desmarest, très en faveur sous l'Empire, avait été tenu à l'écart sous la première Restauration. Il avait même été, — comme Fouché, — l'objet d'une tentative d'arrestation lors du

M. Fabri enveloppe toujours le duc d'Otrante et le rend presque impénétrable pour tout autre que les amis familiers.

Le duc d'Otrante va faire rendre une ordonnance royale pour créer cinq lieutenants généraux de police, qui embrasseront seize à dix-sept départements. En outre, on va créer un certain nombre de commissaires centraux de police à demeure dans les grandes villes, avec des attributions extraordinaires. L'institution ne manque pas d'utilité; mais il est bien important que les choix soient bons.

20 *juillet* 1815. — J'ai renoué avec L..., l'un des domestiques de M. le duc d'Otrante, que je connais depuis très longtemps et qui a toute confiance en moi. Par ce moyen, j'espère savoir beaucoup de choses de ce qui se passe dans la maison.

L... m'a dit que M. le duc s'est montré bourru, impatient et agité toute la journée d'hier et de ce matin. Cela a paru étrange, parce qu'il est ordinairement d'un caractère assez égal.

Ce matin, il a reçu dans son bain M. Turot[1], qui vient souvent.

Hier soir et toute la matinée d'aujourd'hui, il a été excessivement occupé, et c'est probablement à cette cause qu'il faut attribuer sa mauvaise humeur.

L... m'a dit que le ministre voyait beaucoup de monde. Il a annoncé ces jours derniers M. Lecomte, rue du Bac, M. Regnault de Saint-Jean-d'Angely, M. de Montrond, M. de Lafayette, M. Garat et M. Tourton, M. de Lanjuinais, qui est aussi venu il y a quelques jours. M. Lemaire y vient souvent le matin.

M. Gaillard est toujours l'ami particulier de la maison[2].

débarquement de Napoléon au golfe Juan. Réintégré par celui-ci dans ses fonctions de chef de la police secrète, il devait être particulièrement suspect au gouvernement du roi, qui le fit d'ailleurs mettre en surveillance.

1. Joseph Turot était né en Champagne en 1760 et se trouvait être parent de Royer-Collard, avec lequel il était venu, très jeune, à Paris. Enrôlé par Danton dans son parti, il se fit dans les clubs une sorte de réputation tapageuse. La chute de Danton l'ayant replongé dans l'obscurité, il parvint à se relever après thermidor, grâce à ses relations avec Barras et Fouché. Il publia alors diverses brochures anonymes et collabora aux feuilles révolutionnaires; il aida Fouché au 18 brumaire et fut nommé secrétaire général au ministère de la Police, mais n'y resta que peu de temps. Il acquit ensuite la *Gazette de France*, qu'il revendit à Bellemare pour se faire entrepreneur de fournitures militaires, ce qui lui valut d'être traduit en 1806 devant un Conseil de guerre comme concussionnaire. Pendant les Cent-Jours, Fouché l'avait fait nommer secrétaire général du département du Nord. Mais le retour de Louis XVIII venait de lui faire perdre cet emploi. Il mourut à Paris en 1825.

2. Sur ce magistrat et son rôle, à la fin des Cent-Jours, voir les *Mémoires de Vitrolles*, t. III, p. 93. Gaillard avait connu Fouché à l'Oratoire. Il avait fait

Il y a huit à dix jours, M. Thibaudeau est venu chez M. le duc comme à son ordinaire; il a eu avec lui une altercation assez vive et depuis ce moment il n'est plus reparu à l'hôtel. On le dit parti [1].

partie du Corps législatif de 1805 à 1810. Quelques jours après le rapport qu'on vient de lire, Fouché, qui songeait à faire écrire quelque jour sa justification, avait réuni en un portefeuille certains documents qu'il pensait devoir être utiles à cette fin. Il les remit à Gaillard, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante :

A Monsieur le baron de Vitrolles.

« Je vous envoie copie de la lettre que vous m'avez demandée hier. Je voudrais que, pour toute peine à infliger à ceux qui vivent d'intrigues au service du roi comme ils en vivaient au service de la famille Bonaparte, on les obligeât à imprimer leur correspondance depuis un an.

« Vous me trouvez trop sévère; j'en conviens, parce que j'ai l'horreur des intrigants. Vous lirez le Bulletin de police d'aujourd'hui. Les deux derniers articles répondent aux avis que vous m'avez donnés et dont je vous remercie.

« Adieu, mille amitiés.

« Le duc D'OTRANTE.

« *P.-S.* — Notre ami Gaillard, notre ministre plénipotentiaire à Gand, me demande pour prix de son ambassade tout ce que j'ai écrit depuis vingt-quatre ans, avec la permission de l'imprimer. Je crains si peu la publicité de tout ce que j'ai pensé et écrit que je lui donne mon portefeuille *sans en rien retrancher.* »

Il serait difficile de rien ajouter à la délicieuse ironie de ce billet. Gaillard, conseiller à la Cour de Paris, ne bornait pas au reste le prix de ses services à la remise des paperasses de Fouché. Il adressait en même temps à M. de Vitrolles une longue lettre dans laquelle il faisait valoir les efforts auxquels il se livrait chaque jour près du duc d'Otrante pour le maintenir dans la bonne voie et sollicitait à titre de récompense un poste de conseiller à la Cour de cassation, qu'il obtint d'ailleurs peu après.

Gaillard mourut à Paris en 1844. Ses héritiers vendirent le portefeuille de Fouché à M. le baron Alberto Lumbroso, qui le possède actuellement et qui en a publié une partie (voir *Grande Revue*, 1er novembre 1901).

1. Le comte Antoine-Claire Thibaudeau, né en 1765, avait, comme Fouché lui-même, passé par l'Oratoire et la Convention, où ils siégeaient côte à côte et où tous deux votèrent ensemble la mort de Louis XVI. Ils avaient également marché d'accord après le 18 brumaire et sous l'Empire. Il s'ensuivait entre eux une certaine intimité qui n'était pas exempte d'orages. Ils se connaissaient trop pour pouvoir toujours s'entendre. Il n'est pas difficile de se rendre compte de la nature de « l'altercation » dont parle Foudras, si l'on songe que dès la semaine suivante Thibaudeau se trouvait inscrit dans la deuxième catégorie des personnages visés par l'ordonnance de proscription du 24 juillet. Il dut par suite quitter la France. Thibaudeau, qui avait été commissaire extraordinaire du gouvernement dans la Côte-d'Or pendant les Cent-Jours, fut en outre atteint, comme Fouché lui-même, par la loi du 9 janvier 1816 contre les régicides. Les deux anciens compères se rejoignirent à Prague, où ils se brouillèrent pour des motifs d'ordre privé (voir Madelin, *Fouché*, t. II). Plus jeune que le duc d'Otrante, Thibaudeau lui survécut très longtemps, parvint à rentrer en France, et fut recueilli dans le Sénat du second Empire. Il mourut en 1854. Il a laissé de nombreux ouvrages historiques sur son époque.

Mme la comtesse Beugnot est venue voir M. le duc il y a quelques jours. On dit qu'elle l'a remercié des bons conseils qu'il lui a donnés pendant l'absence de son mari.

L... a entendu dire dans la maison que M. le duc était allé voir avant son départ Mme de Saint-Leu[1]; mais il ne pourrait pas l'affirmer. M. le duc va assez souvent au spectacle, mais il rentre chez lui à neuf heures ou neuf heures et demie. Il y trouve ordinairement des amis qui l'attendent et dont L... ne connaît pas tous les noms.

Note particulière, par une autre voie. — Les derniers papiers anglais intriguent et affectent beaucoup M. le duc d'Otrante. Il est persuadé que c'est le résultat d'adroites machinations contre lui et que c'est de Paris même que partent tous les articles virulents du *Times* et du *Courier*.

21 *juillet* 1815. — Au nombre des personnes qui voient tous les jours et dans l'intimité M. le duc d'Otrante est le général Parein[2], ancien commandant d'un corps d'armée révolutionnaire. Le général Parein, depuis le 20 mars, était l'un des principaux membres de la fédération de la rue de Grenelle. C'est un républicain prononcé, mais assez honnête homme. Une personne qui a sa confiance rapporte les détails suivants :

« Le général Parein trouve la position de M. Fouché fausse et insoutenable. Elle est le sujet journalier de ses entretiens avec lui. Tous les amis du ministre sont d'accord sur ce point. Ces mêmes amis en confèrent entre eux, et font des conjectures à perte de vue sur les moyens de tirer M. Fouché d'affaire.

1. La reine Hortense, expulsée de Paris par un ordre du général prussien Müffling, gouverneur de Paris pour les alliés, l'avant-veille au soir, 19 juillet.

2. Le général Pierre-Mathieu Parein était né au Mesnil-Aubry en 1755. On le voit se distinguer, pour ses débuts, à la prise de la Bastille. Il fut envoyé ensuite en 1793 en Vendée en qualité de commissaire du Conseil exécutif et présida la Commission militaire établie près de l'armée des côtes de La Rochelle. Il fut nommé général de brigade le 2 octobre 1794 et employé au siège de Lyon, où il accepta de présider la Commission militaire qui ordonna tant d'odieuses exécutions. Disgracié en thermidor, il fut réintégré dans son grade comme ayant concouru à la défense de la représentation nationale au 13 vendémiaire. Mais il se trouvait tellement dénué de ressources qu'il ne put rejoindre l'armée, resta à Paris et fut compromis dans la conspiration de Babeuf. Il n'en fut pas moins nommé l'année suivante au commandement du département de la Nièvre. Joubert l'employa ensuite à l'armée d'Italie. Opposant déclaré au 18 brumaire, il fut réformé en l'an X, puis mis à la retraite en 1811 et exilé à Caen. Après la chute de l'Empire, il se retira à Mesnil-Aubry (Seine-et-Oise), où il mourut en 1831. Parein ne fit pas partie de la Légion d'honneur. Il a publié un certain nombre de brochures de circonstance, entre autres : *la Prise de la Bastille, fait historique en trois actes, mêlé d'Ariettes*, Paris, 1791, in-8°.

« Le général Parein disait hier qu'il ne voyait qu'un moyen pour cela : « *C'est un tour de force*, c'est un nouveau coup d'État, un « changement de gouvernement, un prince russe, la branche d'Or- « léans, tout enfin hors les Bourbons ! »

Même date, par une autre voie. — M. le duc d'Otrante paraît très soucieux depuis quelques jours. Son caractère change visiblement. L..., son domestique, m'a dit qu'il était certain que son maître avait eu des intelligences la semaine dernière avec Mme de Saint-Leu. Il dit avoir remarqué qu'on lui a apporté un très beau perroquet blanc il y a quelques jours, qui lui a été donné par cette dame, et qu'il croit venir de la Malmaison. On a fait la remarque que M. le duc d'Otrante ne s'entourait, depuis quelques jours, que des personnes qui lui étaient dévouées personnellement. Les autres lui paraissent insupportables. M. Babey, oratorien, un de ses intimes amis, qui lui a toujours été dévoué, qui l'a suivi dans les provinces illyriennes et qu'il a placé au ministère, est très avant dans sa confiance aujourd'hui.

M. le duc d'Otrante a reçu beaucoup de monde aujourd'hui, depuis sept heures et demie du soir jusqu'à neuf heures. Il y est venu environ quinze voitures bourgeoises. Nous n'avons pu nous assurer que du nom de Mme la maréchale Soult, qui y est restée une heure, vu la difficulté qu'il y a d'approcher de la porte sans crainte d'être reconnu. Il est venu aussi plusieurs personnes dans des voitures de place, fiacres, cabriolets. Il n'est absolument entré personne par la rue des Saints-Pères, que quelques particuliers qui venaient dans les bureaux. Il est aussi entré passablement de monde à pied chez M. le duc d'Otrante, parmi lesquels j'ai remarqué des officiers supérieurs français, dont l'un m'a paru être le général Parein.

22 *juillet* 1815. — J'ai fait établir une surveillance extérieure sur le quai Malaquais et rue des Saints-Pères[1]; mais le résultat est médiocre, et cela se conçoit. D'abord, je n'ai pu me confier qu'à deux seuls agents, car si j'en mettais un plus grand nombre dans le secret il y aurait trop à craindre qu'on ne nous trahît, par la certitude de l'impunité, comme d'une récompense.

Je puiserai donc autant que possible, soit dans l'intérieur, soit par toute autre voie.

M. Lagarde, l'ex-préfet de la Sarthe, est furieux contre le duc d'Otrante de ce qu'il l'a placé sur la liste des exilés de Paris. Il dit être parfaitement sûr que c'est sa vieille haine qui l'a désigné ainsi.

1. Le ministère de la Police générale était installé à cette époque dans les bâtiments de l'hôtel de Chimay, aujourd'hui occupés par l'École des beaux-arts. Les bureaux occupaient, dans la rue des Saints-Pères, le n° 13.

Le duc lui disait hier : « Mais on vous accuse d'avoir aidé au rétablissement de Bonaparte. » Il lui riposta vivement et fut jusqu'à insinuer que, s'il le poussait à bout, il mettrait à jour sa correspondance avec lui, préfet de la Sarthe, par laquelle il prouverait qu'il n'a jamais fait la centième partie de ce que le duc d'Otrante exigeait de lui.

Lagarde était dans le salon du duc. Il n'y avait que des préfets destitués, des frondeurs et des mécontents, et il fut étonné de la liberté des discours qui s'y tenaient.

Je sais que Lagarde doit voir demain ou après-demain M. le baron de Vitrolles. Il faudrait lui cacher ces détails, qui viendront assez naturellement de lui-même.

Il faut faire attention au mot que j'ai cité, de la part d'un des amis du duc d'Otrante, « qu'il ne peut se tirer d'affaire que par un *tour de force* ». — C'est ce que ces gens-là pensent réellement.

M. Lemaire, du Collège de France, était sur une nouvelle liste d'exil. C'est Tallien qui l'en a averti. De suite, il est allé chez le prince Talleyrand et le duc d'Otrante, qui l'ont tranquillisé.

D'après des renseignements intérieurs, ce soir on a remarqué que le duc d'Otrante avait été toute la journée plus gai que de coutume. Il a reçu ce soir beaucoup de monde. M. Decazes y est resté longtemps. On a vu venir depuis hier à peu près les mêmes personnes : Lemaire, Tissot, Parein, Turot, Dufresne Saint-Léon, Montrond, Durbach et Dumolard. Ce dernier est venu deux fois, parce que, la première, M. le duc était sorti.

M. Decazes a des inquiétudes pour sa place. On lui a dit qu'on voulait le faire entrer à la Cour de cassation. Il va souvent chez le comte Nesselrode. Il fait pour lui une petite police.

Même date. — Je suis très lié avec Mme de La Valette, sœur de la baronne Domanget, dont le mari est général à l'armée de la Loire, et qui elle-même a des liaisons avec M. le duc d'Otrante.

Cette dame, parente de Mme la comtesse de Souza, m'a assuré que le duc d'Otrante travaillait pour l'établissement du duc d'Orléans sur le trône. Elle m'a dit qu'elle avait plusieurs fois vu chez lui MM. Lanjuinais, de Lafayette[1], Garat, Dumolard et beaucoup d'autres personnes qui, comme lui, craignent la réaction des Bourbons.

Cette dame m'a dit que Mme la comtesse de Souza, qui avait reçu l'ordre de M. le prince Talleyrand de quitter la France, de la part du

1. Extrait d'un rapport du même jour relatif à la surveillance de M. de Lafayette : « M. de Lafayette a été hier à neuf heures du matin chez M. le duc d'Otrante, où il est resté environ une heure... »

roi, avait été engagée secrètement par le ministre Fouché à ne pas quitter Paris, où elle est encore, et qu'il se chargeait d'obtenir la révocation de l'ordre par le roi lui-même[1].

Cette dame ajoute que le prince Talleyrand a des mésintelligences avec le ministre Fouché. Elle a reçu hier un officier venant de l'armée de la Loire, plutôt pour savoir ce qui se passe à Paris que pour lui donner des nouvelles du général Domanget. Cet officier lui a assuré que l'on travaillait fortement l'armée en faveur du duc d'Orléans et que l'on paraissait vouloir qu'elle ne se rende qu'à lui. Il a pareillement assuré que M. le général Labédoyère était arrivé à l'armée[2]. Ainsi, le bruit de son arrestation se trouvait entièrement faux.

C'est dans une très longue conversation que j'ai tiré de cette dame les renseignements ci-dessus; je la cultiverai le plus possible. En définitif, les mécontents paraissent compter sur M. Fouché.

24 *juillet* 1815. — M. le duc d'Otrante, depuis deux jours, paraît calme et même gai dans ses entretiens. Ce matin, à son déjeuner, il annonçait que les affaires prenaient une bonne tournure et que tout s'arrangeait pour le mieux, malgré les apparences contraires.

Aujourd'hui, il donne un grand dîner prié, où seront plusieurs généraux et ministres anglais, prussiens, autrichiens et russes, le prince de Talleyrand, M. Pasquier, le duc Dalberg, etc.

M. Fouché ne cesse pas de voir les représentants et autres personnes de l'opposition. Au reste, ç'a toujours été sa manière, et il ne faudrait pas trop s'en étonner.

Une personne dont on doit être sûre rapporte ce qui suit : « M. Fouché est convaincu que la cour veut son éloignement. Il n'y répugne pas. Il demanderait volontiers à se retirer, s'il était sûr de ne pas éprouver des perquisitions (*sic*) par la suite. On lui a assuré que M. Bourrienne, qui avait demandé d'abord la Préfecture de police, voudrait maintenant la cumuler avec le ministère. Pour commencer à sacrifier à l'opinion publique, il dissout la division de Desmarest et de Patrice. Il est disposé à faire encore de bien plus grandes

1. Adèle Filleul (1760-1836), d'abord comtesse de Flahaut, puis baronne de Souza, avait vécu dans l'intimité de Mme Tallien, Beauharnais et des autres femmes influentes sous le Directoire. Amie de Talleyrand, elle est surtout connue comme auteur de nombreux romans. A l'époque de la seconde Restauration, elle passait pour prôner l'avènement de la branche d'Orléans au trône de France.

2. Labédoyère était rentré à l'armée de la Loire le 12 juillet et y remplissait les fonctions de chef d'état-major du 2e corps à Riom; c'est là que l'ordonnance de proscription du 24 juillet lui fut annoncée au milieu des préparatifs qu'il faisait pour passer aux États-Unis. Il revint à Paris le 2 août pour y revoir une dernière fois sa jeune femme et fut arrêté le soir même. Traduit devant un Conseil de guerre le 14 août, il fut exécuté le 19.

concessions; mais il ne les fait que par crainte, et son opinion est à lui. »

Le député Dumolard est venu le voir vers deux heures aujourd'hui et vient à peu près tous les jours. Les autres personnes qui sont venues aujourd'hui et hier chez M. Fouché sont les mêmes que celles qu'on a fait connaître.

Note confidentielle de la main de Foudras. — J'ai vu M. le duc d'Otrante ce matin. Il m'a dit que tout était raccommodé; qu'il ne comprenait rien à l'acharnement exclusif qu'on avait montré contre lui; mais que cela avait, du moins, servi à révéler la force de l'opinion publique en sa faveur.

« C'est, m'a-t-il dit, la faction prussienne, réunie à celle du faubourg Saint-Germain, qui a formé cet orage contre moi. J'ai dîné hier avec Lord Wellington. Il approuve mes deux rapports dans tout leur contenu[1]. Il déclare que c'est l'œuvre d'un bon et courageux Français et qu'il n'y a que des lâches qui puissent m'en faire un crime. »

Il m'a fait le plus grand éloge de Lord Castlereagh, qui, retenu malade chez lui, envoie tous les jours à son hôtel et lui donne les plus grandes marques d'intérêt. Il est évident que M. le duc d'Otrante cherche un appui parmi les Anglais et il y a déjà plus d'une raison de croire que ses plaintes et ses griefs contre la cour sont accueillis par eux.

25 *juillet* 1815. — Le duc d'Otrante a déjà reçu nombre de récla-

1. Fouché venait en effet d'adresser au roi, sur la situation générale, deux rapports dont le retentissement avait été considérable. D'après M. Madelin, il en avait fait circuler d'avance des copies sous le manteau, par l'intermédiaire de Mme de Custine, entre autres. M. de Vitrolles a parlé de l'impression qu'ils produisirent au Conseil des ministres où ils auraient été communiqués seulement le 12 août (*Mémoires*, t. III, p. 187); ils furent ultérieurement publiés avec la connivence tacite de Fouché, sous ce titre : *Rapport au roi sur la situation de la France et sur les relations avec les armées étrangères, fait dans le Conseil des ministres, le 15 août 1815, par le duc d'Otrante, et Mémoire présenté au roi le ... 1815.* Paris, 1815, in-8°, sans nom d'imprimeur. Ils furent aussitôt suivis de réfutations aussi nombreuses que passionnées. Le *Rapport* faisait ressortir l'attitude bizarre des puissances étrangères à l'égard de la France, qu'elles avaient déclaré ne pas vouloir combattre et qu'elles faisaient dévaster par leurs armées. Il indique que la France peut se trouver poussée à quelque entreprise désespérée et que le trône de Louis XVIII en serait fatalement compromis. Le *Mémoire* qui lui faisait suite examinait la situation intérieure de la France, en soulignait les dangers, déplorait les dissensions et blâmait nettement les désordres provoqués par les réacteurs du Midi. Il engageait le roi à se maintenir dans les termes de la Constitution et à ne pas se laisser entraîner dans une politique réactionnaire qui eût été en désaccord absolu avec l'esprit public. On verra plus loin l'effet produit sur les étrangers par le travail de Fouché.

mations de la part des individus compris dans la liste des exilés du *Moniteur*[1]. On assure que plusieurs menacent de le prendre à partie et de prouver que le délit dont on les accuse n'est que son propre ouvrage.

Quoique les deux listes fussent déjà connues, hors les variantes, on s'était flatté qu'elles tomberaient dans l'oubli jusqu'à la convocation des Chambres. La publication officielle a ranimé toute la fureur du parti jacobin, qui ne connaît plus aucune mesure, entre autres Barrère, Durbach, Réal, etc.

M. Fouché sait tout cela et ne s'en montre pas moins assez calme.

Le général Lafayette est venu le voir ce matin et a passé plus d'une heure avec lui. M. Dumolard est aussi venu, ainsi que le général de Valence, ce soir. Une autre personne qu'on voit venir assez fréquemment est M. Hennecart, qui a été chef de chouans et fait la police à la cour. On croit qu'il fait le pour et le contre.

Tissot a dit aujourd'hui qu'il méprisait et abhorrait Fouché et qu'il ne le verrait plus. Lemaire, Tallien et Turot sont plus politiques. Ils continuent à venir assidûment chez le duc d'Otrante et insinuent que ce qu'il a fait était un sacrifice indispensable et pour empêcher un bien plus grand mal, *qu'il faut tout attendre du temps*.

La division de Desmarest est véritablement supprimée. C'est un nommé Rosan qui le remplace comme simple chef de bureau. C'est un homme très faible pour une partie si importante, mais il n'aura guère que la correspondance avec les départements[2].

1. Il s'agit ici de l'ordonnance de proscription du 24 juillet 1815, qui parut au *Moniteur* à la date du 26. Elle divisait en deux catégories les personnages qui devaient être recherchés à raison de leur participation au retour de Napoléon. Dans la première se trouvaient compris dix-huit généraux et un fonctionnaire civil, M. de La Valette. Tous devaient être arrêtés et déférés aux Conseils de guerre compétents (art. 1er). Dans la seconde catégorie se trouvaient trente-huit noms, tant de militaires que de civils, lesquels étaient expulsés de Paris et astreints à résider dans le lieu qui leur serait fixé par le ministre de la Police, chargé de leur surveillance, « en attendant que les Chambres statuent sur ceux d'entre eux qui devront sortir du royaume ou être livrés à la poursuite des tribunaux ». Dans cette seconde catégorie figurait Durbach, dont Foudras relève les visites assidues au duc d'Otrante. On pourrait dire que celui-ci n'avait oublié d'y inscrire aucun de ses amis (voir Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, t. III, p. 413).

2. Voici en quels termes le *Moniteur* du 27 juillet énonçait cette réforme : « On annonce que le ministre de la Police générale, par la nouvelle organisation qu'il vient de donner à ses bureaux, a supprimé la division de sûreté. Le travail en est réparti entre les autres divisions en ce qui concerne les départements et la Préfecture de Police pour ce qui concerne Paris. Les affaires qui demandent la direction spéciale du ministre seront suivies par un bureau particulier de la division du Cabinet. »

26 *juillet* 1815. — Peu de détails obtenus aujourd'hui sur l'hôtel du quai Malaquais. Les deux listes du *Moniteur* font toujours une infinité d'ennemis à M. le duc d'Otrante. Le général Parein lui en parlait ce matin, lui peignant la colère et l'indignation de Barrère, et en général, de tout le parti républicain, qui ne gardait plus aucune mesure.

Le ministre lui a répondu en riant qu'il avait en partie atteint son but; que les clameurs ne l'étonnaient pas; que la réflexion les apaiserait; mais que ce qui était bien plus important c'est que cela l'affermissait à la cour et fermait la bouche à ses ennemis.

Une autre personne lui disait qu'il allait pleuvoir des mémoires justificatifs et en même temps offensifs contre lui : « Tant mieux », répondit le ministre, « c'est ce que je souhaite. L'avenir, à mon tour, me justifiera. »

Mme de Souza a déjeuné hier chez le duc. On croit que c'est lui qui a fait réimprimer la lettre écrite au roi le 7 juillet, qui a été mise dans les papiers anglais et que l'on retrouve dans le *Messager du soir*, rédigé par Bellemare, ancien commissaire général d'Anvers, ami intime du duc, qu'il voit tous les jours.

La publication des deux listes du *Moniteur* a produit généralement un bon effet; on peut dire qu'on les a trouvées trop incomplètes seulement. Ceux-là mêmes qui craignent le plus les réactions ont été étonnés de n'y pas voir certains individus assez remarquables. Cette publication a eu, d'ailleurs, un autre bon résultat, celui de tranquilliser une infinité de personnes, car chacun avait sa liste et on commençait à en répandre qui contenaient de quatre à cinq cents noms.

Néanmoins, un assez grand nombre de bruits malveillants continuent à circuler. On fait naître des craintes sur la prochaine arrivée de Mme la duchesse d'Angoulême; on lui suppose des intentions de réaction et de vengeance, et les mécontents font tout ce qu'ils peuvent pour noircir cette princesse dans l'opinion publique.

Plusieurs journaux annoncent que l'archiduchesse Marie-Louise est partie le 31 juillet pour les eaux de Baden. De suite, les nouvellistes la font arriver en Suisse et sous peu de jours à Lyon.

Le bruit a circulé hier que le roi, dans la position où il se trouve, a fait demander une partie de l'argenterie des Invalides.

On fait circuler des proclamations de S. A. Mgr le duc d'Angoulême d'un ton sage et modéré. Ce prince gagne dans l'opinion. Le courage et la fermeté qu'il a montrés dans le Midi, il y a quatre mois, plaisent à l'orgueil national. On le considère généralement comme un prince instruit et qui a bien profité des leçons de l'expérience.

L'enthousiasme pour le roi se soutient ou plutôt s'accroit encore.

Le ballet du *Retour*, donné hier à l'Opéra, avait attiré une foule immense et toutes les loges sont louées pour trois représentations. Les tableaux de circonstance que présente ce ballet, assez médiocre d'ailleurs, ont été applaudis avec des transports de joie inexprimables.

M. Chiappe, l'ami intime de M. Pozzo di Borgo, fait tout ce qu'il peut pour donner une grande importance à son compatriote. Il insinue aujourd'hui qu'il ne sera pas nommé ministre de la Marine, mais de l'Intérieur, que de hautes raisons politiques déterminent ce choix : que l'armée russe étant destinée à rester seule en France, il est important pour sa sûreté d'avoir un ministre de l'Intérieur qui veille sur elle, et que, pour rendre M. Pozzo di Borgo plus agréable à la nation, on aura soin de le faire députer par un département à la session prochaine.

Les boulangers demandent une augmentation du prix du pain. Elle ne pourra leur être refusée; il devra être porté de onze sols les quatre livres à douze.

28 *juillet*, *quatre heures du soir*. — L'esprit public continue à s'améliorer, la confiance se soutient. Les 5 °/₀ sont montés aujourd'hui à 64 francs et les actions à 1,020 francs.

Le colonel Paretti, commandant en second la gendarmerie de Paris, s'est suicidé aujourd'hui, par suite des reproches que lui a adressés hier Mgr le duc de Berry sur sa conduite depuis le 20 mars.

Aujourd'hui à une heure, au moment où la famille royale revenait de la messe, on a jeté dans le jardin des Tuileries un grand nombre de petits papiers contenant un quatrain injurieux pour M. le duc d'Otrante.

29 *juillet* 1815. — Beaucoup des individus compris dans l'ordonnance royale du 24 de ce mois étaient restés à Paris, bravant l'opinion publique et se disposant à peine à partir, les uns pour Versailles, les autres pour le Val, les autres pour Étampes, etc., à moins de dix lieues de Paris.

Presque tous sont allés chez M. le duc d'Otrante et en sortaient généralement satisfaits.

Il parait que M. le duc d'Otrante aura été pressé aujourd'hui ou aura essuyé des reproches au ministère, car, à trois heures, il a envoyé des ordres d'urgence pour faire rechercher et arrêter tous ceux qui n'avaient pas obéi à l'ordre qu'ils avaient reçu.

La police de Paris a commencé ses recherches par un personnage remarquable, et M. Boulay (de la Meurthe) a été arrêté. Vers neuf heures du soir, M. le duc d'Otrante a écrit pour le faire mettre en

liberté, en disant qu'il accordait encore vingt-quatre heures pour tout délai à ceux compris dans la mesure.

Ainsi donc, à lundi matin l'entière exécution de l'ordonnance royale.

Quelqu'un qui va à la cour est venu assurer aujourd'hui à M. le duc d'Otrante que Madame Royale venait de se prononcer avec la plus grande énergie sur son compte. M. le duc, sans y ajouter une entière foi, en paraît inquiet et tracassé[1].

31 juillet 1815. — M. le duc d'Otrante a été contrarié de l'article du *Journal des Débats* de ce matin qui annonce son mariage avec Mlle de Castellane, non pas pour l'annonce elle-même, mais pour la manière dont elle est faite[2].

Il a annoncé ce matin à ses amis que le roi avait signé son contrat de la meilleure grâce du monde; ses enfants ont été aujourd'hui rendre visite à Mlle de Castellane.

On a assuré à M. le duc d'Otrante que M. le duc d'Orléans avait tenu depuis son arrivée des propos aussi forts que piquants sur son compte au sujet de l'espèce d'ambassade qu'on lui avait envoyée à Londres après la bataille du Mont-Saint-Jean.

M. le duc d'Otrante a vu plusieurs fois, ces jours derniers, M. le prince de Metternich. Il lui a écrit encore ce matin. M. le duc est en correspondance assez fréquente avec l'Élysée, notamment avec le comte de Nesselrode. Aujourd'hui, il a envoyé deux lettres, dont l'une était pour l'empereur. Une personne assure que le duc d'Otrante a eu, il y a deux ou trois jours, une entrevue particulière avec le prince de Metternich et lord Cathcart chez Mme Junot, rue des Champs-Élysées.

1. Selon Vaulabelle (*Histoire des deux Restaurations*, t. III, p. 443), la duchesse avait déclaré que, « ne pouvant supporter froidement la vue de l'un des hommes qui avaient envoyé son père à l'échafaud, elle ne recevrait pas le duc d'Otrante ».

2. Cette note était ainsi conçue : « On parle dans le monde d'un mariage entre M. le duc d'Otrante et Mlle de Castellane. On dit que la connaissance des deux époux s'est faite à Aix, où le duc a demeuré pendant sa proscription par Bonaparte et où il a laissé des souvenirs qui sont chers à tous les habitants de la Provence » (*Journal des Débats*, 31 juillet 1815). Fouché était veuf depuis le 9 octobre 1812. — Alphonsine-Gabrielle-Ernestine de Castellane-Majastres, deuxième fille de Henri-Augustin-Alphonse, seigneur de Rians et de Tourves, chevalier de Malte, survécut de longues années à Fouché. Rentrée en France en 1821, après la mort de son mari, elle fut assez froidement accueillie par sa famille, qui n'avait pas vu avec satisfaction l'union qu'elle avait consentie. Elle resta veuve néanmoins et vécut tantôt à Morges, près Lausanne, tantôt à Saint-Andiol (Bouches-du-Rhône), où elle mourut en mai 1850. Le château de Saint-Andiol appartient aujourd'hui à la famille d'Estourmel, héritière de la duchesse d'Otrante.

Le duc d'Otrante montre du calme et quelquefois de la gaieté, mais ce n'est pas naturel, et ceux qui sont à portée de l'observer le mieux dans son intérieur ne l'ont jamais vu si triste et si préoccupé.

Lord Wellington a donné aujourd'hui dîner et fête à son hôtel, avec illumination en verres de couleur, qui correspondait avec une autre illumination à la barrière de l'Étoile, ce qui a paru assez extraordinaire et a rassemblé un assez grand nombre de curieux.

L'opinion publique s'altère depuis quelques jours. On n'en assigne pas de cause bien précise; c'est une inquiétude vague; un besoin de crier et de se plaindre, et une foule de nouvelles aussi fausses que bizarres qu'on se plaît à faire circuler. Aujourd'hui, on se murmure à l'oreille que le prince de Metternich négocie un traité secret avec lord Castlereagh relatif à la personne de Napoléon.

M. de Bruges inquiète les deux polices du ministère et de la préfecture; on sait qu'il en fait une particulière pour Monsieur et très hostile contre les deux autres. Son principal agent, du reste, n'est pas propre à inspirer grande confiance. C'est un capitaine Guyon, espion, intrigant, menteur intrépide et par-dessus tout fort indiscret. M. Hue, M. le duc de Duras, M. le duc d'Havré reçoivent aussi des rapports de police de toutes couleurs.

La police est occupée en ce moment à saisir le successeur du *Nain-Jaune,* sous le titre des *Bleuettes, ou fantaisies politiques morales et littéraires.*

Ce soir, des pièces de canon ont été placées sur divers quais et ponts avec de forts piquets d'infanterie russe et prussienne. Cela a donné lieu à beaucoup de conjectures. Des nouvellistes ont prétendu que les souverains alliés venaient de découvrir une conspiration où il n'était question de rien moins que d'un projet de Vêpres siciliennes contre eux et leurs troupes.

1er *août* 1815. — Ce soir, depuis sept heures, il y a devant l'état-major prussien une ligne de factionnaires qui s'étend du parapet jusqu'aux maisons[1].

En vertu d'une consigne extraordinaire, on arrête tous ceux qui ont le ruban rouge de la Légion d'honneur, on leur fait décliner leurs noms, qualités et demeures. Beaucoup de curieux se réunissent et se livrent à beaucoup de conjectures. On prétend savoir que les alliés ont découvert un complot dont le signe de ralliement était la Légion d'honneur.

Beaucoup de groupes du moyen et du bas peuple se sont formés

1. L'état-major prussien était installé à l'hôtel de La Briffe, quai Voltaire, n° 3.

aujourd'hui; ils ont été un peu agités. Chacun se demandait compte des motifs des précautions que prennent les alliés, en plaçant des canons sur les ponts. Des déclamations se sont fait entendre, mais point de mauvais propos contre le roi et sa famille. Quelques perturbateurs ont été arrêtés.

Les nouvelles de Toulouse du 27 et du 28 font craindre une réaction générale dans le Midi[1]. Mgr le duc d'Angoulême parait s'être entouré de royalistes plus dévoués qu'éclairés. Un grand nombre de destitutions ont eu lieu dans l'ordre administratif et judiciaire. Une sorte de terreur règne à Nîmes, Montpellier, Toulouse, Montauban, etc. Il est vrai que ces détails sont donnés par des lettres dont les auteurs paraissent un peu bonapartistes.

On s'est beaucoup entretenu aujourd'hui de la circulaire du duc d'Otrante aux préfets[2]. On la trouve ferme et énergique, mais le ton de grandeur et de menace qui règne contre les alliés, quoique flattant l'orgueil national, a paru un peu imprudent.

Plusieurs des exilés opiniâtres ont été arrêtés aujourd'hui; entre autres le général Piré, Félix Desportes, Garrau et Garnier (de Saintes).

2 *août* 1815 *au soir*. — Labédoyère a été arrêté ce soir à sept heures. Il arrivait de Riom en Auvergne. Il s'était caché dans une maison isolée du faubourg Poissonnière. Le passeport dont il était porteur était sous le nom de Huchette. On a trouvé sur lui une lettre de crédit de dix mille dollars souscrite par Ouvrard pour Philadelphie. Les agents que j'avais mis en mouvement pour cette opération se sont très bien conduits, ainsi que deux personnes qui ont signalé Labédoyère pour l'avoir reconnu en route.

Félix Lepelletier et Garrau ont été arrêtés aujourd'hui; Harel allait l'être chez un ami de l'actrice Duchesnois, lorsqu'il est parti subitement.

Le général Piré a été mis en liberté sur un ordre du ministre de la Police, et il a eu l'impudence d'aller dîner ce soir publiquement chez Véry. Nonobstant cet ordre, s'il n'est pas parti demain matin nous l'arrêterons de nouveau.

Beaucoup d'autres individus ont été arrêtés pour des délits plus ou moins graves en matière politique. Bien certainement, la police de Paris ne saurait faire davantage qu'elle ne fait en ce moment. Au

1. Voir au sujet de la situation de Toulouse à cette époque les *Mémoires de Vitrolles*, t. III, p. 211.

2. Cette circulaire, qui figure au *Moniteur* du 28 juillet, ne répond guère, au fond, à l'éloge qu'en fait Foudras. Elle se borne à prêcher la conciliation et l'union de tous les Français en face de l'ennemi, en termes dont l'emphase ne corrige point la banalité.

surplus, il faut de la vigilance, l'opinion est agitée sourdement. Le peuple souffre de plus en plus difficilement le joug de l'étranger. Les groupes des quais et des ponts sont beaucoup plus nombreux que de coutume. La vue des canons et des bivouacs prussiens et russes indispose la populace sans l'intimider.

Dans la classe haute et mitoyenne, l'opinion se soutient bonne.

On soupçonne que l'arrivée de Labédoyère tient à un plan et que d'autres militaires y sont arrivés dans de mauvaises intentions.

On est en mesure d'agir.

Le contrat de mariage de M. le duc d'Otrante, signé par le roi, a causé un étonnement général. Les royalistes modérés y trouvent un gage de plus de la volonté du roi de rallier tous les partis. Les royalistes chauds crient à l'inconvenance, au sacrilège, et disent que le roi ne devait pas, ne pouvait pas signer le mariage d'un homme qui avait signé l'arrêt de mort de son frère.

Au reste, le duc d'Otrante a célébré son mariage paisiblement cette nuit. Il est rentré à deux heures de nuit, sortant de l'Abbaye-au-Bois[1], avec sa nouvelle épouse, et a couché avec elle jusqu'à dix heures du matin. Il a manifesté l'intention de donner dans sa maison de l'influence à Mme de Castellane la mère.

Par une autre voie. — M. le duc d'Otrante s'est marié cette nuit, à minuit, à l'Abbaye-au-Bois. Les deux époux, en sortant de l'église, se sont rendus chez Mme de Castellane la mère et sont revenus tous trois ensemble, vers trois heures du matin, à l'hôtel du ministère. Mme de Castellane, après avoir conduit sa fille dans la chambre à coucher, a eu dans le salon un long entretien particulier avec M. le duc d'Otrante.

M. le duc s'est montré assez galant avec sa nouvelle épouse. Il a couché avec elle et avait donné l'ordre précis que personne ne le réveillât avant dix heures du matin.

4 août 1815. — Une personne de quelque importance est venue aujourd'hui prévenir M. Fouché que de nouveaux orages s'apprêtaient contre lui; que, chez Mme Crauffort[2], où se réunissent beaucoup d'étrangers, on le maltraite excessivement depuis quelques jours; que des mémoires avaient été remis aux souverains alliés pour

1. La chapelle de l'Abbaye-au-Bois dépendait alors de la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin.

2. Il s'agit probablement de la femme de Quintin Crawfurd ou Craufurd, littérateur anglais des plus distingués, fixé depuis de longues années en France. Craufurd avait été en relations personnelles avec la reine Marie-Antoinette, et publia le premier les *Mémoires* de Mme du Hausset. Il mourut à Paris en 1819, vivement regretté des nombreux amis qu'il avait su s'attacher en France.

leur faire sentir la nécessité absolue de ne point laisser à la tête du ministère deux hommes tels que MM. Fouché et Talleyrand, et qu'en ce moment M. Justus Grüner dirigeait l'action de sa police contre celle du ministre[1]. D'un autre côté, M. Fouché a reçu nombre d'avis des départements que son autorité commençait à y être méconnue et qu'on s'efforçait de lui faire perdre la confiance par toute sorte de moyens.

A travers ces embarras et ces difficultés, le duc d'Otrante conserve un ton d'insouciance remarquable. Son mariage l'occupe très sérieusement et presque autant qu'un jeune homme. Ses amis lui font la guerre à ce sujet et il répond : « C'est mon bonheur ! »

Paris est tranquille, mais l'opinion est agitée. Les nouvelles de Nîmes, Montpellier, Marseille, Lyon font craindre aux jacobins et aux bonapartistes que la réaction ne gagne jusqu'à Paris. D'autre part, la présence et la conduite des troupes alliées humilient l'orgueil national.

Il y a encore eu ce soir du trouble dans le jardin des Tuileries et plusieurs personnes arrêtées.

5 *août* 1815. — Le duc d'Otrante a été aujourd'hui excessivement triste. Il lui est revenu, de toutes parts, qu'on conspirait sa perte, que le danger était pressant, et lui-même doute de pouvoir se soutenir. La personne qui donne ces détails doit être bien informée. Elle assure que le duc a jugé sa position et qu'il ne demanderait pas mieux que d'en sortir par une voie honorable.

Il y a encore eu ce soir du trouble et des voies de fait graves aux Tuileries[2]. La police, d'accord avec le général Villatte, y avait envoyé

1. « M. Justus Grüner a écrit au ministre de la Police pour le prévenir qu'on répandait avec profusion des extraits de son rapport sur les ravages faits par les soldats étrangers, et que ces extraits produisaient une fâcheuse impression sur les alliés. Cette impression dont se plaint M. Justus Grüner a arrêté le mal. Elle n'est donc pas fâcheuse. C'est tout le fruit que le ministre désirait. Il s'attendait, au reste, qu'il allait soulever contre lui tout ce qui n'est pas français » (*Note de la main de M. de Vitrolles*).

2. Ces désordres, qui se produisaient dans le voisinage immédiat du roi, préoccupaient vivement le gouvernement. Fouché, pour se faire valoir, sollicita et obtint d'être chargé de la police des Tuileries, qui redevinrent tranquilles, comme par enchantement. Mais ce n'était point là un zèle suffisant pour rentrer en grâce. Fouché dut s'en apercevoir à la lecture de l'entrefilet suivant paru dans le *Journal des Débats* du 9 août : « Depuis hier, la police du jardin des Tuileries est confiée aux soins de M. le duc d'Otrante, ministre secrétaire d'État de la Police générale. La soirée s'est passée sans le moindre trouble. Grâce aux mesures énergiques prises par le ministre, aucun cri séditieux ne s'est fait entendre sous les fenêtres du roi, mais aussi les fidèles sujets du prince n'ont pu lui donner le plus faible témoignage de leur amour et de leur

cent gendarmes en bourgeois, avec un mot d'ordre. L'un de ces gendarmes a été blessé très grièvement, un agent du ministère de la Police a de même été blessé. Plusieurs autres individus ont été fort maltraités et quatre ont été arrêtés et conduits à la Préfecture.

Ces scènes sont déplorables. A peine le roi se montre-t-il à la fenêtre que beaucoup de royalistes s'écrient qu'on a crié : « Vive l'Empereur ! » A l'instant, chacun jette un coup d'œil autour de soi. Une rumeur s'élève de toutes parts. L'esprit des partis et la passion sont en mouvement et une rixe générale s'engage, dont beaucoup d'innocents sont victimes.

Sur les quais et les ponts, il y a eu également ce soir beaucoup de petites rixes entre le bas peuple et les troupes alliées. A huit heures, un grand nombre de Prussiens se sont rassemblés à la Cité et ont insulté les passants. La garde nationale est intervenue, et les Prussiens ont voulu se révolter contre elle. Ce n'est qu'avec la plus grande peine qu'on est parvenu à rétablir l'ordre.

M. Decazes a vu aujourd'hui le baron Müffling, qui lui a dit que le peuple de Paris se conduisait très mal, qu'il allait augmenter le nombre de canons sur les ponts et qu'il allait donner l'ordre d'agir sévèrement contre les groupes. Nous savons que de misérables intrigants et intrigantes, qui font des rapports au baron Müffling, lui peignent tout en noir et cherchent à lui persuader que les troupes alliées et même les souverains courent à Paris un danger imminent. D'autre part, M. Justus Grüner se monte une police qui bientôt gênera celle du roi.

Divers avis prétendent annoncer ce soir qu'une conspiration doit éclater cette nuit, que le roi doit être assassiné et que demain tous les faubourgs seront en mouvement. Il est évident que c'est un système d'alarmes qu'on veut organiser. Néanmoins, on a pris toutes les mesures convenables et possibles[1].

dévouement. Le jardin des Tuileries était traversé dans tous les sens par de nombreuses patrouilles de gardes nationaux qui dispersaient tous les groupes. Ainsi, provisoirement, les méchants ont gain de cause; le roi est privé de voir et d'entendre son peuple et le peuple de voir son roi. Espérons que la sagesse du ministre ne tardera pas à adopter quelque autre mesure qui permettra au peuple la manifestation libre et paisible de son amour pour le roi. »

1. Fouché, de son côté, ne demeurait pas inactif et manifestait son zèle en mettant la main un peu brutalement sur la presse. Il adressait le lendemain au baron de Vitrolles la lettre suivante :

« 7 août 1815, quatre heures.

« J'envoie à M. le baron de Vitrolles le rapport sur la liberté de la presse et l'ordonnance du roi sur la librairie et les journaux. Je prie M. le baron de Vitrolles de vouloir bien la soumettre à la signature de Sa Majesté. La sup-

Note confidentielle de la main de Foudras, 6 *août* 1815. — Je dois compte de toute la vérité à V. E.

On cherche à imprimer un mouvement de réaction à Paris.

Pendant que les étrangers dévastent notre territoire, les Français veulent se déchirer de leurs propres mains. Les soi-disant royalistes purs trouvent que le mouvement ne va pas assez vite; ils cherchent à le précipiter par toute sorte de moyens et citent pour exemple les villes du Midi.

Hier, aux Tuileries, il y avait plus de trois cents militaires de la maison du roi, réunis à une foule d'autres royalistes exagérés qui veulent à toute force faire du bruit et du scandale.

Il y a quelques jours, l'opinion ne se prononçait que contre M. le duc d'Otrante, aujourd'hui on la dirige contre le ministère en masse, et notamment contre M. le prince de Talleyrand. Il est évident que c'est un système de diffamations, de réactions et de vengeances qu'on veut organiser.

La personne du roi elle-même n'est point à l'abri de la calomnie. On le trouve trop bon, trop faible et point assez à la hauteur des circonstances. Quelques furieux commencent à parler hautement du comte d'Artois et de ses fils comme les seuls capables de tenir les rênes du gouvernement. On veut du sang, des victimes, une contre-révolution prononcée.

Ce que je vous écris, Monseigneur, est l'expression de ce que je pense, de ce que je sais, de ce que je vois. Peut-être aussi ces excès sont-ils entretenus par une influence étrangère.

Dans tous les cas, le mal n'est pas encore sans remède, mais il est temps de mettre un frein aux passions et de bien faire connaître que la volonté du roi ne protège pas les agitateurs.

11 *août* 1815. — La police a fait depuis ce matin nombre de perquisitions pour trouver Jérôme Bonaparte[1], et elles ont été infruc-

pression de l'*Indépendant* par l'arrêté d'aujourd'hui est une leçon qui rendra tout le monde sage. L'ordonnance ne saurait paraître plus à propos.

« Je renouvelle à M. le baron de Vitrolles l'assurance de ma haute considération et de mon attachement. « Le duc D'OTRANTE. »

L'ordonnance, qui parut le 10 août, soumettait les journaux à la censure d'une commission nommée par le roi sur la présentation du ministre de la Police. Le 14 août, les commissaires furent désignés. C'étaient MM. Fiévée, de Torcy, Pellenc, Auger et Mutin. Fiévée s'empressa de démissionner.

1. Le départ de Jérôme était surveillé de très près par Fouché. Dès le 18, en effet, il avertissait le roi par la lettre suivante de la découverte de la retraite du prince :

« Paris, 18 août 1815.

« Sire,

« J'ai eu l'honneur d'informer V. M. de l'arrivée de Jérôme Bonaparte à

tueuses. Il n'a paru ni chez Hainguerlot, ni chez Filleul, ni chez ses anciennes maîtresses, Pottau, Morio[1] et Giacomelli, ni dans aucun des autres endroits qui avaient été désignés.

Le baron Müffling est venu lui-même ce matin chez le préfet de police pour presser ces perquisitions et déclarer que, si Hainguerlot ne faisait pas connaître la retraite de Jérôme, il serait lui-même conduit en Prusse.

L'augmentation du pain d'aujourd'hui n'a excité aucune plainte trop forte de la part du peuple. Tous les agents de la police avaient reçu ordre de préparer à l'avance la classe ouvrière à cette augmentation, et l'on s'est fort bien trouvé de cette mesure de précaution. Le résultat de presque tous les rapports confirme qu'il y a moins d'agitation et que l'esprit public s'améliore un peu.

Un M. Delherme de Novital, se disant comte et chevalier de Saint-Louis, demeurant rue et hôtel du Bouloi, cherche à organiser une légion de nobles et de royalistes pour veiller à la sûreté du roi. Ce M. de Novital a sans doute de bonnes intentions, mais son zèle paraît exagéré. Quoique son projet n'ait obtenu l'assentiment d'aucune autorité légale, il commence à recevoir de prétendus enrôlements. Déjà on en cause, et cela peut faire un mauvais effet.

La *Gazette de France* est suspendue d'aujourd'hui.

18 août 1815. Note confidentielle. — Trois personnes, sous le nom de La Besnardière, La Bourdonnaye et Giraud, sont arrivées à Paris d'Angers le 15 de ce mois et sont descendues rue du Mont-Blanc, au n° 22.

L'une de ces trois personnes était Jérôme Bonaparte, venant des environs de Niort. Jérôme a quitté le logement du n° 22 pour venir même rue, n° 32, chez le ministre de Wurtemberg, comte de Wintzingerode.

Paris. Il est à l'hôtel du ministre de Wurtemberg. Les agents de police n'ont pas le droit d'y pénétrer. Ils se bornent à l'observer et à me rendre compte de leur surveillance. J'ai prévenu le prince de Talleyrand, qui s'occupe en ce moment de cette affaire.

« J'annonce avec chagrin à V. M. que les Prussiens viennent d'arrêter de nouveau un préfet. M. Pasquier, préfet du Mans, a été enlevé à sa préfecture et est amené aujourd'hui au quartier général de M. le prince Blücher.

« Je suis, avec respect, Sire, de V. M. le plus fidèle et le plus dévoué de ses sujets.

« Le duc D'OTRANTE. »

1. Mmes de Pottau et Morio étaient les deux sœurs de M. Lecamus, ancien secrétaire du roi Jérôme, que celui-ci avait fait comte de Fürstenstein. Elles avaient épousé, l'une M. de Pottau, directeur des postes du royaume de Westphalie, l'autre le général Morio, ancien ministre de la Guerre du même royaume, qui avait été assassiné à Cassel à la fin de 1811.

M. le duc d'Otrante a dû combiner ce matin son départ avec M. le prince de Talleyrand, et effectivement Jérôme est parti aujourd'hui vers trois heures pour Stuttgard[1].

1. Le même jour en effet Talleyrand, d'accord avec la plupart tout au moins des ministres alliés, décidait l'expulsion de Jérôme. Et Fouché recevait à ce sujet le rapport suivant :

« J'ai exercé une surveillance dans la rue du Mont-Blanc, n° 32; à onze heures et demie, un fiacre portant le n° 764 s'est arrêté à la porte de l'hôtel; il en est descendu un particulier qui a retiré plusieurs paquets paraissant renfermer du linge et des habits. Il a pareillement retiré deux boîtes en noyer qu'il a portées à l'hôtel. Un quart d'heure après, le fiacre portant le n° 185 s'est aussi arrêté à la porte de l'hôtel. Un particulier en a pareillement retiré des paquets qu'il a portés dans l'hôtel. A midi un quart, une chaise de poste attelée par deux chevaux de poste et conduite par un postillon est sortie de l'hôtel. Il y avait dans cette chaise de poste un particulier seul, vêtu d'une ample redingote couleur café au lait, la tête couverte d'un bonnet de voyage; visage allongé, teint basané, nez long, cheveux noirs, paraissant d'une belle taille. Un seul domestique, vêtu à la prussienne, était sur le siège de cette chaise de poste. Suivait immédiatement une berline à quatre chevaux conduite par deux postillons. Une ample vache était sur l'impériale de cette voiture. Sur le derrière étaient attachées plusieurs malles; il n'y avait personne dans cette berline. Seulement, il y avait sur une espèce de siège couvert, derrière la voiture, un particulier vêtu d'un costume étranger. La chaise de poste et la berline ont suivi la rue du Mont-Blanc, du côté de la rue Saint-Lazare. »

Jérôme était donc en route. Mais ce serait mal connaître Fouché que de supposer qu'il pût borner son zèle à s'assurer du départ du frère cadet de Napoléon. A la suite du rapport ci-dessus, on lit la note suivante, griffonnée de son écriture de chat en colère : « Si il y a projet d'évasion et que les alliés désirent que J. B. soit arrêté, un ordre sera transmis par le télégraphe. Il faudra désigner le lieu de translation et d'exil et le faire conduire de suite. »

Les intentions de Fouché furent scrupuleusement ramenées à exécution, ainsi qu'en fait foi la minute suivante, de la main de M. de Vitrolles :

« Paris, le 19 août 1815.

« Le ministre de la Police générale du royaume aux préfets et commandants des départements du Haut et Bas-Rhin, à Strasbourg.

« Le sieur Jérôme Bonaparte, parti de Paris dans la journée d'hier 18 août, avec un colonel wurtembergeois et se rendant à Stuttgard, doit être mis en état d'arrestation jusqu'à la transmission de nouveaux ordres. M. le préfet de Strasbourg doit envoyer par un courrier les mêmes ordres à Colmar.

« Le duc D'OTRANTE.

« Le départ est autorisé par l'ordre du roi. « VITROLLES. »

(Cette dépêche a été remise à l'Administration télégraphique le 19 à quatre heures du soir.)

Après quoi, Fouché pouvait avec sérénité rendre compte au roi des événements de la journée :

« 19 août 1815.

« Sire,

« J'ai l'honneur d'informer V. M. que Jérôme Bonaparte a quitté Paris; qu'il a été accompagné par un colonel wurtembergeois, qui est chargé de le conduire à Stuttgard.

20 *août* 1815. — Le préfet de Police est extrêmement mal avec le baron Müffling. Le baron lui avait écrit hier de faire insérer un article dans les journaux, où l'on menaçait le bas peuple de faire feu sur lui s'il continuait ses provocations contre les troupes alliées. M. Decazes, après en avoir référé au duc d'Otrante, ne fit point insérer cet article.

Ce matin, le baron Müffling lui a écrit la lettre la plus dure et a poussé la chose jusqu'à dire *qu'il le ferait arrêter*. Decazes a répondu en s'appuyant sur les ordres de ses supérieurs, et jusqu'à présent l'affaire n'a pas eu d'autres suites.

Le rapport du duc d'Otrante au roi sur les excès des alliés fait le plus grand effet sur les Russes et surtout les Prussiens. Ils disent que c'est une audace incroyable, une infamie qu'il faut réprimer, que c'est appeler la vengeance des Français sur leurs troupes, etc... Les Autrichiens paraissent moins irrités de ce rapport, ou bien ils dissimulent davantage.

27 *août* 1815. — Les Russes ont vu de bien mauvais œil les deux rapports au roi par M. le duc d'Otrante, non qu'ils en désapprouvent le contenu, mais parce que le ministre ne les excepte pas des reproches qu'il adresse aux alliés. Sous ce rapport, les Russes disent que c'est une grande injustice, que leur conduite en France ne ressemble en rien à celle des Prussiens, et qu'il y a de l'imprévoyance et de l'impolitique de n'avoir pas su faire cette distinction.

28 *août* 1815. — On a entendu hier le général Czernicheff s'exprimer avec une grande force contre les deux rapports du duc d'Otrante. Le second surtout indispose particulièrement les Russes.

29 *août* 1815. — J'ai vu Turot. Il est rempli d'alarmes pour l'avenir. Il dit que la première opération des Chambres sera de renverser la constitution et de rouvrir une nouvelle liste de proscrits. Suivant lui, tout est perdu. Les compagnies secrètes vont s'organiser de toutes parts. La France sera bientôt couverte de deuils et de vengeances, et il offre de parier que tout le ministère sera culbuté avant un mois. Turot voit souvent le baron de Stein[1]. Il en fait le plus

« Le maréchal Ney, que j'avais ordonné d'amener à Paris, y a été amené cette nuit. Il est en ce moment écroué à la Conciergerie.

« Je suis, avec respect, Sire, de V. M. le plus fidèle de ses sujets et le plus dévoué de ses ministres. « Le duc D'OTRANTE. »

Jérôme suivit sans malencontre sa destination. Mais un préfet quelque peu zélé, muni du télégramme rapporté ci-dessus, eût pu lui faire passer des heures difficiles. C'était ainsi qu'en pareille occurrence Fouché se donnait le loisir de revenir sur une première décision qui pouvait faire mauvais effet.

1. Charles, baron de Stein, ministre prussien (1737-1831). On sait le rôle qu'il

grand éloge. Il dit qu'il a de grandes vues. Il lui suppose certains projets extraordinaires, favorables à la France.

Sur l'observation que je lui fis que je le croyais au contraire ennemi et détracteur de la France : « Oui, me répondit Turot, de la France sous le despotisme de Bonaparte, mais non de la France républicaine ou constitutionnelle. »

Je suis persuadé que nos faiseurs de plans en auront remis quelques-uns au baron de Stein et qu'ils fondent un certain espoir sur lui. M. de Lafayette doit être pour beaucoup dans ces plans ou rêveries. Depuis son retour du collège électoral de Melun, lui et la société d'Auteuil sont en grande activité. Le jeune baron de Staël tient en quelque sorte la plume dans les maisons Lafayette, Destutt-Tracy et Latour-Maubourg.

30 *août* 1815. — La duchesse de Bassano, qui est arrivée à Paris depuis quatre jours, est descendue chez la comtesse de Laborde, rue de Cérutti[1].

Aussitôt son arrivée, MM. Agasse, Lenoir, Desbassyns, Turot, Étienne et le comte Lejeas, son père, sont venus lui faire visite. Ils lui ont conseillé de s'adresser au prince de Schwarzemberg pour obtenir une audience particulière de l'empereur d'Autriche. C'est le comte Lejeas qui l'a conduite près du prince de Schwarzemberg, lequel l'a reçue avec beaucoup de politesse et lui a promis de faire tout ce qu'il pourrait auprès de l'empereur d'Autriche pour le disposer en sa faveur. C'est ensuite M. Turot qui l'a accompagnée chez M. de Metternich et chez M. le duc d'Otrante.

La duchesse de Bassano, accompagnée de la comtesse de Laborde, est allée chez l'empereur d'Autriche, qui d'abord n'a pas voulu la recevoir. Elle a été admise à la fin. S. M. lui a fait des reproches sur la conduite de son mari et a fini par lui dire qu'il ne voulait pas se mêler d'une négociation auprès du roi de France. Ce que la duchesse sollicitait de l'empereur d'Autriche était l'intervention de ce prince auprès de Louis XVIII en faveur de son mari.

La duchesse avait fait instruire le comte de Sémonville qu'elle se

joua dans la réorganisation de la monarchie prussienne après Iéna. Il fut un des adversaires les plus acharnés de Napoléon, et la haine dont il poursuivait l'empereur s'étendait, comme le fait remarquer Foudras, à la France elle-même. Dès 1814, il avait proposé de lui enlever plusieurs provinces, et s'exprimait, à l'égard de tous ceux qui représentaient la France à un titre quelconque, avec la plus malveillante grossièreté.

1. Le duc de Bassano se trouvait dans la seconde catégorie des proscrits visés par l'ordonnance du 24 juillet. Il était par suite condamné à l'exil au moins provisoirement. L'hôtel de Laborde était séparé de celui de Fouché par l'hôtel de Rovigo.

espérait bien triompher de tous les obstacles. — Tel est l'aperçu rapide d'une infinité de choses que M. Fauchet a rapportées à une personne qui a sa confiance.

D'autre part, quelqu'un a vu Turot. Il éclate en reproches contre le duc d'Otrante, parce qu'il a détruit son travail d'organisation de la haute police pour en charger Huet, le nouveau favori du moment, et d'ailleurs il ne tient envers lui aucune de ses promesses. Turot a su positivement qu'on travaillait à un écrit contre le duc d'Otrante, lequel doit être livré à l'impression. Cet écrit est commandé soi-disant par un personnage très considérable. La carrière révolutionnaire du ministre y est passée en revue, et l'on en vient à ses deux rapports au roi, dont on commente les passages les plus forts.

On a proposé à Turot lui-même de mettre la main à cet écrit ou à un autre équivalent. On lui a représenté que le ministre était perdu sans ressource et que c'était une bonne occasion d'abandonner une cause désespérée. Turot a rejeté la proposition, mais a promis de garder le secret. Maintenant, il cherche à s'insinuer auprès de Mme la duchesse d'Angoulême par le canal de M. Lucot, son ancien ami.

MM. de Lafayette, Lord Kinnaird, Tallien, Fauchet, Parein, Constant, Morgan, Gourlay, Bouthellaud, Hainguerlot, Bonnet de Treiches, Tourton, Lagarde (celui qui arrive de Vienne), de Valence, Norvins,

Si elles marchent *dans la ligne tracée* et convenue avec les puissances, nous les soutiendrons; si elles s'en écartent, nous les dissoudrons. Nous ne devons respecter que ce qui nous respecte. Si on attaque les ministres, nous n'avons que le droit de nous défendre. Si on attaque les bases du gouvernement, sa sûreté lui fait une loi de renverser toutes les hostilités. »

« En marchant avec des passions, on n'a qu'une [autorité] précaire. On perd sa force, parce qu'on perd toute sa considération. Toute notre force est dans la raison, dans une marche systématique, suivie avec persévérance, sans distraction.

« Des mesures violentes, qui n'ont point de liaison, accusent de la faiblesse et de la légèreté.

« Pour se bien conduire, il faut songer au présent et à l'avenir. Il ne faut penser au passé que pour y puiser des leçons, pour y apprécier la moralité des hommes. Aujourd'hui, la foule qui se présente semble être plus attachée au roi que le ministère. Cela prouve que les hommes n'estiment que la *prospérité*.

« Si nous voulons réussir, il faut résister aux passions du moment. Sans doute, ce n'est pas le moyen de plaire. Mais notre devoir, notre fidélité, notre honneur sera de *servir*.

« Je le répète, indulgence pour le passé, surveillance sur le présent, écarter les obstacles, concilier les oppositions, réprimer et punir les [exagérés], — un grand exemple contre un crime actuel, — imprimer une salutaire terreur et n'inquiéter que les coupables. Un seul mot contre le passé tourmente toute la population et aliène tous les cœurs.

« Dans un mois, souvenez-vous de ce billet. »

7 *septembre* 1815. — Les amis de M. le duc d'Otrante répandent partout le bruit qu'il a vu le roi hier soir, qu'il est resté deux heures avec S. M., qu'il en a été parfaitement accueilli, etc. C'est l'entretien de tout Paris aujourd'hui. Cependant, on assure qu'il n'a vu le roi qu'en conseil et nullement en particulier. Les amis du ministre ajoutent que les royalistes et les chouans eux-mêmes viennent lui donner les plus grandes marques d'intérêt et d'attachement pour les services qu'il leur a rendus, entre autres : MM. de Bourmont, Larochejaquelein, Suzannet, etc.

Il est temps de faire attention à M. le duc d'Otrante. Il se crée un parti puissant et nombreux. De toutes parts, on entend dire que le jour de son renvoi sera un jour de deuil, que les effets publics baisseront considérablement, que ce sera le signal des réactions, que beaucoup de monde quittera Paris, etc. Cet état de choses ne saurait durer sans inconvénient et sans nuire au ministère en général. Ou raffermir M. Fouché dans sa place, ou l'en exclure sans délai est une chose d'une nécessité vraiment absolue, à mon avis et à celui de bien des gens que je crois sages.

12 *septembre* 1815. *Confidentiel.* — M. Fauchet, l'ex-préfet de Bordeaux, quittait ce matin M. le duc d'Otrante. Jamais il ne l'avait vu si gai. Il lui a dit que tout allait bien et que tout irait encore mieux; que sa position était bonne; qu'il n'avait nulle crainte des Chambres; qu'il connaissait bien ses ennemis et qu'il se moquait de leurs bravades; que le temps était un grand maître et qu'on ne se jouait pas d'un vieux routier comme lui; que non seulement il pouvait compter sur l'appui des Anglais, mais encore sur la plus forte partie du ministère autrichien; que, s'il le voulait, il ne tiendrait qu'à lui de se rapprocher de Monsieur, et que même des propositions lui étaient renouvelées sourdement; qu'il restait dans sa ligne[1] et qu'il

1. Il est impossible de ne pas rapprocher ce passage d'un document qui en confirme presque les termes. Il est certain que la « ligne » jouait un grand rôle dans le verbiage politique dont Fouché faisait couramment emploi. Pendant les séances du Conseil des ministres, Fouché avait l'habitude de griffonner sur des bouts de papiers divers *a-parté* qu'il faisait passer au baron de Vitrolles. Voici deux échantillons de ces curieux billets, écrits peu de temps auparavant :

Fouché au baron de Vitrolles.

« Dans le rapport dont je m'occupe sur notre organisation intérieure, etc., vous y verrez une doctrine ferme et positive qui placera le gouvernement *dans une ligne forte;* il sera difficile à ses ennemis de tourner sa position.

« Impunité pour le passé qui n'est pas désigné; justice et énergie contre les déviations mêmes. Soyez bien assuré que je ne serai aux pieds d'aucune passion contraire à la conservation du trône; je ne flatterai pas même les Chambres.

espérait bien triompher de tous les obstacles. — Tel est l'aperçu rapide d'une infinité de choses que M. Fauchet a rapportées à une personne qui a sa confiance.

D'autre part, quelqu'un a vu Turot. Il éclate en reproches contre le duc d'Otrante, parce qu'il a détruit son travail d'organisation de la haute police pour en charger Huet, le nouveau favori du moment, et d'ailleurs il ne tient envers lui aucune de ses promesses. Turot a su positivement qu'on travaillait à un écrit contre le duc d'Otrante, lequel doit être livré à l'impression. Cet écrit est commandé soi-disant par un personnage très considérable. La carrière révolutionnaire du ministre y est passée en revue, et l'on en vient à ses deux rapports au roi, dont on commente les passages les plus forts.

On a proposé à Turot lui-même de mettre la main à cet écrit ou à un autre équivalent. On lui a représenté que le ministre était perdu sans ressource et que c'était une bonne occasion d'abandonner une cause désespérée. Turot a rejeté la proposition, mais a promis de garder le secret. Maintenant, il cherche à s'insinuer auprès de Mme la duchesse d'Angoulême par le canal de M. Lucot, son ancien ami.

MM. de Lafayette, Lord Kinnaird, Tallien, Fauchet, Parein, Constant, Morgan, Gourlay, Bouthellaud, Hainguerlot, Bonnet de Treiches, Tourton, Lagarde (celui qui arrive de Vienne), de Valence, Norvins,

Si elles marchent *dans la ligne tracée* et convenue avec les puissances, nous les soutiendrons; si elles s'en écartent, nous les dissoudrons. Nous ne devons respecter que ce qui nous respecte. Si on attaque les ministres, nous n'avons que le droit de nous défendre. Si on attaque les bases du gouvernement, sa sûreté lui fait une loi de renverser toutes les hostilités. »

« En marchant avec des passions, on n'a qu'une [autorité] précaire. On perd sa force, parce qu'on perd toute sa considération. Toute notre force est dans la raison, dans une marche systématique, suivie avec persévérance, sans distraction.

« Des mesures violentes, qui n'ont point de liaison, accusent de la faiblesse et de la légèreté.

« Pour se bien conduire, il faut songer au présent et à l'avenir. Il ne faut penser au passé que pour y puiser des leçons, pour y apprécier la moralité des hommes. Aujourd'hui, la foule qui se présente semble être plus attachée au roi que le ministère. Cela prouve que les hommes n'estiment que la *prospérité*.

« Si nous voulons réussir, il faut résister aux passions du moment. Sans doute, ce n'est pas le moyen de plaire. Mais notre devoir, notre fidélité, notre honneur sera de *servir*.

« Je le répète, indulgence pour le passé, surveillance sur le présent, écarter les obstacles, concilier les oppositions, réprimer et punir les [exagérés], — un grand exemple contre un crime actuel, — imprimer une salutaire terreur et n'inquiéter que les coupables. Un seul mot contre le passé tourmente toute la population et aliène tous les cœurs.

« Dans un mois, souvenez-vous de ce billet. »

Caulaincourt sont toujours les habitués de la maison du ministre, qui quelquefois donne des rendez-vous à certains d'entre eux à son hôtel de la rue d'Artois[1].

On doit s'attendre à voir paraître divers articles en faveur du duc d'Otrante, dans les papiers anglais de l'opposition, pour combattre

1. L'hôtel de Fouché était situé au n° 9 de la rue d'Artois, appelée sous la Révolution rue de Cérutti et aujourd'hui rue Laffitte. Le terrain sur lequel il était bâti faisait à l'origine partie d'un jardin dépendant d'une grande maison sise rue Grange-Batelière et appartenant à un sieur Michel-Étienne Bouret. Il fut acquis de Bouret, suivant contrat du 6 juin 1761, par le financier de Laborde, dans un but de spéculation. On voit en effet quelques années plus tard (15 décembre 1770) des lettres patentes autoriser l'ouverture d'une rue sur les terrains de Laborde, entre le boulevard des Italiens et la rue de Provence. Dès 1773, on voit figurer sur le plan de Jaillot trois grands hôtels construits par le propriétaire sur la nouvelle artère. Au décès de Laborde, ses immeubles devinrent la propriété de sa veuve, en vertu d'une attribution faite dans la liquidation de la succession (4 floréal an IX). La dame veuve de Laborde revendait l'hôtel qui nous occupe, le 1er fructidor an IX, à la dame Bernard de Coubert, épouse de M. Martin Doyen, ancien banquier à Paris. Au décès de celle-ci, une licitation eut lieu, et le duc d'Otrante se rendit acquéreur de l'hôtel portant le n° 9 de la rue Cérutti, à l'audience des criées du tribunal de la Seine (jugement du 22 février 1813). Lorsqu'il se vit définitivement exilé, Fouché revendit son hôtel à MM. Friès et Cie, banquiers à Vienne, et Lainel et fils, banquiers à Prague, par acte sous seing privé du 30 décembre 1816, ratifié et réalisé depuis par acte notarié du 7 mai 1818, ce qui semble indiquer certaines hésitations de la part du vendeur. M. le baron de Rothschild l'acquit à son tour de MM. Friès et Lainel par acte du 10 décembre 1818. Il est depuis lors demeuré propriété de la famille de Rothschild. Lors du remaniement de la rue d'Artois et de sa transformation en rue Laffitte, l'hôtel de Fouché dut prendre le n° 19 qu'il porte encore aujourd'hui. Il a été complètement remanié, et il y a trois ans environ la rue Pillet-Will a été percée à travers le jardin de l'hôtel.

Du temps de Fouché, il comportait une grande entrée, avec porte cochère à colonnes, dans une façade de 32m80 s'ouvrant dans une vaste cour en hémicycle, au fond de laquelle un perron conduisait aux grands appartements. On remarquait notamment, en entrant à gauche, une écurie pour seize chevaux. Les communs donnaient sur la rue. Le bâtiment d'habitation ne comportait pas d'étage et comprenait une vaste antichambre, un très grand salon avec galerie à colonnade donnant sur le jardin par un deuxième perron. A gauche du salon se trouvait la grande chambre à coucher avec une alcôve pour un lit et un petit cabinet adjacent où se trouvait un deuxième lit. La salle à manger donnait sur la cour par deux fenêtres, et neuf autres pièces de destinations diverses complétaient le logement.

L'hôtel de Fouché, y compris le jardin, couvrait une superficie de 4,141,066 m. carrés, formant un rectangle à peu près parfait. Il était borné à droite par l'hôtel de Rovigo et à gauche par celui de la reine Hortense. On conçoit dès lors pourquoi Fouché, lorsqu'il s'évada en 1815 des mains des agents de Bourrienne, escalada le mur de *gauche* de son jardin plutôt que celui de *droite*. Par le fond, l'hôtel confinait au n° 34 de la rue Taitbout, appartenant aux héritiers de Lalive.

ceux du *Times* et du *Courier*, qui deviennent de jour en jour plus acrimonieux contre lui.

13 *septembre* 1815. — Milady Castlereagh, qui est de retour depuis hier du camp de Vertus, a envoyé aujourd'hui de sa part chez Mme la duchesse d'Otrante.

Un nouveau paquet du duc d'Orléans est arrivé de Londres sous le couvert de Lord Castlereagh. Il a été apporté comme les autres par le propre domestique du lord chez M. de Bréval, secrétaire des commandements du prince, resté au Palais-Royal.

14 *septembre* 1815. — M. le duc d'Otrante paraît toujours très bien avec les lords Wellington et Castlereagh; mais on le dit mal avec les lords Bathurst et Liverpool, qui font, dit-on, insérer des articles contre lui dans plusieurs journaux anglais.

17 *septembre* 1815. *Note particulière.* — La duchesse de Bassano ne part que demain, et encore a-t-elle le projet de séjourner pendant plusieurs jours à la campagne. Elle se plaint beaucoup de M. Decazes, préfet de police, qui lui a écrit pour presser son départ. Elle dit que c'est un ingrat, qui joue le royaliste et qu'il n'a pas le sens commun.

Hier, elle avait chez elle MM. Agasse, Lenoir, de Laborde, Mounier et Lejeas. C'était à qui raillerait et maltraiterait le plus M. Decazes. MM. de Laborde et de Sémonville prennent des précautions lorsqu'ils viennent voir Mme Maret, parce qu'ils savent qu'ils sont surveillés par la police. M. de Laborde, surtout, dit que dans le monde on lui a fait une infinité de questions sur ses liaisons avec cette dame, mais qu'il a eu l'effronterie de tout nier. M. de Sémonville a dit à peu près la même chose.

La duchesse de Bassano voit presque tous les jours le prince de Schwarzemberg, cela est certain. Elle est singulièrement satisfaite depuis deux ou trois jours. Elle a de fortes espérances que les choses changeront bientôt, c'est-à-dire le gouvernement. Elle paraît tenir cela de bonne source.

D'autre part, on apprend, d'une manière sûre, que Mme Savary et Mme de Caulaincourt ont laissé percer les mêmes espérances tout nouvellement. On craint qu'il n'y ait des intrigues plus sérieuses qu'on ne pense, peut-être appuyées par l'étranger; il faut y faire attention.

18 *septembre* 1815. *Note confidentielle.* — Depuis midi, on déménage chez M. le duc d'Otrante[1]. Déjà quatre voitures chargées d'effets

1. Fouché avait donné officiellement sa démission le 15 septembre 1815. Voir

viennent d'être conduites à son hôtel de la rue d'Artois. Cela a transpiré à la Bourse et y a produit de l'agitation.

Je me suis transporté de suite chez le ministre pour savoir de lui-même quelques détails. Il m'a dit qu'il avait écrit au roi ce matin que sa position n'était plus tenable, que les intrigues augmentaient continuellement, que S. M. par son silence semblait y donner son approbation; qu'il voulait quitter le ministère, à moins que le roi ne voulût lui donner une marque positive et publique de sa satisfaction et de sa confiance.

Il est ensuite entré avec moi dans d'autres détails. Il m'a dit que le duc de Wellington, qu'il venait de voir, était entièrement pour lui, ainsi que Lord Castlereagh; que ce n'était pas sa personne qu'il fallait plaindre, mais la France entière, qui était à la veille d'une catastrophe; qu'il entrevoyait l'avenir le plus affreux pour notre malheureux pays, que le roi n'y faisait pas assez attention; que deux des puissances alliées avaient conspiré la perte de la France; que peut-être lui, Fouché, serait la victime expiatoire, mais qu'il avait un grand caractère et que le courage ne lui manquait pas.

19 *septembre* 1815. — Le déménagement a continué sur le quai Malaquais, en plein jour, et avec une véritable affectation. Les visites de condoléances ont été fort nombreuses, et presque toutes des personnes du même bord. A la Bourse, les amis du ministre ont renouvelé leurs plaintes et leurs appréhensions pour l'avenir; mais l'effet a été médiocre. La rente a ouvert en baisse et le cours a fini par remonter d'une manière assez sensible.

La voix publique la plus générale porte M. Bourrienne pour successeur du duc d'Otrante, et M. Pozzo di Borgo à l'Intérieur.

19 *septembre* 1815. — Le *Messager du soir* d'aujourd'hui contient une circulaire du duc d'Otrante aux préfets de l'Ouest, dont la publication en ce moment est bien remarquable. Plusieurs passages sont d'une extrême énergie, peut-être même d'une grande inconvenance. Il est hors de doute que le rédacteur, M. Bellemare, entièrement dévoué à M. le duc d'Otrante, aura inséré cette pièce par ordre ou par insinuation.

20 *septembre* 1815. — J'ai vu le ministre ce matin, et autour de lui Hainguerlot, Parein, Tallien, etc. Il affectait de la gaieté, et dans tous les cas m'a paru très calme.

les négociations auxquelles elle avait donné lieu dans les *Mémoires de Vitrolles*, t. III, p. 196 et suiv. Il avait été, par une ordonnance du même jour, nommé ambassadeur près la cour de Saxe.

Il m'a dit qu'il avait écrit au roi hier soir pour lui demander un successeur; qu'il persistait à vouloir se retirer des affaires; qu'une vingtaine de royalistes intrigants voulaient tout mener et perdraient tout; que ses collègues l'abandonnaient en louvoyant et succomberaient à leur tour, et que son parti était bien pris. Je lui ai demandé si le roi avait accepté sa démission; il m'a répondu négativement[1]. — « Dans ce cas, lui ai-je dit, il y aurait de l'espoir que vous restassiez. » — « Oui, m'a-t-il répondu, si S. M. me donne une marque éclatante de sa satisfaction, ce qu'elle ne fera pas. »

Je lui ai parlé des alliés et de leur ultimatum qu'on attendait incessamment. — « C'est l'ultimatum de la Pologne, m'a dit le ministre. » « On ne s'aperçoit pas du gouffre qui est ouvert sous nos pas. Les étrangers ont conspiré la ruine de la France. »

Il m'a montré tous les cartons de son cabinet qu'il a fait mettre en ordre, pour être transportés de suite à son hôtel de la rue d'Artois. J'ai su d'autre part qu'hier soir et ce matin le duc d'Otrante, la duchesse et les enfants s'étaient montrés véritablement gais, qu'ils dînent encore ce soir au ministère, mais qu'ils doivent coucher cette nuit rue d'Artois.

22 *septembre* 1815. — Les esprits sont agités; on connaît partout la démission des ministres et le refus du roi d'accepter l'ultimatum des alliés; néanmoins, l'ordre n'est troublé nulle part.

Le roi a chargé le préfet de Police de se transporter chez le duc d'Otrante pour lui demander le portefeuille.

Le prince Blücher est attendu à Paris. On redoute beaucoup sa présence; on connaît la haine qu'il porte au nom français. Des divisions de troupes prussiennes sont en route de la Normandie pour venir prendre leurs cantonnements près de Paris; cela paraît certain.

La spoliation du Muséum a continué; mais cependant elle se ralentit un peu. On a compté ce matin trois cent vingt-neuf cadres dépouillés de leurs tableaux.

La duchesse de Bassano est enfin partie ce matin. Mais elle ne va qu'à quelques lieues de Paris jusqu'à nouvel ordre. Elle a vu hier bien secrètement l'empereur d'Autriche. Le prince de Schwarzemberg l'a vue souvent et paraît l'avoir bien servie. Mme Maret part dans la persuasion que les choses changeront bientôt. C'est aussi le langage de tous ses amis.

23 *septembre* 1815. — Les effets publics s'étaient ouverts en très

1. Il est inutile d'insister sur l'entorse que Fouché donnait ainsi à la vérité.

forte baisse, mais la certitude de la nomination de M. de Richelieu comme premier ministre les a subitement améliorés, et à quatre heures le cours était remonté de trois pour cent.

Les esprits sont un peu plus calmes; cependant, l'arrivée des Prussiens à marches forcées fait craindre des projets funestes. On peut assurer que Paris est extrêmement tranquille sur tous les points. Tout le monde cause et discute, mais personne ne cherche à troubler l'ordre.

M. Fouché, depuis hier, a fait dire à ses amis de se tenir sur leurs gardes, de se munir de passeports en cas de besoin, et leur a laissé entrevoir à tous le plus fâcheux avenir. Il en reçoit peu chez lui. Turot, qu'une personne a vu ce matin, a confié qu'il était son intermédiaire avec Lord Wellington. Hier et aujourd'hui, il a fait plusieurs voyages de la rue d'Artois au faubourg Saint-Honoré, et il assure que ce matin encore le duc de Wellington engageait M. Fouché à différer son départ.

Note confidentielle. — Le duc d'Otrante n'est pas encore parti, son départ est maintenant fixé à demain, et c'est pour la troisième fois qu'il l'a ainsi renvoyé.

Le duc se met en route, convaincu que l'état des choses actuel ne peut durer six semaines. Il a vu le prince de Metternich, et très secrètement, cela est certain. Le duc donne de l'espoir à ses amis. Ce n'est plus le duc d'Orléans qu'on met en avant, c'est l'Autriche qu'on veut détacher de la coalition, et l'on compte y parvenir. Le général Parein vient de dire cela mot pour mot, et il sortait de voir le duc.

On revient sur l'Autriche. Il faut y faire attention; cette puissance est travaillée de toutes les manières. Elle est jalouse de l'ascendant que la Russie vient de prendre dans les affaires de France, et l'on soupçonne beaucoup qu'une grande intrigue commence à se nouer.

27 *septembre* 1815. — Lord Kinnaird est toujours un personnage qui mérite la plus grande attention. Il est extrêmement répandu dans le monde. Il s'est singulièrement rapproché des ministres autrichiens. Avant-hier, il avait à dîner le prince de Metternich, le chevalier de Floret, le baron Denon, Mme de Caulaincourt et quelques autres personnes, et la suite du dîner a amené une sorte de conférence secrète. Il a vu la duchesse de Bassano, jusqu'au dernier moment, et lui a protesté, la veille de son départ, qu'elle et son mari pouvaient entièrement compter sur son dévouement.

Il a vu tous les jours le duc d'Otrante, avec mystère, car hier encore il s'y est rendu à pied après avoir changé d'habillement. Il est

des petits comités de Mme de Vaudemont, tant à Paris qu'à la campagne. Il a renoué avec Mme Hamelin qui, à l'approche de la mauvaise saison, s'occupe d'organiser des soirées chez elle. Il va très souvent chez le prince de Talleyrand, ou y envoie Milady, son épouse.

En un mot, cet Anglais se mêle de tout, fronde sans cesse le gouvernement du roi et est très certainement initié dans plus d'une grande intrigue.

Lafayette, qui depuis une quinzaine de jours était allé se confiner à sa campagne de La Grange, d'après les conseils de M. Fouché, n'a pas tardé de s'y ennuyer et est revenu passer deux jours à Paris samedi dernier. Il a aussitôt revu Lord Kinnaird et ses autres amis. Avant-hier, il est retourné à sa campagne, en passant par Draveil, où habite son ami Parker. On est positivement assuré qu'il va mettre la main à un ouvrage philosophique et politique dont il est l'auteur; mais comme le susdit ouvrage contient, selon lui, des vérités fortes, il paraît avoir le projet de l'envoyer en Angleterre pour l'y faire imprimer.

Lorsque le duc d'Otrante est parti ce matin avec sa femme, il avait un air assez triste, et a montré de l'émotion en se séparant de ses fils qui ne partiront que dans quelques jours[1].

Il a vu hier soir le prince Schwarzemberg et le prince de Metternich pendant longtemps. Cela est très certain.

L'étoile du duc d'Otrante venait de s'éteindre à l'horizon. Pendant qu'il s'acheminait lentement et à regret vers Dresde, en passant par Bruxelles, la nouvelle Chambre des députés, — la Chambre *introuvable*, — se réunissait et ses membres les plus ardents proposaient dès les premiers jours une loi dont le point de départ était dans cette ordonnance de proscription du 24 juillet que nous avons vue rédigée et contresignée par Fouché lui-même. Cette loi avait pour objet, sous le couvert d'une amnistie, de punir tous ceux qui, de près ou de loin, avaient pris part au gouvernement des Cent-Jours. Un article final, dirigé contre « les régicides » qui avaient signé l'acte additionnel ou accepté un emploi pendant les Cent-Jours, les condamnait au bannisse-

1. D'après M. Madelin (*Fouché*, t. II), le duc d'Otrante n'aurait quitté Paris que le 4 octobre. L'affirmation de Foudras est cependant très nette et semble bien établir que le départ de Fouché eut lieu le 27 septembre.

ment perpétuel et les privait de tous leurs droits civils. Fouché était directement visé. Le gouvernement de Louis XVIII avait autre chose à faire qu'à défendre l'ancien conventionnel contre ses propres partisans. M. de Richelieu n'attendit même pas la fin de la discussion parlementaire. Les débats avaient commencé le 2 janvier devant la Chambre des députés. Dès le 4, une ordonnance enlevait au duc d'Otrante sa misérable ambassade et la loi votée le 9 du même mois par la Chambre des pairs lui fermait définitivement le chemin de la France. Il n'y devait rentrer, sans bruit, que de longues années après, pour occuper au Père-Lachaise une place égale à celle de ses plus humbles contemporains.

En politique, toujours un nouvel astre remplace celui qui vient de disparaître. Si Fouché avait dû s'effacer, c'était parce que l'ascendant de M. Decazes s'imposait. M. de Vitrolles était un observateur trop pénétrant pour ne pas l'avoir deviné, et ses *Mémoires*[1] nous ont édifiés sur les manœuvres qui préparèrent l'arrivée au pouvoir du nouveau favori de Louis XVIII. Mais elles n'avaient pas échappé non plus à la finesse de l'espion investi de la mission de confiance que nous connaissons aujourd'hui. Dès la quinzaine précédente, au moment où il voyait s'écrouler la situation du duc d'Otrante, Foudras adressait au baron de Vitrolles la lettre suivante :

Monsieur le baron,

En rentrant à la préfecture, j'ai vu M. Decazes qui m'avait fait demander déjà plusieurs fois.

Il m'a parlé de vous. Il m'a dit qu'il était sûr que vous faisiez une police secrète; que M. de Talleyrand en était positivement informé et le lui avait fait dire, et qu'on allait tâcher de découvrir les ressorts de votre police.

Ma réponse a été ce qu'elle sera toujours, et cette conversation n'a pas eu d'autres suites directes pour moi.

Je sens l'embarras et la délicatesse de ma position. Mais je n'oublie pas les marques de confiance que V. E. m'a données, et je continuerai d'y répondre par tous les moyens qui sont en mon pouvoir.

Seulement, je prie V. E. de prendre les précautions convenables

1. Voir t. III, p. 188 et suiv.

pour l'usage des bulletins, parce qu'il est évident que des indiscrétions ont été commises.

Je suis et serai toujours de V. E. le tout dévoué serviteur.

FOUDRAS.

Cette communication si caractéristique, où transparaît dans toute sa beauté l'âme ingénue du parfait policier, résumait assez exactement la situation. Fouché disparaissant, la surveillance dont Foudras était chargé n'avait plus d'objet. Pendant quelques jours encore, l'incertitude qui planait sur les destinées du cabinet présidé par Talleyrand l'empêcha de se retourner trop ouvertement vers le nouveau maître de la police royale. Mais M. Decazes ne tarda pas à quitter la Préfecture pour le ministère du quai Malaquais, qu'il convoitait. Le baron de Vitrolles, d'autre part, n'avait point d'amis dans le personnel du nouveau ministère de M. de Richelieu. Il fut très rapidement évincé de la situation que, dans le premier feu de la reconnaissance due à ses services, on avait organisée pour lui avec les débris de l'ancienne secrétairerie d'Etat impériale, et les bulletins de Foudras cessèrent peu à peu de s'abattre sur son bureau. Sa mission avait duré exactement deux mois et dix jours.

Eut-elle, du moins, une réelle utilité? La lecture des bulletins répond à cette question. Le gouvernement de Louis XVIII ne paraît pas avoir tiré un bénéfice bien sérieux de la surveillance à laquelle il soumettait un des principaux membres du ministère. Les renseignements fournis par Foudras, pour intéressants qu'ils pussent être, ne révélaient, au fond, rien d'inattendu ni surtout d'essentiel sur le compte du duc d'Otrante. Si bien qu'en dernière analyse il est permis de se demander, — et c'est la morale qu'on peut tirer de ce qui précède, — si vraiment une semblable cuisine peut trouver sa justification. Si de pareilles manœuvres ne sont point indispensables, à quoi bon y recourir pour n'en retirer qu'un résultat médiocre au point de vue pratique et insuffisant, en tout cas, à en compenser l'odieux? Il faut, toutefois, être juste. La mission de Foudras devait être utile à quelqu'un. Ce fut à Foudras lui-même qu'elle profita. Une ordonnance royale du 15 août 1815, proposée et contresignée par Fouché en personne, l'avait nommé inspecteur de la police générale dans le ressort de la Préfecture de Paris, *en le plaçant expressément sous les*

ordres immédiats du ministre. Il se maintint dans ses fonctions, sous Decazes et Anglès, jusqu'en 1821, époque où il se retira, après avoir eu à remplir de lucratifs emplois, entouré de toute la considération du monde spécial dont il faisait partie. On le citait volontiers comme exemple aux débutants dans la carrière. Il bénéficiait d'une pension de retraite de six mille francs et ses économies lui avaient, par ailleurs, assuré une vingtaine de mille livres de rentes, ainsi qu'une fort agréable propriété à Chaillot.

Il y mourut, à la fin d'une longue et paisible vieillesse, après 1830.

Eugène FORGUES.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LA PRISE DE QUÉBEC ET LA PERTE DU CANADA

D'APRÈS DES PUBLICATIONS RÉCENTES[1].

Québec, la vieille forteresse de la Nouvelle-France, le sanctuaire des souvenirs canadiens, demeure le centre d'affection de la race française de l'autre côté de l'Atlantique. Les Canadiens ne se lassent pas d'en entendre l'histoire sous toutes les formes, en général et en détail, ville et paroisses d'alentour, maison par maison, pierre par

1. *The Siege of Quebec and the Battle of the Plains of Abraham*, by A. G. Doughty, in collaboration with G. W. Parmelee. In six volumes with plans, portraits and views. Québec, Dussault et Proulx, 1901. T. I, xxx-280 p.; t. II, 317 p.; t. III, 340 p.; t. IV, 334 p.; t. V, 362 p.; t. VI, 346 p. — *Quebec under two Flags, A brief History of the City, from its Foundation until the Present Time*, by A. G. Doughty und N. E. Dionne, librarians of the Législature, Quebec. Québec, the Québec News Company, 1903, 1 vol. in-12, 424-LVI p. Il existe une édition française de ce livre intitulée *Québec sous les deux Drapeaux*. — *The Military Life of Field-Marshal George First Marquess Townshend, 1724-1807, who took part in the Battles of Dettingen, 1743; Fontenoy, 1745; Culloden, 1746; Laffeldt, 1747, and in the Capture of Quebec, 1759*, from Family Documents not hitherto published, by lieutenant-colonel C. V. F. Townshend, C. B., D. S. O., Royal Fusiliers, with plans and illustrations. Londres, Murray, 1901, 1 vol. in-8°, XII-340 p. — *The Fight for Canada, A naval and military Sketch from the History of the Great Imperial War*, by William Wood, major, 8th Royal Rifles, Canadian Militia; President, Literary and Historical Society of Quebec; Westminster, Constable, 1904, 1 vol. in-8°, XXI-363 p. — Nous n'avons pas besoin de rappeler ici le très important ouvrage de M. Richard Waddington sur *La Guerre de Sept Ans*, dont le troisième volume est consacré aux batailles de Minden, Kunersdorf et Québec. M. Waddington n'a pas connu l'ouvrage de M. Doughty; mais il a mis à contribution les documents qu'il a puisés directement dans les Archives des Colonies, le Record Office, les Papiers de Townshend et de Newcastle. A ce propos, ne se trouvera-t-il pas un historien pour découvrir le nom de l'espionne qui, sous le chiffre de « 101 », n'a cessé, pendant trente ans, 1730-1761, de renseigner Newcastle sur les affaires secrètes de France? (*Quarterly Rev.*, « Pitt and the Family Compact », octobre 1899, p. 346-347, 354).

pierre, famille par famille. Le palais épiscopal, le château Saint-Louis résidence des gouverneurs, les hospices ont eu déjà leurs historiographes[1]; et prochainement on nous racontera les anciennes fortifications[2]. Les romanciers s'en mêlent, jetant sur l'ensemble du tableau la magie de leur style et les couleurs nuancées de leur palette[3]. Évidemment, pour les Français de France, ce « petit monde d'autrefois » donne un peu la saveur d'une très petite ville, comme celle de La Bruyère, malgré ses ramifications à travers l'immensité d'un pays au milieu duquel le nôtre tout entier, renfermé dans ses limites naturelles de fleuves et de montagnes, ne serait qu'une chétive cité du moyen âge close de douves et de murailles. Nous n'avons plus autant de raisons que jadis pour prêter une complaisante attention aux choses canadiennes poussées à cette extrême minutie. Le Canada n'est plus pour nous ce qu'il était aux XVIIe et XVIIIe siècles, ce que sont maintenant notre Afrique française et notre Indo-Chine, « un champ d'études tout nouveau à l'ethnographie et aux sciences naturelles », où l'on voyait « Louis XIV récompenser des savants en les envoyant passer quelques années dans la Nouvelle-France, comme l'on voit aujourd'hui la République française récompenser des artistes en les envoyant en Italie. Il y eut, pour ainsi parler, des *prix de Québec* pour la science, comme il y a de nos jours, et depuis assez longtemps, des *prix de Rome* pour les beaux-arts[4] ». — Soit dit incidemment, notre École de Saïgon pour l'étude de l'Extrême-Orient, et dont les Canadiens ne connaissent peut-être pas l'existence, eût mieux répondu à cette comparaison que notre École de Rome. Mais, si nous éliminons les infiniment petits détails, les grandes pages de l'histoire canadienne ne nous laisseront jamais indifférents, pas plus que nous ne devrons oublier l'héroïsme de nos explorateurs, de nos soldats d'Asie ou d'Afrique, si nous perdons un jour notre nouvel

1. Mgr H. Têtu, *Hist. du Palais épiscopal*. Québec, Pruneau et Kirouac, 1896, in-8°, 304 p. — Ern. Gagnon, *le Fort et le Château Saint-Louis*. Québec, Léger-Brousseau, 1895, in-12, 376 p.

2. A. G. Doughty, *the Citadel and the fortifications of Quebec*, with naval and military notes by Major William Wood, en préparation. — En attendant l'achèvement de ce livre, M. Doughty a publié en 1904 un élégant volume tiré à 75 exemplaires, *The Fortress of Quebec, 1608-1903*, in-8°, 126 p., avec photogravures coloriées. — Rappelons seulement ici, pour mémoire, la Société Champlain, dont la *Revue historique* vient d'annoncer la naissance (janvier 1906, p. 239) et qui se propose de publier chaque année deux volumes dignes d'attirer l'attention des érudits autant que celle des bibliophiles.

3. Sir Gilbert Parker et C. G. Bryan, *Old Quebec, the Fortress of New-France*. Londres, Macmillan, 1903.

4. Gagnon, *le Fort et le Château Saint-Louis*, p. 24.

empire colonial. C'est à ce titre que, revenant sur un sujet déjà traité longuement ici même, nous présentons aux lecteurs de la *Revue* l'important ouvrage, en six volumes, de M. Arthur G. Doughty, aujourd'hui archiviste en chef du Canada, sur le siège de Québec.

Six volumes sur le siège de Québec qui n'a pas duré trois mois! Beaucoup de gens ne pourront se défendre d'une certaine inquiétude devant cette façon débordante, en apparence, d'écrire l'histoire. Cependant, les proportions de ce livre, dédié au feld-maréchal Lord Roberts, dont le portrait figure en tête de l'ouvrage, ne dépassent point celles que l'on a maintenant l'habitude de consacrer aux choses militaires, témoin la formidable histoire officielle de la guerre de Sécession, qui déjà compte environ 130 livres en 70 volumes. Puis, nous venons de le dire, le Nouveau Monde, moins riche en souvenirs séculaires que l'Ancien, attache une énorme valeur aux incidents les plus minces de son passé. Or, ce n'est pas un événement de médiocre importance que ce mémorable siège, dont la triste conclusion pour la France a été le grand tournant de l'Histoire dans l'Amérique du Nord. « La conquête du Canada, importante par elle-même et qui a directement amené la révolte des colonies anglaises, est, sans contredit, le plus grave événement de l'Histoire d'Angleterre au XVIIIe siècle; cependant, elle est singulièrement négligée de ceux qui veulent étudier cette histoire et qui s'imaginent, ce semble, que les querelles des princes allemands ou les campagnes du roi de Prusse sont d'un intérêt bien plus vif et plus immédiat. On cite le mot de Pitt, qui se proposait, disait-il, de conquérir l'Amérique en Allemagne; et l'on ne s'aperçoit pas que, pour l'Angleterre tout au moins, l'origine, la cause, le but final de la guerre de Sept Ans étaient tout simplement l'Amérique[1]. » — Si les Anglais du XVIIIe et du XIXe siècles se sont montrés aussi généralement indifférents pour la conquête du Canada, nous devrions, en bonne justice, excuser la France de n'avoir pas mieux compris, sur le moment même, toute la perte que lui infligeaient les armes anglaises et que l'on reproche aujourd'hui si amèrement au gouvernement d'alors, qui, néanmoins, s'en rendait mieux compte, sans pouvoir vaincre les circonstances ni se concilier ici l'opinion. Il devait y avoir une part de vérité dans la phrase de Choiseul à d'Ossun, en 1760 : « Nous avons un besoin essentiel de cette paix proposée, plus encore par le dégoût de la nation que pour les besoins réels du royaume[2] ».

1. *Edinburgh Rev.*, juillet 1903, p. 134; article consacré à l'ouvrage de M. Doughty.

2. Ed. de Barthélemy, *le Traité de Paris entre la France et l'Angleterre* (*Rev. des Quest. hist.*, avril 1888, p. 429).

Mais, pour ceux qui savent et comprennent, l'ouvrage de M. Doughty a ranimé les regrets et les discussions sur ce qui fût advenu si la fortune nous eût été moins ennemie en 1759. Il se peut que les Anglais fussent parvenus à conquérir le Canada l'année suivante, ou avant la fin de la guerre, à force de persévérance, lors même que Wolfe eût échoué dans sa tentative audacieuse de l'Anse-au-Foulon. Mais qui oserait imaginer ce qu'eût été la magnifique retraite de l'armée française que Montcalm se proposait d'opérer en ce cas sur la Louisiane? Et qui sait si les destinées de cette colonie n'eussent pas été changées par l'importance qu'elle eût prise du coup aux yeux du public[1]? — Rien ne prouve, au surplus, que la situation, fort compromise, fût irrémédiablement perdue. Les critiques du présent ouvrage n'ont pas manqué de rappeler ici que la victoire de Montcalm n'eût pas empêché la reprise des hostilités en 1760; que la flotte anglaise demeurait maîtresse de la mer[2]; que le général Amherst avait encore sous ses ordres 16,000 hommes, force supérieure à toutes celles du Canada réunies; qu'enfin les colonies de la Nouvelle-Angleterre avaient juré de détruire leur voisine française, dont les coureurs de bois et les sauvages étaient devenus pour elles un épouvantable fléau. Cet aperçu représente parfaitement l'un des côtés de la question. — Mais il ne faut pas oublier que Montcalm était homme à jouer encore une ou deux parties de ce genre et à les gagner; que les Anglais d'Angleterre, sauf Pitt, ne tenant aucunement à la conquête du Canada, la considérèrent, une fois vainqueurs, comme une fâcheuse aubaine, sentiment dont Walter Scott nous a conservé le curieux souvenir dans *Redgauntlet*[3]; que le crédit de

1. Sur l'abandon de la Louisiane à cette époque et la négligence du gouvernement, cf. Villiers du Terrage, *Les Dernières Années de la Louisiane française*, Paris, Guilmoto, [1904] : « Souvent la colonie restait plus d'un an sans dépêche de France, et, en 1763, les promotions d'officiers demandées en 1752 n'étaient point encore arrivées! » (p. II). — On peut croire que la descente de Montcalm et de son armée par le Mississipi eût attiré tous les yeux, et que l'opinion eût moins facilement accepté le sacrifice d'une colonie à laquelle Voltaire lui-même attachait alors une haute importance; d'autant plus que le gouverneur Kerlerec travaillait à détacher la nation puissante des Cherakis de l'alliance britannique et à les tourner contre l'Anglais.

2. M. Decelles, *la Presse*, de Montréal, 10 mai 1902.

3. Ch. XIX. — A ceux qui incriminent encore la fameuse boutade de Voltaire contre les « quelques arpents de neige » du Canada, sur laquelle on a si longuement discuté naguère, pour ne rien dire, à l'Académie des sciences morales et politiques (*Comptes-rendus*, 1900, I, p. 266, 412-419), nous nous permettrons de recommander la lettre de Carleton à Lord Shelburne, du 25 novembre 1767 (Douglas Brymner, *Rapport sur les Archives canadiennes*, 1888, p. 31-32) : « Les Européens qui immigrent ne préféreront jamais les longs hivers inhospi-

l'Angleterre était au plus bas; que Pitt, par suite du prochain changement de règne, allait tomber du pouvoir et que la diplomatie de Choiseul avait alors d'excellentes chances de nous garder la colonie, quoique lui-même eût préféré, non sans de bonnes raisons apparentes, voir la France renoncer à ses possessions d'Outre-Atlantique, si difficiles à défendre, si assurées d'être conquises par l'ennemi dans la suite des temps, pour s'agrandir simplement en Europe et s'annexer la Flandre autrichienne ou les pays rhénans. — Ce second aspect du problème avait été d'avance fort bien défendu par M. Hector Fabre, commissaire général du Canada, dans un discours d'une justesse admirable sur le rôle de la France en Amérique, à l'occasion des fêtes de Champlain célébrées en juillet 1893 à la Rochelle[1]. Chacun conclura suivant son inclination naturelle. En tout cas, dans cette aventure très risquée, Wolfe, personnellement, n'avait pas grand espoir de réussir[2].

La *Revue d'Édimbourg* prétend aussi que l'on ne fait pas assez attention au voyage de Bougainville en France durant l'hiver de 1758-1759; que ce dernier présenta la situation sous des couleurs très atténuées; que, si l'on en croit une anecdote célèbre, mais qui semble apocryphe d'après son journal même, il aurait indisposé le ministre Berryer par l'impertinence de ses réponses[3]; qu'enfin sa

taliers aux climats plus doux et au sol plus fertile des provinces du sud appartenant à Sa Majesté... Pour faire le commerce ici, il faut observer une stricte frugalité à laquelle ils [les Anglais] ne veulent pas se soumettre, n'y étant pas habitués... Ce rigoureux climat et la pauvreté du pays découragent tout autre que les indigènes. » Ainsi pensaient Murray, le prédécesseur de Carleton, et son successeur Haldimand. Bref, les trois premiers gouverneurs du Canada professaient un égal dédain pour la valeur de cette conquête. Même à la Nouvelle-Angleterre, le gouvernement anglais n'encourageait pas l'immigration; et ce fut un des griefs énoncés dans la Déclaration d'Indépendance (Boutmy, *Études de Droit constitutionnel*, p. 202). — « Down to the time of the American Revolution War, colonial politics were simply a foot-note to those of Europe, so far as the larger world was concerned; yet even so great a writer as Parkman half forgot this, and was content with a merely superficial knowledge of European issues » (Wrong et Langton, *Rev. of hist. Publ. relat. to Canada*, III, 5).

1. *Les Fêtes de Samuel de Champlain*, 1er-3 juillet 1893; publication de la *Soc. des Arch. hist. de la Saintonge et de l'Aunis*, p. 44-50. — Il serait à désirer que ce petit discours fût inséré dans les livres scolaires, où il remplacerait avec avantage tant de phrases pompeuses et colériques sur la perte du Canada. Nous ne croyons pas que l'on puisse offrir une idée plus délicate de l'occupation française, sous l'Ancien Régime, dans l'Amérique du Nord.

2. Doughty, II, 28-35.

3. « Il était justement », dit-elle, « un peu trop malin, *just a little bit too clever* » (p. 143).

proposition d'expédier un corps de troupes en Virginie, pour prendre les Anglais à revers, était enfantine, puisque l'entreprise dépendait du bon plaisir de la flotte anglaise, qui ne l'eût assurément point laissé passer. — Je ne sais où la *Revue d'Édimbourg* a pris que Bougainville avait embelli ou dissimulé la situation du Canada; point dans les documents publiés, à coup sûr, ni dans sa correspondance inédite avec Montcalm pendant sa mission[1]. Les Canadiens lui reprochent, au contraire, de l'avoir assombrie; et la meilleure preuve de ses sentiments affichés à cet égard, dès avant son départ pour la France, est que Vaudreuil avait secrètement conjuré le ministre de n'ajouter aucune créance à ses représentations pessimistes. — Quant à Berryer, Bougainville ne risquait pas de l'indisposer, puisque sa réplique impertinente venait précisément de ce que le ministre refusait de rien faire. Les notes de Bougainville confirment en termes exprès l'entretien; il rapporte le propos de Berryer; s'il n'y ajoute pas sa réponse, c'est qu'il écrit pour lui-même, outre que les convenances n'admettraient pas qu'on se fît valoir en notant pour la postérité ses propres traits d'esprit. — Finalement, son projet n'était point si ridicule : d'abord, parce que la France s'occupait à ce moment précis de former une ligue des neutres, surtout des marines hollandaise et danoise, pour opérer une diversion en notre faveur[2]; ensuite, parce que la France exécuta ce même projet, si l'on peut dire, par une expédition de ce genre, vingt ans plus tard, sans consulter le bon plaisir de la flotte anglaise, et dans des conditions presque identiques : les colons ayant, en 1778, besoin de la France pour se débarrasser des Anglais, autant qu'elle avait, en 1758, besoin d'une partie des colons pour se venger de l'Angleterre, — ce que les historiens anglo-saxons, des deux côtés de l'Atlantique, ne se soucient pas de trop mettre en relief[3]. — Les idées du com-

1. Les documents cités par M. Waddington, p. 254 et 260, nous semblent traduire fort exactement son opinion. La France, ne pouvant rétablir l'équilibre dans l'Amérique du Nord, devait chercher surtout à gagner du temps : « Il me paraît donc que la cour doit traiter aujourd'hui le Canada comme un malade qu'on soutient avec des cordiaux, c'est-à-dire n'y envoyer que l'absolu nécessaire à une défense plus longue. » La partie finale, militaire ou diplomatique, devait se livrer ailleurs. C'est la thèse que soutiennent maintenant beaucoup de bons esprits en Angleterre et au Canada.

2. Voir les articles de notre collaborateur M. Alfred Bourguet, *Rev. hist.*, juillet 1902, mai 1903.

3. « Les Américains, qui, livrés à eux-mêmes, n'ont jamais remporté qu'un succès d'importance, la reddition de l'armée anglaise à Saratoga, n'ont assez naturellement aucun souci d'insister sur les opérations navales, décisives et pressantes, dont les Français furent les seuls auteurs durant l'été de 1781. C'est ainsi que les Italiens d'aujourd'hui ont obtenu leur unité des mains de cette

mandant Mahan, qui ne sont d'ailleurs pas aussi neuves qu'on le suppose[1] et qu'il faut savoir interpréter, enseignent que la marine la plus forte, la mieux manœuvrée, doit toujours avoir le dernier mot, mais non pas interdire un coup d'audace; de même que, dans une maison de jeu, le banquier doit toujours, mathématiquement, finir par ruiner les joueurs, mais non pas empêcher un ponte de faire sauter la banque de temps à autre. S'il n'en était ainsi, l'Angleterre pourrait, un jour, se trouver contrainte de désarmer devant les États-Unis, dont la flotte, devenue sûrement plus forte que la sienne, l'empêcherait de secourir ses colonies; tandis qu'elle peut toujours garder au moins l'espoir de jouer à la marine américaine quelques-uns des tours formidables que joua le capitaine Semmes aux navires fédéraux, avant de voir son *Alabama* couler à Cherbourg sous les coups du *Kearsage*[2].

M. Doughty ne s'attarde pas à cette histoire hypothétique, dont il nous a cependant fourni quelques éléments. Son livre, qui, d'ailleurs, perd de son apparence cyclopéenne aussitôt qu'on l'aborde, est une sorte de panorama de la guerre vue des hauteurs d'Abraham, où doit se jouer la scène décisive et d'où les objets se dessinent sous des proportions d'autant plus fortes, avec un relief d'autant plus accusé, qu'ils se rapprochent du spectateur. Le premier volume nous donne une esquisse biographique de Wolfe, due à la plume de M. Parmelee, et une biographie toute semblable de Montcalm, par l'honorable Thomas Chapais, jusqu'à l'automne de 1758, c'est-à-dire jusqu'aux préparatifs du grand duel qui allait s'engager entre les deux généraux. Le récit de M. Chapais, Canadien français, a mérité l'éloge des Anglo-

même nation, qui avait déjà chassé les Anglais des colonies américaines, et que cependant le nouveau peuple ne garde qu'une froide gratitude pour son ami et son sauveur... » (Reich, *Foundations of Modern Europe*. Londres, George Bell, 1904, p. 2-3). L'auteur de ce livre, — recueil de conférences faites à l'Université de Londres, — qui a vécu aux États-Unis et qui reconnaît d'ailleurs que « l'indépendance du cœur » est une condition nécessaire de l'indépendance politique pour les États, ajoute que « pas un Anglais ou un Américain sur dix mille ne connaît le nom de la bataille du Cap Henry [la victoire navale de Grasse à la Chesapeake]. On ne raconte jamais des détails de cette victoire écrasante; et, dans les livres sur la Guerre d'Amérique, jamais on ne lui donne son vrai nom, jamais on ne la présente sous son vrai jour » (p. 23-24). Cette attitude candide confirme le mot de l'impératrice Eugénie : « Ne pensez-vous pas que le métier de rédempteur soit un métier de sot? »

1. *Edinburgh Rev.*, juillet 1901, p. 11. — Lacour-Gayet, *la Marine sous Louis XV*, p. 2-5.

2. Les circonstances présentes de l'équilibre européen amènent les Anglais à mieux comprendre que l'utilité d'une flotte supérieure a ses limites. (Cf. *Quarterly Rev.*, « The Price of Peace », octobre 1905.)

Canadiens pour la façon magistrale dont l'auteur possède la langue anglaise. Le second volume est consacré aux préparatifs de la rencontre et au récit du siège jusqu'à la veille du 13 septembre. Le troisième volume, écrit avec la collaboration de M. E. T. D. Chambers, raconte cette journée fameuse et la chute de la ville, en discutant les témoignages contradictoires. Les trois derniers volumes sont remplis de documents rares ou inédits et se terminent par une bibliographie copieuse (t. VI, p. 149-313). Ici encore, nous ne saurions *a priori* blâmer l'auteur de nous avoir fait large mesure. On ne se restreint pas plus dans la publication des textes, lorsqu'on se heurte à des ignorances volontaires, à d'incurables partis pris, que dans l'expansion coloniale, lorsqu'on trouve en face de soi des peuplades sauvages ou barbares. Or, de ces entêtements par système, nous avons eu, malheureusement, trop d'exemples dans l'histoire canadienne; et, comme on le verra plus loin, ce livre même leur fournit une éclatante occasion de se trahir sans scrupules.

C'est que la dernière guerre française du Canada reste, en effet, pour les Canadiens un objet de discussion où les passions politiques se donnent carrière, presque aussi vives qu'en France autour de la prise de la Bastille. Certains Anglais, d'une part, avec leur amour-propre national et religieux dont nous avons montré précédemment l'ardeur peu réfléchie à l'encontre des Franco-Canadiens[1], ont adopté comme dernier mot l'ouvrage de Parkman, qu'ils trouvent déjà trop indulgent pour la France et ses ambitions. Cependant, Parkman ne prétendait pas pour son œuvre à l'infaillibilité qu'on lui accorde; il se proposait de la retoucher consciencieusement avant de la regarder comme définitive dans la mesure de ses forces[2]. D'autre part, certains Canadiens français ont décidément adopté les conclusions dont

1. *Rev. hist.*, sept. 1903, p. 173-176.

2. Lorsque parut son *Montcalm et Wolfe*, en 1884, il accorda très volontiers la permission de le traduire, de l'annoter et même de le rectifier, — si on le jugeait à propos, — à la seule condition, que n'avait pas observée le traducteur des précédents volumes, de rendre d'abord le texte intégralement. Mais il ajouta qu'il n'était pas pressé de voir paraître l'édition française, parce que déjà sans doute il songeait à refondre son œuvre en entier. Pour divers motifs, on a renoncé à imprimer cette traduction. Toutefois, il est assez piquant de constater que la valeur et l'impartialité relative de l'historien s'imposent même aux Canadiens français qui ont témoigné le plus de méfiance à son égard. L'abbé Casgrain, après l'avoir violemment attaqué, finit par lui rendre quelque justice et même invoque ses livres pour combattre les jésuites, dont Parkman a écrit l'histoire canadienne avec modération : « Ses savants ouvrages font autorité... Pour un lecteur qu'ont les historiens Garneau, Ferland et autres, M. Parkman en a cent » (*les Sulpiciens et les Prêtres des Missions étrangères*. Québec, Pruneau et Kirouac, 1897, p. 144).

l'abbé Casgrain est l'interprète, et, pour eux, son livre donne aussi le dernier mot. Leurs sentiments sont complexes à l'égard de la France. On y retrouverait ce fond d'antipathie que les coloniaux, presque toujours, éprouvent contre les métropolitains; puis, en leur double qualité de catholiques et de Canadiens fervents, une répulsion instinctive contre le règne de Louis XV, où Voltaire, qui n'avait pourtant aucune influence à la cour, prêchait l'abandon du Canada, et où la marquise de Pompadour, dont on a prodigieusement exagéré les dépenses, aurait ruiné les finances, qui, sans elle, eussent permis de secourir à temps la colonie[1]. Joignez, comme nous l'avons dit ici même, le ralliement précipité que le clergé canadien avait cru devoir, par opportunisme, opérer sans réserve du côté de l'Angleterre, de sorte que, pour s'excuser, ainsi qu'en un divorce suivi de remariage, on s'efforce de mettre le plus de torts possible à la charge de l'autre conjoint[2]. Voilà comment les dissentiments de Montcalm

1. Nous ne voyons pas que les Canadiens aient tenu le moindre compte de l'étude du duc de Broglie sur *Voltaire, avant et pendant la Guerre de Sept ans;* et nous sommes assurés d'avance qu'ils ne tiendront pas compte davantage de l'histoire de Mme de Pompadour que vient de publier M. de Nolhac, où l'on verra combien le bruit public a exagéré les dépenses de la favorite aux frais de l'État (*Louis XV et Mme de Pompadour.* Paris, Goupil, 1903, p. 133; Calmann Lévy, p. 268). Tous les comptes de Mme de Pompadour seraient à revérifier. Mais, si, médiocrement dotée par le Roi, qui était fort parcimonieux, elle a dû participer à des opérations financières sous le couvert d'amitiés fructueuses, nous ne pensons pas qu'elle fût complice des pilleries de Bigot et de son groupe au Canada, comme le suppose M. Doughty (II, 44). Elle eût, en ce cas, poussé de toutes ses forces à la défense de la colonie, dont l'intendant demeura jusqu'au bout l'énergique partisan, sans cesser d'ailleurs ses rapines.

2. *Rev. hist.*, sept. 1903, p. 173-175. — Plus d'un Canadien partage sans doute au fond le sentiment de l'abbé Casgrain, que le départ des Français fut un avantage moral pour la colonie, témoin « l'étonnante vitalité et l'indomptable énergie que déployèrent les Canadiens dès l'ouverture du règne suivant. L'ouragan avait passé, renversant, enlevant tout ce qui n'était pas fortement enraciné au sol. Il ne resta que les jeunes et vaillantes tiges, qui reprirent une nouvelle vigueur sous un soleil nouveau » (*Montcalm et Lévis*, I, 324). Et ces éléments malsains emportés par la tourmente furent probablement, d'après lui, l'ancienne noblesse, « la plupart des familles possédant encore quelques biens, surtout parmi la noblesse », s'étant préparées à « rentrer en France en même temps que les officiers civils et l'armée » (II, 412). — Malheureusement, l'auteur oublie que Mgr de Pontbriand, dans son mandement d'avril 1759, attribuait les infortunes du pays au débordement de pillerie universelle : « Cette année nous paraît à tous égards la plus triste et la plus déplorable, parce que, en effet, vous êtes plus criminels. Avait-on jamais entendu parler de tant de rapines honteuses?... Dans tous les états [c'est-à-dire dans tous les rangs], la contagion est presque générale » (II, 33). Il est vrai que l'abbé Casgrain imprime « dans tous les États », ce qui signifierait apparemment que le

et de Vaudreuil deviennent une question de patriotisme local; comment Vaudreuil et Montcalm personnifient des passions et des intérêts traditionnels, qu'un siècle écoulé depuis leur mort n'a fait que séparer plus profondément; comment M. Doughty, dans ses premières recherches, s'est heurté à des convictions têtues, jugeant sa tâche inutile et le renvoyant de Caïphe à Pilate, de Parkman à l'abbé Casgrain.

L'origine de l'ouvrage dont nous parlons, et qui, tiré d'ailleurs à petit nombre (525 exemplaires), ne se rencontrera guère en France hors de nos grandes bibliothèques, est assez curieuse. Les Dames Ursulines de Québec possédaient auprès de la ville, sur les bords du Saint-Laurent, depuis la fin du XVIIIe siècle, un terrain connu sous le nom de *Champ de courses*. Depuis un siècle aussi, le gouvernement de la province en était locataire, et, comme le bail devait expirer en 1900, les Ursulines annonçaient l'intention de revendre ce terrain au détail, afin d'y laisser construire un nouveau quartier. Or, ce lieu passait traditionnellement pour l'endroit où s'était livrée la bataille, — on devrait dire plutôt l'escarmouche[1], — du 13 septembre 1759. La menace de cette spéculation sacrilège souleva d'un bond les protestations des archéologues et des patriotes. M. Doughty, à cette époque l'un des bibliothécaires de la Législature provinciale, voulut alors rechercher s'il n'y avait pas erreur en cette attribution légendaire, et, dans un premier mémoire fortement appuyé de plans et de citations, qui parut dans les *Transactions de la Société royale du Canada*[2], il soutint que la bataille ne s'était pas livrée sur le terrain consacré par la tradition, que domine au nord le monument de Wolfe, mais

ciel punissait les Canadiens pour les méfaits du roi de Prusse. Pourtant, lorsque, l'année suivante, Bigot, exaspéré des vols qui se commettaient journellement dans les transports, enjoignait de vérifier les ballots et protestait qu'il ferait pendre les voleurs sans rémission, — « je tiendrai parole à ceux qui se mettront dans le cas » (lettre inédite, 2 mai 1760), — on pense bien qu'il ne s'agissait que du simple peuple. Quoi qu'il en soit, la plupart des gentilshommes restèrent ou bientôt rentrèrent au Canada; mais il se peut que plusieurs de ces familles se soient éteintes rapidement, — ce qui fait croire à leur émigration; — car elles étaient beaucoup moins prolifiques que le reste du peuple. Dans le tableau de la noblesse canadienne dressé pour le roi Georges, en 1767, la moyenne des enfants n'est que 2,8 par ménage, pour ceux dont on nous donne les chiffres (Brymner, *Rapport*, 1888, p. 33-35).

1. Le 13 septembre 1759, un capitaine de transport anglais, qui se trouvait sur le fleuve, tira sa montre au début de l'action et la tint en main pendant la fusillade, qui ne dura pas plus de dix minutes (Doughty, III, 207).

2. *The Probable Site of the Battle of the Plains of Abraham*, sect. II, 1899, p. 359-421. Tirage à part, chez Hope and Sons, Ottawa.

beaucoup plus haut, en s'éloignant de la côte et en se rapprochant de la route de Sainte-Foye. Ce mémoire audacieux fit quelque tapage. M. P. B. Casgrain essaya d'y répondre, par un autre mémoire, dans les *Transactions de la Société historique de Québec*[1]. Du reste, M. Doughty obtint gain de cause; le gouvernement de Québec ne racheta le *Champ de courses* aux Dames Ursulines que pour y créer un jardin public, à cause de sa situation pittoresque, et sans lui reconnaître son ancien caractère historique[2]. Mais M. Doughty avait pris goût à la recherche; d'autres erreurs lui étaient apparues dans le récit courant des faits. Il entreprit de récrire l'histoire du siège et se mit à poursuivre les documents rares ou inédits avec cette ténacité merveilleuse de l'Anglo-Américain, qui ne recule ni devant la fatigue ni devant la dépense. Quand on saura qu'il est parvenu à faire sortir des pièces introuvables jusque de la bibliothèque privée du Tsar, on se rendra compte de l'étendue de ses fouilles et l'on comprendra comment l'histoire est en train de devenir, suivant la juste remarque d'un écrivain d'Outre-Atlantique, M. W. D. Howells, en même temps que l'un des sports les plus animés, les plus attachants, « la province la plus chère de la littérature ». L'auteur a réuni de la sorte, sans parler du reste, vingt-trois journaux différents du siège et dix-sept plans de la bataille d'Abraham, dont sept manuscrits. S'il ne pouvait reproduire tous ses documents, — il eût doublé, de ce chef, ses trois volumes d'appendices[3], — du moins en devait-il con-

1. Le mémoire de M. Casgrain est analysé dans la *Review of hist. Publications relating to Canada*, publiée par l'Université de Toronto (V, p. 115-116); mais non pas le mémoire antérieur de M. Doughty, ce qui témoigne que cette revue n'est pas aussi complète qu'on pourrait le souhaiter. Le lecteur qui ne tient qu'à connaître le résultat de cette polémique peut consulter simplement le plan inséré à la fin du volume, *Québec sous les deux Drapeaux;* on y voit que la rencontre des deux armées eut lieu sur l'emplacement actuel de Salaberry Street, entre Claire-Fontaine et Cartier-Avenue. — Un nouveau mémoire de M. Casgrain sur le terrain de la bataille et sur *le Siège de Québec* a paru en 1904 dans les *Transactions de la Société royale du Canada;* mais nous ne l'avons pas sous les yeux.

2. L'erreur remonterait à la publication du livre de Hawkins, *Pictures of Quebec, with Historical Recollections*, 1834. Mais, en 1790, lorsque le vrai terrain de la bataille fut morcelé, puis mis en vente, aucune confusion n'existait encore dans les esprits et les patriotes avaient déjà fait entendre des protestations indignées. On n'en doit pas moins retenir ce trait comme une preuve de la facilité déconcertante avec laquelle se déforme l'histoire, s'oblitèrent les souvenirs et se crée la légende.

3. L'auteur a, cependant, assez inutilement reproduit le journal de Joannès déjà publié dans le *Canada* de Dussieux, et qui, paraît-il, n'est pas très connu des Canadiens. On peut également lui reprocher d'avoir, pour montrer la cruauté des sauvages, réimprimé, non pas même en appendice, mais dans le

denser l'essentiel dans un tableau d'ensemble. C'est à quoi répondent surtout les tomes II et III de cet important ouvrage.

Est-ce à dire que le premier volume soit inutile? Nous ne le croyons pas. On a prétendu que les deux biographies de Wolfe et de Montcalm y « sont trop développées pour une simple introduction au récit du siège; et si, d'autre part, on les veut regarder comme indépendantes et complètes, elles manquent un peu trop de la vivacité pittoresque qui convient à des portraits[1] ». Tel n'est pas notre avis. Ce sont plutôt des études morales où se trouve réuni tout ce qui peut éclairer le caractère de deux hommes chez qui, justement, le caractère a été le meilleur appui du talent militaire. Leur carrière est tout entière un exemple qu'on ne saurait trop méditer; nous ne cesserons de souhaiter qu'une bonne édition des lettres de Wolfe, sous un petit format, et une édition semblable des lettres de Montcalm soient mises à la disposition des officiers, dans les bibliothèques régimentaires, des deux côtés de la Manche. On imaginerait difficilement en ce genre de meilleurs *pocket-books*[2]. La *Revue d'Édimbourg*, plus généralement, estime que l'on a tort de vouloir classer Wolfe et Montcalm au nombre des grands généraux; ils ont eu l'heureuse fortune de commander en des circonstances critiques où de graves intérêts entraient en jeu; mais l'occasion leur a manqué de montrer ce dont ils eussent été capables sur un plus vaste théâtre, s'ils étaient positivement doués de talents stratégiques[3]. Ici encore, nous pensons que le public ne s'égare pas quand il voit en eux des chefs possédant, outre l'héroïsme et le dévouement à leur tâche, tous les dons de commandement, de sagesse, de prévoyance, qui font l'officier modèle[4] et même le vrai général, sinon le grand homme de guerre.

texte, la déposition du P. Regnaud, sur le martyre des PP. Brébeuf et Lallemand, qui figure déjà dans le Rapport de Douglas Brymner sur les archives canadiennes pour 1884. Enfin, la prétendue lettre de Montcalm au président Molé (II, 281-287) est si manifestement apocryphe qu'il eût mieux valu la supprimer : jamais Montcalm, ni aucun officier français, soit dit en passant, n'a employé l'expression « l'ancienne Angleterre » au lieu de la « vieille Angleterre » pour traduire les mots *Old England*.

1. Le *Times*, suppl. littéraire, 1903, p. 39.

2. Il est assez curieux, par exemple, de voir Wolfe, qui est un esprit positif, plein d'énergie professionnelle, donner le pas à l'éducation classique sur l'éducation mathématique pour la formation du militaire. Notons, à ce propos, que M. Parmelee regarde à tort comme exagérées les appréciations de Wolfe sur les gens d'Écosse, prédicants, hobereaux et bourgeois (p. 33-44, 55-56); elles sont au contraire confirmées par l'excellent ouvrage de Grey Graham, qui cite Wolfe parmi ses autorités (*Social Life in Scotland, in the Eighteenth Century*. Londres, Adam et Charles Black, 1899).

3. P. 154-155.

4. C'est ainsi que les deux figures de Lord Howe et du comte de Gisors,

A l'égard de Montcalm, d'ailleurs, la mission de M. Chapais était assez délicate. Grâce à la légende qui s'est formée chez les Canadiens français en faveur de Lévis et de Vaudreuil, Montcalm est aujourd'hui, sur les bords du Saint-Laurent, l'objet d'une sorte d'antipathie déguisée maussadement sous un mince respect pour la gloire que nous lui accordons en France et qui finirait même par lui être refusée jusque chez nous, si l'on ne prenait soin de rétablir les faits dans leur vraie mesure. Déjà, les critiques au jour le jour commençaient d'accepter ces inventions, auxquelles ils ajoutaient une foi complaisante, parce qu'elles venaient du pays où les événements s'étaient déroulés et dont les historiens devaient avoir, ce semble, une meilleure connaissance du sujet[1]. Il était grand temps de mettre ordre à ce désarroi d'esprit. M. Chapais, avec un effort méritoire, nous a donné la note à peu près juste. On peut épiloguer sans trêve sur le rôle respectif des Canadiens et des Français dans la prise de Chouagen pour savoir qui en méritait le mieux l'honneur; discuter si Montcalm aurait dû prendre le rôle d'Alceste plutôt que l'apparence de Philinte devant les scandales dont il était couramment le témoin, — et c'est un détail où M. Chapais s'exprime avec mesure et bon sens[2]; — mais, sur le fond de son caractère ou l'ensemble de sa carrière, aucun doute ne saurait désormais subsister. Les documents, qu'une fausseté systématique oblige de mettre au jour, jusqu'au dernier chiffon de papier traduisant la pensée du général, tournent à la confusion des malveillants. L'essentiel est aujourd'hui connu; tout porte à croire que les révélations nouvelles, s'il en doit survenir d'importantes, — ce qui n'est guère probable, — ne changeront rien au jugement déjà rendu de « l'impartiale postérité ».

Et cependant la *Revue d'Édimbourg,* avec un évident parti pris, continue de dénoncer Montcalm à propos de la déplorable affaire du fort Guillaume-Henry : « Voici bien des années que cette horrible histoire a été gravée en traits de feu dans notre esprit par la version

quoique insignifiantes dans l'histoire générale, tiennent une juste petite place dans les souvenirs de la Guerre de Sept ans.

1. Cf. Jalliffier, *Journal des Débats,* 16 septembre 1898; Froidevaux, *Bulletin critique,* 25 janvier 1901. Ce dernier plaint même, à propos du *Montcalm et Lévis* de l'abbé Casgrain, « les critiques de profession qui, malgré leur attention, ne peuvent mordre nulle part et n'ont pas la possibilité de relever même la plus petite erreur! »

2. P. 217, 219, 220-223. — Voir aussi p. 206 : « En un mot, si Montcalm n'aimait pas les Canadiens, ce dont quelques historiens l'ont accusé non sans raison, ses sentiments se traduisent dans sa conversation et dans ses lettres plutôt que dans ses actes. Sa générosité, son élévation d'esprit naturelles avaient assez de force pour contrebalancer chez lui l'effet du préjugé. »

qu'on en donne dans *le Dernier des Mohicans;* et, si exagérée qu'elle y soit, nous osons dire qu'elle s'y rapproche davantage de la vérité morale que tous les palliatifs qu'on nous en offre aujourd'hui... Il n'y eut point de surprise, rien d'imprévu, rien d'inattendu. Même avant la capitulation, Montcalm avait compris le danger et s'était efforcé de le prévenir à force de palabres et d'éloquence. S'apercevant de leur inutilité, comme il put le constater dès la soirée du 9, son devoir manifeste était de donner aux Anglais des munitions, — ils avaient leurs mousquets, — et de faire cause commune avec eux et ses propres troupes contre ses alliés traîtres et sanguinaires. Sa négligence à cet égard, ou de toute autre façon pour protéger la vie de gens qui lui avaient donné leur parole, laisse une tache sur sa mémoire que ni une mort glorieuse ni l'enthousiasme des admirateurs du XXe siècle ne peuvent effacer. » — Comme la *Revue* renvoie ses lecteurs à Parkman, dont le récit nous paraît autrement approcher de la vérité que les imaginations de Cooper, et sur lequel nous nous sommes expliqué suffisamment ici, nous ne recommencerons pas la discussion[1]. Disons simplement que, pour s'en prendre à Montcalm au point de vue moral, il faudrait prouver qu'il y eût de sa part connivence tacite ou expresse. Tout ce que l'on sait de lui proteste contre un pareil soupçon. Il ne pouvait prévoir l'attitude des Canadiens en cette affaire; et les précautions qu'on lui reproche maintenant, après coup, d'avoir négligées, il est probable que les critiques, à sa place, ne les eussent point prises

1. Parkman semble avoir bien vu que, s'il y eut inertie coupable, elle était à la charge des Canadiens; les dépositions anglaises qu'il imprime sont plutôt explicites en ce sens, d'autant qu'il pouvait y avoir, pour un soldat anglais, quelque confusion dans les uniformes. L'auteur américain suit assez exactement le journal de Bougainville; encore n'avait-il pas sous les yeux la correspondance de ce dernier, qui appuyait et confirmait son journal. « Il n'est pas nécessaire de supposer que les documents français aient été délibérément falsifiés », dit la *Revue d'Édimbourg*, « mais il ne serait pas dans la nature humaine qu'ils n'aient adouci la chose autant que possible » (p. 139). — La falsification de notes personnelles, écrites sous l'indignation du moment, qui ne devaient point être produites directement au grand jour, et dont on peut se procurer maintenant la photographie, serait une hypothèse, en effet, assez inutile. C'est le cas de n'être pas *a bit too clever*. — Mais il est curieux que la *Revue d'Édimbourg* n'ait jamais eu une idée très nette de l'*onus probandi* à l'égard de Montcalm. En octobre 1884, elle empruntait aux *Souvenirs* de la famille Merivale une anecdote injurieuse et apocryphe contre sa mémoire, l'accusant d'un crime qu'il aurait commis en Angleterre. On fit observer à la *Revue* qu'il n'avait jamais mis le pied sur le sol anglais; à quoi elle répondit qu'elle rectifierait volontiers si on lui démontrait qu'il n'avait jamais traversé la Manche. Il fallut lui rappeler qu'en bonne logique un fait négatif ne se démontre pas; et la rectification parut dans le numéro suivant.

davantage. La *Revue* ne s'aperçoit, d'ailleurs, pas du tort qu'elle fait à sa thèse. « Les Anglais gardaient leur mousquet » et probablement leur baïonnette; il y avait moins de 1,800 Indiens à l'armée française[1]. « Et l'on comprendra avec peine comment 2,300 hommes armés se sont laissés déshabiller par des sauvages qui n'étaient armés que de lances et de casse-tête, sans qu'ils aient fait seulement mine de se mettre en défense. Et, sans le secours qu'ils ont reçu des officiers français, ils auraient tous été tués[2]. » — Ont-ils été sauvés, en effet, par leur propre résistance? C'est donc qu'ils pouvaient se défendre; pourquoi ne l'ont-ils point fait plus tôt? — Ou par l'intervention des officiers français? Donc, l'accusation contre Montcalm et ses officiers devient manifestement calomnieuse. Même en faisant la part du premier affolement des deux côtés, il me semble que cette simple remarque remet les choses au point. Mais il est de certains détails d'histoire politique ou nationale sur lesquels les peuples ont leur siège fait d'avance et n'accepteront jamais une objection sincère. Pour les Anglais, Montcalm au fort Guillaume-Henry; pour les Français, Nelson à Naples et Napoléon à Sainte-Hélène en seront toujours des exemples topiques.

Il est une question plus grave pour la mémoire de Montcalm et sur laquelle les historiens non prévenus seraient plus facilement induits en erreur. Je veux parler du journal publié, ou plutôt imprimé sous son nom, par l'abbé Casgrain, avec l'habituelle négligence de cet auteur, parmi les derniers volumes de la collection Lévis[3]. Ce journal, qui témoignerait de sentiments discutables chez le général, est-il de Montcalm? L'éditeur n'en doute pas un instant, et cela pour deux raisons : d'abord, certaines pages sont écrites de la main de Montcalm, — 26 environ sur 600 d'imprimées, — outre qu'il a corrigé quelques passages du reste; puis, il se met en scène et parle à la première personne. Néanmoins, pour la reddition du fort Guil-

1. 1799, à la date du 28 juillet, « dont quelques-uns quittèrent ensuite l'armée », d'après Parkman (I, 491). Lévis indique 1,796 sauvages. Bougainville, dans sa lettre du 10 septembre, à Paulmy, confirmée par une longue note marginale autographe de Montcalm à Mme Hérault, donne le chiffre de 1,806; le tableau annexe, détaillé, fournirait par addition 1,921 sauvages, mais il semble bien que le copiste ait par erreur ajouté une centaine au chiffre des Hurons du Détroit, 126 au lieu de 26. Mettons, au total, 1,795 à 1,820 sauvages.

2. Lévis, *Journal*, p. 102.

3. Québec, Demers et frères, 1895, in-4°, 627 p. Savoir : *Avant-propos*, p. 7-16; *Journal de Montcalm*, p. 17-617; *Appendice*, p. 621-626. Nous n'avions pas encore ce volume à notre disposition lorsque, en 1895, nous parlions ici de Montcalm et du Canada.

laume-Henry, la première personne est si manifestement Bougainville, que, malgré son irréflexion courante, l'abbé Casgrain n'a pu s'empêcher d'en convenir; ce jour-là, tout au moins, l'aide de camp prend la parole. « Il est à croire que Bougainville avait rédigé ce journal pour lui-même et que le marquis de Montcalm en fit prendre copie par son secrétaire » (p. 12-13). « Il est à croire » est délicieux, l'abbé ayant les deux manuscrits à sa disposition et pouvant s'assurer de ce qu'il en est réellement. S'il avait eu la plus mince conscience de ses devoirs d'éditeur, il eût comparé les deux textes, et, du premier coup, il se fût avisé qu'ils se suivaient très exactement, mot à mot, pour les deux campagnes de 1757 et 1758; que l'un était alors entièrement copié sur l'autre. Or, le manuscrit de Montcalm, sans ratures[1], contient toutes les variantes et corrections du texte de Bougainville, sauf en de très rares endroits où l'on voit qu'il s'agit de retouches insérées beaucoup plus tard dans ce qui était manifestement l'original. La seule différence tenait au soin que prenait le copiste de changer, à l'ordinaire, la personne des verbes, comme si Montcalm prenait lui-même la parole[2]. Cette constatation

1. C'est, du moins, ce qu'a bien voulu me dire M. Léon Lecestre, qui a collationné le texte et la copie faite pour le compte de l'abbé Casgrain.

2. Prenons, par exemple, le passage portant la date « du 7 au 12 août 1758 », dont le fac-simile tiré du manuscrit de Bougainville se trouve reproduit dans l'ouvrage de M. Doughty :

Bougainville.	*Montcalm.*
« J'ai été envoyé par Mr le mis de Montcalm au mis de V. avec ordre d'étouffer [mots rayés *de faire cesser*], s'il étoit possible, ce levain de discorde qui fermentoit et qui peut-être auroit nui au bien du service. Ainsi notre général fait encore les avances. L'intérêt public est la règle de ses démarches, et il a sans cesse dans l'esprit ce mot de Témistocle, frappe, mais écoute, etc... »	« J'ai envoyé M. de Bougainville à M. le marquis de Vaudreuil, avec ordre d'étouffer, s'il étoit possible, ce levain de discorde qui fermentoit, et qui peut-être auroit nui au bien du service. Ainsi je fais encore les avances; l'intérêt public est la règle de mes démarches, et j'ai sans cesse dans l'esprit ce mot de Thémistocle : « Frappe, mais écoute. » etc... » (p. 429).

Le Journal de Montcalm devient tout simplement ridicule, si on le prend ici pour l'expression de sa pensée. L'abbé Casgrain a, dès lors, beau jeu à lui reprocher son aigreur de caractère. Mais, ne fût-ce qu'à ce point de vue, la plus élémentaire loyauté obligeait l'éditeur à étudier sérieusement les deux manuscrits et à se livrer à un travail dont il n'a pas même eu l'idée.

Nous ne pouvons entreprendre à ce propos une critique en règle de la façon dont il a compris et rempli sa tâche; nous dirons seulement que la collation des deux textes lui eût épargné quelques bévues un peu fortes, qu'elles soient dues à sa négligence personnelle ou à celle du copiste de Montcalm. Bougain-

est de la plus haute importance, ainsi qu'on le voit en lisant la note venimeuse dont l'éditeur a fait suivre le journal confié bénévolement à ses mains. Montcalm apparaît, en effet, quelque peu différent, suivant que le journal a été dicté par lui ou copié sur les notes assez vives de son aide de camp fidèle. Ce journal, qui eût été mis au point avant de prendre sa forme définitive, — car le XVIIIe siècle n'eût pas compris notre goût pour le déshabillé des papiers d'archives, — représente en un sens le journal de l'état-major. Je n'irai pas jusqu'à supposer, avec M. Doughty, que Bougainville y a collaboré en 1759; lorsqu'il occupait La Canardière au camp de Beauport, il devait avoir le temps de rédiger encore ses cahiers; mais il a pu les perdre, et je ne puis rien affirmer à cet égard. Après la mort de Montcalm, Marcel semble avoir continué de tenir la plume, ou, sinon lui, un officier que l'éditeur croit attaché à l'artillerie et qui pourrait bien être précisément, à notre sens, Montbeillard, dont nous savons qu'il a laissé des notes journalières favorables à Montcalm, sans pouvoir dire où elles se trouvent.

Pour revenir à l'ouvrage de M. Doughty, les tomes II et III racontent les incidents du siège avec une minutie de traits que l'on appréciera quand on a lu les historiens précédents. Le travail de l'auteur renouvelle le sujet par son abondance et ne laisse rien à désirer, ce semble, dans l'enchaînement des faits. Sans viser à la splendeur littéraire de Parkman, sans essayer de coudre à son récit des *purple patches*, des « lambeaux de pourpre », comme disent les Anglais, l'auteur arrive, par l'accumulation des menus détails, à produire quelquefois une sorte d'impression cinématographique, une émotion d'attente qu'une sobriété plus élégante n'exciterait probablement pas. Malheureusement, l'ardeur américaine avec laquelle il a pressé l'achèvement de l'ouvrage ne lui a pas laissé le loisir de mûrir son plan. Des digressions intéressantes sur les troupes et les officiers qui prirent part au siège interrompent à tort le récit. Les chapitres sur les sauvages (*The Indians*, II, IX), sur la

ville, songeant aux projets fameux de Vaudreuil, a bien écrit : « Quel pot-au-lait! Et sur quelle tête! » Mais Montcalm, s'il est l'auteur de son journal, n'a certainement pas dicté : « Quel pot-au-lait de fer! Quelle tête! » (p. 415). — Et les omissions à rétablir! Qui a supprimé, p. 382, la phrase de Bougainville, regrettant de n'avoir pas à l'armée les miliciens de Montréal : « Nous aurons ceux de Québec, que les Canadiens mêmes méprisent? » Est-ce le copiste ou l'éditeur, soucieux d'épargner les miliciens qui devaient prendre part à la bataille d'Abraham? — Et encore, p. 408, qui a coupé maladroitement le texte, en y insérant un état de l'armée, ajouté en note dans le manuscrit de Bougainville et qui rompt ici le fil des idées? etc.

marine et ses vaisseaux devant Québec (*Mistress of the Seas*, III, IV), sur l'armée anglaise et sur chacun des régiments qui figurent à l'armée de Wolfe (*The thin red Line*, III, V) auraient dû être insérés au commencement du second volume, parmi les préparatifs de la campagne de 1759[1]. Sans insister sur cette insuffisance de composition et sans entrer dans le récit même du siège, nous indiquerons les deux ou trois points essentiels sur lesquels M. Doughty se propose de nous apporter le plus de lumière : l'origine du plan de Wolfe pour débarquer au Foulon; l'attitude de Montcalm sur le plateau d'Abraham ; la responsabilité de Vaudreuil et de Bougainville dans la perte de la bataille.

Sur le premier point, une vieille controverse s'est réveillée dernièrement : à qui revient l'honneur d'avoir indiqué le défaut de la cuirasse et signalé l'Anse-au-Foulon comme l'endroit où l'armée anglaise devait prendre pied sur la rive nord du Saint-Laurent? Déjà Lord Mahon avait eu lieu de défendre, sur ce terrain, la part de Wolfe en réclamant pour lui l'originalité du plan de descente; et aujourd'hui une lettre du 12 mai 1759, écrite par le jeune général à son oncle Walter, et que nous révèle M. Doughty, montre qu'il avait très bien calculé d'avance les événements de la campagne : « Je compte sur un engagement assez vif au passage de la rivière Saint-Charles, à moins que nous ne puissions, à la dérobée, faire remonter un détachement sur le Saint-Laurent et le débarquer à trois, quatre, cinq milles ou davantage au-dessus de la ville, et lui permettre de s'y retrancher assez solidement pour qu'on ne se soucie point de l'y attaquer » (II, p. 54). Il est vrai que, le 29 août, Wolfe, souffrant, avait proposé aux brigadiers un plan qui supposait le passage du Montmorency et l'attaque directe du camp de Beauport; à quoi ceux-ci avaient répondu qu'ils préféraient une descente au-dessus de la ville. Et par là s'explique l'erreur des historiens, comme Parkman, qui ont cru que Wolfe avait simplement accueilli et mûri le projet de ses officiers. Mais le débarquement que proposaient les brigadiers devait s'effectuer plusieurs lieues en amont, peut-être même au-dessus de la rivière du Cap Rouge[2]. Il est encore

1. « Relever les défauts d'un ouvrage qui a coûté tant de peine semble une tâche ingrate, d'autant qu'il s'agit ici d'insuffisance de style et d'arrangement plutôt que d'inexactitude historique... D'autre part, au point de vue militaire, on ne saurait avoir trop de détails, si ces détails s'enchaînent méthodiquement et ne viennent point servir de prétexte aux développements rhétoriques et pittoresques. Et, somme toute, à ce point de vue, qui est le principal, l'ouvrage ne mérite que des éloges » (le *Times*, *ubi suprà*).

2. « A quatre lieues de la ville », disait l'amiral Holmes (II, 248). — Nous

vrai que, le 2 septembre, Wolfe écrivait au ministre que, tous étant d'accord à ce sujet, il avait acquiescé à leur idée. Mais, trois jours avant le moment décisif, ayant recouvré ses forces et repris son énergie, lui-même opéra une reconnaissance, choisit son point d'attaque et le garda si secret que, le 12 au soir, les brigadiers, mécontents, inquiets, réclamèrent des éclaircissements. Ce fut seulement à huit heures et demie du soir, au dernier instant, qu'il leur répondit par lettre le strict nécessaire, en leur rappelant, d'un ton sec[1], que les inférieurs doivent attendre des ordres et ne pas demander d'explications. Wolfe n'était pas homme à laisser amoindrir sa responsabilité ni son autorité, surtout quand il voyait, comme ici, qu'on ne lui accordait pas de confiance sans limites.

A quoi tient pourtant le sort d'une guerre! Wolfe savait par un déserteur que Guyenne ne camperait pas cette nuit-là sur le plateau d'Abraham; et, par une voie semblable, — les désertions étant fréquentes des deux côtés, — il avait su persuader Vaudreuil qu'il comptait, cette même nuit, attaquer Beauport, ce qui devait retenir le gouverneur en éveil dans une fausse direction jusqu'au dernier moment (t. III, p. 93-94). Si les Français de garde avaient dès l'abord reconnu les premiers assaillants et fait mine de défendre les hauteurs, Wolfe ne se fût pas aventuré davantage (p. 84). Mais cette résistance que les Français offrirent à peine, et d'ailleurs trop tard, faillit venir de l'ennemi même : les Anglais, se heurtant à leur avant-garde écossaise sur le rebord du plateau, furent sur le point de se fusiller avec elle dans l'obscurité. Peu s'en fallut aussi que, dans l'ombre et la confusion, propices aux méprises, Wolfe, en débarquant, ne tombât victime de ses propres troupes; une pièce fut pointée contre lui, et l'officier allait y mettre le feu lorsqu'il reconnut, tout juste à temps, cette formidable erreur.

connaissons maintenant, outre la réponse des brigadiers, le plan qu'ils y avaient joint et qu'a publié récemment un descendant de l'un d'eux, le lieutenant-colonel Townshend, dans un livre dont le titre indique déjà l'intérêt varié. L'auteur de cet ouvrage, auquel on a reproché une certaine partialité fort naturelle pour son aïeul, n'avait encore pu visiter avant de l'écrire les champs de bataille canadiens, — ce qu'il a fait depuis lors, — comme il avait parcouru les terrains de combat où a figuré Townshend en Europe. Mais, sous la réserve des quelques erreurs qui ont pu s'en suivre, l'ouvrage est d'autant plus utile qu'en outre des documents inédits, il est écrit par un militaire qui a pris part à la guerre du Transvaal et qui possède l'expérience de son métier.

1. « Sans se froisser de ce procédé insolite », dit M. Waddington qui a retrouvé aussi cette correspondance dans les Papiers de Newcastle (p. 304). La lettre nous paraît plutôt « roide ». On la lira dans Doughty (II, 246.)

Quant à Montcalm, on a beaucoup discuté les motifs qu'il put avoir de précipiter l'attaque sans attendre l'arrivée de Bougainville. A cela, M. Doughty répond que le vrai terrain sur lequel, d'après lui, s'est livrée la bataille doit montrer les choses sous un jour différent de celui où on les voyait naguère. Montcalm ne s'est pas trouvé, comme on le croyait, en face des Anglais à découvert sur le plateau qui borde le fleuve; il les a rencontrés beaucoup plus haut, sur un terrain accidenté, en position de se retrancher ou de lui couper la retraite dans la vallée du Saint-Charles. A leur gauche, des maisons où ils pouvaient se fortifier; à leur droite, une petite éminence dont ils étaient déjà maîtres, moins élevée que la hauteur de Claire-Fontaine sur laquelle les Français venaient de déboucher en hâte, mais qui se trouvait par là défilée contre les coups de la ville; devant nos troupes, des buissons et des halliers mêlés d'arbres rabougris qui empêchaient toute formation régulière. Les Anglais avaient déjà une pièce en batterie et devaient bientôt en avoir d'autres tirées de la flotte[1]; tandis qu'à Montcalm lui-même Ramezay refusait d'en envoyer plus de trois, — au lieu des vingt-cinq pièces légères qu'il demandait, — sous le prétexte de ne pas dégarnir le front de la place, qui en comptait plus de deux cents, surtout d'artillerie lourde (p. 129). Wolfe, d'ailleurs, avait dissimulé une partie de ses troupes derrière le pli de terrain dont nous venons de parler, où s'élève aujourd'hui la prison. Montcalm pouvait donc se faire illusion sur l'effectif réel des Anglais et craindre que, s'ils obtenaient du renfort, s'ils s'emparaient des hauteurs de Claire-Fontaine, où il se tenait anxieux, la

1. « Montcalm, voyant que nous attendions notre artillerie (que les marins faisaient tous leurs efforts pour nous amener), s'avança et tira le premier » (lettre d'un officier, dans le *Gentleman's Magazine* de déc. 1759, p. 556). — Telle semble bien avoir été la première impression des Anglais pour expliquer la bataille. Et celle des Français aussi la crainte de voir l'ennemi se retrancher; ce qui était, au moins à cet égard, une erreur certaine. Bigot écrivait l'année suivante, le 9 mai 1760 : « M. le ch^er de Lévis me marque toute sa peine de voir que l'établissement des batteries ne peut aller plus vite. Elles ne tireront que demain ou après-demain; il faut aller chercher la terre au loin. Jugez si nous eussions eu le temps de secourir la ville, si on ne l'eût rendue qu'en règle; la difficulté que nous avons pour dresser nos batteries occasionnera de blâmer de plus en plus l'empressement que nous avons eu de la rendre. » Je cite cette lettre inédite et significative parce qu'elle a échappé à l'attention de M. Doughty. — Les Anglais confirment que la reddition de Québec, si elle eut lieu par crainte de leurs retranchements, fut bien précipitée, témoin l'aveu de l'ingénieur Mante : « Le 17, à midi, deux ou trois jours avant qu'une seule de nos batteries fût en état de tirer, nous avons reçu du gouverneur des propositions de capitulation (Waddington, p. 331).

situation ne devînt très grave. Au surplus, tous ses officiers paraissent avoir été d'avis d'attaquer immédiatement; et Montreuil, qui, plus tard, prétendit avoir soutenu l'avis de temporiser, aurait plutôt, dit-on, proposé de marcher en colonne sur l'ennemi, ce que la nature du terrain rendait impraticable. Sept mois plus tard, en avril 1760, les rôles se trouvaient renversés et la même faute commise au même endroit. Les Anglais, sortis en hâte de Québec, au-devant des Français, se pressaient de les attaquer pour ne leur laisser point le temps de se retrancher; et Murray se faisait battre par Lévis comme Montcalm l'avait été par Wolfe.

Il faut ajouter que, dans cette matinée terrible, Vaudreuil n'avait point facilité les mouvements nécessaires pour faire front aux Anglais. Il avait commencé par défendre aux troupes de Beauport de marcher à la suite de Montcalm. Sans doute, l'amiral Saunders menaçait le camp par la présence de son escadre et la vive canonnade qu'il entretenait depuis l'aube; néanmoins, le jusant l'empêchait de tenter un effort sérieux et rendait une descente au-dessous de la ville de plus en plus improbable[1]. Mais, nous l'avons dit ici même, Vaudreuil n'avait jamais cru sérieusement à une attaque du côté du Foulon. C'est lui qui avait donné l'ordre au régiment de Guyenne de se replier sur les lignes de Beauport. On le savait couramment à Québec. Le journal du curé Récher, que vient de publier Mgr Têtu[2], porte à la date du 12 septembre : « Mercredi, ordre donné par M. de Montcalm, et ensuite révoqué par M. de Vaudreuil, disant : « Nous « verrons cela demain », au bataillon de Guyenne d'aller camper au Foulon. » — De sorte que, non seulement Vaudreuil avait fait revenir Guyenne, le 6, et en avait accusé réception à Bougainville qui eût désiré le retenir au Foulon, mais, le 12, quand Montcalm voulait l'y renvoyer, ce fut encore Vaudreuil qui s'y opposa. Le lendemain

1. La flotte anglaise, durant la nuit du 12 au 13 septembre, fit-elle une démonstration devant la côte de Beauport? Le critique « à tête chaude » de la *Revue d'Édimbourg*, « in a *highly critical state of mind* », le nie en renvoyant aux livres de loch des navires. On a fait venir immédiatement une copie de ces livres au Canada : « Nous avons sous les yeux celui du *Stirling*, et il semble bien prouver que la démonstration eut lieu » (Wrong et Langton, *Rev. of Hist. Publ.*, VIII, p. 56). Autant prouve le livre du *Pembroke*, où se trouvait alors le capitaine Cook; M. Doughty en a publié un extrait décisif dans un petit recueil de comptes-rendus sur son livre.

2. *Bulletin* de la *Société des études historiques* de Québec, avril-juin 1903. — Récher est le fameux curé qui, plus tard, à la tête de ses fabriciens, commença la guerre contre l'évêque et fut cause que, pendant sept ans, Mgr Briand ne put officier dans sa cathédrale (1767-1774).

matin, il reçoit avec une indifférence relative l'annonce du débarquement des Anglais, retient inutilement une partie des troupes à Beauport et ne se décide à se porter de sa personne sur le terrain qu'en entendant les décharges de mousqueterie qui engagent et terminent presque aussitôt le combat (p. 170). Les Canadiens intransigeants disputent en vain cette conclusion, qui paraît désormais acceptée de tout le monde. Mgr Têtu, s'inscrivant en faux contre le journal de Récher qu'il publie, se retranche derrière la phrase de Montcalm, le 10 septembre : « M. de Vaudreuil a plus d'inquiétude que moi pour sa droite. » — Oui; mais « la droite » signifie tout le haut fleuve et non pas seulement le Foulon. Aussi la lettre de Vaudreuil du 13 septembre au matin, lettre que l'abbé Casgrain avait si adroitement tronquée et que nous avons imprimée tout entière ici pour la première fois[1], a-t-elle porté coup. « Personne ne croyait à un danger sérieux », dit la *Revue d'Édimbourg*, « et, tandis que Montcalm se précipitait pour écraser l'envahisseur, Vaudreuil s'asseyait à sa table pour écrire une lettre banale (*commonplace*) à Bougainville » (p. 153). — Les Canadiens invoquent encore la lettre de Vaudreuil au ministre, en date du 5 octobre suivant, où le gouverneur ment avec une impudence énergique, à distance, pour dégager sa responsabilité : « Je fis rester l'armée au bivouac la nuit du 12 au 13. Je comptais beaucoup sur le bataillon de Guyenne; je le croyais toujours sur la hauteur de Québec, mais M. de Montcalm l'avait rappelé le même jour, à l'entrée de la nuit, sans m'en prévenir[2]. » Mais, en vérité, c'est se moquer que d'opposer aux pièces immédiates, constatant le flagrant délit et que le coupable croyait probablement détruites, une vague justification secrète, adressée au loin, dans le but d'éviter le juste blâme des fautes commises. — « Enfin, s'écrie Mgr Têtu, le fait brutal est là : Montcalm était le général en chef, et c'est lui qui a perdu la bataille des plaines d'Abraham[3]. » — On ne dit pas qu'il l'ait gagnée, mais seulement qu'il ne l'a point perdue pour avoir négligé, par système, les excellents avis du gouverneur, qui aurait vu « certainement plus clair »

1. *Rev. hist.*, t. LX, janv. 1896, p. 61-62.

2. L'abbé Casgrain a, le premier, cité cette lettre dans l'édition française de son livre, *Montcalm et Lévis*, pour essayer de nous répondre indirectement, et pour appuyer, sans qu'il en diminuât rien, ses accusations contre Bougainville au sujet du bataillon de Guyenne (p. 305). Mais, si Montcalm avait rappelé vraiment ce bataillon au camp de Beauport, ce ne serait donc plus Bougainville qui l'aurait renvoyé ou à qui l'on pourrait faire grief de l'avoir laissé partir ! Se peut-il rien imaginer de plus incohérent ?

3. *Bulletin*, p. 169.

que lui en cette affaire. Nous n'entendons certes pas incriminer à l'excès la mémoire de Vaudreuil. Il a laissé de fort bons souvenirs à la Louisiane; mais, au Canada, il ne fut pas à la hauteur de sa tâche. Encore le lui pardonnerait-on s'il n'avait, par ses calomnies directes, essayé de rejeter sur Montcalm la part trop évidente de responsabilité qui lui revenait dans notre défaite[1].

Pour terminer par Bougainville, dont l'absence fut si regrettable au moment décisif, on reconnaît qu'il avait scrupuleusement rempli ses instructions. Elles lui enjoignaient de se méfier d'une descente en amont, surtout au delà du Cap Rouge; et c'était bien ce que proposait le plan des trois brigadiers anglais. Le soir du 12, il surveillait donc, entre le Cap Rouge et Saint-Augustin, les Anglais campés en face de lui, à Saint-Nicolas. Il les vit s'embarquer sur les navires de l'amiral Holmes, ce qui devait lui présager un prochain mouvement, dirigé plutôt vers le haut du fleuve; et, l'obscurité venue, il lui était impossible de savoir si les troupes demeuraient à bord ou non. La vérité est qu'elles en redescendirent sans bruit. L'amiral avait mouillé ses navires aussi près que possible de la côte sud, et les barges destinées au Foulon, dans lesquelles débarquaient les troupes, restaient mangées par la terre ou masquées derrière les vaisseaux. La nuit était si sombre que les bateaux, emportés par le courant, commencèrent de glisser et de s'éloigner en silence sans que les lignes françaises postées au nord pussent les apercevoir. Les étoiles brillaient, mais il n'y avait point de lune; et la forte brise du sud-ouest empêchait le bruit de la manœuvre d'arriver aux oreilles des vedettes de Bougainville (p. 96). Ce sont là, dit M. Doughty, des incidents admirablement combinés,

1. Vaudreuil est maintenant accablé par tous les historiens, et non sans justice largement apparente; mais peut-être eût-il pu nous présenter aussi sa défense s'il n'avait été victime d'une inconcevable maladresse de la part de ses héritiers, qui jetèrent au feu son Journal en 1870 pour empêcher les Prussiens de s'en emparer! Comme si une famille aristocratique n'avait pas, en quelque recoin de la France, des parents ou des amis auxquels on eût pu confier ce précieux souvenir! C'est une leçon grave pour les détenteurs de papiers historiques, qui les détruisent ou les laissent détruire, sans songer que tout document a sa contre-partie, qu'elle peut reparaître d'un moment à l'autre et que peut-être on se prive de la seule arme possible pour en arrêter l'effet. — Le présent marquis de Townshend, qu'il ne faut pas confondre avec son cousin le lieutenant-colonel Townshend, a fait ainsi fermer les portes de son chartrier pour en défendre l'accès aux copistes de M. Doughty, malgré les recommandations qu'ils apportaient. Qu'un accident détruise les archives de Raynham Hall, et la mémoire de Townshend, qui se fit beaucoup d'ennemis au XVIIIe siècle, risquera d'en souffrir d'une irrémédiable façon.

mais que, du côté français, personne ne pouvait prévoir. Les navires une fois déchargés, Bougainville continua de suivre leurs mouvements. « Cet imbécile » (*this stupid man*), dit un officier anglais, — ignorant que « l'imbécile » obéissait ponctuellement aux ordres de ses chefs, — « se laissa entraîner si loin que ses services furent inutiles au moment de l'action[1]. » Vers neuf heures, la nouvelle du débarquement lui parvint; et telle fut sa diligence qu'il déboucha sur le terrain, d'après le rapport officiel de Townshend, au moment où celui-ci venait de rétablir l'ordre parmi ses troupes, à la fin de la courte escarmouche qui décidait du sort du Canada[2].

Nous arrêterons ici cette analyse d'un ouvrage que les historiens ne pourront négliger de consulter, et qu'il serait même impossible de passer sous silence, dans une bibliographie sommaire du sujet. L'auteur y a joint des cartes, plans et planches, dont la reproduction est d'autant plus méritoire qu'elle se heurtait à d'assez grosses difficul-

1. M. Doughty affirme que Bougainville remonta jusqu'à la Pointe-aux-Trembles, entraîné sans doute par les mouvements trompeurs des vaisseaux déchargés. La *Revue d'Édimbourg*, au contraire, d'après les livres de loch conservés à l'Amirauté britannique, soutient qu'il n'y eut aucun mouvement de navire en amont. Néanmoins, M. Doughty, s'appuyant sur d'autres documents, dont quelques-uns reçus depuis l'impression de l'ouvrage, persiste à croire que Bougainville au moins revenait de la Pointe-aux-Trembles, lorsqu'il apprit la descente de Wolfe au Foulon. (Voir, dans le recueil des comptes-rendus, p. 10, la déposition d'un autre officier anglais.) Ses instructions, en tout cas, lui permettaient et même lui recommandaient d'être toujours plus haut que l'escadre ennemie. — Le colonel Townshend a bien voulu nous faire une remarque dictée par l'expérience et dont nos souvenirs personnels de 1870 nous rappellent trop la justesse. Les fausses nouvelles se répandent si facilement en temps de guerre, — et Wolfe excellait à les faire courir, exaspérant ses officiers par ses changements d'ordres jusque quatre et cinq fois par jour, — des bruits de débarquement anglais avaient dû si souvent parvenir, durant le siège, aux oreilles de nos officiers, qu'ils devaient se montrer un peu sceptiques à la première annonce du succès de Wolfe, si elle ne venait de source officielle.

2. Townshend prit le commandement de l'armée aussitôt la mort de Wolfe, qui eut lieu dès le début de l'action (*Engl. Hist. Rev.*, 1897, p. 762-763). Son rapport est reproduit in extenso dans le *Rapport sur les Archives Canadiennes* de 1898, p. 6. Ce récit officiel du général anglais, qui était mieux placé que les Français se repliant en désordre sur Québec, pour savoir ce qui se passait à l'arrière de son armée, semble décisif. M. Waddington, tout en reprochant à Bougainville une certaine perte de temps, admet qu'il parut sur le terrain dès la fin de l'action; il mentionne néanmoins, comme pour mémoire, l'opinion de Montreuil, préférée naturellement par l'abbé Casgrain, que Bougainville arriva beaucoup plus tard; mais Montreuil n'était guère en situation d'être exactement fixé sur ce détail.

tés, la poste brisant, comme de parti pris, les clichés envoyés d'Europe. Il est telle de ces cartes, avec son papillon à la mode d'il y a cent ans, qui permet d'apprécier la belle cartographie anglaise de la fin du XVIIIe siècle.

La légende s'acharnant sur Montcalm, même bienveillante elle ne laissait pas de lui causer du tort. Depuis une quarantaine d'années, tous les historiens lui prêtaient à son lit de mort une lettre au général anglais, quelque peu ridicule, emphatique, « sensible » à la façon du XVIIIe siècle, telle qu'eût pu l'écrire Diderot général d'armées : « L'humanité des Anglais me tranquillise sur le sort des prisonniers français et sur celui des Canadiens. Ayez pour ceux-ci les sentiments qu'ils m'avaient inspirés, qu'ils ne s'aperçoivent pas d'avoir changé de maître. Je fus leur père, soyez leur protecteur. » Mais M. Doughty ne se tint point pour satisfait avant d'avoir retrouvé l'original. Voici cette lettre dernière dans sa calme simplicité, d'après le *fac-simile* que nous avons sous les yeux[1], lettre écrite de la main fidèle de Marcel et signée d'une main ferme par le mourant :

Monsieur,

Obligé de céder Québec à vos armes, j'ai l'honneur de demander à Votre Excellence ses bontés pour nos malades et blessés et de lui demander l'exécution du traité d'échange qui a été convenu entre Sa Majesté Très Chrétienne et Sa Majesté Britannique. Je la prie d'être persuadée de la haute estime et de la respectueuse considération avec laquelle j'ay l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MONTCALM.

Cette lettre, qui reconnaissait comme d'avance nécessaire la reddition de la ville, a-t-elle influé sur la capitulation? M. Doughty suppose qu'elle n'y fut pas tout à fait étrangère. Mais nous devons dire qu'il estime devoir diminuer beaucoup la responsabilité de Ramezay, tout en augmentant encore ici la charge de Vaudreuil. C'est une question qu'il appartient aux militaires de trancher, de même que de prononcer sur le rôle de Montcalm pendant la bataille d'Abraham.

M. Doughty avait d'abord l'intention de résumer son travail pour le grand public. Ses fonctions nouvelles ont dû l'empêcher de donner suite à ce projet et d'utiliser ainsi les documents dont il a eu communication ou dont il a connu l'existence trop tard pour les employer dans le présent ouvrage, par exemple les

1. Nous en devons la communication à l'obligeance de M. Doughty.

papiers de Murray, que conserve la famille de ce général, ceux qui se trouvent à Cheltenham, et les lettres calomnieuses de Vaudreuil au ministre, dont, par suite de malentendus, il n'avait encore pu obtenir le texte complet tiré de nos archives lorsqu'il a mis son livre sous presse. Mais, si d'autres découvertes sont possibles, son activité mérite qu'il en ait l'honneur[1], car, si « le temps des partialités », comme disait Voltaire, doit se clore en ce chapitre de l'histoire canadienne, il aura contribué mieux que personne, en réunissant avec une sage équanimité tous les éléments disponibles, à réconcilier les esprits de bon vouloir[2].

La tâche que se proposait M. Doughty et qu'il n'a pu terminer jusqu'ici, de mettre son livre à la portée du grand public, est, en attendant, remplie d'une façon plus succincte, mais très attachante, par son ami le Major Wood, président de la Société historique et littéraire de Québec. Le Major Wood s'est placé à un point de vue fort original et neuf. Il regarde la Guerre du Canada comme une Guerre maritime, ainsi que doit l'être en principe toute guerre coloniale, dussent les incidents de la lutte se dérouler en plein continent. On

1. Aux Canadiens qui prétendent que plusieurs documents publiés par M. Doughty étaient connus, utilisés ou même imprimés depuis longtemps, M. Dionne a répondu par un mémoire qui montre combien les textes en ce cas, mis auparavant à la disposition du public, étaient fautifs ou tronqués (*The Siege of Quebec and the Battle of the Plains of Abraham, A Reply to the Editor of* OLD AND NEW. Québec, Dussault et Proulx, 1903).

2. Les petites erreurs et fautes d'impression dans les noms propres sont assez nombreuses. Le jeune écervelé qui nous fit perdre la bataille de Dettingen était un *Gramont* et non un *Grammont* (I, 10). En général, les auteurs de ce livre conservent ou suppriment la particule nobiliaire sans se conformer à l'usage français; et, comme tous les Anglais, ils ne comprennent pas notre emploi de l'article dans les noms de personnes ou de pays, exemple : *Rochelle* pour *La Rochelle* (I, 80). — Relevons encore : I, 80, *Chattelaillon* pour *Chatelaillon;* 121, *Duncourt* pour *Drucour;* II, 27, *la Roche-Beaucour* pour *la Rochebeaucour;* 43, *Corpon* pour *Corpron;* 71, pourquoi cette habitude singulière des Anglais de dire toujours ironiquement « la belle France » pour la France, de même que certains libéraux disent toujours « les bons Pères » en parlant des jésuites? Ce sont des expressions inconnues de ceux auxquels on les attribue. — Et aussi, p. 127, *sieur Courval* pour *le sieur Courval;* III, 2-3, *Letandeur* pour *L'Étenduère; l'Tonnant* et *l'Intrépid* pour *le Tonnant* et *l'Intrépide;* 41-42, *de Jonquière* pour *La Jonquière;* 44, *trival* pour *trivial;* 67, *Yeverdun* pour *Yverdun;* 177, *Ancienne Lorette* pour *Vieille Lorette;* 258, *M. Lusignan* pour *M. de Lusignan;* 272, *Parfourne* pour *Parfouru;* 274, *Bellecour* pour *Belcour*. — L'appréciation donnée sur Bellecombe qui, plus tard, eut à combattre dans l'Inde son vieil adversaire du Canada, le colonel Munro, nous semble très injuste.

sait que nos officiers furent très surpris au Canada de voir toutes choses s'y traiter comme à bord d'un navire ; et, de nos jours encore, le langage canadien conserve, jusque dans le terre à terre de la vie courante, — si nous osons le dire, — une saveur nautique dont le Major Wood nous offre de piquants exemples[1]. Ce point de vue ne contredit pas celui, que nous avons dit en commençant, de la *Revue d'Édimbourg*. Le résultat de la Guerre du Canada, simple épisode de la Seconde Guerre de Cent Ans, comme l'appelle le professeur Seeley, dépendait surtout de considérations maritimes. Le but du gouvernement anglais, de nous expulser de l'Amérique du Nord, s'atteignait aussi bien en utilisant sa prépondérance maritime pour attaquer les côtes de France et jeter des troupes en Allemagne. Si, durant les heures critiques de 1905, la guerre eût éclaté entre la France et l'Allemagne actuelle, avide de débouchés coloniaux, pour la question du Maroc, le fait que la lutte se serait surtout poursuivie sur notre frontière d'Alsace-Lorraine n'aurait pu donner le change sur les intentions des Allemands, qui sont moins de nous retrancher une nouvelle province que de nous confisquer nos colonies et d'enlever en même temps à l'Angleterre, grande rivale maritime, notre alliance éventuelle.

Il importe de bien saisir, ajoute le Major Wood, que la situation de l'Angleterre lui assurait ici la supériorité. Contrainte de vivre de la mer, par la mer, et d'y porter toute sa défense, au point que, si la Manche se desséchait subitement aujourd'hui, l'Angleterre serait obligée dès demain de recourir à la conscription, — sa marine militaire protégeait indéfiniment sa marine marchande, et sa marine marchande recrutait indéfiniment sa marine militaire. Au début d'une campagne, la France, mettant toutes ses ressources en œuvre, obtenait d'abord l'avantage ; mais elle ne pouvait renouveler son personnel, parer au déficit d'hommes qui ne tardait guère à se produire. Et, comme le service de la marine anglaise, militaire ou marchande, ne péchait point par la douceur des mœurs, les marins qui survivaient à ce régime presque infernal représentaient par sélection un choix de sujets absolument hors ligne, comme résistance physique et connaissance du métier[2]. Rien de saisissant à cet égard comme l'étonnante montée du Saint-Laurent par l'escadre anglaise amenant Wolfe et ses troupes, en 1759. Jervis, le futur Lord Saint-Vincent, et le capitaine Cook tenaient la tête, précédés d'une ligne d'embarcations en vedette pour opérer des sondages. Les habitants, accourus au signal des bûchers allumés

1. P. 25-26.
2. P. 96 et suiv.

sur les promontoires, assistaient stupéfaits à la manœuvre de ces vaisseaux inconnus, qui, malgré les courants capricieux et l'absence de pilotes, évitaient les bas-fonds et successivement viraient de bord avec une magnifique aisance en des passages étroitement resserrés, comme s'ils manœuvraient au large. Devant le Bic, le vaisseau de tête hissa les couleurs françaises, aux acclamations des Canadiens, qui attendaient sur le rivage; mais, quand le pavillon de France fut amené pour être remplacé par celui d'Angleterre, un prêtre qui suivait la scène d'un regard anxieux tomba mort de saisissement, comme devait tomber raide mort, cinquante ans plus tard, en 1809, devant le portail de la cathédrale, à Saragosse, un pauvre curé de campagne, accouru tout incrédule en apprenant la prise de la ville, et qui voyait maintenant les Français camper aux pieds de la Très Sainte Vierge del Pilar. — « C'est la formidable puissance maritime de l'Angleterre qui a transformé d'un seul coup toute la Guerre d'Amérique, qui, d'une suite incessante d'incidents de frontières, a fait la partie intégrante d'une lutte séculaire et mondiale... La marine anglaise avait uni les Sept Mers en une trame colossale, où se jouaient sans arrêt, à la façon de navettes, des myriades de navires marchands, circulant en tous sens et fabriquant le tissu de ce commerce universel qui gouverne les marchés du globe... C'est ainsi que l'Angleterre eut pour frontières les rivages de ses ennemis. » Et, tandis que Montcalm attendait le coup final, isolé dans la Nouvelle-France comme au bout d'un immense et triste désert, « la victoire décisive de Hawke dans la Baie de Quiberon donnait à l'Angleterre son titre incommutable à la souveraineté du Canada, de par la suprématie des mers qui lui appartient[1]. »

Mais Quiberon est un lieu fatidique; on oublie trop qu'avant de devenir le tombeau des espérances royalistes, il devait voir la France saluer au nom de l'Europe, pour la première fois, le pavillon des Insurgents américains et la naissance d'un nouvel État qui ne laissera sans doute plus indéfiniment aux Anglais l'Empire des Océans : *Ceci vengera cela,* eût dit Victor Hugo[2].

1. P. 309-310. — Notons en passant que l'important ouvrage de M. Lacour-Gayet sur *la Marine militaire sous Louis XV* ne contient pas le récit de tous les engagements survenus entre navires anglais et français. Ainsi, nous n'y avons pas trouvé l'histoire du *Diadème,* commandé par M. de Breugnon et attaqué par les Anglais en mai 1760, au moment où il conduisait le futur contrôleur général de Clugny, comme gouverneur à Saint-Domingue.

2. Le Canada, toutefois, ne fut conservé par l'Angleterre qu'en raison de l'insistance de Franklin, à qui nous ne sommes vraiment pas assez reconnais-

Nous ne terminerons pas sans une dernière remarque de l'auteur, qui justifie le prestige de la Guerre du Canada aux yeux du public, à part les conséquences politiques dont elle fut l'origine. « Si l'on songe qu'une division d'infanterie compte aujourd'hui plus d'hommes qu'on n'en vit des deux côtés durant la bataille ; et un corps d'armée plus de troupes qu'il n'y en eut d'engagées sur terre et sur mer pendant tout le siège, on peut se demander si l'on trouverait en d'autres rencontres autant d'hommes remarquables réunis en un personnel aussi restreint. Saunders dirigea plus tard l'amirauté avec tact et mérite pendant des années. Lévis et Townshend, chargés d'honneurs en leur pays, moururent avec le grade bien gagné de maréchal. Durrell et Holmes comptent parmi les meilleurs amiraux anglais de la grande époque. Jervis fut à la tête de la marine pendant la crise des guerres napoléoniennes. Bougainville et Cook se partagèrent la découverte du monde en ce temps où s'éveillaient toutes les curiosités[1]. Monckton devint un gouverneur marquant de New-York et gagna pour son compte une bataille aux Antilles. Murray fut le premier et le meilleur des gouverneurs de la nouvelle conquête. Et Carleton demeure célèbre, à la fois pour avoir sauvé Québec avec la colonie, en 1775, et gouverné le premier le Canada à titre de gouverneur général. » Si l'on ajoute que les quatre généraux anglais durent, en moins d'une demi-heure, se passer le commandement à tour de rôle pendant cette courte bataille et le quitter pour cause de blessure ; tandis que, du côté français, sans parler du général, les trois brigadiers et le plus ancien colonel mouraient en essayant de maintenir leurs troupes, on conviendra que Wolfe et Montcalm eurent un entourage digne d'eux et que cette poignée de héros mérite bien de garder à travers les âges une petite place dans les souvenirs de la postérité[2].

René DE KERALLAIN.

sants des mauvais tours qu'il nous a joués. Mais, presque jusqu'à nos jours, beaucoup d'hommes politiques continuèrent de s'en soucier médiocrement. — « J'espère, » disait Robert Lowe abordant au club Lord Dufferin, en 1872, au moment où celui-ci venait d'accepter le gouvernement de la colonie, « que vous allez travailler à nous débarrasser du Dominion. » — « Je lui répondis, » ajoute Lord Dufferin, « que je ne tenais certes pas à figurer dans l'histoire comme le gouverneur général qui aurait perdu le Canada. » (Sir A. Lyall, *Life of the marquis of Dufferin and Ava*. Londres, Murray, 1905.)

1. On se rappelle que, par une étrange coïncidence, au nombre des vaisseaux anglais devant Québec, se trouvait le *Centurion* qui venait de faire le tour du monde avec Anson.

2. A corriger, p. 137, *Du Chafferult* pour *Du Chaffault ;* p. 155, *Dubrel*, ne

faut-il pas lire tout simplement *Duprat?* p. 180, *Dubois de la Meullère*, M. Doughty écrit *de la Muletière* et M. Waddington *de Milletière;* p. 190, *reproduiront* pour *ne produiront;* p. 271, *Rochebeaucour* pour *La Rochebeaucour*. — Une seconde édition de l'ouvrage a dû paraître; mais nous ne la connaissons pas. — Dans le volume de M. Waddington, nous relevons, p. 284, *Haldemond* pour *Haldimand;* p. 324, *Bellecour* pour *Belcour* (M. de Belcour eut par la suite une carrière très curieuse et très accidentée, ayant fait partie de la première expédition de Bougainville aux îles Malouines; puis ayant été fait prisonnier par les Russes et expédié en Sibérie pour s'être mis au service de la Confédération de Bar, captivité dont il a publié, en 1776, un intéressant récit, où son étrange prénom de Thisbé se trouve défiguré par les éditeurs en Thesby, ce qui induit en erreur les bibliographes); p. 330, *Daubespy* pour *d'Aubrespy*.

LA MORT ET LES FUNÉRAILLES DU DUC D'ORLÉANS

D'APRÈS UN RÉCIT DU COMTE D'APPONYI DU 8 AOÛT 1842.

Les lecteurs de la *Revue historique* liront avec intérêt le document que nous avons trouvé, au courant de recherches faites en vue de notre *Histoire de l'Europe*, dans les archives d'État de Vienne[1]. Le comte Antoine d'Apponyi, ambassadeur d'Autriche à Paris, avait envoyé immédiatement après l'événement tragique du 13 juillet 1842 un rapport au prince de Metternich, qui en était profondément ému (cf. *Mémoires du prince de Metternich,* vol. VI, p. 616 et suiv.). Mais, quelques semaines plus tard, le comte Apponyi ajouta à ses rapports une lettre privée qui contient quelques détails curieux et touchants. Le comte Apponyi passe sous silence le nom de la personne à laquelle il doit son information. Mais il faut présumer que c'était Guizot. On est tenté de s'étonner que Guizot fît de telles confidences à un ambassadeur étranger, qui, visiblement, n'avait de sympathie ni pour la France ni pour la famille royale.

Alfred STERN.

Paris, ce 8 août 1842.

Mon Prince,

Les détails suivants m'ont été communiqués *sous le sceau du secret;* ils retracent d'une manière bien touchante l'image des ineffables douleurs de la Reine, et ils dépeignent en même temps le caractère admirable de cette infortunée Princesse et la disposition d'esprit où Elle se trouve sous l'impression de son récent malheur. Votre Altesse les apprendra sans doute avec tout l'intérêt qu'ils sont dignes d'inspirer; j'ose La supplier de ne vouloir en faire aucun usage; c'est un engagement que j'ai pris moi-même, et ce n'est que vis-à-vis d'Elle que je me puis permettre d'y manquer!

Les ministres avoient demandé au Roi la translation du corps de Monseigneur le Duc d'Orléans de la chapelle de Neuilly à l'église

1. On sait que les archives d'État de Vienne sont, depuis l'année dernière, ouvertes aux travailleurs jusqu'à la fin de 1847. Il est bien à désirer que les archives diplomatiques de France, qui ont donné, il y a trente ans, l'exemple du libéralisme aux autres archives européennes, reculent jusqu'à 1847, comme l'Autriche, la limite de la période ouverte aux recherches historiques, limite qui, depuis vingt ans, reste fixée à 1830. [NOTE DE LA RÉDACTION.]

Métropolitaine de Notre-Dame. Le Roi a répondu à Monsieur Guizot qu'Il approuvoit ce projet et y adhéroit, mais qu'il n'en étoit pas ainsi de la Reine, qui ne vouloit pas en entendre parler, et qui étoit fermement résolue de s'y opposer de toute manière. — « Je tâcherai néan« moins », ajouta le Roi, « de vaincre la résistance de la Reine, mais « je doute fort que j'y réussirai, et vous verrez que tous mes efforts « pour y parvenir seront employés en vain. »

Peu de temps après, Monsieur Guizot apprit du Roi que la Reine étoit inébranlable dans sa résolution et qu'il désespéroit de l'y faire renoncer.

Là-dessus, Monsieur Guizot et ses collègues demandèrent à être introduits auprès de la Reine. Le Roi les y accompagna lui-même. La Reine les reçut avec un air de dignité, de froideur et de hauteur même. Elle se plaça debout au milieu d'eux et leur dit :

« Je sais, Messieurs, ce que vous me voulez; cela est impossible, je « n'y consentirai jamais! Mon pauvre enfant m'appartient, il est sorti « de mes entrailles, personne ne me le prendra : *ici,* il est à sa place « sous le toit paternel, à *Dreux,* il reposera au milieu de sa famille. »

« Sa place, Madame, seroit à Saint-Denis, » interrompit Monsieur Guizot.

« Comment, à Saint-Denis? » s'écria la Reine, « là où les tombes « royales ont été profanées et dévastées! Au moins le pleure-t-on *sin« cèrement* ici, » continua la Reine, « il le sera de même à *Dreux;* tout « le reste est *perfidie* et *comédie;* je connois cette nation françoise, j'y « ai vu naître et mourir, je sais que tout n'y est que comédie et dissi« mulation! Croyez-vous que ces hommages de larmes et de gémisse« ments puissent me toucher? Comment, mon pauvre enfant sera donné « en spectacle à Notre-Dame pour satisfaire la curiosité du public? « Jamais je ne le souffrirai, qu'on nous le laisse ici, qu'il soit pleuré « au moins avec des larmes sincères! »

Et tout cela fut dit avec véhémence, avec un accent d'indignation et de profonde douleur en même temps.

Monsieur Guizot demeura stupéfait de ce qu'il venoit d'entendre; il n'avoit pas connu encore à la Reine cette vivacité toute italienne, cette énergie, cette fermeté mâle et inflexible!

Il répliqua avec calme et respect :

« Je demande la permission à Votre Majesté de lui répondre. La « Reine a tort, Elle a mille fois tort. Le Duc d'Orléans ne lui appar« tient pas seul, il n'est pas son enfant à elle seule; il appartient aussi « à la France, il est aussi l'enfant de la France, sur laquelle il devoit « régner un jour! Il ne s'agit ici ni de perfidie ni de comédie, il s'agit de « rendre au Prince royal mort les honneurs dus à son rang et à sa « haute destinée! »

C'est dans ce sens que Monsieur Guizot continua à s'expliquer envers la reine et à lui démontrer la justesse, la haute convenance surtout de la demande du ministère. Il le fit avec ce langage de conviction et avec

cette éloquence entraînante qui lui sont propres et qui finirent par subjuguer l'esprit de la reine et par fléchir sa résistance. Elle baissa les yeux et dit avec douceur : « Je me rends! »

En parlant des dispositions de la cérémonie, la Reine exigea que les quatre princes accompagnassent *à pied* la dépouille mortelle de leur infortuné frère. On lui fit observer que la marche étoit trop longue et trop fatigante; elle se refusa toutefois à admettre de pareils motifs, mais, lorsqu'on lui parla à la possibilité d'un attentat dirigé contre ses fils, Elle se tourna vers le préfet de police, présent à cette audience, et lui demanda : « Pouvez-vous, Monsieur, répondre de ce qu'il n'y aura « pas de danger? »

« Madame », fut la réponse de M. Delessert, « il y a à Paris 1,500 « ou 2,000 individus qui sont capables de tout! » Et là-dessus la pauvre Reine consentit sur-le-champ à ce que ses fils suivissent en voiture le convoi de Monsieur le Duc d'Orléans.

Monsieur Guizot parle de cette victoire qu'il a remportée sur la Reine comme d'une de celles dont il croit avoir le plus à se glorifier; il dit en même temps que son admiration pour cette vertueuse et sublime princesse n'a pu que s'accroître depuis cette douloureuse entrevue dont le souvenir ne s'effacera jamais de sa mémoire.

Dans la matinée de la catastrophe du 13 juillet, le Prince royal avoit donné aux Tuileries un déjeuner d'adieu à ses aides de camp et officiers de service. On y avoit tant bu que tous ces Messieurs, pris de vin, étoient hors d'état d'accompagner l'infortuné Prince à Neuilly. S'il avoit eu quelqu'un près de lui, nul doute que le malheur dont il a été victime ne seroit pas arrivé.

Peut-être étoit-il lui-même échauffé et excité par le vin; rien n'étoit dès lors plus facile que, debout dans sa calèche pour parler au postillon, un cahot, même léger, l'ait fait chanceler, et qu'après avoir perdu l'équilibre, il ait été lancé hors de la voiture[1].

Agréez, mon Prince, l'hommage de mon profond respect.

A. Apponÿ.

1. Supposition erronée. Le prince *sauta* sur la route.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Directeur,

L'explication que M. Richard a proposée, dans le dernier numéro de la *Revue historique* (p. 78), pour le vers 9508 du poème de Guillaume le Maréchal est ingénieuse, mais elle n'a aucune vraisemblance. L'auteur, parlant de la reine Aliénor, dit : *Qui out le nom d'ali e d'or*. M. Richard, qui n'a jamais vu le ms. unique de cet ouvrage, suppose qu'il y a dans le texte non pas *ali e*, mais *alié* en un mot, et il imagine que la séparation en deux mots est de mon fait. C'est inexact : le ms. porte bien *ali e* en deux mots. A vrai dire, la différence n'est pas grande, et j'accepterais volontiers la correction de M. Richard si elle ne présentait plusieurs difficultés. Mon contradicteur, allant plus loin dans la voie des corrections, propose de lire *aliet*, qu'il explique par « aigle », se fondant sur ce qu'en latin *alietus* (ou plutôt *haliæetus*) désigne le grand aigle de mer. Il ajoute : « Il ne me semble pas contestable que le surnom donné à Aliénor par ses contemporains ait été celui de grand aigle d'or, d'*aliet d'or*. » Sur quoi je remarque : 1° qu'il n'est pas suffisamment établi que tel ait été le surnom de la reine, le texte de Richard le Poitevin où Aliénor est qualifiée d'*Aquila bispartita* ou d'*Aquila rupti fœderis* (cité par M. Richard, *Hist. des comtes de Poitiers*, II, 168, cf. 257) n'étant pas une preuve suffisante; 2° qu'*aquila* n'est pas *haliæetus;* 3° qu'*haliæetus* n'a pas été entendu, pendant le moyen âge, au sens d'aigle de mer que les dictionnaires lui attribuent, ce qui peut se prouver par divers exemples. J'en citerai deux. Dans la Bible latine, *haliæetus* paraît deux fois :

LEVIT. XI, 13 : Hæc sunt quæ de avibus comedere non debetis ... aquilam et gryphem et haliæetum.

DEUT. XIV, 12 : Immundas [aves] ne comedatis, aquilam scilicet et gryphem et haliæetum.

Or, dans les deux cas, l'ancienne version de la Bible, celle que Samuel Berger appelle la « Bible du XIIIe siècle », traduit *haliæetum* par « mouschet », notre émouchet.

Dans le traité *De proprietatibus rerum* de Bernard l'Anglais, on lit : « ... et secundum hoc videtur quod *alietus* idem sit quod nisus parvus, qui gallice dicitur *muschet* (XII, III). » Je me garderais bien de reprocher à M. Richard de n'avoir pas connu le sens d'*haliæetus* au moyen âge, mais je ne puis m'empêcher de lui faire remarquer qu'il l'aurait trouvé, ou à peu près, dans l'un des exemples rapportés par Du Cange (ou plutôt par les Bénédictins), au mot ALIETUS, à l'article précisément

qu'il cite dans sa lettre à la *Revue historique*. Dans cet exemple, le mot en question est expliqué par « *emerillon* vel *épervier* ».

Le sens du jeu de mots imaginé ou adopté par l'auteur de *Guillaume le Maréchal* reste donc obscur, car il va sans dire que je ne tiens aucunement à l'interprétation que j'ai présentée à titre de conjecture. J'ajoute, en terminant, que ce jeu de mots n'est pas le seul auquel on ait eu recours pour expliquer le nom d'Aliénor. A la fin du XIIIe siècle, Gautier de Bibbysworth, dans son traité en vers pour l'enseignement du français, proposait de voir dans les deux premières syllabes le mot *alie*, nom ancien du fruit de l'alisier.

Quant à l'autre point indiqué par M. Richard, la naissance d'un enfant de Henri II, né avant le couronnement de ce roi, et mort à trois ans, j'admets bien volontiers mon erreur, et je remercie M. Richard de me l'avoir signalée. Il y en a bien d'autres! Je m'efforcerai de les corriger dans une nouvelle édition.

Paul MEYER.

CARNOT APRÈS LA RÉVOLUTION.

M. le capitaine Sadi Carnot nous a adressé, à propos de l'article de M. Welvert sur *Carnot*, paru dans la *Revue historique* de novembre 1905, l'intéressante lettre qu'on va lire et que nous sommes heureux d'insérer :

Monsieur le Directeur,

La *Revue historique* ne se refusera certainement pas à enregistrer une courte addition au récent article de M. Eugène Welvert sur *Carnot*, car cet intéressant travail appelle des rectifications attendues par ses lecteurs.

Sur les motifs de la démission de Carnot, ministre de la Guerre en 1800, l'auteur a présenté un choix d'hypothèses personnelles[1]; Montholon en avait suggéré d'autres[2]; enfin les « *Mémoires sur Carnot*, par son fils », ont peut-être indiqué les plus vraisemblables : exclusivisme insupportable de Bonaparte, pillages des protégés de Joséphine, difficultés d'administration créées par des envieux, enfin impossibilité pour un vrai républicain d'accepter les conséquences de la Constitution de l'an IX. Quels que fussent les réels griefs du ministre de la Guerre, on comprendra qu'il n'ait pas cru devoir les publier, et aussi que sa retraite, — qui fut toute volontaire, puisqu'il donna deux fois sa démission, — ne peut avoir eu le caractère humiliant que lui attribue M. Welvert.

Voici, d'ailleurs, ce que le général Clarke en pensait le 20 plu-

1. Je ne leur suppose pas de bases historiques, la forme insinuante ou dubitative étant employée jusqu'à sept fois dans la même page.
2. T. III, p. 124-125.

viôse an IX : « Je ne vous écris pas, mon cher bienfaiteur, parce que « c'est vous faire perdre du temps et que je n'ignore pas que vous pou- « vez mieux l'employer qu'à lire des lettres qui n'auraient d'autre but « que de vous assurer de ma constante reconnaissance et de ma vive « amitié. D'ailleurs, mes sentiments vous sont connus et la fortune « propice ou adverse ne peut les changer... Je crois inutile de vous « entretenir de votre position actuelle. Elle n'est pas telle que je la « voudrais, mais vos désirs sont si modérés que je vous crois plus heu- « reux que vous ne l'avez été lorsque vous étiez membre du gouverne- « ment. Ce n'est pas sans peine toutefois que j'ai appris les circons- « tances de votre sortie du ministère. Mais ce qui est fait est fait; le « présent et l'avenir peuvent seuls nous appartenir, il ne nous reste du « passé que le souvenir. J'ai vu avec plaisir que Bonaparte conservait « de vous l'idée qu'il devait en avoir sur ce qui a trait au ministère de « la Guerre, c'est-à-dire qu'il fait l'éloge de votre travail, de la suite et « de la méthode que vous avez mises en tout et de la pureté avec « laquelle vous avez géré une place qui a été l'écueil de bien des cons- « ciences, etc. Il en parle comme j'en parlerais moi-même, et s'il y a « un *mais* à la suite de cet éloge, votre frère, qui a trouvé, je ne sais « comment, le moyen d'en être instruit, sait que, malgré les apparences, « il ne doit pas tomber sur vous, et je le sais aussi...[1]. »

D'après M. Welvert, cette *injure* ne suffit pas au Premier Consul, qui « renvoie Carnot à l'armée comme simple chef de bataillon du génie, son dernier grade ». Or, le dernier *grade* de Carnot était alors celui de général de division[2] qu'il garda après avoir démissionné de l'*emploi* d'inspecteur général aux revues. Et si dans sa retraite il lui préféra le titre de citoyen, du moins ne put-il empêcher, — leurs lettres en font foi, — les militaires de continuer à l'appeler général. Cette rétrogradation est donc une simple légende[3].

Les conditions dans lesquelles l'Empereur rendit à Carnot un service pécuniaire en ordonnant le rappel des arrérages de sa pension ont déjà fait l'objet des recherches de M. Frédéric Masson[4], recherches

1. Lettre autographe. Papiers de Carnot, à La Rochepot (Côte-d'Or).

2. Décret du 9 pluviôse an VIII : les inspecteurs généraux aux revues ont le *grade* et le traitement de généraux de division (plus 12,000 francs d'indemnité annuelle). — Décret du 12 germinal an VIII : Carnot, inspecteur général aux revues, est nommé ministre de la Guerre. — Il donna le même jour sa démission de son *emploi*, démission qui ne fut enregistrée que le 10 décembre suivant. La citation de la duchesse d'Abrantès peut donc être exacte; et la lettre de Clarke du 2 juillet 1809 avait trait à une réintégration dans les cadres, c'est-à-dire à un emploi, et non à la collation d'un grade déjà possédé. Carnot était encore exactement dans la même situation militaire en 1814, lorsqu'il reçut l'*emploi* de général de division gouverneur d'Anvers.

3. Cette légende a déjà été réfutée plusieurs fois, en particulier par M. Hennet, sous-chef aux archives de la Guerre, dans une publication sur Carnot (1887).

4. *Napoléon et Carnot, 1809*, par Frédéric Masson (*Carnet de la Sabretache*, 1895).

intéressantes et néanmoins incomplètes, comme celles de M. Welvert. Puisque l'on trouve quelque intérêt dans ce minime détail de la biographie de Carnot, voici un nouveau témoignage qui laisserait penser que des amis dévoués, tels que Clarke et Maret, ont pu prendre l'initiative de démarches sans y avoir été formellement invités par l'intéressé. C'est une lettre intime de Carnot lui-même à son cousin M. Tiffet de Saint-Romain, du 7 novembre 1809 : « J'ai dû être surtout sensible à « la manière qu'a employée l'Empereur autant qu'au bienfait même, « car il a été à peine informé de ma situation que, sans que je lui « demandasse rien, sans que je fisse aucune démarche, il a, de son « propre mouvement, offert place, argent, pension; j'ai choisi cette « dernière, et l'Empereur l'a portée de lui-même à 10,000 francs, avec « effet rétroactif depuis la sortie de mon ministère. J'ai eu, de plus, la « satisfaction de voir tout ce qu'il y a de gens honnêtes donner son « assentiment et prendre un véritable intérêt à cet acte de générosité « impériale...[1]. »

Le traité de la *Défense des places fortes* fut commandé à Carnot à la même époque. On croit savoir aujourd'hui pourquoi ce bel ouvrage excita la colère du souverain, au point qu'il n'en fut envoyé aucun exemplaire dans les écoles militaires auxquelles il était destiné. C'est que l'auteur, pressé de stigmatiser dans son livre la prétendue capitulation de Baylen, refusa de se faire le complice d'une infamie à l'égard du malheureux général Dupont, condamné par ordre et sans avoir pu obtenir l'audition d'un seul témoin. Pour l'orgueil de Napoléon, Carnot était redevenu un ennemi.

Le titre de comte de l'Empire avait si peu d'attrait pour Carnot qu'il négligea d'accuser réception à Cambacérès de la lettre du 22 mars 1815 par laquelle il lui en annonçait la collation, et qu'il ne répondit pas davantage à celle de Lacépède, du 23, l'invitant à désigner ses armoiries. Aussi le brevet, qui ne fut jamais régulièrement enregistré, est-il encore au ministère de l'Intérieur, où M. Clément de Lacroix me l'a montré jadis.

A l'époque des Cent-Jours, Carnot n'avait nullement renié, comme l'insinue encore M. Welvert, ce qu'il avait été pendant la Révolution. Mais, pour comprendre sa lettre à M. de Vaublanc, il faut savoir que les deux hommes étaient compatriotes et vieux amis, et que Carnot (dont le fils Sadi était alors en garnison à Metz et logeait chez M. de Vaublanc) pouvait s'excuser par une boutade de la nécessité où le mettait la politique de nommer un autre préfet en Meurthe-et-Moselle.

Je me féliciterai si ces renseignements peuvent contribuer à l'affermissement de la vérité historique, que poursuit votre *Revue*, et je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Capitaine CARNOT.

1. Archives de la famille Carnot, à Nolay (Côte-d'Or).

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

NÉCROLOGIE.

ALFRED RAMBAUD. — TH. FUNCK-BRENTANO. — ÉMILE BOUTMY.

Le 10 novembre 1905 s'est éteint à Paris M. Alfred RAMBAUD, après une très longue maladie, supportée avec un courage admirable. Alfred Rambaud, malgré des souffrances épuisantes, avait continué à professer pendant toute l'année 1904-1905, et, quelques jours avant sa mort, le *Journal des Débats* publiait encore un article de lui. Un autre article, sur l'ouvrage de M. Méline, *le Retour à la Terre*, paraissait après sa mort dans le *Journal des Savants*.

Alfred Rambaud a été une des intelligences les plus actives, un des travailleurs les plus prodigieux que j'aie connus. Il a été professeur, journaliste, homme politique, historien, romancier. Bien qu'il ait rendu les plus grands services à M. Jules Ferry quand il fut, du 4 février 1879 au 14 novembre 1881, son chef de cabinet et qu'il ait eu l'honneur, comme ministre de l'Instruction publique, de contresigner, en 1896, la loi qui réorganisait les universités françaises, nous ne pouvons que regretter le temps qu'il a donné au Parlement et aux fonctions ministérielles (il fut sénateur du Doubs de novembre 1895 à décembre 1902 et ministre de l'Instruction publique du 29 avril 1896 au 29 juin 1898), pour lesquelles il était peu fait, et nous en voulons à la politique des forces qu'elle lui a prises, des mécomptes qu'elle lui a causés, du trouble qu'elle a apporté dans sa vie et ses travaux. Le journalisme, heureusement, lui a dévoré moins de temps. Il y avait débuté, à la fin de l'Empire, en écrivant, sous le nom de Vandœuvre, dans le *Dix Décembre* de Clément Duvernois, puis il fut quelque temps, en 1871, rédacteur en chef du *Progrès de l'Est*, où il soutenait la politique gambettiste, et, à la fin de sa vie, il donna quelques articles au *Petit Comtois*, à l'*Éclair* et au *Journal des Débats*. Il fut directeur de la *Revue politique et littéraire (Revue bleue)* de 1888 à 1890 et y publia, en dehors d'une active collaboration littéraire et historique, quelques articles politiques fort piquants. Toutefois, la polé-

mique politique n'était pas plus sa vocation que la politique ou l'administration elles-mêmes. Rambaud était essentiellement un historien et un publiciste, unissant à un rare degré les talents du vulgarisateur aux qualités de l'érudit, une capacité prodigieuse de s'assimiler rapidement et sûrement les notions les plus diverses au don de communiquer le charme et l'animation de la vie à tout ce qu'il touchait. J'ai eu occasion, au temps où il était chef de cabinet de Jules Ferry, de le voir, à un moment où il était accablé de travaux de toutes sortes, remanier de fond en comble en quelques jours un article très important du *Dictionnaire pédagogique*.

La première œuvre de Rambaud fut sa thèse de doctorat sur *l'Empire grec au Xe siècle. Constantin Porphyrogénète*, soutenue en 1870, qu'il avait préparée tout en faisant son droit et en professant aux lycées de Nancy, de Bourges et de Colmar et, en 1869-70, à l'École des hautes études, où il fit des conférences très intéressantes sur les chroniqueurs bourguignons du XIVe et du XVe siècle. Avec son goût pour les tâches neuves et difficiles, où il apporta toujours la plus tranquille audace, il avait choisi un sujet où tout était à faire, à trouver, à créer; il sut décrire avec précision et relief l'organisation si compliquée de cet empire, où les traditions de l'antiquité se mêlaient curieusement aux nécessités de l'évolution féodale qui s'imposait alors à toute l'Europe, et où une bureaucratie savante servait de lien à des peuples en partie barbares, en partie civilisés jusqu'au raffinement. Et il ne se contentait pas d'analyser tous les rouages de ce mécanisme gouvernemental, il montrait les forces vitales qui le faisaient mouvoir et qui devaient, tout en maintenant à Constantinople une civilisation originale, servir pendant des siècles de rempart à l'Europe chrétienne contre l'islamisme[1].

Ce brillant début, qui était d'un maître, fit croire que Rambaud allait vouer sa vie à l'histoire byzantine. Mais il n'était pas dans sa nature de creuser toujours le même sillon. Il lui suffit d'avoir été en France l'initiateur des études byzantines, aujourd'hui florissantes; et il chercha des voies nouvelles. Il ne revint au byzantinisme que dans l'*Histoire générale de l'Europe* et dans deux ravissants articles sur *Digenis Akritas* (*Revue des Deux-Mondes*, 1875) et sur *Michel Psellus* (*Revue historique*, 1876). Tandis que son ami Lavisse se donnait pour mission de faire comprendre à la France les origines et la nature de cette puissance prussienne

1. La thèse latine *De Byzantino hippodromo et circensibus factionibus* fournit à Rambaud la matière d'un charmant article de la *Revue des Deux-Mondes : le Monde byzantin, le Sport et l'hippodrome* (1871).

qui venait de l'écraser, Rambaud comprit que la Russie, alors, semblait-il, inféodée à la politique prussienne, allait se dégager de son alliance et chercher à contrebalancer sa prépondérance en Europe[1]. Dès 1872, il se mettait ardemment à l'étude du russe, tout en professant à la Faculté des lettres de Caen; il faisait en 1872 un premier voyage en Russie, à Saint-Pétersbourg, suivi, en 1875 et 1879, de deux autres voyages, à Kazan et à Moscou et Sébastopol, et il acquérait une maîtrise de la langue russe qui faisait l'étonnement de ses amis de Saint-Pétersbourg et de Moscou. Pendant cinq ans, il sembla que désormais la Russie allait être l'objet exclusif de ses études. En effet, sauf un volume publié en 1873 sur *la Domination française en Allemagne (1792-1811) : les Français sur le Rhin. L'Allemagne sous Napoléon Ier*, qui était le résumé d'un cours professé à Caen en 1871-1872, tous ses articles et ses livres publiés de 1873 à 1878 traitaient de la Russie, de la littérature et de l'histoire russes. Dans la *Revue bleue*, il donna de 1873 à 1899 plus de vingt articles sur les choses de Russie : c'est ainsi qu'il racontait ses impressions de voyage en 1872, 1873, 1875, qu'il cherchait à montrer l'unité des peuples slaves (1873), qu'il faisait connaître la Petite-Russie (1876), qu'il narrait l'histoire de Pougatchef. A la *Revue des Deux-Mondes*, c'était l'éducation des filles en Russie, la société russe à l'époque de la Renaissance (1873), Catherine II (1874 et 1877), Rostopchine (1876 et 1878), Ivan le Terrible (1876) qu'il étudiait. En 1876, il faisait paraître un livre très brillant, mais trop rapidement préparé, sur un sujet d'une extrême difficulté : *la Russie épique*. En 1877, il donnait son *Histoire de Russie*, un petit livre qui est un chef-d'œuvre et qui, traduit, est devenu classique en Russie même. Il avait résolu le difficile problème d'écrire à la fois le plus nourri et le plus instructif des manuels et un livre d'un intérêt captivant. En 1878, il rappelait dans un volume émouvant : *Français et Russes. Moscou et Sébastopol*, les deux épisodes les plus dramatiques des luttes par lesquelles la France et la Russie avaient préludé à leur alliance. Plus tard, Rambaud donna encore d'assez nombreux articles à la *Revue bleue* sur l'histoire de Russie. Surtout il fournit en 1890 au recueil des *Instructions données aux ambassadeurs*, publié par notre ministère des Affaires étrangères, deux volumes sur les relations de la France et de la Russie, dont il fit une véritable histoire diplomatique de l'intérêt le plus vivant. Un volume : *Russes et*

1. On a aujourd'hui, dans deux remarquables articles de M. Émile Bourgeois, parus dans la *Revue du Mois* de janvier 1906, les détails les plus précis sur la manière dont Alexandre II et Gortschakof ont contrecarré la politique de Bismarck et préparé l'alliance franco-russe de 1872 à 1881.

Prussiens; Guerre de Sept ans, paru en 1895, était la mise en œuvre d'anciens cours. Mais, à partir de 1879, les préoccupations dominantes de Rambaud s'étaient dirigées d'un autre côté. C'est cette année-là que Jules Ferry vint le chercher à la Faculté de Nancy, où il professait depuis novembre 1875, pour faire de lui son chef de cabinet. Il se trouva ainsi associé aux grandes pensées de l'homme d'État le plus complet qu'ait eu la troisième République : la réforme de l'enseignement public, l'expansion de la France au dehors par la politique coloniale; et, après avoir servi son ministre avec autant d'activité que d'intelligence, il resta, quand il fut chargé à Paris d'une chaire d'histoire contemporaine créée pour lui, dévoué aux deux causes de l'enseignement et de la colonisation. Il donna à la *Revue bleue*, à la *Revue des Deux-Mondes* et à la *Nouvelle Revue* de nombreux articles sur les questions coloniales[1]; il visita plusieurs fois l'Afrique du Nord et consacra en 1892 à l'*Enseignement primaire chez les musulmans de l'Algérie* un rapport admirable où éclate sa généreuse sympathie pour les populations orientales, kabyles ou arabes, avec lesquelles il se sentait une mystérieuse parenté d'âme. En 1886, il avait, avec le colonel Archinard, le colonel Bouinais et d'autres explorateurs ou conquérants d'Afrique, publié un excellent livre : *la France coloniale*, qui a eu six éditions. En même temps, il composait d'importants ouvrages pour l'éducation historique des nouvelles générations et mettait à leur portée sous une forme attrayante les résultats derniers de la science. Sa petite *Histoire de la Révolution française*, son *Histoire de la civilisation française* en trois volumes (1885-1888), sa *Petite histoire de la civilisation française* ont rendu et continuent à rendre de grands services, quelles que soient les critiques qui ont pu leur être adressées. Des ouvrages de ce genre, nécessaires aux étudiants et nécessairement imparfaits, sont plus aisés à critiquer qu'à écrire. Rambaud avait au plus haut degré les qualités qu'ils exigent : l'étendue des informations, la rapidité dans le travail, la lucidité dans l'ordonnance des matières, la vivacité du style. Il en a donné les meilleures preuves dans la manière dont il a conduit la grande publication de l'*Histoire générale du IVe s. à nos jours*, qu'il a entreprise en collaboration avec E. Lavisse et qui a paru en douze volumes in-4° de 1891 à 1900. Il fallait sa force de travail incroyable pour mener à bien cette œuvre au milieu de toutes ses occupations, professorales et ministérielles. Il ne se contentait pas de

1. Dans la *Revue des Deux-Mondes : Sénégal et Soudan français* (1885), *le Canal de Suez* (1902); dans la *Revue bleue : la Campagne de 1850 au Soudan* (1890), *la Campagne de 1851 au Soudan* (1892), *le Soudan français et le capitaine Marchand* (1894), *Tombouctou et le Soudan français* (1894), *l'Algérie devant les Chambres* (1895), etc., etc.

tout diriger et de reviser de près ce que lui apportait chacun des collaborateurs entre lesquels il avait réparti la besogne, il fournissait de plus à cette encyclopédie historique, forcément inégale, quelques-uns de ses meilleurs chapitres, ceux relatifs à Byzance, à la Russie, aux Ottomans.

Les derniers livres de Rambaud furent des romans et des études biographiques; mais c'était encore de l'histoire sous des formes nouvelles. Ses deux romans, l'*Anneau de César* (1894) et l'*Empereur de Carthage* (1902), sont des études psychologiques et historiques à la fois sur la lutte des Gaulois contre les Romains, et celle des Byzantins contre les Arabes. Il consacra dans le *Journal des Savants* d'excellents articles à Thiers (1903), au commandant Lamy (1903), à Victor Duruy (1904); dans la *Revue bleue* à Moltke (1892) et à Alexandre III (1894). Son dernier ouvrage a été une biographie complète de Jules Ferry. Quelle qu'en soit la valeur, elle ne doit pas faire oublier sa notice sur Jules Ferry, écrite par lui le lendemain de la mort du grand homme d'État et qui me parait l'œuvre la plus parfaite qui soit sortie de sa plume, celle où se manifestent avec le plus d'éclat les qualités de son esprit et de son cœur. En quelques pages palpitantes d'admiration et de douleur, il fait revivre tout Jules Ferry et il caractérise toute son œuvre. Nous formons le vœu que ce morceau admirable soit recueilli avec les meilleurs des deux cents et quelques articles et essais que Rambaud a répandus dans les Revues et les Mémoires des sociétés savantes. Avec ces articles qui se groupent naturellement en séries très distinctes : études byzantines, études russes, études coloniales, études d'histoire contemporaine, on pourrait composer deux ou trois volumes qui occuperaient une place d'honneur parmi les œuvres d'Alfred Rambaud.

L'École des sciences politiques, où Alfred Rambaud enseigna aussi quelque temps, vient d'être frappée, à quarante-huit heures de distance, le 23 et le 25 janvier, dans la personne d'un de ses plus anciens maitres, M. Théophile Funck-Brentano, et dans celle de son directeur et fondateur, M. Émile Boutmy.

M. Funck-Brentano, né à Luxembourg en 1830, avait fait de la France sa patrie d'adoption au moment de ses désastres en 1870 et lui avait rendu, pendant la guerre même, de signalés services. Quand l'École des sciences politiques fut créée, M. Boutmy, avec qui M. Funck-Brentano avait été mis en relations par M. Sorel, lui confia le cours de droit des gens. De ce cours sortit un *Précis du droit des gens*, composé en collaboration avec M. Sorel, qui fut très apprécié à son apparition et dont la partie théorique conserve encore aujourd'hui sa valeur. En 1876, il faisait paraître son premier ouvrage

de philosophie historique et sociale, *la Civilisation et ses lois*. D'une idée en apparence simple jusqu'à l'évidence, à savoir que la prospérité d'une nation ou d'une époque naît de l'accord entre les instincts, les sentiments, les pensées et les actes, M. Funck faisait découler toute une série d'observations historiques d'une réelle valeur et signalait en particulier, comme une cause de ruine, le désaccord entre le développement scientifique et intellectuel de l'élite d'un peuple et les croyances de la masse. L'état actuel de la Russie offre une illustration éclatante de cette théorie. M. Funck annonçait cette alliance franco-slave que Michelet, dans une vision prophétique, avait prédite en 1871[1] et qui devait se réaliser seulement vingt ans plus tard. Dans un autre ouvrage paru en 1899, *la Science sociale*, M. Funck avait cherché très ingénieusement à établir les liens existant entre l'état économique et financier des peuples et les révolutions sociales qui amènent la prédominance successive des diverses classes. Toute la philosophie de l'histoire de M. Funck reposait sur cette conception de la dépendance où se trouve l'évolution historique, d'une part des facteurs économiques, d'autre part de la nature plus ou moins saine et harmonique du développement parallèle de l'intelligence, des croyances et des institutions, surtout des institutions familiales et locales. M. Funck, qui était attaché au ministère des Finances, où il était chargé de centraliser tous les renseignements financiers sur l'étranger, avait acquis une grande compétence en ces matières, et le livre qu'il publia en 1896 avec M. Ch. Dupuis sur *les Tarifs douaniers et les traités de commerce* a pris aujourd'hui une valeur historique indépendamment de son intérêt théorique. L'ouvrage où M. Funck-Brentano a appliqué de la manière la plus heureuse ses idées générales sur la philosophie de l'histoire est l'introduction qu'il a mise en tête du *Traicté de l'Œconomie politique de Montchrétien*. Nous n'avons rien à changer à l'éloge que nous avons fait de cette esquisse du développement de la royauté et de la société françaises dans le t. XLII de notre *Revue*. Nous pensons toujours que, malgré quelques exagérations et quelques erreurs évidentes de jugement, c'est un aperçu historique et philosophique plein de vues originales et justes qui se recommande à l'attention de tous les historiens. M. Funck, malheureusement, ne reconnut pas ces exagérations et ces erreurs; il continua à accorder beaucoup trop d'importance à ce qui restait dans l'ancien régime des libertés du moyen âge et à se forger ainsi une image fausse du XVIIe et du XVIIIe s. Aussi son dernier livre sur *les Sophistes français et la révolution*

1. Voy. l'article que j'ai publié dans la *Revue bleue* du 4 novembre 1905 sur *M. et Mme Michelet en 1870-1871*.

européenne a-t-il été l'objet de vives critiques. Ce dernier livre, d'ailleurs, se rattachait à une série d'ouvrages philosophiques qui sortent du domaine de notre *Revue*, bien que M. Funck établisse, à juste titre, une relation étroite entre la philosophie et le développement social. Mais les hommes versés dans l'histoire des doctrines philosophiques ont négligé, en contestant à juste titre l'exactitude des idées contenues dans les ouvrages de M. Funck intitulés : *les Sophistes grecs et les sophistes contemporains*, *les Sophistes allemands et les nihilistes russes*, de rendre justice aux vues ingénieuses qui nous paraissent mériter d'en être retenues. Qu'il nous suffise de dire que si M. Funck, par la générosité et la droiture de son caractère, inspirait l'estime et l'affection et méritait une sympathie particulière par son dévouement volontaire à notre pays, ses livres, s'ils prêtent le flanc à la critique par leur allure hardie et personnelle et par les généralisations audacieuses et souvent prématurées qu'ils tentent de tous côtés, sont dignes de l'attention des esprits chercheurs et réfléchis par les idées sincères, ingénieuses et neuves qu'ils contiennent en grand nombre et par les traits de lumière qu'ils jettent sur une foule de questions.

M. Émile Boutmy avait des qualités et des allures d'esprit très différentes de celles de M. Funck-Brentano : aussi réservé que celui-ci était exubérant, aussi méthodique que celui-ci était primesautier et imprévu, il a cependant, lui aussi, tenté de vastes synthèses, mais il les méditait longuement, il veillait avec un extrême scrupule à l'exactitude scientifique des faits sur lesquels il s'appuyait, de sorte que, si l'on contestait parfois ses conclusions, on était obligé, cependant, d'accepter ses prémisses.

Boutmy a peu écrit. Un livre exquis sur *la Philosophie de l'architecture en Grèce*[1], composé alors qu'il enseignait l'histoire de l'Art à l'École libre d'architecture de M. Trélat; deux volumes sur l'histoire constitutionnelle : *Études de droit constitutionnel : Angleterre, États-Unis*, *France*, et *le Développement de la Constitution et de la société politique en Angleterre;* deux volumes de psychologie historique : *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais*, et *Éléments d'une psychologie politique du peuple américain;* voilà, avec quelques articles, dont un admirable sur Taine, une notice sur Bardoux, et un essai tout récent et du plus haut intérêt sur *les Origines de la déclaration des Droits de l'homme*, qu'il considère comme essentiellement françaises et non américaines, ce qui constitue l'œuvre écrite de Boutmy. Je n'ai pas à redire ici ce que j'ai écrit lors de l'apparition de

1. Réimprimé plus tard sous le titre : *le Parthénon et le génie grec.*

ces volumes[1] ; mais je rappellerai que Boutmy a été le premier à expliquer d'une manière claire, précise et vivante les liens profonds qui rattachent l'évolution politique de l'Angleterre à son état social, et comment, par l'union de la petite noblesse avec la bourgeoisie, par le rôle spécial d'une haute aristocratie très restreinte, par le perpétuel mélange des petits propriétaires campagnards avec la petite noblesse, la Chambre des Communes a été la représentante de la nation anglaise tout entière. Il a montré aussi comment l'avènement de la démocratie proprement dite menace cette unité nationale qui a fait la force de l'Angleterre. Je rappellerai encore que, dans sa psychologie du peuple américain, il a trouvé moyen de renouveler un sujet qui avait déjà été traité dans l'œuvre magistrale de Bryce et de découvrir des aspects que Bryce avait laissés dans l'ombre. Sa psychologie du peuple anglais a pu être critiquée à deux points de vue : on lui a reproché de céder à un besoin excessif de simplification en ramenant tout au besoin et au goût de l'action pour l'action et d'avoir trop jugé l'Angleterre sur ses livres. Quoiqu'il y ait du vrai dans ces deux reproches, l'ouvrage est une mine merveilleusement riche d'observations pénétrantes et vraies. On peut le lire et le relire sans en épuiser la substance, et plus on connaîtra l'Angleterre, plus ce livre enseignera à la bien juger.

Boutmy était un homme qui approchait de très près à la perfection par l'association de qualités bien rarement unies. Ce qui frappait d'abord dans cet homme frêle et délicat, c'était la parfaite, l'exquise distinction de la personne, des manières, de la parole, de l'esprit, des sentiments. Puis, quand on l'approchait de plus près, on s'apercevait qu'il y avait en lui une réserve admirable d'énergie, une conscience d'une rectitude impeccable qui savait unir la plus large tolérance, la bonté la plus indulgente pour les individus à un jugement inflexible sur la valeur des actes. Ce mélange de fermeté et de finesse, cette aptitude à l'action chez un homme qui ne se livrait qu'à bon escient faisaient de lui un merveilleux connaisseur et conducteur d'hommes. Il avait l'esprit critique le plus ferme, la plus haute raison, mais une raison toujours éclairée par la conscience et réchauffée par le cœur. On l'a bien vu dans les années terribles, en 1870 et 1871 comme en 1898 et 1899. De même qu'il nous avait encouragés en 1871 à ne pas désespérer de la France malgré l'Empire, malgré la guerre et la Commune, il nous encouragea aussi à ne pas en désespérer en 1898, malgré tous les attentats commis contre la justice par les représentants des grandes forces sociales, dont la corrup-

1. Voy. *Revue historique*, t. XXXIV, p. 102 et suiv., LXXVII, p. 369 et suiv., LXXX, p. 124 et suiv.

tion fait la ruine des États, le gouvernement, la magistrature et l'armée. Sa clairvoyance critique n'hésita pas sur le parti à prendre; pas un instant sa droiture n'admit que le patriotisme pût prescrire de voiler la statue de la justice. Personne n'a ressenti d'une façon plus tragique que lui le contre-coup des crimes commis alors, mais personne n'a été plus que lui, en ces heures mauvaises, un réconfort pour ceux qui s'épouvantaient à la fois de tant d'aveuglement, de tant de scélératesse et de tant de lâcheté, et du contre-coup que devait avoir sur tout notre organisme social la réaction fatale de la vérité et de la justice. Quand on était à côté de Boutmy, on était sûr d'être dans la bonne voie.

Boutmy, cependant, devait se demander parfois, en regardant autour de lui, si les bonnes méthodes de travail suffisent à donner le courage de voir le vrai et de le servir. Mais il savait aussi que le progrès est lent à se faire, et il avait la ferme espérance que l'œuvre qu'il avait fondée en 1871 contribuerait à répandre, bien loin au delà du cercle de ses élèves, des habitudes d'esprit capables de régénérer l'esprit public en France. L'*École des sciences politiques* a été l'œuvre propre, on peut dire la pensée de Boutmy; il lui a consacré les trente-cinq dernières années de sa vie, et c'est le temps donné à cette œuvre, joint au souci de la perfection, qui a empêché cet excellent historien, ce profond psychologue, de produire davantage. Je n'ai pas à dire ici ce que fut cette école, qui depuis trente-quatre ans a formé quelques-uns des hommes les plus distingués de notre haut personnel administratif, judiciaire ou diplomatique. Son histoire est connue de tous. On sait ce qu'il a fallu de prudence, de ténacité et d'habileté pour amener à l'état de prospérité où elle est aujourd'hui dans son bel hôtel de la rue Saint-Guillaume, avec ses quarante chaires, l'École si modestement inaugurée rue de l'Abbaye et rue Taranne en 1872, puis transférée de 1877 à 1882 dans le sombre appartement de la rue des Saints-Pères. On sait aussi quelle fut l'idée qui inspira Boutmy, puissamment soutenu, lorsqu'il élabora le plan de son école, par les encouragements de Taine. Les deux amis étaient convaincus que le grand défaut de l'esprit français était de se laisser guider soit par les mots, la rhétorique, les généralisations hâtives, soit par les formules toutes faites d'un enseignement technique dépourvu de toute philosophie. Il fallait mettre les esprits, surtout

1. L'École des sciences politiques est née des mêmes préoccupations, scientifiques et patriotiques à la fois, qui avaient donné naissance en 1866 à la *Revue critique*, en 1868 à l'École des hautes études. Gaston Paris, comme Victor Duruy, était convaincu qu'en donnant aux Français une plus solide culture scientifique on les rendrait encore plus aptes à l'action dans tous les domaines. Ils voulaient tous, Taine, Boutmy, Duruy, Paris, lutter contre la pire des igno-

ceux des hommes destinés à s'occuper des affaires de l'État, à la discipline sévère de l'histoire et de l'étude précise, mais méthodique et organique des faits sociaux; leur donner la philosophie de ces faits, leur permettre les généralisations prudentes et sûres par la comparaison du passé et du présent, de la France et de l'étranger. Pour cette œuvre, Boutmy sut, avec un art et un tact consommés, grouper les concours les plus divers. Il choisit ses professeurs dans l'Université, dans la diplomatie, dans les grandes administrations, dans le monde des affaires ou des lettres, devinant et suscitant les talents et inspirant à tous le même esprit, la même méthode d'objectivité scientifique et pratique. Libre de toute attache officielle, Boutmy put développer son œuvre avec une ampleur et une souplesse que n'aurait eues aucun établissement d'État, et ce fut l'État, à qui Boutmy fournissait ses meilleurs serviteurs, qui fut son obligé. Les élèves étrangers aussi bien que français affluèrent bientôt dans cette école qui leur offrait, pour ce que les Allemands appellent *Staats- und-Cameralienwissenschaften*, un ensemble d'enseignements plus complet qu'aucune Université d'Europe. C'est ainsi que Boutmy, en rendant à son pays un service immense, en contribuant plus que personne à le relever et à l'honorer aux yeux du monde, a, par cette école, sortie d'une pensée patriotique, mais qui ne devait servir la patrie que par la science, accompli une œuvre d'une portée universelle.

Gabriel Monod.

ÉPOQUE MODERNE.

XVe SIÈCLE. — M. Henry Vignaud poursuit ses laborieuses recherches sur le découvreur de l'Amérique. Dans ses *Études critiques sur la vie de Colomb avant ses découvertes*[1], il soumet successivement à un examen sévère chacun des points de la légende colombienne; il s'insurge contre la tradition, même dans certains cas où M. Harrisse l'acceptait; il accuse, et plus d'une fois il convainc le grand Génois d'imposture. « Colomb n'a jamais dit un mot de vrai sur ce qui le touchait personnellement. » — Il s'agit surtout pour M. Vignaud de prouver que ce matelot ignorant a menti en se donnant pour un savant, en voulant nous faire croire qu'il était « arrivé par des considérations théoriques à la conviction qu'en naviguant directement à

rances, celle qui s'ignore, parce qu'elle remplace par des mots la connaissance réelle des choses. Nous avons été scandalisé de voir récemment une revue sérieuse reprocher à Gaston Paris comme un crime d'avoir exprimé en 1860, dans une lettre à son ami Lemcke, où il lui annonçait la fondation de la *Revue critique*, cette noble ambition de lutter contre l'ignorance dont souffrait la France.

1. Welter, 1905. In-8°, XVI-543 p.

l'ouest on atteindrait les Indes ». On reconnaît là une des thèses favorites de l'auteur. Il compte en reprendre l'examen dans un futur volume[1].

XVIe SIÈCLE. — L'histoire du XVIe s. a bénéficié cette année de l'apparition de plusieurs œuvres importantes, dont une de premier ordre.

Le livre de M. IMBART DE LA TOUR sur *les Origines de la Réforme*[2] évoque le souvenir de l'entreprise, restée inachevée, d'Hippolyte Taine. C'est, dans le premier volume, la même conception grandiose d'un « tableau » politique, économique, social, intellectuel de la France au moment où va s'y produire une révolution qui, pour plusieurs siècles, en déterminera l'histoire; c'est un peu la même méthode d'accumulation des détails; c'est parfois le même procédé de style. Hâtons-nous d'ajouter que l'érudition de M. Imbart est de tout autre qualité que celle de son illustre prédécesseur, qu'elle est puisée aux sources mêmes, clarifiée par une critique bien plus sévère. Des Archives nationales, des archives Vaticanes, de la Bibliothèque, d'une quinzaine d'archives locales, l'auteur a su faire sortir une masse énorme de références, harmonieusement classées, sur la « conquête monarchique » et le triomphe de la bourgeoisie. On sera en droit de se défier de l'évidente complaisance avec laquelle il décrit les institutions médiévales; on lui reprochera certaines généralisations excessives; on ne pourra guère contester les idées maîtresses du volume : à savoir que la Réforme, en même temps qu'une révolution religieuse et morale, fut le produit d'une révolution sociale; que, parmi les classes destinées à recevoir avec joie la doctrine nouvelle, figure au premier rang le prolétariat ouvrier. Car c'est contre lui que se constitue la trinité du XVIe siècle : « Pouvoir absolu, capitalisme, bourgeoisie. » Le prochain volume étudiera le côté proprement religieux du problème[3]. Dès à présent, le livre s'annonce comme une des maîtresses œuvres de l'historiographie française.

Dans le tome II du *Jean Calvin* de M. E. DOUMERGUE, un chapitre était consacré à chacune des villes où avait séjourné le réformateur. Il ne faut donc pas s'étonner que Genève ait réclamé, pour elle seule, tout un volume[4]. Et d'abord « la ville de Calvin » y est décrite

1. P. 132 : « L'*Histoire*, restée longtemps manuscrite, *des doges de Venise*, de Marino Sanuto, que Rawdon Brown a dépouillée. » Il y a ici une confusion entre les *Vite de' Dogi* et les *Diarii*. Ce sont ces derniers qui ont été dépouillés par Rawdon Brown.

2. T. I : *la France moderne*. Hachette, 1905. In-8°, XIII-572 p. Je ne puis songer même à résumer ici l'examen détaillé que j'ai donné de l'ouvrage dans la *Revue critique* (16 déc. 1905).

3. Il aura pour titre : *le Catholicisme et la vie morale*.

4. *Jean Calvin. Les hommes et les choses de son temps*. T. III : *Sa ville, la*

dans sa forme matérielle, quartier par quartier, rue par rue, et presque même maison par maison, avec ses foires et ses marchés, ses hôtelleries et ses remparts. Jamais peinture si complète ne nous a été donnée d'une ville du XVIe siècle, et, ce qui en accroît encore l'intérêt historique, c'est que bien des traits indiqués par M. Doumergue comme spécifiquement genevois[1] se retrouvaient en réalité partout à la même époque.

Mais ce n'est pas seulement la ville de pierre, c'est aussi la « cité » qui revit dans ces pages, telle qu'elle était avant la Réformation. La thèse qui ressort de cette étude, c'est que, dans la physionomie morale que nous prêtons d'ordinaire à la cité calviniste, plusieurs linéaments essentiels sont antérieurs à Calvin : intervention de l'autorité communale contre le luxe, contre la débauche, le blasphème, le jeu, et jusqu'à l'interdiction des danses! M. Doumergue aurait donné plus de force à sa thèse s'il avait, ici encore, moins isolé Genève : les archives de presque toutes les villes de France où le pouvoir municipal était resté fort contiennent des prescriptions analogues, une même surveillance de la vie individuelle par l'échevinage. Cette thèse aurait également gagné en clarté si l'auteur n'avait introduit, dans ce tableau de la Genève précalvinienne, bien des textes et des faits postérieurs à 1536. Il faut souvent faire effort pour se rendre compte de ce que la Réformation apporta réellement de nouveau, de l'efficacité inespérée qu'elle vint conférer à la vieille législation des « cries », enfin combien était nécessaire, — si l'on voulait que Genève devînt « la cité de l'esprit, bâtie de stoïcisme sur le roc de la prédestination », — la réaction contre les *libertins*.

Bref, si Calvin apparaissait moins souvent dans la première partie du livre, on jouirait plus pleinement des deux suivantes, qui nous montrent le réformateur chez lui, au milieu de ses amis, de ses voisins, qui nous initient à sa vie matérielle, à sa pauvre et chancelante santé, aux vicissitudes de son maigre budget[2]. Contre Bolsec, contre

maison et la rue de Calvin. Lausanne, G. Bridel et Cie; Paris, Fischbacher; Amsterdam, Feikema, Caarelsen et Cie, 1905. In-4°, IX-722 p., 90 estampes, 122 dessins de M. H. Armand-Delille. Index.

1. P. 408 : « La maison genevoise présente un type précis, fixe, sa façade est étroite, très étroite, juste la place d'une petite porte domestique et d'une grande porte ou arceau de boutique... » On retrouve le même type dans toutes nos vieilles villes.

2. Fidèle à sa méthode, M. Doumergue n'a pu rencontrer sur sa route les 500 florins du traitement de Calvin sans essayer de poser et de résoudre la redoutable question du pouvoir de l'argent (p. 45 et suiv.). Il a tout à fait raison de rejeter l'échelle de Th. Heyer (comparaison entre la journée du manœuvre au XVIe siècle et de nos jours; un manœuvre n'a pas le même *standard of life* qu'autrefois). Il a raison de comparer les traitements des pasteurs avec des

Galiffe, M. Doumergue prouve victorieusement le parfait désintéressement de son héros. Ici, l'on peut bien dire que l'ardeur de son admiration passionnée n'a rien enlevé à la lucidité de son esprit. La démonstration est faite : nous n'avons pas à introduire dans le portrait du réformateur une touche (mesquinerie, avarice) qui cadrerait si mal avec ce qu'il y a en lui de meilleur et pire. Il est même agréable de constater une fois de plus qu'à l'occasion cette austère figure savait se dérider : Calvin jouait au palet! « On ne s'imagine Platon et Aristote qu'avec de grandes robes de pédants. C'étaient des gens honnêtes et comme les autres, riant avec leurs amis... »

Deux tomes en préparation : *le Programme*, puis *la Lutte et le triomphe*, marqueront l'achèvement de ce prodigieux monument élevé à ce véritable roi des esprits[1].

Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroise (14?-1547)[2], ne fut pas seulement un humaniste, un traducteur d'ouvrages latins et italiens, « lecteur du roi », collaborateur de Budé dans la création du Collège de France, ce fut aussi un diplomate. Grâce aux lettres de Colin, conservées à la Bibliothèque nationale et à Chantilly, M. V.-L. Bourrilly retrace son rôle en Italie, particulièrement sa mission à Savone, en 1527-1528. Cette mission ne fait pas très grand honneur aux talents politiques de Colin, et il a certainement sa part personnelle de responsabilité dans la défection d'André Doria, défection dont on peut dire que cet opuscule renouvelle l'histoire. Cet insuccès n'empêcha pas François Ier d'envoyer Colin en Gueldre en 1533, 1534, 1535 et 1536. Il fut cette fois assez heureux pour signer avec le duc, le 14 octobre 1534, un traité secret d'alliance offensive et défensive qui plaçait la principauté sous le protectorat de la France[3]. Il y a là, définitivement mis en lumière, un point important de la politique allemande de François Ier. Si M. Bourrilly n'a pu écrire « une biographie tout à fait complète et encore moins définitive de Jacques

traitements analogues, et il aboutit ainsi à des conclusions qui me paraissent justes : 1° ces traitements étaient de véritables traitements de misère, insuffisants à nourrir une famille; — 2° Calvin était payé le double de la moyenne de ses confrères genevois. Ce traitement (égal à celui que les Bernois versaient à Caroli) lui était donné en raison des charges particulières (représentation, hospitalité, correspondance, direction) qui pesaient sur lui; il est donc très modique, et cependant Calvin a toujours refusé les gratifications extraordinaires qu'on lui offrait pour le grossir.

1. Parmi les appendices, signalons celui sur l'imprimeur Conrad Badius. — Les mandragores de la p. 227 sont tout simplement des racines de la plante magique.

2. Sous-titre : *Contribution à l'histoire de l'humanisme sous le règne de François Ier*. Soc. nouv. de libr. et d'éd. (t. I, fasc. IV de la *Bibl. d'hist. mod.*), 1905. In-8°, 141 p., 1 index.

3. Le texte de ce traité d'Amersfoort est p. 134-136.

Colin[1] », il a grossi utilement, par cet opuscule, le dossier que constituent ses travaux sur les du Bellay.

En rendant compte ici même de la thèse sur *Guillaume du Bellay*, j'exprimais l'espoir de voir bientôt paraître la correspondance de son frère l'évêque de Bayonne. Avec la collaboration de M. P. DE VAISSIÈRE, M. Bourrilly nous donne la première ambassade de Jean du Bellay en Angleterre en 1527-1529[2]. C'est une collection de près de deux cents pièces, émanant soit du négociateur lui-même, soit de François Ier, de Wolsey, de Montmorency, de Robertet, de Louise de Savoie, etc. Les auteurs ont dû aller les rechercher à la Nationale, à Chantilly, au British Museum. Si plusieurs d'entre elles avaient déjà été analysées ou même imprimées par Brewer ou dans les histoires du divorce de Henry VIII[3], un assez grand nombre (surtout celles qui viennent du musée Condé) sont strictement inédites.

Ce qui en fait l'intérêt, ce n'est pas seulement la personne du négociateur, homme avisé, d'esprit vif, indépendant et perspicace, auquel les éditeurs ont consacré une savante introduction. C'est encore l'importance des questions qu'il avait à traiter. Il partait pour l'Angleterre après le rapprochement franco-anglais; il devait tirer de ce rapprochement toutes ses conséquences, changer la neutralité anglaise en une adhésion de Henry VIII à la politique anti-autrichienne. Pour arriver à ce résultat, il avait dans son jeu un atout : le désir du roi d'obtenir l'appui de François Ier dans l'affaire du divorce. Il avait contre lui le sentiment du peuple anglais, dont les intérêts économiques étaient menacés en cas de guerre avec la Flandre, et les pacifiques dispositions de Wolsey. Du Bellay, quoique renforcé par Charles de Morette, n'avait pu empêcher la signature d'une trêve entre Henry VIII et les Impériaux, lorsque le faux bruit de la mort de Clément VII le rappela brusquement en France. Il devait retourner à Londres dès mai 1529. Devons-nous espérer que les laborieux éditeurs nous donneront aussi les pièces de cette seconde ambassade[4]?

1. Sur Colin, comme prieur de Saint-Pourçain, voy. mes *Notes sur la Réforme en Auvergne* (*Bull. du protest. franç.*, 1898).

2. *Ambassades en Angleterre de Jean du Bellay. La première ambassade (sept. 1527-févr. 1529). Corr. dipl. publiée avec une introduction.* A. Picard, 1905. In-8°, XLII-562 p. Quant à dire pourquoi ce volume fait partie des *Archives de l'histoire religieuse de la France*, je n'y vois qu'une raison, à savoir que le négociateur était un prélat. Mais nous n'irons point, là-dessus, chercher chicane aux éditeurs; l'essentiel est que ces textes aient été publiés.

3. Les références à Brewer ou à Le Grand sont indiquées avec soin.

4. Intéressants détails sur le prix de la vie à Londres, sur une épidémie de suette, sur l'état de dénûment dans lequel le roi laissait ses ambassadeurs, etc.

De savoir si les pérégrinations de Pantagruel et de Panurge en quête de la Dive Bouteille « se rattachent à des conceptions géographiques précises, à des faits contemporains », voilà une question que ne se seraient certes pas posée, il y a quelques années, les commentateurs de Rabelais. Et même aujourd'hui plus d'un lecteur n'ouvrira que d'une main sceptique le beau volume de M. Abel Lefranc[1] : la géographie rabelaisienne ne se déroule-t-elle pas tout entière au falot pays d'Utopie, et n'est-ce pas se matagraboliser la cervelle que d'aller piquer sur la carte l'île des Andouilles ou la terre de Papimanie?

Mais si ce lecteur est un homme sensible à l'art de la preuve, je le défie de lire sans être ébranlé, et parfois convaincu, la démonstration de M. Lefranc. Que Rabelais ait voulu représenter à sa façon le grand rêve des navigateurs du siècle, à savoir la recherche de la route des Indes par l'ouest, voilà qui me paraît mis hors de conteste par la comparaison du texte de Rabelais (notamment livre IV) avec celui des cosmographes et surtout avec les cartes du temps[2]. Qu'après avoir cherché cette route par la mer des Antilles, il ait cru ensuite la trouver sous « le parallèle d'Olonne », entre Terre-Neuve et le Canada : voilà qui ne peut nous étonner si nous nous souvenons que Jacques Cartier et Jean Alfonse, tous deux amis de Rabelais (et vraisemblablement les prototypes de Jamet Brayer et de Xénomanès), cherchaient le passage du nord-ouest et prenaient le Saint-Laurent pour un bras de mer : *per hoc fretum,* disent les vieilles cartes, *iter patet ad Moluccas.* Même si, par endroits, on résiste à la richesse d'argumentation que déploie M. Lefranc, si d'abord on lui refuse certaines identifications qui semblent un peu hasardées, on ne tarde pas à convenir que, même sur ces points, il a souvent raison[3].

Ainsi s'élabore, entre ses mains expertes et savantes, une nouvelle méthode d'exégèse rabelaisienne. La part de l'allégorie se trouve considérablement allégée dans le *Pantagruel* au profit de l'allusion directe aux faits et aux courants d'idées contemporains. Et je ne veux pas parler ici du jeu tant soit peu puéril des *clefs,* mais d'une tentative, poursuivie sans relâche par le hardi conteur, pour reproduire en son livre, comme en un miroir mouvant, tous les aspects

1. *Les Navigations de Pantagruel. Étude sur la géographie rabelaisienne.* H. Leclerc, 1905. In-8°, 333 p., 8 pl.

2. M. Lefranc a reproduit, entre autres, le *Ptolémée* de Sébastien Munster de 1645 et la *Cosmographie* d'Apian de 1540.

3. Par exemple l'identification de *Tallard* avec *Thalasse* (p. 39), bientôt vérifiée (p. 62, n. 1) par un texte de Doremet de 1596. — L'idée d'un passage vers la Chine à travers l'Amérique reparaît en 1615 dans Montchrestien (p. 329 de l'édit. Funck-Brentano).

de la Renaissance française. J'ai à peine besoin de dire combien cette interprétation nouvelle ajoute de valeur *historique* au texte rabelaisien[1]. Il apparaît, dans toute la force du terme, comme une *source* de l'histoire intellectuelle du XVIe siècle. Enfin je n'apprendrai rien à personne en ajoutant que la lecture des *Navigations* est aussi attrayante, aussi captivante qu'instructive.

M. LESTRADE annexe à ses *Huguenots en Comminges* des documents sur *les Huguenots dans le diocèse de Rieux*[2], lequel faisait partie du pays de Foix. Son dossier, qui s'étend de 1560 à 1767, n'est pas complet; mais il contient d'intéressants procès-verbaux d'enquête sur les excès commis par les huguenots du Mas-d'Azil et l'armée des vicomtes (enquête unilatérale) et les notes des tournées épiscopales au XVIIe siècle. Ces notes apportent un utile commentaire aux *Mémoires des évêques* publiés par M. Jean Lemoine.

Saint François de Borgia ne fut pas un saint ordinaire. Il sortait d'une maison plus célèbre par ses scandales que par sa piété, et « rarement », dit son dernier biographe M. Pierre SUAU[3], « sainteté jaillit d'un sol plus souillé et moins prêt à la porter ». Grand d'Espagne, « cousin du roi », le jeune marquis de Lombay, futur duc de Gandie, fut d'abord un homme de cour et d'épée; vice-roi de Catalogne, il réprima le banditisme dans cette province avec une sévérité qui n'avait rien d'évangélique[4]. Il voulut briser les résistances de la noblesse catalane; il ne réussit qu'à attirer sur lui et sur sa famille de ces rancunes qui ne pardonnent point. C'est seulement plus tard, à la suite de chagrins domestiques et sous l'influence de son ami Ignace de Loyola, qu'il devint « l'âme de la Compagnie de Jésus en Espagne ». Il nous intéresse surtout parce qu'en 1571 il accompagna le légat pontifical en France. Il y arriva trop tard pour unir Marguerite de Valois à Sébastien de Portugal et empêcher ainsi le mariage d'une fille de France avec l'hérétique[5]. M. Suau a conté cette vie si

1. Sans parler de la clarté qu'elle projette sur la question controversée du Ve livre, en démontrant l'authenticité des fragments qui se rattachent au cycle géographique, au voyage vers « Inde la Majeur ».

2. *Arch. hist. de la Gascogne*, VIII (1905). In-8°, XIII-258 p., index.

3. *Saint François de Borgia (1510-1572)*. Lecoffre (« les Saints »), 1905. In-12, V-204 p.

4. P. 37 : « Cette terre, écrivait-il à Charles-Quint, a plus besoin de châtiment que de pardon. » Certaines de ses phrases respirent plutôt la cruauté que la justice : « Allons, mettons une once de poudre dans l'arquebuse. » Il disait lui-même (p. 133), plus tard : « Si Dieu ne m'avait enchaîné par les liens de la religion, je serais une bête fauve. »

5. On ne voit point sur quoi se fonde M. Suau pour écrire (p. 90), à propos du silence gardé par Charles IX et Catherine vis-à-vis du légat et de Borgia : « Charles IX avait ses raisons d'être impénétrable : s'il eût dit un mot de ses projets de massacre, la Saint-Barthélemy n'eût, sans doute, pas eu lieu. » Rien

pleine, si importante pour l'histoire intérieure et extérieure de la Compagnie d'après les archives de Simancas, le fonds espagnol des Archives nationales et les archives romaines du *Gesù*[1].

La révolution par laquelle les Pays-Bas septentrionaux se séparèrent de l'Espagne, — la première qui ait établi dans le monde le droit d'un peuple à se choisir son gouvernement, — cette révolution se rattache très directement à l'histoire religieuse et politique de la France. Les livres ne manquent pas, en toutes langues, sur ces événements. Ce qui manquait, c'était un résumé clair, suffisamment développé sans être surchargé de détails, qui retraçât les origines de la question et l'évolution vers la rupture. M. Ernest Gossart vient de nous en donner la première partie pour les années 1555-1573[2]. M. Gossart n'a certainement pas lu tout ce qui s'est publié sur la matière[3]; il s'est contenté, en fait de documents, de ce qui a été imprimé[4]. Mais sa bibliographie est assez riche déjà pour lui permettre d'envisager l'ensemble du sujet, et il le domine avec beaucoup d'aisance. L'établissement du régime espagnol, c'est-à-dire antiflamand, par le cardinal Granvelle; la répression de l'hérésie; les dissimulations d'un roi qui, de la meilleure foi du monde, se croit en droit de ne pas tenir une parole prêtée à des hérétiques; le terrorisme brutal et souvent abject[5] du duc d'Albe; les liens étroits qui rattachent les affaires flamandes aux affaires allemandes et les rapports, quelquefois difficiles, entre les deux branches de la maison d'Autriche[6]; enfin les démêlés du souverain des Flandres avec l'Angleterre, toutes ces questions si complexes, et dont l'enchevêtrement fait de l'histoire des Pays-Bas un fragment capital de l'histoire européenne, sont ici démêlées avec beaucoup d'art.

Ce que n'avait pu faire la terreur politique et religieuse, les mesures économiques prises par le duc d'Albe le firent. En présence de l'insurrection, des triomphes des « gueux de mer », le sort des

ne nous permet de prêter à François une telle mansuétude; et d'ailleurs l'hypothèse de M. Suau impliquerait nécessairement une préméditation de la Saint-Barthélemy, ce qui est peu admissible.

1. P. 99 : *Schillace*, lire : *Squillace;* p. 151 : *Truhses*, lire : *Truchsess*.

2. *Espagnols et Flamands au XVI*e *siècle. L'établissement du régime espagnol dans les Pays-Bas et l'insurrection.* Bruxelles, Lamertin, 1905. In-8°, XII-331 p.

3. Voy. *Bibliographie*, p. 321. C'est sans amour-propre d'auteur que j'aurais voulu le voir citer mon *François la Noue*, parce qu'il y aurait trouvé des détails sur les conférences de Lumigny.

4. Il est regrettable qu'il ne connaisse pas (voy. ci-dessus, *ouvr. cit.*) le fonds Simancas de Paris.

5. Voy. l'histoire du meurtre clandestin de Montigny.

6. Excellente étude sur la mission de l'archiduc Charles en Espagne.

Pays-Bas excite davantage encore l'intérêt des puissances voisines, non plus seulement de l'Angleterre, mais de la France. M. Gossart expose la genèse, le triomphe momentané, puis l'échec de la politique de Coligny. Espérons qu'il nous retracera de même, avec l'histoire de la formation des Provinces-Unies, la politique du duc d'Anjou.

Comme publication de textes, signalons l'apparition du tome IX des *Lettres de Catherine de Médicis*[1], éditées par M. Baguenault de Puchesse. Il s'ouvre par une lettre du 2 janvier 1586 et se clôt sur une lettre écrite le 6 décembre 1588, environ un mois avant la mort de la reine-mère. Il nous renseigne sur les négociations qu'elle poursuivit en Poitou, sans succès d'ailleurs, avec Henri de Navarre, et sur ses sentiments, qui n'avaient rien de maternel, à l'égard de sa fille Marguerite. Nous la voyons se rapprocher de plus en plus des princes lorrains; lorsqu'Henri III a quitté Paris, elle essaie, avec un souci assez élevé des intérêts de la couronne, de tenir la balance égale entre les favoris de son fils et les maîtres de la capitale. Le coup d'État de Blois est pour elle le signal d'une demi-disgrâce dont elle ne sortira plus jusqu'à sa mort. M. Baguenault de Puchesse a fort utilement grossi son volume par des lettres du roi ou d'autres personnages, et surtout par des mémoires, dressés au moment même des événements, sur les diverses affaires auxquelles Catherine fut mêlée durant cette période[2]. Un dixième et dernier volume nous donnera les tables générales de cette collection, commencée il y a plus d'un quart de siècle par Hector de La Ferrière[3].

XVIIe SIÈCLE. — Le nouveau demi-tome, écrit par M. J.-H. Mariéjol pour l'*Histoire de France* de M. Lavisse[4], ne le cède en rien au précédent. Il va de 1598, — édit de Nantes et paix de Vervins, — à la mort de Louis XIII. L'auteur a su fondre dans un récit vivant la masse considérable de correspondances, mémoires, pamphlets, pièces de tout genre que lui fournissait la bibliographie des premières

1. *Doc. inéd.*, 1905, XIX-602 p.

2. Les pièces justificatives occupent les p. 397-516.

3. L'annotation du volume est d'une sobriété parfois excessive. On aimerait à être plus clairement renseigné sur certains personnages. — P. 1, le post-scriptum ne doit pas être « de sa main », car ce n'est pas son orthographe. — P. 381 *b*, la lettre du 23 août 1588 à Élizabeth (du *State P. O.*) doit être, non un original, mais une minute, ou plus exactement un canevas, car l'emploi de « luy » et de « son », pour « vous » et « vostre », la rend inintelligible. — P. 431 *a*, ligne antépénultième : « Dont il estoit menacé; et que j'estimois... », *lire :* « menacé, ce que j'estimois... »

4. T. VI, II, 1905. In-8°, 493 p.

années du XVIIe siècle[1]. Il a su faire, à côté de l'histoire politique, sa place à l'histoire économique, commerce, colonisation, vie industrielle, etc., à l'histoire intellectuelle. Il a porté sur Henri IV un jugement très fin, d'où la sympathie n'exclut pas la sévérité. Son Richelieu, dessiné par touches successives, comme il convient pour un homme qui n'est arrivé tout d'un coup ni à la pleine possession de tous ses moyens ni à la toute-puissance, apparaît avec sa vraie grandeur dans les derniers chapitres, avec ses défauts comme avec ses qualités : son goût du faste et de la dépense, « l'orgueil de son rang et de son mérite », son « népotisme ». Rien à reprendre au jugement porté sur les relations entre le ministre et son roi, « qui comprenait Richelieu et le sentait supérieur au reste de ses sujets ». Entre tous les volumes de cette collection, dont plusieurs sont remarquables, je ne sais si l'on a dit assez clairement que ceux de M. Mariéjol tiennent une des premières places[2]. Et, ce qui ne gâte rien, la lecture en est des plus agréables.

M. Jean DE PANGE, comme il arrive aux biographes, s'exagère sans doute le rôle de Hercules de Charnacé dans l'ensemble de la politique de Richelieu. Mais, appuyé sur les archives des Affaires étrangères, il démêle fort bien ce rôle, assurément très important, dans les délicates négociations qui, de 1632 à 1635-1637, amenèrent la rupture entre les États généraux et l'Espagne, puis la conclusion de cette alliance franco-hollandaise, dont Mazarin ne comprendra pas la portée et que Louis XIV détruira brutalement[3].

M. U.-V. CHATELAIN a eu le bon goût de ne pas chercher à refaire, après d'autres, l'entière histoire de Nicolas Foucquet[4]. Il s'est contenté d'étudier, en un volume qui se lit sans fatigue, le mécénat du surintendant. Autour de Saint-Mandé et de Vaux, il a groupé les écrivains, les artistes, les érudits et les savants, et ses découvertes dans les archives et les bibliothèques lui ont permis d'ajouter plus d'un trait à l'histoire littéraire et à celle des beaux-arts[5]. Enfin, s'il

1. Si énorme qu'on relèvera nécessairement des lacunes dans les références de M. Mariéjol. Un dépouillement des fonds de l'Arsenal et de l'Institut n'aurait pas été à sa place dans une collection où l'apparat critique est réduit au minimum.

2. M. Fagniez l'a dit dans le *Journal des Savants* de septembre 1905.

3. *Charnacé et l'alliance franco-hollandaise (1633-1637)*. Alph. Picard, 1905. In-8°, 157 p. Préface peu utile du marquis de Charnacé.

4. *Le Surintendant Nicolas Foucquet, protecteur des lettres, des arts et des sciences*. Perrin et Cie, 1905. In-8°, 598 p.

5. La bibliographie des manuscrits et des imprimés, p. 569-581, sera très utile aux chercheurs.

a dégagé le rôle personnel du surintendant, il a fort sagement résisté à la tentation de le grandir. Dans cette chute de Foucquet, où Sainte-Beuve apercevait une « catastrophe » de l'histoire littéraire du grand siècle, M. Chatelain ne voit qu'un incident.

M. Alfred Overmann a repris la question, si souvent controversée, de la cession de l'Alsace à la France par la paix de Westphalie[1]. Il a eu le très grand mérite d'utiliser la correspondance de Servien, et il est d'autant plus en droit de reprocher aux historiens français de ne s'en être guère servis avant lui[2], que cette correspondance est conservée dans nos archives des Affaires étrangères. De son côté, M. Overmann semble avoir ignoré les études publiées, dans cette même *Revue*, par X. Mossmann, d'après les archives colmariennes.

L'opuscule de M. Overmann pose une thèse : à savoir que « la France a fait passer sous sa domination la plus grande partie de l'Alsace, non en vertu d'un contrat juridique, mais par un coup de force contraire au droit ». Il lui faut donc prouver : 1° que la France, dans les négociations, n'a jamais réclamé en Alsace, comme possessions territoriales, que ce qui dépendait immédiatement de la souveraineté autrichienne; 2° qu'en fait, le traité de Münster ne lui a pas cédé autre chose.

Si M. Overmann n'avait voulu combattre que les écrivains comme Legrelle, qui prétendent que le traité a cédé à la France toute l'Alsace en toute souveraineté, sans limitation d'aucune sorte, sans distinction entre la décapole, le landgraviat et les biens patrimoniaux, sa démonstration serait irréfutable[3]. Contre M. Reuss, contre plusieurs de ses propres compatriotes, il a, ne lui en déplaise, moins facilement raison.

Des textes mêmes qu'il utilise ressort avec évidence ce fait que, de la meilleure foi du monde, les négociateurs français ont cru (p. 50), en 1646, que l'Alsace autrichienne embrassait la presque totalité de l'Alsace. Ministres d'un État unifié, où l'autorité royale était partout souveraine, comment se seraient-ils représenté l'inextricable enchevêtrement qui constituait alors le droit public du Saint-Empire? D'ailleurs, et c'est encore M. Overmann qui l'établit (p. 57, 58 et 73), les expressions employées par les Impériaux prêtaient singulière-

1. *Die Abtretung des Elsass an Frankreich im Westfälischen Frieden.* Karlsruhe, G. Braun (tirage à part de la *Ztsch. f. d. Gesch. Oberrheins*), 1905. In-8°, 121 p. Dédié à S. E. le Statthalter.

2. M. Overmann reconnaît cependant (p. 99, n. 5) que M. Auerbach a utilisé les rapports de Servien dès 1898.

3. En particulier en ce qui concerne Strasbourg.

ment à la confusion[1], et le traité préliminaire (p. 70) du 13 septembre 1646 n'était guère plus clair.

Au reste, supposer que la « satisfaction » réclamée par la France se bornait aux deux tiers de la Haute-Alsace (p. 16), avec un simple droit de suzeraineté sur la principauté de Ribeaupierre et sur quelques abbayes, sans rien autre dans la Basse-Alsace qu'un pur titre, que des droits honorifiques, dépourvus de toute valeur territoriale; admettre que, pour arriver à ce médiocre résultat, la France risquât de s'engager dans le « maquis » des querelles sur la médiateté et l'immédiateté, dans d'interminables procès à la Chambre aulique, dans des démêlés avec les États de l'empire[2], vraiment ce serait prêter gratuitement à Servien et à d'Avaux une dose de niaiserie dont ces diplomates paraissent avoir été totalement dépourvus. Et dire que, si Servien avait projeté d'élargir par la suite un traité passablement élastique, il serait (p. 102) « un homme d'État sans conscience », c'est transporter en plein XVIIe siècle des notions qui sont de notre temps. Ni le concept de souveraineté, ni le concept de nationalité, ni celui de juridiction, ni même le concept de frontière n'avaient alors, surtout dans le Saint-Empire, la clarté et la précision qu'ils ont acquises depuis, particulièrement depuis la Révolution française. S'il est vrai de dire que la politique des « réunions », celle de 1680, dépasse le programme de Servien, non moins certainement Servien a pensé que la France, substituée à l'Autriche en Alsace, y hériterait non seulement de tous les droits actuels, mais de toutes les ambitions, de toutes les espérances de l'Autriche[3]. Elle y reprendrait pour son compte le programme dont l'Autriche avait toujours poursuivi, et presque toujours vainement, la réalisation : unifier l'Alsace en étendant la sphère de souveraineté jusqu'au moment où elle se confondrait avec la sphère de simple suzeraineté[4].

1. P. 48 : « Ce qui surprend le plus dans ces instructions [instruction autographe de l'empereur à Trauttmansdorff, 2 mars 1646], c'est *la très étonnante ignorance de l'empereur sur l'extension des possessions autrichiennes en Alsace;* Haute et Basse-Alsace sont considérées par lui *comme ayant la même valeur pour l'Autriche.* »

2. C'est pour éviter ces complications que Mazarin avait renoncé à faire entrer le roi dans le corps de l'Empire, ce que les *Reichsstände* auraient préféré (voy. rapport de Servien, du 24 août 1648, p. 117, et du 14 sept., p. 120).

3. P. 75, Servien écrit : « Ils auroient désiré d'être mis en la liberté d'Estatz immédiats, et nous avons fait mettre en telle liberté qu'ils avoient eue soubz la maison d'Autriche, *qui a pris des authorités que la France par ce moyen aura droit de conserver.* » Ceci, à deux reprises, presque dans les mêmes termes (*ibid.*, p. 115).

4. Cette politique est fort bien exposée p. 29. D'ailleurs, les Alsaciens avaient le sentiment, au moins vague, de l'unité de l'Alsace.

Quant au traité lui-même, je ne vois pas que M. Overmann ait affaibli en quoi que ce soit la portée de cette remarque d'Erdmannsdörffer[1], à savoir que ce texte accumule comme à plaisir les obscurités juridiques. Si l'Autriche a cédé, et « avec une apparence de droit[2] », plus qu'elle ne possédait (p. 107), la France est bien excusable de ne s'être pas montrée plus impérialiste que l'Empereur. Si l'article 87 réserve l'immédiateté des prélats et des nobles de la Basse-Alsace et celle de la décapole, les articles 73 et 74 disent que l'Empereur *et l'Empire* renoncent à tous leurs droits dans toutes les parties de l'Alsace, y compris les dix villes[3]. Et cette contradiction, loin d'être dénouée, est aggravée par les autres articles.

On pourra donc, je le crains, discuter éternellement sur les clauses *Ita tamen* et *Teneatur*[4]. Ces textes ne sont pas assez clairs pour permettre de répondre catégoriquement, d'une façon énumérative et limitative, à cette question précise (p. 105) : « Qu'est-ce qui a été cédé à la France en Alsace par la paix de Westphalie? » Mais, ce que l'auteur ne paraît pas voir, l'intérêt de cette question est aujourd'hui purement académique. Qu'on pense ce que l'on voudra des droits du roi sur la ville de Brisach, le landgraviat, le Sundgau, la préfecture, les abbayes de Murbach ou du val Saint-Grégoire, deux siècles et plus de vie commune avaient fait l'Alsace, — toute l'Alsace, — française. Et, depuis 1648, deux dates, deux petites dates, avaient marqué la substitution à l'ancien droit public, tel qu'il sortait des traités de Westphalie, d'un droit public nouveau. Le 5 mai 1789, le 4 août 1789, le peuple alsacien avait librement, volontairement, renoncé à exciper de telle ou telle clause plus ou moins obscure du traité de 1648. Voilà qui est, au point de vue moderne, plus intéressant que de savoir si l'abbaye de Lure, quoique portant également le titre de *Reichsabtei*, jouissait ou non de l'immédiateté exactement au même titre que celle de Murbach[5].

1. Cité p. 105, n. 3.

2. C'est M. Overmann qui le dit, p. 107.

3. Et avec quel luxe de détails! « ... itemque omnes vasalli, landsassii, subditi, homines, oppida, castra... »

4. M. Overmann, qui n'a pas la critique aimable, accuse un historien français de faire passer la « légende nationale » avant la vérité historique (p. 99, n. 5). Que dirait-il si on lui reprochait de plier les termes du traité de Westphalie en un sens favorable à la germanisation de l'Alsace?

5. M. Overmann a généralement reproduit avec exactitude les textes français. Cependant, p. 43, n. 1, la citation est coupée de façon à devenir inintelligible. P. 115, « tumber » pour « lumber ». P. 117, compléter « guérir en partie ». P. 119, compléter « que les Estats sont *las* de la sujettion ». P. 117, au bas, « ce qui ma fera », lisez « ce qui me sera ». — M. Overmann se plaint

M. Irénée Lameire poursuit ses curieuses recherches sur les déplacements de souveraineté pendant les guerres de l'ancien droit. Après les occupations militaires en Italie, il étudie les occupations en Espagne[1]. Les juristes reprochaient à son précédent volume « de ne pas faire assez la synthèse des faits »; c'est précisément de cela que le louaient les historiens, car « l'heure » de cette synthèse « n'est pas encore venue ». Ce nouveau volume encourra les mêmes critiques et bénéficiera des mêmes éloges[2], car M. Lameire y établit qu' « il n'y a pas, qu'il ne peut pas y avoir une théorie unique du déplacement de souveraineté; il y en a une spéciale à chaque province, à chaque ville, à chaque bourgade, à chaque localité du plat pays[3] ».

Ce déplacement paraît avoir été surtout complet en Catalogne[4]. La ville de Girone, en particulier, pendant la guerre d'Augsbourg, en offre le type le plus parfait. Aussi M. Lameire l'a-t-il étudiée avec un véritable luxe de détails[5]. Il est à remarquer que, si l'occupation militaire entraînait alors, au point de vue juridique, des conséquences dont la portée nous étonne, en revanche les habitants, en devenant sujets du nouveau souverain, cessaient d'être traités comme des peuples conquis; ils conservaient leurs privilèges provinciaux, leurs franchises municipales[6]. « L'ancien droit n'avait pas de ces rigueurs qui nous paraissent maintenant toutes naturelles. »

Louis-Henri de Loménie de Brienne, fils du secrétaire d'État des Affaires étrangères, auteur des *Mémoires* publiés en 1828 par Barrière, assistait, comme lecteur de dépêches, au fameux Conseil des Trois, qui commença de se réunir après la mort de Mazarin. D'autre part, comme survivancier de son père, il était membre du Conseil

de n'avoir pas trouvé en toutes circonstances auprès des Archives du quai d'Orsay l'accueil libéral sur lequel un savant est en droit de compter. Ce reproche est-il fondé?

1. *Théorie et pratique de la conquête dans l'ancien droit. Les occupations militaires en Espagne pendant les guerres de l'ancien droit.* A. Rousseau, 1905. In-8°, xv-755 p.

2. Si je lui faisais une critique, ce serait d'avoir à l'excès chargé son texte de citations catalanes, dont il donne la traduction, sans nous épargner même les bizarreries graphiques ou les abréviations.

3. P. viii.

4. « L'occupation militaire, *ipso facto*, lorsqu'il s'agissait d'une ville, non siège de juridiction souveraine, la rattachait... à la juridiction la plus voisine », Puycerda au Conseil souverain de Perpignan. Mais l'occupation est également étudiée dans le Guipuzcoa.

5. Ch. viii-x et xxxi.

6. Voy. ch. xliii, « contact de l'occupation avec les fueros basques ». En Catalogne, l'interventionnisme municipal était très développé en matière économique; l'occupation française ne change rien à cet état de choses.

des dépêches. Loménie (ou quelquefois Le Tellier lui-même) tenait registre des décisions prises par le roi dans le premier Conseil, et ce registre est au Musée Condé. Le même Loménie, sans doute pour son usage personnel, faisait tenir une sorte de journal de ce qui s'était passé au Conseil des dépêches, et son manuscrit est aux Affaires étrangères.

C'est en combinant ces deux textes que M. Jean de Boislisle a pu établir ses *Mémoriaux du Conseil du Roi*[1]. On y suit, séance par séance[2], les délibérations de l'un et l'autre Conseil au moment où Louis XIV prend en main le gouvernement. Le premier tome va du 9 mars au 30 mai 1661; le dernier nous mènera jusqu'au 3 septembre. Un commentaire suivi, très abondant et très précis, donne à cette publication toute sa valeur[3]. L'éditeur a fait entrer dans ce commentaire des documents très précieux, notamment des fragments du *Journal* de l'ambassade de Fuensaldagne, rédigé par son secrétaire Vuoerden (6 février-6 avril), conservé à la bibliothèque de Cambrai. Ajoutons que M. Jean de Boislisle apporte des éléments nouveaux à la critique des *Mémoires* de Brienne[4].

Le prêtre bolonais Sébastien Locatelli[5] fit en 1664-1665 un voyage en France en compagnie de deux jeunes gentilshommes italiens. Il passe par le Cenis et Lyon, par Roanne, d'où il descend la Loire (en bateau!) jusqu'à Briare pour gagner Paris par Fontainebleau. Au retour, le coche d'eau le mène à Joigny, et cette fois c'est par l'Auxerrois, le Morvan et Chagny qu'il rejoint Lyon, d'où il atteint Genève et le Simplon. Il voit le roi, la reine, la grande Mademoiselle; il

1. Renouard (*Soc. Hist. de Fr.*), 1905. In-8°, 394 p. D'après l'avis joint au volume, une introduction paraîtra avec le dernier volume. Cet avis contient quelques renseignements sommaires sur les deux manuscrits.

2. Le manuscrit de Chantilly (9 mars-3 sept.) donne au complet cent vingt séances. Celui des Affaires étrangères (9 mars-20 août), rédigé d'une façon beaucoup moins régulière, n'en donne que quarante.

3. P. 14, au lieu de « à S. M. [*scilicet* le roi d'Espagne] » le sens voudrait « à S. S. ». P. 22, n. 9, on ne peut plus accepter absolument cette formule sur la Ligue du Rhin : « que Mazarin a organisée en 1658 ». Sur les duels (p. 52, n. 28), citer la *Cabale des Dévots* de M. R. Allier, et sur Wicquefort (p. 212, n. 7) l'article de M. Waddington. P. 293, au lieu « desdits premiers [juges] », lire « desdites premières [lettres] ».

4. Appendice I. Barrière a utilisé la seconde rédaction de ces *Mémoires*, quoiqu'il ait connu la première, toute différente, achevée dès le 20 février 1684. C'est de celle-là que M. Jean de Boislisle nous donne un fragment, relatif aux jours qui suivirent la mort du cardinal.

5. *Voyage de France. Mœurs et coutumes françaises (1664-1665). Relation de Sébastien Locatelli, prêtre bolonais.* Alph. Picard, 1905. In-8°, LXXIV-348 p., index.

note soigneusement dans son journal les traits de mœurs des pays traversés. Si, dans la rédaction qu'il donne plus tard de ses souvenirs[1], il n'est pas rare qu'il commette des erreurs, son récit n'en est pas moins très attachant et très instructif, et il faut remercier M. Adolphe Vautier d'en avoir extrait les parties qui intéressent la France[2]. Elles sont écrites par un admirateur enthousiaste de notre pays.

On se souvient qu'en 1886 M. Henri Chardon avait publié de *Nouveaux documents sur les comédiens de campagne et la vie de Molière*. Il ajoute aujourd'hui à ce travail un tome second[3], où il résume avec clarté les dernières découvertes faites sur les pérégrinations de Molière et sur Madeleine Béjart. Il y joint des documents sur les comédiens de campagne et sur les comédiens français à l'étranger et une intéressante étude sur le « théâtre de collège » au Mans[4].

Le même auteur a consacré à *Robert Garnier*[5], *sa vie, ses poésies inédites*, une de ces monographies qui épuisent à peu près complètement le sujet. Le rôle de Garnier pendant la Ligue mancelle (ch. VII) est un petit chapitre d'histoire provinciale (la ville du Mans était, dit l'auteur, presque tout entière ligueuse) d'où se détache l'épisode d'une « journée des Barricades » au Mans, pendant laquelle furent égorgés plusieurs « royaux ». Garnier, ligueur lui-même, paraît avoir conservé une certaine modération[6].

Être « la femme du grand Condé », ce redoutable honneur échut en 1641 à une enfant de treize ans, Claire-Clémence de Maillé-Brézé,

1. M. Vautier n'insiste pas assez sur ce fait. Pourtant, certains détails prouvent que nous n'avons pas, en général, ses notes d'étape sous leur forme originelle. Il existe d'ailleurs deux manuscrits : dans l'un d'eux, l'auteur a soigneusement effacé ou atténué les historiettes un peu gaillardes qui lui paraissent incompatibles avec sa dignité sacerdotale.

2. Et de les avoir fait précéder d'une très substantielle introduction sur les voyages en France au XVIIe siècle. La notice bibliographique qui la complète rendra des services.

3. *Nouveaux documents sur les comédiens de campagne, la vie de Molière et le théâtre de collège dans le Maine.* Champion, 1905. In-8°, VII-202 p.

4. Je ne vois pas ce qu'ajoutent à la valeur de ce consciencieux travail les dernières lignes (p. 181) sur « la suppression de l'enseignement congréganiste, qui va obliger bien des familles à opter, même malgré elles, pour les laideurs de l'enseignement laïque ». — M. Chardon publie (p. 105-119), la *Farce de l'aveugle et de son valet tort*, 1512.

5. Paris, Champion, et le Mans, A. de Saint-Denis, 1905. In-8°, 279 p., 1 portr. et 1 fac-simile.

6. Du moins M. Chardon aime-t-il à le supposer (p. 167). Il n'en donne guère que des preuves négatives et qui ne sont pas absolument convaincantes.

nièce du grand cardinal, fille d'un père sauvagement égoïste et d'une mère presque démente. Richelieu, en qui l'orgueil de voir un prince du sang solliciter son alliance se joignait à une affection vraiment paternelle pour Claire-Clémence, Richelieu aurait reculé s'il avait pu prévoir dans quel abîme de misères il précipitait la jeune fille. Le « héros » était le plus détestable mari qu'on pût voir, et qui prit tout d'abord le parti d'ignorer l'existence de sa femme. Elle sut pourtant s'imposer à lui par le courage et l'énergie avec lesquels elle défendit sa cause et celle de son fils. Sa fuite à Montrond, son rôle à Bordeaux, où elle fut vraiment une reine de la Fronde et de l'Ormée, devaient éveiller l'admiration du vainqueur de Lens. « Qui aurait cru, » s'écriait-il à Vincennes, « que j'arroserais des œillets pendant que ma femme ferait la guerre? »

Mais M. le Prince reprit bientôt sa glaciale indifférence. A la suite d'un mystérieux incident où sombra la raison déjà malade de la pauvre princesse, il se conduisit à son égard avec une dureté inouïe. Internée à trente ans dans le donjon de Châteauroux, elle devait y rester non seulement pendant les quinze dernières années de la vie de son mari, mais neuf ans encore, pour y mourir en 1694.

Cette malheureuse, que Bossuet n'a même pas nommée dans la célèbre « oraison », MM. O. Homberg et Jousselin ont cru qu'il valait la peine d'en retracer la vie[1]. Les Archives nationales, celles de Chantilly et des Affaires étrangères leur ont permis d'ajouter quelques traits intéressants à l'histoire de la Fronde princière et de nous montrer ce que l'on peut bien appeler l'envers d'un héros.

Le *Pierre Bayle*[2] de M. Albert Cazes a été fait à l'occasion de l'érection d'une statue au philosophe et un peu par manière de réponse à un évêque[3]. Il ne faut donc pas s'étonner si le petit livre revêt parfois les allures d'une « hagiographie » laïque[4], et d'une hagiographie écrite par un méridional!

XVIIIe SIÈCLE. — La figure de Mme d'Houdetot porte décidément bonheur à son biographe, M. Hippolyte Buffenoir. Non seulement il

1. *La Femme du grand Condé : Claire-Clémence de Maillé-Brézé, princesse de Condé.* Plon, 1905. In-8°, IV-253 p., 1 portrait en héliogr.

2. *Pierre Bayle, sa vie, ses idées, son influence, son œuvre.* Préfaces de Camille Pelletan et Deluns-Montaud (Dujarric, 1905. In-18, XXII-265 p.). Le texte de M. Cazes (p. 1-79) est lui-même une sorte de préface à un choix fort judicieux d'extraits de Bayle.

3. M. l'évêque de Pamiers définit ainsi la tolérance : « Tolérance, en bon français, veut dire une indulgente condescendance pour ce qu'on ne peut empêcher. »

4. P. 59, M. Faguet est qualifié de « collaborateur du *Gaulois* et de la *Croix* ». Pour cette dernière, M. Cazes en est-il bien sûr?

égrène, à propos d'elle, un nouveau chapelet de souvenirs, mais il a eu la chance de mettre la main sur de véritables perles : dix-huit lettres inédites du « citoyen de Genève », où revivent tous les tourments de ce pauvre grand malade, et dont quelques-unes figureraient en bonne place dans la collection de ses œuvres. Ajoutez-y les réponses de Mme d'Houdetot, qui achèvent de nous renseigner sur cette crise où l'amour, l'orgueil et le délire logique se combinent de si étrange façon; plus sept lettres inédites de Voltaire à Saint-Lambert[1].

Combien peu les historiens doivent se fier aux auteurs de « mémoires », — même quand ceux-ci ont été mêlés à de grands événements, même quand ils ont rédigé leurs souvenirs très peu de temps après ces événements, — et combien est mince le profit à tirer de cette catégorie de documents : on s'en convaincra en lisant les *Mémoires du comte Valentin Esterhazy,* publiés par M. Ernest Daudet[2], et déjà partiellement connus par les publications de Feillet de Conches. Voici un noble d'origine hongroise, officier au service de la France, qui a vécu dans la quasi-intimité de Marie-Antoinette, au grand déplaisir, d'ailleurs, de l'impératrice-reine. C'est entre 1798 et 1800[3], et en s'aidant, dit-il, des « histoires du temps », qu'il raconte la grande crise révolutionnaire. Cela ne l'empêche pas de placer la déclaration royale du 23 juin avant le serment du Jeu de Paume, de voir, dès le 13 juillet, des cocardes tricolores, « couleurs de la livrée d'Orléans », d'affirmer qu'en 1789-1790 l'Assemblée prit le titre de « Convention nationale », de mettre au 18 avril 1791 un fait qui se rapporte au 28 février, d'antidater d'un mois le manifeste de Brunswick, etc.

Sur ses relations avec la reine, sur les confidences qu'elle a pu lui faire, il garde une réserve qui fait le plus grand honneur à sa discrétion, mais le plus grand tort à l'histoire. De renseignements sur ce point, on n'en trouvera guère que dans les quelques lettres d'Esterhazy (et de Marie-Antoinette)[4] données par l'éditeur dans son introduction. Sa correspondance, dont on nous promet la publica-

1. *La Comtesse d'Houdetot, sa famille, ses amis.* H. Leclerc, 1905. In-8°, VIII-314 p., 9 grav. (dont deux en couleur). Je prouverai à M. Buffenoir que je l'ai lu de très près en lui reprochant (p. 17) Gondelou*t* pour Gondelou*r* et les orthographes Moghilou, Krasnoï (p. 17). La ponctuation de la p. 146, l. 4 *ab imo*, est fautive, il faut un point après « Eaubonne ».

2. Plon, 1905. In-8°, LII-360 p.

3. Du moins les « scélérats » gouvernent-ils encore la France. Esterhazy est mort en 1805.

4. Notamment p. XXXIII et XXXV, lettres des 11 août et 5 sept. 1791, où il est vraisemblablement question de Fersen.

tion[1], nous sera sans doute bien plus précieuse que les *Mémoires* eux-mêmes.

Le seul intérêt de ceux-ci est de nous retracer la vie d'un noble d'ancien régime, aventures de guerre et d'amour, cabales et disgrâces, vertus militaires sans patriotisme[2], passions contre-révolutionnaires sans idées politiques[3]. Sur la guerre des farines, sur la première émigration, sur la Révolution à Valenciennes et « l'anarchie spontanée », sur les négociations de la cour avec La Fayette en 1790, sur les menées des princes auprès des cours étrangères, on trouvera ici des détails très abondants, sinon très sûrs. Toujours talon rouge, l'envoyé des princes auprès de Catherine II ne manque point, en relatant sa présentation aux grands-ducs, de noter gravement ceci : « Ils étaient en frac, avec leurs cheveux lâchés sans poudre. » — Inutile de dire que tous les malheurs de la famille royale sont pour cet ami de la reine le fruit d'un complot orléaniste[4]. M. Daudet a rempli sa tâche d'éditeur avec goût, mais aussi avec trop d'indulgence, sans même rectifier les bizarreries chronologiques citées plus haut[5].

La même légende, qui voit partout la main du duc d'Orléans, fait de l'auteur des *Liaisons dangereuses* son principal instrument. M. Fernand Caussy a essayé d'éclairer cette énigmatique figure[6]. Il n'y a réussi qu'en partie. Si les archives des Affaires étrangères lui ont permis de refaire l'histoire de la mission de Londres, l'affaire des 5 et 6 octobre reste toujours aussi obscure. Laclos aux Jacobins, l'histoire de la pétition républicaine de juillet 1791, le rôle militaire de Laclos[7] sont à peu près mis au point, grâce aux Archives nationales et à celles de la Guerre. Mais le personnage nous apparaît encore d'une façon si peu nette que M. Caussy, après avoir conté sa

1. Elle va, nous dit M. Daudet, de 1784 à 1804.

2. Voy. les raisons pour lesquelles il finit par préférer le service de la France à celui de l'Autriche.

3. P. 209, remplacer Loménie par Necker, c'est « remplacer un ignorant par un charlatan ». La guerre d'Amérique est la cause de tout.

4. La Grand Peur est une conspiration orléaniste.

5. Tout au moins pouvait-on corriger l'orthographe des noms propres, et surtout ne pas mettre un Luxembourg près de Vienne (p. 99), au lieu de Laxembourg (correctement cité p. 163).

6. *Laclos (1741-1803)*, d'après des documents originaux. *Mercure de France*, 1905. In-18, 365 p., 1 index. En appendice, un curieux mémoire de Laclos au Comité de Salut Public, sur la guerre et la paix. C'est un de ces exposés de grande politique comme en a tant produits l'école des Favier et des Dumouriez.

7. Auprès de Luckner, aux Pyrénées (il faillit être gouverneur de l'Inde), à Meudon (expériences sur les boulets rouges), à l'armée du Rhin sous Moreau, à l'armée d'Italie et dans le royaume de Naples.

mort, le 5 septembre 1803, au quartier général de Tarente, n'a même pas tenté d'esquisser une conclusion[1].

Parmi les articles réunis par M. André de Maricourt sous ce titre : *En marge de notre histoire*[2], il faut retenir d'abord ceux qui se rapportent à l'histoire de la Révolution[3]. Il s'est servi, particulièrement pour les journées d'octobre 1789 et de juin 1792, d'un assez grand nombre de documents inédits : lettres de Malesherbes et notes prises par Huë dans la prison de Port-Royal[4], lettres et notes écrites par l'ancien constituant Faydel, par le marquis de Cubières, le vicomte de La Châtre[5]. Malheureusement, sauf pour les deux premières catégories de textes, il ne s'agit point de notes ou de correspondances *contemporaines*, mais bien de lettres adressées, en 1814-1816, au baron Huë ou de notes rédigées à la demande de celui-ci[6]. Nous avons donc là, non pas des témoignages au sens propre du mot, mais des souvenirs de royalistes, souvenirs rédigés *après* l'émigration et le retour des Bourbons, à l'heure où se constituait, — M. de Maricourt me permettra ce mot que j'emploie sans aucune intention d'irrespect, — la *légende* de Louis XVI et de Marie-Antoinette. François Huë venait de bâtir, à sa façon, une « chapelle expiatoire[7] », et c'est pour achever l'édifice que ses amis politiques lui adressaient des matériaux. Quoi d'étonnant si ces matériaux lui arrivent soigneusement triés et polis? Influencés par toute la littérature de l'émigration, et sans doute par son propre livre, ses correspondants nous font des récits trop complets, nous relatent des détails trop précis et

1. Ceux qui connaissent l'armée de l'Ancien régime ne liront pas sans sourire la p. 301 : « ... Il y avait peu d'intrigue... Le vol était restreint, la concussion minime, la trahison inconnue. » Toutes ces vertus s'opposent aux tares des généraux de la Révolution, « traîtres, voleurs, factieux, lâches, concussionnaires ». — « Le port de *passage* » de la p. 339 (mémoire inédit) n'est pas du tout, comme il est dit n. 1, Port-Vendres, mais tout simplement le port bien connu de Pasajes. — La *Revue historique* a déjà parlé (t. LXXXIX, 347) du livre de M. E. Dard, *le Général Choderlos de Laclos*. Perrin, 1905.

2. Émile-Paul, 1905. In-8°, VII-309 p.

3. Sur le confesseur du roi, Louis XVI et Malesherbes, les journées de juillet et octobre 1789, juin 1792.

4. Et même, p. 110, une très belle lettre de Louis XVI à Malesherbes, du Temple, décembre 1792.

5. Plus des notes qui permettent d'illustrer les *Mémoires* du comte de Tilly.

6. Ce point, qui apparaît dans les notes infrapaginales, aurait dû être plus nettement établi par l'auteur.

7. *Les Dernières années de la vie et du règne de Louis XVI* avaient paru à Londres, « et c'est à cette occasion, dit M. de Maricourt (p. 160, n. 2), que Faydel lui [à Huë] soumit, *après la publication du volume*, ses impressions » sur le 5 octobre.

trop prophétiques[1], voient trop facilement dans les journées révolutionnaires la main du duc d'Orléans, quand ce n'est pas celle de l'Angleterre[2]. Tels quels, les extraits et analyses que donne M. de Maricourt seront utiles à l'histoire critique de la Révolution. Mais ils ne sauraient eux-mêmes être employés sans critique.

On lira sans faire autant de réserves les notes sur Louis XVIII en exil, sur la duchesse de Berry, sur le départ de Charles X. Elles sortent des papiers de Huë et des archives de la famille de Mme de Vathaire, première femme de chambre de la duchesse. Enfin, naundorfistes et antinaundorfistes trouveront ample matière à discussion dans les souvenirs, recueillis oralement en 1903, du fils de Martin de Gallardon.

Histoire provinciale. — On compte les bonnes études sur nos anciens États provinciaux. Le *Mémoire* de M. G. Arnaud sur *les États de Foix (1608-1789)*[3] en vient grossir le nombre. Il a eu tout d'abord la patience d'inventorier, avant de s'en servir, le fonds des États aux archives de l'Ariège. Il en a tiré un tableau très complet de l'organisation de cette assemblée et de son fonctionnement. Il ne dissimule pas l'incapacité de la majeure partie des députés du tiers, ni la véritable oppression que les commissaires royaux font peser sur les États. La soi-disant indépendance des pays d'États est toute de parade, et le seul avantage de ces institutions est de maintenir, dans les provinces qui les ont conservées, des traditions au moins verbales de liberté.

Le Pâturage communal en Haute-Auvergne (XVIIe-XVIIIe siècles) de M. Camille Trapenard[4] est une étude solide où les usages de cette province, — communaux, terres vacantes, vaines pâtures, — apparaissent non comme des constructions abstraites des juristes, mais comme les conséquences naturelles des conditions géographiques. C'est la « montagne », cette unité pastorale du pays cantalien, qui

1. Voy., p. 127, la femme qui, le 8 octobre au matin, vient dire à Villeroi que Louis XVI entrera mort à Paris; prédiction qui ne se réalisera point, mais qui peut avoir été rétrospectivement suggérée par l'événement du 21 janvier 1793.

2. P. 174. Pour Faydel, écrivant *en 1814*, les émeutes étaient soudoyées par l'ambassadeur d'Angleterre; la preuve qu'il en donne, c'est qu'il y avait à Paris un *club des Noirs* qui correspondait avec un club de Londres. — M. de Laporte, intendant de la liste civile, déjà *mort en 1814*, lui *avait dit* que l'ambassadeur d'Espagne *avait dit* au roi que l'argent des émeutiers sortait de chez le duc de Dorset.

3. Toulouse, Privat, 1904. In-8°, 170 p.

4. Larose et Tenin, 1904. In-8°, VII-278 p., avec une préface de M. Paul Viollet.

détermine le développement du pâturage communal et qui lui confère une force de résistance tout à fait remarquable. Contre ces particularités locales, et « sous la double influence des physiocrates et des philosophes », l'administration royale, surtout à partir de 1768, essaie de faire triompher la clôture des héritages et le partage des communaux. Sur ce point comme sur bien d'autres, la législation révolutionnaire ne fera que généraliser l'application des principes posés dans les déclarations royales et timidement réalisés par la pratique administrative des intendants. S'il ne nous donne pas, sur la vie pastorale de la Haute-Auvergne, autant de détails que l'ouvrage analogue de M. Boyé nous en donnait sur les « chaumes » des Vosges, du moins le livre de M. Trapenard ne laisse-t-il dans l'ombre aucune des parties proprement juridiques de son sujet[1].

La monographie d'une juridiction de Basse-Bretagne par M. Raymond Delaporte[2] contient des renseignements sur les usements particuliers à cette sénéchaussée et à ses voisines, la *quevaise* et le *domaine congéable*. Au criminel, c'est un tableau des mœurs de la région au XVIIIe siècle; le brigandage était encore florissant dans ce pays à communications malaisées. La dernière partie, consacrée aux juridictions seigneuriales du ressort, confirme les conclusions générales auxquelles avait abouti M. Giffard.

Qu'il y aurait profit, pour les membres de nos sociétés locales, à s'initier dans une Université aux rudiments de la méthode historique, c'est une vérité dont on se persuadera une fois de plus en lisant l'estimable *Histoire de Montluçon* de M. Édouard Janin[3]. L'auteur a beaucoup travaillé dans les archives, à Paris, à Moulins et à Montluçon. Mais il a ignoré l'existence du recueil de Huillard-Bréholles, ce qui lui a fait copier des titres déjà connus. Il nous

1. Je m'étonne qu'avec son sens très exact des réalités M. Trapenard n'ait pas fait de distinction entre les partages de la Haute-Auvergne et ceux de la Basse, notamment celui de Pérignat, cité à l'appendice. Il s'agit d'une commune située dans le marais de Sarliève, où le partage est opéré aux fins de « desséchement ». Dans ces conditions, le partage était avantageux, puisqu'il faisait « cesser les maladies épidémiques qu'occasionnent les eaux qui y séjournent », tout en offrant « pour le payement des impositions une ressource aux pauvres contribuables qui sont en grand nombre ». Ce sont là des conditions très différentes de celles que l'on trouve dans les « montagnes ».

2. *La Sénéchaussée de Châteauneuf-du-Faou, Huelgoat et Landeleau et les juridictions seigneuriales du ressort.* A. Pedone, 1905. In-8°, 240 p., carte.

3. *Histoire de Montluçon d'après des documents inédits. Annexes : Montluçon industriel. Notabilités montluçonnaises. Environs de Montluçon. Étude sur Néris.* Paris, Lechevalier; Montluçon, Maugenest, 1904. In-8°, VIII-606 p., 24 grav., index.

donne ses documents dans le plus grand désordre, et il semble les avoir choisis presqu'au hasard, sans paraître se soucier de leur plus ou moins d'importance. Il nous donne très peu de chose sur l'ancienne vie industrielle, rien sur la prédication protestante[1], sur la Fronde. Il est un peu plus riche sur la Révolution, qui fut à Montluçon une révolution exclusivement municipale, mais il n'a pas tenté une étude de la vente des biens nationaux. En somme, sa meilleure partie est l'histoire, toute contemporaine, de Montluçon sous l'*ordre moral;* on y voit combien les préfets faisaient la vie dure aux municipalités républicaines. Pour expliquer les causes historiques du développement industriel de Montluçon (p. 432 et suiv.), M. Janin avait comme guide une précieuse étude de M. Antoine Vacher[2]. Il a retracé d'une façon intéressante l'évolution qui, de 1840 à nos jours, transforma la petite cité féodale en une grande ville d'usines.

Il est des personnes sentimentales qui reprochent aux doctrines pastoriennes d'avoir, en nous représentant le malade comme un danger, endurci nos âmes et banni la charité des rapports entre les sains et les « malsains ». Je conseille à ces personnes de lire le livre par lequel, étudiant *la Peste en Agenais au XVIIe siècle*[3], M. L. Couyba complète l'enquête qu'il a menée sur les diverses formes de « misère » dont cette province fut le théâtre pendant presque tout l'ancien régime. Elles y verront que non seulement les malades et les suspects, mais même ceux qui les avaient fréquentés étaient retranchés de la communion des humains, confinés dans des huttes, lapidés s'ils s'avisaient de rentrer dans la ville, menacés d'être grillés tout vifs avec leurs demeures. Quelques traits de dévouement, l'organisation déjà rationnelle des « bureaux de santé », l'apparition de théories médicales auxquelles il ne manque parfois qu'un peu de précision dans les mots pour approcher de la vérité, ces quelques traits de lumière dissipent seuls l'affreux cauchemar[4].

Le *Mémorial de Philippe Lamarre*[5], serviteur et secrétaire de dom Gouget, est une série de notes prises au jour le jour de 1774 à 1788 (surtout à partir de 1776) et complétées à une époque posté-

1. S'il n'y en a pas eu à Montluçon, il fallait nous le dire.

2. *Montluçon. Essai de géographie urbaine* (*Annales de géographie*, 1904).

3. Villeneuve-sur-Lot, R. Leygues, 1905. In-8°, 394 p., pièces justificatives et index.

4. M. Couyba est-il sûr que le La Noue, propriétaire du château de Séguinot, ait bien été le Bras-de-Fer, mort en 1591?

5. *La Vie provinciale en Normandie au XVIIIe siècle. Mémorial de Philippe Lamarre, secrétaire de dom Gouget, bénédictin de l'abbaye de Fontenay, 1774-1778*, publ. par Gabriel Vanel. Caen, Louis Jouan, 1905. In-8°, xxxviii-307 p.

rieure[1]. Ces notes sont intéressantes pour l'histoire de la « guerre des farines » à Caen et des réformes de Turgot, dont Lamare est un assez chaud partisan; pour l'histoire de l'Église (le serviteur, comme le maître, est quelque peu suspect de jansénisme). Elles donnent quelques détails sur les voyages de Louis XVI et de Joseph II en Normandie, et surtout sur la vie économique de la province. Il faut donc savoir gré à M. Vanel de les avoir publiées.

Si M. J. Baudry s'était contenté d'éditer la correspondance des Jégou du Laz, châtelains de Trégarantec, cela aurait fait un petit volume de deux centaines de pages, tout fleurant d'un parfum de contre-Révolution, avec des détails piquants sur la vie de famille des hobereaux bas-bretons de 1782 à 1790, des témoignages sur le siège de Gibraltar, les débuts de la Révolution à Rennes et à Lannion, les événements de Saint-Domingue, etc. M. Baudry a préféré encadrer ces simples lettres de tant de notes et de notules, portant parfois sur des faits archiconnus, qu'il en a fait une *Étude historique et biographique sur la Bretagne à la veille de la Révolution, à propos d'une correspondance inédite*[2].

Il y a beaucoup de choses, et de fort intéressantes, dans cette galerie bretonne. Par exemple, une étude sur l'industrie des toiles (p. 80). Mais l'ensemble est un véritable fatras, qu'on eût pu réduire des deux cinquièmes, et d'où tout ordre est sévèrement banni. L'unité des deux volumes est dans cette pensée, à laquelle la correspondance du Laz n'apporte ni démenti ni confirmation : « Le grand seigneur hautain... fut [en Bretagne] une très rare exception. Le château était, d'ordinaire, le bienfaiteur, l'ami, le conseiller de la chaumière. »

Inutile de dire que M. Baudry fait l'éloge de l'évêque insermenté (encore que Mgr de la Marche se soit fait, au moment du Concordat, un peu tirer l'oreille pour obéir au pape); il lui oppose le premier évêque élu de France, « l'intrus » Expilly. Remarquons cependant que, lorsque cet « intrus » vint à Brest, cent vingt gardes-nationaux à cheval, trois cents à pied sortirent de la ville au-devant de lui (p. 139), accompagnés d' « une foule immense », plus « le clergé de Brest et celui des campagnes voisines ». Qui donc nous avait dit que « toute la Bretagne » était avec les non-jureurs?

Retracer l'histoire des *Clubs dijonnais pendant la Révolution*[3]

1. L'éditeur n'a pas toujours exactement distingué ces interpolations par un signe spécial. — Ni Lamare ni lui ne semblent s'être doutés que la lettre d'un matelot à sa femme sur le combat d'Ouessant (p. 91) était une fraude officielle, une pièce fabriquée, répandue dans le public par les soins du gouvernement.

2. H. Champion, [1905]. 2 vol. in-8°, 345 et 482 p., 1 index.

3. Dijon, Nourry (1er fasc. d'une *Collection d'études sur l'histoire du droit et*

n'était pas une entreprise aisée. Quoique ces clubs aient été parmi les plus importants des clubs provinciaux, et qu'à certaines heures ils aient joué leur rôle dans l'histoire générale[1], leurs procès-verbaux et leurs papiers ont disparu. C'est donc par le dehors, à l'aide des registres de la municipalité, du district, du département, à l'aide aussi des journaux et des pamphlets dijonnais, que M. Louis Hugueney a essayé d'en reconstituer la vie. Par la force des choses, son travail repose sur des bases quelque peu fragiles, et il lui arrive d'imputer à la Société populaire des actes ou des écrits qui n'en émanent pas de toute évidence.

Il n'en a pas moins apporté des preuves nouvelles à cette idée de Michelet et de M. Aulard, que la Révolution n'a pas été l'œuvre unique de quelques théoriciens centralisateurs, mais bien le résultat des actions multiples et spontanées des populations locales, « à l'état de groupes organisés[2] ». En face d'une municipalité plutôt conservatrice, ce sont les clubs de Dijon qui précipitent l'évolution révolutionnaire de la monarchie censitaire à la république démocratique. Clubs de femmes, clubs d'enfants, propagande dans les campagnes, laïcisation de l'enseignement et de l'assistance, éducation civique du soldat, organisation des subsistances, exécution de la loi sur le maximum, telles furent les principales préoccupations des *Amis de la Constitution* (1791-92), puis de la *Société populaire* de Dijon.

M. Hugueney a fait effort pour nous donner une étude impartiale. Il n'a cependant pas résisté au désir d'atténuer le caractère très nettement contre-révolutionnaire des clubs conservateurs, *Amis de la Paix*, *Tirelire*, etc.[3], sur lesquels s'exerça la colère des « patriotes ». Enfin, n'est-ce pas commettre à l'égard de ces derniers une réelle

les institutions de la Bourgogne, par une Société de professeurs et d'anciens élèves de la Faculté de droit de l'Université de Dijon), 1905. In-8°, 260 p.

1. Voy. le voyage des « tantes », l'affaire de Lausanne, l' « adresse infâme ».

2. C'est sans doute un peu avant mars 1791 que les clubistes de Dijon s'affilièrent aux Jacobins de Paris. Mais leur premier groupement, le *Club patriotique*, remontait au mois d'août 1789. — M. Hugueney rabaisse la valeur de son travail quand il le rapproche de la brochure de MM. Cochin et Charpentier. Entre l'étude consciencieuse qu'il fait des instruments locaux de la Révolution et l'opinion qui voit dans cet événement « le seul produit des intrigues de quelques cabales de procureurs et d'avocats », ce n'est pas tenir la balance égale que de qualifier cette opinion d' « exagérée ».

3. P. 44 et suiv. : « Pas de cotisations obligatoires, pas de « préférences politiques » ouvertement affichées; mélange de « gens tout riches » et de « gens « tout pauvres », les premiers attirant les seconds par leurs libéralités. » — P. 59 : les « Amis du roi », le 2 novembre 1789, ont « mis bas la cocarde nationale », renouvelé en miniature les incidents versaillais du début d'octobre. — La soi-disant « cinquième section des Amis de la Constitution » n'est pas moins suspecte; c'est un club de capitalistes.

injustice que de parler d'eux sur le ton d'une douce, mais perpétuelle et fatigante ironie[1]? C'est là, chez l'auteur, péché de jeunesse. S'il persiste, ce que nous souhaitons, dans la voie où il est entré, il s'apercevra que ni le langage, ni les idées, ni les sentiments des hommes de 1792 ne sauraient, en équité, être mesurés à la norme de notre temps.

Histoire coloniale. — L'histoire coloniale de la France a été, jusqu'à présent, assez rarement étudiée dans un esprit et avec des méthodes scientifiques. La bibliographie de cette branche de l'histoire est presque toute à faire. Il faut donc féliciter chaleureusement M. Jacques de Dampierre d'avoir écrit un *Essai sur les sources de l'histoire des Antilles françaises (1492-1664)*[2] et la Société de l'École des chartes d'avoir fait une place à ce travail dans sa collection de Mémoires[3]. Après une introduction générale, et peut-être un peu bien ambitieuse, sur la critique des sources en histoire moderne, M. de Dampierre établit une bibliographie raisonnée de nos Antilles (y compris celles que nous avons perdues) depuis notre établissement à Saint-Christophe en 1626 jusqu'à la création de la Compagnie des Indes occidentales. Il a même voulu remonter en arrière jusqu'à la découverte du Nouveau-Monde, ce qui n'est pas sans l'entraîner parfois hors de son véritable sujet.

Ses notices, écrites d'un style très vivant, ne sont pas seulement des descriptions d'ouvrages; elles sont riches de renseignements sur les hommes, les événements, les institutions. Nous citerons comme modèle celle où il retrouve, dans un manuscrit anonyme, la première rédaction de l'ouvrage du P. du Tertre. Ce monde si actif, ardent, parfois brutal, de flibustiers, de missionnaires, d' « habitants », revit devant nous avec une réelle intensité. Ainsi comprise, la bibliographie critique est de l'histoire.

La Compagnie française des Indes de M. Weber n'était pas sans défauts, mais c'était une histoire de la Compagnie[4]. Le livre de M. Jules Sottas, en dépit de son titre complexe : *Une escadre française aux Indes en 1690; histoire de la Compagnie royale des Indes orientales (1664-1719)*[5], est surtout la réimpression non intégrale du

1. « Quant aux clubs qu'en France la Révolution vit éclore, on en écrit l'histoire quelquefois pour en médire, *quelquefois pour en sourire...* » Ce dernier cas est trop souvent celui de M. Hugueney.

2. A. Picard, 1904. In-8°, xl-238 p., index.

3. T. VI de cette collection.

4. *Rev. hist.*, t. LXXXVIII, p. 133.

5. Plon, 1905. In-8°, xvi-496 p., suivi « d'un appendice de technique navale », cartes et grav. M. Sottas n'a pas connu à temps le livre de M. Weber.

journal de voyage de Grégoire de Challes[1], « écrivain du roi » sur le vaisseau *l'Écueil,* qui faisait partie d'une expédition commandée par Du Quesne en 1690-1691. Encore qu'il y soit trop souvent question de beuveries et de victuailles, de moines et de jésuites, ce journal ne laisse pas d'être intéressant. M. Sottas l'a fait précéder d'une histoire de la Compagnie des origines à 1690 et suivre d'une histoire de la même Société de 1690 à 1719[2]. Ces chapitres, faits exclusivement avec les archives des Colonies et celles de la Marine[3], sont loin d'avoir la même valeur documentaire[4] que le travail de M. Weber. Ils contiennent cependant des détails instructifs, particulièrement sur l'histoire et la composition des armements. La décadence de la Compagnie au début du XVIIIe siècle, la cession de son privilège à des armateurs malouins sont même étudiées ici avec plus de soin que par M. Weber. Si l'ouvrage de M. Sottas s'intitulait simplement « Contributions à l'histoire de la première Compagnie des Indes », on n'aurait pour lui que des éloges.

Combien il est regrettable que M. E. Herpin, dans son *Mahé de La Bourdonnais et la Compagnie des Indes*[5], se soit cru obligé d'écrire, lui aussi, son « histoire de la Compagnie des Indes[6] » ! Combien son volume eût été plus intéressant si, obéissant à son patriotisme malouin, il se fût borné à deux choses : exposer le rôle de ses concitoyens dans le commerce de l'Inde[7] et introduire la « revision » du procès de La Bourdonnais ! J'entends par « procès », non pas l'action judiciaire close par la sentence du 18 août 1759, mais la cause toujours pendante devant l'histoire. M. Herpin a eu communication des fameux documents conservés à l'India Office (*Law Case,* n° 31) et où Malleson prétendait voir la preuve de la trahison de La Bourdon-

1. Imprimé à la Haye [Rouen], 1721, 3 vol. in-12.

2. Ou plus exactement jusqu'à 1708.

3. Ces dernières avaient été négligées par M. Weber.

4. M. Sottas n'a puisé ni dans les fonds AD et F des Archives nationales ni dans les archives de Lorient.

5. Saint-Brieuc, René Prudhomme, 1905. In-8°, VII-265 p. Un portrait de La Bourdonnais et reproduction phototypique de la carte dressée par lui à la Bastille.

6. Il aurait évité d'écrire (p. 5) que Madagascar fut « découverte » en 1298 par Marco Polo. Le premier chapitre (de 1503 à 1697) est tout inutile, les chapitres XVII-XVIII (du traité Godeheu à 1790) sont sans intérêt.

7. Il a travaillé aux archives communales de Saint-Malo, mais il n'en a tiré qu'un médiocre parti. — Il a également extrait des pièces (procès-verbaux de prise de possession) des archives de Bourbon et de Maurice. — Trop souvent, il nous donne à l'appendice des pièces déjà connues.

nais[1]. M. Herpin reproche à Malleson de n'avoir pas publié ce document capital; que ne le fait-il donc lui-même[2]? Les quelques fragments qu'il nous en donne[3] laissent la question douteuse : s'ils ne prouvent point que les 100,000 pagodes ont été versées à La Bourdonnais, du moins deux témoins affirment-ils qu'elles lui ont été *promises*[4]. Ce n'est pas une preuve de sa culpabilité; mais ce n'est pas le « fait nouveau » capable d'établir son innocence. Peut-être que ce fait nouveau se trouve dans la *Law Case*, n° 31; mais, puisque la Société historique et le Conseil municipal de Saint-Malo ont fait copier ces pièces, qu'ils les publient! C'est le seul moyen de trancher définitivement la question.

Histoire économique et sociale. — Dans l'*Historique de la rente française et des valeurs du Trésor*[5] de M. J.-M. Fachan, la partie relative à l'ancien régime peut être considérée comme inutile; l'auteur ignore les travaux de Spont, de Jacqueton, de Borrelli de Serres et de Fagniez; sur la banque de Lyon, il n'a lu ni Vigne, ni Bonzon, ni Yver, et il ne soupçonne même pas les difficultés du sujet. Il se contente le plus souvent d'Anquetil[6] (!) et ne donne que deux mots sur la *Caisse d'escompte*. Son histoire des assignats manque de clarté. Le reste est un résumé qui peut servir.

1. Si les Mauriciens ont élevé contre cette accusation une « énergique protestation », avouons que cette protestation a mis du temps à se faire entendre. La traduction *française* de Malleson est de 1874; la protestation est de 1899, du moment des fêtes mauriciennes à propos du bi-centenaire de La Bourdonnais.

2. Le fragment qu'il en publie à l'appendice est un morceau de style.

3. Dans ses notes, en un anglais pitoyable et presque incompréhensible. Je ne veux pas avoir la cruauté de reproduire ses textes tels qu'il les publie.

4. Si le motif de cette promesse n'est pas (j'essaie de lire, p. 299, n. 1) « entered into any book », c'est que « the money was to be paid privately, and it would have been improper ». Stratton, n. 2, déclare « solemnly » que « no ransom could, as he believes (?), have been obtained, without a promise of 100,000 pagodas being privately paid ». M. Herpin dit que Fawke, au contraire, « affirme que le *versement* de ces 100,000 pagodes fut sans aucune influence sur la teneur du traité » et il s'écrie triomphalement : « Ce point est absolument capital. » Or, Fawke dit tout simplement qu'on n'a pas eu l'intention de dissimuler à la compagnie ce versement fait à titre privé : « Says the two articles mentioned in this entry... were not contrived to conceal from the company any agreement for private payment of 100,000 pagodas... » Il n'y a rien là de capital. — Ce qui le serait, c'est l'affirmation du P. Bath, à savoir que La Bourdonnais ne voulut recevoir aucun présent. Mais la *Law Case*, n° 31, contient-elle un document qui infirme ou corrobore cette affirmation?

5. Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1904. In-8°, 274 p.

6. Par contre, il nous parle des « Champs-de-Mars... devenus Champs-de-Mai vers 700 », auxquels « succédèrent les États généraux ». — P. 13, n. 3 :

C'est un très intéressant personnage que Piarron de Chamousset. Il a organisé la « petite poste » parisienne, préparé la réforme des hôpitaux civils et militaires, émis des idées ingénieuses et fécondes en matière d'hygiène et de chimie médicale[1], mais surtout il a conçu et presque réalisé le plan de nos sociétés actuelles de mutualité-maladie. Ce bienfaisant novateur a fort bien compris et fort bien dit que le temps de la charité, qui fait du pauvre l'obligé du riche, était passé, que celui de la solidarité était venu. Il est fâcheux que M. F. Martin-Ginouvier[2], au lieu de lui consacrer une étude critique, se soit borné à faire précéder d'une préface verbeuse[3] un *éloge* publié en 1787[4]. Du moins met-il à notre disposition des textes importants pour l'histoire de l'assistance publique et de la prévoyance sociale au XVIIIe siècle.

Les études sur le régime du travail dans les villes de France se multiplient de la façon la plus heureuse, et leurs auteurs appliquent de plus en plus les règles d'une saine méthode. C'est ainsi que la brochure de M. André Chagny sur *les Syndics de la ville de Bourg et la corporation des bouchers de 1445 à 1550*[5] met aux prises une municipalité soucieuse de secouer le monopole des maîtres et des bouchers « grévistes ». Son récit des rébellions patronales de 1527 et de 1549 mérite d'être lu[6].

A une toute autre époque, à un tout autre régime industriel se réfère *la Fabrique de bas à Nîmes au XVIIIe siècle* de M. Léon

« La *ferme* du Pied-Fourché » est ainsi définie : « *Place* où se tenait le bétail. »

1. Il a préconisé l'allaitement artificiel, de préférence au nourrissage par « remplaçantes ». Il fabriquait des farines diastasées, qu'il voulait substituer au bouillon de viande dans l'alimentation des malades. Il a écrit sur l'eau de Seine des pages qui n'ont rien perdu de leur saveur.

2. *Un philanthrope méconnu du XVIIIe siècle : Piarron de Chamousset.* Dujarric et Cie, 1905. In-8°, VIII-LX-282 p.

3. P. XLI : « Chamousset fait partie intégrante de ce beau granit intellectuel, moral et social qui marque le tournant de l'Histoire, en préparant non seulement l'évolution des esprits et des cœurs, mais aussi la sublime revendication des droits et des devoirs de chaque citoyen ! »

4. Par Cotton des Houssayes. Le nom de cet auteur n'est pas suffisamment mis en vedette et la copie n'a été collationnée qu'avec peu de soin. Suivi du plan de l'hôpital mutualiste imaginé par Chamousset, d'un mémoire sur les sociétés de secours en cas de maladie ou « compagnies d'Assurance pour la Santé »; d'un second *éloge* par d'Albon, de 1774, etc. — Le livre de M. F. Martin-Ginouvier a pour objet l'érection d'une statue à ce précurseur de la mutualité.

5. Bourg, impr. du *Journal*, 1905. In-8°, 50 p. — Ambiguïté de la p. 7 : « De supprimer le jocquet. »

6. Quatre pièces justificatives.

Dutil[1], qui élucide les questions relatives à la constitution d'un « corps » de fabricants dans une ville « qui n'était point jurée ». On y voit une fois de plus que travail en jurande et travail réglementé ne sont point nécessairement synonymes. M. Dutil insiste sur le ressort de la fabrique nîmoise, sur ses conflits avec celle de Montpellier, avec les autres métiers. Il n'a pas trouvé de documents décisifs sur les rapports entre patrons et ouvriers.

M. L.-J. Gras, secrétaire général de la Chambre de commerce de Saint-Étienne, était mieux qualifié que personne pour nous donner l'histoire de la *Quincaillerie*[2] et de l'*Armurerie*[3] dans le ressort de cette Compagnie. Ses recherches ont eu surtout pour théâtre les archives de cette Chambre, les Archives nationales, la bibliothèque de Saint-Étienne. Il est regrettable qu'il s'en soit tenu là. Même un très rapide examen de l'Inventaire des archives de la Loire permet de constater qu'il aurait pu y trouver des renseignements sur les industries dont il s'occupe[4]. Il est possible que les archives communales lui auraient aussi fourni quelque chose, surtout pour la période où ces industries n'étaient pas encore organisées en jurandes. Pour cette même période, l'enquête aurait dû porter, aux Archives nationales, sur d'autres fonds que ceux qui portent nommément les rubriques *Arquebusiers*, *Armuriers*, etc.[5]. Il aurait pu ainsi remon-

1. Extrait des *Annales du Midi*, 1905, 36 p. — P. 4 : « Métiers... établis... dans le dernier tiers du XVIIe siècle. » En note, même page, il est question d'une fabrique en 1640.

2. *Essai sur l'histoire de la quincaillerie et petite métallurgie (serrurerie, ferronnerie, coutellerie, clouterie, boulonnerie, etc.) à Saint-Étienne et dans la région stéphanoise, comparée aux régions concurrentes.* Saint-Étienne, J. Thomas et Cie, 1904. In-8°, XIII-209 p.

3. *Historique de l'armurerie stéphanoise. Étude sur le régime légal et la situation économique...* Ibid. In-8°, IX-287 p. Voy. aussi, du même, *les Industries stéphanoises, leurs origines, leur développement.* Saint-Étienne (extrait du *Bull. de la Soc. d'études économiques de la Loire*, 1905), 19 p.

4. Sinon pour Saint-Étienne, du moins pour le Forez, particulièrement pour Montbrison. 1668 (B. 229) : plaintes des consuls contre les maîtres couteliers et autres maîtrises érigées au préjudice des habitants, monopoles et assemblées. — 1668-69 (B. 232) : plaintes d'une hôtelière contre Cl. Peyrond, forgeur et émouleur d'épées, pour injures et violences.

5. J'ai publié (*les Questions industrielles et commerciales aux États de 1614*, dans *Viertelj. f. Social-und Wirtschaftsg.*, I, I) un extrait du cahier des Arquebusiers de Paris aux États de 1614, dénonçant leurs confrères foréziens, « faute qu'ilz n'ont aucune expérience dud. art pour n'en avoir jamais fait d'apprentissage ni chef-d'œuvre... et que lesd. armes frauduleuzes n'ont esté veues, visitées ny esprouvées par les jurés... ». La jurande stéphanoise des fourbisseurs d'épée n'apparaît qu'en 1658; quant aux arquebusiers, ils ne semblent pas avoir été organisés avant l'époque de leur rattachement à la manufacture.

ter plus haut dans le passé et nous expliquer ce mot de Colbert en 1670 : « Le *restablissement* de la manufacture du Forez. »

C'est surtout à l'histoire de la « manufacture » que s'est attaché M. Gras, principalement à partir de 1769. Le rôle de « l'agent du roi », sa transformation en inspecteur, l'interposition entre ce fonctionnaire et les « maîtres-ouvriers » d'une classe d'entrepreneurs, les « marchands-armuriers-clincailliers », tout cela est exposé avec beaucoup de netteté. Soit en ce qui concerne les armes, soit pour la « petite métallurgie », M. Gras a éclairé son enquête stéphanoise par des exemples empruntés aux régions concurrentes[1]. Il l'a fait de façon fort judicieuse, avec un sens très exact des réalités économiques d'autrefois[2]. Il a cherché, notamment, à élucider les questions douanières, si compliquées sous l'ancien régime, encore passablement embrouillées sous le nouveau.

Il y avait un livre intéressant à écrire sur *le Socialisme municipal à travers les siècles*[3] ou même, plus simplement, à travers le moyen âge et les temps modernes[4]. Pour la France en particulier, il eût valu la peine de montrer comment la communauté urbaine était autrefois un organisme économique complet[5]; comment, surtout

— Même chez les fourbisseurs, persistance du travail libre après 1682; on se plaint que les gardes-jurés sévissent mollement.

1. M. Gras (qui ne connaît sur Thiers que le livre vieilli de Saint-Joanny, et non celui de Jacqueton, *Études sur la ville de Thiers*) se plaint de n'avoir pu trouver le règlement donné en mai 1582 aux couteliers thiernois par Henri III. Il est aux Arch. nat., ADxi 25. Ce règlement, vérifié en 1584, n'est pas, à proprement parler, une homologation de statuts, mais une reconnaissance de la communauté *unie* des papetiers-couteliers. — Sur la diffusion de la quincaillerie forézienne en Espagne et aux Indes (p. 8), citer, dès 1634, le *Règlement* de La Gomberdière (p. 115 de l'édit. Fournier).

2. Il montre très bien (*Quincaillerie*, p. 2-26) qu'il ne faut pas nécessairement conclure de l'existence d'une « organisation corporative » à celle du « régime corporatif ». — A noter la juridiction exercée sur les communautés stéphanoises par le consulat lyonnais (*Armurerie*, p. 20; *Quincaillerie*, p. 167). — Les appendices donnent dix pièces pour la quincaillerie (p. 166, l. 8 *ab imo*, « escripvains », lire « eschevins »), six pour l'armurerie. Les ouvriers de ce dernier métier faisaient à leurs moments perdus des métiers à bas, comme leurs successeurs font des pièces de cycles.

3. Par M. Alfred des Cilleuls. Alph. Picard, 1905. In-8°, 400 p.

4. En fait, M. des Cilleuls a complètement exclu de ses recherches l'antiquité gréco-romaine; il ne remonte pas au delà du *Digeste*. C'était assurément son droit, mais alors pourquoi ce titre? Sur ce qui est extérieur à la France, les renseignements donnés sont très vagues, même sur le remarquable développement du socialisme municipal en Angleterre. Rien, *pas un mot*, sur la municipalisation de l'éclairage et des transports aux États-Unis. Il y est fait simplement allusion à la p. 1 de l'avant-propos et p. 289.

5. Sur l'origine des municipalités, M. des Cilleuls admet, sans l'ombre d'une

dans les villes pourvues d'une charte, le corps consulaire ou échevinal exerçait un droit de surveillance et de police sur les rapports entre producteurs et consommateurs, entre patrons et salariés, sur l'habitation, l'hygiène publique, etc. Les faits que M. DES CILLEULS a extraits, un peu au hasard et en désordre, de nos inventaires d'archives communales ne sont ni aussi rares ni aussi exceptionnels que la lecture de son livre le laisserait supposer. On pourrait en ajouter un nombre incalculable, de plus topiques[1] et de mieux classés.

M. des Cilleuls écrit que ce droit des magistrats locaux s'exerçait « *même* en l'absence des jurandes[2] »; comme si la jurande était un rouage à peu près constant de l'organisme municipal! En fait, c'est l'inverse qui est la vérité. Le droit de police de la ville, — droit qui peut aller jusqu'à la création d'une véritable régie municipale du travail[3], — est le droit commun; l'érection d'un métier en jurande est une dérogation à ce droit[4]. Ce qu'on doit dire, c'est que ce droit de police, considéré comme inhérent à toute organisation municipale, continue à s'exercer, *même en présence* des jurandes[5].

Pour traiter ce délicat sujet, il aurait fallu tout d'abord s'y renfermer strictement et ne pas énumérer pêle-mêle toutes les « formes de l'immixtion officielle » dans la vie économique, sans distinguer ce qui est le fait de l'État et le fait des villes. M. des Cilleuls fait plus souvent l'histoire, — ou le procès, — de l'*interventionnisme* que du

hésitation (p. 9), une théorie au moins contestable : « Dès cette époque [XIIe s.]..., on identifiait la commune avec la gilde de commune. » La charte citée n. 13 est loin d'avoir cette portée.

1. P. 55, quelques faits des XVIIe-XVIIIe siècles, pris à Mâcon, Chalon, Périgueux, relatifs à l'interdiction faite aux marchands en gros et aux revendeurs de se fournir aux marchés avant que les habitants fussent pourvus. Mais c'est par milliers que des textes analogues pouvaient être cités; il s'agit là d'un fait absolument général. On a vu plus haut que M. Lameire les retrouvait au XVIIe siècle en Catalogne.

2. P. 17. Et plus bas : « L'origine de cette prérogative... en fit *étendre* l'application aux industries », avec deux textes pris l'un dans les archives de Chartres, l'autre dans celles d'Armentières. Mais c'est dans *toutes* les villes sans jurandes qu'on retrouverait ces faits, aussi bien en matière d'industrie qu'en matière de commerce.

3. Au besoin en supprimant les jurandes préexistantes. J'ai étudié une tentative de ce genre à Dijon. M. Chagny (voy. plus haut) en met une autre en lumière en ce qui concerne les bouchers de Bourg.

4. Sur la relative rareté des jurandes et la date souvent tardive de leur formation, je renvoie, outre mes propres travaux, à ceux de M. Boissonnade sur le Poitou (M. des Cilleuls, qui les a connus, eût pu y puiser à pleines mains), de M. Rébillon sur Rennes.

5. Voy., pour Paris, les ordonnances de 1567-1577 et l'enquête dirigée en 1598 par Laffemas.

municipalisme proprement dit. La déclaration royale de 1723 et l'arrêt du Conseil de 1725 sur les cabaretiers, déclaration et arrêts valables pour tout le royaume[1], les mesures prises pour ou contre la liberté du commerce des grains[2], les lois sur la protection des ouvriers n'ont rien à voir, du moins immédiatement, avec le socialisme *municipal*.

Il aurait fallu, surtout, aborder ce sujet sans parti pris, décrire les faits *sine ira et studio*, montrer dans ces tentatives moins l'application de théories préconçues[3] que la réaction spontanée des sociétés contre des malaises économiques réels, exposer les résultats obtenus qui doivent être, comme toutes choses humaines, bons ici, ailleurs médiocres, ailleurs encore détestables; en un mot, il fallait décrire et expliquer. M. des Cilleuls a préféré se proposer pour objet d'exorciser le démon *socialiste*[4]. S'enfermant dans un cercle vicieux, il déclare *a priori* exécrable toute mesure inspirée par le socialisme municipal, et la raison péremptoire pourquoi elle est nécessairement mauvaise, c'est à savoir qu'elle est socialiste. Et que si d'aventure elle était bonne, c'est qu'alors, en dépit des apparences, elle ne saurait être socialiste[5].

1. Il était facile de trouver, surtout au XVe et au XVIe siècle, des mesures analogues de caractère strictement municipal.

2. M. des Cilleuls croit (p. 135) que la libre circulation des grains « a pris un caractère définitif » dès 1763. Il reproche durement à Le Play d'avoir ignoré, « erreur colossale », la déclaration du 21 mai. Ceux qui étudient l'histoire économique ailleurs que dans les textes législatifs, dans la réalité des faits, savent que le régime de 1763 avait complètement cessé d'être appliqué en 1770 et que les édits de Turgot ne purent que momentanément le rétablir. C'est donc bien la législation de 1791 qui seule a donné à la libre circulation un caractère « définitif ».

3. L'auteur croit (p. 102) que « si l'admirable analyse de Bastiat... était popularisée », peut-être le socialisme municipal aurait-il moins de succès. Ce n'est pas cette analyse qui empêcherait la lampe Edison de remplacer l'huile et le pétrole, l'éclairage électrique de mener au monopole et le monopole de conduire à la municipalisation. Les théories ne sauraient prévaloir contre les faits (*Ibid.*, p. 1).

4. Le pire danger de la taxe du pain (p. 50), « c'est d'introduire dans l'esprit public un ferment de socialisme ». P. 4 : « Il y a donc accomplissement d'un devoir dans l'essai tenté pour désabuser ceux que l'illusion du bien entraîne, trop souvent, hors des voies qui conduisent à la découverte du vrai. » — On ne trouve que dans un bref chapitre (p. 222-233) un « coup d'œil général sur les essais pratiques ».

5. P. 179 : les bains gratuits ou à bas prix « ne donnent lieu à aucune critique. Mais, par contre, on ne saurait les signaler comme l'un des prétendus bienfaits du socialisme municipal... ». — M. des Cilleuls aurait pu citer également les cantines scolaires et, en Angleterre, la municipalisation du lait.

La douleur de cet économiste de la stricte observance est profonde de constater que le socialisme municipal s'est développé surtout dans la terre classique du *laissez-faire*, à Birmingham, à Liverpool, à Manchester. Quel scandale intolérable ! Et comme ce scandale lui eût paru plus énorme si, après la libre Angleterre, il eût étudié la libre Amérique ! Je ne parlerai même pas de la socialiste Australasie !

Rien ne trouve grâce devant ses yeux : ni les lois sur les logements ouvriers et les logements insalubres, dont Villermé sous la monarchie de Juillet et Blanqui l'aîné en 1849 démontraient éloquemment l'urgente nécessité, ni le monopole des inhumations, ni l'assistance médicale[1], ni le service des eaux, ni le tout-à-l'égoût, ni les mesures protectrices du travail[2].

Au reste, M. des Cilleuls ne termine-t-il point sa préface par ces mots : « Quelque accueil que reçoive cette publication, elle aura constitué une preuve de *conviction* et de *zèle* pour mettre en éveil les esprits sages et ruiner de séduisants sophismes[3] » ? Conviction et zèle ne sont peut-être pas les qualités les plus appréciables chez un historien[4].

Si l'on doit souvent faire aux livres d'histoire écrits par des médecins le reproche de n'être pas faits selon les règles de la méthode historique, ce reproche ne saurait s'adresser à *la Médecine à Genève jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, de M. Léon Gautier[5]. La médecine genevoise avant et après la Réformation ; les ordonnances de 1569 et la constitution des trois corps des médecins, apothicaires et chirurgiens ; la lèpre, la peste, l'exercice illégal de la médecine ; les glorieux efforts entrepris par les médecins genevois pour répandre sur

1. P. 178.

2. P. 34 : si l'État oblige les ouvriers à être prévoyants, « quels efforts et quel mérite réserve-t-on, dès lors, aux industriels, destitués d'initiative, de latitude, dispensés de sacrifices généreux...? ». Et si d'aventure cette « initiative » et ces « sacrifices généreux » s'étaient montrés, au cours du XIXe siècle, inférieurs à leur tâche ?

3. Plutôt que d'admettre la gestion directe par les villes, M. des Cilleuls irait jusqu'à consentir à la création de coopératives d'éclairage, de transports, etc. La peur du socialisme municipal le jetterait presque dans le collectivisme !

4. Les notes, suivant une habitude chère à l'auteur, sont toutes rejetées à la fin du volume, numérotées de 1 à 658. Je n'aurai pas la férocité d'insister sur la façon dont sont reproduits les titres d'ouvrages allemands. — En annexes, M. des Cilleuls donne des arrêts du conseil de 1770 et 1775 relatifs aux subsistances.

5. Genève, J. Jullien, Georg et Cie (t. XXX des *Mém. et doc.* de la *Soc. d'hist. et d'archéol.*), 1906. In-8°, xv-696 p., 11 portr., 17 pièces just. Table chronol. des médecins, apothicaires, chirurgiens. Index. M. Doumergue a connu en ms. et utilisé cet ouvrage.

le continent l'inoculation, puis la vaccine, y sont exposés par un homme qui a longuement étudié, puis critiqué les documents[1]. Ce livre solide et attrayant présente pour le lecteur français un intérêt particulier; au XVIe siècle, c'est parmi les réfugiés français[2] que se recrutent surtout les représentants de l'art de guérir; plus tard, c'est souvent dans nos universités que les Genevois vont achever leurs études.

Henri HAUSER.

P.-S. — La deuxième partie de l'*Introduction générale* aux *Rapports du jury international de l'Exposition universelle de 1900* est consacrée aux *Beaux-Arts*. Elle a été confiée à M. Léonce BÉNÉDITE, l'habile et actif conservateur du musée du Luxembourg. Elle forme un volume de 738 pages et se trouve être, par le fait même de l'admirable exposition centennale dont le souvenir est dans toutes les mémoires, une revue et comme une philosophie de l'art du XIXe siècle. Une pareille entreprise est en elle-même difficile, car l'évolution de la seule peinture en France au XIXe siècle depuis David et Joseph Vernet jusqu'à Manet et Besnard, Monet et Cazin, a été si riche et si complexe qu'il faut, pour en présenter un tableau d'ensemble, une abondance d'information et une intelligence philosophique du développement de l'art, qui se rencontrent rarement. Dans les conditions où M. Bénédite abordait cette entreprise, elle était plus malaisée encore. Il en fut chargé tardivement par suite de la maladie et de la mort de M. Larroumet; et il dut l'exécuter très rapidement. De plus, il ne pouvait se borner ni à la seule peinture ni à la France seule; il devait embrasser tous les arts, même les arts décoratifs, et tous les pays. Enfin, et c'était là une nécessité aussi gênante qu'impérieuse, il lui fallait, par la nature même du travail dont il était chargé, faire place à bien des artistes dont la postérité oubliera les noms et dont les

1. Le travail de recherches avait été commencé il y a plus de quarante ans par André Duval, mais tout le travail d'archives appartient en propre à M. Gautier; il lui a demandé vingt ans. Ses sources sont les registres du Conseil, le mortuaire, le livre des habitants, les actes notariaux.

2. Mes propres recherches sur ce sujet particulier me permettent d'affirmer la valeur des dépouillements de M. Gautier. — A corriger, p. 451, n° 167, et p. 453, n° 188, *Sauvigny* en *Souvigny*. — P. 42, au lieu de *Senravy* (lu Saint-Ravy par MM. Covelle et Gautier), je crois bien être sûr d'avoir lu *Senrmy* (prononciation locale de Saint-Rémy). *Saint-Orsize* est ici *Sainte-Urcize* (voy. mes *Notes* dans le *Bull. du protestantisme français* de juin 1899), et non, comme lisait M. Covelle (p. 244), *Saint-Ours*. — Je ne retrouve pas sur la liste de M. Gautier un apothicaire de l'Orléanais (de Bléneau?) reçu habitant le 23 juin 1551.

œuvres auraient été laissées de côté dans un livre écrit tout à fait librement. M. Bénédite a su, tout en se soumettant à des conditions aussi défavorables, composer un ouvrage très intéressant, très vivant, qui n'a rien de la sécheresse d'un catalogue et d'un rapport technique, où il a fait ressortir les grandes lignes de l'évolution artistique générale, ses caractères particuliers dans les divers pays et son rapport avec l'évolution sociale du XIXe siècle. M. Bénédite se montre, en même temps que critique d'art très délicat, très informé et versé dans tous les détails de la technique, un excellent historien qui sait, avec un esprit vraiment philosophique, faire ressortir au milieu de la multiplicité des œuvres celles qui sont caractéristiques des tendances générales de l'art et en marquent les étapes. M. Bénédite est enfin un véritable écrivain, pittoresque et coloré, sans tomber dans aucune des affectations qui ont rendu insupportable ce qu'on appelle l'écriture artiste.

Signalons en terminant le délicieux livre consacré à *Corot* par M. Moreau-Nelaton (Floury), illustré de 268 gravures. Ce n'est pas seulement la biographie d'un admirable artiste, c'est une importante contribution à l'histoire du paysage dans l'art français du XIXe siècle, c'est-à-dire à une des plus intéressantes manifestations de l'âme française.

M. Henry Michel, l'admirable historien des idées morales qui nous a été récemment enlevé, a eu le temps d'achever avant de mourir un grand travail sur *la Loi Falloux* (Hachette), qui vient de paraître par les soins de M. Charléty. Grâce aux documents inédits conservés à la Chambre des députés et aux Archives nationales et aux notes de P.-F. Dubois, ainsi qu'à la publication de M. de Lacombe, M. Michel a pu fixer définitivement toutes les responsabilités et déterminer le vrai caractère de cette loi, qui a été encore plus pernicieuse par l'esprit qui l'a inspirée et par la manière dont elle a été appliquée que par ses dispositions mêmes. Ce qui a été la cause de toutes les dissensions religieuses qui troublent notre pays, c'est que les catholiques ont voulu moins la liberté pour elle-même que la création d'un enseignement sectaire en opposition à l'enseignement national.

Gabriel Monod.

BOHÊME.

(1899-1904.)

(Suite et fin[1].)

Le XVIIe siècle amène la grande catastrophe de la nation tchèque, le lamentable soulèvement, la défaite de la Montagne-Blanche (1620) et ses conséquences : les confiscations, l'émigration qui poussa l'Unité des frères sous son second, et cette fois définitif, exil, la germanisation partielle des classes supérieures et moyennes de la nation tchèque, la contre-réforme, la catholisation de la Bohême dans les parties où elle n'était pas restée catholique, bouleversement aussi complet qu'un peuple peut le subir sans périr. Tous ces événements ont fait l'objet d'assez nombreuses études dans ces derniers temps, mais ce sont surtout des études de détail insérées dans des publications périodiques. Ici plus encore qu'auparavant, notre devoir est de nous limiter[2]. Je mentionnerai tout d'abord des notes retrouvées dans les papiers d'Ant. GINDELY[3], fragments de son grand ouvrage sur la guerre de Trente ans, monument demeuré inachevé; une d'elles concerne Wallenstein; il y raconte quelles plaintes souleva dans l'Empire, en 1627, sa manière de faire la guerre. On a souvent dit que le signal, et en même temps la dernière cause qui occasionna l'explosion du soulèvement en 1618, fut la fermeture de l'église protestante de Braunau (Broumov); nous savons aujourd'hui, par le rapport des commissaires royaux[4], que les gens de Braunau ont empêché cette fermeture. En soi, le fait n'a pas grande importance; Dieu merci, le développement de l'histoire ne dépend pas de telles minuties, et ce n'est pas d'après des motifs si minces et des circons-

1. Voir *Revue historique*, t. LXXXVIII, p. 352-378, t. LXXXIX, p. 124-140, et t. XC, p. 122.

2. Une partie de cette bibliographie a été donnée par E. Denis dans son dernier ouvrage.

3. *Beitræge zur Geschichte des 30 jæhr. Krieges*, dans *Archiv für æsterr. Gesch.*, t. LXXXIX (Acad. de Vienne).

4. Publié par K. Kœppl dans la « Festschrift » publiée en 1902 par la Société de l'histoire des Allemands en Bohême, pour commémorer la 40e année de sa fondation. Comp. L. Wintera, *Braunau im 30 jæhr. Kriege* (Programm des Gymnasiums, 1903). Gindely connaît d'ailleurs le fait que l'église n'a pas été fermée.

tances si secondaires que l'historien décidera si le soulèvement était ou non justifié. — Le nombre, qui ne laisse pas d'être considérable, de sources relatives à la bataille de la Montagne-Blanche, s'est accru de quelques journaux publiés par S. Riezler dans les publications de l'Académie de Munich (1903)[1]. Un des chefs du soulèvement, le margrave Jean-Georges de Jægerndorf, de la maison de Hohenzollern, a été l'objet d'une monographie par H. Schulz[2]. La politique de la France dans l'affaire du soulèvement bohémien a été étudiée par Hélène Tuskany dans un article du *Č. Č. H.*[3]. A propos de deux personnages de l'histoire de la Bohême, on peut voir que l'historiographie subit parfois l'influence de la poésie; aussi voit-on Přemysl Ottocar II à travers Grillparzer comme Wallenstein à travers Schiller. Paul Schweizer a étudié Wallenstein dans la poésie[4] et dans l'histoire[5]; son livre est en même temps une tentative d'apologie du Wallenstein historique, que la critique a d'ailleurs assez mal accueillie[6]. Parmi les petites contributions, je noterai du moins quelques sources relatives à l'histoire de Wallenstein pendant les années 1626-1633 : les lettres de Wallenstein lui-même, publiées par V. Schulz[7]; un article de W. Michael sur la question, non encore élucidée, de savoir les conditions auxquelles Wallenstein a consenti à prendre le commandement suprême en 1632[8]; quelques récits contemporains de sa mort qui avaient paru à Paris, « Bureau d'adresse, au Grand Coq, rue de la Calandre »; ils ont été réédités par K. Siegel[9].

1. Le pamphlet prit souvent à cette époque la forme d'une poésie. Cf. R. Wolkan, *Deutsche Lieder auf den Winterkœnig* (Bibliothek deutscher Schriftsteller aus Böhmen, t. VIII). Prague, 1898.

2. *Markgraf Joh. Georg* (Halle'sche Abhandlungen, n° 37). Halle, 1899. Cf. B. Bretholz, dans *Zeitschr. f. Gesch. Mæhrens*, t. III.

3. T. V : *Francie a české povstání.*

4. *Wallenstein als Gestalt der deutschen Dichtung.* Cf. J. Krejčí, dans *C. C. H.*, t. V.

5. *Die Wallensteinfrage in der Geschichte und im Drama.* Zurich, 1899.

6. Voyez Jos. Pekař, dans *C. Č. H.*, t. V, E. Tupetz, dans *Gœtting. Gelehrte Anzeigen*, 1901, et, en sens inverse, Voltelini, dans *Zeitschr. f. Gesch. Mæhrens*, 1899. Dans la *Zeitschr. f. Gesch. d. D. in Bœhmen*, V. Lœwe donne de temps en temps un aperçu des travaux concernant Wallenstein, considéré dans les œuvres littéraires aussi bien qu'historiques. Voyez le t. XL, où sont énumérés les ouvrages parus de 1895 à 1899.

7. *Věstník* de la Société des sciences, 1898.

8. *Hist. Zeitschr.*, 1902.

9. *Mittheil. d. Vereins f. Gesch. d. D. in Bœhmen*, t. XLII. On trouvera plusieurs contributions à l'histoire de la guerre sur le sol de la Bohême et de la Moravie *Ibid.* et dans la *Zeitschr. Gesch. Mæhrens.* Notons encore ici l'article de C. Pinsker sur la bataille de Jankov dans *Věstník* de la Société des sciences.

De nombreuses études de détail, disséminées dans les publications périodiques de ces dernières années, se rapportent à la situation économique des paysans au XVIIe et au XVIIIe siècle. Leur condition ne cessa d'empirer durant cette période et leur mécontentement suscita de nombreux soulèvements : sur ceux qui éclatèrent en 1680 et en 1775 ont été mis au jour beaucoup de documents inédits[1]. Nombreux encore sont ceux qui concernent l'histoire de la contre-réforme[2], laquelle ne réussit pas néanmoins à rétablir complètement le catholicisme. Il fallut arriver jusqu'à l'Édit de tolérance de Joseph II pour soustraire à la persécution religieuse ce qui restait encore de protestants. Une relation du nonce Garampi sur la situation religieuse de la Bohême, de l'année 1776, a été publiée par J. DENGEL dans les *Sitzungsberichte* de la Société des sciences en 1902[3].

Coménius a été l'objet de nombreuses études pendant la période de 1899 à 1904[4]. De sa correspondance, publiée par J. KVACSALA, un nouveau volume a paru en 1902[5]. Je ne saurais insister sur les éditions de ses œuvres, soit de celles qu'on a réimprimées, soit de celles qui ont vu le jour pour la première fois; je mentionnerai cependant la traduction anglaise du *Labyrinthe*, par le comte Fr. LUETZOW, avec une belle introduction littéraire et historique[6]. Des nombreuses publications relatives à Coménius considéré surtout comme pédagogue, je mentionnerai seulement celle de M. KVACSALA, celui qui connaît le mieux aujourd'hui ce sujet[7].

1. Pour 1680, voyez J.-V. Šimák, dans *Věstník* de la Société des sciences, 1899 et 1900.

2. Voyez une série d'articles d'A. Podlaha dans *Sborník histor. Kroužku*, t. II-VII.

3. En 1775 déjà, la cour de Rome se fit adresser par le nonce de Vienne des rapports sur la situation religieuse et aussi sur le soulèvement des paysans cette année-là; J. Kalousek les a publiés dans *Věstník* de la Société des sciences, 1903.

4. La bibliographie des « Comeniana » est donnée par J.-V. Novák dans *Čas. Mor. Musea zemského*, t. I-II; mais on n'y trouve que les ouvrages publiés en tchèque. Une revue critique des publications depuis 1892 a été donnée par J. Kvacsala dans le *Jahrbuch für Geschichte des Protestantismus in Œsterreich*, 1905.

5. *Korrespondence J.-A. Komenského*. Prague, 1902 (Académie). Le volume contient en outre des documents sur la biographie et quelques écrits de Coménius. Cf. le compte-rendu de J.-V. Novák, dans *Archiv für slavische Philologie*, 1904.

6. *The Labyrinth of the world and the Paradise of the heart*, by John Amos Comensky (Comenius). Londres, 1901.

7. *Die pædagogische Reform des Comenius* (Mon. Germ. pœdagogica, t. XVIII). Berlin, 1903. C'est aussi une anthologie des sources relatives à la question indiquée sous ce titre.

Le mémoire fort bien écrit de Jos. Růžička montre que, même dans l'histoire moderne, il y a des sujets que l'on peut traiter avec succès uniquement à l'aide de sources imprimées[1]. Après la mort de l'empereur Charles VI (1740), suit un interrègne; son successeur, Charles VII Albert, duc de Bavière, ne fut élu qu'en 1742. Le conflit pour la voix électorale de la Bohême, qui éclate pendant cet intervalle, tel est le sujet traité dans ce mémoire. Sans doute personne ne doutait que le roi de Bohême dût avoir une voix à Francfort; mais alors il y avait une reine, Marie-Thérèse, et non un roi. Comment une reine pouvait-elle exercer son droit? A cette question, la bulle d'or ne donnait aucune réponse. D'ailleurs, les droits de Marie-Thérèse à la couronne de Bohême étaient contestés par quelques-uns de ses adversaires. Tout cela fournit aux diplomates un échiquier où la politique française intervint plus d'une fois. La plupart des électeurs décidèrent, avant l'élection, que, pour cette fois, la voix bohémienne restera silencieuse. Comme on le voit, le mémoire intéresse moins l'histoire de la Bohême que celle de l'Allemagne.

F.-A. Slavik s'est déjà précédemment occupé du sort de l'émigration, surtout en Saxe et en Prusse. Au xviiie siècle encore, ceux que la persécution religieuse chassait de Bohême trouvèrent asile dans ces pays, comme auparavant les réfugiés français. Slavik a réuni en volume ses plus anciens travaux sur le sujet, et il les a complétés dans la revue *Osvěta*[2]. — Le siège de Prague dans la première année de la guerre de Sept ans a été conté par O. Weber, dans les *Mittheil. des Vereins f. Geschichte der Deutschen in Bœhmen* (t. XLI).

Pour le xviiie siècle déjà et plus encore pour le xixe, il devient toujours plus difficile de faire l'histoire politique de la Bohême et de la Moravie sans pénétrer en même temps sur le terrain de l'histoire autrichienne, de l'histoire de la monarchie tout entière; ainsi, le nouvel ouvrage d'E. Denis est-il en grande partie aussi une histoire de l'Autriche, surtout depuis 1848; d'autre part, celui de Louis Eisenmann, *le Compromis austro-hongrois de 1867*, contient des épisodes bohémiens. Je ne voudrais pas grossir encore davantage un Bulletin qui a déjà dépassé les limites ordinaires, et puis, pour l'année 1848, j'ai peu de chose à signaler. Le Congrès slave, qui s'est tenu à Prague dans l'été de cette année-là, constitue un intéressant

1. *Spor o česky hlas*, dans *Č. C. H.*, t. VII. Cf. A. Frensdorff, *G. A. Münchhausen's Berichte über die Kaiserwahl des J. 1742*, dans les *Nachrichten* de la Société des sciences de Gœttingue, 1899.

2. *Národnost a náboženství* (dans le t. XXXIV).

épisode. En utilisant les documents qu'il avait sous la main, imprimés ou inédits, Zdeněk V. Tobolka a pu nous donner sur les préliminaires de ce congrès et sur ses délibérations un exposé plus détaillé que ses prédécesseurs[1]; mais, pour en avoir une image complète, il faut attendre que l'on puisse consulter tous les documents. Le soulèvement qui éclata en Prague à la Pentecôte de 1848 mit fin au congrès. Il ne fut nullement provoqué par lui; ce fait, qui était d'ailleurs déjà connu, est parfaitement établi dans le livre de Zd. Tobolka. Eût-il d'ailleurs duré plus longtemps, ce congrès n'eût pas abouti à des résultats pratiques. Il faut remercier l'auteur de l'utile appendice où il a énuméré les sources et donné la bibliographie des ouvrages relatifs aussi bien au congrès qu'au soulèvement.

Alexandre de Helfert est de ce petit nombre de représentants encore vivants de la génération qui ont joué un rôle dans ces événements. Ses souvenirs n'en donnent pas l'histoire et n'ont pas été écrits dans cette intention; mais ils contiennent tout ce qu'on cherche dans des mémoires et constituent une source où les historiens puiseront avec fruit[2].

Le livre de T.-G. Masaryk sur Charles Havliček, dont j'ai déjà parlé dans mon dernier Bulletin, a paru pour la seconde fois, remanié en partie, en 1904. Sa Correspondance a été réunie et publiée par Lad. Quis[3] et ses écrits politiques par Zd. Tobolka[4]. — Dans les luttes politiques et nationales de notre temps, où se sont rencontrés Tchèques et Allemands, la question des langues est au premier plan, la question de savoir quelle place les deux langues doivent avoir l'une à côté de l'autre dans la vie publique des pays bohémiens. La question n'est pas nouvelle; elle a déjà une histoire qui remonte haut dans les siècles écoulés. Les deux recueils de documents publiés par Alfred Fischl[5] s'adressent surtout aux politiciens; mais ils pourront aussi rendre service aux historiens.

Avant de clore ce Bulletin, qu'il me soit permis d'aborder le terrain de l'histoire littéraire et artistique. Je me contenterai d'ailleurs d'indiquer les ouvrages de portée générale ou de grande importance,

1. *Slovanský sjezd v Praze roku 1848*. Prague, 1901.

2. Ces Mémoires, des années 1848-1850, ont été publiés en langue tchèque dans les dernières années de la revue *Osvěta;* ils viennent de paraître en allemand dans la *Kultur* (revue qui paraît à Vienne), sous le titre : *Erlebnisse und Erinnerungen* (et en partie aussi à part).

3. *Korrespondence K. Havlička*. Prague, 1903.

4. *Politické spisy*, t. I-III. Prague, 1900-1903. Sur ces deux éditions, voyez le compte-rendu favorable de J. Glücklich dans *Č. Č. H.*, t. XI.

5. *Das œsterreichische Sprachenrecht*. Brünn, 1901. — *Materialien zur Sprachenfrage in Œsterreich*. Brünn, 1902.

et, en ce qui concerne la littérature, seulement les ouvrages traitant de la littérature tchèque, sauf une exception.

A la fin du XVIIIe siècle et dans la première moitié du XIXe, la noblesse bohémienne a pris dans la vie publique une place importante qu'elle n'a pas conservée dans la seconde moitié, à la fois par suite des circonstances, et parce que, se tenant à l'écart des autres classes de la nation, elle a pris un esprit de caste plus exclusif que partout ailleurs. Lorsque la Société des sciences se fonde vers la fin du XVIIIe siècle, on remarque comme un fait tout naturel l'adhésion d'hommes distingués appartenant à cette classe. Quand fut fondé le Museum, on y vit au premier plan le comte Gaspard Sternberg († 1838), écrivain remarquable dans le domaine des sciences naturelles, qu'il connaissait parfaitement, connu en outre par les rapports d'amitié qui l'unirent à Gœthe. Un choix de ses œuvres publié par Aug. SAUER contient, dans le premier volume, sa correspondance avec Gœthe[1].

L'histoire de la littérature tchèque par Jaroslav VLČEK, que j'ai mentionnée avec éloge dans mon précédent Bulletin, en est arrivée au moment où Šafařík, Palacký et le poète Čelakovský commencent à produire. Jar. Vlček est en outre directeur d'une histoire de la littérature tchèque au XIXe siècle, qui doit être exécutée par un grand nombre de collaborateurs et dont deux volumes ont déjà paru[2]. On connaît les avantages et aussi les inconvénients d'œuvres exécutées ainsi en commun; ici cependant les premiers l'emportent de beaucoup sur les seconds. Le tome Ier remonte assez haut dans le XVIIIe siècle, où domine l'imposante figure de Jos. Dobrovský. L'histoire de la littérature tchèque que le comte DE LÜTZOW a composée en anglais[3] mérite les mêmes éloges que son histoire de Bohême, annoncée dans mon précédent Bulletin; seulement, la littérature tchèque contemporaine y est traitée trop brièvement.

L'authenticité du manuscrit de Kralové Dvůr (Königinhof) ne trouve plus de défenseurs[4]; la secte des vieux croyants s'éteint peu

1. *Ausgewæhlte Werke des Grafen Kaspar von Sternberg*. I : *Briefwechsel zwischen J.-W. von Gœthe und Kaspar Graf von Sternberg*. Prague, 1902. Cf. Aug. Sauer, *Graf Kaspar Sternberg und sein Einflus auf das geistige Leben in Bœhmen*, dans *M. V. G. D. B.*, t. XXXIX.

2. *Literatura česká devatenáctého století*, I-II. Prague, 1902-1903. Un compte-rendu détaillé de ces deux volumes, par J. Bartocha, se trouve dans *Čas. Mat. Moravské*, 1903-1904. Voyez aussi A. Novák, dans *Archiv für slavische Philologie*, 1904.

3. *A history of Bohemian literature*. Londres, 1899.

4. Un mémoire récemment paru (1905) de H. Jireček, qui s'occupe du poème « Iaroslav », ne peut être considéré comme une tentative directe d'apologie. Sauf quelques légères allusions, l'auteur écrit comme si la question d'authenticité du manuscrit n'avait jamais été posée.

à peu, parce qu'elle ne recrute pas de nouveaux adeptes, sinon parmi ceux qui n'ont pas la foi. Le combat fini, on pouvait encore se demander comment le faux avait été commis : *quis, quid, ubi.* Sur ces questions ont paru dans ces dernières années d'importantes études. L'une touche à la poésie lyrique, d'ailleurs fort jolie, du manuscrit. L'auteur, disons mieux, le poète à qui nous le devons, est certainement Wencesl. Hanka; c'est aussi le père paléographique du manuscrit, qui fut heureusement trouvé en 1817 à Kr. Dvůr. Tout cela, nous le savions déjà; mais on a traité aussi la question *quibus auxiliis.* J. Máchal a montré[1] que les modèles du poème lyrique se trouvent dans la poésie populaire de la Russie. Nous connaissons maintenant les recueils et les éditions d'où Hanka tira ces chants populaires; le Museum possède encore aujourd'hui *in concreto* les livres qu'il eut sous les yeux lorsqu'il composa les poèmes lyriques destinés au manuscrit de Kr. Dvůr. Parmi les collaborateurs à la partie épique du manuscrit, on peut très vraisemblablement ranger Jos. Linda, auquel J. Hanuš a consacré une longue étude; il y fait revivre un auteur qui ne manquait pas de talent, mais qui était à moitié oublié[2]. Hanka n'a-t-il pas eu d'autres collaborateurs?

Parmi les auteurs des autres nations slaves, ce sont les Russes qui ont montré le plus d'intérêt à la littérature tchèque. A. Francev a consacré une monographie spéciale aux rapports littéraires de la Bohême et de la Russie depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'au milieu du XIXe; elle est déjà remarquable par les nombreux matériaux manuscrits qui y sont utilisés[3]; nous y trouvons en outre une histoire détaillée des projets qui, d'ailleurs, ne furent pas exécutés, d'appeler aux universités russes Hanka, Šafařík et Čelakovský. Dans ce livre, Hanka paraît en meilleure lumière qu'il ne le mérite, non pas seulement à cause de sa *pia fraus* littéraire, qui lui a donné une célébrité supérieure à son importance réelle, mais pour beaucoup d'autres raisons encore. La critique a fait un reproche de cette partialité au livre, important d'ailleurs, de Francev[4], et ce reproche serait justifié, quand bien même le manuscrit de Kr. Dvůr

1. *Hankovy ohlasy písní ruských,* dans *Filologické Listy,* 1899.
2. *Listy Filologické,* 1900-1901.
3. *Očerki po istorii českago vozrožděnija.* Varsovie, 1902. La principale partie du livre porte sur les relations des savants tchèques, qui s'occupent des langues et des littératures slaves, avec la Russie, et des Russes avec la Bohême.
4. Voyez les comptes-rendus de J. Máchal, dans *Č. Č. H.,* t. IX; Lad. Hofman, dans *Čas. Mat. Moravské,* 1903; J. Hanuš, dans *Listy filol.,* 1904; J. Karásek, dans *Archiv für slavische Philologie,* 1904.

serait authentique. A. Francev a l'air de le tenir pour authentique; en lisant son livre on pourrait croire que l'authenticité n'en a jamais été attaquée. Cette attitude de l'auteur est inexplicable, sauf pour qui connaît les mystères de la maison où est conservé ce manuscrit de Kr. Dvůr.

Dans l'antagonisme national et politique qui sépare les Tchèques des Allemands et qui n'a cessé de s'aigrir dans le courant du XIXe siècle, il est toujours surprenant de trouver combien de motifs empruntés à la légende et à l'histoire de la Bohême ont pénétré dans la littérature, la poésie, le roman et le drame de l'Allemagne. A. Kraus, qui connaît aussi bien la littérature tchèque que l'allemande, a entrepris d'élucider ce problème dans un travail d'ensemble, dont le tome Ier a paru en 1902[1]. Il n'a pas cheminé à travers la littérature allemande en marchant chronologiquement de période en période; il a rangé ses matières par ordre chronologique, en commençant par la plus ancienne période de l'histoire de Bohême, aux temps pré-slaves (Marbod), et s'arrêtant à la fin du XIIIe siècle avec Přemysl Ottokar II, méthode qui a aussi ses avantages. Si cet ouvrage, très travaillé, fort bien soigné, parfois ingrat, mérite un reproche, c'est d'avoir accordé une place excessive à des productions insignifiantes d'écrivains oubliés. Les chapitres les plus intéressants sont ceux où il est question de Grillparzer, le poète de *Libussa* et d'*Ottokar;* ses ouvrages sont étudiés d'une façon approfondie, et ils le méritent tant à cause de leur réelle valeur que pour leur importance comme documents de l'époque où ils ont été composés[2]. On sait que Grillparzer a tracé le portrait de son Ottokar en partie d'après un grand modèle : Napoléon; mais on ne sait peut-être pas aussi bien que son Ottokar a exercé sur l'historiographie une influence égale à celle de Schiller avec son Wallenstein.

Depuis mon dernier Bulletin, la Topographie artistique et historique de la Bohême a progressé rapidement, du cinquième au vingtième volume[3]. Deux sont consacrés à Prague; ils contiennent, l'un la description du trésor de l'église métropolitaine, l'autre celle des manuscrits conservés à la bibliothèque du chapitre qui ont de l'importance pour l'histoire de l'art[4]. — Cette Topographie est un ouvrage

1. *Stará historie česká v německé literatuře.* Prague, 1902.

2. Voy. aussi O. Redlich, *Grillparzers Verhæltniss zur Gesch.* Vienne, 1901.

3. *Soupis památek historických a uměleckych v království českém.* Il en paraît aussi une édition allemande sous le titre : *Topographie der historischen und Kunst-Denkmale im Königreiche Bœhmen.* 15 fascicules ont déjà paru.

4. A. Podlaha et E. Šittler ont donné une description complète du trésor, en y ajoutant son histoire, dans un livre bien illustré : *Chrámový poklad v Praze.* Prague, 1903.

collectif, dû à de nombreux collaborateurs. En outre a commencé de paraître un ouvrage dû à un seul auteur; c'est une « histoire de l'art du peuple tchèque »; le programme qu'on en a publié est plein de promesses : inventaires et descriptions, développement historique, tableau de l'art dans tous ses domaines, architecture, sculpture, peinture, arts industriels, à l'époque romane, gothique et de la Renaissance; et tout cela dans de vastes proportions. Rien que pour la période romane, on annonce trois forts volumes; combien pour le reste? Le programme n'en dit rien. Ferdinand-J. Lehner, qui nous annonce cette grande publication, s'est fait un nom bien connu dans l'histoire de l'art en Bohême; en 1879, il a créé son propre organe, la revue intitulée : *Method,* et il y a publié des inventaires, des descriptions, surtout de monuments ecclésiastiques de l'époque romane[1], et c'est dans cette même direction qu'il faudrait chercher le mérite principal du nouvel ouvrage[2]; mais sur ce point je ne puis que renvoyer à des juges plus compétents; de même en ce qui concerne le texte qui accompagne l'admirable reproduction d'un manuscrit à miniatures célèbre dans l'histoire de l'art, le *Codex Wyssegradensis,* dont nous devons aussi à Ferd. Lehner la publication[3]. Tandis que Ferd. Lehner se propose de nous donner un volumineux ouvrage sur l'histoire de l'art en Bohême, où la Moravie sera aussi comprise, et qui, s'il en faut juger d'après le début, ne sera pas terminée avant longtemps, pour la Moravie nous recevons d'un coup un ouvrage entier en quatre beaux volumes, avec plus de 1,660 illustrations, et dû, lui aussi, à un seul auteur, August Prokop. Ici encore, l'architecture occupe la première place, d'autant que l'auteur est architecte et professeur d'architecture; mais la sculpture et la peinture des monuments sont partout traitées avec soin. Le savant auteur a bien soin de montrer les rapports de l'art morave avec les manifestations générales de l'art; quant aux détails purement historiques, emprun-

1. La revue a cessé de paraître. B. Matějka a montré par plusieurs exemples dans *Č. Č. H.*, t. VI, que les descriptions et les reproductions données dans cette revue ne sont pas toujours fidèles.

2. *Dějiny umění národa Českého.* I, 1. Prague, 1903. Société graphique Union. Le second demi-volume n'est pas encore terminé; il contient l'architecture de la période romane.

3. *Česká škola malířska XI věku* (l'École bohémienne de peinture au XIe siècle), I. Prague, s. d. En appendice, on trouve un extrait du texte qui accompagne les planches en plusieurs langues, en particulier en français. L'auteur émet l'hypothèse que le manuscrit est l'œuvre de l'abbé Bozetěch de Sazawa et considère ce dernier comme le fondateur d'une école de peinture spécialement bohémienne.

tés en partie à des sources d'archives, il serait parfois utile de les vérifier[1].

Le XIVe siècle, ou plus exactement l'époque de Charles IV, est, comme on sait, d'une importance capitale pour l'histoire de l'art, où l'art et la politique se correspondent dans une égale importance. Je rappellerai seulement l'érection de la nouvelle cathédrale dans le château de Prague[2], qui est restée inachevée; c'est seulement de nos jours qu'on a entrepris de la terminer; mais la partie neuve écrasera la partie ancienne, si remarquable, de l'œuvre[3]. Je rappellerai encore la construction de l'admirable château de Karlstein, gâté hélas aujourd'hui par une néfaste restauration. Les très importantes contributions à l'histoire de l'art du XIVe siècle que nous devons à Max Dvořák sont consacrées à l'histoire de la peinture à cette époque. Elles montrent qu'il en est de l'histoire de l'art comme de toute l'histoire de la Bohême : qui a beaucoup peut aussi donner beaucoup. Je parle de l'homme qui est capable de rattacher l'histoire de l'art en Bohême à l'histoire générale de l'art. La première étude de M. Dvořák est sur l'histoire de la peinture en Bohême au temps de Charles IV[4]; c'est proprement un compte-rendu critique des publications, richement illustrées, de Jos. Neuwirth, sur la forteresse de Karlstein et le monastère d'Emaus, mentionnées dans mon dernier Bulletin. Compte-rendu vraiment critique, où l'auteur distribue, en les appuyant de raisons, les éloges et le blâme, signale de nouvelles recherches à entreprendre, donne à certaines questions des réponses autres que Neuwirth, dont il reconnait d'ailleurs très volontiers les grands mérites. Le second article de Dvořák donne plus que le titre ne promet : ce n'est pas seulement la reconstitution de la bibliothèque du plus ancien monastère augustin en Bohême que l'évêque Jean fit construire en 1385 à Roudnice (Raudnitz), résidence d'été des évêques de Prague[5]; dans ce chapitre, il est traité de

1. *Die Markgrafschaft Mæhren in kunstgeschichtlicher Beziehung, mit besonders Berücksichtigung der Baukunst*, I-IV. Vienne, 1904. Le t. IV, consacré au style baroque et à l'art moderne, contient une utile table des noms de lieux, d'objets et de personnes. Voyez un long compte-rendu par V. Houdek dans *Čas. Mat. Mor.*, 1905; tout en reconnaissant les grands mérites de l'œuvre, l'auteur insiste sur sa composition défectueuse : il est inégal et très morcelé.

2. Sur la cathédrale plus ancienne (romane), voyez les articles de J. Neuwirth, dans *M. V. G. D. B.*, t. XXXVIII, et d'A. Podlaka, dans *Památky archæolog.*, t. XX.

3. Selon moi, il eût bien mieux valu s'en tenir à conserver l'ancienne cathédrale telle qu'elle était.

4. *K. dějinám českého malířství doby Karlovy*, dans *Č. Č. H.*, t. V.

5. *Knihovna August. kláštera v Roudnici*, dans *Č. Č. H.*, t. VI.

l'histoire des miniatures en Bohême dans la première moitié du XIVe siècle en général. Cette divergence entre ce titre et le contenu frappe encore davantage dans une publication, très détaillée et richement illustrée du même Dvořák, parue sous ce titre : *les Enlumineurs de Jean de Neumarkt*[1]; c'est un important chapitre de l'histoire de l'art en général, de l'histoire de la miniature en France et en Italie, où l'importance d'Avignon est mise en pleine lumière. L'histoire de l'art a depuis longtemps surmonté le fâcheux renom de la « Captivité de Babylone »; n'est-il pas temps que l'histoire ecclésiastique et politique s'en émancipe aussi? La dernière publication de Dvořák commence par répondre aux questions posées dans l'article plus ancien; elle replace dans l'histoire générale de la peinture des manuscrits les miniatures qui appartiennent à la Bohême, celles qui ont été importées au XIVe siècle et celles qui ont été produites dans ce pays, marque les rapports de la Bohême avec la France, et surtout avec Avignon. C'est à ces rapports que la Bohême doit l'éclat de ses miniaturistes depuis le milieu du XIVe siècle. Le chancelier de Charles IV, Johannes Noviforensis, plus tard évêque d'Olmütz (Olomouc), en Moravie, a exercé, ici encore, une influence significative sur la vie intellectuelle des pays bohémiens. Ce sont ces enlumineurs qui, s'inspirant d'Avignon, fondèrent une école bohémienne de miniature.

Un mémoire de Ch. Chytil[2] s'occupe d'une question qui a déjà été souvent traitée, mais qui a soulevé d'opiniâtres résistances. Il s'agit de savoir qui étaient les « Junker de Prague » qui, au commencement du XVe siècle, prirent part à la construction de la cathédrale de Strasbourg, et quelle part doit leur en être justement attribuée. Si cette part est mince (et telle est l'opinion de Ch. Chytil), la question prend un intérêt plus vaste. Mais Ch. Chytil aborde aussi d'autres questions, d'un intérêt direct pour l'histoire de l'art en Bohême; il montre que, au temps de la guerre des Hussites, où tant de ruines ont été faites, on produisit aussi et que le développement artistique ne s'arrêta pas complètement. Parmi les autres publications du même auteur, parues dans les dernières années, je mentionnerai encore l'*Histoire de la reliure en Bohême*[3] et un tableau, richement

1. *Die Illuminatoren des Johann von Neumarkt* (Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen des allerh. Kaiserhauses, XXII, 2). Vienne, 1901. Cf. J. Šusta, dans *Č. Č. H.*, t. VIII.

2. *O Junkerech Pražských.* Prague, 1903 (Académie).

3. *Dějiny českého knihařství.* Prague, 1900. Avec des illustrations.

illustré, de l'art à Prague au temps de Rodolph II[1]. Signalons encore l'article de Ch. Chytil[2] sur les publications récentes relatives à Kilian Dintzenhofer, le plus important maître de l'époque du style baroque à Prague († 1752), ainsi qu'à son père, Christophe, qui venait de Bavière et qui mourut en 1722[3]. Le comte François-Antoine Spork († 1758), en qui Jos. Vlček, comme je l'ai dit dans mon dernier Bulletin, a découvert un janséniste, nous est présenté maintenant comme architecte[4].

Comme toutes les vieilles villes, Prague a un rude combat à livrer en face des prétentions contradictoires du présent et de l'avenir, conflits le plus souvent inévitables. Mais à Prague on a détruit plus de l'ancien qu'il n'était nécessaire, moins conservé qu'on n'aurait pu le faire, comme à Rome, à Florence, à Paris. De ce qui est disparu pour toujours, au moins l'image nous a-t-elle été souvent conservée. C'est ce qui fait l'intérêt d'un recueil où se trouvent une centaine de vues, places, rues et monuments, de la capitale de la Bohême, qui a paru sous le titre de : *le Vieux Prague*, avec un texte explicatif par Jean Herain et Jos. Teige[5]. C'est ce texte précisément qui rentre dans le cadre du présent Bulletin. Sur l'histoire des quartiers de la ville et ses édifices, sur la vie urbaine dans le passé, sur l'art et les métiers, on trouvera ici beaucoup de renseignements, tirés pour la plupart de documents d'archives. Comme dans d'autres vieilles villes, à Prague, le ghetto a presque complètement disparu[6]; ce qui en a été préservé, bien qu'en partie rogné, c'est l'ancien cimetière des Juifs, une des principales curiosités de Prague, que les étrangers ne manquent pas de visiter. Son histoire, qui est en même temps celle

1. *Umění v Praze za Rudolfa II.* Prague, 1904. Publié aussi en allemand sous le titre : *Die Kunst in Prag zur Zeit Rudolfs II.*

2. Dans *Č. Č. H.*, t. VII, 1901.

3. Cf. H. Schmerber, *Beitræge zur Geschichte der Dintzenhofer* (Forschungen zur Kunstgeschichte Bœhmens, IV). Prague, 1900. Parmi les articles dispersés dans plusieurs revues, signalons celui de L. Jeřábek (dans la revue *Rozhledy*, 1900-1901), où sont fixés d'une manière critique les principaux faits de la biographie des deux artistes.

4. Gustav.-E. Pazourek, *Franz Anton, Reichsgraf von Spork, ein Mæcen der Barokzeit und seine Lieblingsschœpfung Kukus.* Leipzig, 1901.

5. *Stará Praha.* Prague, B. Kočí, s. d. Les aquarelles qui y sont reproduites sont l'œuvre de V. Jansa. L'ouvrage a aussi paru sous le titre : *Alt-Prag*, avec un texte en allemand, par J. Herain et Jar. Kamper. Cf. Ch. Chytil, dans *Č. Č. H.*, t. X. Je signalerai encore : Jos. Neuwirth, *Prag* (dans le recueil intitulé : *Berühmte Kunststætten*). Leipzig et Berlin, 1901; *The story of Prague*, par le comte Lützow, illustré par Nelly Erichson. Londres, 1902.

6. *Pražské Ghetto*, 1902; en allemand, sous le titre : *Das Prager Ghetto.*

de la communauté juive de Prague, a été contée par L. Jeřábek dans une monographie illustrée[1].

En notant plus haut les ouvrages relatifs à l'histoire des Hussites, j'ai signalé un auteur en disant que j'aurais l'occasion de le retrouver : c'est Zden. Nejedlý. Il a récemment publié un livre sur l'histoire du chant en Bohême à l'époque antérieure aux Hussites[2]; un second livre, qui suivra bientôt, s'occupera de la période hussite et montrera que, si le mouvement hussite a fait disparaître des choses anciennes, il en a créé, ici encore, de nouvelles. Ici, nous avons affaire à un historien de profession, qui possède bien la méthode propre aux recherches historiques. L'histoire du chant est essentiellement celle du chant liturgique; à l'église, le peuple a rarement chanté et jamais la messe. Le mouvement religieux qui précéda la révolution hussite a préparé le chant populaire ecclésiastique; le hussitisme l'a créé. Pour l'histoire de la musique en Bohême, l'influence allemande au XIIIe siècle et au XIVe celle de la France ont été particulièrement importantes. Cette dernière commence avec Guillaume de Machaut, qui fut pendant longtemps au service du roi Jean de Bohême. A l'Université fondée par Charles IV, l'enseignement de la musique fut donné d'après les ouvrages de maître Jean « de Muris ».

Lorsque j'écrivais mon dernier Bulletin, les trois principaux représentants de la musique tchèque étaient Smetana, Dvořák et Fibich; ces deux derniers, vivants alors, sont morts aujourd'hui. Smetana, le fondateur de cette musique, à laquelle il a imprimé un caractère plus national que l'art tchèque n'avait su le faire depuis bien des années, eut, par cela même qu'il ouvrait une voie nouvelle, des luttes difficiles à soutenir. Même parmi ses compatriotes, plus d'un ne pouvait comprendre comment un homme, qui se proclamait disciple de Richard Wagner, pouvait fonder, ce qui était le programme de Smetana, une musique nationale tchèque. Dans cette lutte, Smetana ne fut cependant pas seul; il eut près de lui bien des gens

1. *Starý židovský hřbitov Pražský*, Prague, 1903; en allemand, sous le titre : *Der alte Prager Judenfriedhof.*

2. *Dějiny předhusitského zpěvu v Čechách.* Prague, 1904 (Société des sciences). Cf. mon compte-rendu, dans *Wiener Abendpost*, 1905, n° 34, et aussi un article de Zd. Nejedlý, paru dans l'Annuaire (*Výr. Zpráva*) de la Société des sciences, 1904, en tchèque et en allemand : *Das Verhæltniss des hussitischen Gesanges zu der vorhussitischen Musik.* Voyez encore R. Batka, *Studien zur Geschichte der Musik in Bœhmen :* 1° Die Einführung des Kirchengesanges; das S. Adalbertslied; 2° Die Zeit der letzten Přemysliden. *M. V. G. D. B.*, t. XXXIX et XLII.

qui le comprenaient et qui l'ont finalement aidé à remporter la victoire; au premier rang, il faut mettre Otakar Hostinský. Dans un livre intitulé : *B. Smetana et ses luttes pour la musique tchèque moderne*[1], il a réuni non seulement ses souvenirs sur Smetana, mais aussi les nombreux articles écrits en sa faveur au milieu même du combat.

Zd. Fibich, le plus important des compositeurs d'opéras tchèques après Smetana, est allé plus loin dans la voie ouverte par celui-ci. Ici, sur le terrain de l'histoire de la musique tchèque moderne, nous rencontrons une fois de plus Zd. Nejedlý, qui a consacré à Fibich, peu après la mort de ce dernier (1900), une étude sur son œuvre[2].

Je terminerai le présent Bulletin, comme le précédent, par une liste des pertes qu'a subies l'histoire de la Bohême (1899-1904). Aux deux historiens tchèques, déjà nommés, qui appartenaient à la plus ancienne et à la plus jeune générations, il faut en ajouter encore deux : à la fin de 1901 est mort Vincent Brandl, l'historien le plus considérable de la Moravie pendant la seconde moitié du xixe siècle; l'article que lui a consacré Bohumil Navratil (*Čas. Matice Mor.*, 1903) est plus qu'une simple notice nécrologique; c'est un chapitre de l'histoire de l'historiographie en Moravie. V. Brandl est le principal éditeur du *Codex diplomaticus Moraviae;* il a pris aussi une part considérable à la critique des faux contenus dans les premiers volumes (*Fragmenta Monseana*). Son œuvre principale est le *Glossarium illustrans bohemico-moravicae historiae fontes*, publié en 1876. — Thomas Bilek († 1903) a été signalé dans un de mes précédents Bulletins comme l'auteur d'un ouvrage en deux volumes sur l'histoire des confiscations après la bataille de la Montagne-Blanche; c'est son principal ouvrage.

Iaroslav Goll.

1. *Smetana a jeho baj o moderní českou hudbu.* Prague, 1901.
2. *Zd. Fibich.* Prague, 1901.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Paul VIOLLET. **Histoire du droit civil français (droit privé et sources), accompagnée de notions de droit canonique et d'indications bibliographiques.** Paris, librairie de la Société du Recueil général des lois et arrêts, 1905. In-8°, VIII-1012 pages[1].

Dans cette nouvelle édition, l'ouvrage reste, d'une façon générale, ce qu'il était dans sa deuxième.

Beaucoup d'entre nous regretteront donc que l'auteur n'ait pas voulu refondre une bonne fois son œuvre. Il s'est refusé dès l'origine à suivre la tradition et avancer par époques. Il a préféré procéder par matière et passer en revue par exemple toutes les sources du droit canonique, ou toutes celles du droit français, ou toute l'histoire de chaque grande branche ou institution importante du droit privé depuis les origines jusqu'à nos jours; de sorte qu'avec lui on subit, pour ainsi dire, toute une série de heurts en arrivant sans cesse jusqu'à notre code ou plus loin, pour retomber brusquement aux premiers débuts du droit. La division par époques nous semble cependant seule permettre de faire sentir (ce qui est l'essentiel quand on s'adresse à des étudiants en droit de première année, et ce qui est toujours l'important) la marche générale de ce quasi-organisme, presque indivisible, que constitue la législation d'un peuple. Puis, quand on se renferme dans le cadre d'un volume, essayer de raconter l'histoire non pas de l'ensemble avec quelques histoires spéciales à l'appui, mais de toutes les institutions en les prenant une à une, expose à ne pouvoir ensuite mettre suffisamment en relief les résultats généraux d'époque en époque et condamne, nous semble-t-il, à être bien souvent trop rapide.

Enfin nous avouons ne pas aimer voir grouper (il est vrai qu'un changement de rubriques suffirait quelquefois à nous donner satisfaction) sous le vocable commun de « sources » les sources du Droit et celles de l'Histoire; sous celui de « sources du droit canon » les canons, décrétales, etc., et des actes comme la pragmatique de Bourges; sous celui de « sources du droit germanique » les lois salique, ripuaire, etc., et le Bréviaire d'Alaric, le Papien, les capitulaires, les formules.

Mais, la part faite aux regrets, nous constatons avec plaisir que l'ou-

1. Le numérotage est en bas. Les numéros en marge sont ceux des pages correspondantes de la 2e édition, et c'est à eux que renvoient les tables qui ont pu ainsi rester presque identiques à ce qu'elles étaient dans cette 2e édition.

vrage conserve ainsi, bien entendu, ses éminentes qualités d'érudition, de clarté, d'originalité, de largeur d'esprit. Nous ne pouvons ici que renvoyer à ce que de nombreux comptes-rendus ont déjà unanimement signalé pour les deux premières éditions.

Identique à lui-même dans son ensemble et ses grandes lignes, l'ouvrage, dans ses détails, offre au contraire bien du nouveau.

La deuxième édition avait 917 pages; celle-ci, avec la même impression, en a 1012. Or, cette augmentation n'est pas due à des additions de chapitres (il n'y a de neuf que deux petites sections consacrées l'une, de vingt et une lignes, à Jean Le Coq, p. 176; l'autre, de quatorze, à la « part du mort », p. 880). Elle est due pour une bonne part au développement de la bibliographie amplifiée d'un bon tiers[1]; mais surtout à l'intercalation dans le texte d'une foule de renseignements ou observations complémentaires, la plupart de trois ou quatre lignes, quelques-unes d'une page et plus. Citons parmi les plus importants au point de vue longueur ou intérêt ceux qui concernent : p. 22, le nom d'Irnerius; p. 25, l'adoption du droit romain par le Saint Empire; p. 286, les idées de Napoléon en matière de restauration nobiliaire; p. 288, les titres héréditaires de chevaliers; p. 376, la clause relative aux hérétiques dans le serment du sacre royal; p. 423, la couvade; p. 456, les dispenses d'âge en matière de mariage (plus que précoce parfois); p. 583, le bail seigneurial au profit non plus du baillistre, mais de l'orphelin; p. 658, la critique (bien peu fondée suivant nous du reste) du caractère relatif de la translation de la propriété foncière (*inter partes*) en certain cas; p. 776, les réformes de Napoléon dans les départements des Bouches de l'Elbe, des Bouches du Weser et de l'Ems supérieur en matière de droits féodaux ou censuels utiles; p. 786, le mort gage; p. 805, 808-810 et 818, les associations, syndicats et congrégations; p. 861-862, les gains de survie des pays coutumiers; p. 938, les causes du morcellement de la propriété foncière; p. 944, la survie partielle de notre ancien droit dans l'Inde française en matière de substitutions prohibées; p. 965, la fusion du codicille avec le testament; p. 969, l'insinuation des donations et substitutions.

Signalons aussi la disparition de quelques légères taches ou erreurs : p. 99 (anc. 96), sur la liste des principaux actes de la curie romaine touchant la déclaration de 1682, l'effacement de cette mention « une décision d'Innocent XI » (c'était en effet bien vague); p. 165 (anc. 152),

1. J'aurais mauvaise grâce à m'étonner de ne voir paraître nulle part dans les indications de M. Paul Viollet certain ouvrage sur les *Sources des institutions et du droit français*, qui cependant, malgré ses très gros défauts, ne peut pas ne pas rendre quelques services; mais pourquoi oublier, par exemple, parmi les ouvrages de droit romain, celui de Muirhead, traduit par G. Bourcart, et l'*Introduction historique au droit romain* de Rivier; parmi ceux de droit canonique, l'*Introductio in corpus juris canonici* de Fr. Laurin et le *Catalogue des principaux canonistes* de Lenglet-Dufresnoy? L'auteur en signale tant d'autres qui peuvent bien plus difficilement être utiles!

l'attribution à 1144 et non plus à 1155 de la première ordonnance d'un roi de la troisième race qui nous soit parvenue; p. 213 (anc. 196), la substitution de 1559 à 1641 comme date de la 1re édition française de l'*Enchiridion* d'Imbert; 396 (anc. 359), le report à 1615, et non plus à 1394, de la dernière expulsion légale des Juifs.

Somme toute, cette troisième édition diffère très notablement de la précédente, et c'est sous cette nouvelle forme que l'ouvrage de M. Viollet devra figurer désormais dans les bibliothèques d'historiens à côté des ouvrages de MM. Jean Brissaud, Esmein et Glasson.

G. GAVET.

T.-H. WEIR. **The Shaikhs of Morocco in the XVIth century**, with a map. Edinburgh, George Morton, 1904. In-8°, XLVII-304 pages.

Le XVIe siècle marque une époque décisive dans l'histoire du Maroc. Les troubles intérieurs semblaient au début devoir favoriser la conquête étrangère et on était fondé à prévoir qu'il deviendrait la proie du Portugal, comme le reste du Maghrib, jusqu'à Tripoli, celle de l'Espagne. La dynastie des Beni Ouattâs, branche cadette de celle des Beni-Merin, qui représentait le pouvoir central, n'avait plus d'autorité nulle part : aussi bien dans le Rif que dans l'Atlas et le Tafilalet, les Berbères se rendaient indépendants : des principautés s'élevaient dans chaque ville tandis que successivement les Portugais procédaient à la conquête des ports et étendaient leurs relations et leur influence dans l'intérieur.

La décadence fut arrêtée par l'élan donné par les confréries religieuses grâce auxquelles des chérifs, non pas issus des Idrisides, les anciens rois du pays où ils ont encore d'innombrables représentants, mais venus du sud, mirent la main sur le pouvoir. Ils constituèrent une dynastie qui se trouva en état, non seulement de lutter contre les Portugais, dont la domination ne se releva pas de la défaite éprouvée à l'Oued-Mekhazin, mais aussi de tenir tête aux Turcs qui, devenus maîtres de l'Algérie, et plus tard de la Tunisie, voulurent détrôner les sultans de Fas, comme ils avaient fait de ceux de Tlemcen et de Tunis.

Au milieu des troubles et de l'anarchie, les chérifs saadiens, qui avaient fait leurs preuves en attaquant les Portugais établis sur la côte de l'Atlantique et leurs alliés indigènes, surent se concilier l'appui de la toute-puissante confrérie des Chadelia, tandis que les rivaux de ces derniers, les Qadiria, favorisaient les derniers Mérinides et leurs alliés, les Turcs d'Alger. La victoire se déclara pour les premiers, et en 956 hég. (1549) le chérif Mohammed El Mahdi, déjà maître de Miknâsah et du Maroc, fit son entrée à Fas, la troisième capitale de l'empire. Il n'en resta pas toujours le maître incontesté : les Algériens, conduits par Salah-Raïs, occupèrent Fas. Mais El Mahdi y rentra après

avoir chassé le fantôme de roi imposé par les Turcs. Des guerres civiles éclatèrent parmi ses successeurs, mais la première dynastie des chérifs ne s'en maintint pas moins dans un tel état de puissance qu'à la fin du XVIe siècle, un de ses princes, El Mansour, put soumettre le Touat et envoyer une armée conquérir Tombouctou.

Jusqu'à présent, l'histoire de cette époque n'avait été écrite qu'à l'aide des sources européennes, espagnoles, portugaises et françaises, en tête desquelles figuraient, à juste titre d'ailleurs, Léon l'Africain, Marmol et Diego de Torres. Les historiens indigènes, biographes ou chroniqueurs, qu'on n'a du reste commencé à publier que depuis peu, n'étaient pas utilisés. Leur importance est cependant capitale, si l'on songe qu'ils nous ont conservé dans le détail les mouvements des confréries religieuses, qu'il est indispensable de connaître si l'on veut se rendre compte de l'histoire du Maroc et sur lesquels les écrivains européens contemporains sont muets ou très incomplets.

Pour le XVIe siècle, par exemple, on peut citer comme sources indigènes, outre la compilation d'Ed Salaoui[1], El Ofrani, *Nozhat el Hadi*[2]; Mohammed El Qâdiri, *Nachr el Mathâni*[3]; Mohammed El Mahdi, *Momti' el asmâ'*[4]; Ibn El Qâdhi, *Djedzouat el Iqtibâs*[5]; El Kettâni, *Salouat el Anfâs*[6]; Ahmed Baba de Tombouctou, *Neil el Ibtihâdj*[7]; Abd es Selam El Qâdiri, *Ed Dorr es Sani*[8]; Mohammed Ed Dilâi, *Netidjat et tahqiq*[9]; El Ofrani, *Kitâb Safouah*[10], et surtout Mahommed ben 'Ali Ibn 'Asker, *Daouhat en Nachir*[11]. Cet ouvrage, écrit vers 1575, est précieux pour l'histoire des luttes dans lesquelles l'auteur joua un certain rôle, car il périt à la bataille de l'Oued-Mekhazin (Aleour el Kebir) en combattant dans les rangs du prétendant El Mobaounkkel, allié des Portugais et de D. Sebastian contre le chérif 'Abd El Melik. On sait que ces trois rois y perdirent la vie (4 août 1578).

M. Weir a trouvé dans ce livre, qui est un dictionnaire biographique des principaux personnages religieux du Xe siècle de l'hégire, des renseignements intéressants sur la vie civile et religieuse du Maroc au

1. *Kitab el Istiqsa*. Le Qaire, 4 vol. in-4°, 1304 hég.
2. Publié à Fas, in-4°, et à Paris, avec une traduction française par O. Houdas, 1889, 2 vol. in-8°.
3. Fas, 1309 hég., 2 vol. in-4°.
4. Fas, 1305 hég., et 1313 hég., in-4°.
5. Fas, 1309 hég., in-4°. La *Dorrat el Hidjâl* du même auteur, continuation du dictionnaire biographique d'Ibn Khallikân, et dont un exemplaire existe à la Bibliothèque universitaire d'Alger, n'a pas été publiée.
6. Fas, 3 vol. in-4°, 1316 hég. Cet ouvrage manque dans la liste donnée à l'appendice E, où l'auteur énumère les sources de l'histoire du Maroc au XVIe siècle, publiées à Fas.
7. Fas, 1317 hég., in-4°. Il est oublié également dans l'appendice E.
8. Fas, 1303 hég., in-4°.
9. Fas, in-4°.
10. Fas, in-4°, s. d.
11. Fas, 1308 hég.

XVIe siècle; il a su en composer un volume agréable à lire et qui, pour beaucoup, sera une révélation. Il est regrettable qu'en dehors d'Ibn Asker et d'El Ofrani, il n'ait pas utilisé les auteurs cités plus haut et dont il nous donne une liste incomplète à la fin de son livre (Appendice E). Il est également regrettable qu'il ait systématiquement négligé les sources étrangères qu'on avait le tort de consulter seules autrefois[1]. Il renferme également une certaine quantité d'erreurs et d'omissions dont je ne relèverai que les plus importantes :

P. XIII : parmi les commentateurs du Qoran, il oublie le principal : Et Tabari. — P. XVI : la *Bordah* a aussi été traduite en italien, en persan, en turc et en berbère : cette dernière version est inédite. — P. XXVII : le rite malékite est très répandu en Égypte : il l'est même plus que le rite chaféite. — P. XXXVI : la qualification de « patriote algérien » donnée à Abd-el-Kader prouve que M. Wair ne se rend pas compte de la nature de la lutte soutenue par l'ancien émir contre la France. — P. XLII : l'auteur confond le *Zab*, qui est dans la province de Constantine et qui est peuplé d'orthodoxes, avec le *Mzab*, dans la province d'Alger, où se trouve un centre important d'hérétiques. — Ibid. : les lectures *Ibâdee* et *Ubbadee* sont fautives : il faut lire *Abâdi*. — P. XLVI : en relevant une erreur d'Ibn 'Asker, l'auteur en commet une autre en faisant de 'Aroudj (qu'il appelle Arrooj) et de Barberousse un seul personnage. Barberousse était le surnom donné par les chrétiens à Kheir Eddin. — P. XLVIII : 'Aroudj n'avait pas le titre de bey, qui ne fut porté par aucun des chefs d'Alger (pachas, beys, beylerbeys et deys), mais de *Raïs*, comme le montre l'inscription de Cherchel que j'ai publiée il y a une vingtaine d'années. — P. LI : il n'était pas Turcoman d'origine. — Ibid. : ce furent les armes des Espagnols et de leurs alliés arabes qui obligèrent 'Aroudj à quitter Tlemcen. — P. CXXIII : il est inexact de dire qu'Ahmed ben Yousof avait sa demeure à Milianah (il y fut seulement enterré) et qu'il passa la *dernière partie* de sa vie à Tlemcen. — P. CXCV : au lieu de *Salih pacha*, lire *Salah Raïs*. — Appendice A : prédicateurs de la Djanmi'l Qarouin Abou'l 'Abbâs Ahmed es Sanhadji, mort en 1515, plus exactement 10 septembre 1515 (1er chabân 921, d'après la *Dorrat el Hidjal*, s. h. v.). — Appendice B : généalogie des chérifs saadiens : il faut, aux deux fils de Mohammed El Mahdi, ajouter 'Omar et 'Abd El Moumen ; à Zeïdan, fils de Mansour, il faut ajouter Abdallah, Abou Fares et El Mamoun. — P. CCCI : dans la généalogie des B. Ouattâs, l'auteur a oublié 'Ali, fils d'Abou'l Hadjdjadj Yousof, fils de Mansour, oncle de Mohammed Cheikh qui succéda à Bou Zekri et fut tué en 863 de l'hégire. Ahmed, fils de Mohammed el Bertoghali, eut deux fils : Abou Bekr et Nâser El Qasri. — Appendice D : généalogie des chérifs idrisides : 'Omar était le fils et non le frère d'Idris II, qui fut le seul fils d'Idris Ier.

René BASSET.

1. Un ouvrage actuellement sous presse, *Établissement des chérifs au Maroc et leurs relations avec la régence d'Alger*, par M. Cour, comblera cette lacune.

Werner WITTICH. **Deutsche und französische Kultur im Elsass.** Strassburg, Schlesier et Schweikhardt, 1901. Gr. in-4°, 92 pages et 99 gravures.

L'auteur de cet ouvrage remarquablement illustré a surtout envisagé l'Alsace comme un terrain d'étude sur lequel se sont rencontrées deux civilisations qui, au cours des siècles, se sont combinées pour donner aux Alsaciens un caractère tout particulier. C'est avec un effort remarquable d'impartialité qu'il a cherché à faire le départ entre chacune d'elles, en dégageant avec soin les influences du dehors; il commence par distinguer l'une de l'autre les trois régions caractéristiques du pays : la plaine, où se cultivent surtout les céréales, les coteaux plantés de vignes, et la montagne couverte de forêts, entrecoupées çà et là par des vallons fort bien cultivés.

La vie économique des populations alsaciennes a toujours été en rapport étroit avec cette configuration du pays. La propriété foncière est extrêmement divisée; il y a peu de domaines dépassant vingt hectares; mais, malgré ce morcellement du sol, il y a aussi beaucoup de fermiers cultivant la terre d'autrui; ce fait s'explique en grande partie par l'importance qu'a prise l'industrie, et spécialement l'industrie cotonnière, dans toute l'Alsace.

C'est surtout par sa vie politique que la France, aux yeux de M. Wittich, a exercé sur les Alsaciens une profonde influence; l'Alsacien est incapable, dit-il, d'avoir au même degré que l'Allemand le sentiment monarchique, c'est-à-dire l'attachement à une famille princière comme celle des Hohenzollern ou celle des Wittelsbach. Il n'a pas cette idée, encore aujourd'hui si répandue en Allemagne, que la souveraineté ne peut résider dans sa plénitude que dans la personne d'un monarque. Depuis la Révolution de 1789, ces conceptions sont complètement sorties de la tête des Alsaciens; ils ont toujours docilement accepté les divers régimes politiques que la France a eus depuis cette époque; c'est même dans les classes élevées que l'esprit républicain est le plus accentué. On peut dire d'une façon générale que l'Alsacien n'a pas au même degré que l'Allemand le regard hiérarchique. Ainsi on n'attache aucune importance en Alsace à ces titres nobiliaires de comte ou de baron qui jouent encore en Allemagne un grand rôle. Et pourtant il y avait en Alsace, au siècle dernier, une aristocratie aussi nombreuse et aussi fière de ses privilèges que dans la plupart des contrées de l'Allemagne méridionale. M. W. trouve encore une preuve de l'influence des idées françaises sur l'état d'esprit des Alsaciens dans ce fait que les fonctionnaires sont loin d'y jouir du même prestige qu'au delà du Rhin.

L'influence française se fait sentir encore dans la vie intellectuelle et religieuse; la grande majorité des habitants est catholique, très attachée à ses prêtres, et ceux-ci sont pour la plupart restés de cœur et

d'esprit très français. C'est chez les protestants, pour la plupart libéraux et indifférents en matière religieuse, que l'influence germanique s'est fait sentir. « Les protestants d'Alsace, dit M. W., diffèrent beaucoup de leurs coreligionnaires français ou suisses. Sans doute leurs sentiments républicains se rattachent à des conceptions calvinistes; mais ce n'est pas aujourd'hui à la république théocratique de Calvin que vont leurs préférences, c'est à la république française athée. »

C'est aussi par l'influence de la France (qui a été, pendant longtemps, beaucoup moins préoccupée que l'Allemagne des questions d'instruction) qu'il faut, d'après M. W., expliquer ce fait que les Alsaciens soient encore aujourd'hui peu instruits, encore que le nombre de ceux qui ne savent ni lire ni écrire soit restreint. Les Alsaciens se sont plutôt distingués comme soldats et comme commerçants; ils ont toujours été fort appréciés dans les armées, non seulement à cause de leur solidité physique, mais aussi à cause de leur courage et de la facilité qu'ils ont à se plier à la discipline. Convient-il de mettre également au compte de l'influence française une certaine liberté de mœurs qui choque un peu? C'est ici surtout que le lecteur est en droit de faire quelques réserves.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à étudier l'influence des idées germaniques.

C'est par les soldats que, pendant bien des siècles, cette influence s'est surtout répandue dans la région comprise entre les Vosges et le Rhin, et aujourd'hui encore c'est par l'armée, — car il n'y a pas d'armée proprement alsacienne, — que se fait, dans une large mesure, la germanisation du pays. L'effort des militaires est complété par celui des employés. La proportion des Alsaciens de naissance est très faible dans les emplois administratifs supérieurs. L'Université, dont la plupart des professeurs sont très allemands de cœur, vient renforcer l'action des fonctionnaires. Enfin, l'industrie et le commerce sont aujourd'hui, en très grande partie, aux mains des Allemands. M. W. nous montre, par les statistiques concernant la population depuis trente ans, quelles ont été les transformations de l'Alsace à ce point de vue; il insiste avec raison sur les changements qui se sont produits dans la qualité de ceux qui émigraient, en même temps qu'il nous montre la germanisation des grandes usines, surtout à Strasbourg, et la proportion croissante des ouvriers allemands qui y travaillent.

C'est en matière artistique que l'influence germanique est certainement le moins accentuée. La masse cherche toujours à imiter les Français. Depuis la guerre, l'art allemand n'a rien produit en Alsace d'original; personne n'est arrivé à dégager, soit en art, soit en littérature, les qualités propres de la race germanique, ni surtout à les opposer victorieusement à une civilisation toujours considérée comme supérieure.

Au point de vue économique, la situation est différente. Il s'est fait, principalement à la faveur de la politique commerciale, toute une évo-

lution dans les idées comme dans les faits. L'Alsace a été peu à peu détachée de la France et rattachée par des liens très forts au nouvel Empire.

Aux idées françaises, si individualistes, s'est substituée la pensée germanique, avec sa tendance à l'association, qui, en matière commerciale, a de très bons résultats; c'est par une méthode longuement et fidèlement suivie que l'Allemand, devenu maître du pays, compte suppléer à l'adresse et au nerf qui lui manquent. Et, dans sa confiance, il n'a peut-être pas tort; il a pris l'habitude de surveiller ses moindres actions; il s'est imposé mille menues précautions, mille artifices pratiques qui ont facilité sa tâche et lui ont donné la conscience que tout succès est au prix d'un zèle et d'une application de tous les instants.

Dans notre âge industriel et scientifique, où le monde se laisse de plus en plus dominer par les réalités positives, l'opiniâtreté tranquille, la patience infatigable, l'attention continue sont les meilleures armes des combats nouveaux. M. W. met en relief ces mérites incontestables de l'activité de nos vainqueurs. La lecture de son livre, si elle évoque à chaque page de douloureux souvenirs, est aussi profondément instructive pour nous. Elle rappelle une fois de plus le vieil adage : *Fas est et ab hoste doceri.*

G. Blondel.

Campagne de l'armée de réserve en 1800. 1re partie : *Passage du Grand-Saint-Bernard*, par le capitaine de Cugnac. Paris, R. Chapelot et Cie, 1900.

La section historique de l'état-major de l'armée fait publier, sous sa direction, l'histoire de la campagne de l'armée de réserve en 1800. Le capitaine de Cugnac nous donne la première partie, qui comprend la formation de l'armée de réserve et le passage du Grand-Saint-Bernard. Ce livre n'aborde aucune discussion stratégique; c'est un simple recueil de documents originaux, ordres et rapports, dont l'auteur ne discute pas la valeur relative, mais qu'il présente très judicieusement dans l'ordre des événements et où les historiens puiseront avec fruit.

L'auteur expose d'abord très succinctement les conditions dans lesquelles s'est ouverte la campagne de 1799. Les débuts avaient été malheureux, mais la situation s'était améliorée en automne. Berthier, devenu ministre de la Guerre au lendemain du coup d'État du 18 brumaire, adopte les idées de son prédécesseur Dubois Crancé, sur une campagne à entreprendre durant l'hiver. Mais il était bien difficile de reprendre aussitôt l'offensive; l'on dut se contenter de réorganiser les armées et de préparer une nouvelle campagne pour le printemps. Des dispositions furent prises aussi pour mettre la frontière à l'abri d'une offensive autrichienne, et l'ouvrage nous donne les arrêtés pris par les

consuls pour pourvoir à cette organisation, aux approvisionnements et à la détresse financière.

Les effectifs croissants des armées avaient nécessité le groupement d'un certain nombre de divisions sous le commandement de l'un des chefs de ces divisions; sans prononcer encore le mot de corps d'armée, qui n'apparaîtra qu'en mars 1800, le premier Consul prend un arrêté pour instituer la fonction de ceux qui devront les commander. Il songe aussi à utiliser les nombreuses forces disponibles à l'intérieur de la France. Dès le 25 janvier 1800, il écrit au ministre de la Guerre pour lui faire connaître son intention d'organiser une armée de réserve dont le commandement lui sera réservé; il indique les moyens pour la constituer et recommande de tenir secrète sa formation.

L'auteur nous donne les lettres qu'écrivit directement Bonaparte au roi d'Angleterre et à l'empereur d'Allemagne, le 25 octobre 1799, pour leur annoncer sa nomination à la première magistrature de la République et leur faire des ouvertures pour la paix. Les pourparlers duraient encore quand, de part et d'autre, on se préparait activement à la guerre. Mais les négociations engagées, si stériles qu'elles fussent, avaient pour but de montrer que la guerre était inévitable. Au commencement de mars 1800, la situation s'était précisée. L'Angleterre et l'Autriche restaient effectivement les deux seuls adversaires de la France. En face des troupes autrichiennes contre lesquelles la lutte allait s'engager, la France avait deux armées, celle du Rhin, forte de 120,000 hommes, sous Moreau, celle d'Italie, forte seulement de 31,000 hommes, sous Masséna. Il importait donc de créer une nouvelle masse susceptible de produire un effet décisif sur un point de cet immense théâtre d'opérations qui s'étendait du Mein à la Méditerranée. L'auteur nous donne alors les arrêtés du 8 mars 1800 qui fixent les bases de la formation de l'armée de réserve. En même temps le haut commandement est constitué: Berthier est nommé général en chef de l'armée de réserve; Bonaparte assigne un chef à cette armée comme aux autres, car il tient à conserver toute son indépendance. Dans le fait, ce fut le premier Consul qui commanda l'armée de réserve. Les instructions se succèdent pour sa formation à Dijon; elles remplissent de nombreuses pages de l'ouvrage. En résumé, créée le 8 mars, l'armée de réserve était à peu près constituée six semaines plus tard et comptait 53,000 hommes.

L'armée du Rhin, forte et bien pourvue, était en état de franchir le Rhin, l'armée d'Italie ne pouvait guère que garder la chaîne des Alpes et de l'Apennin. Placée à égale distance des deux théâtres d'opérations, l'armée de réserve pouvait, ou se porter au soutien de l'armée d'Allemagne, si cela était nécessaire, ou déboucher par la Suisse sur le Pô, et prendre l'armée autrichienne d'Italie à revers. La manœuvre qui procurait les résultats les plus décisifs était de déboucher en Italie, car elle obligeait immédiatement l'ennemi à l'évacuer. La manœuvre était hardie; elle ne pouvait être entreprise qu'autant que l'armée de Moreau aurait débouché dans la vallée du Danube. Aussi, dès le 1er mars,

trouve-t-on des lettres du premier Consul exprimant son désir de voir Moreau prendre l'offensive; il fait étudier les différents passages des Alpes et les documents sont nombreux dans l'ouvrage sur les reconnaissances qui furent faites.

Le 25 mars, un projet d'opérations est arrêté; le 9 avril sont rédigées les instructions relatives au général Masséna et au général Berthier, commandant l'armée de réserve. Les événements vont imposer de notables modifications dans l'exécution du projet qui vient d'être élaboré. Si les mouvements de l'armée de réserve étaient subordonnés à ceux de l'armée du Rhin, ils ne dépendaient pas moins de la situation de l'armée d'Italie; or, les Autrichiens prononçaient une vigoureuse offensive contre celle-ci. Le premier Consul se décide à porter l'armée de réserve de Dijon sur les bords du lac de Genève, tout en activant les mesures relatives à son organisation. Il écrit au ministre de la Guerre en insistant sur la nécessité de soutenir Masséna en faisant faire une diversion par l'armée d'Italie. L'auteur nous donne la correspondance échangée entre le premier Consul et Berthier au sujet du passage des Alpes, elle montre les hésitations de ce dernier entre le Saint-Bernard et le Saint-Gothard. La marche directe à travers la Suisse vers le Saint-Gothard est plus prudente, la marche directe vers le Grand-Saint-Bernard permet de secourir plus rapidement Masséna. Les nouvelles reçues de l'armée d'Italie portent le premier Consul à chercher la voie la plus rapide pour faire pénétrer l'armée de réserve dans la vallée du Pô; il se décide pour le Saint-Bernard.

Au commencement de mai, le quartier général de l'armée de réserve est à Genève; la situation difficile de l'armée d'Italie est connue. L'opération de la traversée des Alpes se précise : l'armée de réserve débouchera en Italie par la vallée d'Aoste, tandis que l'aile gauche de l'armée d'Italie marchera vers Turin et que l'armée du Rhin, victorieuse à Stockach, enverra un détachement en Lombardie par le Saint-Gothard. L'auteur donne les instructions du premier Consul à Berthier pour la marche vers le Saint-Bernard : « Mélas paiera cher ses succès momentanés, ajoute Bonaparte, et j'espère qu'il n'aura rien à reprocher à Beaulieu et à Wurmser. »

Le premier Consul quitte Paris le 6 mai et arrive à Genève le 9 mai. La division Watrin est cantonnée à l'entrée du Valais, à deux marches du Grand-Saint-Bernard; le reste de l'armée est échelonné sur la rive nord du lac de Genève, mais les équipages ne sont pas encore constitués, les approvisionnements ne sont pas encore réunis. Force est donc d'attendre pour entrer en Italie. Les mesures administratives se succèdent, pendant que Marescot fait la reconnaissance du Saint-Bernard et résume son travail dans plusieurs notes que donne l'ouvrage.

Enfin les instructions sont données pour le passage. Lannes prend le commandement de l'avant-garde, le quartier général est porté à Lausanne. Le mouvement commence le 14 mai, les troupes vont se mettre successivement en mouvement pour franchir la chaîne des Alpes; au

fur et à mesure, les mesures sont prises pour les alléger, compléter leur armement, assurer leur subsistance. Lannes arrive le 16 mai à Aoste et en chasse l'ennemi. Les difficultés sont grandes pour le passage de l'artillerie; elles sont cependant surmontées. Dans la matinée du 19, les premiers échelons de l'avant-garde se portent vers le fort de Bard, situé entre Aoste et Ivrée, les autres troupes suivent. Le fort de Bard constituait un obstacle réel; le 20 mai, Berthier écrit au premier Consul que le château de Bard, par sa position et par lui-même, est hors de toute attaque de vive force et qu'il le fait tourner par l'infanterie.

Le passage du Grand-Saint-Bernard a commencé le 14 mai; le 23 mai, le gros de l'armée, soit environ 40,000 hommes, a achevé de passer le col. Mais, si l'armée était réunie dans la vallée d'Aoste, assurée d'en pouvoir déboucher à Ivrée que tenait l'avant-garde sous Lannes, il importait d'enlever au plus tôt le fort de Bard, ou de faire passer l'artillerie malgré sa résistance. Après beaucoup de difficultés et d'hésitations, on parvint à faire passer de nuit quelques pièces d'artillerie; toute l'armée va se concentrer à Ivrée, il ne restera en arrière que la plus grande partie de l'artillerie. Pendant que l'armée de réserve entre en Piémont et marche sur Milan, la division Chabran continue le siège du fort de Bard. Le 1er juin, le fort de Bard était enfin entre nos mains et cette capitulation rendait la route libre.

La documentation du travail de M. le capitaine de Cugnac est considérable; peut-être aurait-on pu diminuer quelque peu ce formidable amas de rapports administratifs et militaires. Cet ouvrage constitue cependant un ensemble précieux de matériaux de valeur qui permettra à l'historien d'étudier la campagne de l'armée de réserve en 1800 sur les documents originaux.

The Natives of South Africa. Their economic and social Condition, edited by the South African Native Races Committee. London, John Murray, 1901. In-8°, xv-360 pages.

Constitué en 1899 pour combattre l'esprit d'intolérance chez les colons blancs de l'Afrique australe et pour travailler dans cette partie du continent noir à la constitution d'une société où blancs et noirs se respecteront et se soutiendront les uns les autres, le comité des races indigènes de l'Afrique australe a débuté par instituer, dès l'année même de sa fondation, une minutieuse enquête relative à la condition économique et sociale des indigènes du sud de l'Afrique; puis, dans le volume dont nous venons de transcrire le titre, il en a dégagé les résultats. Géographes, sociologues et historiens trouveront également leur profit à lire ce sérieux ouvrage; sur l'importance et sur la répartition des populations indigènes de l'Afrique australe, sur leurs lois et coutumes, sur leur genre de vie, la façon dont elles sont gouvernées, la tenure des

terres, l'organisation du travail, les différentes sortes de travail et les salaires, sur les rapports juridiques du maître et du serviteur, l'éducation des indigènes, les impôts qu'ils paient, etc., il semble difficile de réunir des documents plus intéressants et plus précis. De ces documents, le comité des races indigènes de l'Afrique australe a tiré des conclusions très sages et très prudentes, proclamant le développement indéniable des races bantoues, la prédominance de la vie agricole, la persistance de l'autorité de leurs lois et de leurs coutumes pour la majorité des indigènes, avouant aussi qu'il convenait de redouter que, sur plus d'un point, les sujets de l'Angleterre ne fussent victimes d'injustices, constatant que les impôts auxquels ils sont soumis sont fort lourds pour eux, réclamant la prohibition totale de la vente de toute liqueur frelatée, etc. Deux appendices, contenant : le premier, les réponses faites au questionnaire du comité ; le second, la liste des desiderata sur lesquels le même comité a appelé l'attention du ministre des Colonies, complètent ce précieux volume, fournissant sur un moment très intéressant de l'évolution des populations indigènes de l'Afrique méridionale les renseignements les mieux contrôlés et les plus complets.

Henri FROIDEVAUX.

Fontes Juris Canonici selecti, collegit prof. Andreas GALANTE. Œniponte, libreria Wagneriana, 1906. In-8°, XVI-677 pages.

M. Galante a rendu un très grand service à tous ceux qui ont besoin de retrouver rapidement pour une question déterminée les textes essentiels de la législation canonique ou qui veulent étudier ces textes sans avoir besoin de compulser les collections des conciles et le *Corpus juris canonici* de Friedberg. M. G. a adopté une excellente division méthodique et chronologique à la fois. Le titre I comprend les textes constitutifs de l'Église primitive anténicéenne; le titre II les textes essentiels relatifs aux *rapports de l'Église et de l'État* depuis les origines jusqu'à 1870; le titre III les textes relatifs à l'*ordination*, répartis en dix-sept chapitres; le titre IV les textes relatifs à la *hiérarchie;* le titre V ceux relatifs à la *papauté*. Les neuf titres suivants se rapportent aux *cardinaux*, à la *curie*, aux *légats*, aux *métropolitains*, aux *évêques*, aux *chapitres*, aux *vicaires et coadjuteurs épiscopaux*, aux *prêtres paroissiaux*, aux *ordres religieux*. Les textes sont publiés avec un très grand soin et avec les références bibliographiques nécessaires, mais sans notes. Ils nous ont paru choisis avec une grande objectivité scientifique, sauf peut-être ceux sur le célibat ecclésiastique, qui donnent l'impression que l'Église a été plus hésitante sur ce chapitre qu'elle ne l'a été en réalité. G. MONOD.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

---

1. — **Bulletin critique**. 1905, 5 déc. — *Gabriel Monod*. Jules Michelet (art. à lire d'Alfred Baudrillart). — *F. Brunot*. Histoire de la langue et de la littérature françaises, des origines à 1900; t. I : De l'époque latine à la Renaissance (excellent). = 15 déc. *Abbé Charles Boutard*. Lamennais; sa vie et ses doctrines; la renaissance de l'ultramontanisme, 1782-1828 (intéressant; des lacunes et des erreurs assez nombreuses, mais vénielles; l'auteur n'a pas « l'ampleur exigée par le sujet »). — *Jules Viard* et *Eugène Déprez*. Chronique de Jean le Bel; t. I. — *E. Grangier*. Annales d'Estavayer, d'après le ms. de Philippe Grangier, chanoine d'Estavayer, 1743-1817 (bon). = Variété : Saint Patrice et son dernier historien (annonce et analyse de l'excellent ouvrage du prof. Bury). = 25 déc. *P. Ubald d'Alençon*. Les opuscules de saint François d'Assise (bonne traduction). — *Paul Sabatier*. De l'évolution des légendes, à propos de la visite de Jacqueline de Settesoli à saint François (beaucoup d'excellents aperçus). — *Dom Marius Férotin*. Le *Liber ordinum* en usage dans l'Église wisigothique et mozarabe, du ve au xie siècle (publication soignée, bon texte et très utile commentaire). — *F. Uzureau*. Histoire du Champ-des-Martyrs (très intéressant). — *H. Dehérain*. L'expansion des Boers au xixe s. (bonne histoire des Boers pendant la première moitié du xixe s.). — *Abbé G. Durville*. Catalogue de la bibliothèque du musée Thomas Dobrée (à Nantes); t. I : Manuscrits. = 1906, 5 janv. *Pierre Suau*. Saint François de Borgia, 1510-1572 (ouvrage d'édification; certaines parties sont intéressantes et assez neuves; mais l'auteur n'a pas su montrer la place tenue par ce Borgia dans le développement de la Société de Jésus en Espagne). — *Colajanni*. Latins et Anglo-Saxons; races supérieures et races inférieures (réfutation sensée et savante de l'anthroposociologie; mais que l'auteur est prolixe et redondant!). — *Fréd. Bruilhart*. La seigneurie et la paroisse de Font (bonne monographie; Font est une ancienne seigneurie située sur les bords du lac de Neuchâtel). = 15 janv. *Ch. de Loménie*. Trois années de la vie de Chateaubriand, 1814-1816 (intéressant; mais il n'est pas sûr que l'auteur ait réussi à prouver dans sa thèse que Chateaubriand conçut les conditions d'un vrai libéralisme et réalisa le type du vrai libéral). = Variété : *H. Dumaine*. L'ancienne version syriaque des Évangiles (d'après l'œuvre de Crawford Burkitt). = 25 janv. *G. Letourneau*. La mission de J.-J. Olier et la fondation des grands séminaires en France (bon, malgré de grosses erreurs). — *Abbé P. Richard*. Origines de la nonciature de France. Nonces résidants avant Léon X, 1456-1511 (excellent). — *P. Delarue*. Le clergé et le

culte catholique en Bretagne pendant la Révolution; district de Dol (publie beaucoup de documents intéressants).

2. — **Revue critique d'histoire et de littérature**. 1905, 9 déc. — *W. M. Flinders Petree*. A history of Egypt from the XIXth to the XXXth dynastie (recueil de matériaux pour chaque règne, avec une riche bibliographie. Très précieux à consulter). — *G. C. Pier*. A new historical stela of the Intef (publie une inscription importante pour aider à constituer la série royale de la XIe dynastie). — *J. Weil, J. Chamonard* et *L. Blum*. Œuvres complètes de Flavius Josèphe, traduites en français sous la direction de *Th. Reinach* (traduction utile et méritoire). — *J. Steenstrup*. Die Bayeux-Tapete (remarquable). — *A. Elkan*. Die Publicistik der Bartholomæus-Nacht und Mornays Vindiciæ contra tyrannos (bonne étude sur les écrivains qui ont traité la doctrine de la souveraineté du peuple au XVIe s. Revendique pour Duplessis-Mornay la paternité des *Vindiciæ*). = 16 déc. *Bouché-Leclercq*. Histoire des Lagides; 2 vol. (remarquable, surtout par la méthode d'une rigueur toute scientifique suivie par l'auteur). — *P. Allard*. Julien l'Apostat; t. II et III (attrayant et instructif). — *Cagnat* et *Besnier*. L'année épigraphique; année 1904. — *P. Imbart de La Tour*. Les origines de la Réforme. La France moderne (remarquable; c'est du bon Taine). = 23 déc. *J. Sottas*. Une escadre française aux Indes en 1690. Histoire de la Compagnie royale des Indes orientales, 1664-1719 (bon). — *Jul. Hatschek*. Englisches Staatsrecht, mit Berücksichtigung der für Schottland und Irland geltenden Sonderheiten; t. I : Die Verfassung (bon). = 30 déc. *G. Glotz*. La solidarité de la famille en Grèce (art. à lire de Th. Reinach). — *Chantepie de La Saussaye*. Lehrbuch der Religionsgeschichte; 3e éd. (bon; mais pourquoi n'y est-il fait aucune place au christianisme?). — *W. Norden*. Das Papsttum und Byzanz (important). = 1906, 8 janv. *William Woodville-Rockhill*. China's intercourse with Korea, from the XVIth century to 1895 (utile, mais très incomplet). — *A. de Saint-Léger* et *Ph. Sagnac*. Les cahiers de la Flandre maritime en 1789; t. I (excellente édition critique). = 15 janv. *E. Hühn*. Hilfsbuch zum Verstandnis der Bibel; t. IV (le t. IV de cet excellent manuel contient une histoire de Jésus et du christianisme primitif). — *E. Giran*. Jésus de Nazareth; notes historiques et critiques (estimable). — *W. Otto*. Priester und Tempel im hellenistischen Ægypten; ein Beitrag zur Kulturgeschichte des Hellenismus; Bd. I (excellent). — *J. Marquart*. Untersuchungen zur Geschichte von Erân (bon). — *K. Roth*. Geschichte des Byzantinischen Reiches (bon petit manuel). — *G. Gallavresi*. Il diritto ellettorale politico secondo la Costituzione della Repubblica Cisalpina (bon). = 22 janv. *J. Capart*. Recueil des monuments égyptiens; 2e série (important). — *H. Schæfer*. Urkunden der ælteren Æthiopenkönige; I (excellente édition de textes qui seront utiles aux savants déjà formés comme aux étudiants).

3. — **Journal des Savants**. 1905, déc. — L. Leger. Le cycle

épique de Marko Kraljević; 2e et dernier art. — R. Cagnat. La topographie de Carthage romaine (d'après l'ouvrage d'A. Audollent). — P. Monceaux. Zénon de Vérone (d'après l'étude d'A. Bigelmair et les sermons de Zénon publiés par C. Giuliari). — H. Lorin. Le Maroc au xvie s. (d'après les *Sources inédites de l'histoire du Maroc*, par le comte H. de Castries, et l'*Établissement des dynasties des chérifs au Maroc et leurs rivalités avec les Turcs de la régence d'Alger*, par Auguste Cour). = 1906, janv. G. Ferrero. Catilina (résume, d'après l'ouvrage de G. Boissier, comment s'est formée la légende catilinienne). — Eug. d'Eichthal. Les idées socialistes en France, de 1815 à 1848 (à propos de l'ouvrage de G. Isambert). — A. Luchaire. Les sources de l'histoire de France (étude sur le manuel d'Aug. Molinier; il faudra tenir grand compte de cette étude quand on entreprendra une nouvelle édition du travail de Molinier).

4. — **La Correspondance historique et archéologique.** 1905, nov.-déc. — Édouard de Pontalba. Quelques pièces inédites sur le maréchal Ney (relatives à un projet que le maréchal, sur les instances et avec l'appui de M. de Pontalba, avait formé, en 1815, de se réfugier en Amérique, à la Nouvelle-Orléans). — Lucien Gillet. Nomenclature des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, gravure, lithographie se rapportant à l'histoire de Paris et qui ont été exposés aux divers Salons depuis l'année 1673 jusqu'à nos jours; suite.

5. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** 1905, sept.-oct. — L. Delisle. Les Heures de Blanche de France, duchesse d'Orléans (décrit un ms. de la bibliothèque de Wernigerode, qui a été exécuté pour Blanche, fille de Charles IV le Bel et de Jeanne d'Évreux, qui naquit en 1328; elle épousa Philippe, duc d'Orléans, en 1344, et mourut en 1370; c'est entre ces deux dates que le manuscrit a été exécuté à Paris. Avec quatre fac-similés). — Jules Viard. La chronique de Jean le Bel et la *Chronographia regum Francorum* (l'auteur de la *Chronographia* a pris dans Jean le Bel tout ce qu'il dit de la guerre de Bretagne). — P. Marichal. Calendrier solaire, julien et grégorien (expose une nouvelle méthode pour déterminer les dates de ces calendriers, avec deux tables donnant, l'une la correspondance des années et des lettres dominicales de l'ère chrétienne à l'année 2099, l'autre la correspondance perpétuelle des mois, des quantièmes, des lettres dominicales et des jours de la semaine). — André Lesort. Paul Parfouru, ancien archiviste du Gers et de l'Ille-et-Vilaine (art. nécrologique, avec une bibliographie de ses publications). = Bibliographie : *G. Schlumberger*. L'épopée byzantine à la fin du xe s.; 3e partie : les Porphyrogénètes Zoé et Théodora, 1025-1027. — *F. Pasquier*. Archives du château de Léran. Inventaire de documents concernant Boffile de Juge, comte de Castres, vice-roi de Roussillon et de Cerdagne, sous les règnes de Louis XI et de Charles VIII, 1466-1493.

6. — **L'Ami des monuments et des arts.** T. XVIII, 3e partie,

n° 102. — C. Piton. Le vieux château de Marly-le-Roi antérieur à celui de Louis XIV. — Héron de Villefosse. Les outils d'architecte dans l'antiquité classique (annonce en vingt lignes d'une brochure publiée par M. de Villefosse). = 4e partie, n° 103. Le nouveau règlement des musées artistiques et historiques de la ville de Paris. — Ph. de Chennevières-Pointel. L'ancien château de Saint-Denis-de-Briouze, Orne.

7. — **Revue celtique.** 1905, juillet. — H. d'Arbois de Jubainville. Les dieux celtiques à forme d'animaux. = Oct. Id. Des victimes immolées par les constructeurs pour assurer la solidité des édifices (d'après un passage de Nennius et un autre tiré de la vie irlandaise de saint Colomba). — Id. Morten-, Murten = Mori -dunum (le nom de Morat signifie donc : forteresse bâtie près d'un lac).

8. — **Revue de l'Orient latin.** T. IX, 1902, nos 1-2. — A. Carrière. La rose d'or du roi d'Arménie Léon V (l'auteur montre, en s'appuyant sur des documents des archives du Vatican, que le renseignement fourni par la *Chronique* de Dardel sur l'octroi de la rose d'or à Léon V est exact en tous points). — L'histoire d'Égypte de Makrizi; version française d'après le texte arabe, par E. Blochet; suite. — Gaston Paris. Les mémoires de Philippe de Novare (le « Conte de la guerre des Ibelins contre l'empereur Frédéric II en Chypre et en Syrie », qui forme la deuxième partie des *Gestes des Chyprois*, est un fragment des Mémoires perdus de Philippe de Novare, fragment interpolé et tronqué par endroits, mais dont le texte original peut être assez facilement reconstitué). — C.-A. Garufi. Le donazioni del conte Enrico di Paterno al monastero di S. Maria di Valle Giosafat (étude diplomatique de documents concernant une filiale présumée de l'abbaye palestinienne de Notre-Dame-de-la-Vallée-de-Josaphat, filiale sise à Paterno, en Sicile). — J. Van den Gheyn. Lettre de Grégoire IX concernant l'empire latin de Constantinople; Pérouse, 13 décembre 1229 (cette lettre, dont l'auteur a retrouvé une copie dans le ms. 733-741 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, est adressée par Grégoire IX à Henri, archevêque de Reims, et à ses suffragants. Le pape recommande à ces prélats de venir en aide à Jean de Brienne, nouvellement élu empereur de Constantinople, et accorde à ceux qui lui prêteront leur secours les mêmes indulgences qu'aux croisés). = Comptes-rendus : Oriens christianus. Römische Halbjahrshefte, herausg. von *Dr Anton Baumstark*. — *Arturo Magnocavallo*. Marin Sanudo il vecchio e il suo progetto di crociata. = La *Chronique* de ce numéro contient entre autres choses une notice sur l'édition de Villehardouin, par *Émile Bouchet*; une liste de croisés anglais dressée vers 1197 et qui est conservée dans les archives du chapitre de Canterbury; un inventaire de manuscrits de la collection Ashburnham-Barrois concernant l'Orient latin et les croisades, etc. = Nos 3-4. Le *Libellus de locis ultramarinis* de Pierre de Pennis, O. S. D., publié par Ch. Kohler. — H. Hagen-

MEYER. Chronologie de l'histoire du royaume de Jérusalem; règne de Baudouin Ier, 1101-1118 (suite de la Chronologie de la première croisade, du même auteur, sur laquelle voyez *Rev. hist.*, t. LXXVIII, p. 407). — L'histoire d'Égypte de MATERIZI; version française d'après le texte arabe, par E. BLOCHET; suite. = La *Chronique* de ce numéro contient, entre autres articles, une notice nécrologique sur Gaston Paris; une liste de manuscrits de la collection de Sir Thomas Philipps, concernant les croisades et l'Orient latin; une notice sur le ms. de Paris, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 781, contenant une copie de la *Descriptio T.-S.* de Burchard du Mont-Sion, etc. = T. X, 1903-1904. Chartes d'Adam, abbé de N.-D. du Mont-Sion, concernant Gérard, évêque de Valanea, et le prieuré de Saint-Samson d'Orléans (1289), publiées par A. BRUEL. — Documents relatifs à Guillaume Adam, archevêque de Sultanieh, puis d'Antivari, et à son entourage (1318-1346), publiés par Ch. KOHLER (lettres pontificales tirées des *Reg. Vat. et Avinion.*; documents divers tirés des archives Vaticanes). — Carl NEUMANN. La situation mondiale de l'empire byzantin avant les croisades; traduction française par *Renauld* et *Kozlowski*, avec une notice préliminaire de *Charles Diehl* (traduction de l'important ouvrage de Neumann : *Die Weltstellung des byzantinischen Reiches vor den Kreuzzügen;* Leipzig, 1894, revue par l'auteur et augmentée de quelques notes par les traducteurs. La notice préliminaire de M. Ch. Diehl fait ressortir l'intérêt de cet ouvrage, dont l'original allemand est peu connu en France, pour la question de l'origine des croisades). — E. GERLAND. Histoire de la noblesse crétoise au moyen âge; 1re partie (très important en ce qui concerne surtout les rapports de la noblesse de Crète avec Venise, qui fut, comme on sait, maîtresse de l'île de 1204 à 1669). — Histoire d'Égypte, de MAKRIZI; version française, d'après le texte arabe, par E. BLOCHET; suite. — H. HAGENMEYER. Chronologie de l'histoire du royaume de Jérusalem. Règne de Baudouin Ier; suite. — Ch. KOHLER. Deux projets de croisade en Terre sainte, composés à la fin du XIIIe siècle et au début du XIVe (ces deux projets, ou plutôt deux remaniements d'un même projet dont l'original, antérieur à 1289, ne s'est pas retrouvé, conseillent pour la croisade la voie de mer avec débarquement à l'Aias, au fond du golfe d'Alexandrette; ils décrivent ensuite la route à suivre par une armée partant de Palestine pour envahir l'Égypte. L'un, le plus ancien, est écrit en français; l'autre, plus étendu, en latin. M. Kohler ne serait pas éloigné d'attribuer ce dernier, et probablement aussi le projet original, au fameux Othon de Grandson, gouverneur des îles normandes pour le roi d'Angleterre, 1275-1328, ou à quelque personne de son entourage). = Comptes-rendus : *P. Barnabé d'Alsace.* Le tombeau de la sainte Vierge à Jérusalem. — *P. Urbain Coppens.* Le palais de Caïphe et le nouveau jardin de Saint-Pierre des PP. Assomptionnistes. — *PP. Dressaire* et *Jacquemier.* Le palais de Caïphe et l'ancienne basilique de Saint-Pierre au Mont-Sion. — *P. Barnabé Meistermann.* La patrie de saint Jean-Baptiste. — *J. Labourt.* Le christianisme

dans l'empire perse. — *Ant. Villien.* L'abbé Eusèbe Renaudot. — *Walter Norden.* Das Papsttum und Byzanz. — *J. Delaville Le Roulx.* Les Hospitaliers en Terre sainte et à Chypre. — *Reinhold Röhricht.* Regesta regni Hierosolymitani (1197-1291). Additamentum. = La *Chronique* de ce numéro contient des articles nécrologiques sur Anatole de Barthélemy, Reinhold Röhricht, Émile Legrand, Auguste Molinier; une notice sur un patriarche latin de Constantinople, Bonaventure Calatagirone, non cité dans les listes de ces patriarches; une notice sur l'auteur du *Liber bellorum Domini,* Pierre de La Palud, patriarche de Jérusalem, etc.

9. — Revue générale du droit. 1905, mars-avril. — G. Platon. Observations sur le droit de Προτίμησις. En droit byzantin; suite en mai-juin, sept.-oct.; fin en déc. — Ch. Cézar-Bru. Les notaires et le notariat. = Mai-juin. Raoul de la Grasserie. Analyse, synthèse et critique des divers régimes matrimoniaux en législation comparée; suite en juill.-déc. = Nov.-déc. Charles Appleton. Le testament de Gaius Longinus Castor.

10. — Revue Mabillon. 1re année, 1905, n° 2. — Dom Besse. L'ordre de Cluny et son gouvernement; suite (les chapitres généraux et les définiteurs; les définitions et les statuts); suite au n° 3 (les visites des monastères). — Dom Andoyer. Le bréviaire de saint Denis en France (d'après un exemplaire de l'unique édition imprimée, 1550); fin au n° 3. — M. Langlois. Scribes de Chartres (avec un certain nombre de représentations figurées). = N° 3. G. Guillot. Le cœur d'Anne d'Autriche et l'abbaye du Val-de-Grâce (prend la défense d'Anne d'Autriche et de son honneur conjugal; pendant toute la vie de Louis XIII, sa femme lui est restée fidèle. Sa correspondance avec Mazarin ne prouve pas qu'elle ait aimé ce ministre d'un amour charnel; mais quelle preuve peut-on fournir en un tel sujet? M. Guillot exige qu'on lui en apporte une « palpable, évidente ». Qu'il ose donc préciser! De la réforme de l'abbaye du Val profond, ou Val-de-Grâce, par Anne d'Autriche en 1621, d'après des documents nouveaux).

11. — Revue des Bibliothèques. 1905, mai-juill. — H. Omont. Mémoire de La Porte du Theil pour la continuation des Notices et Extraits des manuscrits en 1790. — Louis Thuasne. Rabelaesiana. La lettre de Rabelais à Érasme (prouve que cette lettre ne peut avoir été, comme on l'a prétendu, adressée à Bernard Salignac). = Août-sept. Henry Cochin. Petite chronique valenciennoise, 1540-1544, écrite par Jennet Denis sur les gardes d'un volume de la bibliothèque de la Chambre des députés. — Louis Thuasne. Rabelaesiana. Le *Sylvius Ocreatus* (ce *Sylvius Ocreatus* est un pamphlet composé par un Italien, Lodovico Arrivabene, contre le célèbre professeur de chirurgie au Collège royal, Jacques Dubois, d'Amiens, dit Sylvius. Sylvius passait pour être d'une avarice sordide; on racontait que, peu avant de mou-

rir, il s'était fait mettre ses bottes afin de pouvoir passer à gué le Styx et économiser l'obole due à Charon. Publie le texte du *Sylvius Ocreatus* et les vers latins qu'écrivit Melet pour défendre la mémoire de Dubois). — Joseph Guibert. Les origines de la Bible des pauvres (ce vieux livre d'images doit avoir pris naissance chez les Carmes, car c'est sous l'habit de Carme qu'y sont représentés Élie et Élisée).

12. — Annales du Midi. 1906, janv. — Antoine Thomas et René Poupardin. Le cartulaire du monastère de Paunat (Dordogne) (29 actes ou fragments, la plupart non datés, mais qui sont des IXe-XIe s. L'abbaye de Paunat paraît avoir été fondée en 848; détruite par les Normands, elle fut réédifiée une quarantaine d'années plus tard, mais comme prieuré dépendant de Saint-Martial de Limoges). — A. Vitalis. Fleury; les origines, la jeunesse (le plus ancien ancêtre connu du futur cardinal et ministre d'État est un simple roturier, Estienne Fleury, qui vient se fixer à Lodève en 1571; plus tard, des membres de cette famille sont pourvus d'offices et comptent parmi les gens de finance; un d'eux, Pierre Fleury, devenu riche, épouse une fille noble et marie sa fille à un gentilhomme, Hercule de Thézan, baron de Pérignan; son fils, Pierre-Moïse, achète à Hercule la baronnie de Thézan et se fait appeler Pierre-Moïse de Fleury. Et c'est ainsi que l'on devenait noble aux derniers siècles de la monarchie. Comment Fleury devint, à la surprise de beaucoup et presque malgré le roi, évêque de Fréjus en 1698). — A. Vidal. Les comptes consulaires de Montagnac (Hérault); suite : 1438-1449. = Comptes-rendus : *J. Brissaud* et *P. Rogé*. Textes additionnels aux anciens Fors de Béarn (contribution précieuse pour l'établissement d'une édition critique de ces Fors, qui nous manque encore). — *Abbé Ed. Albe*. Autour de Jean XXII; Hugues Géraud, évêque de Cahors; l'affaire des poisons et des envoûtements en 1317 (excellent; Hugues Géraud a été une des victimes des ennemis que s'était faits le pape Clément V). — *A. Escudier*. Histoire de Fronton et du Frontonnais (bon). — *Jean Passy*. L'origine des Ossalois (examen des arguments de caractère linguistique mis en œuvre par l'auteur).

13. — Revue de l'Agenais. 32e année, 1905, sept.-oct. — P. Hébrard et P. Dubourg. Relations de Mgr Joly avec les consuls d'Agen et les autorités de la province et du royaume, 1671-1677. — J. Beaune. Deux sénéchaux d'Agenais : Antoine et François de Ruffin, XVIe s. = Nov.-déc. E. Labadie. Additions et rectifications à la bibliographie de quelques écrivains agenais; I : Florimond de Raymond (auteur de l'*Erreur populaire de la papesse Jeanne*). — R. Bonnat. L'exécuteur des jugements criminels pendant la Révolution. — J. Dubois. Les reinages (on appelait de ce nom les processions et cortèges où figuraient des rois, des reines, etc. Le droit de porter les costumes de ces personnages était naturellement tarifié). — Lettres de Bory de Saint-Vincent; suite (24 oct. 1819-18 juin 1821). = Comptes-

rendus : *Mgr Hébrard*. Histoire de messire Claude Joly, évêque et comte d'Agen, 1610-1678; revue, complétée et achevée par le chanoine *P. Dubourg* (bon).

14. — Revue de Gascogne. 1905, nov. — Ch. Samaran. Une croix reliquaire des comtes d'Armagnac. — C. Tauzin. Les débuts de la guerre de Cent ans en Gascogne, 1327-1340; suite en déc. — A. Degert. L'ancien diocèse d'Aire; suite (Pierre Ier; Pierre II, 1092-1099, et fondation de l'église de Sainte-Quiterie; Guillaume, 1110-1115; Bonhomme, 1116-1147; Vital de Saint-Hermès, 1148-1173?, et résurrection de l'abbaye de Saint-Jean de La Catelle); suite en déc. (Odon d'Arbessan, 1176-1179; Vital de Bœufmort, ?-1211; Jourdain, 1211-?; Gauthier, qui a été probablement introduit sans titre dans la série des évêques; Auger, 1224-1237); suite en janv. 1906 (Pierre III et Raymond de Saint-Martin, 1237-1266; Pierre de Bétous, 1266-1295). = Déc. A. Clergeac. Deux lettres inédites de Marca (l'une, du 2 janvier 1654, concernant l'expédition de ses bulles comme archevêque de Toulouse; l'autre, du 23 avril, concernant l'affaire de l'archevêque de Sens et du jansénisme). = 1906, janv. C. Cézérac. Le voyage de Jean d'Aignan; sa correspondance (correspondance que le chanoine Jean d'Aignan, official et vicaire général de Dominique de Vic, archevêque d'Auch, avait adressée à son frère, le chanoine Paul d'Aignan, promoteur, pendant un voyage et un séjour à Paris pour un procès, en 1664; d'un intérêt tout personnel et local). — J. Duffour. Les États d'Astarac de 1582. — G. Beaurain. Contribution à l'histoire du travail en Béarn. Le travail à Pontacq; section I : l'Agriculture (surtout au xviiie s.). = Févr. A. Clergeac. Les nominations épiscopales en Gascogne au xiiie et au xiveⁿ s. — F. Dieuzaide. Une dépendance de Roncevaux; la commanderie de Samatan (ses origines, ses biens, ses commanderies). — V. Foix. Les tirs contre la grêle en Gascogne (d'après un mémoire de 1765). — A. Degert. L'ancien diocèse d'Aire; suite (Pierre de Bétous, jusqu'en 1295; Martin, 1295-1307; Bernard de Bats, 1308-1326). — J. Dubois. Sur quelques identifications de noms de lieu.

15. — Revue de Saintonge et d'Aunis. 1905, 1er nov. — Delisse Morin. Camp romain de Chatelard (Charente-Inférieure). — Ch. Dangibeaud. Saintes ancienne; suite en janv. = 1906, 1er janv. M. de Richemond. Glorieuse canonisation de Notre Père saint Jean de Dieu (d'après un document inédit conservé dans les archives de l'hôpital de Saint-Barthélemy, avec les actes de donation et les testaments faits au profit de cet hôpital).

16. — Revue du Béarn et du pays basque. 1905, oct. — L. Batcave. La première remontrance prononcée en français au parlement de Navarre, 1626. — H. Courteault. Le plus ancien cahier des États de Béarn, Marsan et Gabardan, mars-mai 1443; suite. — V. Dubarat. Sanadon, évêque constitutionnel des Basses-Pyrénées; suite en nov. — L. B. La trahison d'un habitant de Bayonne au xviie siècle

(reproduit un récit de la *Gazette* du 4 mars 1639). = Nov. J. de Jaurgain. Henri Ier d'Albret, baron de Miossens, de Coarraze et de Gerderest, sire de Pons et souverain de Bedeille (Henri Ier était fils de Jean et de Suzanne de Bourbon; le père de Jean était non Étienne, bâtard d'Albret, comme l'a dit le P. Anselme, mais le frère de celui-ci, Étienne Arnaud).

17. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1905. Bulletin de juillet-août. — Seymour de Ricci. Rapport sur une mission en Égypte, 1905. — Albert Dufourcq. Lérins et la légende chrétienne (la passion des martyrs d'Agaune n'est pas de la pure légende : le martyre de Maurice avec quelques compagnons est un fait d'une haute vraisemblance historique). — Dr Capitan et abbé Arnaud d'Agnel. Rapports de l'Égypte et de la Gaule à l'époque néolithique. — Edhem-Bey. Fouilles d'Alabanda en Carie; rapport sommaire sur la première campagne (avec plusieurs plans et planches). — Abbé Thédenat. Deux bas-reliefs de Pompéi (représentant le tremblement de terre de l'an 63 ap. J.-C.). — Alfred Merlin. Inscriptions récemment découvertes en Afrique relatives à Plautien et à sa famille (découvertes à Souk-el-Arba, dans les ruines de Bulla-Regia et à Timgad). = Sept.-oct. Delattre. Sarcophage en pierre, orné de décors peints, trouvé à Carthage, mai 1905. — Cagnat. Tables de mesures étalons trouvées en Afrique. — Abbé Leynaud, curé de Sousse. Rapport sur les fouilles des catacombes d'Hadrumète. — Chr. Huelsen. Un nouveau recueil manuscrit de Jean-Jacques Boissard (Boissard est l'auteur d'*Antiquitates romanae,* dont six parties parurent de 1595 à 1602, année de sa mort; un ms. de cet antiquaire célèbre, mais auquel on a pu reprocher justement de nombreux faux, s'est retrouvé à Paris dans la Réserve des Imprimés à la Bibliothèque nationale. Description de ce manuscrit). — Tocilesco. Fouilles dans le Bas-Danube. — E. Pottier. Rapport sur les travaux des Écoles d'Athènes et de Rome. — E.-F. Gautier. Exposé provisoire des résultats ethnographiques d'un voyage d'études transsaharien.

18. — Société nationale des Antiquaires de France. 1905, 22 nov. — M. Toutain étudie une inscription probablement gravée sur une des colonnes milliaires de la voie romaine par laquelle était reliée *Carteuna* à la grande route qui traversait d'est en ouest la Mauritanie césarienne en suivant le cours du Chéliff. = 29 nov. M. Prou lit une note sur une monnaie mérovingienne frappée à Naix en Barrois et qui fait partie de la collection de M. Testenoire à Saint-Étienne. = 11 déc. M. Enlart lit un mémoire sur les origines anglaises du style flamboyant. — M. Rodocanachi fait une communication sur le costume des femmes de Florence au xive s. — M. Monceaux communique deux sceaux byzantins trouvés par le P. Delattre à Carthage. — M. Héron de Villefosse communique une inscription récemment découverte à Alise. = 27 déc. M. Vauvillé termine sa communication sur les ins-

criptions romaines découvertes à Pamiers. — M. Héron de Villefosse lit une note de M. Lex sur une stèle avec inscription trouvée à Frolois (Côte-d'Or). Il donne communication de fragments d'une inscription découverte à Alise et qui lui ont été adressés par M. Carot. = 1906, 17 janv. M. Pallu de Lessert présente l'estampage d'une inscription trouvée à Carthage par le P. Delattre, qui mentionne le nom du consul Pomponius Bassus. = 31 janv. M. Boinet étudie les portraits de Marguerite de Valois qui se trouvent dans son livre d'heures. — M. Cagnat signale trois chapiteaux byzantins photographiés à Chersonèse par M. le baron de Baye. On lit sur l'un d'eux une inscription funéraire romaine.

19. — Société de l'Histoire de Paris. *Bulletin,* 31e année (1904), 6e livr. — Cette livraison tout entière est consacrée à la Bibliographie de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France pour les années 1903-1904, par M. Alexandre Vidier.

---

20. — Archiv für Papyrusforschung. Bd. III, Heft 3, 1905. — P. Collinet et P. Jouguet. Papyrus bilingue du musée du Caire. Une affaire jugée par le « praeses Aegypti Herculiae », en 322. — G. Lumbroso. Lettres au professeur Wilcken; X-XVI (remarques sur divers auteurs et papyrus). — O. Rubensohn et L. Borchardt. Inscriptions grecques du temps des Ptolémées sur des monuments de Philae (outre les fragments d'une inscription nouvelle datant de l'époque qui suivit de près la mort de Philométor en 146-145, on traite ici des autres inscriptions de l'île de Philae, rapprochées de l'histoire même des monuments. Dans un post-scriptum, Wilcken déclare qu'il n'est pas impossible que la nouvelle inscription ait été gravée en 173-172). — U. Wilcken. Les papyrus de Genève (leçons nouvelles). — Gradenwitz. Une nouvelle lettre d'Alypios (du IIIe siècle après J.-C.; contribution au droit de tutelle dans l'antiquité). — Fr. Preisigke. Une vente d'esclaves au VIe siècle (d'après un papyrus de Strasbourg). — Hultsch. Contributions à la métrologie égyptienne; suite.

21. — Gœttingische gelehrte Anzeigen. 1905, juillet. — *H. Delahaye.* Synaxarium ecclesiae Constantinopolitanae (très important; majestueux « Propylée » aux *Acta Sanctorum* de novembre). = Août. *A. Schulte.* Die Fugger in Rom, 1495-1523 (important pour l'histoire des finances pontificales). — Basler Biographien; Bd. I-II. = Sept. *Christ.* Feldmarschall J. Fürst von Liechtenstein. Krieg gegen die französ. Revolution, 1792-1797; Bd. I-II (bon; utilise beaucoup de documents nouveaux). = Octobre. Publications récentes relatives à l'histoire des universités allemandes. = Décembre. *V. Vasiljevskij* et *P. Nikitin.* Les quarante-deux martyrs d'Amorion; récits et liturgie (très bonne édition, en langue russe, de textes intéressants). — Publications relatives à la paléographie (facsimilés de chartes conservés au

Brit. Mus.; les Schrifttafeln de W. Arndt, nouv. éd. par M. Tangl; la Paléographie latine de Franz Steffens).

22. — Hermes. Bd. XL, Heft 1. — W. Sternkopf. Le quatrième livre des lettres de Cicéron *Ad Atticum*. — F. Münzer. Atticus historien (il composa son *Liber annalis* en 50-47 av. J.-C. Analyse des passages où Cicéron, en particulier dans le *Brutus* et le *Cato*, se réfère à Atticus : compte des années d'après l'ère *ab urbe condita* 753 av. J.-C. et d'après la liste des consuls avec leurs *cognomina* et, pour ceux qui appartenaient à des familles distinguées, avec leur filiation; synchronisme avec les plus importants événements de l'histoire athénienne; énumération, dans l'histoire intérieure de Rome, de toutes les propositions de loi importantes et, dans l'histoire extérieure, de toutes les grandes campagnes et batailles; enfin indication des principaux faits de l'histoire littéraire. Atticus ne suit pas toujours les plus anciennes ni les meilleures sources; dans certains passages, il s'éloigne de Polybe et accepte des faits inventés par les auteurs d'Annales récentes. Quant aux travaux généalogiques d'Atticus mentionnés par Corn. Nepos, *Att.*, 18, 4, il s'agit probablement d'une généalogie des deux édiles de l'an 57, du dernier Fabius et du dernier Scipion, de Q. Fabius Maximus et de Q. Metellus Scipion). — W. Helbig. Les « Castores » considérés comme dieux protecteurs de l' « equitatus » romain (les Dioscures étaient les divinités protectrices des hoplites montés qui composaient la principale force des armées dans les colonies grecques de l'Italie méridionale; les anciens peuples autochtones de l'Italie s'approprièrent bientôt, au viiie et au viie siècle, cette organisation militaire et en même temps le culte des Dioscures. C'est à Tusculum que les Romains empruntèrent au viie siècle l'institution de l' « equitatus ». A l'origine, les « Castores » reçurent seulement un autel ou un fanum dans l'intérieur du Pomerium; après la bataille du lac Régille en 499, un temple leur fut voté, qui fut consacré en 484). = Heft 2. M. Ihm. Histoire du texte de Suétone, IV; les principaux mss.; remarques critiques. = Heft 3. G. Busolt. L'armée spartiate et Leuctres (critique la méthode et tient pour faux les résultats de Kromayer dans son mémoire des *Beiträge zur alten Geschichte*, III, 173. Montre de quels éléments était constituée l'armée spartiate, raconte la bataille de Leuctres, explique minutieusement la tactique d'Épaminondas. Ce qui est nouveau ici, c'est la démonstration que le récit de Plutarque sur la bataille de Leuctres est calqué sur le récit de la bataille de Mantinée par Thucydide; Plutarque est donc sans valeur en tant que source, et nous sommes ramenés à l'unique témoignage de Xénophon. Numériquement, l'armée spartiate était supérieure à Épaminondas : 9,260 hoplites, plus de 600 cavaliers et quelques centaines de Peltastes d'une part, contre 6,500 hoplites et de 6 à 800 cavaliers chez les Thébains. Épaminondas brisa la ligne spartiate par un terrible choc et anéantit le corps d'élite des cavaliers; le roi et 57 °/₀ des Spartiates, 31 °/₀ des Périèques tombèrent. La décadence de

l'armée lacédémonienne avait rendu cette catastrophe inévitable). = Heft 4. W. Sternkopf. Cicéron, *Ad. fam.*, XI, 6. — Ed. Meyer. Le mur de Thémistocle (défend le récit de Thucydide, I, 90 et 93, contre Keil et E. de Stern).

23. — Historisches Jahrbuch. Bd. XXVI, Heft 4. — K. Braig. Leibniz et son plan pour la paix. — G. Tumbült. Comment l'Alsace est-elle devenue française? 2e article (surtout d'après Legrelle et Reuss). — K. Lübeck. Le plus ancien sanctuaire où fut vénéré l'archange saint Michel à Constantinople (il est impossible d'identifier le Sosthenion de Malalas avec le Michaelion de Sozomène). — J.-A. Endres. L'*Offendiculum* d'Honorius d'Autun (proteste contre la critique négative de J. von Kelle, qui étudie les uns après les autres les ouvrages attribués à Honorius, pour aboutir à déclarer qu'ils ne sont pas authentiques). = Comptes-rendus : *C. Scherer*. Die Codices Bonifatiani in der Landesbibliothek zu Fulda. — *Karaczonyi*. La vie de saint Étienne (biographie courte, mais instructive; elle est écrite en hongrois). — *H. Crohns*. Zwei Förderer des Hexenwahns und ihre Ehrenrettung durch die ultramontane Wissenschaft (rien de nouveau). — *H. von Zwiedineck-Südenhorst*. Deutsche Geschichte; Bd. III : 1849-1871 (histoire très détaillée, surtout au point de vue militaire. Quelques faits nouveaux tirés des archives de Meran). — *Fr. Eulenburg*. Die Frequenz der deutschen Universitæten von ihrer Gründung bis zur Gegenwart (rempli de renseignements). = H. Grauert. Le P. Heinrich Denifle (long article nécrologique de 60 pages).

24. — Neues Archiv der Gesellschaft für æltere deutsche Geschichtskunde. Bd. XXXI, Heft 1. — B. Schmeidler. La « Cronica S. Mariae de Ferraria »; ses sources, l'époque où elle a été composée (chronique d'une abbaye cistercienne de l'Italie méridionale composée sans doute vers 1220 et remaniée vers 1300; elle n'a pas de valeur originale avant 1180. Les sources où le compilateur a puisé sont en partie perdues aujourd'hui; c'est surtout par les extraits qu'il en donne que nous les connaissons). — Emil Seckel. Études sur Benedictus Levita (VI : les Sources du premier livre; publie en appendice un capitulaire inédit « de immunitate infracta »). — H. Bresslau. La *Relatio de Heinrici VII itinere italico* de Nicolas de Butrinto; comment elle nous est parvenue et elle a été composée (composée d'abord avant la mort de l'empereur, elle a été remaniée par l'auteur peu après cet événement, dans l'automne de 1313; ce remaniement est représenté par le ms. de Paris, lat. 6027). — M. Tangl. Grégoire VII était-il d'origine juive? (repousse les conclusions que P. Fedele a tirées d'un passage de la chronique de Pegau; l'origine juive de Grégoire VII n'est nullement démontrée et parait bien invraisemblable). — O. Holder-Egger. Fragment d'un manifeste du temps de Henri IV (soutient d'intéressants renseignements sur les affaires de l'empire en 1076-1078). — H. Wibel. Les faux commis par G.-F. Schott; addition. — E. Schaus.

Deux chartes concernant l'abbaye de Bleidenstadt (une charte de l'abbé Hertwin, du XIe siècle, et une bulle de Luce III, 21 févr. 1184). — A. Hessel. Les sources de l'histoire de Bologne (les plus anciennes annales de Bologne). — Carl Kœhne. La réforme dite de l'empereur Sigismond (1° il est impossible que l'auteur soit Valentin Eber, secrétaire municipal d'Augsbourg; l'auteur, qui demeure anonyme, était certainement un prêtre; 2° le Miroir de Souabe considéré comme source de la *Ref. Sig.*; 3° rapports de ce document avec les institutions, les classes de la population et la politique d'Augsbourg au moyen âge).

25. — Preussische Jahrbücher. Bd. CXVIII, 1904, Heft 1. — O. Herrmann. Jahn, le père de la gymnastique (publie un portrait anonyme de Jahn, 1819, et cinq lettres de lui, 1819-1842). — E. Daniels. Gladstone; suite (de 1859 jusqu'à sa mort, en 1898). = Heft 2. Fr. Kuntze. Taine et sa philosophie de l'histoire. = Heft 3. 1802-1815; souvenirs du lieutenant-général Wilhelm von Wentzel, publiés par Hans von Wentzel (il entra au régiment de Winning en 1802, à l'âge de onze ans; quatre ans plus tard, il prit part à la bataille d'Iéna et fut de ceux qui durent capituler à Erfurt. Rentré dans l'armée en 1813, il se battit à Grossbeeren et à Dennewitz, servit sous Bülow en Hollande et combattit en 1815 à Ligny); fin dans les deux fascicules suivants. = Bd. CXIX, 1905, Heft 2. E. Daniels. L'armée russe dans la guerre contre la Turquie en 1877-1878 (surtout d'après les notes prises par l'attaché militaire, plus tard général de Lignitz). = Heft 3. Opinions françaises sur la guerre de 1870 et ses conséquences immédiates (d'après de nombreux mémoires et relations publiés dans la *Revue des Deux-Mondes*). — P. Gœssler. Les fouilles en Crète (il y distingue une époque carienne et une époque grecque-Minos). — P. Wittichen. Machiavel et anti-Machiavel (discours d'apparat sur la réfutation du *Prince* de Machiavel par Frédéric le Grand). — A. Rosenkranz. Prophéties relatives à l'attente impériale vers la fin du moyen âge (en Italie, les Joachimites, ainsi appelés de l'abbé Joachim de Fiore, mort en 1202, annoncèrent la persécution de l'église dégénérée par Frédéric II; en France, vers 1350, le franciscain Jean de Rupescissa annonça un antichrist, Louis de Sicile, rejeton semé par l'empereur Frédéric II et Pierre d'Aragon; en 1386, à Gênes, un certain Telesphorus annonça un Frédéric III comme devant être l'empereur des persécutions; en Allemagne, au contraire, le peuple attendit non pas l'antichrist, mais un empereur de l'avenir, envoyé par Dieu, un troisième Frédéric, qui réformerait l'église).

26. — K. Akademie der Wissenschaften zu München. Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und der historischen Klasse. 1905, Heft 1. — H. Prutz. L'autonomie de l'ordre du Temple (les exemplaires de la règle qui, d'après la tradition, aurait été donnée à l'ordre par le concile de Troyes, en 1128, avec le concours de saint Bernard, sont rares, même dans les principales maisons de l'ordre;

partant de ce fait, l'auteur note les renseignements qui nous sont parvenus sur cette règle et montre qu'elle n'a joué aucun rôle dans l'usage et que, somme toute, elle n'a point reçu la consécration pontificale. Ce que nous connaissons sous ce nom de « règle de Troyes » nous montre seulement les matériaux préparatoires à l'octroi d'une telle règle. En 1130 ou 1131, le roi de Jérusalem Baudouin II pria saint Bernard d'employer son influence auprès du pape pour que celui-ci donnât une règle au Temple, mais il est évident qu'on n'en vint pas là. Le 18 juin 1163, au contraire, Alexandre III accorda à l'ordre, par la grande bulle d'exemption, une situation absolument à part en décrétant uniquement le triple vœu de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, l'unité de l'ordre sous la maison principale à Jérusalem et l'élection du grand maître, tandis que, sur tous les autres points, l'ordre recevait une autonomie telle que n'en posséda aucun autre ordre militaire). — W. Christ. Renseignements grecs sur l'Italie : 1° Cumes et la tyrannie d'Aristodème (le récit de cette histoire contée par Denys d'Halicarnasse est tiré de Dioclès Peparethios); 2° offrandes italiennes à Delphes (ces récits remontent sans doute à Polémon, Περὶ τῶν ἐν Δελφοῖς θησαυρῶν, première moitié du IIe siècle av. J.-C.); 3° les Pélages italiques et Hellanicos (de la controverse entre Hellanicos et Hérodote sur la question de savoir si les Pélages sont venus en Italie par la mer Adriatique ou par la mer Tyrrhénienne. Si la langue des deux inscriptions non grecques qui ont été récemment découvertes à Lemnos est réellement apparentée à l'étrusque, il faut bien admettre que cette antique tradition populaire repose sur un ancien fait historique. L'époque où ces émigrations prirent fin peut être fixée approximativement par la mention des Turscha sur des inscriptions grecques du XIIIe siècle); 4° Énée et les jumeaux Romulus et Rémus (l'origine de cette légende est grecque; elle a été répandue d'abord par Q. Fabius Pictor; c'est de lui que la tient Dioclès Peparethios); 5° index des noms de lieux et de peuples. = Heft 2. L. von Rockinger. Le manuscrit Krafft et la famille à laquelle il appartient (ce ms. du Miroir de Souabe, qu'a possédé Karl Peutinger, se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de l'Université de Giessen. Il contient de nombreuses additions, empruntées surtout à un ancien coutumier municipal d'Augsbourg. Parmi les mss. du Miroir, il appartient à la troisième classe, celle qu'on appelle la Vulgate).

27. — Archiv des historischen Vereins von Unterfranken und Aschaffenburg. Bd. XLVI, 1904. — J.-F. Abert. Les capitulations électorales des évêques de Wurzbourg jusqu'à la fin du XVIIe s. (1225-1698; 1° le développement historique des documents relatifs aux élections, selon leur forme et leur coutume; 2° les prétentions du chapitre dans les divers domaines de l'activité des évêques et des princes du pays : possessions de l'évêché, fiefs, biens du chapitre, finances, la maison de l'évêque, la justice, etc.). — J. Hefner. Additions et rectifications au *Realschematismus der Diözese Würzburg* publié en 1897.

28. — Aus der Aachener Vorzeit. Jahrg. XVII, 1904. — H. Wolffgarten. Contribution à l'histoire du monastère de Saint-Léonard à Aix-la-Chapelle (concerne la tentative faite pour faire passer à l'ordre de Jésus, 1603-1605, ce monastère, qui appartenait aux frères de la Sainte-Croix. Publie trois documents inédits relatifs à cette affaire). — E. Pauls. Les droits d'escorte du duc de Juliers à Juliers et à Aix (dans les luttes entre Aix et Juliers pour les droits de supériorité de part et d'autre, le droit d'escorte resta au premier rang, surtout depuis la seconde moitié du xvie siècle. A l'appui de cette opinion, publie une série d'actes relatifs à ces luttes de 1395 à 1792).

29. — Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins. Bd. XXVI, 1904. — E. Teichmann. Aix-la-Chapelle dans la chronique rimée de Philippe Mousket; suite (le prévôt d'Aix, Otton d'Everstein, 1218-27 octobre 1266? Le commentaire des vers 29801-30958 finit par être une biographie détaillée de ce prévôt, d'après les chartes qui nous sont parvenues : il fut élu évêque de Liège en 1238 à côté de Guillaume de Savoie comme candidat impérial; de là un schisme et une longue guerre civile; Otton excommunié fut absous seulement en 1248. Publie en appendice vingt-six chartes du temps d'Otton et relatives à la paroisse d'Erkelenz de 1218 à 1410). — P. Cramer. Les noms de Juliers et de Gressenich (viennent de Juliacum et de Gratiniacum, noms qui ne remontent pas plus haut que la domination romaine; en général, les noms en *acum* ne doivent pas être attribués aux plus anciennes couches de la toponymie gauloise). — E. Pauls. Pour servir à l'histoire de l'avouerie de Juliers et de l'avouerie supérieure de Brabant à Aix (les droits d'avouerie des comtes de Juliers à Aix sont attestés dans les chartes, pour la première fois, en 1270; c'est en 1277 que, pour la première fois, le duc de Brabant se dit bailli supérieur d'Aix. Depuis le commencement du xive siècle jusqu'au 1er mars 1545, jour où Charles-Quint, en qualité de duc de Brabant, transmit au duché de Juliers l'avouerie d'Aix et ses autres fiefs brabançons, l'avouerie d'Aix fut un fief du Brabant; en fait, le Brabant négligea, de 1361 à 1543, de faire valoir sa supériorité féodale et, pendant ce temps, l'avouerie d'Aix ne fut qu'un fief « dormant »).

30. — Forschungen zur Brandenburgischen und Preussischen Geschichte. Bd. XVIII, 1905, 1e Hælfte. — Fr. Thimme. Le roi Frédéric-Guillaume III; de la part qu'il prit à la convention de Touraggen et à la réforme de 1807-1812 (des extraits du journal de Louis de Wrangel permettent à l'auteur de confirmer ce qu'il avait déjà dit au t. XV de la *Zeitschrift;* en envoyant Wrangel avec des instructions secrètes à York, le roi fut le promoteur de la convention de Touraggen. L'auteur cherche ensuite à prouver que la part prise par le roi aux réformes et à la politique des années 1807-1812 a été plus grande que ne l'admettent la plupart des historiens, Lehmann en particulier. D'après le témoignage de Boyen et de Scharnhorst, c'est de lui qu'est

venue essentiellement l'initiative, surtout pour la réorganisation de l'armée). — H. Plehn. Pour servir à l'histoire des institutions agraires dans la Prusse orientale et occidentale; fin (la propriété noble en Prusse vers 1720; tendances vers le morcellement de la propriété foncière et progrès de l'exploitation agricole, du xve au xviiie siècle). — H. Krabbo. Les formulaires des Habsbourgs et des Premyslides pendant la seconde moitié du xiiie siècle, considérés comme source de l'histoire des Ascaniens de la Marche (catalogue des chartes transcrites sur les registres de la chancellerie bohémienne et habsbourgeoise, avec un commentaire historique). — G.-B. Volz. Le prince Henri de Prusse et la politique prussienne avant le premier partage de la Pologne (d'après le t. XXX de la Correspondance politique de Frédéric II; on y a publié toutes les lettres, existant encore aujourd'hui, du roi à son frère, et un choix très copieux des lettres du prince. C'est sous l'influence du prince Henri que Frédéric proposa aux Russes le partage, en 1771. Ce partage fournissait un terrain d'entente pour sortir des « complications des grandes affaires »; ne fallait-il pas indemniser la Russie du sacrifice qu'elle avait fait en abandonnant les principautés du Danube? Ainsi décrut le danger du bouleversement de l'équilibre en Orient et en même temps le motif immédiat qui rendait irréconciliable l'hostilité entre l'Autriche et la Russie. C'est ce que Frédéric II déclarait nettement : « La principale raison était celle d'éviter une guerre générale toute prête à éclater. » Dans un appendice, on étudie encore la candidature du prince Henri au trône de Pologne, et l'on montre qu'il y eut une simple explication donnée en passant dans l'audience du comte Mokranowski par le roi en 1764, mais qu'elle n'était pas l'objet de la mission de ce dernier). — P. Wittichen. Frédéric Gentz et la Prusse avant la Réforme (fragment d'une biographie de Gentz que l'auteur a laissée inachevée; il y étudie l'action exercée par celui-ci comme commissaire pour la réforme financière en 1797 et 1798). — Fr. Arnheim. Portrait de Frédéric II et de son petit-neveu, le futur roi Frédéric-Guillaume III (utilise les dépêches de l'ambassadeur suédois Charles-Ehrenfried de Carisien). — F. Rachfahl. L'opposition du général de Prittwitz (le 18 et le 19 mars 1848; contre le mémoire de Thimme paru dans le t. XVII, p. 588 et suiv.).

31. — Mitteilungen des historischen Vereins der Pfalz. Bd. XXVII, 1904. — Catalogue des actes de l'ancienne abbaye bénédictine de Hornbach, par A. Neubauer (avec une histoire des archives de ce monastère et l'indication des sources. Les actes vont de 737 à 1558. En appendice sont publiés pour la première fois onze chartes et « weistümer » des xive-xvie siècles. Une table détaillée des noms de lieux, de personnes et de choses termine ce volume fort de 350 pages).

32. — Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst. Jahrg. XXIII, 1904, Heft 1. — Brauweiler. Les thermes de Trèves et leur chauffage (contre le mémoire de Krell). — H. Græven. L'original

de l'inscription de Constantius à Trèves (c'est un faux sciemment fabriqué au commencement du XIIe siècle). — W. LÜHE. L'amortissement des « contributions perpétuelles » à Francfort sur le Mein, 1522-1562; étude sur l'histoire économique au temps de la Réforme (luttes et lois économiques de Francfort depuis le début des temps modernes jusqu'à la paix définitive conclue par le conseil de la ville avec les établissements religieux; fin dans Heft 3). = Heft 2. Otto HIRSCHFELD. Du jour où fut dédié le temple d'Auguste à Lyon (l'auteur avait d'abord cru que l' « ara Romae et Augusti » de Lyon avait été dédiée le 1er août, parce que c'était le jour d'une fête celtique célébrée déjà auparavant à Lyon; il pense maintenant que l'autel est un monument de paix; le 1er août est le jour de la prise d'Alexandrie qui mit fin aux guerres civiles). — Jos. ZELLER. De l'époque où la « praefectura Galliarum » fut transportée de Trèves à Arles (liste des « praefecti praetorio Galliarum » de 390 à 418; c'est vers 400 que, par la crainte des Barbares, le siège de l'administration civile de la Gaule fut transporté à Arles). — J. HASHAGEN. Pour servir à l'histoire des mœurs dans le clergé westphalien vers la fin du moyen âge (d'après un procès-verbal de visite en 1458 et d'autres sources). = Heft 3. A. VON DOMASZEWSKI. Des manuscrits qui nous ont conservé des inscriptions du Rhin moyen (1° le recueil du comte Herrmann Manderscheit à Blankenheim; 2° les inscriptions de Xanten et le recueil de Clèves; 3° les inscriptions de H. Ewich à Utrecht; 4° le Codex Berolinensis, lat. quart. 36, écrit en 1643 par H. Ewich, avec beaucoup d'inscriptions inédites). — H. FORST. Le « Urbar » de l'abbaye de Prüm en 893 (d'après des chartes postérieures). = Heft 4. SCHUMACHER. Le réseau des voies romaines et la colonisation dans la Hesse rhénane (décrit le tracé de seize voies romaines, d'après les vestiges qu'elles ont laissés). — A. VON DOMASZEWSKI. Les papiers de Schannat (déposés à la bibliothèque archiépiscopale de Prague; on y trouve notées des inscriptions rhénanes). — M. SIEBOURG. Ulysse sur le Rhin inférieur (sur le passage de Tacite, *Germ.*, c. 3; le récit remonte sans doute à Pline. Asciburgium est le nom germanique de la localité dont le nom celtique assonait avec Ulixes). — H. GRÆVEN. Muséographie des années 1903-1904 (avec dix planches).

33. — Zeitschrift des Vereins für Geschichte und Altertum Schlesiens. Bd. XXXIX, 1905. — C. GRÜNHAGEN. Breslau et les princes du pays; IV : Breslau sous Frédéric-Guillaume II, 1786-1797. — J. JUNGNITZ. Les archives diocésaines de Breslau (leur histoire depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours). — O. LINKE. Le voyage en Silésie du roi Frédéric-Guillaume III (publie d'intéressants extraits des rapports sur la situation politique et économique de la province établis précédemment par les présidents du gouvernement à Breslau et à Liegnitz, Merckel et le comte Reichenbach). — K. KLUGE. Le droit de patronage sur l'église de Trebnitz, 1650-1669 (différend à ce propos entre le duc d'Œls et la collégiale de Trebnitz; il se termina par la victoire de celle-ci, et, par conséquent, de la contre-réforme). — W. SCHULTE. La

fin du conflit ecclésiastique entre Thomas II, évêque de Breslau, et le duc Henri IV de Silésie-Breslau, 1286-1287. — P.-A. Kirsch. Un Français candidat à l'évêché de Breslau au XVIIIe siècle (le prince Louis-Constantin de Rohan, candidat du pape contre le favori de Frédéric II, Philippe Gotthard, comte de Schattgotsch, qui reçut enfin la confirmation pontificale en 1748). — W. Schulte. La villa Martini et l'inauthenticité de la charte de fondation du monastère cistercien de Leubus en 1175 (la mention de la villa Martini est le fait d'un grossier anachronisme). — Id. Le jour de la mort du duc Boleslav Ier, 8 décembre 1201, et celui de sa femme Adélaïde, 25 août (à cette dernière date fut consacrée l'église collégiale de Trebnitz; ce même jour fut désigné par le duc Henri Ier pour son « anniversarium »).

34. — Zeitschrift des Vereins für Thüringische Geschichte und Altertumskunde. N. F., Bd. XV, 1904, Heft 1. — J. Trefftz. Le duc Adolf-Wilhelm de Saxe-Weimar; son service militaire chez les Suédois et ses voyages, 1656-1668 (sous Charles X; à côté des documents imprimés, l'auteur a utilisé des actes encore inédits conservés dans les archives secrètes de l'État à Weimar). — A. Holtzmeyer. L'église du monastère de Paulinzella; histoire de sa construction (ce monastère fut fondé en 1109).

---

35. — Denkschriften der k. Akademie der Wissenschaften in Wien. Philosophisch-historische Klasse. Bd. LI, Heft 2, 1905. — Une chronique universelle composée à Alexandrie; textes et miniatures d'un papyrus grec de la collection W. Goleniščev, publié et commenté par Adolf Bauer et Josef Strzygowski (article de 204 pages, avec 8 planches doubles en couleur. L'égyptologue russe Goleniščev a acquis ces fragments à Gizeh. Bauer montre qu'il s'agit ici d'un morceau d'une chronique universelle illustrée, très voisine de la chronique d'Annianos, source de Barbarus, et qui a été composée aussitôt après 412. L'auteur appartenait certainement au cercle des moines alexandrins qui, comme Annianos et Panodoros, écrivirent des chroniques universelles au commencement du Ve siècle. Un chapitre sur l'origine et le but des chroniques universelles de l'époque chrétienne et sur leurs rapports termine cette partie, à laquelle sont encore ajoutées quelques explications de détail en appendice. Dans la seconde partie, Strzygowski traite des miniatures et du cercle artistique auquel elles appartiennent).

36. — Mitteilungen des Instituts für œsterreichische Geschichtsforschung. Bd. XXVI, Heft 4 (1905). — E. Schaus. Dix chartes royales en faveur de châtelains en Hesse et en Palatinat, 1277-1323. — S. Steinherz. Marguerite de Tirol et Rodolphe IV (étude sur deux diplômes du 2 et du 5 sept. 1359 qui sont au nombre des actes qui ont établi le droit des Habsbourg à posséder le Tirol; ce droit reste inattaquable. En somme, c'est le traité du 26 janvier 1363 qui a donné

le Tirol à Rodolphe IV, et ce traité, tout à fait régulier, a été un chef-d'œuvre d'habileté diplomatique). — Kurt KASER. La politique extérieure de Maximilien Ier (appréciation générale). — M. MANITIUS. Le moine Théophile et le ms. de Dresde. — Oskar, baron VON MITIS. Actes en blanc et chiffre à l'usage d'un envoyé impérial chargé d'une mission en Italie, 1480. = Comptes-rendus : De quelques travaux récents sur l'histoire ecclésiastique (long article de 22 pages, par *A. von Wretschko*). — *E. Mayer*. Die angeblichen Fælschungen des Dragoni (Dragoni, chanoine et primicier de Crémone, a utilisé pour l'ancienne histoire de Crémone et communiqué des documents du VIIe et du VIIIe siècle certainement faux qui ont été publiés dans le *Cod. diplom. Longobardo;* ces faux ont été commis à l'aide de documents authentiques publiés par Muratori). — *H. Witte*. Regesten der Markgrafen von Baden und Hachberg, 1050-1515. — Les programmes d'histoire des écoles secondaires en Autriche, 1904. — Publications relatives à l'histoire de la Bohême, de la Moravie et de la Silésie autrichienne en 1902-1904.

37. — Wiener Studien. Jahrg. XXVI, 1904, Heft 2. — J. MESK. Cicéron et ses adieux à la « legio Martia » (dans la 14e philippique, après le combat de Forum Gallorum; Cicéron s'inspire ici de l'exemple fourni par les oraisons funèbres des Grecs). — Ed. PHILIPPE. Le dialogue de Tacite; les mss. de Milan et de Venise. — J. WEISS. Le géographe de Ravenne.

38. — Zeitschrift des Ferdinandeums für Tirol und Vorarlberg. 3e Folge, Bd. XLVIII, 1904. — Fr. STOLZ. Ethnologie du Tirol ancien (le mot de Rhétie ne désigne pas une nation; c'est un nom collectif employé par la langue politique. Dans ce groupe, on peut montrer, encore aujourd'hui, à l'aide des noms de lieu, des éléments vénéto-illyriens et ligures). — VOLTELINI. Un mandement du roi Philippe de Souabe (tiré des archives municipales d'Arco; il a été promulgué peu de temps avant 1202. L'éditeur y rattache quelques remarques sur les rapports de l'évêque de Trente et du comte de Tirol avec Philippe et le parti des Staufen). = Heft XLIX, 1905. O. VON ZINGERLE. De l'ameublement des maisons seigneuriales du Tirol au XVe siècle (d'après des textes écrits et en particulier d'après les inventaires du Tirol et du Vorarlberg au moyen âge, que l'auteur a récemment publiés). — E.-H. VON RIED. La plus ancienne histoire de la famille tirolienne de Greifenstein (seconde moitié du XIIe siècle).

---

39. — The English historical Review. Vol. XXI, 1906, janv. — James F. BALDWIN. Le conseil du roi en Angleterre et sa plus ancienne organisation (remarques et documents sur le serment prêté par les conseillers, leurs gages, les dépenses du conseil, le lieu où il se réunissait et le clerc du conseil, au XIIIe et surtout au XIVe siècle). — Wilbur C. ABBOTT. Le Long Parlement de Charles II; 1re partie (histoire du Parlement de 1661 à 1672). — J. F. CHANCE. La mission de

Fabrice en Suède, 1717-1718 (en vue d'un rapprochement entre Georges Ier et Charles XII; publie les principales dépêches de Fabrice, qui sont rédigées en français). — Miss B. A. Lees. Les lettres de la reine Aliénor d'Aquitaine au pape Célestin III (Rymer a publié trois lettres adressées par Aliénor au pape pour lui demander d'intervenir en faveur de son fils Richard, prisonnier en Allemagne. Admises par la plupart des historiens comme authentiques, ces lettres ne sont en réalité que des exercices de rhétorique. Elles sont très probablement l'œuvre de Pierre de Blois qui ne fut pas, quoi qu'on en ait dit, le secrétaire de la reine). — R. J. Marsden. La ville mythique d'Orwell (il n'y a jamais eu de ville existant sous ce nom; de nombreux documents parlent d'un port situé à l'embouchure de l'Orwell, et ce port n'est autre que Harwich. C'est encore une de ces prétendues « villes disparues » qui n'ont existé que dans l'imagination des gens du peuple ou des cartographes qui pratiquent le folklorisme sans le savoir). — Ad. Ballard. Les remparts de Malmesbury (un document de 1283 montre qu'ils étaient divisés en vingt-six sections. L'entretien de chacune de ces sections incombait à des propriétaires de fiefs ou manoirs situés hors des murs et que l'on retrouve en partie dans le Domesday book). — A. M. Allan. L'ordre de la chevalerie conféré à des enfants (le plus ancien exemple paraît être fourni par un chroniqueur de Padoue, Gulielmus Cortusius, à l'année 1336). — William Miller. Le nom de Navarin (ce nom est antérieur à l'arrivée des compagnies navarraises en Grèce). — Fried. W. D. Brie. Wat Tyler et Jack Straw (ces deux noms désignent en définitive une seule et même personne). — H. F. Morland Simpson. Le cardinal Beaton et le testament de Jacques V (ce document, transcrit par le notaire Henry Balfour, le 14 décembre 1542, est parfaitement authentique; on ne peut donc accuser le cardinal Beaton de l'avoir falsifié). — William Hunt. La démission de Pitt, le 5 oct. 1761 (publie quelques documents extraits des *Newcastle papers* où l'on voit comment se forma dans le cabinet l'opposition contre Pitt). — Prof. C. Oman. Les pertes françaises dans la campagne de Waterloo. = Bibliographie : *P. Viereck*. Appiani Historia romana, ex recensione L. Mendelssohnii; editio altera correctior (excellent). — *Angelo Pernice*. L'imperatore Eraclio (intéressant). — *Giovanni Monticolo*. I capitolari delle arti Veneziane; vol. II (excellent). — *W. Farrer*. Final concords of the county of Lancaster, 1196-1509. Lancaster inquests, extents and feudal aids, 1205-1307. — *Mac Kechnie*. Magna Carta, a commentary (compilation très estimable; les informations bibliographiques de l'auteur laissent parfois à désirer). — *William Heywood*. Palio and Ponte (bonne étude sur des courses célèbres qui avaient lieu à Sienne le 15 août et qu'on appelait le « Palio » ou courses du Voile). — *W. W. Rockwell*. Die Doppelehe des Landgrafen Philipp von Hessen (remarquable). — *K. Hæbler*. Die überseeischen Unternehmungen der Welser und ihrer Gesellschafter (bonne étude sur les premiers établissements formés par les Allemands au Vene-

zuela). — *A. Lang*. John Knox and the Reformation (œuvre de passion; M. Lang ne s'est pas contenté de faire la critique des opinions et de l'œuvre historique de Knox; il est parti en guerre contre la secte presbytérienne dont Knox fut le principal promoteur, et c'est ce que M. Lang ne lui pardonne pas). — *H. S. Q. Henriques*. The return of the Jews to England; being a chapter in the history of english law (prouve que la protection accordée aux Juifs le 4 février 1658 n'a pas été aussi large qu'on l'a dit. La décision prise par Cromwell ne ressemble en rien à un édit de tolérance; mais en fait, sous le protectorat, les Juifs furent tolérés : il exista depuis 1657 un cimetière juif). — *Alf. Marks*. Who killed Sir Edmond Berry Godfrey? (bonne contribution à l'histoire du complot papiste dit de Titus Oates). — *W. Hunt*. The history of England from the accession of George III to the close of Pitt's first administration (bon tableau d'ensemble; les documents inédits que l'auteur a consultés lui ont permis de préciser certains détails; il lui était difficile de modifier, dans l'ensemble, les résultats auxquels on est déjà parvenu). — *M. W. V. Temperley*. Life of Canning (plaidoyer en faveur de Canning, habile, mais partial, et souvent peu exact dans le détail). — *J. Ford Rhodes*. History of the United States from the compromise of 1850; vol. V : 1864-1866 (récit très détaillé, exact et impartial). — *Edw. Owen*. A catalogue of the mss. relating to Wales in the British Museum. — *Nelson Annandale*. The Faroes and Iceland; studies in Island life (agréable; chapitre intéressant sur une incursion des pirates algériens en Islande en 1627).

40. — The Athenæum. 1905, 9 déc. — *H. R. Vassall, third Lord Holland*. Further memoirs of the Whig party, 1807-1821; edited by *Lord Stavordale* (très intéressant). = 16 décembre. *G. B. Adams*. Political history of England, 1066-1216 (résumé intelligent et présenté en fort bons termes, mais sans chaleur. L'auteur est tout à fait au courant des plus récents travaux, et il y ajoute des observations personnelles). — *H. W. C. Davis*. England under the Normans and Angevins, 1066-1272 (excellent). — *W. L. Mathieson*. Scotland and the Union (peu intéressant, plus par la faute du sujet que de l'auteur, qui a fait de son mieux). = 23 décembre. *Edith E. Cuthell*. Wilhelmina, margravine of Bayreuth (très attachante biographie de la sœur de Frédéric le Grand). — *Rosa Mulholland [Lady] Gilbert*. Life of Sir John Gilbert (bonne biographie de l'érudit irlandais bien connu). — L'étude de l'histoire nationale (indique tout ce qui manque encore pour l'étude vraiment scientifique de l'histoire d'Angleterre). — *Francis Bond*. Gothic architecture in England (remarquable; volume de 800 pages, avec 785 photographies, plans et dessins à l'échelle). = 30 décembre. *Lord Colerigde*. The story of a Devonshire House (histoire de la famille Coleridge depuis le commencement du XVIIIe siècle). — *R. E. Leader*. History of the Sheffield cutlers' Company; vol. I (ouvrage somptueux et non mis dans le commerce). = 1906, 6 janvier. *Winston S. Churchill*. Lord Randolph Churchill. — *Ch. Cox*. The royal forests of England (intéressant, mais

trop bref). = 13 janvier. *Cadwaladr Davies* et *W. Lewis Jones*. The University of Wales and its constituent colleges. = 20 janvier. *Mrs. Paget Toynbee*. The letters of Horace Walpole; t. XIII-XVI (fin de cette remarquable publication). — *W. Dumville Smythe*. An historical account of the worshipful company of Girdlers, London (agréable). — *Janet Aldis*. Madame Geoffrin; her salon and her times (honnête et médiocre). — *Dr R. Sharpe*. Calendar of the letter-books of the City of London. Letter-book G, 1352-1374. — Calendar of the patent rolls of Richard II; t. V : 1391-1396. — Calendar of patent rolls, 1401-1405. — *L. O. Pike*. Year-books of Edward III : years 18 and 19. = 27 janvier. L'incendie de Rome et les Chrétiens (G. G. Ramsay défend Tacite contre les reproches que lui avait adressés J. C. Tarver dans *The Nineteenth century*, déc. 1905). = 3 février. *W. Page*. The Victoria history of the county of Derby; t. I (excellent chapitre de Haverfield sur les restes romains et bretons dans ce comté; à noter aussi l'article du Dr Cox sur les forêts). — *Eleonore, princess Reuss*. A pietist of the Napoleonic wars and after; the life of countess von Reden (bon). — *C. L. Kingsford*. Chronicles of London (bonne édition de trois chroniques, rédigées en anglais, qui forment une histoire d'Angleterre allant de Richard Ier à l'an 1509). — *J. Holden Mac Michael*. Story of Charing cross and its immediate neighbourhood (très intéressant et vivant).

41. — Transactions of the royal historical Society. New series, vol. XIX, 1905. — James Fr. Baldwin. Les débuts du conseil du roi (sous le règne de Henri III; sa composition; ses rapports avec l'Échiquier et avec les cours de justice; sa compétence administrative). — Miss Enid Routh. L'occupation de Tanger par les Anglais, 1661-1683 (avec l'indication des sources manuscrites). — Cyril T. Flower. Les troubles de Beverley, 1381-1382 (utilise une cinquantaine de pétitions adressées au roi par des gens de Beverley lors du soulèvement des Travailleurs. Complète utilement le travail d'A. Réville). — Miss E. M. Leonard. La mise en clôture des biens communaux au xviie siècle (montre que la pratique d'enclore des terres exploitées ou cultivées jusqu'alors en commun, qui caractérise si fortement l'économie rurale au xvie et au xviiie siècle, n'a pas cessé d'opérer pendant tout le xviie). — J. Neville Figgis. Bartole et le développement des idées politiques en Europe. — W. A. Parker Mason. Les débuts de l'ordre cistercien. — O. Jensen. Le denier de saint Pierre en Angleterre (1° au temps de Guillaume le Conquérant et de Lanfranc; 2° à celui de Gilbert Foliot, évêque de Londres, 1163-1187; 3° levée de cette contribution du xiiie au xvie siècle. En appendice : note sur la diminution de la valeur du « denarius sterlingorum » pendant le moyen âge. Recueil de documents tirés des archives du Vatican). — J. S. Leadam. Polydore Vergil devant les tribunaux anglais (publie deux textes où P. Vergil est inculpé d'opérations illégales de change avec un marchand de Florence et un de Gênes, 1503-1504; explique la pratique et l'organisation du change en Angleterre au moyen âge). — R. H. Brodie. Le cas du Dr Crome

(publie le texte officiel du jugement énumérant et condamnant les opinions hérétiques professées par ce théologien protestant, janvier 1541, n. st.). — Henry Elliot MALDEN. Le servage en Surrey sous les Tudors (note quelques actes qui complètent l'article de M. Savine au t. XVII des *Transactions*). — R. G. MARSDEN. Les vaisseaux anglais sous le règne de Jacques Ier (liste de ces vaisseaux avec l'indication de leur tonnage et de leurs voyages; liste des ports anglais auxquels appartenaient ces vaisseaux).

42. — Quarterly Review. Vol. 203, juillet-octobre. — L'évêque Creighton. La morale et l'histoire (publication d'une conférence retrouvée parmi les papiers de cet historien et qui doit remonter à 1887, époque où il discutait contre Lord Acton le problème de la tolérance politique ou religieuse. Ce n'est ici qu'une quinzaine de pages, mais pleines de bon sens, qui mériteraient d'être traduites pour l'édification de ceux qui se livrent aux études historiques). — William MILLER. Les princes du Péloponnèse (la domination franque en Achaïe. Si elle ne s'y est pas établie plus solidement, la faute, ou l'une des causes, en est à l'aristocratie franque qui se constitua en caste fermée, refusant de se marier dans le pays et n'acceptant comme épouses que des femmes venues de France). — Étude sur les gouvernements populaires (deux articles où l'on compare ce genre de gouvernement avec les autres régimes politiques. Avant le XIXe siècle, nous n'avions guère de données suffisantes pour juger le fonctionnement de la démocratie, les républiques de l'antiquité différant des sociétés modernes par trop de côtés, ne fût-ce que par leur absence de parlementarisme, Athènes, toutefois, nous a permis de connaitre ce qu'il y a d'immuable dans le caractère du démocrate. Rome ressemblait plutôt à l'Angleterre du XVIIIe siècle. Aujourd'hui, nous commençons de pouvoir étudier scientifiquement les diverses formes de gouvernement, quoiqu'il nous manque de savoir ce qui se passe dans les coulisses des partis, ce qu'ils ne tiennent d'ailleurs pas à rendre public). — Sir Charles ELIOT. Le bouddhisme au Tibet (son histoire et ce que nous en savons. L'auteur cite avec de grands éloges l'ouvrage de M. Perceval Landon, *Une encyclopédie d'impressions neuves,* dont il est bien regrettable qu'on ne nous ait donné en France qu'une traduction réduite aux incidents de route pendant la marche des Anglais sur Lhassa, et surtout diminuée des appendices scientifiques qui l'accompagnent). — La Suède et la Norvège (peu favorable à leur séparation). — Lord Milner et le Sud-Afrique (estime que l'on a raison de prendre des précautions contre les Boers; ils sont dans leur rôle en continuant de faire opposition aux Anglais; et même, quand le vaincu se rapproche trop vite du vainqueur, il y a lieu pour celui-ci de se méfier. Mais ce sont des gens pratiques qui viendront à résipiscence dès qu'ils y trouveront leur intérêt). — La bataille des mers du Japon. — Le prix de la paix (nécessité pour l'Angleterre d'avoir une armée de terre nombreuse afin de se défendre sur son territoire et d'opérer au besoin sur le Continent. La supériorité

maritime ne lui suffit plus; car, même en prenant les colonies des puissances européennes, elle ne leur porterait pas de coups graves, non plus qu'en établissant le blocus de leurs côtes. En revanche, il suffirait de quelques heures de mer libre pour amener en Angleterre une armée française ou allemande de débarquement. Par malheur, c'est à peine si un Anglais sur quatorze consent à prendre les armes, même comme simple volontaire, pour défendre son pays; les treize autres blâment, critiquent, se moquent du quatorzième et restent au coin du feu). — Rev. W. Hutton. Érasme et la Réforme (Érasme, dont la personnalité attire la sympathie de nos contemporains, figure certainement parmi les précurseurs de la Réforme; « ce serait une grande erreur d'exagérer l'originalité des réformateurs comme écrivains. Leur façon d'insister sur certains aspects du christianisme peut être remarquable, incisive, décisive; mais ils ne traitent que de questions courantes ». D'ailleurs, Luther était bien moins théologien qu'on le croit; Érasme l'était bien plus qu'on ne le pense). — Andrew Lang. Les Aborigènes d'Australie (montre combien il est difficile d'en rien tirer pour l'intelligence des peuples primitifs, les règles les plus opposées régnant chez des tribus de civilisations équivalentes). — Mrs G. Trevelyan. La mère de Gœthe (utilise les notes laissées par William Thomas Arnold, petit-fils du célèbre Arnold, qui, après s'être proposé d'écrire une vie de Gœthe, pour compléter celle de Lewes, s'était restreint à ne s'occuper que de la mère du grand homme. Il est infiniment regrettable que celui-ci ait brûlé, sans raison apparente, presque toute sa correspondance avec sa mère, charmante femme pour laquelle il s'est toujours montré d'un odieux égoïsme et d'une scandaleuse indifférence). — Lady Burghclere. Un courtisan de Jacques II (le comte d'Ailesbury. Ses mémoires, publiés en 1890, pour le *Roxburghe Club,* sont presque aussi amusants et précieux que ceux de Pepys). — Le ravitaillement de l'Angleterre en temps de guerre. — La Grande-Bretagne, la Russie et le Japon. — Le professeur Laughton. Le centenaire de Trafalgar (une controverse assez vive s'est engagée dernièrement sur la tactique de Nelson à Trafalgar. L'amiral Sir Cyprien Bridge, reprenant une idée qu'exprimait l'amiral Colomb, quelque temps avant sa mort, prétend que l'on s'est trompé jusqu'ici sur la manœuvre de Nelson, et que ce dernier, abandonnant le plan qu'il avait lui-même indiqué à ses officiers, dans son mémorandum du 9 octobre, aurait adopté au dernier moment une tactique déplorable, quoiqu'elle l'ait conduit à la victoire. La discussion s'est poursuivie dans le *Times,* en septembre et octobre derniers; le professeur Laughton y ajoute son opinion. Le plan du mémorandum fut exécuté pour l'essentiel, mais sans la régularité d'une manœuvre d'exercice, le point capital étant pour Nelson d'attaquer l'ennemi sans lui laisser le moyen d'échapper. Les livres de loch des navires étaient à cette époque fort mal tenus, mal rédigés, incomplets; quand ils parlent de *colonnes,* cela ne se doit entendre que d'une manière approximative. De cette controverse, il résulte, d'abord, que

le plan dessiné dans la *Vie de Nelson* du commandant Mahan est assez conventionnel; puis que, sur les grandes batailles du premier Empire, Trafalgar, Austerlitz, Waterloo, nous savons à peine ce qui s'est passé réellement).

43. — The Scottish historical Review. 1905, oct. — C. H. Firth. Un duel sous la Restauration (celui où James, le second comte de Southesk, tua le Maître de Gray, en août 1660; publie une ballade qui raconte l'événement). — Sir Herbert Maxwell. Sir Thomas Gray et la *Scalacronica* (commence une traduction en anglais de cette chronique à partir du règne d'Édouard Ier). — R. Menzies Fergusson. Presbytérianisme et papisme au XVIe siècle (montre, à l'aide de faits empruntés aux registres du « Presbytery » de Stirling, avec quel zèle soupçonneux les communautés presbytériennes, surtout à partir de 1596, menèrent la lutte contre les catholiques en Écosse). — Robert Mackenzie Holden. Le 1er régiment des Highlanders; les Highlanders du comté d'Argyle (surtout au temps de Guillaume III). — W. G. Blaikie Murdoch. Charles II; ses rapports avec les arts et les lettres. — A. Francis Steuart. La « nation écossaise » à l'Université de Padoue (surtout du XVIe au XVIIIe s.). — A. H. Millar. La bataille de Killicrankie décrite par un témoin oculaire (publie deux ballades composées par un barde, Iain Lom Mac-Donald, qui faisait partie de l'armée jacobite). — W. R. Scott. Entreprises industrielles en Écosse avant l'union; V : la Société pour la fabrication de papier blanc et de papier d'imprimerie, fondée en 1694. = Comptes-rendus : *Sir James Balfour Paul.* The Scots peerage; vol. I et II (bon). — *John Herkless* et *Robert Kerr Hannay.* The college of St Leonard (étude très érudite sur un des collèges rattachés à l'Université de Saint-Andrews). — *Nelson Annandale.* The Faroes and Iceland; studies in Island life (intéressant). — Illustrated catalogue of a loan collection of portraits of english historical personages who died between 1625 and 1714 (cette collection fut exposée à Oxford en avril-mai 1905). — *H. Munro Chadwick.* Studies on anglo-saxon institutions (bon, mais seulement pour les spécialistes). — *Arthur Power Lord.* The regency of Marie de Médicis, 1610-1616 (bon, mais trop touffu). — *M. Livingstone.* A guide to the public Records of Scotland deposited in H. M. general Register house, Edinburgh (très utile). = 1906, janvier. Andrew Lang. Portraits et joyaux de Marie Stuart (intéressante étude critique. Ne fallait-il pas rappeler le portrait que Brantôme fait de la reine d'Écosse, alors qu'il l'accompagnait lorsqu'elle quitta la France?). — P. Hume Brown. La noblesse écossaise et le rôle qu'elle a joué dans l'histoire nationale. — John Edwards. Les Franciscains à Glasgow. — J. H. Round. Les Ruthven de la baronnie de Freeland. — Hiram Bingham. Les premières années de la compagnie écossaise de Darien. — Sir Herbert Maxwell. La *Scalacronica* de Sir Thomas Gray (suite de la traduction). = Compte-rendu : *Abbot Gasquet.* Henry III and the church (excellent).

44. — Review of Historical Publications relating to Canada,

for the year 1904. IXe année. — I. Relations du Canada avec l'Empire britannique : William Wood. Analyse d'ouvrages et d'articles sur l'impérialisme : *Reich,* Success among Nations (instructif et combatif, mais inconséquent pour ce qui touche à l'empire de la mer); *Col. May,* Imperial Defence (désappointant, l'auteur n'osant dire le fond de sa pensée, à cause de sa situation officielle); *Cobb,* Federation and the Mercantile Marine (montre l'insuffisance du recrutement de la marine marchande en Angleterre); autres études de *Sir George Clarke* et *Sir John Fisher*. — Stephen Leacock : *Short,* Imperial Preferential Trade; *Montagu* et *Bron Herbert,* Canada and the Empire; *Chomley,* Protection in Canada and Australia (hostiles aux idées de M. Chamberlain); *Chalfant Robinson*. History of two Reciprocity Treaties (le traité avec le Canada en 1854 et le traité avec les îles Sandwich en 1870). = II. Histoire du Canada : *Musset*. La « Cosmographie » d'Alfonse de Saintonge (édition médiocre). — *Ganong*. Dochet Island (l'île Sainte-Croix). — *Duncan*. Story of the Canadian People (très bon; écrit par un habitant de l'Ouest, qui a eu l'heureuse idée d'insister beaucoup sur l'importance des trappeurs et de leur commerce). — *X****. Les milices françaises et anglaises au Canada (satisfaisant, sauf de grosses erreurs dans les noms propres). — *L'abbé Gosselin*. Jean Bourdon et l'abbé de Saint-Sauveur. — *Chapais*. Jean Talon (le premier intendant du Canada. Travail sérieux, appuyé sur de longues et difficiles recherches. M. C. prend énergiquement la défense des Jésuites contre son héros, qu'il admire beaucoup par ailleurs et dont il met en relief les grands services). — *Bedard*. La comtesse de Frontenac. — *Gosselin*. La dime au Canada (fixée d'abord à 1/13, mais payée très irrégulièrement, elle ne fut plus que de 1/26 à dater de 1667, et payable seulement sur les grains). — *Le P. de Rochemonteix*. Relations par lettres de l'Amérique septentrionale (ces lettres, utilisées par le P. Charlevoix, ont dû être écrites par le P. Silvy. Elles résument fort bien tout ce que l'on pouvait, à cette époque, savoir des Indiens). — *Dionne*. Le P. Sébastien Rasles (défend contre Parkman la mémoire de ce jésuite, qui « est mort en champion brave et résolu de son pays, dans une lutte ardente pour la suprématie nationale, alors que, de part et d'autre, on n'observait pas toujours scrupuleusement les règles du jeu »). — *Miss Laut*. Pathfinders of the West (l'ouvrage de Miss Laut est une histoire authentique des aventuriers de l'ouest américain, qui, par bonheur, ont presque tous laissé des récits personnels de leurs aventures. Parmi les héros de ce volume, le plus important est Radisson). — *Sulte*. Découverte du Mississipi. — *W. Mac Lennan*. The Death of Dulhut. — *Waddington*. La guerre de Sept ans; t. III (le Canada n'y tient qu'une place très secondaire. Justement sévère pour Vaudreuil. L'auteur n'a pas utilisé l'ouvrage de Doughty, mais il a trouvé d'intéressants documents parmi les papiers de Newcastle). — *Wood*. The Fight for Canada (conçu dans un esprit original. La guerre du Canada est ici présentée comme elle doit l'être, comme un épisode

de guerre surtout maritime). — *Miss Mac Ilwraith.* Sir Frederick Haldimand (essaie de donner, pour la première fois, la vraie physionomie de ce gouverneur, suisse de naissance, qui fut peu sympathique aux habitants du Canada français et qui les traita brutalement pour les empêcher de se joindre aux insurgents américains). — *Archer Hurlbert.* Historic Highways of America; t. VIII et IX (consacrés l'un à l'expédition du colonel George Clark contre Kaskaskia et Vincennes en 1778-79; l'autre à l'expédition de Bienville). — *Butterfield.* Clark's Conquest of the Illinois (publié sous les auspices de la Société historique de l'Ohio. Relève à ce propos plusieurs erreurs du président Roosevelt dans son récit de cette campagne). — *Spears.* Dangers and Sufferings of Robert Eastburn. — *Severance.* Captivity and Sufferings of Benjamin Gilbert (réimpression de récits de captivité chez les Peaux-Rouges). — *Cap. Mahan.* The war of 1812 (continue ses études sur la nécessité d'une grande supériorité navale en temps de guerre. Le blocus anglais réussit à empêcher le port de Baltimore de recevoir le moindre navire pendant un an. Les États du sud et du nord ne pouvaient plus échanger de provisions que par de lourdes files de wagons, ce qui amenait de grosses pertes de temps et d'argent. En revanche, l'armée anglaise du Canada se trouvait largement approvisionnée par la contrebande américaine de New-York et du Vermont). — *Elson.* History of the United States (livre de vulgarisation; satisfaisant). — *Hastings.* Public Papers of Daniel Tompkins (actes et documents officiels du gouverneur de New-York, de 1807 à 1817, en 5 vol. Il est regrettable qu'on n'y ait pas joint sa correspondance privée). — *Robinson.* Life of Sir John B. Robinson (chef-justice du Canada supérieur; biographie écrite par son fils; utile pour l'histoire politique du Canada). — *Decelles.* Papineau, Cartier (l'auteur est très sympathique à ces deux agitateurs canadiens-français; mais, sauf quelques passages un peu vifs à l'adresse des gouvernements anglais de l'époque, qui du reste manquaient souvent du tact nécessaire, ces deux volumes de la série des *Makers of Canada* sont très instructifs. A propos de Sir George Cartier, l'auteur montre combien l'Église catholique sert aujourd'hui les intérêts du gouvernement anglais dans l'éducation scolaire qui, sans elle, serait trop exclusivement française). — *Severance.* Publications of the Buffalo Historical Society (journal du général Dearborn sur les affaires indiennes et canadiennes en 1838-39. Désaffection des Canadiens pour les Anglais). — *Longley.* Joseph Howe (un grand politicien de la Nouvelle-Écosse). — *Bulletin des recherches historiques de Québec; Canadian Magazine; Revue canadienne; la Nouvelle France* (analyse de ces revues). = III. Histoire provinciale et locale : la Question du *French Shore* (aujourd'hui réglée; articles et livres de MM. de La Roncière, Robert de Caix, Fitzgerald, Victor Bérard). — *Mac Leod.* History of Presbyterianism in Prince Edward Island. — Publications de la Société historique du nouveau Brunswick. — *Cleophas Lamotte.* Histoire de la corporation de la cité de Montreal. — *Schmitt.* Monographie de l'île

d'Anticosti. — *Ermatinger*. The Talbot Regime (Histoire de la colonisation de certaines parties de l'Ontario par le colonel Talbot; ses démêlés avec ses propres colons). — Publications de la Société historique de l'Ontario. — *Capp*. The Story of Baw-a-ting (le Sault Sainte-Marie. L'auteur a réuni, sauf quelques lacunes, tout ce qui mérite d'être conservé sur cette ville curieuse et dont le nom revient si souvent dans les Annales du Canada). — *Mac Intyre*. The Canadian West (Manitoba et territoires du Nord-Ouest; excellent manuel). — *Le P. Jonquet*. Mgr Grandin (l'évêque de Saint-Albert, 1829-1902. Détails sur les sauvages et la vie des pionniers de ce diocèse). — *Morice*. History of the Northern Interior of British Columbia (autres détails sur les sauvages, par un missionnaire qui rectifie Bryce et Bancroft, pour lesquels il ne témoigne pas grande considération. « Son récit de la vie des postes-frontières est presque aussi entraînant, vivant et consciencieux qu'un roman de Tolstoï ou de Zola »). — *Lyman*. History of Oregon (en quatre volumes. Aucune partialité : « C'est de l'histoire au meilleur sens du mot »). = IV. Géographie, Statistique, Économie politique : *Deckert*. Nord America; *Israël Russel*. North America (deux ouvrages très importants, mais très différents. Celui du Dr Deckert est plus complet, quoique s'arrêtant moins aux données préliminaires du sujet). — *Thwaites*. History of Rocky Mountain Exploration (insuffisant pour la partie canadienne). — *Id*. Early Western Travels, 1748-1846; *Harmon*. Journal of Voyages and Travels in the Interior of North America; *Fountain*. The Great North West (réimpressions de voyages). — *Jeans*. Canada's Ressources (déplore l'indolence des Franco-Canadiens et la timidité des capitaux européens, qui laissent aux Américains le bénéfice d'exploiter les richesses du pays). = V. Archéologie, Ethnographie : Annual Archæological Report, 1903 (du ministère de l'Instruction publique d'Ontario). — Chamberlain. Articles sur les Indiens (les races sauvages étaient plus mêlées qu'on ne l'admet communément. L'influence des Iroquois s'étendait fort loin). — *Thalbitzer*. Phonetical Study of the Eskimo Language (traduction de l'ouvrage danois. L'auteur trouve que les dialectes esquimaux du Groënland et du Labrador sont très rapprochés et témoignent de relations très anciennes entre les peuplades). — *Mason*. Aboriginal American Basketry. — *Hewitt*. Iroquoian Cosmology. = VI. Éducation, Histoire religieuse, Droit : *Lawson Grant* et *Frederick Hamilton*. Principal Grant; *Macvicar*. Life and Work of Donald Mac Vicar (relatifs à l'histoire de l'éducation dans les provinces d'Ontario et de Québec durant la seconde moitié du XIXe s.). — *Sutherland*. Methodism in Canada. — La question des frontières de l'Alaska (articles et publications de Lansing, Holmested, Davidson, Hodgins). — *Cushing Richardson* et *Anson Morse*. Writings on American History, 1902. — *Emerson Horning* et *Lawrence Burpee*. Bibliography of Canadian fiction (ce dernier ouvrage est consacré seulement aux romans anglais, dont très peu ont un caractère historique). — *Charles*

ab der Halden. Études de littérature canadienne (avec préface de M. Louis Herbette).

---

45. — The American historical Review. 1905, juill. — Alfred H. Lloyd. Histoire et matérialisme. — William G. Brown. Oliver Ellsworth, député au Congrès, 1777-1783. — Max Farrand. La ligne frontière des territoires indiens (modifications apportées à cette frontière de 1763 à 1799, avec une carte). — W. O. Scroggs. William Walker et la corporation des bateaux à vapeur du Nicaragua, 1855-1858. — Documents : 1° Lettres sur la colonie écossaise de Darien, 1699; 2° Une lettre de Marshall à Jefferson, 1783; 3° Réplique de Charles Pinckney à Jay, 16 août 1786, concernant un traité avec l'Espagne; 4° Propositions de paix avec l'Angleterre avant les préliminaires de Leoben, avril 1797 (E. D. Adams publie les instructions « most secret » adressées le 11 avril 1797 par Lord Grenville à Sir Morton Eden); 5° Relation d'une entrevue de Folch, gouverneur de la Floride occidentale, avec le général Wilkinson, 25 juin 1807 (texte espagnol et traduction anglaise). = Comptes-rendus : *Haynes*. Religious persecutions; a study in political psychology (ouvrage d'un débutant assez mal informé, mais non sans mérite, sur l'histoire de la tolérance en Angleterre et en Amérique pendant les trois derniers siècles). — *Newberry* et *Garstang*. A short history of ancient Egypt (assez bon manuel). — *Joh. Kromayer*. Antike Schlachtfelder in Griechenland (important). — *Edw. P. Cheyney*. A short history of England (bon manuel où l'on a mis en lumière surtout l'aspect économique et les institutions de l'Angleterre). — *E. M. Avery*. A history of the United States and its people; vol. I (tome I d'une histoire qui en comptera douze; il contient l'époque préhistorique et l'histoire des voyages et découvertes jusqu'en 1600. Ouvrage fort estimable, malgré beaucoup de menues erreurs). — *W. E. Chancellor*. The text book of american history (ouvrage prétentieux, rempli d'erreurs et de lacunes, intéressant néanmoins pour des historiens déjà exercés). — *A. B. Hart*. The american nation; vol. I : European background of american history, 1300-1600, by *Edw. P. Cheyney* (très bon résumé). — *A. Fr. Pollard*. Thomas Cranmer and the english Reformation, 1489-1550 (excellent). — *Ed. L. Stevenson*. Maps illustrating early discovery and exploration in America, 1502-1530 (très important recueil de douze cartes reproduites en 124 planches, avec un texte explicatif). — *A. B. Hart*. The american nation; vol. IV : England in America, 1580-1652, by *L. G. Tyler* (intéressant, mais partial et superficiel); vol. V : Colonial Self-Government, 1652-1689, by *Ch. M. Andrews* (bon; c'est actuellement le meilleur volume de la série). — *Emma H. Blair* et *J. A. Robertson*. The Philippine Islands, 1493-1898; vol. XIX : 1620-1621; vol. XX : 1621-1624. — *C. Gr. Robertson*. Select statutes, cases and documents to illustrate english constitutional history, 1600-1832; with a supplement from 1832 to 1893 (utile, mais un peu mince). — Colección de libros y documentos referentes a la historia de America;

vol. I-III (ces volumes contiennent : 1° *Relación de la misiones de la Compañia de Jesús en el pais de los Maynas*, par Fr. de Figueroa, S. J., qui souffrit le martyre en 1666; 2° *Quinquenarios* ou *História de las guerras civiles del Perú, 1544-1548*, par Pedro Gutiérrez de Santa Clara). — *A. Pfister*. Die amerikanische Revolution, 1775-1783 (curieux et suggestif). — *W. O. Raymond*. Winslow papers, 1776-1826 (choix de documents relatifs à l'histoire du Nouveau Brunswick). — *E. E. Sparks*. The United States of America (suite d'études et de considérations sur la formation d'une vie nationale se dégageant peu à peu du particularisme colonial). — De quelques ouvrages récents relatifs à la Révolution française. — *J. H. Rose*. Select despatches from the British foreign office archives relating to the formation of the third coalition against France, 1803-1805 (important). — *Th. Schiemann*. Geschichte Russlands unter Kaiser Nikolaus I; Bd. I (bon). — *E. P. Oberholtzer*. Abraham Lincoln (sans valeur). — *Fr. Bulnes*. El verdadero Juárez y la verdad sobre la intervención y el imperio (remarquable). — *Sir Cl. Markham*. Selections from the correspondence of admiral John Markham, 1801-1804, 1806-1807. = Oct. James F. Baldwin. Les plus anciens documents relatifs au conseil du roi en Angleterre (très utile complément à l'article du même auteur dans les *Transactions* de la *R. hist. Soc.*, 1905). — Paul Van Dyke. L'activité littéraire de l'empereur Maximilien Ier. — Edw. P. Cheyney. Le manoir d'East Greenwich au comté de Kent (commente le sens d'une expression qui se retrouve dans plusieurs chartes accordées par Charles Ier et Charles II à des colonies anglaises en Amérique, où on leur accorde les libertés dont jouissait le manoir d'East Greenwich, « per fidelitatem tantum, in libero et communi socagio, et non in capite nec per servitium militare »). — Goldwin Smith. Burke et son système de gouvernement par les partis politiques (Burke est un profond penseur, mais il ne faut jamais oublier qu'il était aussi un orateur et un pamphlétaire). — Jos. P. Warren. La confédération et l'insurrection de Shays (insurrection qui éclata dans le Massachusetts en août 1786; elle avait pour but de paralyser l'action de la justice en ce qui concernait le paiement des dettes et des impôts. Elle montra la nécessité d'organiser un gouvernement capable de faire observer la loi de l'État). — A. T. Mahan. Les négociations à Gand en 1814 (pour le rétablissement de la paix entre l'Angleterre et les États-Unis). — Documents : Lettres de John Quincy Adams à Alexandre Hamilton Everett, 1811-1837. = Comptes-rendus : *J. H. Wright*. A history of all nations from the earliest times; vol. I-II (début d'une histoire du progrès social et intellectuel dans toutes les nations du monde. L'ouvrage entier aura 23 vol., plus un vol. de tables). — *S. Dill*. Roman society from Nero to Marcus Aurelius (important). — *Mac Kechnie*. Magna Carta; a commentary on the Great Charter of king John (commentaire utile, mais étriqué et incomplet). — *C. H. Simpkinson*. Thomas Harrison, regicide and major-general (sans valeur). — *A. B. Hart*. Essentials in american history (très bon manuel). — *W. Ch. Ford*. Journals of the continental

Congress, 1774-1789; vol. I-III (importante édition; mais pourquoi l'éditeur ne nous a-t-il pas renseigné sur les sources qu'il utilise?). — *G. W. Allen.* Our navy and the Barbary Corsairs (bonne histoire des rapports entre les États-Unis et les pirates barbaresques de 1794 à 1816). — *J. F. Rhodes.* History of the United States from the Compromise of 1850; vol. V : 1864-1866 (excellent). = 1906, janv. Dana C. Munro. Le discours du pape Urbain II à Clermont, 1095 (cherche à reconstituer la vraie teneur de ce discours au moyen des relations contemporaines). — Henry C. Lea. Molinos et les mystiques italiens (histoire des persécutions dirigées par la papauté contre les mystiques et en particulier contre Molinos, 1687). — Henry E. Bourne. Politique municipale à Paris en 1789. — Edward G. Bourne. Les voyages de Jonathan Carver (Carver, l'auteur des célèbres *Travels* où Chateaubriand, Schiller et tant d'autres ont puisé, a en partie démarqué Charlevoix et La Hontan. Ses *Travels* doivent prendre place dans l'histoire littéraire à côté de la *History of the New World* de Benzoni et des voyages de Sir John Mandeville). — Fred. J. Turner. La colonisation de l'Ouest, 1820-1830. — Documents : 1° la Bibliothèque d'un ministre virginien en 1635; 2° Lettres de John Quincy Adams à Alex. Hamilton Everett; suite. = Comptes-rendus : *Patrick J. Healy.* The Valerian persecution (intéressant). — *D. J. Hill.* A history of diplomacy in the international development of Europe; vol. I : The Struggle for universal empire (très intéressant). — *Vinogradoff.* The growth of the manor (important; mais les généralisations sont pour une bonne partie hypothétiques). — *E. K. Lyle.* The office of an english bishop in the first half of the fourteenth century (bon). — *W. A. Dunning.* A history of political theories from Luther to Montesquieu (excellente analyse). — *A. Lang.* John Knox and the Reformation (M. Lang est beaucoup trop sévère pour Knox). — *J. S. Corbett.* Fighting instructions, 1530-1816 (documents très intéressants pour l'histoire de la tactique navale de l'Angleterre). — *G. M. Trevelyan.* England under the Stuarts (ouvrage d'excellente vulgarisation). — *H. W. V. Temperley.* Life of Canning (c'est la meilleure biographie de Canning qu'on ait encore écrite; mais elle n'est pas de tout point satisfaisante). — *Edw. Channing.* A history of the United States; vol. I : The planting of a nation in the New World, 1000-1660 (excellent). — *A. B. Hart.* The american nation; vol. III : Spain in America, 1450-1580, by *Edward G. Bourne* (excellent). — *H. L. Osgood.* The american colonies in the xviith cent.; vol. I-II : The chartered colonies. Beginnings of Selfgovernment (important travail sur l'histoire des institutions dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord). — *A. B. Hart.* The american nation; vol. VI : Provincial America, 1690-1740, by *E. B. Greene* (bon; la partie bibliographique et critique est digne des plus grands éloges); vol. VII : France in America, 1497-1763, by *Reuben G. Thwaites* (ouvrage bien informé en général, mais mal écrit et souvent inexact). — *H. Friedenwald.* The declaration of Independence; an interpretation and analysis (instructif).

— *J. E. Cutler*. Lynch law; an investigation into the history of lynching in the United States (excellent).

---

46. — Rivista d'Italia. Anno VIII, 1905, fasc. 5. — M.-Aurelio Regis. La canonisation de Jeanne d'Arc (étudie les circonstances politiques dont le projet de canonisation est né et qui en ont tour à tour favorisé ou retardé la complète exécution). — A. de Fabrizio. Légendes orientales sur l'enfance de Jésus. = Fasc. 6 (ce fascicule est tout entier consacré à la mémoire de Mazzini). F. Masci. Les idées philosophiques de Mazzini. — Michele Rossi. Mazzini et les critiques d'un ami émigré, 1851-1859 (publie la correspondance de Mazzini avec Antonio Mordini, ardent républicain toscan. Important pour la connaissance de ses idées politiques). — Gaetano Salvemini. L'unité et la république dans l'action politique de Mazzini (Mazzini ne séparait pas dans sa pensée l'idée de l'unité italienne et celle de la république; mais, en fait, il sut faire fléchir celle-ci pour mieux assurer le triomphe de celle-là). — Giuseppe Mazzatinti. Lettres de Mazzini à G. Campanella, 1864-1872. — G. C. Abba. Les funérailles de Giuseppe Mazzini; souvenirs. = Fasc. 7. Michele Rossi. A. Mordini dans l'histoire du « Risorgimento » italien (son rôle dans la guerre de 1859 et dans l'expédition des Mille). — E. Rodocanachi. La danse en Italie à l'époque de la Renaissance. = Fasc. 8. F. di Palma. La Tripolitaine et l'Italie. — Concetto Marchesi. Un chantre de la vie au temps de Domitien (Martial et ses poésies). — Antonio Marenduzzo. Les sigisbées au xviiie s. — G. Galatti. Un précurseur inconscient de la Révolution française (Fénelon, auteur du *Télémaque*). = Fasc. 9. A. Lumbroso. Louis XVII (il y a présomption en faveur de l'évasion du Dauphin, mais une simple présomption; en tout cas, rien ne prouve que Naundorff soit précisément le dauphin). = Fasc. 10. C.-L. Malaguzzi-Valeri. Négociations secrètes entre l'Italie et l'Autriche avant la guerre de 1866 (initiative autrichienne en 1864, au moyen de la diplomatie française, en vue d'un accord austro-italien; mission secrète du comte Malaguzzi-Valeri à Vienne dans l'hiver de 1865-1866; offres tardives faites par l'Autriche en mai 1866). — O. Rizzini. La bataille de Trafalgar. = Fasc. 12. G. Agnoli. Les Origines du roman historique en Italie.

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — Les nouveaux programmes de l'enseignement secondaire de 1902, qui ont modifié d'une façon si profonde, très heureuse par certains côtés et très regrettable par d'autres (par exemple en ce qui touche la suppression presque totale de l'histoire du moyen âge et sa répartition en deux morceaux, la fin du moyen âge au commencement de la seconde et le commencement à la fin de la première) l'enseignement de l'histoire, ont donné naissance à un grand nombre de cours d'histoire à l'usage des classes. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de dire si la collection publiée sous la direction de M. Monod (chez Alcan), et qui a été confiée à M. Ch. Normand pour la 6e (Antiquité, Grèce et Rome) et la 2e (Antiquité et Grèce), à M. Driault pour les 5e, 4e et 3e (Europe de 395 à 1889), à MM. Guiraud et Lacour-Gayet pour la 1re (Guiraud : Rome; Lacour-Gayet : moyen âge jusqu'au xe s.), à MM. Bondois, Dufayard et Ammann pour la 2e (Bondois : du xe au xve s.; Dufayard : de 1498 à 1610; Ammann : de 1610 à 1715), à MM. Pagès et Driault pour la 1re (Pagès : de 1715 à 1789 ; Driault : de 1789 à 1815), enfin, à MM. Driault et Monod pour la philosophie (de 1815 à 1889), a répondu au but de ses auteurs, qui a été de fournir aux élèves des livres à la fois de lecture attrayante et d'instruction précise, où, sans s'écarter de l'objectivité historique, l'on ferait comprendre le sens des événements, leur place dans le développement de la civilisation et des idées sur lesquelles repose la société moderne. Les manuels de MM. Nouvel et Bouniol, publiés chez Delagrave, se distinguent par leur concision et leur clarté. Ceux de M. Albert Malet (chez Hachette), d'une remarquable élégance comme typographie et illustrations, ont déjà obtenu un succès mérité, bien qu'on puisse y relever quelques inexactitudes et quelque parti pris, par exemple dans le récit du commencement des guerres de religion. La maison Colin, qui avait sagement différé la publication de ses cours d'histoire, en a confié la rédaction à M. Seignobos, particulièrement bien placé pour comprendre l'esprit des nouveaux programmes, puisqu'il en avait été un des principaux, sinon le principal auteur. M. Seignobos, qui avait déjà publié chez Colin des manuels sur l'Antiquité et la Grèce et sur l'histoire de la civilisation et une Histoire politique de l'Europe contemporaine, possède une grande expérience et une véritable autorité en tout ce qui concerne l'enseignement de l'histoire générale, la pédagogie historique et les questions de critique historique. Il a tenu à écrire à lui seul le cours tout entier, sauf les deux derniers volumes, pour lesquels il a pris M. Métin pour collaborateur. Cette unité de rédaction donne aux neuf volumes de M. Seignobos une homogénéité remarquable, et il a poursuivi avec talent, consé-

quence et succès le projet qu'il a formé de simplifier autant que possible l'exposé historique en éliminant beaucoup de faits, de noms et de dates jugés par lui inutiles, pour ne conserver que ceux qui peuvent être considérés comme essentiels, expliquer ces faits essentiels avec toute la précision et tous les détails nécessaires, et, enfin, faire une large part à tout ce qui touche à l'histoire de la civilisation. Dans ces volumes, illustrés avec une abondance élégante et intelligente, M. Seignobos a poussé jusqu'à l'impassibilité et à la sécheresse la recherche de l'objectivité absolue, la crainte des idées générales et des opinions personnelles. Aussi peuvent-ils être considérés comme un exposé remarquablement exact et lucide des faits caractéristiques de l'histoire, exposé auquel les professeurs pourront, à leur gré, ajouter les commentaires, les explications, les interprétations et les conclusions qu'ils voudront. M. Seignobos pense certainement que l'enseignement secondaire de l'histoire doit avoir surtout pour objet de fournir aux élèves des cadres solides de faits, et que l'interprétation des faits, où il entre nécessairement des éléments subjectifs, peut être laissée à l'enseignement supérieur et à la vie. Il a cherché à ne donner dans ces cours que des affirmations incontestables et acceptables par tous. Il y a réussi, dans la mesure où il est possible à un homme d'être partout également bien informé et de faire abstraction de toute préférence et de toutes tendances personnelles. Il sera très intéressant maintenant de voir, par l'expérience, la prise qu'aura sur les esprits des enfants un exposé aussi impersonnel dans sa belle lucidité.

— L'on n'a pas encore fini, parmi les théologiens catholiques, de disserter sur les rapports de la Bible et de la science, principalement au sujet des premiers chapitres de la *Genèse*. M. l'abbé E. Lefranc (je crains que ce ne soit un pseudonyme) reprend la question dans son livre : *les Conflits de la science et de la Bible* (Paris, Nourry, 1906, in-12, xii-323 p.). Il est très bien informé, d'esprit large ; mais on dirait qu'il n'a pas découvert depuis très longtemps « les erreurs » de la Bible et qu'il en veut encore à ses professeurs de lui avoir enseigné « l'inerrance » de l'Écriture. Nonobstant son émancipation, moins grande peut-être qu'il ne croit, la formation théologique de l'auteur s'accuse dans des phrases comme celle-ci : « Dieu peut, d'un moment à l'autre, d'une simple chiquenaude, précipiter les mondes les uns sur les autres et produire ainsi une conflagration universelle et définitive. » Ayons, Monsieur l'abbé, meilleure idée du Créateur.

Alfred Loisy.

— Où étaient situés la « cité de David » et le mont Sion? Une tradition existe, ancienne, puisqu'elle est attestée par Josèphe, qui identifie Sion à la colline occidentale de Jérusalem. Beaucoup de savants contemporains, s'autorisant de fouilles malheureusement encore incomplètes, et aussi de l'Ancien Testament, localisent Sion sur la colline orientale. Grand émoi chez les défenseurs de « la tradition ». Après d'autres, le P. Barnabé Meistermann, O. F. M., écrit pour la défendre

en cette question de topographie (*la Ville de David*. Paris, Picard, 1905, in-8°, XIII-248 p.). Mgr Giannini, archevêque titulaire de Sérès, lui écrit une préface, où il parle des « droits de la foi ». Voilà des droits qui s'étendent bien loin. Pour ne pas tomber dans quelque hérésie, je me bornerai à dire que le plaidoyer du P. Meistermann est ingénieux et bien conduit. Il appartient aux spécialistes d'examiner si son interprétation des fouilles est légitime. J'ai peur qu'ils ne la contestent, et j'avoue que, pour ma part, en lisant l'Ancien Testament, je ne m'étais pas douté que Sion pouvait ne pas être la colline qui portait le temple.

A. L.

— Ce n'est pas sans quelque appréhension que j'ai ouvert le petit volume du Dr BINET-SANGLÉ sur *les Prophètes juifs* (en sous-titre : *Étude de psychologie morbide. Des origines à Élie*. Paris, Dujarric, 1905, in-18, 324 p. Prix : 3 fr. 50). L'histoire du prophétisme israélite avant Élie n'est pas autrement facile à débrouiller pour un professionnel de l'exégèse; allait-elle être tout à fait claire pour un médecin? En effet, M. Binet-Sanglé nous explique tout, depuis Mosché (celui que nous appelons communément Moïse), lequel « n'était pas seulement un législateur ingénieux, mais un dégénéré mystique halluciné », jusqu'à ... la prophétesse Hanna (pour nous, Anne), dont parle l'évangile selon Loukas (c'est-à-dire Luc), qui était « veuve, et de plus âgée de quatre-vingt-quatre ans, ... deux conditions favorables à l'éclosion du mysticisme ». Les prophétesses n'étant pas nombreuses dans la Bible, on ne s'est pas arrêté pour elles au temps d'Élie. De notables digressions se rencontrent ailleurs. « Si Jeschou (Jésus) de Nazareth, nous dit-on, au lieu de prêcher les paysans du Guelil ha goyim (vulgairement Galilée) ... eût essayé de fonder une secte nouvelle dans le Paris des Trois Glorieuses, il eût été immédiatement dirigé sur un asile pour le plus grand bien de la société. » Le ton de certaines phrases est très jovial : « Voulez-vous guérir un saint ou une sainte célibataire de sa sainteté? Mariez-le ou mariez-la. » Il s'en faut que cet ouvrage soit inutile à lire. Mais l'auteur n'aurait pas dû entreprendre de commenter historiquement les récits bibliques. Pendant qu'il y était, il aurait pu, avec autant d'aisance, prouver qu'Abraham, qui a eu des visions, était un dégénéré mystique; que Noé, inventeur de la vigne et censé favori de Dieu, est tout simplement le vrai père des alcooliques, et que même Adam et Ève, hallucinés qui ont cru qu'un serpent avait parlé, étaient déjà bel et bien des dégénérés. Sans doute aurait-il dû se borner à prendre les textes comme expression d'une mentalité; à signaler des rapprochements et des analogies; à esquisser tout au plus la physiologie du prophète, sans prétendre par là résoudre à fond le problème religieux, qui ne se ramène pas plus à une question de nervosité que tout autre problème humain de caractère général. Pour M. Binet-Sanglé, qui dit « religion » dit « ignorance et erreur ». Mais la médecine aussi, par ses plus lointaines origines, se rattache à la religion. Peut-être ferait-elle sagement de s'en souvenir.

A. L.

— L'étude sur *le Dogme de la Rédemption* (Paris, Lecoffre, 1905, in-8°, XII-519 p.), que publie M. l'abbé J. RIVIÈRE, actuellement professeur au grand séminaire d'Albi, est conçue dans cet esprit de critique orthodoxe et habilement circonspecte dont Mgr Batiffol fournit aux élèves de l'Institut catholique de Toulouse le précepte et l'exemple. M. Rivière se donne beaucoup de peine pour établir (contre l'auteur de *l'Évangile et l'Église* et d'*Autour d'un petit livre*) l'authenticité des paroles évangéliques où se rencontre l'idée de la Rédemption. On est un peu surpris de le voir affirmer que saint Paul « donne expressément comme traditionnel » le récit de l'institution eucharistique (I *Cor.*, XI, 23-25). Saint Paul dit « expressément » qu'il tient ce récit du Christ lui-même. C'est escamoter le sens que de supposer l'intermédiaire de la tradition primitive. Il s'agit d'une vision interprétative de la dernière cène. Par une combinaison un peu artificielle, tout ce qui concerne le rôle du démon dans les théories théologiques sur la Rédemption a été renvoyé à la fin du volume comme un élément adventice à la doctrine traditionnelle. C'est un élément qui a été progressivement corrigé et atténué, mais qu'on ne peut écarter. Jésus lui-même regardait Satan comme l'ennemi dont le règne de Dieu allait anéantir la puissance, et le démon avait sa place nécessaire dans toutes les spéculations sur l'œuvre du salut. Dans l'ensemble, le livre de M. Rivière est bien une histoire du dogme catholique de la Rédemption, écrite par un apologiste non moins adroit qu'érudit; ce n'est pas précisément une histoire impartiale et complète de l'idée de la Rédemption dans l'Église chrétienne.

A. L.

— *École nationale des chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1906 pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe* (Toulouse, Privat, 1906, 158 p.). — Voici l'indication de ces thèses : Louis BARBEAU. Essai critique sur la vie et les œuvres de Smaragde (il faut identifier l'abbé de Saint-Mihiel et l' « Ardo qui et Smaragdus » d'Aniane. Smaragde, abbé de Saint-Mihiel, est bien l'auteur des ouvrages qu'on lui avait attribués jusqu'ici sur la foi des *incipit* et des *explicit* des mss.). — Pierre BERNUS. Essai sur la vie de Pierre de Brézé. — Octave BEUVE. Histoire de l'église collégiale Saint-Étienne de Troyes, 1157-fin du XVIe siècle. — Henri CAHEN. Le collège de Laon à Paris; essai sur son fondateur et son histoire, depuis sa création jusqu'à sa réunion à Louis-le-Grand, 1314-1764. — Louis CAILLET. Les rapports de la commune de Lyon avec Charles VII et Louis XI au point de vue financier, 1423-1483. — Raymond CHASLES. Étude sur l'institut monastique des Frères convers et sur l'oblature au moyen âge; leur origine et leur rôle, XIe-XIIIe siècles. — André CLERC. Essai sur la vie du cardinal de Châtillon, 1517-1547. — Jean CORDEY. Le comte vert (Amédée VI de Savoie); sa politique extérieure au nord des Alpes. — Paul CORNU. Étude sur les forêts du Nivernais, particulièrement du XVe siècle à la fin du XVIIIe. — Charles DU BUS. Vie et œuvres de Michel Vascosan, imprimeur à Paris de 1532 à 1577. —

Claude FAURE. Histoire de la ville de Vienne aux XIVe et XVe siècles, 1328-1454. — Max FAZY. Étude historique et biographique sur Étienne de Tournai, d'après sa correspondance. — Paul-Louis GRENIER. La cité de Limoges; son évêque, son chapitre, son consulat, XIIe-XVIIIe siècles. — Maurice JUSSELIN. L'impôt royal sous Philippe le Bel, 1292-1304. — Henri LABROSSE. Recherches sur la vie et l'œuvre de Nicolas de Lire, de l'ordre des Frères Mineurs. — Roger MARTIN DU GARD. Étude archéologique des ruines de l'abbaye de Jumièges. — Gaston ROBERT. L'abbaye de Saint-Remi de Reims, depuis le XIe siècle jusqu'à la commende (1473); son organisation intérieure et son pouvoir temporel.

— L'*Annuaire de l'École pratique des hautes études* (section des sciences historiques et philologiques) pour 1906 est précédé d'une dissertation sur *le Tracé de la plus ancienne écriture onciale*, par M. Alfred JACOB; l'article est accompagné de plusieurs fac-similés.

— Le 154e fascicule de la *Bibliothèque* de cette École est une étude sur *les Assemblées du clergé de France; origines, organisation, développement, 1561-1615*, par M. Louis SERBAT (Champion, 1906, 400 p.). On y trouve de nombreuses indications de sources, imprimées et surtout manuscrites, des pièces justificatives publiées en appendice, une table analytique des matières, mais pas d'index, ce qu'on ne saurait trop regretter.

— Baron Jehan DE WITTE, *Quinze ans d'histoire, 1866-1881*. D'après les *Mémoires* du roi de Roumanie et les témoignages contemporains (Paris, Plon-Nourrit, 1905, 1 vol. in-8°). — M. J. de Witte connaît bien la péninsule des Balkans, y ayant beaucoup voyagé. Il s'est entretenu avec les gens des pays où il a séjourné, et il a pensé qu'il serait profitable à ses compatriotes de mieux connaître l'histoire de ces régions lointaines et aussi d'apprendre comment leurs habitants comprennent l'histoire de l'Europe occidentale. Tel est le double but de son ouvrage. Il a pris pour cadre les *Mémoires* du roi Charles de Roumanie; très répandus en Allemagne, où les historiens y ont puisé de fructueux rapprochements, ces *Mémoires* ont été déjà étudiés par plusieurs historiens français : MM. de La Gorce, Émile Ollivier, Léonardon, Lehautcourt, etc.... Mais nul encore n'avait tenté de retracer la vie entière du roi Charles et de choisir dans l'ensemble de ses *Souvenirs* ce qui présente un intérêt général; le travail de M. de Witte est donc bien venu. Second fils du prince de Hohenzollern, qui fut président du Cabinet prussien sous « l'ère nouvelle », frère du Léopold, dont la candidature au trône d'Espagne déchaîna la guerre de 1870, Charles de Roumanie a reçu d'Allemagne, de son père, de son ami le prince de Prusse, des lettres instructives et qui ont jeté une singulière lumière sur certains événements; on sait que les notes sur la candidature de son frère ont modifié considérablement les données de Bismarck et de ses amis, et on a même supposé que les *Mémoires* ont été en grande partie publiés pour dégager la branche cadette de Hohenzollern de

toute responsabilité dans le conflit de 1870. Depuis quarante ans, le roi Charles incarne sa seconde patrie; leurs deux histoires sont si étroitement liées qu'on ne les peut séparer, ce qui intéresse l'une touche l'autre, et les *Souvenirs* du roi reproduisent l'histoire du royaume. M. de Witte a bien retracé les principaux incidents de cette double carrière : les débuts du règne, la guerre d'Orient et son aboutissement fâcheux pour la Roumanie lors du traité de Berlin; il expose, en terminant, les grandes lignes de la politique roumaine à notre époque.

Paul MATTER.

— Le tome XL des *Archives historiques de la Gironde* contient la table générale des noms propres relevés dans les tomes XXI à XXXIX du recueil; le tome XX était, de même, une table générale pour les dix-neuf premiers volumes. On ne saurait trop remercier M. Jules LÉPICIER de cet utile travail dont il aura eu toute la peine, et dont les autres auront tout le profit (Paris, Picard; Bordeaux, Feret, 1905, in-4°, XVIII-800 p.).

— Le t. VIII des *Archives municipales de Bordeaux* est formé par le t. III de l'*Inventaire sommaire des registres de la Jurade, 1520-1783* (Bordeaux, impr. Pech, 1905, in-4°, 736 p.). Il contient les matières placées alphabétiquement sans la lettre initiale C (de *Cabaretiers* à *Contagion*); sous chaque mot, les extraits de l'*Inventaire* sont classés dans l'ordre chronologique. Ainsi, sous le dossier intitulé : « Chartres des rois d'Angleterre », on trouvera l'expédition de divers actes extraits des Rôles gascons (1199-1450). — M. Ariste DUCAUNNÈS-DUVAL, archiviste de la ville, qui a rédigé le volume, y a joint deux tables : un index chronologique et un index alphabétique.

— Les *Études historiques sur l'organisation de la seigneurie de Quintin*, par M. René CHASSIN DU GUERNY (Rennes, Édoneur, 1905, in-8°, 145 p. Appendice de XVI p. et 2 pl.), retracent l'histoire de l'importante seigneurie de Quintin, formée de vingt-huit paroisses des diocèses de Saint-Brieuc et de Cornouaille détachées vers 1227 du comté de Goëllo par Henri de Penthièvre, dit d'Avaugour, pour son frère cadet, Geoffroy Botherel, érigée en baronnie en 1451, et en duché, pour le maréchal de Lorges, en 1691. La partie la plus intéressante de ce travail est celle qui est consacrée à l'étude de l'organisation administrative, domaniale, financière et judiciaire de la seigneurie d'après les archives locales, et surtout d'après le chartrier du château de Quintin. — E. L.

— M. Edmond DEMOLINS, directeur de *la Science sociale*, ouvre dans cette revue une vaste enquête sur la circonscription régionale élémentaire appelée « pays », parce que, pense-t-il, c'est le « pays » qui crée le « type social ». Il s'agit de répondre aux quatre questions suivantes : 1° quelles sont la dénomination, l'étendue et les limites géographiques de votre « pays »? 2° quelles sont les conditions du lieu qui le caractérisent? 3° quels sont les principaux travaux développés par ces conditions de lieu? 4° en quoi ces conditions de lieu et de travail

influencent-elles l'état social du « pays », de manière à en former une unité distincte et un type à part? — Cette enquête a pour but, ajoute M. Demolins, « d'établir la *Carte sociale du monde,* commencée depuis plusieurs années, et de compléter la *Classification sociale,* dont les grandes lignes sont dès maintenant établies ». L'historien et le géographe pourront y trouver aussi un grand profit. Les réponses au questionnaire, aussi précises et détaillées que possible, devront être adressées aux Bureaux de *la Science sociale,* 56, rue Jacob, Paris.

— Il y a bien du désordre, et bien de la passion aussi, dans les *Notes* de M. Léon Sahler sur *Montbéliard* (Montbéliard, Soc. anon. d'impr. montbéliardaise; Paris, Champion, 1905, in-8°, 160 p. Index, 4 pl.). Mais, avec de la patience, on y découvrira maints détails sur la vente des châteaux de la principauté, sur les corporations et confréries de métiers, et surtout sur l'avènement de la classe bourgeoise, dont la fortune, commencée par l'achat direct ou médiat des biens nationaux, se grossit dans l'industrie. Il est juste d'ajouter que cette première génération bourgeoise (voyez le Journal de Pierre-Louis Sahler) a mérité sa fortune par son activité, son ardeur au travail, son esprit d'ingéniosité et de hardiesse (p. 104, n. 1 : « Quant au pastel, qui est une sorte d'indigo... »).

— C'est à cette même principauté que se rattachent les *Recherches sur l'imprimerie à Montbéliard..., suivies d'un catalogue des impressions montbéliardaises de 1587 à 1793,* par M. Albert Roux (Montbéliard et Paris, 1905, in-8°, 163 p., nombreuses pl.). Signalons un texte précieux sur la tentative d'établissement de François II Estienne en 1574 et d'abondants détails sur le premier (et longtemps le seul) imprimeur montbéliardais, Jacques Foillet de Tarare, qui débute en 1587 par l'impression du célèbre *Colloque de Montbéliard.*

— M. Henri Clouzot publie de *Nouvelles notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Niort et dans les Deux-Sèvres* (Paris, Champion; Niort, G. Clouzot, 1905, in-8°, 49 p.). J'y relève un arrangement relatif à un apprenti qui a quitté son maître (1616); de très abondants détails sur l'imprimerie particulière d'Agrippa d'Aubigné (Henri Moussat, imprimeur de Niort, que d'Aubigné fit venir avec son matériel à Maillezais ou à Maillé); un épisode des Dragonnades (qui concerne les Bureau, fils et petit-fils de l'imprimeur de Mornay) et des renseignements sur la vente des livres protestants en France; un contrat d'apprentissage de 1709; un prospectus de cabinet littéraire (et politique) en 1789.

— L'*Essai* de M. Edmond Lamonzèle sur *l'Organisation et les fonctions de la compagnie du guet et de la garde bourgeoise de Toulouse au XVIIe et au XVIIIe siècle* (Paris, Champion; Tulle, « la Gutenberg », 1906, in-8°, 144 p.) est une bonne étude sur la police municipale sous l'ancien régime. Dans ce domaine comme dans les autres, on voit la royauté se substituer de plus en plus (et non toujours sans bonne raison) aux autorités communales. Le guet devint, surtout après 1780, un

service d'État. Quant à la garde bourgeoise, elle joue un moindre rôle, et le recrutement en est vicié par l'exemption à prix d'argent.

— Des trois parties du livre de M. le capitaine H. Choppin sur *les Origines de la cavalerie française* (Berger-Levrault, 1905, in-8°, 334 p. Index), le début de la première (chap. I-II), sur les compagnies d'ordonnance et les chevau-légers, n'est ni utile ni neuf. C'est au contraire d'après les archives des Affaires étrangères et de la Guerre que sont étudiés les efforts faits par Richelieu pour arriver, non sans bien des vicissitudes, à la formation régimentaire. Les mêmes sources ont fourni à l'auteur de vivantes esquisses de la cavalerie weimarienne (1635-1651) et du régiment de Gassion (1631-1659). Livre d'un cavalier épris de son métier. Pièces intéressantes en appendice. H. H.

— Nous devons signaler aux historiens l'article de M. Albert Mathiez, paru dans le tome VII de la *Revue d'histoire moderne* et à part : *Coup d'œil critique sur l'histoire religieuse de la Révolution française,* qui mériterait d'être mis en vente en brochure. C'est un exposé excellent de l'état actuel des études et des connaissances sur l'histoire religieuse de la Révolution, une appréciation très précise du caractère de toutes les manifestations religieuses dont l'époque révolutionnaire a été le théâtre et une sorte de programme des recherches qu'il reste à faire encore. G. M.

Livres nouveaux. — Histoire locale. — *Marcel Blanc.* Les communautés familiales dans l'ancien droit et leurs survivances en Limousin. Pichon et Durand-Auzias, III-179 p. — *Hector Espaulard.* Histoire de Noisy-le-Sec. Notes et documents inédits intéressant les communes de Noisy, Villemomble, Bondy, etc. Clavreuil. In-4°, 500 p., avec dessins, vues, portraits. Prix : 20 fr. — *Louis Gally.* Essai sur le bail à cens en Bourgogne et chartes de l'abbaye de Saint-Étienne de Dijon, de 1395 à 1400. Dijon, impr. Jobard, 137 p. — *Abbé Goustat.* La Linde pendant la période révolutionnaire. Bergerac, impr. Castanet, XV-304 p. Prix : 3 fr. — *Abbé P.-F. Guélon.* La collégiale de Saint-Genès, à Clermont en Auvergne, aux XVIIe et XVIIIe siècles. Clermont-Ferrand, Bellet; Paris, Picard et fils, 156 p. — *Jean Bourdette.* Notice des seigneurs de Béoucen, village du Labéda (comm. et arr. d'Argelès, Hautes-Pyrénées). Toulouse, Privat, VIII-310 p. Prix : 3 fr. — *F. Cadet de Gassicourt.* Histoire de l'abbaye de Cordillon; t. I. Caen, Jouan. In-4°, XXXIV-260 p. — *A. Escudier.* Histoire de Fronton et du Frontonais. Toulouse, impr. Douladoure-Privat, 502 p., avec figures et carte. Prix : 3 fr. 50. — *L. de Nussac.* Une grande terre seigneuriale au XVIIe siècle : Pompadour et Hautefort, 1684-1695. Tulle, Crauffon, 99 p.

Documents. — *G. Charrier.* Les jurades de la ville de Bergerac; t. VIII : 1643-1652, et t. XII : 1737-1773. Bergerac, impr. Castanet. — *Chandon de Briailles* et *Henri Bertal.* Sources de l'histoire d'Épernay; t. I : Archives municipales d'Épernay, XVIe siècle. Henri Leclerc, 550 p. Prix : 16 fr. — *Id.* Table alphabétique des registres des délibérations de la ville d'Épernay. Ibid. In-4°. Prix : 10 fr. — *Henri Moris.* Cartulaire de l'abbaye de Lérins; 2e partie. Champion. In-4°, CX-304 p. et carte.

Belgique. — P. de Pelsmaker, *le Courtage à Ypres aux XIIIe et XIVe siècles* (Bruxelles, impr. Weissenbruch, 48 p. Extrait des *Bull. de la Comm. royale d'hist. de Belgique,* 1905, t. LXXIV). — Dans les villes

du moyen âge, où le commerce étranger avait besoin d'être protégé par des conventions particulières, les transactions commerciales devaient se faire par deux sortes d'intermédiaires, l'hôte et le courtier. L'auteur étudie l'organisation du courtage à Ypres, et il en expose, d'après les textes, les particularités; en appendice, il publie les plus importants documents sur la question. C'est un chapitre fort instructif de l'histoire du commerce.

— M. Paul Fredericq estime avec raison qu'il faut en rabattre de « l'enthousiasme de néophyte » manifesté par feu Th. Funck-Brentano lorsqu'il découvrit en Montchrétien le père de l'économie politique. Si c'en était ici le lieu, je pourrais prouver qu'il n'y a rien d'original chez Montchrétien, si ce n'est le titre qu'il donna à son livre, titre destiné à une si éclatante fortune, d'autres formules singulièrement heureuses, enfin un nationalisme qui va jusqu'à la xénophobie (et dont l'antisémitisme n'est pas exclu). Son traité, qui se rattache à la grande consultation de 1614, ne contient rien d'essentiel que n'aient dit avant lui Bodin, Laffemas et les autres véritables précurseurs de l'économie nationale; c'est faute d'avoir connu cette littérature antérieure que Funck-Brentano fit de Montchrétien un génie. Même les déclamations de Montchrétien contre le commerce du Levant, qui paraissent d'abord si personnelles, sont *presque littéralement copiées* sur un *Advis au Roy,* paru un an avant son *Traicté,* et réimprimé par Cimber et Danjou (Richelieu avoue que cette argumentation l'a troublé pendant quelque temps).

Le seul trait vraiment original de Montchrétien, c'est qu'il a voyagé, qu'il a travaillé dans des ateliers étrangers et qu'il a su voir. Aussi son *Traicté,* et c'est ce que prouve l'opuscule (*Antoine de Montchrétien comme source de l'histoire économique des Pays-Bas au commencement du XVIIe siècle,* extrait du *Bull. de l'Acad. royale de Belgique,* 1905, n° 4) de M. Paul Fredericq, contient-il « une foule de renseignements précieux et de pittoresques souvenirs de voyage sur le commerce et l'industrie des rivaux de la France au commencement du XVIIe siècle ». Montchrétien a en effet étudié avec soin les causes de la prospérité hollandaise et sa description (vraisemblablement la première qui ait paru en français) du mécanisme de la Compagnie des Indes orientales n'a pas dû être sans influer sur les idées de Richelieu.

La reproduction des fragments de Montchrétien est pour M. Fredericq l'occasion de corriger quelques-unes des notes qu'avait semées au bas des pages la verve un peu brouillonne de l'éditeur. Je m'étonne que, réimprimant (p. 262 de la brochure) le passage de Montchrétien sur le prix de la main-d'œuvre dans l'imprimerie hollandaise, il n'ait pas rectifié l'interprétation fantaisiste de Funck-Brentano. Dans cette phrase : « Ils obligent les compagnons à quinze cens par jour plus que les François, qui n'en tirent que vingt-cinq cens, faisant faire de la composition à l'équipolent », je ne sais quelle distraction poussait l'éditeur à voir des monnaies hollandaises, des *sentz*. Cela veut dire

tout simplement que les pressiers *tirent* (au sens technique du mot) en France 2,500 *feuilles* par jour (ce qui est vrai à cette époque pour Paris) et les Hollandais 4,000; le travail de composition étant d'ailleurs, dans les deux pays, *équipollent,* c'est-à-dire proportionnel au travail de tirage.

Henri HAUSER.

Allemagne. — Le prof. Hermann MARKGRAF, directeur de la bibliothèque et des archives municipales de Breslau, est mort à l'âge de soixante-sept ans; on lui doit de très bons travaux sur l'histoire de la Silésie. — Le Dr Karl LEIMBACH, historien de l'Église, est mort à Hanovre à l'âge de soixante-deux ans.

— Le Dr W. KŒHLER, professeur extraordinaire à la Faculté de théologie de l'Université de Giessen, a été chargé d'un cours sur l'histoire de l'Église et sur l'histoire contemporaine en Hesse. — Le baron DE BISSING a été nommé professeur ordinaire d'égyptologie et d'antiquités orientales à Munich.

— Le Dr K. OBSER, archiviste à Carlsruhe, a été nommé directeur des archives générales du grand-duché de Bade; le Dr Émil KRÜGER directeur du musée provincial de Trèves.

— La 9e réunion des historiens allemands aura lieu à Stuttgart du 17 au 21 avril.

— Le tome IV des lettres de Canisius (*Beati Petri Canisii, Societatis Jesu, epistulae et acta*) publiées par Otto BRAUNSBERGER se rapporte à la fin du concile de Trente (1563) et à l'année 1564. C'est une publication capitale pour l'histoire de la Contre-Réforme. On ne saurait trop admirer le soin apporté par l'éditeur à l'annotation du volume (Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1905, lxxxij-1124 p. Prix : 41 m. 25).

— De la même librairie, nous avons reçu le tome IV, 1re partie, du grand ouvrage de Ludwig PASTOR : *Geschichte der Pæpste seit dem Ausgang des Mittelalters.* Elle se rapporte au pontificat de Léon X (1513-1521).

— Le tome XII du *Grosses Konversations Lexikon* de MEYER (Leipzig et Vienne, Bibliographisches Institut, 1905) contient toute la lettre L. Leipzig, Londres, Lubeck y occupent leur place légitime, ainsi que les souverains qui ont porté le nom de Louis (et les reines ou princesses appelées Louise). M. Loubet voisine avec M. le duc de Loubat; l'article de ce dernier est d'ailleurs plus long du double que l'article consacré au premiér. Au mot *Luft* sont rattachés de nombreux articles; celui qui est consacré aux climats (avec deux cartes) intéresse les géographes au même titre que l'article *Landkarten.* Il n'était pas très heureux de renvoyer les noms de lieux français tels que La Rochelle, La Rothière à la lettre R. Enfin, dans une autre édition, il faudra corriger l'origine du nom de Labrador (voir *Rev. hist.*, LXXXVI, 446). — Le *Hand Atlas,* qui est inséparable du *Lexikon,* est terminé avec les livraisons 29-40 qui contiennent la table de tous les noms inscrits sur les cartes.

— Georg KÜNTZEL, *Thiers und Bismarck. Kardinal Bernis. Zwei Bei-*

träge zur Kritik französischer Memoiren (Bonn, F. Cohen, 1905, 1 vol. in-8°, 153 p. Prix : 2 m. 40). — M. Küntzel, professeur à l'Université de Bonn, a passé à une critique sévère deux mémoires d'hommes d'État français. Parmi les souvenirs récemment publiés, il en est peu qui aient soulevé un intérêt aussi vif que les Notes et Souvenirs de M. Thiers; le grand patriote a joué un tel rôle de 1870 à 1873 que son récit sur les événements où il est intervenu ne pouvait laisser personne indifférent. Dans de pareils mémoires, il y a toujours un certain déchet à faire, la part de la défense personnelle, *Oratio pro domo sua.* M. Küntzel a fait large cette part dans les Souvenirs de M. Thiers, en les rapprochant des nombreux ouvrages analogues parus sur la même époque et de la déposition de M. Thiers lui-même devant la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale. Ses conclusions sont sévères : les Notes et Souvenirs de M. Thiers ont été rédigés ultérieurement et probablement en deux reprises, sur des « esquisses » prises au jour le jour; la part prise par M. Thiers aux événements qu'il décrit ne lui a pas permis d'en faire « un exposé vraiment historique et objectif »; l'ouvrage a donc (c'est M. Küntzel qui parle) un « caractère apologétique ». Un rapprochement est curieux à faire : M. Lenz était arrivé à des conclusions analogues en se livrant à la critique des « Pensées et Souvenirs » du prince de Bismarck. La seconde partie de la brochure est consacrée à l'étude d'une portion des mémoires du cardinal de Bernis; ce livre n'est point une nouveauté, ayant été publié en 1878 par M. Frédéric Masson; mais M. Küntzel avait eu l'occasion de le citer plusieurs fois dans son introduction aux *Preussische und österreichische Akten zur Vorgeschichte des Siebenjährigen Krieges,* qu'il a édités avec M. Volz; il lui a paru intéressant d'examiner de plus près la politique de Bernis en 1756, et il le fait en rapprochant ses mémoires des divers ouvrages parus en France et à l'étranger. C'est là une nouvelle et utile contribution à l'étude de la guerre de Sept ans. Paul MATTER.

— M. P.-A. LEDER a voulu écrire l'histoire du diaconat, et plus spécialement de la fonction qu'on pourrait appeler le proto ou l'archidiaconat, depuis les origines jusqu'au VIIIe siècle (*Die Diakonen der Bischöfe und Presbyter und ihre urchristliche Vorläufer,* dans les *Kirchenrechtliche Abhandlungen,* éditées par le Dr U. STUTZ. Stuttgart, Enke, 1905, in-8°, VIII-402 p.). Le sujet ne manquait pas d'intérêt, et l'auteur l'a très sérieusement étudié, mais il l'expose un peu confusément, avec une érudition verbeuse où le lecteur ne se retrouve pas sans difficulté. La discussion du chapitre VI des *Actes* n'est pas très satisfaisante. M. Leder, qui voit dès l'abord les apôtres investis d'un pouvoir de gouvernement, se refuse à admettre que l'institution des sept ministres pour la dispensation des aumônes aux chrétiens hellénistes ait rien à voir avec le diaconat ecclésiastique. Que, dans la réalité, ce n'ait pas encore été le diaconat, on peut le lui accorder; mais que ce n'ait pas été quelque chose d'analogue et que le rédacteur des *Actes* n'ait pas songé à ratta-

cher ceci à cela, on le croira plus difficilement. La meilleure partie du livre, qui est d'ailleurs la principale, est assurément celle où il est démontré que le personnage qui, au IIe et au IIIe siècle, est appelé diacre de l'évêque, est le même qui, à partir du IVe siècle, est canoniquement l'archidiacre, occupant une situation prépondérante au-dessous de l'évêque et préposé à la surveillance du clergé inférieur. A. L.

Autriche-Hongrie. — Le Dr von Premerstein, privat-dozent pour l'histoire et les institutions grecques et romaines à Vienne, a été nommé secrétaire de l'Institut archéologique d'Autriche à Athènes.

— Le Dr Ludwig Pastor, professeur ordinaire d'histoire à Innsbruck, directeur de l'Institut autrichien d'histoire à Rome, a été, en récompense de son Histoire des papes, nommé membre actif de l'Académie romaine des « XXIV immortalium virorum ».

Grande-Bretagne. — Le tome I de la *Political history of England* vient de paraître; il a pour auteur M. Thomas Hodgkin, bien connu par son grand ouvrage sur les invasions barbares en Italie : *The history of England from the earliest times to the Norman conquest* (Longmans, 1906, XXI-528 p. et 2 cartes. Prix : 7 sh. 6 d.).

— La librairie Methuen a entrepris, sous la direction de M. C. Oman, la publication d'une histoire d'Angleterre en six volumes, allant des origines à l'année 1815. M. Oman s'est réservé la plus ancienne partie, jusqu'à la conquête normande; à M. Davis a été attribuée la période de 1066 à 1272; à M. Edwards celle de 1272 à 1485; à M. Innes celle de 1485 à 1603; à M. Trevelyan celle de 1603 à 1714; à M. Robertson celle de 1714 à 1815. Trois volumes ont déjà paru, le tome II : *England under the Normans and Angevins,* par H. W. C. Davis; le tome IV : *England under the Tudors,* par Arthur D. Innes; le tome V : *England under the Stuarts*, par M. George Macaulay Trevelyan (prix de chaque volume : 10 sh. 6 d.; le tome V est déjà parvenu à la seconde édition). On remarquera quelque indécision dans la méthode suivie par chacun de ces auteurs : M. Davis note au bas des pages les livres et les documents dont il s'est servi; M. Innes renvoie toute la bibliographie en bloc à la fin du volume; M. Trevelyan tient à peu près le milieu entre ces deux systèmes opposés. Il va sans dire que le premier est le meilleur. — La même librairie a mis en vente dans le même temps un *Historical and modern atlas of the British Empire,* par MM. C. Grant Robertson et J. G. Bartholomew (64 pl. Prix : 4 sh.), dont l'originalité consiste à donner d'abord des cartes pour la géographie physique, puis des cartes montrant l'extension de l'Angleterre au dehors et l'accroissement de chacune de ses colonies et leur importance au point de vue historique, politique, économique. Des graphiques simples, des gammes de couleur habilement réparties, un petit nombre de dates essentielles, un index général des noms de lieu font de cet atlas un répertoire facile à consulter, autant qu'il est bien informé. Ce n'est pas un ouvrage de science; mais cet atlas élémentaire sera un

excellent compagnon de la *History of England* publiée par M. Oman; il met sous les yeux, dans un relief vraiment saisissant, l'immensité de l'empire anglais et de ses ressources.

— L'ouvrage de M. John WESTLAKE, professeur à l'Université de Cambridge, sur le droit international public (*International Law. Part I. Peace*. Cambridge, University Press, 1904, in-8°, XII-356 p. Prix : 9 sh.), n'est pas à proprement parler un livre d'histoire, et cependant il n'y a pas, pour ainsi dire, une seule de ses pages qui ne repose sur l'histoire. Tout ce qui se rapporte à la nature des États modernes (États souverains, États mi-souverains, Protectorats, États suzerains et États vassaux, États neutres, Unions personnelles et Unions réelles, Fédérations, etc.), à leurs conditions d'existence, aux acquisitions de territoires, aux questions si actuelles de baux et de sphères d'influence, aussi bien que ce qui a trait à la mer, aux eaux territoriales, aux fleuves internationaux, à la condition des étrangers et à la protection des nationaux, à l'étendue de la juridiction nationale et aux règles générales de la diplomatie, enfin à l'action politique des États et à l'arbitrage international est exposé avec une sobriété et une précision, et en même temps une connaissance des précédents, qui font de ce livre le meilleur des résumés des principes du droit international actuel. Ce premier volume ne traite que du droit du temps de paix. Un second volume contiendra le droit du temps de guerre, et l'auteur fait espérer, dans sa préface, qu'il pourra consacrer un troisième volume à l'histoire de la formation du droit international. Il faut souhaiter que cette quasi-promesse ne tarde pas à se réaliser. E. L.

— M. P. Hume BROWN, professeur d'histoire et de paléographie à l'Université d'Édimbourg, a eu l'heureuse idée de réunir en un volume les articles de revue publiés par M. Thomas Graves LAW, dont nous avons annoncé récemment la mort (LXXXV, 213). Né dans la religion anglicane, converti plus tard au catholicisme, après avoir appartenu pendant vingt ans à l'Oratoire, il se sépara de Rome. Nommé en 1879 administrateur de la « Signet library » à Édimbourg, il s'adonna à l'histoire d'Écosse, en particulier à celle de la Réforme qu'il aborda dans un esprit de détachement à l'égard des préjugés aussi bien catholiques que protestants. Le volume que nous annonçons (*Collected Essays and Reviews*. Édimbourg, Constable, 1904, XX-406 p.) contient les articles suivants : les Livres et les libraires au XIVe siècle; — les Études bibliques au moyen âge; — la Vulgate considérée par l'Église comme la version authentique de la Bible; — De quelques curieux contre-sens dans des traductions du latin médiéval; — Un Écossais scolastique : John Mayor, 1470-1550 (essai sur son commentaire du Livre des sentences); — la Presse clandestine et la contrebande des livres prohibés au temps d'Élisabeth; — le Diable exorcisé par les prêtres catholiques en Angleterre, 1585-1586 (cette petite épidémie religieuse eut une certaine influence sur la conspiration de Babington; plusieurs des exor-

cistes comptent aujourd'hui parmi les « Martyrs » anglais que Rome vient de canoniser); — Lettres et Mémoriaux du cardinal Allen; — Jésuites anglais et intrigues écossaises, 1581-1582; — l'Affaire des blancs-seings, l'Espagne et les comtes catholiques, 1592-1594 (lettres en blanc, revêtues des signatures de plusieurs comtes écossais catholiques et ayant pour but d'inviter le roi d'Espagne à envoyer une armée contre l'Angleterre. Le roi Jacques VI était-il de connivence avec eux?); — John Craig (auteur d'un catéchisme protestant imprimé pour la première fois à Édimbourg en 1581 et dont on connaît seulement deux exemplaires; sa biographie); — le Père William Crichton, S. J.; — Robert Bruce, conspirateur et espion (notes biographiques sur un aventurier qui fut pendu en 1600 en Écosse ou qui mourut de la peste à Paris en 1602); — Le colonel William Sempill, le héros de Lierre (biographie de ce Sempill qui livra aux Espagnols la ville de Lierre en Brabant, 1582, qui fonda le collège écossais à Madrid et devint « gentilhomme de la bouche » du roi d'Espagne; mort en 1633); — Sir William Stewart de Houston, capitaine des gardes du roi; — la Légende de l'archange Leslie (Georges Leslie, capucin, appelé en religion le P. Archange, missionnaire fameux en son temps, qui mourut peu après 1630). — Ces études, on le voit, ont presque toutes pour objet l'histoire de l'Angleterre et de l'Écosse au XVIe siècle et en particulier celle des intrigues et conspiration catholiques. M. Brown y a joint une liste des ouvrages publiés par M. Law, une biographie de l'auteur et un index. B.

— Paul-S. Reinsch, *Colonial administration* (New-York, Macmillan (*The citizen's library*), 1905, in-12, 422 p. Index). — Ce petit manuel est un chef-d'œuvre de clarté. Après une introduction générale sur les diverses méthodes d'administration coloniale (exploitation égoïste des races inférieures, assimilation imprudente, adaptation des moyens aux données de la géographie et de l'ethnographie) et le rôle de la colonisation dans l'histoire générale de la civilisation, il examine successivement : l'éducation et l'amélioration du sort des indigènes; les finances coloniales; la monnaie (la question de la piastre et de la roupie), le crédit et la banque; le commerce colonial; les voies de communication; le développement agricole et industriel; la politique agraire; la question de la main-d'œuvre; la défense des colonies. Sur tous ces points, des exemples pris à l'histoire la plus récente des colonies les plus diverses permet au lecteur de se faire une opinion raisonnée et de comparer entre elles les méthodes. L'auteur est en général assez bien renseigné sur les colonies françaises[1]. Le jugement qu'il porte sur elles est, dans

1. Il aurait fallu cependant, p. 57, à propos des *médersas*, parler de l'Algérie. — P. 259, il est dit que « tous » les chemins de fer algériens ont été construits par des compagnies privées; ceci n'est plus exact. — P. 263 : « La ligne de Figuig, dont le transsaharien serait la continuation; » cependant, le projet qui a le plus de partisans est celui de Biskra-Ouargla.

l'ensemble, plus favorable que celui qu'on trouverait dans maintes publications françaises[1]. Chaque chapitre est muni d'une bibliographie.

H. HR.

Italie. — Depuis le 15 janvier 1906 paraît sous la direction de Ciro Trabalza une Revue consacrée à la topographie, à l'art et aux coutumes de l'Ombrie, sous le titre d'*Augusta Perusia*. L'abonnement annuel est de 6 l. pour l'Italie et de 7 l. 50 pour l'étranger. On s'adresse à l'Administration de la Revue, près l'Union coopérative de typographie à Pérouse.

— La publication, si importante par son contenu et si considérable par son étendue, des *Atti del Congresso internazionale di scienze storiche* (Roma, Aprile 1903. S'adresser à la librairie Lœscher, à Rome) se poursuit activement, grâce au zèle de l'infatigable secrétaire général du congrès, M. Gorrini. Il ne reste plus à paraître que le tome I, contenant les actes généraux du congrès, et le tome III, qui sera consacré à l'histoire du moyen âge et moderne et aux sciences auxiliaires de l'histoire. Les autres volumes, tous parus, sont consacrés à : l'histoire ancienne et la philologie classique (t. II); l'histoire littéraire (t. IV); l'archéologie (t. V); la numismatique (t. VI); l'histoire de l'art (t. VII); l'histoire de la musique et du théâtre (t. VIII); l'histoire du droit (t. IX); l'histoire de la géographie (t. X), l'histoire des philosophies et des religions (t. XI); l'histoire des sciences (t. XII). Ce recueil est du plus haut intérêt et a sa place marquée dans toutes les bibliothèques publiques. Pour un prix minime, qui sera sensiblement inférieur à cent francs, on a un admirable ensemble de dissertations qui apportent presque toutes des résultats nouveaux à la science (les volumes sur le droit, l'archéologie et la géographie sont du plus haut intérêt), et, dans ce qu'on appelle les *thèmes* (*teme*), on trouvera des propositions très importantes pour l'organisation du travail historique, dont quelques-unes sont en voie de réalisation.

G. M.

Suisse. — Cet hiver, deux livres importants ont paru dans la Suisse française : *les Deux Frances et leurs origines historiques*, par M. Paul Seippel, professeur à l'École polytechnique fédérale (1 vol. in-8°, xxvi-409 p. Lausanne, Payot; Paris, Alcan), et *Madame de Charrière et ses amis*, d'après de nombreux documents inédits, 1740-1805, avec portraits, vues, autographes, par M. Philippe Godet (2 vol. in-8°. Genève, Julien, t. I : xiii-519 p.; t. II : 448 p.).

L'ouvrage de M. Seippel est un bel essai de synthèse historique, encore qu'il y ait quelque esprit systématique dans le partage trop absolu qu'il fait de l'esprit français en deux tendances opposées, issues d'une mentalité semblable, la mentalité romaine. Mais on ne peut nier que l'auteur n'ait analysé avec une singulière puissance et beaucoup de

1. P. 73 : il nous reconnaît une réelle supériorité dans l'art d'établir des relations pacifiques avec les noirs africains. — P. 85 : « La France a suivi une politique extrêmement libérale vis-à-vis de leurs possessions coloniales. » — P. 401 : « Methods of General Galliéni. »

finesse ces deux formes d'esprit qui, si elles ne sont pas la France tout entière, n'en constituent pas moins une part prépondérante de son génie et ont joué, à certains moments décisifs de son histoire, un rôle capital, ayant eu sur les destinées de la nation une répercussion profonde.

Nous eussions été tout à fait d'accord avec l'auteur s'il n'eût donné à son ouvrage le titre de *Deux Frances*. Car il reconnaît qu'il existe une troisième France qui n'est ni cléricale ni jacobine, une France libérale tout court dont il admire fort « le clair bon sens, la droiture intellectuelle et morale ». Mais comme l'auteur a voulu surtout étudier les deux autres, il ne parle guère dans son volume de cette troisième France qui n'en est pas moins, à ses yeux, « un des plus ardents foyers de la civilisation européenne ».

L'ouvrage se divise en deux parties : une partie d'exposition, *les Origines historiques*, et une partie d'analyse et de discussion, *les Causes morales des conflits actuels*.

Dans la première partie, on lira avec profit les chapitres sur : *la Tradition romaine; l'Esprit gaulois et la Renaissance; la Réforme de Calvin; de la Renaissance à la Révolution, les Encyclopédistes; de la Réforme à la Révolution, Rousseau; la Révolution et la tradition romaine; la Secte jacobine; la Théocratie révolutionnaire; le Retour de César; le Concordat; la Réaction intellectuelle, Joseph de Maistre; la Contre-Révolution; la Monarchie de Juillet; le Mouvement intellectuel avant 1848; la Révolution de 1848 et le second Empire*. Dans la seconde partie, plus riche encore en idées et plus originale, les chapitres ont les titres suivants : *Auguste Comte et la religion de la science; Grandeur et décadence de la religion scientifique; l'Église de la libre-pensée; l'Autocratie romaine; l'Église et la Société française; De quelques conversions notoires; l'Église romaine et l'esprit moderne; Du sentiment religieux en France; la Lutte pour l'avenir*.

Ce livre, qu'on discute beaucoup dans la Suisse française, en France et même à l'étranger, est très suggestif, fortement pensé et écrit dans une langue à la fois vigoureuse et nuancée : il forme une contribution importante à l'histoire de la psychologie du peuple français.

L'ouvrage de M. Philippe Godet, *Madame de Charrière et ses amis*, rappelle l'œuvre de Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire*. Même art, au milieu d'une figure centrale dont on décrit l'activité intellectuelle et littéraire, pour peindre les alentours, les gens et les choses. Le livre aussi n'est pas seulement un tableau de la vie littéraire de la Suisse romande dans les dernières années du XVIIIe siècle et au début du XIXe, c'est, en même temps, un important morceau d'histoire politique et sociale. Tour à tour on voit défiler la Hollande au temps de la jeunesse de Belle de Zuylen; l'Angleterre et la société anglaise pendant le séjour qu'elle fit à la fin de 1766 et au début de 1767; Paris, qu'elle connut l'année de son mariage, en 1771; la Suisse française, avec la société cultivée de Neuchâtel, de Lausanne et de Genève et le curieux groupe des émigrés français pendant la Révolution. Et quelle galerie vivante que celle qui circule dans toutes ces

sociétés! On y voit des rois, des princes haut titrés, des bourgeois, des hommes de lettres, des peintres, des savants. M. Godet a su tracer avec un art nuancé la physionomie de tous ces gens. Remarquables surtout sont ses portraits de Constant d'Hermenches, avec lequel, jeune fille, Mme de Charrière entretint une correspondance si curieuse; de du Peyron, l'ami de Jean-Jacques Rousseau; du pasteur Chaillet qui, dans la Suisse française, inaugura la critique littéraire; de la comtesse de Dohnhof, épouse morganatique de Frédéric-Guillaume II; de l'amusant et spirituel César d'Ivernois; du grave et sentencieux Chambrier d'Oleyres, de La Tour d'Auvergne, de Chamfort, de Benjamin Constant, de Mme de Staël et de beaucoup d'autres.

Ce qui donne un charme tout particulier à cette copieuse biographie, ce sont les lettres de Mme de Charrière, dont Sainte-Beuve et Gaullieur nous avaient déjà donné un avant-goût. M. Godet a mis la main sur de vrais trésors et, dans son livre, il ne se lasse d'y puiser. On en vient presque à regretter qu'il n'ait pas publié intégralement la correspondance de cette femme qui, décidément, se place parmi les grands épistoliers français du XVIIIe siècle. Ses lettres, d'un naturel exquis, révèlent un caractère d'une rare originalité, primesautier, indépendant, dépourvu de toute morgue, libre dans ses jugements, droit, sincère et franc. Nous avons bien là maintenant la Mme de Charrière complète que Sainte-Beuve réclamait autrefois. Le livre de M. Godet, d'une documentation si riche, est définitif. Après lui, il n'y a même plus à glaner[1].

Antoine GUILLAND.

1. Nous n'aurions qu'un petit reproche à lui adresser, c'est de ne nous avoir point donné à la fin de son livre une bibliographie méthodique des articles et études publiés sur Mme de Charrière et de ne nous avoir pas indiqué les sources de la correspondance.

ERRATUM DE LA PRÉCÉDENTE LIVRAISON.

Page 99, ligne 2. Au lieu de : ŚUSA, lire : ŚUSTA.
Page 114, ligne 2. Au lieu de : *Schliemann*, lire : *Schiemann*.
Page 115, note 3. Au lieu de : *1668*, lire : *1866*.
Page 149, ligne 3. Au lieu de : KIRSH, lire : KIRSCH.

ERRATUM DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

Dans ma leçon d'ouverture du Collège de France, publiée en tête de cette livraison, j'ai qualifié à tort les Oratoriens de « prêtres réguliers ». J'aurais dû dire « prêtres séculiers vivant en communauté ». C'est précisément cette qualité qui aurait dû les soustraire aux conséquences de la loi sur les Associations. On devait les laisser subsister, non seulement en raison de leurs mérites et de leurs services, mais aussi parce que, ne faisant vœu ni d'obéissance ni de pauvreté, de même que les Sulpiciens, il était inique de les dissoudre comme formant un ordre religieux. Il doit être permis à des prêtres aussi bien qu'à des laïques de se réunir pour vivre en commun.

Gabriel MONOD.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE[1].

ANTIQUITÉ.

Binet-Sanglé (Dr). Les prophètes juifs, 449.
Mahaffy (*J. P.*). The progress of hellenism in Alexander's empire, 236.
Meistermann (le P. *Barnabé*). La ville de David, 448.

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Breysig (*Kurt*). Der Stufenbau und die Gesetze der Weltgeschichte, 120.
Küntzel (*Georg*). Thiers und Bismarck. Kardinal Bernis, 456.
Reinsch (*Paul S.*). Colonial administration, 460.
Westlake (*John*). International law. Part I, Peace, 459.

AFRIQUE.

Natives (the) of South Africa, 413.
Weir (*T. H.*). The Shaikhs of Morocco in the XVIIth century, 405.

ALLEMAGNE.

Becker (*Jules*). Ueber historische Lieder und Flugschriften aus der Zeit des 30 jæhr. Krieges, 100.
Bismarck. Bismarck's Briefwechsel mit dem Minister Freiherrn von Schleinitz, 115.
Bitterauf (*Theod.*). Geschichte des Rheinbundes, 110.
Breuer (*Karl*). Der Kurfürstentag zu Mülhausen, 100.
Brode (*Reinhold*). Friedrich der Grosse und der Konflikt mit seinem Vater, 104.
Buchholtz (*Arend*). Die Vossische Zeitung, 104.
Busch (*Wilhelm*). Das deutsche Hauptquartier in der Bekæmpfung von Paris 1870-71, 117.
— Die Kæmpfe von Reichsverfassung und Kaisertum, 235.
Consentius (*Ernst*). Die Berliner Zeitungen bis zur Regierung Friedrichs des Grossen, 104.
Dieterich (*J.-R.*). Streitfragen der Schrift- und Quellenkunde des deutschen Mittelalters, 151.
Dœberl (*Max*). Bayern und Frankreich, vornehmlich unter Kurfürst Ferdinand-Maria, t. II, 103.
Dürrwæchter (*Anton*). Christoph Gewold, 101.
Friederich. Geschichte der Befreiungskriege. Der Herbstfeldzug 1813, 111.
Gindely (*Anton*). Beitræge zur Geschichte des 30 jæhr. Krieges, 389.
Grotefend (*Heinrich*). Der Königsleutnant Graf Thorenc in Frankfurt-a.-M., 106.
Hartmann (*Karl*). Der Prozess gegen die protestantischen Landstænde in Bayern unter Herzog Albrecht V, 99.
Hegemann (*Ottomar*). Friedrich der Grosse und die katholische Kirche in den reichsrechtlichen Territorien Preussens, 104.
Heubaum (*Alfred*). Geschichte des deutschen Bildungswesens seit der Mitte des XVII Jahrh., 103.
Holleben (general *von*). Geschichte des Frühjahrszugs 1813, 110.
Hüffer (*Herrmann*). Der Krieg des Jahres 1799 und die zweite Coalition, 108.
— Alfred von Reumont, 118.
Jena (lieutenant général *von*). General von Gœben im Feldzuge 1866 gegen Hannover und die Süddeutschen Staaten, 115.
Klæber (colonel *Hans*). Fürst Alexander von Bulgarien, 119.
Kortzfleisch (*von*). Der oberelsæssische Winterfeldzug 1674-1751, und das Treffen bei Türkheim, 102.
Kraft zu Hohenlohe-Ingelfingen (prince). Aus meinem Leben, 114.
Kretzschmar (*Joh.*). Gustav Adolfs Plæne und Ziele in Deutschland, und die Herzoge zu Braunschweig und Lüneburg, 101.
Kriege (die) Friedrich des Grossen.

1. Nous indiquons ici, outre les ouvrages qui ont été l'objet d'un compte-rendu spécial, ceux qui sont appréciés dans les *Bulletins* et dans la *Chronique*.

3e partie : Der Siebenjæhrige Krieg, 105.
Kunz. Die Kæmpfe bei Frœschweller und die Verfolgung der Franzosen, 116.
Ladewig (*P.*) et *Müller* (*Th.*). Regesten zur Geschichte der Bischöfe von Constanz, 142.
Langenbeck (*Wilh.*). Die Politik des Hauses Braunschweig-Lüneburg 1640-1641, 101.
Lehmann (*K.*). Voy. Monumenta Germaniae.
Lettow-Vorbeck (general *von*). Geschichte der Befreiungskriege. Napoleon's Untergang, 111.
Letzte (die) Operation der Nordarmee 1866, 115.
Matter (*Paul*). Bismarck et son temps, t. I, 175.
Monumenta Germaniae. Leges Burgundionum; publ. p. *L.-R. de Salis*, 143.
— Leges Alamannorum; publ. p. *K. Lehmann*, 143.
— Lex romana raetica Curiensis; publ. p. *K. Zeumer*, 143.
Moltke (maréchal *de*). Militærische Werke, 114.
Overmann (*Alfred*). Die Abtretung des Elsass an Frankreich im Westfælischen Frieden, 363.
Pfeiffer (*Ernst*). Die Revuereisen Friedrichs des Grossen und der Zustand Schlesiens, 1763-1786, 106.
Richter (*Otto*). Geschichte der Stadt Dresden, 1887-1902, 118.
Rühl (*Franz*). Aus der Franzosenzeit, 112.
Salis (*L.-R. de*). Voy. Monumenta Germaniae.
Salzer (*Ernst*). Der Uebertritt des Grossen Kurfürsten von der schwedischen auf die polnische Seite wæhrend des ersten polnischen Krieges, 102.
Sauer (*August*). Briefwechsel zwischen J. W. von Gœthe und Kaspar, Graf von Sternberg, 394.
Sauzey (commandant). Les Allemands sous les aigles françaises au temps de la Confédération du Rhin. Le contingent Badois, 228.
Schmid (*E. von*). Das französische Generalstabswerk über den Krieg 1870-71, 116.
Schmidt (*Erich.*). Geschichte des Deutschtums im Lande Posen unter Polnischer Herrschaft, 99.
Schmidt (*Ludwig*). Die Dresdner Handschrift der Chronik des Bischofs Thietmar von Merseburg, 235.
Schweinitz. Aus den Papieren der Familie von Schweinitz, 113.
Schneegans (*Henri*). August Schneegans. Memoiren, 1835-1898, 118.
Schrœtter (baron *Friedrich von*). Denkmæler der preussischen Staatsverwaltung im XVIII Jahrh. Münzwesen, 103.
Schweizer (*Paul*). Wallenstein als Gestalt der deutschen Dichtung, Die Wallensteinfrage in der Geschichte und im Drama, 390.
Seidel (*Paul*). Hohenzollern-Jahrbuch, 119.
Steinmüller. Tagebuch über seine Teilnahme am russischen Feldzuge, 1812; publ. p. *K. Wild*, 110.
Stettiner (*Paul*). Der Tugendbund, 109.
Teitge (*Hans*). Die Frage nach dem Urheber der Zerstœrung Magdeburgs, 100.
Thudichum (*Fr.*). Papsttum und Reformation im Mittelalter, 1143-1157, 132.
Volz (*G.-B.*). Politische Korrespondenz Friedrichs des Grossen, 105.
Von der Oster-Sacken und von Rhein (baron). Militærisch-politisch Geschichte des Befreiungskrieges im J. 1813, 112.
Wild (*Karl*). Lothar Franz von Schœnborn, Bischof von Bamberg und Erzbischof von Mainz, 1693-1729, 103.
Wild (*Karl*). Voy. *Steinmüller*.
Wittich (*Werner*). Deutsche und französische Kultur im Elsass, 408.
Wolfram (*G.*). Die hannoversche Armee 1866, 116.
Zeumer (*K.*). Voy. Monumenta Germaniae.
Ziekursch (*Joh.*). Sachsen und Preussen um die Mitte des XVIII Jahrhunderts, 106.

AUTRICHE.

Arens (*Franz*). Das Tiroler Volk im seinen Weistümern, 119.
Eisenmann (*Louis*). Le compromis austro-hongrois de 1867, 392.
Hübner (comte *J.-A. de*). Neun Jahre der Erinnerungen eines œsterreichischen Botschafters im Paris, 1851-59, 114.
Kriste (*Oskar*). Kriege under Kaiser Josef II, 107.
Maag (*R.*). Das Habsburgische Urbar, 147.
Milkowicz (*Wladimir*). Die Slowenische und der Serbo-Kroatische Stamm, 235.
Schweizer (*P.*). Habsburgische Stadtrechte und Stædtepolitik, 145.
— Beitræge zur Kritik und Ergænzung der Grimm'schen Weisthümer, 145.

Steinacker (*H.*). Die Regesten der Grafen von Habsburg bis 1281, 142.
Uebersberger (*Hans*). Œsterreich und Russland seit dem Ende des XV Jahrhunderts, 236.
Zwiedineck-Südenhorst (*von*). Œsterreich und der deutsche Bundesstaat, 114.

BOHÊME.

Bidlo. Br. Jan Rokyta u cara Ivana Hrozného, 135.
Binder (*S.*). Die Hegemonie der Prager im Hussitenkriege, 130.
Breitenbach (*Anton*). Die Besetzung der Bistümer Prag und Olmütz bis zur Anerkennung des ausschliessenden Wahlrechtes der beiden Domkapitel, 126.
Bretholz (*B.*). Johannes von Gelnhausen, 126.
Brünneck (*W. de*). Das Heimfallsrecht und die Gütervereinigung im ælteren bœhmisch-mæhrischen Recht, 123.
Čelakovský (*Jaromir*). Povšechné dějiny právi, 122.
Chytil (*Ch.*). O junkerech pražských. Dějiny českého nihtařství, 399.
— Uměni v Praze za Rudolfa II, 400.
Coménius. Korrespondence; publ. p. *J. Kvacsala*, 391.
Comensky (*J. Amos*). The Labyrinth of the world and the Paradise of the heart, 391.
Dvořak (*Max*). K. dějinám českého malířství doby Karlovy, 398.
— Die Illuminatoren des Johann von Neumarkt, 399.
Fikerle (*Jaroslav*). Čechové na koncilu Kostnickém, 129.
Fischel (*Alfred*). Die Olmützer Gerichtsordnung, 123.
— Das œsterreichische Sprachenrecht, 393.
Flajšhans (*Vacláv*). Literární činnosi mistra Jane Husi, 128.
— et *Kominkova* (*Marie*). Mag. Joannis Hus Super IV Sententiarum, 127, 153.
Francev (*A.*). Očerki po istorii českago vozrožděnija, 395.
Havliček (*Charles*). Korrespondence; publ. p. *Lad. Quis*, 393.
— Politické spisy; publ. p. *Tobolka*, 393.
Helfert (*Alex. de*). Erlebnisse und Erinnerungen, 393.
Hofman (*Ladislas*). Husité a koncilium Basilejské, 1431-32, 130.
Hostinský (*Otocar*). Smetana a jeho baj o moderní českou hudbu, 402.
Jasinskij (*A.-N.*). Očerki i izslédovanija po socialnoj i ekonomičeskoj istorii česchii, 124.
Jastrebov (*N.*). O trojiem lidu rzec, 133.
— Jednota Bratrská v prvním vyhnanstvi, 134.
Jeřábek (*L.*). Der alte Prager Judenfriedhof, 401.
Jireček (*Hermenigild*). Právnický život v čechách a na Moravé, 122.
— Prove, 122.
Juritsch (*G.*). Der dritte Kreuzzug gegen die Hussiten, 130.
Kalousek (*Jos.*). Zásti ve východnich čechách, 1402-1414, 129.
Kraus (*A.*). Stara historie česka v německé literatuře, 396.
Krofta (*Camille*). Kurie a církevni správa zemí českých, 126.
Kvacsala (*J.*). Die pædagogische Reform des Comenius, 391.
— Voy. *Coménius*.
Lehner (*F.-J.*). Dějiny umčni národa českého. Česka škola malířska XI věku, 397.
Lenz (*Anton*). Soustava učeni Petra Chelčického, 133.
Lützow (comte *de*). A history of Bohemian literature, 394.
Máchal (*J.*). Hankovy ohlasy pisni ruských, 395.
Mareš (*Fr.*). Jan ze Srlína, 130.
Nejedlý (*Zd.*). Prameny k synodám strany Pražské a Taborské, 1441-1444, 131.
— Dějiny předhusitského spěva v čechách, 401.
— Zd. Fibich, 402.
Novaček (*J. V.*). Sigismundi, regis Bohemiae, litterae donationum regalium, 130.
Podlaha (*A.*) et *Sittler* (*E.*). Chrámový poklad v Praze, 396.
Prasek (*V.*). Organisace práv magdeburských na sev. Moravé, 123.
Prokop (*August*). Die Markgrafschaft Mæhren in kunstgeschichtlicher Beziehung, 397.
Quis (*Lad.*) Voy. *Havliček*.
Rœžička (*Jos.*). Spor o česky hlas, 392.
Schmerber (*H.*) Beitræge zur Geschichte der Dintzenhofer, 400.
Schmidt (*W.*). Zur Brüdergeschichte des Blahoslaw, 134.
Schulz (*H.*). Markgraf Joh. Georg, 390.
Slavik (*F. A.*) Národnost a náboženstvi, 392.
Susta (*Jos.*). Die römmische Kurie und das Konzil von Trient unter Pius IV, 98.

Tobolka (*Zdeněk V.*). Slovanský sjezd v Praze roku 1848, 393.
— Voy. *Havlíček*.
Topographie der historischen und Kunst-Denkmale im Königreiche Böhmen, 396.
Tuskany (*Hélène*). Francie a české povstání, 390.
Vacek (*Fr.*). Vývoj society a práva slovanského v čechách, 123.
Vlček (*Jaroslav*). Literatura česka devatenaclého stoleti, 394.
Wolkan (*R.*). Deutsche Lieder auf den Winterkönig, 390.
Zycha (*Adolf*). Das böhmische Bergrecht des Mittelalters auf Grundlage des Bergrechts von Iglau, 125.

ÉGLISE. LES SAINTS.

Braunsberger (*Otto*). Voy. *Canisius*.
Canisius. Beati Petri Canisii, Societatis Jesu, epistulae et acta, t. IV; publ. p. *O. Braunsberger*, 456.
Delehaye (*Hippolyte*). Légendes hagiographiques, 94.
Leclercq (dom *H.*). L'Espagne chrétienne, 93.
Leder (*P. A.*). Die Diakonen der Bischöfe und Presbyter und ihre urchristliche Vorläufer, 457.
Lefranc (abbé *E.*). Les conflits de la science et de la Bible, 448.
Martin (abbé *Eugène*). Saint Colomban, 95.
Pastor (*Ludwig*). Geschichte der Pæpste, t. IV, 456.
Rivière (abbé *J.*). Le dogme de la Rédemption, 450.
Suau (*Pierre*). Saint François de Borgia, 359.
Wirz (*G.*). Bullen und Breven aus italienischen Archiven, 1116-1623, 138.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Roosevelt (président *Th.*). La conquête de l'Ouest, 1769-1777, 157.

FRANCE.

Archives historiques de la Gironde, t. XL : table des tomes XXI-XXXIX, par *Jules Lépicier*, 452.
Archives municipales de Bordeaux : Inventaire sommaire des registres de la Jurade, t. III; publ. p. *A. Ducaunnès-Duval*, 452.
Arnaud (*G.*). Mémoire sur les États de Foix, 1608-1789, 373.
Aubigné (*Th. Agrippa d'*). Œuvres poétiques choisies; publ. p. *Ad. van Bever*, 225.
Baguenault de Puchesse. Voy. *Catherine de Médicis*.
Baudry (*J.*). Étude historique et biographique sur la Bretagne à la veille de la Révolution, 376.
Bellet (*Charles*). Histoire de la ville de Tain en Dauphiné, t. I, 96.
Bénédite (*Léonce*). Rapport du jury international de l'Exposition universelle de 1900. Beaux-Arts, 387.
Bertrand de Broussillon. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, 83.
Bever (*Ad. van*). Voy. *Aubigné*.
Botslisle (*Jean de*). Les mémoriaux du Conseil du roi, 367.
Boissonnade (*P.*). La production et le commerce des céréales, des vins et des eaux-de-vie en Languedoc, 225.
Boulenger (*Jacques*). Voy. *Lefranc* (*Abel*).
Bourrilly (*V.-L.*). Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroise, 356.
Boyé (*Pierre*). Les travaux publics et le régime de la corvée en Lorraine au XVIIIe siècle, 156.
Brémond (*E.*). La république de Marseille, 1211-1257, 97.
Buffenoir (*Hippolyte*). La comtesse d'Houdetot, sa famille, ses amis, 370.
Cazauran (abbé). Cartulaire de Berdoues, 82.
Catherine de Médicis. Lettres; publ. p. *Baguenault de Puchesse*, 361.
Caussy (*Fernand*). Laclos, 371.
Cazes (*Albert*). Pierre Bayle, 369.
Chagny (*André*). Les syndics de la ville de Bourg et la corporation des bouchers de 1445 à 1550, 381.
Chardon (*Henri*). Nouveaux documents sur les comédiens de campagne, la vie de Molière et le théâtre du collège dans le Maine, 368.
— Robert Garnier, 368.
Charles VIII. Lettres; publ. p. *P. Pélicier* et *B. de Mandrot*, 223.
Chassin du Guerny (*René*). Études historiques sur l'organisation de la seigneurie de Quintin, 452.
Chatelain (*U.-V.*). Le surintendant Nicolas Foucquet, protecteur des lettres, des arts et des sciences, 362.
Choppin (capitaine *H.*). Les origines de la cavalerie française, 454.
Clouzot (*Henri*). Les amitiés de Rabelais en Orléanais, 223.
— Un voyage à l'île de Cordouan, 223.
— Nouvelles notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Niort, 453.

Colonna de Cesari Rocca. Le nid de l'Aigle, 226.
Couyba (*L.*). La peste en Agenais au XVIIe siècle, 375.
Cugnac (capitaine *de*). Campagne de l'armée de réserve en 1800, 410.
Dampierre (*Jacques de*). Essai sur les sources de l'histoire des Antilles françaises, 378.
Daudet (*Ernest*). Voy. *Esterhazy*.
Delaporte (*Raymond*). La sénéchaussée de Châteauneuf-du-Faou, Huelgoat et Landeleau, 374.
Des Cilleuls (*Alfred*). Le socialisme municipal à travers les siècles, 383.
Doumergue (*E.*). Jean Calvin, 354.
Dreyfus (*Ferdinand*). L'assistance sous la Législative et la Convention, 158.
Ducaunnès-Duval et *Brutails* (*Aug.*). Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, série E. Supplément, t. III, 230.
— Voy. Archives municipales de Bordeaux.
Dutil (*Léon*). La fabrique à bas de Nîmes au XVIIIe siècle, 381.
Ecole nationale des chartes. Position des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1906, 450.
Esterhazy (comte *Valentin*). Mémoires; publ. p. *E. Daudet*, 370.
Fachan (*J.-M.*). Historique de la rente française et des valeurs du Trésor, 380.
Faral (*E.*). Courtois d'Arras, 87.
Fournier (*August*). Zur Textkritik der Correspondenz Napoleons I, 109.
Galante (*Andreas*). Fontes Juris Canonici selecti, 414.
Giroux (*F.*). Un cardinal ligueur au XVIe siècle : Pellevé, archevêque de Sens et de Reims, 224.
Graz (*L.-J.*). Essai sur l'histoire de la quincaillerie à Saint-Étienne. Histoire de l'armurerie stéphanoise, 382.
Haumonté (*J.-D.*). Plombières ancien et moderne; revu par *Jean Parisot*, 97.
Herpin (*E.*). Mahé de La Bourdonnais et la Compagnie des Indes, 379.
Homberg (*O.*) et *Jousselin*. La femme du grand Condé, 369.
Hugueney (*Louis*). Les clubs dijonnais pendant la Révolution, 377.
Imbart de la Tour (*P.*). Origines de la Réforme, 354.
Jacquemin (*L.*). Annales de la vie de Joscelin de Vierzi, 57e évêque de Soissons, 1126-1152, 85.
Janin (*Édouard*). Histoire de Montluçon, 374.
Joret (*Ch.*). Cacault écrivain, 229.
Lamare (*Philippe*). Mémorial, 1774-1778; publ. p. *Gabriel Vanel*, 375.
Lambeau (*Lucien*). La question Louis XVII, 228.
Lameire (*Irénée*). Théorie et pratique de la conquête dans l'ancien droit, 366.
Lamonzèle (*Edmond*). Essai sur l'organisation et les fonctions de la Compagnie du guet et de la garde bourgeoise de Toulouse, au XVIIe et au XVIIIe siècle, 453.
Lavisse (*Ernest*). Histoire de France : Henri IV et Louis XIII, par *Mariéjol*, 361.
Lefranc (*Abel*). Les navigations de Pantagruel, 358.
— et *Boulenger* (*Jacques*). Comptes de Louise de Savoie et de Marguerite d'Angoulême, 224.
Lesne (abbé). La hiérarchie épiscopale en Gaule et en Germanie, 742-882, 87.
Lestrade. Les huguenots dans le diocèse de Rieux, 359.
L'Homer (*Jean*). Perregaux et sa fille, la duchesse de Raguse, 225.
Locatelli (*Sébastien*). Voyage en France; trad. p. *Ad. Vautier*, 367.
Louis XI. Lettres; publ. p. *Vaesen*, 84.
Malet (*Albert*). Manuels d'histoire, 447.
Mandrot (*B. de*). Voy. *Charles VIII*.
Maricourt (*André de*). En marge de notre histoire, 372.
Mariéjol (*J.-H.*). Voy. *Lavisse*.
Martin-Ginouvier (*F.*). Un philanthrope méconnu du XVIIIe siècle : Piarron de Chamoussat, 381.
Mathiez (*A.*). Coup d'œil critique sur l'histoire religieuse de la Révolution française, 452.
Monod (*Gabriel*). Manuels d'histoire publiés sous la direction de, 447.
Moreau-Nélaton. Corot, 388.
Nouvel et *Bouniol*. Manuels d'histoire, 447.
Pange (*J. de*). Charnacé et l'alliance franco-hollandaise, 362.
Pariset (*Edmond*). Un éducateur mystique : J.-Fr. Oberlin, 229.
Pas (*Justin de*). Cartulaire de la Chartreuse du Val de Sainte-Aldegonde, 81.
Pierre (*Victor*). Les Carmélites de Compiègne, 226.
Poupé (*Edmond*). Les Pontevès-Bargème et la Ligue en Provence, 224.
Rabelais. L'Isle sonante, 224.
Reinach (*Joseph*). L'affaire Dreyfus, 97.
Roussel (abbé *R.*). Histoire de l'abbaye des Célestins de Villeneuve-lès-Soissons, 91.

Roux (*Albert*). Recherches sur l'imprimerie à Montbéliard, 453.
Roux (*de*). La République de Bismarck, ou Origines allemandes de la troisième République, 229.
Sahler (*Léon*). Montbéliard, 453.
Seignobos (*Charles*). Manuels d'histoire, 447.
Seippel (*Paul*). Les deux Frances et leurs origines historiques, 461.
Serbat (*Louis*). Les assemblées du clergé de France, 451.
Sol (abbé *Eugène*). Les rapports de la France avec l'Italie du XIIe siècle à la fin du premier Empire, 91.
Sottas (*Jules*). Une escadre française aux Indes en 1690; histoire de la Compagnie royale des Indes orientales, 378.
Titeux (colonel *Eugène*). Le général Dupont; une erreur historique, 61.
Trapenard (*Camille*). Le pâturage communal en Haute-Auvergne, 373.
Vacher (*Antoine*). Montluçon. Essai de géographie humaine, 375.
Vaesen. Voy. *Louis XI*.
Vanel (*Gabriel*). Voy. *Lamarre* (*Philippe*).
Vautier (*Adolphe*). Voy. *Locatelli* (*Sébastien*).
Viollet (*Paul*). Histoire du droit civil français, 403.

GRANDE-BRETAGNE.

Adams (*G. Burton*). The history of England, 1066-1276, 237.
Bell (*Henry*). Archbishop Laud and priestly government, 237.
Birrell (*Augustine*). Andrew Marvell, 237.
Bourrilly (*V.-L.*) et *Vaissière* (*P. de*). Ambassades en Angleterre de Jean du Bellay, 357.
Davis (*H. W. C.*). England under the Normans and Angevins, 458.
Doughty (*A. G.*) The siege of Quebec and the battle of the Plains of Abraham, 307.
— et *Dionne* (*N. E.*). Queber under two flags, 307.
Fitz-Maurice (Lord *Edmond*). Charles William Ferdinand, duke of Brunswick, 154.
Gosse (*Edmund*). Sir Thomas Browne, 237.
Hodgkin (*Thomas*). The history of England to the Norman Conquest, 458.
Innes (*Arthur D.*). England under the Tudors, 458.
Ireland (*W. W.*). Life of Sir Henry Vane the Younger, 237.
Johnston (*R. M.*). The napoleonic Empire in Southern Italy and the rise of the secret societies, 161.
Law (*Th. Graves*). Collected essays and reviews, 459.
Mathieson (*W. Law*). Scotland and the Union, 1635-1747, 237.
Pipe roll Society, vol. XXVI, 237.
Preuss (*G.-Friedrich*). Wilhelm III von England und das Haus Wittelsbach im Zeitalter des Spanischen Erbfolgekrieges, 102.
Robertson (*C. Grant*) et *Bartholomew* (*J. G.*). Historical and modern atlas of the British empire, 458.
Russel (*George W. E.*). Sydney Smith, 237.
Ruville (*Albert de*). William Pitt, Graf von Chatham, 107.
Terry (*Ch. S.*). The scottish Parliament, 1603-1707, 237.
Tout (*T. F.*). The history of England, 1216-1377, 237.
Townshend (*C. V. F.*). The military life of field-marshal first Marquess Towhshend, 1774-1807, 307.
Trevelyan (*G. M.*). England under the Stuarts, 458.
Wood (*William*). The fight for Canada, 307.

ITALIE.

Atti del Congresso internazionale di scienze storiche (Rome, avril 1903), 461.
Carutti (*D.*). Regesta comitum Sabaudie, 142.
Del Cerro (*Emilio*). Vittorio Alfieri e la contessa d'Albany, 240.
Dito (*O.*). Massoniera, carboneria ed altre società segrete nella storia del Risorgimento italiano, 161.
Greppi (comte *Joseph*). La Rivoluzione francese nel carteggio di un osservatore italiano, 227.
La Mantia (*Vita*). Statuti di Olerano Romano del 15 gennaro 1364. Le Tonnare in Sicilia. Testo antico delle consuetudini di Messina adattato in Trapani, 1361, 152.
Spadoni (*D.*). Sètte, cospirazioni e cospiratori nello stato pontificio all' indomani della Restaurazione, 161.

PAYS-BAS.

Fredericq (*Paul*). Antoine de Montchrétien comme source de l'histoire économique des Pays-Bas au commencement du XVIIe siècle, 455.
Gossart (*Ernest*). Espagnols et Flamands au XVIe siècle, 360.
Knuttel (*W. P. C.*). Catalogus van de Pamfletten-Verzameling berustende in de k. Bibliotheek, 233.
Kurth (*Godefroid*). Notger de Liège et la civilisation au Xe siècle, 84.

Meulen (*A. J. van der*). Studien over het ministerie van Van de Spiegel, 233.
Pelsmaker (*P. de*). Le courtage à Ypres aux XIIIe et XIVe siècles, 454.

ROUMANIE.

Witte (baron *Jehan de*). Quinze ans d'histoire, 1866-1881, 451.

RUSSIE.

Schiemann (*Theod.*). Geschichte Russlands unter Kaiser Nicolaus I, 113.

SUISSE.

Ah (*J.-J. von*). Die Bundes-Briefe der alten Eidgenossen, 1291-1513, 145.
Arbenz (*E.*). Das St. Gallische Verbrüderungsbuch, 150.
Balcus. Descriptio Helvetiae; publ. p. *A. Bernoulli*, 136.
Bernoulli (*C.-C.*). Voy. *Loriti*.
Bernoulli (*J.*). Acta pontificum helvetica, 137.
Blœsch (*E.*). Fontes rerum Bernensium. Chronologisches Verzeichniss der Urkunden für die Bænde I-VII, 139.
Brackmann (*A.*). Papsturkunden der Schweiz, 143.
Bresslau (*H.*). Zur Ueberlieferung der Kaiserurkunden für Peterlingen, 143.
— Das ælteste Bündniss der Schweizer Urkantone, 146.
Büchi (*A.*). Aktenstücke zur Geschichte des Schwabenkrieges, 150.
Buomberger (*F.*). Bevölkerungs- und Vermögensstatistik in Freiburg, um die Mitte des XV Jahrh., 148.
Chavannes (*E.*). Les comptes de la châtellenie de Chillon, 1402-1403, 148.
Denier (*A.*). Urkunden aus Uri, 1196-1500, 140.
Dumur (*B.*). Les coutumes de Payerne, 145.
Egli (*Émile*). Heinrich Bullingers Diarium, 98.
— Die christlichen Inschriften der Schweiz, 149.
Ehrbar (*J.*) et (*Durrer R.*). Die Bundes-Briefe der alten Eidgenossen, 146.
Escher (*J.*) et *Schweizer* (*P.*). Urkundenbuch der Stadt und Landschaft Zürich, 138.
Gautier (*Léon*). La médecine à Genève jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, 386.
Gmür (*M.*). Die Rechtsquellen des Kantons St. Gallen, 144.
Godet (*Philippe*). Mme de Charrière et ses amis, 462.
Gonthier. Registre des anniversaires des Macchabées de Genève, 1406-1535, 149.
Gremaud (abbé *J.*). Le livre des anciennes donations faites à l'abbaye de Hauterive, de l'ordre de Cîteaux, 142.
Haller (*B.*). Bern in seinen Rathsmanualen, 1465-1565, 137.
Heer (*G.*). Urkundensammlung zur Geschichte des K. Glarus, 140.
— Zur 500 jæhrigen Gedæchtnissfeier der Schlacht bei Næfels, 150.
Hoffmann (le P. *Eberhard*). Das Konverseninstitut des Cisterzienserordens, 239.
Horner (*K.*). Regesten und Akten zur Geschichte des Schwabenkriegs, 150.
Krüger (*E.*). Die Grafen von Werdenberg-Heiligenberg und von Werdenberg-Sargans, 141.
Jecklin (*C.*). Urkunden zur Verfassungsgeschichte Graubündens, 141.
Kirsch (*J.-P.*). Les comptes d'un collecteur pontifical du diocèse de Lausanne sous le pape Jean XXII, 149.
Liebenau (*Th. de*). Urkundenbuch des Stiftes Bero-Münster, 140.
— Die Schlacht bei Sempach, 150.
Loriti (*Henri*), dit *Glareanus*. Descriptio Helvetiae; publ. p. *C.-C. Bernoulli*, 136.
Merz (*W.*). Das Stadtrecht von Aarau, 144.
Meyer (*J.*). Ælteste Œffnung der Stadtgemeinde Arbon, 145.
Muoth (*J.-C.*). Zwei sogenannte Æmterbücher des Bistums Chur, 147.
Musset (*Georges*). La « coutume » de Royan au moyen âge, 92.
Piaget (*A.*). Les manuels du Conseil de la ville de Neuchâtel, 137.
Piper (*P.*). Libri confraternitatum Sancti Galli, 150.
Rivoire (*E.*). Registres du Conseil de Genève, 137.
Salis (*L.-R. de*). Coustumier et plaict général de Lausanne, 144.
Scheffer-Boichorst. Ueber einige Kaiserurkunden in der Schweiz, 143.
Schulte (*A.*). Gild Tschudi, Glarus und Sæckingen, 147.
Stouff (*L.*). Le pouvoir temporel des évêques de Bâle, 145.
Thommen (*R.*). Urkunden zur Schweizer Geschichte aus œsterreichischen Archiven, 138.
— Voy. *Wackernagel*.
Türler (*H.*). Die Rechnung über den Savoiischen Hülfszug im Burgdorfer Krieg 1383, 148.

Türst (*Conrad*). De situ Confoederatorum descriptio, 136.
Vogel (*A.*). Urkunden des Stiftes Engelberg, 140.
Wackernagel (*R.*) et *Thommen* (*R.*). Urkundenbuch der Stadt Basel, 138.
Wartmann (*H.*). Urkundenbuch der Abtei Sanct-Gallen, 140.
— Das Lütisburger Copialbuch I, 141.
— Rætische Urkunden aus dem Centralarchiv des fürstl. Hauses Thurn und Taxis, 141.
Wartmann (*H.*). Bruchstücke eines rætischen Schuldenverzeichnisses, 147.
— Das zweite St. Gallen Totenbuch, 149.
Welti (*F. E.*). Die Urkunden des Stadtarchives zu Baden in Aargau, 1286-1499, 140.
— Die Stadtrechte von Kaiserstuhl und Klingnau, 144.
— Das Stadtrecht von Bern, 144.
— Die Stadtrechnungen von Bern, 1375-1384, 148.
— et *Merz* (*W.*). Die Stadt- rechte von Baden und Brugg, 144.
Zeerleder (*A.*). Mittheilungen über die Thuner Handfeste, 145.
Zeller-Werdmüller (*H.*). Die Zürcher Stadtbücher des XIV u. XV Jahrh., 137.

BIBLIOGRAPHIE. DICTIONNAIRES.

Courtney (*William Prideaux*). A register of national biography, 238.
Lasteyrie (*Robert de*) et *Vidier* (*Auguste*). Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France, 230.
Meyer. Grosses Konversations Lexikon, 235, 456.

GÉOGRAPHIE. DÉCOUVERTES.

Vignaud (*Henry*). Études critiques sur la vie de Colomb avant ses découvertes, 353.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Hellmann (*S.*). Sedulius Scottus, 235.
Roger. L'enseignement des lettres classiques, d'Ausone à Alcuin, 89.

PALÉOGRAPHIE.

Jacob (*Alfred*). Le tracé de la plus ancienne écriture onciale, 451.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

Eugène Forgues. Le dossier secret de Fouché 269
G. Glotz. Les ordalies en Grèce 1
G. Monod, de l'Institut. La chaire d'histoire au Collège de France 241
Ed. Rossier. L'affaire de Savoie en 1860 et l'intervention anglaise 18

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

René de Kerallain. La prise de Québec et la perte du Canada. 307
Rod. Reuss. Le général Dupont et la capitulation de Baylen. 61
Alfred Stern. La mort et les funérailles du duc d'Orléans, d'après un récit du comte d'Apponyi, du 8 août 1842. 337

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. Alfred Richard, archiviste de la Vienne, sur : le nom d'Aliénor. 77
Lettre de M. Paul Meyer, de l'Institut : réponse à M. Alfred Richard 340
Capitaine Carnot : Carnot avant la Révolution. 341

BULLETIN HISTORIQUE.

Allemagne. Époque moderne, 1904, par Martin Philippson . 98
Bohême. 1899-1904, par J. Goll ; *suite et fin* 122, 389
France. Nécrologie : Alfred Rambaud, Th. Funck-Brentano, Émile Boutmy, par G. Monod, de l'Institut. . . . 344
— Moyen âge, par Ph. Lauer 81
— Époque moderne, par Henri Hauser 353
Suisse. Travaux relatifs aux sources de l'histoire du moyen âge, 1884-1905, par Victor van Berchem ; *suite et fin* . 136

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

P. Boyé. Les travaux publics et le régime des corvées en Lorraine au xviiie siècle. (**Henri Sée.**) 155
Capitaine de Cugnac. Campagne de l'armée de réserve en 1800. 410

[Supplément au numéro de Mars-Avril 1906.]

Pages

J.-R. Dieterich. Streitfragen der Schrift- und Quellenkunde des deutschen Mittelalters. (**Aug. Molinier.**) . . . 151
O. Dito. Massoniera, carboneria ed altre società segrete nella storia del Risorgimento italiano. (**G. Bourgin.**) . . 161
F. Dreyfus. L'assistance sous la Législative et la Convention. (**Gabriel Monod.**) 158
Lord Edmond Fitz-Maurice. Charles William Ferdinand, duke of Brunswick. (**P. Bondois.**) 154
Andreas Galante. Fontis juris Canonici selecti. (**G. Monod**). 414
Flajsans et Marie Kominkova. Mag. Joannis Hus super IV sententiarum. (**E. Denis.**). 153
R. M. Johnston. The napoleonic empire in southern Italy, and the rise of the secret societies. (**G. Bourgin.**) . . . 161
Vito La Mantia. Statuti di Olerano Romano del 15 gennaro 1364; — Le Tonnare in Sicilia; — Testo antico delle consuetudini di Messina adattato in Trapani, 1331. (**Jean Guiraud.**). 152
Paul Matter. Bismarck et son temps. (**G. Pagès.**) 175
Président Th. Roosevelt. La conquête de l'Ouest. (**Henri Hauser.**) 157
D. Spadoni. Sètte, cospirazioni e cospiratori nello stato pontificio all' indomani della Restaurazione. (**G. Bourgin.**). 161
The Natives of South Africa. (**Henri Froidevaux.**). . . . 413
Paul Viollet. Histoire du droit civil français. (**G. Gavet.**) . 403
T. H. Weir. The Shaikhs of Morocco in the xvith century. (**René Basset.**) 405
W. Wittich. Deutsche und französische Kultur im Elsass. (**G. Blondel.**) 408

LISTE ALPHABÉTIQUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

ALLEMAGNE.

1. K. Akademie der Wissenschaften zu München . . . 427
2. Archiv. d. histor. Vereins von Unterfranken. . . . 428
3. Archiv für Papyrusforschung 424
4. Aus der Aachener Vorzeit 429
5. Beitræge zur Bayerischen Kirchengeschichte 206
6. Byzantinische Zeitschrift 202
7. Forschungen zur Brandenburgischen Geschichte . . 206, 429
8. K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Gœttingen . . 203
9. Gœttingische gelehrte Anzeigen 424
10. Hermes 425
11. Historische Vierteljahrschrift 201
12. Historische Zeitschrift 200

Pages
13. Historisches Jahrbuch 426
14. Mitteilungen d. histor. Vereins der Pfalz 430
15. Neues Archiv d. Gesellschaft f. æltere d. Geschichtsk. 426
16. Nord und Süd 204
17. Preussische Jahrbücher 427
18. Westdeutsche Zeitschrift f. Geschichte und Kunst . . 430
19. Zeitschrift d. Aachener Geschichtsvereins 429
20. Zeitschrift d. d. morgenlændischen Gesellschaft . . . 205
21. Zeitschrift d. d. Palæstina Vereins 205
22. Zeitschrift d. histor. Gesellschaft f. d. Provinz Posen . 207
23. Zeitschrift d. histor. Vereins f. Niedersachsen . . . 207
24. Zeitschrift d. Vereins f. Geschichte Schlesiens . . . 431
25. Zeitschrift d. Vereins f. Thüringische Geschichte . . 432
26. Zeitschrift für Assyriologie 205

ALSACE-LORRAINE.

1. Revue d'Alsace 187

AUTRICHE-HONGRIE.

1. Denkschriften der k. Akademie d. Wissenschaften. . 432
2. Mitteilungen d. Instituts f. œsterreich. Geschichtsf. . 432
3. Mitteilungen d. Vereins f. d. Gesch. d. D. in Böhmen . 207
4. Wiener Studien 438
5. Wiener Zeitschrift f. d. Kunde des Morgenlandes . . 208
6. Zeitschrift d. d. Vereins f. d. Gesch. Mæhrens . . . 208
7. Zeitschrift d. Ferdinandeums für Tirol 433

BELGIQUE.

1. Analecta Bollandiana. 188
2. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique . . . 188
3. Annales de l'Académie royale d'archéologie 189
4. Annales de la Fédération archéologique et historique . 189
5. Annales de la Société d'émulation de la Flandre. . . 189
6. Archives (les) belges 190
7. Bulletin de l'Académie royale d'archéologie 190
8. Bulletin de la classe des lettres de l'Académie royale . 192
9. Bulletin de la Commission royale d'histoire 191
10. Bulletin de l'Institut archéologique liégeois 191
11. Bulletin de la Société d'art et d'archéologie de Gand . 193
12. Bulletin de la Société d'histoire du Protestantisme . . 193
13. Bulletin du Cercle hist. et archéol. de Courtrai . . . 193
14. Documents de la Société archéol. de Charleroi . . . 193
15. Gazette numismatique 194
16. Leodium 194
17. Mémoires et Publ. de la Soc. des sciences du Hainaut. 194
18. Musée belge (le). 194

Pages
19. Muséon (le) 195
20. Publications de la Société archéologique du Limbourg. 195
21. Revue belge de numismatique. 195
22. Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous 196
23. Revue de bibliographie et de bibliothéconomie . . . 197
24. Revue de l'Instruction publique 199
25. Revue de l'Université de Bruxelles 199
26. Revue des bibliothèques et archives 197
27. Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain 197
28. Revue générale 198
29. Toxandria 200

ÉTATS-UNIS.

1. The American historical Review 443

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres. 423
2. Académie des sciences morales et politiques 186
3. Ami (l') des Monuments et des Arts. 417
4. Annales de Géographie 184
5. Annales de l'Est et du Nord 186
6. Annales du Midi 186, 421
7. Bibliographe (le) moderne 184
8. Bibliothèque de l'École des chartes 417
9. Bulletin critique 180, 415
10. Bulletin de littérature ecclésiastique. 183
11. Bulletin hispanique 183
12. Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne . . 187
13. Correspondance (la) historique et archéologique . . . 178, 417
14. Journal des Savants 179, 416
15. Mélanges d'archéologie et d'histoire 183
16. Nouvelle Revue historique de droit 184
17. Revue archéologique 183
18. Revue celtique 418
19. Revue critique d'histoire et de littérature 180, 416
20. Revue de Gascogne 187, 422
21. Revue de Géographie. 184
22. Revue de l'Agenais 421
23. Revue de l'Orient latin 418
24. Revue (la) de Paris 158
25. Revue des Bibliothèques. 420
26. Revue des Études historiques 178
27. Revue des Études rabelaisiennes 179
28. Revue de Saintonge et d'Aunis 422
29. Revue d'histoire moderne et contemporaine 178
30. Revue d'histoire, rédigée à l'État-major. 179

Pages
31. Revue du Béarn et du Pays basque 422
32. Revue générale du droit 420
33. Revue Mabillon 420
34. Société archéologique de Tarn-et-Garonne 187
35. Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France . . 424
36. Société des Antiquaires de l'Ouest 187
37. Société nationale des Antiquaires de France 423

GRANDE-BRETAGNE.

1. Athenaeum 210, 435
2. English historical Review 211, 433
3. Nineteenth Century 213
4. Quarterly Review 214, 437
5. Scottish historical Review 439
6. Review of hist. publications relating to Canada . . . 439
7. Transactions of the r. histor. Society 436

GRÈCE.

1. Ἀκρίτας 221

ITALIE.

1. Archivio della Società romana di storia patria . . . 216
2. Archivio storico italiano 217
3. Archivio storico lombardo 218
4. Archivio storico per le provincie napoletane 219
5. Rivista d'Italia 446
6. Studî storici 219

SUISSE.

1. Basler Zeitschrift für Geschichte und Kunst 209
2. Bulletin de l'Institut national genevois 209
3. Jahrbuch für Schweizerische Geschichte 208
4. Société d'histoire et d'archéologie de Genève 209

Chronique et Bibliographie 222, 447
Index bibliographique 464
Erratum 240, 463

L'un des propriétaires-gérants, G. Monod.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICERON, *de Orat.*, II, 15.

TRENTE-UNIÈME ANNÉE.

TOME QUATRE-VINGT-DIXIÈME

II. — Mars-Avril 1906.

SOMMAIRE

G. Monod, de l'Institut. La chaire d'histoire au Collège de France.
Eugène Forgues. Le dossier secret de Fouché.
René de Kerallain La prise de Québec et la perte du Canada, d'après des publications récentes.
Alfred Stern. La mort et les funérailles du duc d'Orléans, d'après un récit du comte d'Apponyi, du 8 août 1842.
Correspondance. Lettre de M. Paul MEYER, de l'Institut Sur le nom d'*Hiénor*. — Lettre de M. le capitaine CARNOT : Carnot après la Révolution.
Bulletin historique : France Nécrologie : Alfred Rambaud, Th. Funck-Brentano, Émile Boutmy, par G. MONOD, de l'Institut. — Publications relatives à l'Époque moderne, par Henri HAUSER. — Bohême, 1848-1904 par Jaroslav GOLL ; *suite et fin*.
Comptes-rendus critiques. (*Pour le détail, voir au verso.*)
Publications périodiques et Sociétés savantes.
Chronique et Bibliographie.

FÉLIX ALCAN, Éditeur

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

PARIS, 6e

180

Le Bureau de rédaction est ouvert
le mercredi de 2 1/2 à 5 heures

AVIS IMPORTANT.

Les demandes de tirage à part d'articles doivent être adressées au bureau de la Revue en même temps que les épreuves.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS

DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

Paul VIOLLET. Histoire du droit civil français **(G. Gavet).**
T. H. WEIR. The Shaikhs of Morocco in the XVIIth century **(R. Basset).**
W. WITTICH. Deutsche und französische Kultur im Elsass **(G. Blondel).**
Capitaine DE CUGNAC. Campagne de l'armée de réserve en 1800, 1re partie.
The Natives of South Africa **(Henri Froidevaux).**
Andreas GALANTE. Fontes Juris Canonici selecti **(G. Monod).**

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

G. Bourgin. Cagliostro et la franc-maçonnerie, d'après des documents italiens.
E. Bourguet. Le duc de Choiseul et l'alliance espagnole.
Gaston Cahen. Les relations de la Russie avec la Chine et les peuplades limitrophes à la fin du XVIIe siècle et dans le premier quart du XVIIIe.
J. Calmette. La politique espagnole dans la guerre de Ferrare, 1482-1484.
G. Canton. Napoléon Ier et l'abbé Hanon, supérieur des Missions étrangères et des sœurs de Saint-Vincent de Paule.
G. Caudrillier. Le complot de l'an XII.
F. Charles-Roux. La politique française en Égypte à la fin du XVIIIe siècle.
Guillaume Depping. Les Alliés à Paris en 1815.
Goyau. Les réformes constitutionnelles sous Dioclétien.
Jean Guiraud. La politique italienne du pape Martin V.
Raimond Guyot et **L. Thénard.** Le conventionnel Goujon.
N. Japikse. Louis XIV et la guerre anglo-hollandaise, 1665-1667.
C. Jullian. L'organisation et le gouvernement de la Gaule par César, Auguste et Tibère.
Ch.-V. Langlois. Doléances recueillies par les Enquêteurs de saint Louis et des derniers Capétiens directs.
B. de Mandrot. Jean de Bourgogne, duc de Brabant, comte de Nevers, et le procès de sa succession, 1415-1525.
Alfred Pereire. Des premiers rapports de Saint-Simon et d'Auguste Comte, d'après des documents originaux, 1816-1819.
François Ricci. Note sur les tarifs de la Loi salique.
G.-N. Tricoche. Washington et Jumonville. Capitulation de Fort-Necessity.
Grégoire Yakschitch. La Russie et la Porte ottomane, de 1812 à 1826.
Georges Weil. Les lettres d'Achille Murat.

N.-B. — *La Direction de la Revue Historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS PAR FASCICULES DE 15 A 16 FEUILLES ET FORMANT TROIS VOLUMES DE 500 PAGES ENVIRON PAR AN.

Abonnements et Administration : librairie FÉLIX ALCAN, Paris, 6e.
Bureau de la Rédaction : 108, boulevard Saint-Germain (librairie FÉLIX ALCAN).

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

Un numéro . . . . . 6 fr.
Un an pour Paris, 30 fr. — Départements et étranger, 33 fr.

Les années écoulées se vendent séparément 30 francs, et par fascicules de 6 francs. Les fascicules de la première année se vendent 9 francs.

La reproduction et la traduction des travaux de la REVUE HISTORIQUE sont interdites.

Il sera rendu compte de tous les ouvrages et publications périodiques dont il sera envoyé un exemplaire au bureau de la REVUE.

AVIS IMPORTANT.

Les demandes de tirage à part d'articles doivent être adressées au bureau de la Revue en même temps que les épreuves.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS

DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

Paul VIOLLET. Histoire du droit civil français **(G. Gavet)**.
T. H. WEIR. The Shaikhs of Morocco in the XVIIth century **(R. Basset)**.
W. WITTICH. Deutsche und französische Kultur im Elsass **(G. Blondel)**.
Capitaine DE CHANAL. Campagne de l'armée de réserve en 1900, 1re partie.
The Natives of South Africa **(Henri Froidevaux)**.
Andreas GALANTI. Fontes Juris Canonici selecti **(G. Monod)**.

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

G. Bourgin. Cagliostro et la franc-maçonnerie, d'après des documents italiens.
E. Bourguet. Le duc de Choiseul et l'alliance espagnole.
Gaston Cahen. Les relations de la Russie avec la Chine et les peuplades limitrophes à la fin du XVIIe siècle et dans le premier quart du XVIIIe.
J. Calmette. La politique espagnole dans la guerre de Ferrare, 1482-1484.
G. Canton. Napoléon Ier et l'abbé Hanon, supérieur des Missions étrangères et des sœurs de Saint-Vincent de Paule.
G. Caudrillier. Le complot de l'an XII.
F. Charles-Roux. La politique française en Égypte à la fin du XVIIIe siècle.
Guillaume Depping. Les Alliés à Paris en 1815.
Goyau. Les réformes constitutionnelles sous Dioclétien.
Jean Guiraud. La politique italienne du pape Martin V.
Raimond Guyot et **L. Thénard.** Le conventionnel Goujon.
N. Japikse. Louis XIV et la guerre anglo-hollandaise, 1665-1667.
C. Jullian. L'organisation et le gouvernement de la Gaule par César, Auguste et Tibère.
Ch.-V. Langlois. Doléances recueillies par les Enquêteurs de saint Louis et des derniers Capétiens directs.
B. de Mandrot. Jean de Bourgogne, duc de Brabant, comte de Nevers, et le procès de sa succession, 1415-1525.
Alfred Pereire. Des premiers rapports de Saint-Simon et d'Auguste Comte, d'après des documents originaux, 1816-1819.
François Ricci. Note sur les tarifs de la Loi salique.
G.-N. Tricoche. Washington et Jumonville, Capitulation de Fort-Necessity.
Grégoire Yakschitch. La Russie et la Porte ottomane, de 1812 à 1826.
Georges Weil. Les lettres d'Achille Murat.

N.-B. — *La Direction de la Revue Historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS PAR FASCICULES DE 15 A 16 FEUILLES ET FORMANT TROIS VOLUMES DE 500 PAGES ENVIRON PAR AN.

Abonnements et Administration : librairie FÉLIX ALCAN, Paris, 6e.
Bureau de la Rédaction : 108, boulevard Saint-Germain (librairie FÉLIX ALCAN).

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

Un numéro . . . . . 6 fr.
Un an pour Paris, 30 fr. — Départements et étranger, 33 fr.

Les années écoulées se vendent séparément 30 francs, et par fascicules de 6 francs. Les fascicules de la première année se vendent 9 francs.

La reproduction et la traduction des travaux de la REVUE HISTORIQUE sont interdites.

Il sera rendu compte de tous les ouvrages et publications périodiques dont il sera envoyé un exemplaire au bureau de la REVUE.

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-16 à 3 fr. 50. — Volumes in-8 à 5, 7, 10 et 12 fr.

HISTOIRE GÉNÉRALE

Histoire diplomatique de l'Europe (1814-1878), par *A. Debidour*. 2 vol. in-8. 18 fr. »

La question d'Orient, par *Ed. Driault*, préf. de *G. Monod*. 1 v. in-8. 3e éd. 7 fr. »

Les Problèmes politiques et sociaux a la fin du XIXe siècle, par *Ed. Driault*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. »

Les relations de la Chine avec les puissances occidentales, *par H. Cordier* (1860-1902). 3 vol. in-8. . . . . 30 fr.

Histoire de l'Europe pendant la Révolution française, par *H. de Sybel*. Trad. par Mlle Dosquet. 6 v. in-8. Chac. 7 fr. »

La Papauté, par *I. Dœllinger*. 1 vol. in-8. 7 fr.

Questions diplomatiques de 1904, par *A. Tardieu*. In-16. . . . . 3 fr. 50

FRANCE

La Révolution française, résumé historique, par *H. Carnot*. In-12. . 3 fr. 50

Études et leçons sur la Révolution, par *A. Aulard*. 4 vol. in-12. Ch. 3 fr. 50

Le culte de la Raison et le culte de l'Être suprême, par *A. Aulard*. 2e éd. In-12. . . . . 3 fr. 50

La théophilanthropie et le culte décadaire (1796-1801), p. *A. Mathiez*. In-8. 12 fr.

Condorcet et la Révolution française, par *L. Cahen*. 1 vol. in-8. . . . 10 fr.

Cambon et la Révolution française, par *F. Bornarel*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Les campagnes des armées françaises (1792-1815), par *C. Vallaux*. In-12. 3 fr. 50

Napoléon et la Société de son temps, par *P. Bondois*. 1 vol. in-8. . 7 fr. »

La politique orientale de Napoléon (1806-1808), par *Ed. Driault*. 1 v. in-8. 7 fr.

De Waterloo a Sainte-Hélène (20 juin-16 oct. 1815), par *J. Silvestre*. 1 v. in 16. 3 fr. 50

Histoire de dix ans (1830-1840), par *Louis Blanc*. 5 vol. in-8 . . . . . 25 fr. »

Histoire du parti républicain en France (1814-1870), par *G. Weill*. 1 vol. in-8. 10 fr.

Associations et sociétés secrètes sous la deuxième République (1848-1851), par *J. Tchernoff*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Histoire du mouvement social en France (1852-1902), par *le même*. 1 vol. in-8. 7 fr.

Histoire du second Empire (1848-1870), par *Taxile Delord*. 6 v. in 8. Chac. 7 fr. »

Histoire de la troisième République, par *Edg. Zevort* : I. La presidence de M. Thiers. 2e éd. 1 vol. in-8. . . . 7 fr.
II. La presidence du Maréchal. 2e éd. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
III. La présidence de Jules Grevy. 2e éd. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.
IV. La présidence de Carnot. In-8. 7 fr.

Les colonies françaises, par *Paul Gaffarel*. 1 vol. in-8 6e édition. . . 5 fr. »

La France hors de France, par *J.-B. Piolet*. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr. »

L'Algérie, par *M. Wahl et A. Bernard*. 4e édition. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr. »

Les civilisations tunisiennes, par *P. Lapie*. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

L'Indo-Chine française, par *J.-L. de Lanessan*. In-8 avec 5 cartes. . . 15 fr. »

Les rapports de l'Église et de l'État en France, par *A. Debidour*. 1 v. in-8. 12 fr.

La liberté de conscience en France (1598-1870), par *Bonet-Maury*. In-8. 5 fr.

ANGLETERRE

Histoire de l'Angleterre, depuis la reine Anne, par *H. Reynald*. In-12. 3 fr. 50

Le Socialisme en Angleterre, par *A. Métin*. 1 vol. in-12 . . . . 3 fr. 50

ALLEMAGNE

Le Grand-Duché de Berg (1806-1813), par *Ch. Schmidt*. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr.

Histoire de la Prusse, de la mort de Frédéric II à la bataille de Sadowa, par *E. Véron* et *P. Bondois*. In-12. 6e éd. 3 fr. 50

Histoire de l'Allemagne, dep. la bataille de Sadowa, p. *Eug. Véron*. In-12. 3e ed. 3 fr. 50

Origines du socialisme d'État en Allemagne, par *Ch. Andler*. 1 vol. in-8. 7 fr.

La démocratie socialiste allemande, par *Edg. Milhaud*. 1 vol. in-8. 10 fr. »

La Prusse et la Révolution de 1848, par *P. Matter*. 1 vol. in 12. . . 3 fr. 50

Bismarck et son temps, par *le même*. I. *La préparation* (1815-1862), 1 v. in-8. 10 fr.
II. *L'action* (1862-1870), 1 v. in-8. 10 fr.

AUTRICHE-HONGRIE

Histoire de l'Autriche, depuis la mort de Marie-Thérèse jusqu'a nos jours, par *L. Asseline*. 1 vol. in-12. 3e édition. . 3 fr. 50

Races et nationalités en Autriche-Hongrie, par *B. Auerbach*. 1 vol. in-8. 5 fr.

Les Tchèques et la Bohême contemporaine, par *J. Bourlier*. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

Le pays magyar, p. *R. Recouly*. In-12. 3 fr. 50

ESPAGNE

Histoire de l'Espagne, depuis la mort de Charles III jusqu'a nos jours, par *H. Reynald*. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

SUISSE

Histoire du peuple suisse, par *Daendliker*. 1 vol. in-8 . . . . . 5 fr. »

ITALIE

Histoire de l'Italie, depuis 1815 jusqu'a la mort de Victor-Emmanuel, par *E. Sorin*. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50

Histoire de l'unité italienne (1814-1871), par *Bolton King*. 2 vol. in-8. . . 15 fr.

TURQUIE

La Turquie et l'hellenisme contemporain, par *V. Bérard*. In-12. 5e éd. 3 fr. 50

ÉGYPTE

La transformation de l'Égypte, par *Alb. Métin*. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

ROUMANIE

Histoire de la Roumanie contemporaine (1822-1900), par *Fr. Damé*. 1 v. in-8. 7 fr.

INDE

L'Inde contemporaine et le mouvement national, par *E. Percin*. In-12. 3 fr. 50

CHINE

Relations de la Chine avec les puissances occidentales (1860-1902), par *H. Cordier*. 3 vol. in-8. . . . . 30 fr.

L'expédition de Chine de 1857-58, par *le même*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

L'expédition de Chine de 1860, par *le même*. 1 v. in-8. . . . . 7 fr.

AMÉRIQUE

Histoire de l'Amérique du Sud, depuis sa conquête jusqu'a nos jours, par *Pierre Le*. In-12. 3e édit., revue par *A. Milhaud*. 3 fr. 50

P. Matter. La dissolution des assemblées parlementaires. 1 vol. in-12. . . . 3 fr.

H. Cordier. L'Expédition de Chine de 1857-1858. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Paul Louis. L'ouvrier en Angleterre. 7 fr.

Eug. Despois. Le vandalisme révolutionnaire. In-12. 5e éd. . . . . 3 fr. 50

Em. de Laveleye. Le socialisme contemporain. 11e édit. 1 vol. in-12. . . 3 fr. 50

Eug. Spuller. Figures disparues. 3 vol. in-12, chacun . . . . . 3 fr. 50
— L'éducation de la démocratie 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
— L'évolution politique et sociale de l'Eglise. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
— Hommes et choses de la Révolution. 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50

Hector Depasse. Transformations sociales. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
Du travail et de ses conditions. 1 vol. in 12. . . . . 3 fr. 50

G. Isambert. La vie a Paris pendant une année de la Révolution (1791-1792). 1 vol. in-12 . . . . . 3 fr. 50

G. Weill. L'École Saint-Simonienne. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

A. Lichtenberger. Le socialisme utopique. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50
— Le socialisme et la Révolution française. 1 vol. in-8 . . . . . 5 fr. »

J. Bourdeau. Le socialisme allemand et le nihilisme russe. 2e éd. In-12. 3 fr. 50
— L'évolution du socialisme. In-12. 3 fr. 50

M. Courant. En Chine. 1 vol. in 12. 3 fr. 50

CHEMINS DE FER
DE
PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

VOYAGES, A ITINÉRAIRES FACULTATIFS,
de France en Algérie et en Tunisie,
ou vice-versa.

La Compagnie délivre toute l'année des carnets de 1re, 2e et 3e classes pour effectuer, à prix réduits, des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants : Paris-Lyon-Méditerranée, Est, État, Midi, Nord, Orléans, Ouest, P.-L.-M.-Algérien, Est-Algérien, État (lignes algériennes), Ouest-Algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa, ainsi que sur les lignes maritimes desservies par la Cie Gle Transatlantique, par la Cie de navigation mixte (Cie Touache) ou par la Sie Gle de Transports maritimes à vapeur. — Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens ou tunisiens; les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 km. au moins ou comptés pour 300 km. — Les parcours maritimes doivent être effectués exclusivement sur les paquebots d'une même Compagnie.

L'itinéraire doit ramener le voyageur à son point de départ.

Les carnets sont valables pendant 90 jours; cette validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 30 jours, moyennant le paiement d'un supplément égal à 10 0/0 du prix initial du carnet pour chaque prolongation.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants; elles doivent leur parvenir cinq jours au moins avant la date du départ.

VOYAGES CIRCULAIRES EN ITALIE

La Compagnie délivre toute l'année, à première demande, à la gare de Paris P.-L.-M. ainsi que dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes très variés, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie. — La nomenclature complète de ces voyages figure dans le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M. vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Exemple d'un ces voyages : Itinéraire 81-A3 : Paris, Dijon, Mâcon, Aix-les-Bains, Modane, Turin, Milan, Venise, Bologne, Florence, Pise, Gênes, Vintimille, Nice, Marseille, Lyon, Dijon, Paris. — Durée du voyage : 60 jours. — Prix : 1re classe : 253 fr. 50; 2e classe : 183 fr. 20.

La Cie délivre également toute l'année, dans toutes les gares de son réseau, des livrets de voyages internationaux à itinéraires établis au gré des voyageurs permettant d'effectuer des voyages de France en Italie à prix réduits. L'itinéraire doit ramener le voyageur à son point de départ.

Parcours minimum taxé : 600 kilomètres. - Validité : 45 jours jusqu'à 2000 kilomètres, 60 jours de 2001 à 3000 kilomètres; 90 jours au-dessus de 3000 kilomètres. — Arrêts facultatifs.

Les demandes de livrets internationaux sont satisfaites aux gares de Paris et de Nice le jour même lorsqu'elles parviennent à ces gares avant midi. Pour toutes les autres gares, les demandes doivent être faites quatre jours à l'avance.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Viâ ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN

PAR LA GARE SAINT-LAZARE

SERVICES RAPIDES DE JOUR ET DE NUIT

TOUS LES JOURS (Dimanches et Fêtes compris) ET TOUTE L'ANNÉE

TRAJET DE JOUR en 8 h. 1/2 (1re et 2e classe seulement).

GRANDE ÉCONOMIE.

Billets simples, valables pendant 7 jours.		*Billets d'aller et retour valables pendant 1 mois.*	
1re classe	48 fr. 25	1re classe	82 fr. 75
2e —	35 fr. »	2e —	58 fr. 75
3e —	23 fr. 25	3e —	41 fr. 50

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1re classe et de 2e classe à couloir avec W.-C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

La Compagnie de l'Ouest envoie franco, sur demande affranchie, un bulletin spécial du service de Paris à Londres.

EXCURSIONS A L'ILE DE JERSEY

Dans le but de faciliter la visite de l'Ile de Jersey, la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer au départ de Paris, des billets directs d'aller et retour valables un mois permettant de s'embarquer à GRANVILLE ou à SAINT-MALO.

Billets valables par Granville à l'aller et au retour.		*Billets valables à l'aller par Granville et au retour par St-Malo ou inversement*	
1re classe	63 fr. 15	1re classe	74 fr. 85
2e —	44 fr. 25	2e —	50 fr. 05
3e —	29 fr. 85	3e —	37 fr. 30

Les billets délivrés à l'aller par Granville et au retour par St-Malo, permettent d'effectuer l'excursion du Mont-Saint-Michel.

Ces billets sont délivrés toute l'année.

Pour plus de renseignements consulter le livret *Guide-illustré du réseau de l'Ouest*, vendu **0 fr. 30**, dans les bibliothèques des gares de la Compagnie.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

L'HIVER A ARCACHON, BIARRITZ, DAX, PAU, ETC.

Billets d'aller et retour individuels et de famille de toutes classes.

Il est délivré toute l'année par les gares et stations du réseau d'Orléans pour Arcachon, Biarritz, Dax, Pau et les autres stations hivernales du midi de la France : 1° des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 0/0 en 1re classe et 20 0/0 en 2e et 3e classes ; 2° des billets d'aller et retour de famille de toutes classes comportant des réductions variant de 20 0/0 pour une famille de 2 personnes à 40 0 0 pour une famille de 6 personnes ou plus ; ces réductions sont calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue avec minimum de 300 kilomètres, aller et retour compris.

La famille comprend : père, mère, mari, femme, enfant, grand-père, grand-mère, beau-père, belle-mère, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu et nièce, ainsi que les serviteurs attachés à la famille.

Ces billets sont valables 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée de validité peut être prolongée deux fois de 30 jours moyennant un supplément de 10 0/0 du prix primitif du billet pour chaque prolongation.

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES

La Compagnie délivre toute l'année des Billets d'excursions comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er ITINÉRAIRE

Paris — Bordeaux — Arcachon — Mont-de-Marsan — Tarbes — Bagnères-de-Bigorre — Montréjeau — Bagnères-de-Luchon — Pierrefitte-Nestalas — Pau[1] — Puyôo-Bayonne-Dax, ou **Puyôo-Dax — Bordeaux — Paris.**

2e ITINÉRAIRE

Paris — Bordeaux — Arcachon — Mont-de-Marsan — Tarbes — Pierrefitte-Nestalas — Bagnères-de-Bigorre — Bagnères-de-Luchon — Toulouse[2] — Paris (*viâ* Montauban-Cahors-Limoges ou *viâ* Figeac-Limoges).

3e ITINÉRAIRE

Paris — Bordeaux — Arcachon — Dax — Bayonne-Puyôo-Pau[1] ou **Puyôo-Pau[1] — Pierrefitte-Nestalas — Bagnères-de-Bigorre — Bagnères-de-Luchon — Toulouse[2] — Paris** (*viâ* Montauban-Cahors-Limoges ou *viâ* Figeac-Limoges).

DURÉE DE VALIDITÉ : **30** JOURS (non compris le jour du départ).
Prix des Billets : 1re classe, 163 fr. 50 ; 2e classe, 122 fr. 50.

1. Les voyageurs peuvent effectuer le parcours de Pau à Laruns-Eaux-Bonnes et retour moyennant un supplément de 5 fr. 50 en 1re classe et de 4 francs en 2e classe.

2. Les voyageurs peuvent effectuer le parcours de Toulouse-Matabiau à Carcassonne et retour, moyennant un supplément de 12 fr. 50 en 1re classe et de 9 francs en 2e classe.

Les billets de parcours additionnels ci-dessus peuvent être demandés, soit au commencement du voyage, en même temps que le billet circulaire, soit à Pau ou à Toulouse-Matabiau, au moment du passage dans ces gares.

Ces billets additionnels n'augmentent pas la durée de validité du billet circulaire auquel ils viennent se souder.

La Compagnie a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

CHEMINS DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES (Via Calais ou Boulogne.)

Cinq services rapides quotidiens dans chaque sens

VOIE LA PLUS RAPIDE

Services officiels de la Poste *(viâ Calais).*

La gare de Paris-Nord, située au centre des affaires, est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Égypte, les Indes et l'Australie.

Carnets de Voyages circulaires

A PRIX RÉDUITS

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

avec itinéraire tracé au gré des voyageurs

La Compagnie du Nord délivre toute l'année des Livrets à coupons à prix réduits permettant aux intéressés d'effectuer à leur gré un voyage empruntant à la fois les réseaux français métropolitains, algériens et tunisiens, les lignes de chemins de fer et les voies navigables des pays Européens désignés ci-après : Allemagne, Grand-Duché de Luxembourg, Autriche-Hongrie, Roumanie, Bosnie, Bulgarie, Serbie, Roumélie, Turquie, Belgique, Pays-Bas, Suisse, Italie, Danemark, Suède, Norvège et Finlande.

Les conditions principales d'émission de ces livrets sont les suivantes :

L'itinéraire doit ramener le voyageur à son point de départ initial. Il peut affecter la forme d'un voyage circulaire ou celle d'un aller et retour.

Le parcours à effectuer sur les réseaux ou par les voies navigables des pays indiqués ci-dessus (France et Etranger) ne peut être inférieur à 600 kilomètres. La durée de validité des livrets est de 15 jours lorsque le parcours ne dépasse pas 2.000 kilomètres ; elle est de 60 jours pour les parcours de 2.000 à 3.000 kilomètres, et de 90 jours au-dessus de 3.000 kilomètres.

Dans aucun cas la durée de validité ne peut être prolongée ni l'itinéraire modifié.

Les enfants âgés de moins de 4 ans sont transportés gratuitement s'ils n'occupent pas une place distincte ; au-dessus de 4 ans jusqu'à 10 ans, ils bénéficient d'une réduction de moitié.

Il n'est accordé aucune gratuité pour le transport des bagages enregistrés.

Aucune réduction sur les prix de ces livrets n'est accordée pour les voyages effectués en groupe ou les voyages de famille.

Ces livrets doivent être demandés à l'avance *sur des formulaires ad hoc* et au moyen de cartes, tarifs et documents tenus à la disposition des intéressés dans *toutes les gares et stations françaises ou étrangères* faisant partie des pays européens désignés ci-dessus.

Ces demandes doivent comporter la liste exacte des villes à visiter et l'indication des itinéraires choisis.

Il est exigé des voyageurs, au moment de la demande, le dépôt d'une provision de 3 francs par livret. Cette somme est déduite du prix lorsque le voyageur prend possession de ce livret.

Pour déterminer l'itinéraire de son voyage, il est recommandé au voyageur de consulter, au préalable, les Indicateurs des Chemins de fer et des lignes de navigation. Ces documents seuls donnent, en effet, exactement les renseignements qu'il est important de connaître : correspondances les plus rapides, voitures directes, voitures-lits ou wagons-restaurants, train à intercirculation. — En raison des communications plus rapides qui peuvent exister par des itinéraires détournés, la route kilométriquement la plus courte n'est pas toujours en effet, la plus avantageuse.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

L'HIVER A ARCACHON, BIARRITZ, DAX, PAU, ETC.

Billets d'aller et retour individuels et de famille de toutes classes.

Il est délivré toute l'année par les gares et stations du réseau d'Orléans pour Arcachon, Biarritz, Dax, Pau et les autres stations hivernales du midi de la France : 1° des billets d'aller et retour individuels de toutes classes avec réduction de 25 0/0 en 1re classe et 20 0/0 en 2e et 3e classes; 2° des billets d'aller et retour de famille de toutes classes comportant des réductions variant de 20 0/0 pour une famille de 2 personnes à 40 0 0 pour une famille de 6 personnes ou plus; ces réductions sont calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue avec minimum de 300 kilomètres, aller et retour compris.

La famille comprend : père, mère, mari, femme, enfant, grand-père, grand-mère, beau-père, belle-mère, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, oncle, tante, neveu et nièce, ainsi que les serviteurs attachés à la famille.

Ces billets sont valables 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée de validité peut être prolongée deux fois de 30 jours moyennant un supplément de 10 0/0 du prix primitif du billet pour chaque prolongation.

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES

La Compagnie délivre toute l'année des Billets d'excursions comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er ITINÉRAIRE

Paris — Bordeaux — Arcachon — Mont-de-Marsan — Tarbes — Bagnères-de-Bigorre — Montréjeau — Bagnères-de-Luchon — Pierrefitte-Nestalas — Pau[1] — Puyôo-Bayonne-Dax, ou **Puyôo-Dax — Bordeaux — Paris.**

2e ITINÉRAIRE

Paris — Bordeaux — Arcachon — Mont-de-Marsan — Tarbes — Pierrefitte-Nestalas — Bagnères-de-Bigorre — Bagnères-de-Luchon — Toulouse[2] — Paris (*viâ* Montauban-Cahors-Limoges ou *viâ* Figeac-Limoges).

3e ITINÉRAIRE

Paris — Bordeaux — Arcachon — Dax — Bayonne-Puyôo-Pau[1] ou **Puyôo-Pau[1] — Pierrefitte-Nestalas — Bagnères-de-Bigorre — Bagnères-de-Luchon — Toulouse[2] — Paris** (*viâ* Montauban-Cahors-Limoges ou *viâ* Figeac-Limoges).

DURÉE DE VALIDITÉ : **30** JOURS (non compris le jour du départ).
Prix des Billets : 1re classe, 163 fr. 50; 2e classe, 122 fr. 50.

1. Les voyageurs peuvent effectuer le parcours de Pau à Laruns-Eaux-Bonnes et retour moyennant un supplément de 5 fr. 50 en 1re classe et de 4 francs en 2e classe.

2. Les voyageurs peuvent effectuer le parcours de Toulouse-Matabiau à Carcassonne et retour, moyennant un supplément de 12 fr. 50 en 1re classe et de 9 francs en 2e classe.

Les billets de parcours additionnels ci-dessus peuvent être demandés, soit au commencement du voyage, en même temps que le billet circulaire, soit à Pau ou à Toulouse-Matabiau, au moment du passage dans ces gares.

Ces billets additionnels n'augmentent pas la durée de validité du billet circulaire auquel ils viennent se souder.

La Compagnie a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.